



**HAL**  
open science

## L'aventure africaine d'Ernest PSICHARI

Marthe Oyane Metogho

► **To cite this version:**

Marthe Oyane Metogho. L'aventure africaine d'Ernest PSICHARI. Littératures. Université Paul Valéry - Montpellier III; Université Omar Bongo (Libreville), 2016. Français. NNT : 2016MON30002 . tel-01371857

**HAL Id: tel-01371857**

**<https://theses.hal.science/tel-01371857>**

Submitted on 26 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

**Délivré par l'Université Paul-Valéry-Montpellier 3**

**Préparée au sein de l'école doctorale 58  
Et de l'unité de recherche RIRRA 21  
Spécialité : Littératures comparées**

**Présentée par Marthe OYANE METOGHO/BOGAT**

## **L'AVENTURE AFRICAINE D'ERNEST PSICHARI**

**Soutenue le 30 mai 2016 devant le jury composé de**

M. Jean-François DURAND, Professeur,  
Université Paul-Valéry-Montpellier 3

Directeur

M. Frédéric MAMBENGA ILAGOU, HDR,  
Université Omar Bongo de Libreville

Co-directeur

M. Michel BERTRAND, Professeur,  
Aix-Marseille Université

Membre du jury

M. Christian PETR, Professeur,  
Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

Président du jury

## EXERGUE

*« On traite volontiers les noirs de grands enfants. Nous sommes victimes, dans nos relations avec tous ceux qui n'ont pas la même couleur que nous, d'une illusion tenace, d'une illusion qui nous est chère. Nous les voulons à notre image. [...] C'est, si l'on peut dire d'une façon barbare, du latinomorphisme ».*

Ernest Psichari, *Terres de Soleil et de Sommeil*, Paris, Calmann-Levy, 1908, p. 19.

## **DEDICACE**

À Celui qui règne d'éternité en éternité.

À mon époux et à mes fils.

À ma famille.

## REMERCIEMENTS

Ma gratitude va, en premier lieu, à ceux qui ont dirigé ce travail : messieurs Jean-François DURAND et Frédéric MAMBENGA ILAGOU. Je les remercie, d'une part, de m'avoir appris la rigueur professionnelle et la simplicité ; d'autre part de m'avoir encouragée en me donnant la possibilité de publier mes travaux. Par leurs qualités humaines, ils m'ont permis de passer sereinement toutes ces années de recherche. Je fais aussi une dédicace à Madame Claude SABOURET, directrice du Musée de la Vie Romantique de Paris.

Je tiens également à remercier l'Université Paul-Valéry-Montpellier III (UM3), l'Université Omar Bongo de Libreville (UOB) et l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE). Grâce à 2IE, je peux réaliser mon projet professionnel : être enseignante-chercheuse et entrepreneuse. J'ai pu intégrer cette école avec l'aide des formations doctorales dispensées par l'UM3 et les solides enseignements reçus à l'UOB.

Enfin, je voudrais témoigner ma reconnaissance à mes frères et sœurs de Richter, à mes amis et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

## GLOSSAIRE

**A.E.F.** : Afrique Equatoriale Française

**A.O.F.** : Afrique Orientale Française

*Carnets* : Carnets de route

*L'Appel* : L'Appel des armes

**LDC** : Lettres du Centurion

*Le voyage* : Le voyage du Centurion

*Les voix* : Les voix qui crient dans le désert

**TSS** : Terres de Soleil et de Sommeil

## PRESENTATION DU CORPUS

Pour le linguiste Thomas Lebarbé, « ce n'est pas l'objet de l'étude qui définit le corpus à construire, mais à l'inverse, c'est le corpus construit qui limite et contraint les observations, remettant ainsi en question la notion d'analyse de corpus<sup>1</sup> ». Cette remarque est pertinente pour nous. Car, ce n'est qu'à la suite du choix du corpus que nous avons pu cadrer notre étude. Cependant, il semble que si cette considération remet en cause la notion d'analyse du corpus chez les linguistes, ce n'est pas le cas pour les littéraires. L'analyse d'un corpus reste un exercice littéraire opératoire. Cela est possible parce que le corpus désigne un groupe de textes assemblés dans une ou dans différentes œuvres, appartenant à un même ou différents auteurs, dans un but précis. L'œuvre de Psichari constitue un corpus abondant pour une recherche sérieuse. Mais, nous nous proposons d'explorer les textes encore inédits de l'auteur, en même temps que les récits africains édités de son vivant. Nous nous en tiendrons à la partie de son œuvre qui traite de l'Afrique subsaharienne, avant le "tournant" saharien qui pose d'autres problèmes. Pour ce faire, nous appuierons notre travail sur *TSS*, *Carnets* et les autres écrits conservés dans les archives du Musée de la Vie Romantique de Paris.

Écrit entre 1907 et 1908, *TSS* est le premier roman d'Ernest Psichari. Paru chez Calmann-Levy, à Paris en 1908, il sera réédité en 1946 par Louis Conard et enrichi d'une préface du monseigneur Le Roy. Une nouvelle édition, présentée par Jean-François Durand, est en cours de publication. Nous utiliserons la première pour ce travail. Ce roman a deux cent soixante-quatre pages et sept pages de dédicace de l'auteur à celui qui a été son supérieur hiérarchique durant la mission dont est issue l'œuvre. Il comporte six chapitres, un épilogue et un appendice de trois notes. La première et la dernière note s'étalent sur cinq pages chacune et portent respectivement sur les origines des « races » africaines ainsi que la place à accorder aux haoussas et à l'islam dans le processus de colonisation. La deuxième note tient sur quatre pages et formule une interrogation sur l'existence d'une littérature chez les peuples alors considérés comme « primitifs ». L'épilogue n'est pas signalé comme tel dans le roman. C'est dans la table des matières qu'il est indiqué. Par ordre chronologique, les titres des six chapitres du roman sont : « Le sourire d'Afrique », « Sama », « La bataille de Marathon », « Impressions de Lai », « Per iter tenebricosum », « L'adieu aux barbares ».

---

<sup>1</sup> Lebarbé, (T.), « Du corpus littéraire au corpus linguistique : dématérialisation, restructuration, lectures rhizomatiques et analyses linguistiques des manuscrits », *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 14 novembre 2014. URL : <http://corpus.revues.org/1694>.

*TSS* raconte l'histoire d'un militaire colonial envoyé en Afrique équatoriale pour une mission géostratégique. Sans nom, il s'identifie par la première personne du singulier. Reléguant son statut de militaire au second rang, il se montre curieux des terres qu'il parcourt et des populations qu'il rencontre. La géographie des lieux, aussi bien physique qu'humaine et culturelle, soulève en lui de nombreuses interrogations et l'amène à éprouver certaines théories et des *a priori* de son époque. En quête de lui-même, cherchant l'apaisement intérieur et le bonheur, il ne cesse d'interroger le monde. Dans le premier chapitre, il relate les émotions et les pensées qui furent les siennes au contact des terres et des populations. Le deuxième chapitre parle d'un jeune homme pour lequel le héros avait beaucoup d'affection. En effet, d'un esprit ouvert et tendu vers la diversité, il se liera d'amitié avec un jeune indigène appelé Sama. Mais il le perdra en cours de route et en sera affecté. Dans le troisième chapitre, il raconte son expédition en territoire haoussa tandis que dans le quatrième il revient sur lui-même par le biais de la nature et par le détour d'une comparaison entre les cultures. Dans le cinquième chapitre, il retrace les différentes étapes qui ont participé à son apaisement. Le dernier chapitre est un regard critique sur sa propre société.

Quoiqu'écrit durant la période de conquête, la question coloniale est quasiment absente de ce roman. Les thèmes représentatifs sont plus en rapport avec la perception de l'autre, sa place dans la construction de l'identité de soi et avec l'histoire de l'immigration des populations africaines. L'un des intérêts de cette œuvre est son souci d'objectivité ainsi que le regard différent de son auteur. En outre, elle intéresse par la profondeur des analyses de la situation politique française avant la Grande Guerre. Enfin, elle a de l'intérêt au regard de la vision de la colonisation que propose l'auteur à la lumière d'une lecture contextualisée. Ce roman est une réécriture des notes prises par l'auteur lors de la mission du Haut-Logone. Une partie de ces notes a donné lieu à *Carnets*, œuvre publiée à titre posthume. Sa première édition datée de 1948 fait partie du tome I des *Œuvres complètes*. Elle contient une introduction d'Henriette Psichari. La deuxième édition date de 2008 et contient une introduction de Jean-François Durand, et quatre annexes. La première contient quelques extraits de la correspondance d'Ernest Psichari durant la mission. La deuxième et la troisième sont des extraits de l'ouvrage qu'Henriette Psichari consacra à son frère. Ils portent sur sa « vocation littéraire » et sur son « choix des armes ». La dernière annexe est un extrait de la biographie d'Anne-Marie Goichon. Cet extrait met en évidence le but de la mission et ses résultats. L'œuvre a été éditée chez L'Harmattan, dans la collection « Autrement mêmes ». Elle compte deux cent trente-deux pages. C'est cette édition qui fait partie de notre corpus.



## **INTRODUCTION GENERALE**

Pour certains historiens, le début du XX<sup>e</sup> siècle correspond à la plus grande expansion des empires coloniaux. C'est le cas de Jacques Frémeaux<sup>2</sup> qui estime qu'il est l'aboutissement d'une suite de conquêtes ininterrompues depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Cette affirmation est soutenable lorsqu'on considère la floraison des échanges entre les différents continents dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et leurs conséquences qui sont le fondement de ce que Paul Gilroy appelle l'*Atlantique noire*<sup>3</sup>. Cependant, on ne peut pas dire que les conquêtes ont suivi une politique planifiée. En d'autres termes, l'expansion ne s'est pas faite sur la base de quelques prévisions ou de quelques programmes stratégiques. Elle s'est réalisée par à-coups et l'empire n'a vu le jour que suite à un long processus de création d'établissements coloniaux. La notion d'empire mérite donc d'être interrogée. Car la colonisation des « peuples modernes » diffère de celle de leurs prédécesseurs. La première distinction se situe au niveau du processus de formation de l'empire. L'empire grec, par exemple, commence avec la création des villes par des émigrés. Ces nouvelles agglomérations vont, à leur tour, créer des comptoirs. Ceux-ci connaissent des transformations quant à leur statut, leur taille et leur utilité avant de devenir des colonies. En réalité les comptoirs sont initialement des marchés intermittents. Ensuite, ils deviennent des magasins, puis des marchés permanents. Les factoreries sont l'ultime étape des comptoirs avant qu'elles ne deviennent des colonies appelées à devenir des cités. Or, les colonies de la période moderne n'avaient pas pour vocation la formation des cités. Si l'empire était le fruit d'un assemblage de cités, la notion est-elle valable pour la colonisation moderne ?

La deuxième distinction que nous notons entre les deux périodes concerne les motifs de l'expansion. L'une des raisons de l'émigration grecque, par exemple, était l'invasion des lieux habités par un ennemi plus fort. Les historiens citent aussi le besoin de terres plus vastes et favorables au développement. Les Grecs s'étaient installés en Asie Mineure, sur les îles de la mer Egée, suite à l'invasion dorienne. L'objectif de leur départ de la terre natale était donc la création de nouvelles patries. Mais plus tard, ces émigrés se sont déplacés et ont fondé de nouveaux établissements le long du littoral asiatique. L'initiative de la création de nouvelles colonies vient ainsi des colonies. Ce ne fut pas le cas de la colonisation moderne qui faisait toujours venir les colons de la patrie mère. Peut-on parler d'empire lorsque la représentation de la culture de la métropole est insignifiante à cause de l'infériorité numérique des populations qui doivent la promouvoir ? Nous signalerons, en outre, que les contextes politiques diffèrent. La colonisation ante-moderne a eu lieu dans un contexte qui avait pour

---

<sup>2</sup> Frémeaux, (Jacques), *Les empires coloniaux. Une histoire-monde*, Paris, CNRS, 2002, 568p.

<sup>3</sup> Gilroy, (Paul), *L'Atlantique noire. Modernité et double conscience*, traduction de Nordmann Charlotte, Paris, éd. Amsterdam, 2010, 336p, passim.

principal mode de gouvernance la royauté. Cela amène à dire qu'un empire pouvait se constituer par absorption de royaumes. Or, les empires issus de la colonisation moderne voient le jour dans un contexte qui érige l'Etat-nation en parangon. Qu'entendre alors par empire colonial à l'ère moderne ?

Il est possible d'avancer que ce qui crédite la notion d'empire pour la colonisation moderne tient de cette idée d'*impérium* qui la sous-tend. Car la notion d'empire traîne dans son sillage l'imposition d'un ordre qui résulte de l'obéissance à une autorité suprême. Cet ordre associe étroitement pouvoir militaire et pouvoir civil. L'idée d'empire évoque aussi la vocation universelle de ce pouvoir. Ne pouvant se limiter à un seul territoire ni à une seule nation, il regroupe une juxtaposition de peuples différents, les uns des autres, par leurs langues, leurs cultures, leurs traditions, leur mode de vie et leur couleur de peau<sup>4</sup>. Frémeaux ajoute à ce propos que « la construction ainsi édifiée est nécessairement opérée, parachevée, et maintenue par l'usage ou du moins la démonstration de la force des armes<sup>5</sup> ». Que ce soit pour sa création ou pour son maintien, le pouvoir impérial est arbitraire et violent. Car l'empire, par définition, ne repose pas sur les principes d'égalité et de nationalité qui ont fait la spécificité et la grandeur des institutions de l'Europe occidentale. Nous dirons à la suite de Jacques Frémeaux :

Conquêtes des espaces océaniques, installations d'établissements au-delà des mers, recherche du profit, autorisés et légitimés par une supériorité non seulement matérielle, mais spirituelle, cette formule peut, en première approximation, résumer les fondements essentiels de la colonisation moderne entreprise par l'Europe<sup>6</sup>.

Cependant en amont de l'empire, il y a la colonie. C'est donc par agglomération de colonies que l'empire est né. Mais ces colonies, comme nous le disions plus haut, diffèrent de celles de la période ante-moderne. C'est la période moderne qui concerne notre propos.

La complexité du phénomène colonial de la période qui nous intéresse, son caractère pluriséculaire ainsi que son hétérogénéité rendent difficile voire impossible son bilan. En effet, « Le rêve de tout historien de l'expansion outre-mer d'en prendre la mesure se brise le plus souvent face à l'ampleur du phénomène qui s'étale sur plus de cinq siècles et touche tous les continents<sup>7</sup> ». L'état actuel de la recherche sur le phénomène montre que l'Europe

---

<sup>4</sup> R. J., « L'idée d'empire », dans *Affaires étrangères : revue mensuelle de documentation internationale et diplomatique*, A9/n°1, 1939, p. 5-9.

<sup>5</sup> Frémeaux, (Jacques), *op. cit.*, p. 16.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>7</sup> Etemad, (Bouda), *L'héritage ambigu de la colonisation. Economies, populations, sociétés*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 5.

moderne traite la question coloniale selon deux approches. La première apprécie l'entreprise coloniale d'un point de vue moral, juridique et politique. Il s'agit d'une dénonciation des traitements discriminatoires qui, sur le plan juridique, constituent une atteinte à l'égalité fondamentale des droits de l'Homme. C'est dans cette perspective que l'on lira Montesquieu<sup>8</sup> ou Voltaire<sup>9</sup>. Sous l'angle politique, les conquêtes coloniales sont condamnées dans la mesure où elles sont contraires au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est l'idée que défendent, entre autres, Rousseau<sup>10</sup> et l'Abbé Raynal<sup>11</sup>. D'un point de vue moral, c'est l'exploitation des terres conquises qui est condamnable. Car, elle plébiscite le capitalisme au détriment de l'humain. La deuxième approche est plutôt économique. La littérature portant sur le sujet illustre que les différentes postures face à la colonisation n'apparaissent qu'au détour d'amples réflexions sur la liberté ou l'égalité. La colonisation est souvent ramenée aux rivages du Vieux-Continent. Nous pouvons citer, à titre illustratif, la figure et le culte du « bon sauvage » en vogue dans les salons européens. Effectivement, ces milieux intellectuels célébraient le noble « indigène » qui doit son bonheur à son état primitif. Et les discours furent tournés vers sa protection contre les méfaits de la civilisation. Bouda Etemad, réfléchissant sur la question, aboutit à la conclusion selon laquelle « En exaltant l'état de nature, les philosophes des lumières se soucient au fond plus de critiquer la société européenne que de chercher les particularités et le génie propre des peuples indigènes<sup>12</sup> ». Il en est de même des économistes de cette époque. Adam Smith<sup>13</sup> et John Stuart Mill<sup>14</sup>, considérés jusqu'à nos jours comme de grandes figures dans ce domaine, fustigent les agissements des grandes compagnies à chartes dans les colonies afin de mettre en évidence les méfaits du mercantilisme des métropoles. Il n'est nullement question d'une pensée cherchant à cerner la personnalité (collective et individuelle) de ceux qui habitent les colonies ni du possible apport économique de ces lieux en situation d'autonomie. Cette exploitation est « un sous-produit de celle de l'« arriération » économique, elle-même mise en évidence par l'idée qu'il existe des disparités internationales dans les niveaux de développement<sup>15</sup> ». En fait, la situation économique des contrées lointaines n'intéresse que parce qu'elle permet d'établir

---

<sup>8</sup> Charles-Louis de Secondat Montesquieu, *L'esprit des lois*, éd. Robert Derathé et Denis de Casabianca, Paris, Garnier, 2011, passim.

<sup>9</sup> Voltaire, *Candide ou l'optimisme*, éd. Alain Sandrier et Alain Jaubert, Paris, Gallimard, 2013, passim.

<sup>10</sup> Rousseau, (Jean-Jacques), *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; précédé de Discours sur les sciences et les arts*, éd. Gérard Mairet, Paris, Librairie générale française, 2013, passim.

<sup>11</sup> Raynal, (Guillaume-Thomal), *Histoire philosophique et politique des deux Indes*, avec la collaboration de Diderot ; avertissement et choix des textes par Yves Benot, Paris, F. Maspero, 1981, passim.

<sup>12</sup> Etemad, (Bouda), *L'héritage ambigu de la colonisation. Economies, populations, sociétés*, Paris, A. Colin, 2012, p. 10.

<sup>13</sup> Smith, (Adam), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction de Germain Garnier, revue par Adolphe Blanqui ; introduction et index par Daniel Diatkine, Paris, Flammarion, 1991, passim.

<sup>14</sup> Stuart Mill, (John), *L'utilitarisme suivi de l'Essai sur Bentham*, présentation, traduction et notes de Catherine Audard et Patrick Thierry, Paris, Puf, 2012, passim.

<sup>15</sup> Etemad, (Bouda), op. cit., p. 16.

des preuves quant à l'hypothèse émise : le développement économique d'une nation serait tributaire de son degré de civilisation.

Malgré ces oppositions, le phénomène colonial a excédé cette seule période. Il y a eu une colonisation moderne dont les principaux pays colonisateurs furent européens. Revenir sur cette période de l'humanité ne revêt pas toujours la même importance aux yeux de tous. Les études portant sur le fait colonial occupent une place plus ou moins prépondérante selon les pays. Cette question trouve un accès difficile dans la quasi-totalité des domaines de production des savoirs et des connaissances en Afrique francophone subsaharienne et dans certaines académies françaises. En ce qui concerne la France de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, on observe un engouement pour la question des héritages de l'esclavage et de la colonisation. Pourtant, il y a près de deux décennies, certains affirmaient que l'étude de l'histoire de la colonisation prenait fin avec la clôture de la période coloniale<sup>16</sup>. Selon les tenants de cette pensée, la mission de l'historien consisterait à contribuer à (re)bâtir l'histoire singulière des peuples décolonisés. Mais pour que cela se fasse, il faudrait que les anciens colonisés récupèrent préalablement leur histoire et maîtrisent leur destin. Plus concrètement, l'historien devrait s'appesantir sur la langue et la culture. Il devrait recueillir des témoignages émanant du terrain local, régional ou national. Il faudra alors cesser de raconter l'histoire du point de vue des dominateurs. Une telle inflexion ne nous semble pas totalement insoutenable. Car, il serait utile d'élaborer de telles recherches pour produire et actualiser les connaissances. Toutefois, il ne s'agit pas d'en faire l'unique champ de recherche. Nous ne pensons pas qu'il faille en faire la spécialité de l'historien. D'ailleurs, l'état actuel de la recherche montre que cette prédiction avait été faite sans compter avec les *subaltern*, *cultural* et *postcolonial studies* du monde anglophone, d'une part ; et les études culturelles chez les francophones, d'autre part. Ces champs de recherche ont permis de décentrer la vision, le discours et les savoirs relatifs aux anciennes parties prenantes de la colonisation.

Il est vrai que la remise au goût du jour de la question coloniale semble répondre à une *guerre des mémoires*<sup>17</sup> pour certains. L'œuvre de Benjamin Stora permet de saisir « cette formidable empoigne » qui oppose trois camps. On retrouve, d'un côté, ceux qui en font un « devoir de mémoire » et, de l'autre, ceux qui estiment que la France n'a pas à en rougir. Il y a, enfin, ceux qui cherchent à aborder la question sans opter ni pour l'un ni pour l'autre bord.

---

<sup>16</sup> Ce fut le cas de Daniel Rivet dans « De l'histoire coloniale à l'histoire des Etats indépendants », in *L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1995)*, Paris, EHSS, 1995, p. 376.

<sup>17</sup> Benjamin Stora, *La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, Paris, éd. de l'aube, 2007, 110p. L'auteur développe son analyse à partir des entretiens qu'il eut avec Thierry Leclère.

Dans une analyse du problème en France, l'historien Benjamin Stora affirme que le spectacle que donnent à voir les uns et les autres est une « foire d'empoigne, riche de passions, de douleurs enfouies et d'arrière-pensées politiques<sup>18</sup> ». Le journaliste Thierry Leclère affirme que la France est malade de son passé colonial. « Pour l'avoir trop longtemps repoussé aux marges de son histoire, marginalisé à l'université et dans les manuels scolaires, il est revenu comme un boomerang dans le débat public<sup>19</sup> ». Cela montre que la colonisation reste un sujet douloureux en France. Il ne peut être abordé sans que les résultats auxquels aboutit le chercheur ne soient imbibés de son affect, de son vécu et/ou de son quotidien.

Cependant, il est possible de dire que pour certains, c'est plutôt la représentation du monde d'une période révolue qui stimule la curiosité. C'est l'étrangeté de la vision du monde de cette période qui interpelle et convie à la réflexion. Sur cette base, les analyses ne sauraient être des discours de revendication, ni pour ni contre la colonisation. Il serait plutôt question d'un travail combinant histoire et littérature. Des travaux abondent dans ce sens. Il y a d'innombrables revues<sup>20</sup> numériques et papiers, des associations intellectuelles<sup>21</sup> et des axes d'études dans de nombreuses universités, reconnus aujourd'hui pour la pertinence et la profondeur de leurs analyses. La constitution d'axes d'études dans les universités, en tant que moyen de promotion des études coloniales, a fait naître le débat sur la pertinence de leur établissement comme branche spécifique des recherches historiques. En effet, Jean-Frédéric Schaub demande dans un article si la catégorie « études coloniales » est indispensable. En répondant à cette question, il prend position. Pour lui, l'usage de la catégorie « études coloniales » présente de nombreux inconvénients. L'un des reproches que Schaub formule à l'égard de ces études est qu'elles permettent de « renforcer une préconception qui voudrait que la saisie coloniale coupe l'histoire de[s] sociétés de façon radicale<sup>22</sup> ». En d'autres termes, les études coloniales ne permettent pas d'appréhender l'histoire linéaire des peuples. Mais à bien y regarder, on remarque que la coupure de l'histoire n'est pas spécifique aux études coloniales. C'est plutôt un caractère inhérent à tout événement historique. L'antiquité, le moyen-âge, le classicisme, la modernité, les différentes républiques de la France et bien d'autres termes témoignent de ces coupures de l'histoire linéaire. La remarque de Schaub

---

<sup>18</sup> Voir la 4<sup>e</sup> de couverture de Benjamin Stora, *op. cit.*

<sup>19</sup> Stora, (Benjamin), *op. cit.* p. 7.

<sup>20</sup> Nous affectionnons particulièrement les *Cahiers de la SIELEC, Interculturel, Canalblog, Labyrinthe, Cahiers d'Histoire.*

<sup>21</sup> Ces associations jouent un rôle important dans les études de l'ère coloniale par leur activité soutenue. Elles organisent des rencontres (colloques, séminaires, publications) qui permettent de promouvoir ces recherches.

<sup>22</sup> Schaub, (Jean-Frédéric), « La catégorie « études coloniales » est-elle indispensable ? », *Annales. Histoire, sciences sociales* – vol. 63 (3/2008), juin 2008, p. 637.

contient des limites. Le découpage historique est pertinent. C'est dans cette perspective des études coloniales que nous voulons placer notre travail sur Ernest Psichari.

*L'aventure africaine d'Ernest Psichari* est le titre que nous avons donné à notre travail. Il ne s'agit pas d'un travail thématique. Nous avons choisi de mener nos analyses à partir d'une approche comparatiste. Car celle-ci nous permet d'embrasser à la fois les littératures, les cultures et les civilisations en contacts dans un texte et dans un contexte déterminés. Dans notre cas, il s'agit de mettre en parallèle celles d'Afrique avec celles de France aux débuts de la formation de l'A.E.F. Le choix de ce sujet tient du fait qu'il entre pleinement dans l'axe exploré par notre équipe de recherche. Les œuvres issues de l'expédition africaine d'Ernest Psichari offrent un corpus pertinent pour l'étude de la représentation et de l'invention du réel aux dix-neuvième et vingtième siècles. Ces textes permettent de réunir dans une même étude littérature, discours critique et discours social. Nous avons choisi les textes que Psichari a écrits à partir de sa mission au Haut-Logone parce qu'ils offrent une vision de l'imaginaire culturel de l'ère des empires. Le choix de la catégorie « études coloniales » à propos d'Ernest Psichari est un parti pris. Nous aurions pu nous placer dans la perspective postcoloniale. Mais nous n'aurions pas eu la possibilité de porter notre attention sur ce qui fonde l'originalité de l'œuvre de Psichari. En effet, il est possible de soumettre les textes de cet écrivain à la pensée postcoloniale. Car, la pierre angulaire des études postcoloniales est la critique de l'eurocentrisme. Il s'agit de démontrer les limites du discours colonial et de l'idéologie qui le sous-tend. L'œuvre de Psichari s'inscrit dans cette catégorie. Mais la perspective postcoloniale ne nous aurait pas permis de prendre en compte le contexte d'énonciation. En effet, l'une des questions fondamentales à laquelle doit répondre une lecture faite à partir de la théorie postcoloniale est : que reste-t-il de la colonisation après qu'elle a été déclarée abolie ? Pour répondre à cette interrogation, il nous aurait fallu inclure d'autres textes dans notre corpus de base. La raison étant que la perspective postcoloniale nécessite une mise en évidence du lien symbolique et/ou matériel qui relie encore aujourd'hui les deux anciennes parties prenantes de la colonisation. Or, les textes de Psichari ont été écrits alors que la colonisation avait encore cours, même si la posture de l'auteur trouve écho dans les recherches postcoloniales. Par ailleurs, nous aurions eu recours essentiellement à la sociologie et à la politologie. Or, notre champ de recherche est à cheval entre la littérature et l'histoire, même si notre travail se veut pluridisciplinaire. Et notre domaine d'étude est la représentation et l'invention du réel à l'ère des empires. Nous avons voulu étudier la perception des cultures



et des civilisations, de l'Autre et l'ailleurs à cette période, tout en la confrontant à d'autres ères. Ce qui permet de circonscrire nos analyses à la littérature de l'ère coloniale.

Nous avons choisi les textes d'Ernest Psichari parce qu'ils font partie des rares œuvres qui ont été écrites sur l'Afrique équatoriale à cette époque. Et cet auteur n'a pas encore retenu une attention particulière dans le domaine des études coloniales. Quelques travaux universitaires ont été menés sur lui. Le fichier central des thèses fait mention de vingt-sept titres en rapport avec Ernest Psichari. Cependant, un examen minutieux montre que de 1986<sup>23</sup> à aujourd'hui, seule une monographie constitue une recherche complète sur cet auteur. Il s'agit de *La pensée militaire d'Ernest Psichari* de Pascale Debaecker<sup>24</sup>. Les autres titres sont des références commentées de son œuvre. Ces titres sont : *Exils et nostalgies dans les journaux personnels et la correspondance de Paul-Jean Toulet*<sup>25</sup>, *Écriture de la pureté dans l'œuvre d'Anatole France*<sup>26</sup>, *L'Eglise et la Guerre : Réflexion sur le rapport entre le droit du conflit armé, la religion et la patrie glorifiée : Etude sur la guerre par l'exemple ou la fatalité nécessaire*<sup>27</sup>, *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer*<sup>28</sup> et *Affinités littéraires, chemins intellectuels, itinéraires spirituels de Charles de Gaulle*<sup>29</sup>. A ces thèses cataloguées par le fichier central, il faut ajouter celle de Jean-François Hugot<sup>30</sup>. En somme, on constate que nombre de travaux sur l'œuvre d'Ernest Psichari traitent de sujets variés, relevant des domaines littéraire, judiciaire, philosophique, touristique, militaire et religieux. L'intérêt de notre travail est de mettre au jour un écrivain que les études littéraires ont occulté. Car, en dehors des travaux de Jean-François Durand<sup>31</sup>, il n'y a que quelques critiques qui le citent ou lui accordent quelques lignes<sup>32</sup>.

---

<sup>23</sup> Les titres recensés datent de 1986 pour l'entrée Psichari.

<sup>24</sup> Thèse soutenue en littérature française, sous la direction de Jacques Robichez à Paris 4.

<sup>25</sup> Thèse soutenue à Orléans en Lettres Modernes en octobre 2012 par Christine Klein, sous la direction de Geneviève Haroche-Bouzinac. Cette thèse fait mention de « l'image du colonisateur empreinte de mysticisme » chez Ernest Psichari.

<sup>26</sup> Par Yuko Rokugawa sous la direction de Guy Larroux et de Valérie Dupuy. - Toulouse 2 Lettres modernes soutenue en septembre 2013. Elle parle de la critique d'Ernest Psichari à propos de « ce mièvre "franciscanisme" des gens de lettres » de son époque.

<sup>27</sup> Thèse soutenue en Droit public à Mulhouse en janvier 2009, par Claude Cédula sous la direction de Bertrand Pauvert.

<sup>28</sup> Par Mohamed Sofiane Idir sous la direction d'Ameziane Ferguene, cette thèse a été soutenue en mars 2013 à Grenoble, en Sciences économiques. Ce qui nous a frappée ici, c'est que Psichari est rangé aux côtés des religieux et non des militaires.

<sup>29</sup> Par Alain Larcen, la thèse a été soutenue en 1993 en philosophie à Nancy 2, sous la direction de Jean Borella. Il s'agit d'une étude sur l'univers mental du général de Gaulle.

<sup>30</sup> Jean-François Hugot, *Le dilettantisme dans la littérature française : d'Ernest Renan à Ernest Psichari*, thèse de doctorat Lille III, 1984.

<sup>31</sup> Au regard du nombre de travaux, il constitue le principal critique des œuvres de Psichari.

<sup>32</sup> Il y a, entre autres, Yves Monnier, (*L'Afrique dans l'imaginaire français* : 1999), Carminella Biondi (*Le personnage noir dans la littérature française: essai de synthèse minimale d'une aventure humaine et littéraire* : 1999), Frank Field (*British and French writers of the First World War* : 1991), Fernand Lelotte (*Convertis du XXe siècle* : 1960).



Un détour par les archives du Musée de la Vie Romantique permet d'affirmer que le premier roman d'Ernest Psichari n'a pas eu un franc succès à sa sortie. Notre hypothèse de recherche est que *TSS* n'a pas reçu un accueil favorable du point de vue critique à cause du contexte socio-politique et littéraire de sa publication. Sur le plan littéraire, le roman ne satisfait pas l'horizon d'attente du public. Le lecteur n'y retrouve pas les tares du "nègre" que la majorité s'est attelée à faire voir. En outre, le roman ne donne pas à voir des scènes de cannibalisme ni de personnages physiquement proches des monstres. *TSS* n'est pas un éloge de la colonisation française ni de la colonie. Sur le plan socio-politique, la critique n'a pas été satisfaite parce que le roman n'abonde pas dans le sens d'un hymne à la politique coloniale. L'on pourrait se demander pourquoi la critique littéraire s'attendrait à ce qu'un militaire chante la gloire de la domination française. C'est par *Critique et vérité*<sup>33</sup> que nous pouvons répondre à cette interrogation. En effet, dans cet essai, Roland Barthes dit: « Tant que la critique a eu pour fonction traditionnelle de juger, elle ne pouvait être que conformiste, c'est-à-dire conforme aux intérêts des juges<sup>34</sup> ». Nul n'est sans connaître le lien étroit qui lie la politique à la littérature. C'est aussi, peut-être, pour cette raison que la critique contemporaine n'en fait pas assez cas. Le Psichari qui intéresse est celui de la période maghrébine. C'est toujours son *Appel des armes* que la critique entend. Or *TSS* détonne avec l'époque coloniale en général, et sa période de publication en particulier. Cependant, on retrouve dans ses écrits les quatre idéologies qui ont dominé cette période de l'histoire. Notre hypothèse est que le contexte qui a présidé à la publication de l'œuvre de Psichari était fortement imprégné de quatre idéologies : le positivisme, le saint-simonisme, le nationalisme et le colonialisme. Ces idéologies, autant que la situation socio-culturelle, vont impacter l'homme au point de les retrouver, sous une forme ou sous une autre, dans ses écrits. Ce ferment idéologique et socio-culturel dictera le rapport à l'Autre ainsi que sa connaissance, aussi bien d'un point de vue individuel que collectif. Ce contexte est aussi à l'origine des portraits d'Ernest Psichari.

Notre hypothèse est aussi qu'il y a eu, durant la période coloniale, un écart entre la théorie, le discours, l'idéologie et leur application sur le terrain. L'organisation administrative, telle que pensée par les politiques, n'a pas été aussi unitaire que le prétendait le discours politique dans les colonies ou dans les territoires d'outre-mer. A l'échelon central, l'unité organisationnelle a aussi été absente. On verra, par exemple, que le ministère de l'Algérie et des colonies est créé en 1858 pour « centraliser en métropole sous une direction unique tout ce qui se rapporte aux colonies pour éviter la dispersion, les doubles emplois, les

---

<sup>33</sup> Barthes, (Roland), *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 1999, 96p.

<sup>34</sup> *Ibidem*, 4<sup>e</sup> de couverture.

contradictions dans les prises de positions mais aussi pour accélérer le traitement des affaires relatives aux colonies<sup>35</sup> ». Cependant, cette idée ne sera pas appliquée à l'Algérie pour la simple raison que certains la considéraient non pas comme une colonie mais comme un prolongement de la France. En outre, on constate que la France avait opté pour le système d'administration directe mais elle appliquait le protectorat. Par ailleurs, le Conseil supérieur des colonies, antérieur à l'existence du ministère de colonie créé en 1890, ne fonctionnera véritablement qu'à partir de 1927. L'organisation judiciaire n'est pas en reste. Dans chaque colonie, la justice était un cas particulier. Car elle était adaptée au temps, à la géographie, aux traditions et aux hommes. Cet écart est également perceptible au niveau du statut des personnes. Alors qu'un territoire devenait automatiquement français suite à une conquête, les "indigènes" qui l'occupaient n'étaient pas immédiatement des Français. Le statut de citoyen français n'était pas donné parce qu'on appartenait au territoire annexé. L'acquisition de la citoyenneté était un signe de reconnaissance de l'appartenance du bénéficiaire à la "civilisation" et un prix décerné aux bons élèves. Effectivement, à cette période, « L'accès des indigènes de colonies à la citoyenneté française est pour les autorités françaises la suprême récompense mais aussi un indicateur de la colonisation<sup>36</sup> ». En outre, lorsque le colonisateur prêchait la citoyenneté et la faisait miroiter, celui-ci ne traitait pas ceux qui y accédaient comme égaux aux citoyens de la métropole. Ces considérations ont amené Eugène-Jean Duval à dire que « dans tout ce qui touche aux colonies, on se rend compte qu'il y a un côté « officiel » et une réalité « officieuse », plutôt active<sup>37</sup> ». Ces écarts n'échappent pas à l'œil de Psichari.

Le constat que nous faisons est que la critique a toujours tourné autour de la forme de l'œuvre d'Ernest Psichari, surtout en ce qui concerne son premier roman. Il semble que l'horizon d'attente n'ait pas été atteint du fait que l'œuvre ne reflète pas le genre tel qu'il s'est pratiqué à cette période. Ni la thématique ni l'intrigue ne se rapprochent du roman colonial. L'Afrique que dépeint Ernest Psichari ne correspond pas exactement au continent réel. C'est une Afrique obtenue tantôt par superposition ou par amputation, tantôt par amplification ou par retournement. C'est un pays imaginé. Ce qui nous amène à un autre point de notre hypothèse de recherche. Celui-ci étant qu'il y a des vérités et des réalités africaines que le discours colonial a ignorées voire tuées dans le but de justifier la domination. Mais Ernest Psichari les met en exergue par souci d'humanisme et de vérité. L'œuvre de Psichari exprime

---

<sup>35</sup> Duval, (Eugène-Jean), *Aux sources officielles de la colonisation française 1870-1940*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 269.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 301.

<sup>37</sup> *Ibidem*, p. 271.

et explique le discours colonial, tel que l'entend Edouard Saïd lorsqu'il parle de *l'orientalisme*<sup>38</sup> qui, en tant que manifestation du discours colonial, a été un ensemble d'énoncés. Variables dans leurs formes, ils proposaient un nouveau système d'interprétation fondé sur l'influence de celui qui interprète. A partir de là, l'altérité se trouvait (ré)inventée<sup>39</sup>. Ces procédés sont présents chez Psichari qui, non seulement définit les caractéristiques des sociétés dites « africaines » par un jeu de contraste, mais encore montre comment les discours tenus sur elles redessinent l'identité européenne. Toutefois, dans la même œuvre, il y a une part de la fiche d'identité de l'Afrique que la bibliothèque coloniale a établie et qui est vraie. Les textes de Psichari indiquent que toutes les images n'ont pas été des clichés ni des poncifs. Toutes n'ont pas été le fruit d'une imagination débordante. Certaines de ces images sont le saisissement d'une culture à une période donnée. Elles sont des photographies.

Nombreuses sont les études qui ont été menées sur l'ère coloniale. Tous les domaines des sciences humaines et sociales disposent d'écrits permettant d'avoir un éclairage sur la question. En effet, les ouvrages d'historiens, de critiques littéraires, de géographes, d'ethnologues, d'anthropologues, de sociologues, de juristes et d'économistes contemporains reviennent sur la période coloniale et restituent les discours, les actions ainsi que les visions qui ont prévalu à cette époque. L'état actuel de la recherche montre que les discours sur l'Afrique ont abondé durant la période coloniale. Mais ces discours n'ont pas donné à voir une Afrique attrayante. En fait, ce continent apparaît même comme le mal aimé<sup>40</sup> de tous. Ces discours sont davantage basés sur la fiction, c'est-à-dire sur le roman colonial. Mais que doit-on trouver dans le roman colonial ? Qui doit l'écrire ? Ces questions sont importantes dans la réalisation du portrait qui sera fait de la colonie en général, de l'Afrique en particulier. L'ouvrage d'Eugène Pujarnisclé est l'un des textes de référence à cet effet. En fait, dans *Philoxène ou de la littérature coloniale*<sup>41</sup>, le théoricien ouvre son propos par une réflexion sur « l'objet » de la littérature coloniale. Il énonce que cet objet, multiple, est : la « sécurité » et la « prospérité » des colonies ; les « vérités » sur leurs réalités, sur les hommes (« indigènes » et coloniaux) et sur les mœurs. Ces ambitions font de la littérature coloniale « le reflet exact des données géographiques, sociales, psychologiques » de la colonie. Avec la lui, la littérature

---

<sup>38</sup> Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, passim.

<sup>39</sup> Sur ce point voir Emmanuel Sibeud, « Cultures coloniales et impériales. Du discours colonial aux transactions culturelles du quotidien », dans Singaravélou, (Pierre) et al., *Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013, p. 335-375.

<sup>40</sup> Voir Marie-Claire Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du Grand siècle*, Paris, PUPS, 2007, 285p, passim.

<sup>41</sup> Pujarnisclé, (Eugène), *Philoxène ou de la littérature coloniale*, présentation de Jean-Claude Blachère, avec la collaboration de Roger Little, Paris, L'Harmattan, 2010, 190p.

coloniale se voit aussi attribuer un rôle politique. Elle est appelée à être une propagande ou une contre-propagande pour lutter contre le discrédit qui pèse sur les colonies, le système et les hommes qui les administrent. Les questions sur la forme et les critères requis pour être un « écrivain colonial » sont alors reléguées au second rang. Sans être un essai littéraire, l'œuvre doit, pour ainsi dire, décrire et expliquer les mœurs coloniales, faire voir la psychologie et non se constituer en guide, encore moins en morale pratique à l'usage des coloniaux. L'importance de l'ouvrage de Pujarnisclé pour toute étude sur l'ère coloniale tient, entre autres, dans le fait que ce propos vaut également pour toutes les colonies. Son éradication des fantasmes sur l'Indochine sert d'exemple pour les autres terres conquises. A partir de différents critères, cet essai propose une définition de la « bonne littérature coloniale ». Le premier est la distinction entre littérature coloniale et exotisme. Tout comme Roland Lebel avant lui, Pujarnisclé voit dans le roman exotique une flatterie du goût dominant au détriment de la vérité. Les romans exotiques seraient aussi peu littéraires que coloniaux. Il affirme que l'écrivain « exotique » survole les réalités dans la mesure où il n'est que de passage dans la colonie. Or, la véracité du roman colonial est dans le fait que le colonial vit des réalités quotidiennes que l'écrivain exotique ne peut percevoir.

Toutefois, Pujarnisclé estime que la connaissance d'un pays n'est pas toujours en raison directe du temps qu'on y a passé. En d'autres termes, il peut y avoir de bons écrivains coloniaux qui, pourtant, n'avaient jamais foulé le sol d'une colonie ou qui n'y ont mis qu'un laps de temps. On citera, à titre illustratif, André Gide<sup>42</sup>, Pierre Mille<sup>43</sup>, Maurice Magre<sup>44</sup>. Car la littérature coloniale, rejetant le spectaculaire et l'extraordinaire, n'a pour seul but que la peinture réelle de la colonie. Elle doit ressortir les paysages communs, étant donné qu'ils constituent la voie d'accès à l'âme des habitants. Seul celui à qui tout ce qui se trouve dans le pays est familier et qui n'a rien perdu de son individualité sait voir et sentir en « indigène »<sup>45</sup>. Celui-là seul peut rendre la vérité de la colonie. En d'autres termes, on ne peut faire de la bonne littérature coloniale que si l'on pénètre le paysage et les âmes. L'écrivain colonial doit accepter la différence si ce n'est la rechercher. Le goût de la diversité, qui fait fuir toute contrainte et tout engagement, fonde l'esthétique de la littérature coloniale. Ni guide, ni littérature technique, cette littérature doit donc tenir compte du critère esthétique. Cela revient à dire que le documentaire ne rentre pas dans cette catégorie. Pour Pujarnisclé, les ouvrages qui abordent l'économie, l'anthropologie, la linguistique, l'histoire de la colonie ne doivent

---

<sup>42</sup> Gide, (André), *Voyage au Congo; suivi de Le retour du Tchad : carnets de route*, Paris,

<sup>43</sup> Mille, (Pierre), *Barnavaux aux colonies ; suivi d'Ecrits sur la littérature coloniale*, Paris,

<sup>44</sup> Magre, (Maurice), *A la poursuite de la sagesse*,

<sup>45</sup> Pujarnisclé, (Eugène ), *op. cit.*, p. XIII.

pas être perçus comme faisant partie de la littérature coloniale. L'importance que le théoricien accorde à la littérature coloniale tient de ce que, pour lui, la mise en valeur d'une colonie se fait aussi bien par l'exploitation de ses richesses naturelles que par celle de son esthétique. On retrouve ici les thèses de l'économiste Leroy-Beaulieu<sup>46</sup> qui estimait en 1881 que l'opinion des métropolitains pouvait favoriser le développement d'une colonie ou sa fin. Il pensait que leur opinion peut avoir une action heureuse ou néfaste sur son développement. Selon le théoricien, de toutes les propagandes, la plus efficace est celle qui passe par les arts et plus particulièrement par la littérature. Car, le public est un grand enfant qui réclame des images et pour qui les documents secs sont sans intérêt. Ce propos montre pourquoi l'imaginaire constitue ce que vise la littérature coloniale et ce sur quoi elle se fonde.

Pujarnisclle demande aux écrivains coloniaux de joindre le dire vrai à l'esthétique. Il affirmera : « Il va sans dire que la documentation ne suffit pas, et que, sans le talent littéraire, il n'est point de littérature coloniale<sup>47</sup> ». Il ajoute que « le souci de l'exactitude, la prudence dans les affirmations, l'esprit de soumission aux faits<sup>48</sup> » sont des critères qui établissent une concordance entre les deux modes de mise en valeur. En effet, le souci de l'exactitude dans la littérature correspondrait à l'"exactitude" des échantillons exposés. La prudence dans les affirmations aura pour équivalence la réalité des objets présentés. L'esprit de soumission aux faits se retrouvera au niveau de la présentation des objets dans leurs cadres naturels, habituels, tels qu'ils sont utilisés dans les colonies. Ce même esprit se retrouvera dans la juxtaposition de deux moments : l'avant et l'après l'arrivée des colons. Aussi faut-il que l'écrivain colonial s'appesantisse beaucoup plus sur la réalité morale que sur la réalité physique<sup>49</sup>. Au regard des recommandations de l'essayiste, on ne peut qu'être tenté de dire que l'écriture d'une œuvre coloniale se fait après coup. Car il préconise que l'écrivain laisse disparaître toute émotion avant d'écrire sur la colonie. Sur cette base, une œuvre peut remplir les critères requis par Pujarnisclle. L'écrivain doit tenir en bride son imagination et récuser toute bibliographie qui pourrait nourrir les poncifs, les idées toutes faites, les hallucinations, les distractions.

Pujarnisclle recommande que les personnages de la littérature coloniale soient le colonial et l'indigène. Le portrait du premier doit essentiellement être psychologique. L'analyse psychologique se fait à travers l'étude des signes, des actes, des paroles, des gestes et des expressions de la physionomie qui les traduisent. Car, « Sous les Tropiques, la nature morale

---

<sup>46</sup> Leroy-Beaulieu, (Paul), *De la colonisation chez les peuples modernes*,

<sup>47</sup> Pujarnisclle, (Eugène), *op. cit.*, p. 17.

<sup>48</sup> *Ibidem*.

<sup>49</sup> *Ibidem*.

revêt, comme la nature physique, des aspects originaux. Saisir et définir ces aspects sera la tâche capitale de l'écrivain colonial<sup>50</sup> ». Il préconise que la place de l'« indigène » dans la littérature coloniale soit proportionnelle au contact que ce dernier a avec le colonial/la colonisation, à son intégration et à son implication dans l'administration coloniale. Pujarniscle aborde aussi la question de la forme. Il estime qu'il faut exclure certaines œuvres de la littérature coloniale. Il s'agit notamment de celles qui sont destinées à des spécialistes ; de celles n'ayant pas un but artistique ; et de celles qui, tout en visant un but artistique, l'ont raté. Selon lui, l'écrivain colonial doit réprimer son envie d'étaler sa connaissance de la colonie. L'action doit occuper le premier rang. Il dira dans cet ordre d'idées : « La tâche de l'écrivain colonial consiste essentiellement à revêtir d'une forme européenne une matière non européenne<sup>51</sup> ». Ces recommandations ont-elles été suivies par ceux qui ont écrit sur l'Afrique subsaharienne ? Cette question se pose dans la mesure où les descriptions faites de l'Afrique, des Africains et des colons n'ont pas contribué à faire aimer les colonies françaises de cette partie du continent. On remarquera que la nature de l'Afrique équatoriale représente, dans l'imaginaire culturel français de l'ère coloniale, « une végétation de serre chaude et un paysage qui fait mal<sup>52</sup> ». Le portrait des populations, non plus, n'est pas gai. En effet, celles-ci sont souvent représentées comme des sauvages, des barbares, au sens péjoratif des termes. Monnier signale qu'excepté les quelques peintures caricaturales de chefs de villages qui en font des vieillards décrépits et vicieux, la majorité des images relative à l'Afrique se rapporte à la femme dont la disgrâce corporelle attire l'attention. Il ajoute que le climat occupe aussi place importante dans les descriptions à cause de sa nocivité. Il donne l'impression qu'il n'a pour seul but que la désintégration du « blanc ».

Le constat est que contrairement à la *découverte* de l'Amérique, l'Afrique n'était pas une *terra incognita* pour les Français au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, son image restait encore floue. Les limites de ce continent demeuraient mal dessinées. Mais c'était davantage l'intérieur qui renfermait, aux yeux des nations colonisatrices, de grands vides. Abondant dans ce sens, Yves Monnier affirmera que « Les paysages relevaient plus de la fantasmagorie que d'une composition pertinente de données climatiques, topographiques et botaniques<sup>53</sup> ». Les bêtes qui peuplent le continent sont alors présentées comme étant plus proches des monstres que des animaux exotiques. C'est aussi le cas des hommes, de leurs mœurs, de leurs activités

<sup>50</sup> Pujarniscle, (Eugène), *Philoxène ou de la littérature coloniale*, présentation de Jean-Claude Blachère, avec la collaboration de Roger Little, Paris, 2010, p. 55.

<sup>51</sup> *Ibidem*, p. 151.

<sup>52</sup> Monnier, (Yves), *L'Afrique dans l'imaginaire français (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2009, 304p.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p. 8.



et de leurs nations. Et pourtant de nombreux voyageurs, avant cette période de l'histoire, avaient déjà visité ce continent et en avaient rapporté de précieux renseignements. Mais ces données demeuraient inconnues jusque-là. Car, elles n'étaient pas assez partagées. Les récits de ces aventures n'étaient accessibles qu'à une frange de la population privilégiée<sup>54</sup>. Le début du XIX<sup>e</sup> siècle marque donc un tournant brusque dans la relation à l'Afrique et à ses populations. Une mystique du Progrès, devenant un culte sur le vieux continent, érige son système en idéal. L'"Europe" fera de sa science et de sa technique des conditions *sine qua none* au bonheur de l'humanité. Le regard porté sur l'Afrique devient alors scientifique. Cependant, quoi que désintéressée, la curiosité dont le continent "noir" fait l'objet est généralement prospective. Il se développera, par exemple, une passion anti-esclavagiste ayant pour mobiles des intérêts mercantiles. De même, la volonté d'évangélisation, quoi qu'arc-boutée sur de sincères certitudes, exclura toute forme d'acculturation et toute reconnaissance d'une foi en ce Dieu chez les Africains. Monnier parle d'« un humanisme militant nourri d'une foi indéfectible dans la mission civilisatrice des grandes nations industrialisées<sup>55</sup> ». C'est aussi la période durant laquelle le goût prononcé pour l'aventure et la découverte se développe sans grande considération pour l'Autre.

La bibliographie portant sur l'ère coloniale montre que la peinture de l'Afrique s'est faite par amplifications, amputations et transformations. Aventuriers, missionnaires, scientifiques, militaires, commerçants, écrivains et journalistes ont, chacun, une Afrique différente. « Tous à leur manière raconteront leur Afrique, Afrique qu'ils ont vécue parfois avec douleur, souvent avec plaisir, toujours avec passion<sup>56</sup> ». Pour l'aventurier, ce sont les dangers omniprésents qui constituent la carte d'identité du continent. On verra ainsi Trivier<sup>57</sup> s'appesantir sur la peur que l'étrangeté des animaux sauvages distille. Il évoquera la panthère d'Afrique qui, incomparable à sa congénère de l'Inde, « n'est pas moins fort à craindre<sup>58</sup> ». Il évoquera également « Les caïmans [qui] pullulent dans tous les cours d'eau [où] il est bon de ne jamais laisser pendre sa main hors de l'embarcation<sup>59</sup> ». Les dangers, exagérés, cristallisent l'attention de l'aventurier, tandis que le missionnaire regarde avec insistance les mœurs afin de juger du niveau de moralité et apporter "l'évangile". C'est dans cette perspective que

---

<sup>54</sup> Yves Monnier, *L'Afrique dans l'imaginaire français (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2009, p. 8.

<sup>55</sup> *Ibidem.*, p. 11

<sup>56</sup> *Ibidem.*, p. 12.

<sup>57</sup> Trivier, *Mon Voyage au Continent Noir. La Gironde en Afrique*, Paris, Firmin-Didot et Jean Rouam, 1891.

<sup>58</sup> Trivier cité par Yves Monnier, *op. cit.*, p. 45.

<sup>59</sup> *Ibidem.*, p. 46.

Monseigneur Augouard<sup>60</sup> écrira : « Voilà jusqu'où s'étend mon diocèse : Bandjos décrépits et cruels ; Bouzéros plus féroces encore ; Ndrys de la Pama couverts de plaies ; Banziris dépravés et doux ; Bagbas irréductibles, rois de la brousse<sup>61</sup> ».

Contrairement au missionnaire qui s'intéresse aux humains pour jauger le travail d'évangélisation qui sera le sien, le scientifique, lui, est attentif aux humains pour en tirer une classification. Il porte une attention particulière aux animaux, à la faune et à la flore. Son intérêt pour ces éléments est différent de celui de l'aventurier. Il s'agit, pour lui, d'en recueillir des échantillons pour le compte des musées tandis que l'aventurier les chasse ou les mentionne pour les sensations fortes que produit leur évocation. Si le commerçant ne cherche à voir que les produits susceptibles d'être commercialisés et pouvant lui permettre d'engranger d'énormes bénéfices en un laps de temps, l'écrivain est attiré par l'exotisme qui donnera lieu à une poésie. Le journaliste, pour sa part, s'attarde sur le sensationnel que seules les « choses vues » peuvent donner. Mais quelle que soit la position, la conclusion est la même : « Tout chez l'Africain appartient au règne du Mal, les traits de son visage, sa gestuelle, ses comportements, ses sentiments ; il porte en lui toutes les imperfections du monde et sa fiche d'identité n'est qu'un long catalogue de tares et des vices qui le discréditent de l'humanité<sup>62</sup> ». Monnier tire cette conclusion des textes qui ont servi à son étude. On comprend donc pourquoi l'image qui en ressort est déformée. Car, les projecteurs qui éclairent le modèle sont orientés. Le portrait que nous venons de présenter est celui établi par ceux qui ont séjourné en Afrique et qui comptent traduire uniquement ce qu'ils ont vu, vécu et/ou entendu. Il arrive aussi que la fiche d'identité soit remplie par un romancier qui n'y a jamais été. Dans ce cas, l'imagination remplace la présence effective sur les lieux. Une autre catégorie d'acteurs de la colonisation a joué un rôle important dans cette représentation de l'Autre : les concepteurs de l'idéologie et de la colonisation. Leur influence sur les mentalités est due à l'action politique, aux discours et aux théories 'occidentales'. Dans un ouvrage articulant colonisation et prospérité de l'Europe, Bouda Etemad<sup>63</sup> illustre que de 1880 à 1913, la population des territoires conquis par la France passe de 7 à 48 millions d'habitants. Par ailleurs le marché colonial, après un intermède d'environ un siècle, a repris sa croissance en remplissant la fonction de débouché des produits industriels métropolitains et

---

<sup>60</sup> De janvier 1878 au printemps 1921, il a exercé son service sacerdotal dans le bassin du Congo. En 1914, il publie ses souvenirs sous le titre *Trente-six années au Congo*. Douze ans plutôt, G. G. Beslier fera paraître sa biographie intitulée *L'apôtre du Congo*.

<sup>61</sup> Cité par Monnier, (Yves), *L'Afrique dans l'imaginaire français (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 2009. p. 52-53.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>63</sup> Bouda Etemad, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2005, passim.



d'approvisionnement en produits tropicaux. Au-delà des marges d'erreurs que certains déplorent dans les estimations de Jacques Marseille<sup>64</sup>, ses évaluations illustrent qu'en plus d'être le premier partenaire commercial à la veille de la crise des années 1930, l'empire est le premier actif financier extérieur de la France. Ces considérations servent à montrer ce que devait être la colonie selon les défenseurs de la colonisation.

Les observations qui précèdent amènent à formuler une problématique à trois niveaux : le contexte, l'esthétique et les réalités de l'ère des empires en général ; de l'Afrique équatoriale de la période coloniale en particulier. Comment le contexte d'énonciation se manifeste-t-il dans les écrits d'Ernest Psichari ? Quelle est la position de l'auteur vis-à-vis de cette société coloniale et des idéologies alors en vogue ? Comment le contexte déteint-il sur les portraits qui sont faits de lui ? Quels portraits ce contexte en fait ? D'un point de vue esthétique, la question est de savoir quelle est l'imagologie psicharienne de l'Afrique. Que représente l'Afrique dans l'œuvre de Psichari ? Quelle place lui accorde-t-il ? Quels procédés et matériaux utilise l'écrivain pour construire et donner à voir le monde colonial ? L'interrogation porte également sur les réalités coloniales dans la mesure où il ressort des écarts entre les documents relatifs à la gestion des colonies dont nous disposons aujourd'hui. Si la colonie a rempli la mission qui lui avait été assignée, pourquoi Psichari propose-t-il une autre vision ? Quelle est-elle ? Que reproche-t-il à l'organisation établie ?

Pour répondre aux interrogations de notre problématique de départ et prouver la validité de notre hypothèse de recherche, nous avons choisi l'histoire littéraire comme grille de lecture. Alain Vaillant<sup>65</sup> montre que l'histoire littéraire est une théorie littéraire qui permet d'analyser aussi bien l'histoire de la littérature et celle des civilisations que les identités nationales et leur processus de formation. Sous cet angle, cette théorie nous est bien utile à plus d'un titre. En effet, notre travail est appelé à mettre en exergue l'histoire de la littérature à travers la réception de l'œuvre d'Ernest Psichari. Il s'agit de montrer la situation, la place, le rôle et le statut de l'œuvre littéraire et de l'auteur dans la société de l'ère coloniale. C'est par la critique (aussi bien littéraire que journalistique) que nous comptons étudier cet aspect de l'histoire littéraire en ce qui concerne Psichari et ses œuvres. La théorie choisie permet également d'aborder l'histoire des civilisations. Dans notre cas, c'est par le biais du regard de l'autre et sur l'autre que cette histoire s'écrit et se donne à lire. L'imagologie, en tant que représentation de l'étranger, constitue à cet effet une entrée pertinente pour accéder à

---

<sup>64</sup> Marseilles, (Jacques), *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984, passim.

<sup>65</sup> Vaillant, (Alain), *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 2010, 400p.

l'histoire des civilisations. Cette entrée, non seulement donne accès à l'histoire de la civilisation regardante et de celle qui est regardée, mais elle dessine en même temps les identités nationales en conflit ou en contact. Ces identités sont données grâce à un processus de formation qui oscille entre la civilisation du sujet qui regarde et celle de l'étranger.

L'une des raisons qui nous ont amené à opter pour l'histoire littéraire est que celle-ci ouvre l'analyse d'une œuvre sur le contexte historique de son auteur. Ce qui montre comment l'œuvre s'inscrit dans l'histoire culturelle de son siècle. L'histoire littéraire est une théorie dont l'application amène à faire l'épistémologie de la littérature et de son histoire. En effet, elle rend possible la mise en œuvre d'un ensemble de démarches permettant l'élaboration d'un corpus de connaissances scientifiques sur la littérature. Elle permet aussi d'établir l'histoire de la critique littéraire. L'histoire littéraire favorise, par exemple, l'étude de la production des concepts littéraires à la lumière des événements historiques. Elle étudie à la fois les événements littéraires ayant impacté une œuvre particulière et les événements historiques ayant eu une influence sur une théorie littéraire. C'est un angle d'étude qui met en évidence les conditions et les modalités de production de la littérature et de l'histoire inscrites dans les œuvres littéraires. En outre, à travers elle, il est possible de suivre l'évolution de la valeur cognitive de la littérature au fil des siècles. Enfin, nous dirons que l'histoire littéraire prend en compte la communication littéraire dans son déploiement. En tant que théorie, elle est applicable sur le plan poétique, psychologique ou encore sociologique, sémiologique, historiciste. Sous ce dernier angle, lorsqu'elle est appliquée aux civilisations, l'histoire littéraire donne des vues historiques générales et des considérations sur les « génies » littéraires, les genres, l'esthétique et les cultures.

D'un point de vue psychologique, l'histoire littéraire procède à la manière d'une enquête biographique. Mais elle n'exclut pas l'esthétique. Car, « vouloir comprendre les processus d'écriture conduit assez naturellement à se tourner vers les mécanismes psychologiques dont les détails biographiques fournissent alors la clé<sup>66</sup> ». Ce fut le point de vue de Sainte-Beuve. Mais il convient de ne pas se limiter à la biographie. Car, il y a une part du moi écrivant dans toute œuvre littéraire. L'histoire littéraire est tournée aussi bien vers les contenus de civilisation et les problématiques collectives que vers les questions d'art et les déterminations individuelles. Il s'agit, en un mot, d'une articulation entre analyse littéraire et étude psychologique. C'est dans cette perspective que Sainte-Beuve dira :

---

<sup>66</sup> Vaillant, (Alain), *op. cit.* p. 69.

La littérature, la production littéraire, n'est point pour moi distincte, du moins séparable du reste de l'homme et de l'organisation ; je puis goûter une œuvre, mais il m'est difficile de la juger indépendamment de la connaissance de l'homme même ; et je dirais volontiers : *tel arbre, tel fruit*. L'étude littéraire me mène ainsi tout naturellement à l'étude morale<sup>67</sup>.

L'histoire littéraire s'avère donc opérationnelle pour établir un lien entre l'homme et l'œuvre. C'est par elle que nous sommes à même de lire l'inscription biographique de Psichari dans notre corpus. Elle permet de mettre en évidence la psychologie de l'auteur dans le roman ainsi que l'impact de la société sur lui. Un impact qu'il laisse transparaître dans ses textes.

Nourri de culture allemande et revendiquant l'héritage beuvien, Hyppolyte Taine estimera que la mission de l'histoire littéraire est de « retrouver la façon dont les hommes avaient senti et pensé il y a plusieurs siècles<sup>68</sup> ». Alain Vaillant indique que cette assertion stipule la nécessité de comprendre le présent qui permet de remonter vers le passé, d'une part. C'est dans cette perspective que Taine se posera la question de savoir pourquoi étudier la coquille si ce n'est pour se figurer l'animal. Car dans sa pensée, l'histoire littéraire est l'analyse d'une coquille qui permet de savoir quel animal vivant elle contenait. En fait, il affirme : « Sous la coquille, il y avait un animal, et, sous le document, il y avait un homme<sup>69</sup> ». D'autre part, le propos d'Hyppolyte Taine sous-entend qu'il est possible de passer des apparences extérieures de l'homme à son intériorité secrète. Car, « Il y a un homme intérieur caché sous l'homme extérieur, et le second ne fait que manifester le premier<sup>70</sup> ». En approfondissant sa pensée, Taine arrive à la conclusion selon laquelle il y aurait un système dans les sentiments et dans les idées humaines. Et celui-ci serait sous l'influence de trois forces primordiales que sont la "race", le milieu et le moment. Si cette triade est tournée en dérision de nos jours, nul ne peut ignorer son importance à l'époque qui nous intéresse. Mais il est à noter que cette « loi des dépendances mutuelles » n'efface pas la personnalité individuelle de l'écrivain. Bien au contraire. Elle permet d'établir le réseau de liens et d'échanges qui existent entre le système que forme tout artiste et le système social global. Cette conception de l'histoire littéraire nous intéresse parce qu'elle nous évite l'écueil d'une prise de position quant au devoir de mémoire au sujet du fait colonial. Nous estimons qu'une thèse de doctorat est un exercice académique et non une tribune pour une quelconque position à faire valoir. Il est donc question pour nous, dans ce travail, de voir comment Ernest Psichari

---

<sup>67</sup> Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. II, Paris, Calmann-Lévy, 3<sup>e</sup> éd., 1878, p. 15, cité par Alain Vaillant, *op. cit.*, p. 69.

<sup>68</sup> Taine, (Hyppolite), *Histoire de la littérature anglaise*, t. I, Paris, Hachette, 1863, p. III.

<sup>69</sup> Sainte-Beuve, *op. cit.*, p. IV.

<sup>70</sup> *Ibidem*, p. X.

a pensé et senti le fait colonial et l'altérité en son temps. A travers son regard, nous pouvons également discerner les positions et les discours de ses contemporains. Ainsi, nous aurons une certaine idée de ce qu'a été cette période de l'humanité, mais aussi qui fut Ernest Psichari.

L'histoire littéraire peut être appliquée sous l'angle sociologique. Pour Lanson, l'histoire littéraire a pour but « la description exacte de l'individualité littéraire » tandis que la sociologie ne s'intéresse qu'au général. Cependant, il reconnaît la socialité de la littérature au point de dire qu'il est impossible de méconnaître que toute œuvre littéraire est un phénomène social dans la mesure où il s'agit d'un acte social de l'individu. Il ajoutera : « Le caractère essentiel, fondamental de l'œuvre littéraire, c'est d'être la communication d'un individu et d'un public<sup>71</sup> ». C'est ici qu'entre en ligne de compte la notion d'horizon d'attente. En effet, Lanson pense une triade au centre de laquelle se situe le public avec, de côté et d'autre, l'auteur et l'œuvre. Le public est le destinataire de l'œuvre et ses attentes, réelles ou idéalisées, déterminent le travail de l'écrivain. Ce qui aboutit à « l'esthétique de la réception », telle que conçue par Hans Robert Jauss. Ce dernier conclura : « Dans un livre, il y a toujours deux hommes : l'auteur – et chacun le sait –, mais aussi le lecteur, un lecteur qui, sauf des cas exceptionnels, n'est pas un individu, mais un être collectif, un public ; et cela on s'en avise moins aisément<sup>72</sup> ». Pour Jauss l'œuvre littéraire ne joue pas seulement le rôle d'intermédiaire entre l'écrivain et le public. Elle n'est pas uniquement un trait d'union entre eux. Elle porte aussi la pensée de l'écrivain au public alors même qu'elle est déjà marquée par lui. L'étude de l'esthétique de la réception nécessite une prise en compte totale de la relation texte/public. Cette relation étant dialogique, il est important de la concevoir comme un processus historique marqué par des réalités sociales concrètes. Il faut donc y inclure des données sociohistoriques. Il s'agira alors de démontrer que l'horizon d'attente, s'il est atteint, contribue à modifier le monde à partir du changement de point de vue des lecteurs ou du public. Pour définir l'esthétique de la réception, Jauss avance que :

le critique qui juge une publication nouvelle, l'écrivain qui conçoit son œuvre en fonction du modèle – positif ou négatif — d'une œuvre antérieure, l'historien de la littérature qui replace une œuvre dans le temps et la tradition dont elle est issue et qui l'interprète historiquement : tous sont aussi et d'abord des lecteurs<sup>73</sup>.

---

<sup>71</sup> Lanson, (Gustave), « L'histoire littéraire et la sociologie », dans *Revue de métaphysique et de morale*, (p. 621-642) cité par Alain Vaillant, *op. cit.*, p. 82.

<sup>72</sup> Jauss, (Hans-Robert) cité par Vaillant, (Alain), *op. cit.*, p. 82.

<sup>73</sup> *Ibidem*, p. 196.

La pensée jaussienne pose le postulat selon lequel l'auteur et le lecteur seraient inséparables. Au lieu de les opposer comme on a tendance à le faire, il conviendrait plutôt de les considérer dans une relation dynamique de réception active de la littérature. Les points de vue de Lanson et de Jauss nous sont utiles pour établir une relation entre le contexte et l'œuvre, d'une part. D'autre part pour justifier l'interrogation de la réception de l'œuvre de Psichari en fonction des différents contextes.

Si nous avons conçu notre cadre théorique essentiellement avec l'ouvrage d'Alain Vaillant, c'est parce que celui-ci fournit une vision d'ensemble de l'histoire littéraire. La réflexion moderne sur la littérature est née de la Révolution française et a été entretenue par les prolongements de cette dernière. Pourtant Alain Vaillant signale qu'au moment où il publie son ouvrage, « en France, il n'existe pas et il n'a jamais existé d'ouvrage synthétique présentant les principes et les méthodes de l'histoire littéraire<sup>74</sup> ». Toutefois, le critique théoricien nuance ce constat en signalant les *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire* de Gustave Lanson, le *Qu'est-ce que la littérature ?* de Clément Moison et *L'Histoire littéraire* de Jean Rohou. L'ouvrage de Lanson, réédité par Henri Peyre chez Hachette en 1965, pêche par sa structure qui ne permet pas de saisir une pensée d'ensemble ni une théorie construite. Car, il « n'est qu'un recueil d'articles ou de conférences<sup>75</sup> ». Le reproche que Vaillant fait au deuxième titre cité est le fait qu'il constitue, à ses yeux, moins un travail à visée proprement historique qu'une application systémique à la sociologie littéraire. Quant au dernier, il dira qu'à cause de son format, il ne s'agit que d'un « survol, d'ailleurs suggestif, des divers problèmes de l'histoire littéraire, non d'un manuel ou d'un traité général<sup>76</sup> ». Les différents ouvrages qui ont précédé la publication de l'essai de Vaillant ont donc des failles. En outre, leur date de publication n'est pas pour une réactualisation des savoirs alors que son ouvrage est plus récent. Par ailleurs, il permet au chercheur de prendre la mesure des difficultés épistémologiques du champ disciplinaire. Enfin, il donne une démarche apte à initier aux diverses méthodologies qui en constituent le tissu et permet de maîtriser les techniques et les instruments concrets pour un travail historique. La maîtrise de cette grille de lecture permet de savoir ce que l'on doit chercher, comment on doit le faire et dans quel but. Vaillant démontre que l'histoire littéraire n'est pas « La prose de Monsieur Jourdain ». C'est-à-dire qu'il est impossible de la pratiquer convenablement sans un sérieux travail préalable.

---

<sup>74</sup> Vaillant, (Alain) *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 9.

<sup>75</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>76</sup> *Ibidem*.

Dans l'ouvrage de Vaillant, l'histoire littéraire est abordée à la fois comme discipline et comme théorie. Aussi, l'ouvrage se pose-t-il comme traité, manuel et essai. En tant que traité, il fait le bilan de la théorie en même temps qu'il met en exergue les problèmes et les apories de l'histoire littéraire au cours des siècles. Le but étant d'éviter les impasses afin d'aboutir à des concepts explicites et clairement définis. En tant que manuel, l'ouvrage effectue un incessant va-et-vient entre la théorie et la méthode. Il passe en revue les difficultés d'application et suggère des solutions précises. En tant qu'essai, il s'agit d'une vision personnelle de l'histoire littéraire. Alain Vaillant déclare dans cette perspective que les effets de lecture permettent de construire la poétique spécifique à un auteur. Il déclare :

l'histoire de la littérature, de ses origines à nos jours, se répartit de part et d'autre d'une césure capitale : à une production littéraire reposant encore sur le modèle discursif et rhétorique hérité de la tradition antique succède, autour des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la culture moderne du texte, d'où découle une esthétique nouvelle fondée sur les effets de lecture<sup>77</sup>.

Dans notre cas, les effets de lecture permettent d'analyser l'imagologie psycharienne de l'Afrique. Mais l'imagologie n'est pas le seul domaine pertinent pour l'application de la théorie. L'histoire littéraire a aussi une signification politique car ses orientations méthodologiques reflètent ou dissimulent des enjeux idéologiques. C'est dans cette optique que Terry Eagleton dira que toute représentation du fait littéraire, quoique détachée du contexte social et esthétisée, est par essence politique. Car la représentation peut être imitation, invention ou subversion d'une société. Or, quelle que soit la conception, il y a prise de position. En fait, « l'histoire de la théorie littéraire moderne fait partie de l'histoire politique et idéologique de notre époque<sup>78</sup> ». La littérature est politique dans la mesure où elle constitue un moyen permettant de prendre position sur l'ensemble des problèmes sociaux et intellectuels qui relèvent du politique. Elle est donc un discours sur le monde. Ce propos nous aide à recadrer notre recherche mais aussi à la contextualiser. Il ne s'agit pas uniquement d'inscrire le roman de Psychari dans la société française en tant qu'œuvre produite par un français à une période précise. Il est également question de prendre en compte le contexte de la colonie: celui des territoires réels et celui des territoires diégétiques.

Nous avons articulé notre travail en trois parties de trois chapitres chacune. La première partie est une contextualisation de l'homme et de l'œuvre. Il s'agira de voir, dans un premier

---

<sup>77</sup> Vaillant, (Alain), *op. cit.* p. 17.

<sup>78</sup> Eagleton, (Terry), *Critique et théorie littéraires. Une introduction*, traduit de l'anglais par Maryse Souchard avec la collaboration de Jean-François Labouverie, Paris, PUF, 1994, p. 191.

temps, la position de Psichari face à son contexte ; d'un point de vue idéologique, social et culturel. Y sera également abordé le regard qui est porté sur l'Autre et sur l'Ailleurs. Dans le deuxième chapitre, nous retracerons les différents portraits que la critique a dressés de cet écrivain. Dans le troisième, nous suivrons l'évolution de la réception de Psichari. Nous scinderons cette évolution en trois temps. Le premier allant de la publication de *TSS* à la veille de la Grande Guerre. Le deuxième va de 1914 aux années 1940. Le dernier couvre le XXI<sup>e</sup> siècle. L'imagologie psicharienne de l'Afrique constituera le fil conducteur de la deuxième partie. Il sera question de voir à travers la nature, les corps et le temps, la conception du continent chez Psichari. Le deuxième chapitre de cette partie servira à montrer la transformation de son expédition en une aventure. Pour ce faire, nous nous attarderons sur les mobiles de l'aventure, sur le rôle qu'y joue l'Afrique et la leçon qu'il en tire. Dans le dernier chapitre de cette articulation, nous parlerons des mondes qui jaillissent de cette aventure. Mais nous illustrerons que cette romance craquèle au fil des pages et finit par se briser. Aussi, dans la dernière partie sera-t-il question de la détérioration des images, de la critique de la gouvernance. Enfin, nous verrons la vision de la colonie que propose Ernest Psichari.

**PREMIERE PARTIE**  
**L'HOMME ET L'ŒUVRE : CONTEXTUALISATION**



La contextualisation est ici définie comme le processus par lequel le chercheur tente d'établir la pertinence d'une mise en relation entre un texte et un autre (ou plusieurs autres) d'une part ; et celle de leur regroupement au sein d'un corpus d'autre part<sup>79</sup>. Dans un essai portant sur le sujet, Maingueneau<sup>80</sup> montre que contextualiser une œuvre consiste à la lier à ce qui l'a rendue possible. Il s'agit de penser son apparition en un temps et en un lieu déterminés. A partir de cet ouvrage, nous pouvons soutenir que la contextualisation d'une œuvre amène à faire de l'histoire littéraire et à illustrer que l'œuvre exprime son temps ; qu'elle en est représentative. En effet, une œuvre est influencée par son temps, par les événements qui y ont lieu. Il s'agit donc, pour le chercheur, de faire communiquer le dit avec le dire et ne pas les dissocier. Le texte est alors traité comme un document sur l'esprit et les mœurs de la société dont il est l'expression. La mise en contexte pourrait, sous cet angle, permettre de « reconstituer à partir de ce que disent ces documents – et parfois à demi-mot – le passé dont ils émanent et qui s'est évanoui maintenant loin derrière eux<sup>81</sup> ». A la lumière de cette assertion le texte peut être « traité comme le langage d'une voix maintenant réduite au silence<sup>82</sup> ». Mais cette approche efface toute présence de l'auteur. Une lecture faite à partir de l'histoire littéraire permet de prendre en compte l'auteur. Car, ce dernier est représentatif de son temps et de son groupe. En lui se réconcilient l'individuel et le collectif. Cette approche ouvre l'œuvre littéraire aussi bien sur l'individualité que sur le siècle et la société.

Cette partie de notre travail consistera donc à mettre en relation l'œuvre et la société sans quitter la conscience de l'auteur. Le but étant, pour nous, de faire une analyse comparative entre la subjectivité de l'auteur et l'universalité de son époque. Il s'agira d'une interprétation des textes littéraires sur la base des archives et des écrits d'historiens. Cette approche étant une continuité de l'esthétique romantique, nous aborderons les textes comme une totalité qui dit la nature, le réel, à un moment donné de l'histoire. Les textes sont considérés comme une vision du monde qui donne accès à la mentalité collective. Nous structurerons cette partie en trois articulations. Il s'agira du contexte d'émergence de l'homme et de l'œuvre, de la réception de l'œuvre et du lien entre l'auteur et son œuvre.

---

<sup>79</sup> Voir Capt, (Vincent), Jacquin, (Jérôme) et Micheli, (Raphaël), dans « Les sphères de contextualisation. Réflexion méthodologique sur les passages de texte à texte(s) et la constitution des corpus ». <http://corpus.revues.org/index1685.html>.

<sup>80</sup> Maingueneau, (Dominique), *Le contexte littéraire de l'œuvre. Enonciation, écrivain, société*, Paris, DUNOD, 1993, 198p.

<sup>81</sup> Foucault, (Michel), *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 2008, p. 14.

<sup>82</sup> *Ibidem*.

## CHAPITRE I :

### CONTEXTE D'EMERGENCE DE L'HOMME ET DE L'ŒUVRE

L'une des difficultés<sup>83</sup> que pose une étude sur Ernest Psichari réside dans sa situation historique. Au regard du débat d'écoles, il n'est pas facile de dire qu'il est vingtiémiste encore moins dix-neuviémiste. Car, sa vie est liée à ces deux siècles. En effet, il naît en novembre 1883 et décède en août 1914. Son appartenance au dix-neuvième siècle peut être vérifiée tout comme elle peut aussi l'être pour le vingtième. L'historien Patrick Marot<sup>84</sup> soutient qu'il y a différentes périodisations pour le XIX<sup>e</sup>. L'une couvrirait l'intervalle 1800-1900, tandis que l'autre s'étalerait de 1795 à 1912. Mais la première lui semble plus pertinente parce qu'elle va de la naissance du roman et de la poésie moderne à leur contestation radical alors que l'autre périodisation partirait du XVIII<sup>e</sup> siècle. La première est rythmée par le renouvellement de fond des esthétiques. Cette périodisation amène à comprendre les mutations majeures opérées au XIX<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne la définition du statut de l'œuvre et de l'écrivain, la détermination du sujet, l'espace théorique de la représentation.

« Il nous a semblé, dit Tadié, qu'on avait trop interrogé le XIX<sup>e</sup> siècle en fonction de la chronologie linéaire, ou au nom d'écoles (romantique, réaliste) ou encore par générations<sup>85</sup> ». Les grands thèmes abordés comme marquant le XIX<sup>e</sup> siècle forment des problématiques qui relèvent de l'analyse du contenu. Mais la question de savoir dans quelle mesure le siècle est celui où s'affirme l'individu en réaction contre une évolution économique et sociale qui le dépassent ou l'écrasent n'a pas encore trouvé un grand intérêt. Or la place qu'occupe cette question dans l'œuvre de Psichari illustre son appartenance à ce siècle tandis que l'analyse de Marot nous amène à le situer entre les deux. Ces deux siècles se distinguent l'un de l'autre sur le plan idéologique, politique, économique, social, culturel. Ces distinctions sont aussi perceptibles au niveau de la connaissance de l'autre et de l'Ailleurs. Ce premier chapitre de notre étude consistera en la mise en relation des idéologies ambiantes, de la société et de la culture, de la connaissance de l'autre et de l'ailleurs avec l'auteur et son œuvre. Ces analyses permettront, peut-être, de mieux situer historiquement Ernest Psichari.

---

<sup>83</sup> Cela participe en même temps à la justification de notre choix. En effet, si travailler sur Psichari nous amène à faire des recherches sur deux siècles, cette étude se nourrit amplement des deux. En outre, cela permet de suivre l'évolution de la société, de la politique, de la science voire de la culture. Des évolutions qui trouvent écho dans la vie de l'auteur et dans son œuvre comme nous le verrons plus loin.

<sup>84</sup> Marot, (Patrick), *Histoire de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001, passim.

<sup>85</sup> Tadié, (Jean-Yves), *Introduction à la vie littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, DUNOD, 1998, passim.

### I.1.1. DES IDEOLOGIES

Forgé par Destutt de Tracy en 1796<sup>86</sup>, le terme idéologie désignait l'étude des idées, de leur caractère, de leur origine et de leurs lois, ainsi que leurs rapports avec les signes qui les expriment. Dans la lancée de l'esprit des Lumières, les idéologues tentèrent d'instaurer une science des idées dont l'objectif était de dissiper les mythes et l'obscurantisme. Ils voulaient, dans la lignée du sensualisme de Condillac qui cherchait déjà l'origine des idées, faire une analyse scientifique de la pensée. Leur méthode sera considérée comme un système de pensée cohérent et délié des conditions historiques. Cette structuration des connaissances sera valable tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et à la première décennie du XX<sup>e</sup>. Elle se maintiendra grâce à la Révolution industrielle et au déploiement de la pensée scientifique. Cette historiographie donne à croire que le concept est investi objectivement. Pourtant Marx démontre que l'idéologie n'est pas neutre. Elle est un système d'opinions servant les intérêts des classes sociales. Elle est un système d'idées et de jugements explicite organisé dont le but est de décrire, d'expliquer, d'interpréter ou de justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité. S'inspirant des valeurs existantes, elle propose une orientation précise à l'action politique.

Jean Baechler<sup>87</sup> abonde dans ce sens en ajoutant que l'idéologie est l'ensemble des représentations mentales qui apparaissent dès lors que les hommes nouent des liens ou des associations entre eux. Ces représentations forment, quant à elles, un ensemble d'états de la conscience et sont liées à l'action politique. Raymond Boudon<sup>88</sup> précise que les idéologies sont un fait de passion, de fanatisme, de distorsions perceptives produites par l'intérêt ou les conflits entre groupes. Elles « sont promulguées et endossées avec des accents fortement affectifs. Elles requièrent une adhésion complète de la part de ceux qui y souscrivent<sup>89</sup> ». De ce qui précède, il ressort que l'idéologie est sous-tendue par l'affect qui distord la perception pour un intérêt quelconque. Pour répondre à la question du comment elle opère, nous nous tournons vers Ricœur. Car il montre que l'idéologie agit par distorsion, justification et par intégration. Il affirme : « Lorsqu'on examine les idées reçues qui flottent dans l'air du temps et dont certaines ont une influence politique et/ou sociale redoutable, l'on s'aperçoit facilement qu'elles proviennent souvent des théories authentiquement scientifiques<sup>90</sup> ». Mais leur développement s'écarte de la rigueur scientifique par la suite. Les constats amènent à voir quatre idéologies dont le saint-simonisme, le positivisme, le nationalisme et le colonialisme.

<sup>86</sup> Labica, (Georges ), Bensussan, (Gérard), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, puf, 1985, 2<sup>e</sup> éd., [1982].

<sup>87</sup> Baechler, (Jean), *La nature humaine*, Paris, L'Harmattan, 2009, passim.

<sup>88</sup> Boudon, (Raymond), *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1992, [1986], 330p, p. V.

<sup>89</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>90</sup> Ricœur, (Paul), *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997, p. III.

## La pensée psycharienne : entre le saint-simonisme et le positivisme

L'objectif premier de l'idéologie saint-simonienne réside dans la fondation d'une société stable et prospère, juste et adaptée aux exigences de l'État, de la civilisation et aux intérêts du plus grand nombre possible de ses membres. Saint-Simon concevra qu'après la débâcle théologique et papale, il ne reste qu'une seule autorité : celle de la science<sup>91</sup>. L'idéologie qu'il formalise stipule que la production des choses utiles (biens, savoirs et connaissances) est le seul but raisonnable et positif que les politiques doivent viser. Or ce n'est pas le cas du gouvernement qui nuit toujours à l'industrie quand il s'en mêle. Il propose alors que les gouvernements usent de leur autorité uniquement pour préserver l'industrie de toute espèce de troubles et de contrariétés. Les producteurs de choses utiles doivent bénéficier de la protection des autorités car ils seraient utiles dans la société. Étant les seuls hommes utiles, ils doivent couvrir et régler la marche de la société. Le droit de vote doit leur être spécifique, étant les seuls à payer l'impôt<sup>92</sup>. D'où la défense des idées qui tendent à susciter l'adhésion à la productivité chez chacun et à respecter la production d'autrui. Or plébisciter cette idéologie revient à soutenir que pour le bon fonctionnement de la société, l'espèce humaine doit avoir un but et des intérêts communs ; et que chaque Homme doit se considérer comme engagé dans un organisme de production. Cela sous-entend aussi que le respect de l'Homme est conditionné par sa productivité. Cette idéologie pose d'autres postulats parmi lesquels ceux relatifs à la connaissance et à la construction de l'être par le biais des sensations.

La pensée saint-simonienne est effective dans l'œuvre de Psychari à travers la connaissance et la construction de l'être. Celles-ci commencent par les sensations. Chez Psychari, les impressions et les sensations occupent une place prépondérante dans la constitution du sujet et dans son devenir. Elles jouent un rôle capital dans sa façon et sa capacité d'agir. Les sensations sont comme des points de focalisation qui permettent au narrateur de Psychari de faire voir et de faire comprendre les choses. C'est également par elles que le narrateur fait avancer le récit. On remarquera d'ailleurs que les premiers mots de *TSS* sont les suivants : « Je dois confesser que pendant le temps que je passai en Afrique, le désordre de mes sensations fut extrême<sup>93</sup> ». Ces sensations sont aussi bien de l'ordre de l'*extéroception* que de l'*intéroception*, voire de la *proprioception*. En effet, les sensations qui traversent le narrateur sont tant bien du domaine des modalités sensorielles que des stimuli mécaniques et chimiques. On notera à cet effet que les premières descriptions de la région de

---

<sup>91</sup> Istace-Yacine, (Jean-Luc), *La question sociale chez Saint-Simon*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 31.

<sup>92</sup> *Ibidem*.

<sup>93</sup> Psychari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 1.

Matadi sont faites par le biais de la vision. Le narrateur parle, en effet, de « l'immensité du fleuve, où stagnent, dans l'or du couchant, des îles roses<sup>94</sup> ». Le récit donne à voir au premier rang l'élément naturel des lieux. Ce qui permet d'affirmer que la forêt est partout présente.

A la troisième page, l'auteur écrit : « Vers le sud, on constate une forte colline dénudée et rocheuse ». Cette description n'est pas fortuite quand on se réfère à l'idéologie saint-simonienne. Car ce qui est mis en exergue, c'est l'obstacle naturel qu'est la montagne. L'élément naturel constitue le symbole de l'adversité. La nature s'oppose à l'utile parce qu'elle empêche de rendre utile ce qui est naturel. La pensée saint-simonienne préconise que l'Homme prenne le dessus sur la nature pour devenir utile. Il est demandé à l'individu de rendre la nature productive, de l'appriivoiser. Psychari n'en fera pas moins. La suite du récit donne à voir une application de cette idéologie. Le narrateur confie : « Bien que la pente soit rude et qu'un orage prochain rende la chaleur excessive, on consent volontiers à l'ascension de cette colline pour le plaisir de dominer l'écrasante et perpétuelle forêt vierge qu'on avait subie pendant de longues heures<sup>95</sup> ». Cette emprise sur la nature doit déboucher sur la production concrète de biens et de connaissances utiles. La domination de la forêt se traduira par l'exploitation des ressources naturelles. Il est vrai que la découverte de nouveaux horizons débute généralement par la vue dans la mesure où la géographie est le premier point qui localise un lieu. Cependant, pour l'idéologie saint-simonienne, le regard promené sur la nature doit être orienté par la recherche de ce qu'elle peut avoir d'utile. A partir du propos d'Ernest Psychari, il est possible de dire que la connaissance de la géographie africaine a été tissée sur la base de la perception des lieux. Or, dans toute perception, il y a intervention de l'idéologie.

La deuxième sensation que fait intervenir le narrateur est auditive. Après le regard, c'est par l'ouïe que l'auteur rend compte des territoires qu'il traverse. Or la sensation auditive est une représentation mentale de l'environnement sonore immédiat. En outre, elle découle de l'interprétation qu'en fait le sujet entendant. Cette interprétation étant, quant à elle, fonction du vécu du sujet et de l'attention qu'il prête aux signaux perçus. Dans *TSS*, la sensation auditive est à l'opposé de tout bruit. En d'autres termes, les forêts que découvre le narrateur sont muettes. La perception auditive ne permettant de faire aucun lien entre les sensations et l'arrière-plan culturel du narrateur, ce dernier conclut que le Haut-Logone est une terre de mutisme. Sous un certain angle, ce silence peut être compris comme le symbole de l'absence de travail productif. Il s'agirait d'une terre que l'intelligence et la force humaines n'ont pas

---

<sup>94</sup> Psychari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 2.

<sup>95</sup> *Ibidem*, p. 3.

encore domptée. Il affirmera dans cette perspective : « C'est le silence de l'Afrique. Il semble une grande attitude de néant<sup>96</sup> ». Le terme néant peut-il être synonyme de "rien" dans ce contexte ? Il nous semble que non. Le néant dont parle le narrateur est le vide créé ou indiqué par l'absence de quelque chose qui devrait être là. Il souligne d'ailleurs que ce silence produit sur le sujet « l'hébétude qui suivrait une grande fatigue amoureuse<sup>97</sup> ». La description des lieux fait ressortir une grande désolation. Il est fait mention de paysages de mort<sup>98</sup>, d'un « pays du sommeil où rien d'humain ne vibre<sup>99</sup> ».

Les sensations intéroceptives sont ici conséquentes de l'extéroception du personnage. Ce dernier, en effet, fait état des sensations mécaniques et chimiques découlant de l'influence des lieux sur lui. Du point de vue mécanique, il ressent une température anormale qui suscite des inquiétudes nouvelles<sup>100</sup>. Des distensions et des pressions lui feront percevoir des ondulations grises dans le lointain. Il en découle, sur le plan chimique, des modifications dans le comportement. Il n'a pas conscience de la perception. Mais il y a, et pourtant, une perception susceptible de modifier le comportement. Psichari notera à cet effet que le Français qui s'établit au Congo « perd vite le respect de lui-même, la volonté de conserver intacte sa personnalité, le désir enfin de ne pas émousser en lui-même cette synergie de sentiments complexes et supérieurs qui font de lui le produit évolué d'une civilisation séculaire et raffinée<sup>101</sup> ». Cette systématisation de la société amène à poser l'Africain et sa société comme étant le maillon qui relie la civilisation à l'état de nature. L'idéologie saint-simonienne insiste sur la rentabilisation des capitaux humain et naturel ainsi que sur l'évolution de l'esprit humain et de la société. Or, les lumières du "noir" ne correspondent pas à ce que l'auteur établit comme vérité. Les habitants seraient encore au stade théologique. Une étape qui ne rentabilise pas le capital humain, encore moins le capital naturel. On peut affirmer que le propos de Psichari est imprégné de l'idéologie saint-simonienne dans la mesure où il tend à démontrer que la connaissance de l'Homme et du monde passe par les sensations. Une lecture attentive indique la présence d'une autre idéologie dans la construction de la connaissance du monde chez Psichari. Une idéologie qui semble être aux antipodes de ce qui est soutenu par le saint-simonisme. Il s'agit notamment du positivisme d'Auguste Comte.

---

<sup>96</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 4.

<sup>97</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 6.

<sup>99</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 27.

<sup>100</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 6.

<sup>101</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 29.

Les lois comtiennes établissent des relations hiérarchisées entre les pôles interne et externe à l'Homme. Elles stipulent que ce qui est interne à celui-ci doit être soumis à ce qui lui est externe. Aussi, l'Homme est-il soumis au monde. En d'autres termes, la représentation est dépendante de la perception et comme les images intérieures le sont de celles de l'extérieure. Par ailleurs, cette idéologie préconise la prépondérance de l'image normale face à toute autre représentation. Car seule apte à régler les produits de l'intuition. Ces lois sont recontextualisées avec Psichari. En effet, chez cet écrivain, l'être humain est infiniment petit devant le monde. Les lois de la nature l'emportent sur lui. Par sa beauté ou par sa désolation, la terre d'Afrique, première véritable expérience au/du monde du narrateur, lui révèle sa petitesse par son unique et sa *romantique* beauté<sup>102</sup>. Il confie : « On pense à Wagner devant ces paysages de brousse mystérieux et désolés<sup>103</sup> ». Ce qui traduit la soumission de l'Homme à la nature est ce mystère qui enveloppe celle-ci. Le narrateur parle de paysages mystérieux. Cet adjectif indique l'impuissance de l'Homme face à la nature. Dans une lettre datée du 10 septembre 1906, il écrit : « [...] je n'ai encore rien vu et j'ai déjà la tête pleine d'images curieuses, de sensations imprévues dont je n'entreprends même la description car tout cela bouillonne un peu trop<sup>104</sup> ». Ce passage montre que pour Ernest Psichari, l'Homme ne saurait rendre avec exactitude le monde qui l'entoure. Malgré ces tentatives et son désir de dire le monde, il échappe toujours à sa saisie. Si la petitesse de l'Homme face à la nature semble être un point qui oppose les deux idéologies (saint-simonisme et positivisme) et qui fait naître une contradiction dans la pensée de Psichari, il est à noter que l'importance qu'elles accordent au "Progrès" les rapprochent. Saint-Simon parle d'utilité là où Comte se réfère à la modernité. Comte avait le souci de concilier la modernité industrielle et scientifique et la reproduction culturelle. Cette pensée est présente chez Psichari.

Une interprétation des textes épistolaires de Psichari amène à dire qu'il épouse la pensée positiviste. Il adhère à l'idée selon laquelle l'humanité suit une évolution positive. Mais cette évolution n'est pas et ne doit pas être un frein à la civilisation. L'évolution de l'humanité est manifeste dans la modernité industrielle et scientifique qui fait des sociétés qui en disposent des sociétés évoluées. Mais cette modernité n'est pas synonyme d'effacement de la culture. Cependant, cette modernité n'est pas effective chez tous les peuples. Il se dégage une ligne de démarcation qui met, d'un côté les évolués et, de l'autre, ceux qui ne le sont pas. C'est dans cette optique qu'on lira ces lignes de Psichari à sa mère : « Je suis toujours à Saint-Louis et

---

<sup>102</sup> Psichari, (Ernest), *LDC.*, op. cit., p. 56. C'est l'auteur qui souligne le terme romantique.

<sup>103</sup> *Ibidem.*, p. 56.

<sup>104</sup> *Ibidem.*, p. 53.



pour quelque temps encore. [...] C'est le point de passage obligé de ceux qui vont au Soudan, au Sahara, en Mauritanie, au Tchad et de ceux qui en reviennent<sup>105</sup> ». Ces lignes montrent qu'il y a une réconciliation entre la modernité (occidentale) et la tradition (identité africaine). Car, Saint-Louis est le symbole de l'exportation de la civilisation française en Afrique. La transformation de Ndar en Saint-Louis illustre ce processus de conversion de la nature africaine en civilisation. Cette ville est donc un trait d'union séparant et réunissant la modernité venue d'Europe et la tradition africaine qui subsiste au-delà de la ville. Le fait que Psichari n'accorde pas une très grande importance à cette ville peut alors signifier une prise de distance avec l'idéologie comtienne. On peut y voir un rejet de certains points développés par l'idéologie positiviste. Mais il retient d'autres aspects de cette idéologie. C'est le cas du « Nous » tel que conçu par Comte à travers son programme moral.

La morale occupe une place si importante dans la pensée d'Auguste Comte qu'il en fait un programme pour une action collective. Elle n'est pas une affaire individuelle mais collective. Il ne s'agit pas seulement d'une morale qui ferait le *distinguo* entre le bien et le mal. Elle est davantage une éthique qu'un ensemble de règles civiques. Et l'éthique ne doit pas être facultative mais un devoir collectif qui amène à être contre la recherche des intérêts individuels et personnels. Par conséquent, le privé doit s'effacer devant le public. Par là, on comprend que l'homme n'a de sens que parce qu'il s'insère dans l'humanité. C'est par la construction du *Nous* que cette éthique se réalise. Mais Comte reconnaît qu'il existe une catégorie d'hommes qui ont naturellement cette éthique. C'est le cas du peuple, des prolétaires qui sont, à ses yeux, des êtres de désir et d'instinct dont il exalte l'innocence et la disponibilité. Sur ce plan, on peut affirmer que la pensée positiviste est présente chez Psichari. Il retrouve les caractéristiques que Comte attribue au peuple chez certaines populations "indigènes". Il écrit : « On ne se lasse pas de les regarder, d'observer leurs mœurs et leur esprit. [...] j'aime vivre avec ces hommes [...] nomades et libres, ayant des manières d'aristocrates, si distingués et si fins d'esprit<sup>106</sup> ». Son désir étant d'atteindre ce *Nous*, il consacre une grande partie de son temps à les observer. Mais il le cherche aussi dans sa société d'origine. Il confiera que le grand idéal des soldats (dont il fait partie) surgit à chacun de leurs pas ; et chacun de leurs pas les conduit un peu vers leur ciel<sup>107</sup>. Ce ciel serait le Grand-Être qui est aussi le « Nous ». Mais il n'y a pas d'accomplissement du *Nous* universel. Car, il est régional. Il appartient à une culture bien spécifique. Aussi, le nationalisme éclot-il.

---

<sup>105</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, op. cit., p. 84.

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 70-71.

<sup>107</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 228.



## Le nationalisme psycharien

Pour Denis Monière<sup>108</sup>, il existe deux types de nationalisme : l'un, dit "classique", l'autre porté sur les objectifs. Le premier, basé sur les critères d'appartenance, fait la distinction entre le nationalisme civique ou politique et le nationalisme ethnique ou culturel. Le second, quant à lui, s'articule autour des objectifs tels que la domination, la libération, la conservation et la revendication. En tant qu'idéologie, il sous-entend une doctrine qui revendique pour un peuple le droit de former une nation ; le sentiment d'un vif attachement à la nation ; la volonté pour un peuple de posséder un territoire national. Le nationalisme désigne donc une grande exaltation de l'idée nationale. Une exaltation spécifique à chaque peuple. Le nationalisme affirme la primauté de l'intérêt national sur les intérêts particuliers de ses composantes d'une part, et sur les intérêts des autres nations d'autre part. En d'autres termes, le nationalisme considère comme fondamental les intérêts communs à tous ceux qui se reconnaissent appartenir à la nation qui lui sert de support. Il suppose, par conséquent, une identité commune. La question reste à savoir à partir de quoi se construit cette identité et ce qui la rend commune. A bien y regarder, c'est encore la nation mais surtout l'acceptation de l'idéologie qui rend commune cette identité. C'est en adhérant à l'idéologie qu'on l'acquiert.

Figure de proue du nationalisme français, Maurice Barrès développe deux axes dans sa pensée de l'idéologie nationaliste. Le premier est « le culte du Moi » en tant que premier devoir d'un sujet. Il s'agit de défendre son *moi* contre les *Barbares*<sup>109</sup>. Il est clair que ce *moi* ne se limite pas au seul individu. Il s'agit d'un *moi collectif*. Sous cet angle, le « moi » est assimilable au génie ou à la tradition. Barrès insiste d'ailleurs sur le fait que le terme *barbare* doit être entendu comme étant l'ensemble de tout ce qui risque de l'affaiblir dans l'épanouissement de sa propre sensibilité. Le second axe de sa pensée se résume dans l'expression « La terre et les morts »<sup>110</sup>. Pour l'auteur d'*Un Homme libre*<sup>111</sup>, l'individu ne peut être heureux que dans l'exaltation. Il estime que l'analyse est le seul moyen d'augmenter ce plaisir de l'exaltation. En d'autres termes, un peuple ne peut porter l'exaltation de la nation à son apogée que s'il fait une auto-analyse. Aussi, pose-t-il comme troisième principe de sa pensée qu'on ne peut sentir plus qu'en analysant plus. Car, s'analyser fait remonter à un passé dont on est le produit, et notamment à son origine géographique et culturelle.

---

<sup>108</sup> Monière, (Denis), *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1977, passim.

<sup>109</sup> Le terme a pour acception ici tout ce qui risque d'affaiblir le moi dans l'épanouissement de sa propre sensibilité.

<sup>110</sup> L'expression fait référence à l'attachement aux racines, à la famille, à l'armée et à la terre natale.

<sup>111</sup> Barrès, (Maurice), *Le culte du moi. 2. Un Homme libre*, [1889], InLibroVeritas, archive en ligne.

Maurice Barrès fonde le respect des traditions, la défense de la ‘race’ et le caractère sacré de la patrie sur la « continuité substantielle des caractères héréditaires ». Il revient longuement<sup>112</sup> sur la nécessité de restituer à la France une unité morale et de créer ce qui lui manque depuis la révolution. C’est-à-dire une conscience nationale qui repose sur la connaissance de la Patrie initiée et développée par quelques élites. Il déclare à ce propos qu’une telle connaissance ne peut être élaborée que par une minorité. Mais cette élite a besoin d’une reconnaissance auprès du plus grand nombre afin qu’elle soit suivie. Pour y parvenir, il faut développer les dispositions naturelles de ceux qui vivent dans ce pays. Il est aussi impératif de faire appel à leur ressenti. Car « On ne fait pas l’union sur des idées, tant qu’elles demeurent des raisonnements ; il faut qu’elles soient doublées de leur force sentimentale. À la racine de tout, il y a un état de sensibilité<sup>113</sup> ». Cette conception du nationalisme est présente dans les textes d’Ernest Psichari.

Psichari puise auprès de Barrès le culte du Moi et l’analyse comme moyen d’augmentation de l’exaltation. Dans *TSS*, le culte du Moi occupe une place prépondérante. On peut effectivement remarquer que la quête ininterrompue de l’épanouissement personnel s’y articule comme un projet de vie. Le narrateur, déjà en quittant Paris, s’embarque pour l’Afrique dans le but de se faire du bien. Il dira en avant-propos : « L’Afrique, [...] Cette terre insigne **nous rend meilleurs**, elle **nous exalte**, et **nous élève au-dessus de nous-mêmes**, dans une **tension de l’âme où le rêve et l’action se pénètrent**<sup>114</sup> ». Nous voulons nous arrêter un moment sur les passages surlignés. Les deux premiers segments, « nous rend meilleurs » et « nous exalte », illustrent que le voyage a pour but l’amélioration des individus. Le déplacement du narrateur constitue un moyen qui lui permet d’augmenter l’exaltation de son Moi. Le troisième segment, « **nous élève au-dessus de nous-mêmes** », met en exergue la quête de l’unité morale de la France. Le moi collectif se trouve alors représenté par la figure du voyageur. Celui-ci se sent investi d’une mission qui vise à redonner à la France ce qu’elle a perdu et à perpétuer la tradition. Aussi, fait-il abnégation de sa personne pour laisser éclore le ‘génie de la nation’. Cette vision épouse pleinement celle de Barrès pour qui la terre et les morts constitueraient le socle du nationalisme. On retrouve l’évocation de ceux qui sont morts pour la Patrie dans les pages qui mettent en évidence le nationalisme d’Ernest Psichari. L’aventure africaine est pour Psichari une période de prise de conscience. Le contact avec ce continent lui a permis de se sonder et de mieux bâtir son nationalisme. A son retour de la

---

<sup>112</sup> Dans son discours du 10 mars 1899 à la Ligue de la patrie française, intitulé *La Terre et les Morts (sur quelles réalités fonder la conscience française)*, Paris, bureaux de « La Patrie française », 1899, passim.

<sup>113</sup> *Ibidem*.

<sup>114</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. VI-VII. Le caractère gras est de nous.

mission, il écrira : « Depuis trois semaines, je suis à Paris. De ma fenêtre, rue Chaptal, je vois le petit jardin qui me rappelle toute mon enfance et mon adolescence. [...] J'ai retrouvé le vieux foyer<sup>115</sup> ». Au regard des œuvres qu'il écrira par la suite, on peut affirmer que ces dernières lignes de *TSS* annoncent un retour aux sources qu'a favorisé une auto-analyse. Le nationalisme psicharien rejoint aussi celui de Maurras sous certains angles.

Le nationalisme de Maurras définit de la nation comme communauté politique telle que formulée par l'historien Fustel de Coulanges<sup>116</sup>. Dans la pensée de l'auteur de *Pour un jeune Français*<sup>117</sup>, le nationalisme répond à la nécessité, pour la nation française, de retrouver un régime monarchique qui serait le seul garant du salut public. Il relève à ce propos qu'il n'y a pas d'unité en ce qui concerne la langue française et la race encore moins dans le domaine religieux. Il ajoute qu'on ne saurait se fier aux hypothèses développées par Renan pour la sauvegarde de l'unité de la nation. A quel niveau placer une sauvegarde de l'unité nationale qui rendrait compte des droits et des devoirs ? telle est la question qu'il pose. Il préconise, comme réponse à cette interrogation, que les individus se tournent vers la convergence de leurs accords successifs capitalisés. Cependant, il reconnaît que ceux-ci ne vont pas de soi. Il faut alors trouver le principe de leur ordre afin de les mettre en marche. C'est cette conception du nationalisme qui ressort de la pensée de Psichari. Dans ses textes, les appartenances régionales sont effacées. L'écriture gomme tout écart entre le "pays légal" et le "pays réel". Les membres de l'expédition ne sont définis qu'en fonction de la mission qui leur est confiée. Encore plus, c'est « la mission civilisatrice » dont ils sont les dépositaires qui les caractérise et les unit. C'est donc la foi dont parle Maurras qui fonde le nationalisme psicharien.

Le nationalisme maurrassien se caractérise, entre autres, par sa critique du nationalisme offensif, expansionniste et idéologique. Son nationalisme reste exclusivement défensif. Pour Maurras, le régime républicain invente un "pays légal", qui est artificiellement superposé au "pays réel". Ce dernier étant le pays qui "travaille et qui vit". Son nationalisme est hanté par les libertés individuelles qui se matérialisent dans ce qu'il appelle "les trois R"<sup>118</sup>. Pour lui, ces "trois R" sont responsables de l'introduction de l'individualisme dans la société. Là encore, il y a une adhésion de la part de Psichari. Il est

---

<sup>115</sup> Barrès, (Maurice), *La Terre et les Morts (sur quelles réalités fonder la conscience française)*, op. cit, p. 241-242.

<sup>116</sup> Dans sa lettre à Mommsen d'octobre 1870, à l'occasion du débat sur l'appartenance nationale de l'Alsace. Il y écrit : « Ce qui distingue les nations, ce n'est ni la race, ni la langue. Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie. »

<sup>117</sup> Maurras, (Charles), *Pour un jeune Français : mémorial en réponse à un questionnaire*, Paris, Amiot-Dumont, 1949, passim.

<sup>118</sup> A savoir : Réforme, Révolution, Romantisme. La Réforme protestante, pour l'esprit d'entreprise (« Aide-toi et le ciel t'aidera »), la Révolution pour l'autonomie, le Romantisme pour avoir introduit l'individualisme dans l'art.

attaché aux libertés individuelles tout en cherchant à conserver le bien collectif. Quoi qu'il n'appartienne officiellement à aucune obédience religieuse au moment où il effectue sa première mission en Afrique, on peut tout de même dire qu'il n'adhère pas à la pensée protestante. On se rappellera ses postures à l'égard des religieux. Cependant, les différents textes dont nous disposons permettent d'affirmer qu'il était favorable à la libre entreprise. Il soutenait l'esprit d'entreprise. Les recommandations qu'il formule dans ses carnets pour accroître les investissements en sont une preuve. Psichari est aussi favorable à l'autonomie. Il ne pense pas que l'Etat doive seul supporter les besoins des composantes de la nation. Enfin, l'analyse des textes montre son adhésion au romantisme. On remarque qu'il met en scène des individualités qui sont, pourtant, représentatives des nations. Dans *TSS*, il met en avant des personnages qu'il veut montrer comme symboles de leur culture.

Maurras se pose en maître chez Psichari. En effet, tout comme chez l'auteur de *Quand les Français ne s'aimaient pas*<sup>119</sup>, le petit-fils de Renan estime que la monarchie peut sauver la France. Car, elle cultive l'esprit de guerre. Elle fait la guerre « pour l'amour de l'art. La guerre pour la guerre<sup>120</sup> ». La monarchie fait la guerre pour se dépenser et pour s'imposer. La guerre est sa loi, sa raison et sa foi. Ernest Psichari donne comme preuve la vie même de Napoléon. Il reconnaît que ses campagnes étaient sans fondement et sans aucune logique. Aucun gain n'était visé dans la majorité des batailles qu'il provoquait. Cependant, il a toujours été perçu comme le héros de la nation. Psichari dira dans cette perspective : « Bien souvent, ses campagnes furent absurdes dans leurs principes, désastreuses dans leurs conséquences. Mais toujours le peuple les exalta<sup>121</sup> ». Psichari admire ceux qui conquièrent leur gloire par la guerre. Comment aurait-il pu en être autrement lorsqu'on considère que Psichari avait choisi l'armée par idéal. C'est ainsi que jamais, plus qu'aux belles heures de marche, il n'a éprouvé une aussi grande joie à se répéter à lui-même : « Je suis soldat français<sup>122</sup> ». Mais on peut dire qu'à un autre niveau, Psichari rejoint la pensée maurrassienne. Car, il y a bien une jointure entre la monarchie et la République. Pour lui, le salut de la patrie ne peut sortir que de l'articulation nationalisme-monarchie, sans être offensif.

Le rejet du nationalisme offensif ou expansionniste est visible dans la pensée d'Ernest Psichari à travers les personnalités politiques qu'il admire ou dont il défend l'action. Il regrette, par exemple, que « le seul qui ait été vraiment ami de la paix, Louis-Philippe » ait été

---

<sup>119</sup> Maurras, (Charles), *Quand les Français ne s'aimaient pas : chronique d'une renaissance, 1895-1905*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1916, 398p.

<sup>120</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 234.

<sup>121</sup> *Ibidem*.

<sup>122</sup> *Ibidem*, p. 231.

« maltraité et bafoué, pour son parapluie de bourgeois !<sup>123</sup> ». Il s'interrogera à ce propos en ces termes : « Avais-je donc tort de conseiller l'action, de rechercher en moi le meilleur héritage des ancêtres ?<sup>124</sup> ». Son nationalisme a quelques particularités. En premier lieu, nous dirons qu'il est classificateur. Il reconnaît que d'autres nations existent et qu'elles ont une valeur qui leur est intrinsèque. Il reconnaît une expression du nationalisme même chez ceux que ses contemporains ne considèrent pas comme étant à même de former une nation. Psichari voit dans leur façon de vivre en communauté la caractéristique d'une nation. Il reconnaît que leur habitus a des critères qui fondent une nation. Cependant, il n'admet pas aussi facilement la profondeur de ce nationalisme qui ne saurait équivaloir celui du Français. En effet, Psichari reconnaît que « Toutes les patries sont belles pour un cœur chaleureux et pour de yeux aimants<sup>125</sup> », mais il ne peut s'empêcher de se dire qu'il doit avoir l'orgueil de son sang. Il y a une forme de hiérarchisation dans sa pensée. A bien y regarder, ce n'est pas le nationalisme qui est évalué chez lui, mais les nations. Car, Psichari reconnaît que ce sentiment est présent en tous. Toutefois, il y a une comparaison entre les modes de manifestation du nationalisme. Le sien se décline sous la forme d'une forte espérance en la force et la beauté de sa patrie. Finalement, c'est le désir de transformer une illusion perçue comme telle en une réalité. Il s'agit de garder intacte cette illusion, non comme quelque chose d'irréel. En d'autres termes, il faut la matérialiser. Tout comme la force et la beauté, l'élection de la race française doit être ancrée en chaque citoyen. Car « Lorsqu'un homme supérieur cesse de se croire supérieur, il cesse effectivement d'être supérieur [...] Lorsqu'une race supérieure cesse de se croire une race élue, elle cesse effectivement d'être une race élue. Lorsqu'une race forte cesse de croire à sa force, elle cesse effectivement d'être forte<sup>126</sup> ». On comprend par-là que dans le propos de cet auteur, ceux qui sont désignés comme peuples attardés ne le sont pas comme l'entend le discours dominant. Il s'agit tout simplement des patries moindres face à la France. De même, la beauté de ces patries ne peut égaler celle de Marianne. A la lumière de ce qui précède, nous pouvons soutenir que Psichari développe un nationalisme qui hiérarchise les peuples du monde. Ce désir de catégorisation l'amènera à adhérer à l'idéologie colonialiste.

---

<sup>123</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 235.

<sup>124</sup> *Idem*.

<sup>125</sup> *Ibidem*, p. 243.

<sup>126</sup> *Ibidem*, p. 228-229.

## Le colonialisme, l'idéologie coloniale et la pensée d'Ernest Psichari

D'après Henri Brunschwig, le terme *colonialisme* apparaît pour la première fois sous la plume de Paul Louis en 1905. C'est dans sa brochure intitulée *Le colonialisme* dans la *Bibliothèque socialiste*, publiée à cette date, que le mot fut employé pour la toute première fois<sup>127</sup>. Ce mot a une connotation péjorative. Car il désigne un certain impérialisme immoral. Dans l'entendement des pourfendeurs de l'expansion outre-mer, le colonialisme est un impérialisme colonial. C'est-à-dire un impérialisme qui s'exerce sans droit ni conscience. Cependant, Brunschwig estime que « Si l'on essaie de serrer son sens de près, on s'aperçoit qu'il désigne d'une part l'exploitation capitaliste des territoires d'outre-mer au profit de la métropole, d'autre part la domination politique de ces territoires et la politique nationaliste d'expansion<sup>128</sup> ». Il n'y aurait donc aucune distinction entre le colonialisme et l'impérialisme dont la datation est antérieure. Le mot est utilisé un quart de siècle plutôt. Cependant, selon Brunschwig, étendre au passé la signification que le mot prit au XX<sup>e</sup> siècle est un anachronisme. Car Danzat le relève pour la première fois dans un article du *Figaro* du 4 février 1880. Il n'a pu se répandre que par les travaux des théoriciens socialistes.

Le colonialisme qui s'assimile à l'impérialisme n'est pas une pensée à laquelle adhère Ernest Psichari. En effet, les textes de cet auteur indiquent que ce dernier était contre le colonialisme. Contrairement à Eugène Etienne qui estimait que "l'intérêt" et « la somme d'avantages et de profits devant en découler pour la métropole » étaient « le seul critérium à appliquer à toute entreprise coloniale<sup>129</sup> », Psichari était tourné vers l'exploitation conjointe. Il était surtout intéressé par l'Homme. L'Homme dans la vie primitive. Il ne s'agit pas du primitif tel que conçu dans la pensée de son époque. Ce primitif qui donnait une légitimité au colonialisme. Ce qui attire Psichari, c'est l'Homme non altéré par le capitalisme qui sous-tend le colonialisme. Il est pour l'expansion, non dans le but d'exploiter selon des principes capitalistes, mais pour avoir des espaces qui contribuerait au bien-être des Français. En réalité, la lecture de *TSS* incline à dire que son auteur était favorable au colonialisme en tant qu'expansion et appropriation des territoires. Mais cette appropriation servait, d'une part, à délimiter un espace que l'adversaire, en l'occurrence l'Allemagne, pouvait convoiter. D'autre part, l'appropriation donnait la légitimité aux Français d'y accéder à leur gré. Toutefois, le principe d'exploitation capitaliste au profit de la seule France lui était inadmissible. Le but

---

<sup>127</sup> Brunschwig, (Henri), *Le vocabulaire usuel de la politique coloniale*, voir <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2008/06/26/8230566.html>. 19/12/2014, 11h32

<sup>128</sup> *Ibidem*.

<sup>129</sup> Voir ses articles du *Temps* de septembre 1897.



était de s'accorder avec les choses naturelles, non en les utilisant, mais en y rentrant comme dans un milieu naturel et familial. Au regard de ses textes, on peut affirmer que l'adjectif colonialiste, issu de colonialisme, ne peut être appliqué à la pensée psycharienne.

Pour certains historiens du fait colonial, à l'instar de Jean-François Klein et Benjamin Stora ou encore Sophie Dulucq, ce n'est qu'à partir de 1910 que le mot colonialisme prend clairement un sens péjoratif en français. La bibliographie relative au terme tend pourtant à montrer que le terme garde une connotation neutre en anglais. Ce qui n'est pas le cas du français. Le changement d'acception que signalent les auteurs de *Les mots de la colonisation*<sup>130</sup>, laisse entendre qu'avant la date indiquée, le colonialisme était une idéologie dont le contenu avait une acception positive. L'adjectif colonialiste aurait été suppléé par colonial. Alors, on utilisera l'expression idéologie coloniale en lieu et place d'idéologie colonialiste. Ainsi, en 1914, Jean Jaurès<sup>131</sup> en parlera comme étant une idéologie qui profite aux seules métropoles. Sous cet angle, l'idéologie coloniale rime, elle aussi, avec l'exploitation des territoires et des peuples conquis. Elle n'est pas très différente de l'impérialisme. La littérature portant sur le sujet indique que cette idéologie a été développée durant la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle dans la plupart des États européens. Les principaux pays étant l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Cette idéologie, fondée sur la notion d'impérialisme, s'est concrétisée par la mise en place d'une administration politique, militaire et économique dans les territoires conquis. Ceux-ci étaient dirigés par les représentants du pays colonisateur. Le système d'Administration qui en résultait était imposé à la population locale. Cela montre qu'il y a une similitude entre les idéologies coloniale et colonialiste.

L'idéologie coloniale est sous-tendue par diverses motivations dont l'économie, la politique, la culture, la religion. A cela s'ajoute l'augmentation de la puissance et du prestige de la nation conquérante<sup>132</sup> ainsi que l'accomplissement d'une 'mission civilisatrice'<sup>133</sup>. De la mise en application de cette idéologie, il résulte l'établissement et la domination d'une

---

<sup>130</sup> Dulucq (Sophie) et al., *Les mots de la colonisation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, 128p.

<sup>131</sup> Jaurès, (Jean), *Œuvres de Jean Jaurès. VII. Pour la paix. IV : Europe incertaine, 1908-1911*, textes rassemblés, présentés et annotés par Max Bonnafous, Paris, éds historique et politique, 1995, passim.

<sup>132</sup> Jules Ferry déclarera à cet effet : « Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence » lors de son célèbre *Discours devant la Chambre des députés* du 29 juillet 1885.

<sup>133</sup> Ce fut ce sur quoi se fondait la politique coloniale appliquée à l'Afrique et à l'Amérique du Nord. Francis Garnier écrira à ce propos dans *La Cochinchine française*: « Un pays comme la France, quand il pose le pied sur une terre étrangère et barbare, doit-il se proposer exclusivement pour but l'extension de son commerce et se contenter de ce mobile unique, l'appât du gain ? Cette nation généreuse dont l'opinion régit l'Europe civilisée et dont les idées ont conquis le monde, a reçu de la Providence une plus haute mission, celle de l'émancipation, de l'appel aux Lumières et à la liberté des races et des peuples encore esclaves de l'ignorance et du despotisme. », p. 44-45.

‘race’ jugée supérieure sur d’autres décrétées inférieures<sup>134</sup>. Car, l’idée centrale est la pertinence et l’existence d’une hiérarchisation de l’espèce humaine fondée sur la notion de ‘race’. On sait, avec l’état actuel de la recherche, que cette notion n’est pas opératoire pour l’espèce humaine. Mais dans la pensée coloniale, il existe différentes espèces humaines. Ces espèces constituent la preuve de la thèse évolutionniste. Cette dernière posant qu’il existerait quatre races humaines : la noire, la rouge, la jaune et la blanche. La race noire, plus proche du singe, serait la plus attardée tandis que la blanche serait le plus haut niveau de l’évolution. Cette hiérarchisation conduira à concevoir la colonie en fonction des intérêts, des besoins et de la culture de la race la plus évoluée. Ainsi du point de vue économique, l’idéologie coloniale formule que le pays colonisateur doit avoir la mainmise sur les richesses du pays soumis<sup>135</sup>. Il doit en assurer l’exploitation. La colonie devant ainsi assurer l’approvisionnement de la métropole en matières premières. En outre, elle conçoit la colonie comme une extension du marché pour le pays colonisateur. Car elle est appelée à garantir des débouchés à l’industrie nationale en cas de surproduction<sup>136</sup>. En même temps, les produits de la colonie doivent profiter à la métropole. L’idéologie coloniale prône par ailleurs l’ouverture commerciale forcée<sup>137</sup> et la conquête d’espaces de peuplement<sup>138</sup>.

La lutte contre la traite négrière fait partie des arguments qui ont sous-tendus cette idéologie<sup>139</sup>. En effet, la répression de l’esclavage fut, en ce qui concerne l’Afrique, l’un des arguments fondateurs de l’idéologie coloniale. Jacques Frémeaux<sup>140</sup> montre que jusque dans les années 1920, la France se trouve plusieurs fois en accusation pour l’inefficacité de son action en matière de lutte contre l’esclavage. En effet la répression, « en dépit de mesures prises, n’est jamais totalement efficace, en raison de la modicité des moyens par rapport à l’immensité des espaces à surveiller<sup>141</sup> ». Malgré l’abolition de l’esclavage qui avait officiellement été proclamée en 1848 en France, les formes de l’esclavage traditionnel ont

---

<sup>134</sup> On pourra lire ce qui suit dans le *Discours au Reichstag. Histoire 3<sup>e</sup> de Kopsch* « La question des indigènes doit être résolue uniquement dans le sens de l’évolution naturelle de l’histoire universelle, c’est-à-dire que la moralité supérieure doit avoir le pas sur la civilisation inférieure. L’État moderne, en tant que puissance coloniale, commet vis-à-vis de ses sujets le plus grand des crimes, lorsque se laissant hypnotiser et dominer par de confuses idées humanitaires, il épargne aux dépens de ses propres nationaux des races nègres vouées à disparaître. » [Bordas, 1971, p. 175].

<sup>135</sup> Merignhac disait à ce propos dans son *Précis de législation et d’économie coloniales* de 1882 que « Coloniser, c’est se mettre en rapport avec des pays neufs, pour profiter des ressources de toute nature de ces pays, les mettre en valeur dans l’intérêt national »

<sup>136</sup> L’Inde en est l’exemple. Jules Ferry soutenait d’ailleurs le 29 juillet 1885 dans son *Discours devant la Chambre des députés* que « Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. Au temps où nous sommes et dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d’une colonie, c’est la création d’un débouché. »

<sup>137</sup> Ce fut le cas de Hong Kong et de la guerre de l’opium.

<sup>138</sup> Ce fut le cas de l’Amérique, de l’Australie et des Etats boers.

<sup>139</sup> A l’exemple de Sao Tomé.

<sup>140</sup> Frémeaux, (Jacques), *Les empires coloniaux. Une histoire-monde*, Paris, CNRS, 2012, 568p.

<sup>141</sup> *Ibidem*, p. 202.



persisté un peu partout. Mais cet état de fait n'empêche pas de considérer que c'est au nom de la lutte contre les traites esclavagistes que s'est déployée la seconde vague de conquête coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle. « En vertu de sa « mission civilisatrice », la France [...] entend, par exemple, mettre fin à la traite intra-africaine et à la traite arabo-musulmane. L'esclavage est officiellement prohibé par les colonisateurs français dans leurs possessions africaines, tant au Maghreb qu'au sud du Sahara<sup>142</sup> ». C'est sous cet angle que le colonialisme unit les humanistes, les moralistes et les religieux. Pour les premiers, le colonialisme est une voie qui permettrait de redonner la dignité à l'Homme mis en esclave en l'affranchissant. Toutefois, l'affranchissement ne saurait être une fin en soi dans la mesure où les affranchis risquent d'être à nouveaux dans leur ancien état de misère s'ils n'ont pas été fécondés par l'unique civilisation qui vaille. Cette civilisation ne peut s'acquérir que par la mise en pratique de l'idéologie coloniale. Pour les moralistes, la pratique de l'idéologie permet l'intervention d'une puissance qui redonne la liberté à chaque individu. En mettant à l'œuvre les principes énoncés par l'idéologie colonial, toutes les composantes de l'humanité seraient libérées. Cependant, cette liberté ne peut être pleinement vécue que si l'on atteint le stade de maturité humaine. C'est un devoir, pour les civilisés, d'emmener ceux qui sont en retard à ce stade. Pour les religieux, la nécessité de la mise en pratique de cette idéologie est prouvée. Car elle permet de sortir les non chrétiens de la servitude humaine pour les placer sous la servitude de la doctrine religieuse et la soumission au civilisé.

Notre lecture des textes d'Ernest Psichari ne nous permet pas de le situer dans l'une des catégories d'acteurs coloniaux cités-ci-dessus. En effet, nous ne pouvons pas dire qu'il a été humaniste, ni moraliste, encore moins religieux. Néanmoins, par certains points, il peut être perçu comme humaniste. C'est le cas de sa position face à l'esclavage. Il estime, effectivement, que la condition d'esclave est abominable. Cependant, il conçoit une forme d'esclavage qui se pratiquerait sans brutalité et sans que la dignité du soumis ne soit bafouée. Dans *TSS*, le narrateur parle du jeune Baya qui est à ses pieds comme un esclave<sup>143</sup>. Pourtant, ce personnage est son ami intime. Cette amitié est si forte que lorsque le jeune "indigène" décède, il reste obsédé par son image<sup>144</sup>. C'est dans cet ordre d'idées qu'il note que les esclaves du Haut-Logone choisissent de conserver ce statut parce que le traitement qui leur est réservé n'est pas différent de celui des membres des familles de leurs maîtres. Toutefois, nous remarquons qu'il fait mention avec enthousiasme des excursions qu'il mène pour mettre un

---

<sup>142</sup> Dulucq (Sophie) et al., *op. cit.*, p.45.

<sup>143</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>144</sup> *Ibidem*, p. 84-97.

terme à la razzia qui sévit chez les Foulbés. Le but de ses interventions n'est pas de redonner la dignité en affranchissant les esclaves, puis qu'ils ne l'ont pas perdu, ni d'apporter la civilisation, étant donné qu'il reconnaît qu'ils en ont une. Il lutte contre cet esclavage parce qu'elle n'est pas conforme à sa vision du monde. Ernest Psichari ne conçoit pas qu'il y aurait un « fardeau de l'Homme » comme l'imaginent les moralistes. La seule libération qu'il évoque dans les textes est celle du passage de la dépendance allemande à celle de la France. Son discours ne formule pas l'hypothèse d'une aliénation de l'individu par la barbarie africaine. Il ne parle pas, non plus, d'une quelconque immaturité des populations africaines. Dans les textes qui servent de support à cette étude, la pensée d'Ernest Psichari est bien celle d'un païen. Il n'est favorable à aucune doctrine religieuse sous laquelle devrait être placés les « indigènes ». La seule foi présente dans ses écrits est celle dans l'Action, l'Amour et la Beauté. Néanmoins, il estime que le Français doit être au-dessus de l'Africain. Cette supériorité n'a rien à voir avec la civilisation.

Sur le plan stratégique, l'idéologie coloniale propose la conquête d'espaces maritimes, côtiers et terrestres pour empêcher l'expansion des puissances concurrentes<sup>145</sup>. L'idéologie, prenant en compte le rayonnement de la métropole vis-à-vis des autres grandes puissances, met en œuvre les voies et moyens permettant d'acquérir ou d'améliorer une position stratégique<sup>146</sup>. Ce fut le cas de la France en cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La colonie fut, pour elle, le moyen de montrer qu'elle n'était pas terrassée, malgré la défaite. Pour Benjamin Leroy, l'Afrique noire a constitué le plus grand champ d'expansion coloniale de la France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. « Cependant, et bien que la conquête et la délimitation des frontières s'achèvent, il est inexact de parler d'une Afrique noire « française » tant sa domination est encore récente et partielle<sup>147</sup> ». C'est le même constat que fait Marc Michel lorsqu'il avance que vers 1900, la réalité de la situation de la colonisation française en Afrique subsaharienne est celle de la sous-occupation et de la sous-administration<sup>148</sup>. Pour maintenir la place d'une nation sur l'échiquier internationale, la puissance coloniale trouve dans cette idéologie les méthodes et les outils à même de penser la façon d'assurer la sécurité de la navigation maritime en supprimant les foyers de piraterie, à l'exemple de l'Afrique du Nord. Aussi, les zones côtières ont-elles été les premiers établissements coloniaux.

---

<sup>145</sup> Nous évoquerons, entre autres, la situation de la France en Amérique du Nord et au Maroc.

<sup>146</sup> Ce fut le cas de Djibouti, Singapour et la colonie du Cap.

<sup>147</sup> Leroy, (Benjamin), « Les troupes de marine en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas du Soudan français », dans *Revue historique des armées* [En ligne], 247 | 2007, mis en ligne le 13 juin 2008, consulté le 19 décembre 2014. URL : <http://rha.revues.org/1893>.

<sup>148</sup> Michel, (Marc), « Panorama politique de l'Afrique noire française vers 1900 », dans *Revue historique des armées*, 1/2000. Voir Benjamin Leroy, op. cit.

En termes économiques, l'idéologie visait le contrôle des routes commerciales<sup>149</sup>. Cela n'a été possible que par le biais de la puissance accrue des marines de guerre. L'essentiel des premiers échelons de débarquements et d'occupation est constitué de fusiliers marins, de matelots et de l'infanterie marine. Cette dernière deviendra d'ailleurs infanterie coloniale en France à partir de 1900. Ce sont ces forces armées qui ont donné des moyens de projection pour l'établissement dans les colonies. Le volet stratégique de l'idéologie, à bien y regarder, est inséparable de la grande aventure des Européens sur les océans. Car l'amélioration des techniques de navigation, la capacité et la fiabilité des navires constituent des facteurs qui ont alimenté la concurrence entre les puissances coloniales. Les études montrent que jusqu'en 1931, la marine marchande britannique assure la plus grande partie des échanges. Jacques Frémeaux estime à 30% sa part de marché. Environ 20 millions de tonneaux et près de 9000 bateaux. Durant cette même période, la France comptabilise 1500 unités<sup>150</sup>. Etant donné le niveau de technologie, il était impératif d'avoir des établissements pour assurer le ravitaillement. Avec l'apparition des denrées périssables et la croissance de leur valeur, sans établissements côtiers, il aurait été impossible de lutter efficacement contre la piraterie et assurer la sécurité des cargaisons. Cela fut une raison légitime pour posséder des colonies.

Bien que Psichari n'ait pas conçu une théorie sur l'idéologie coloniale, on peut cerner sa pensée à travers les personnalités qu'il admire. La description qu'il fait de certains administrateurs traduit sa conception de l'idéologie. Par exemple, il estime le capitaine Faure parce qu'il combat les Foulbés pillards qui dévastaient la région de Laï par leurs razzias<sup>151</sup>. Il œuvre pour la reconnaissance de la communication Logone-Bénoué. Il baptisera la grande chute du Kabi « chute Ghautiot ». Il est à l'origine de la reconnaissance qui a permis d'atteindre et d'étudier la dépression située entre le Logone et Bahr Sara. Il reconnaîtra tous les bras et tous les canaux de la rive gauche du Logone<sup>152</sup>. Les faits relatés précédemment font ressortir quelques raisons qui ont motivé Psichari à adhérer à l'idéologie coloniale. L'une d'entre elles est d'ordre stratégique. A vrai dire, Ernest Psichari établit des reconnaissances topographiques pour avoir un point stratégique pour le transit et empêcher l'expansion des puissances adverses. L'autre raison est d'ordre commercial. En supprimant les foyers de piraterie, il permet à son pays d'acquérir une position stratégique et d'assurer la sécurité de la navigation commerciale. Cette idée est explicitée dans un courrier que Lenfant adresse à Le Myre de Villers. Le commandant dit : « Bien entendu, personne ne sait que les marchandises

<sup>149</sup> Nous citerons ici, à titre illustratif, les îles britanniques dans les océans Atlantique ou Indien, et l'empire portugais.

<sup>150</sup> Frémeaux, (Jacques), *Les empires coloniaux*, op.cit., p. 51.

<sup>151</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 140.

<sup>152</sup> *Ibidem*.

qui m'ont été confiées par la Haute-Sangha, sont destinées à des opérations spéciales... En outre, j'évite toute confiance capable de répandre une teinte commerciale sur la mission<sup>153</sup> ». Toutefois, l'absence de tout aspect commercial de la mission dans *TSS* peut indiquer la distanciation de son auteur avec cette conception de l'entreprise coloniale.

Les passages cités ci-dessus illustrent que la SHS faisait des avances en marchandises sous-couvert la mission. En effet, la mission Lenfant « avait acheté le bétail, payé des transports et des droits de douane pour la Compagnie<sup>154</sup> ». Le commandant confirmera le 20 août 1907 dans sa lettre à son mécène, Le Myre de Villers, que la mission n'est pas en déficit. Il estime le troupeau reçu à 70.000 francs alors qu'il n'a coûté que 24.000 francs. Et ce troupeau a rapporté 500.000 francs. « Ce qui donne en francs de 1993 que le troupeau, acheté 528 000 F, était entré au crédit de la mission pour 1 154 000 F et avait rapporté 11000 000 F<sup>155</sup> ». Lorsque les membres de l'expédition apprennent que la Compagnie Hollandaise de l'Ouhamé-Nana vient de fonder une factorerie à Fort-Archambault et qu'elle avait l'intention de s'établir à Fort-Lamy et à Léré, Psichari émet des propositions de solutions dignes d'un cadre salarié de la Compagnie. En fait, il suggère de prendre les devants en s'établissant à Léré et d'y amener des marchandises. Surtout, pour affaiblir le concurrent, il propose de baisser des prix et de demander à Paris de hâter la demande de concession<sup>156</sup>. Il n'épouse pourtant pas tous les aspects de l'idéologie. Lors d'une conversation portant sur les coloniaux, il note que son supérieur ne porte pas l'assistant de Brazza dans son cœur. « Il dit que Challaye a écrit des choses ignobles sur les coloniaux [...] que c'est un arriviste [...] Le commandant lui dénie même le talent littéraire que plusieurs lui reconnaissent<sup>157</sup> ». Cette négation du talent de Challaye tient de ce qu'il a écrit. Dans son rapport, il revient sur deux fonctionnaires qui avaient fait sauter un « noir » à la dynamite pour le 14 juillet 1903 dans un poste lointain du Congo français<sup>158</sup>. Ce qui précède illustre qu'il prend position quant aux idéologies ambiantes. Qu'en est-il de la société, de la culture, de la politique et l'économie de sa patrie? La suite de notre travail tentera de l'analyser en se limitant à la « Belle époque ».

---

<sup>153</sup> Archives de la Société de Géographie – Colis n° 10 – Mission du Haut-Logone.

<sup>154</sup> Serres, (Jacques), *Explorations au cœur de l'Afrique. Le commandant Lenfant 1865-1923*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 151.

<sup>155</sup> *Ibidem*.

<sup>156</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 142.

<sup>157</sup> *Ibidem*, p. 15. L'auteur ajoutera : « Pour faire suite à l'optimisme du commandant sur les coloniaux qu'il déclare honnêtes gens en règle générale, j'ajoute une impression personnelle. [...] la plupart des coloniaux ont des jugements très faux et des points de vue inexacts sur le pays qu'ils habitent et sur la conduite à y tenir. [...] Tous les Africains [sic] que j'ai vus, ou presque tous, ont la haine du noir. Ils ne parlent que de coups de chicote et les scènes de brutalités sont fréquentes. [Pourtant] Le crois que le noir est très malléable et qu'avec un peu de patience, on peut en faire ce qu'on veut. »

<sup>158</sup> Challaye, (Félicien), *Souvenirs sur la colonisation*, Paris, Librairie Picart, 1935, p. 41.

### **I.1.2. ERNEST PSICHARI ET *LA BELLE EPOQUE***

Expression née après la Grande Guerre, *la Belle Époque* désigne une période historique s'étendant de la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle évoque l'intervalle de temps couvrant les années postérieures à la dépression qui eut lieu entre 1870 et 1895. Il s'agit donc des années qui précèdent la Première Guerre mondiale. En effet, dans toute l'Europe on observe une période de paix de quatre décennies durant laquelle se produiront de considérables changements dans la société. On remarquera, par exemple, une main-d'œuvre qui s'organise en syndicats ou en partis politiques. Il y aura également création des premiers partis socialistes. Le scientisme et le positivisme feront aussi leur apparition. Pour certains, c'est une période qui fit voir l'aisance de la bourgeoisie moyenne. Car, cette dernière profitait amplement du progrès économique. Aussi, *la Belle Époque* se faisait-elle ressentir essentiellement sur les boulevards des capitales européennes, dans les cafés et les cabarets, dans les ateliers et les galeries d'art, dans les salles de concert et les salons que cette classe sociale fréquentait. Grâce à la foi en la science et dans les progrès technique, les populations envisageaient l'avenir avec optimisme et insouciance.

A cette période, une vague d'innovations fait suite à cinquante années de poussée technologique. C'est l'âge d'or de l'entreprenariat populaire et de l'internationalisation. C'est aussi l'époque de la foi dans le progrès. Effectivement, le progrès, en tant que vision positive que les contemporains ont de l'apport de la science et de la technique à la société, résout ou résoudra bientôt quasiment la totalité des problèmes. Le progrès est érigé en religion. Avec l'essoufflement du romantisme, l'amour de la nature s'étirole pour laisser croître un tout autre esprit : l'esprit industrialiste. L'automobile, l'aviation, la cinématographie, l'électricité anticiperont sur des domaines prometteurs et des modes de vie seront renouvelés. Cette situation favorisera un progrès qui profitera à plusieurs pays dont la France. Pourtant, pour certains, à l'instar de Prochasson, l'image de *la Belle Époque* est fallacieuse. La société française subit, en tout domaine, des chocs qu'on nomme habituellement « crise ». Il y eut, en effet, d'abord la crise économique qui secouait toute l'Europe depuis 1873 jusqu'en 1890, avec une phase paroxystique en 1880 en France. Ensuite la crise politique avec la montée du socialisme en même temps que certaines « habitudes détestables inhérentes au bon fonctionnement de la démocratie<sup>159</sup> ». Enfin, la crise intellectuelle et la crise de conscience. Ce point de vue est soutenu par sa délimitation de cette période. Car, il la place entre 1880 et 1910. Quelle que soit la périodisation, les textes de Psichari permettent de voir sa posture.

---

<sup>159</sup> Prochasson, (Christophe), *les années électriques 1880-1910*, Paris, La découverte, 1991, p. 7.

## **Ernest Psichari et la situation politico-religieux de *la Belle Epoque***

Certains historiens considèrent l'ouverture de l'Exposition universelle qui s'était tenue à Paris le 15 avril 1900 comme un symbole d'apaisement suite aux événements qui avaient secoué la République. Déjà par son thème, « Le bilan d'un siècle », cette exposition constitue une manifestation charnière pour la période dite de « La Belle Epoque ». Comme l'indique le thème choisi, cette exposition a été l'occasion, pour les Français, d'avoir une vue panoramique de ce qu'a été leur pays les cents années précédentes. Elle leur permettait aussi de prendre conscience de ce qu'ils voulaient comme avenir. Car, elle a été organisée à la suite d'événements qui ont secoué les fondements de la République. En effet, sous le gouvernement René Waldeck-Rousseau, la France sort de la bourrasque que fut l'Affaire Dreyfus. Celle-ci avait divisé le pays en deux, mettant ainsi la République en danger. Il faudra attendre 1906 pour voir la réintégration de l'accusé dans l'armée, avec le grade d'escadron et décoré de la Légion d'honneur. Cela ne fut possible que par la décision du 12 juillet qui annulait, sans renvoi par la cour de cassation, l'accusation portée contre lui par le conseil de Rennes.

L'engagement d'Ernest Psichari auprès des dreyfusards a déjà été souligné dans les différentes biographies qui lui ont été consacrées. Il ressort de ces textes que la position de Psichari est celle de la France républicaine qui défend et protège le droit et la justice pour tous les citoyens. Le jeune Psichari, alors adolescent, s'engage aux côtés de ceux qui défendent le militaire accusé parce qu'il croit en son innocence. Frédérique Neau-Dufour note que sa pensée est bien loin des considérations vichystes. En effet, la lecture des textes issus de son séjour maghrébin peut amener à le classer parmi les fascistes. C'est le cas de *L'Appel*. Mais ce serait un anachronisme. Car, lorsqu'il écrit cette œuvre, il ne cherche pas à étayer la thèse fasciste étant donné qu'elle n'était pas encore existante. Il ne pouvait donc pas imaginer que ses idées seront récupérées par les tenants de cette idéologie. Si certaines valeurs véhiculées par l'ouvrage sont celles de l'extrême-droite, il est à noter que Psichari ne montre aucune affinité avec ces idées. D'ailleurs, ses œuvres postérieures s'opposent à ce qui se retrouve dans son deuxième roman. Certaines personnalités de la droite nationaliste, voire de Vichy, ont présenté Psichari comme étant un modèle. Cela a contribué à l'ancrer dans l'univers idéologique de l'extrême droite. Le fait que le nom du cardinal Alfred Baudrillart côtoie celui de Psichari sur la couverture d'un livre contribue à l'amalgame.

L'autre fait marquant de *la Belle Epoque* est l'acquittement de Paul Déroulède. Ce dernier avait effectivement trouvé grâce aux yeux d'un jury populaire en 1899, après son coup



de force aux obsèques du président de la République Félix Faure. En fait, Déroulède avait attrapé la bride du cheval du général Roget lors du passage des militaires qui revenaient des obsèques du président. Son objectif était de perpétrer un coup d'Etat contre le régime parlementaire. Mais sa tentative fut vaine ; il fut arrêté et conduit à la caserne avant d'être traduit devant les juridictions ordinaires. Ces dernières l'acquitteront le 29 mai. Non content d'avoir essuyé un échec lors de sa tentative de coup d'Etat du 23 février 1899, il annoncera sa préméditation d'un autre coup de force par trois discours prononcés en juillet de la même année. Parlant de cet événement, Michel Winock affirme que « Les nationalistes, encouragés par la presse catholique et les journaux antisémites, avaient su rallier une partie de l'opinion, au nom de la défense de l'armée, contre le parlementarisme, les francs-maçons et les juifs. Des ligues avaient mobilisé de nombreux manifestants dans de grandes villes de France et d'Algérie<sup>160</sup> ». La lecture des *Cahiers de la Quinzaine* de janvier montre ce *Triomphe de la République*<sup>161</sup>. Dans ces *Cahiers*<sup>162</sup> Charles Péguy dira : « saisis devant la République de Dalou [...] nous crions [...] : *Vive la République !* Ce n'était pas vive la République amorphe et officielle, mais vive la République vivante, vive la République triomphante ».

Ces informations confirment que *la Belle Epoque* peut être considérée comme le moment de la construction de l'union nationale. Il ne s'agit pas de son aboutissement, mais de son édification. A vrai dire, on remarque que *l'esprit républicain*, principalement caractérisé par le rejet de la tutelle catholique et royaliste, est né, s'est forgé et s'est institutionnalisé dans la durée. S'il est vrai que ce rejet date du siècle des Lumières, il est aussi avéré que c'est au XIX<sup>e</sup> qu'il s'est confirmé au gré des révolutions successives. Même si les citoyens accomplissent le rituel religieux de la venue d'un enfant dans une famille, il n'empêche qu'ils ne seront plus pratiquants. Plus encore, ils ne se soumettent plus à l'autorité religieuse. L'historien Winock abonde dans ce sens et affirme que « Sans doute la plupart des Français sont-ils baptisés, mais, en majorité, ils n'acceptent plus que l'Eglise catholique couronne les rois, s'allie aux privilégiés, et fulmine contre la liberté des individus<sup>163</sup> ». Ce fait est perceptible dans la vie et l'œuvre de Psichari. Il recevra le baptême catholique alors que sa famille ne fait preuve d'aucune foi religieuse. Quand il eut la possibilité de choisir, il n'effectua aucune démarche. Il estimerait alors que le catholicisme n'était pas la seule voie pour être agréable à Dieu et Le servir. La priorité devait être donnée à la vertu et à la morale

---

<sup>160</sup> Winock, (Michel), *La Belle Epoque. La France de 1900 à 1914*, Paris, Perrin, 2003, p. 16.

<sup>161</sup> Nom de la sculpture de Jules Dalou inaugurée place de la Nation à l'issue de la manifestation populaire du dimanche 19 novembre 1899. Cette manifestation fait suite au vote du 16 précédent «approuvant les actes de défense républicaine du Gouvernement ».

<sup>162</sup> Péguy, (Charles), *Œuvres en prose complètes*, t. I, Paris, Gallimard, 1987, p. 299-318.

<sup>163</sup> Winock, (Michel), *op. cit.*, p. 17.

qui, elles, prennent en compte l'homme présent. Il écrira à son ami Maritain : « J'entends très bien tout ce que tu me dis de la sainteté et de la miséricorde de Dieu. [...] J'imagine également que tout être humain sert au dessein de Dieu, mais non pas spécialement un saint canonisé par l'Eglise<sup>164</sup> ». Psichari n'est pas très éloigné de ses contemporains sur cette question. Les républicains, s'ils ont en commun la vigilance anticléricale, ils se différencient les uns des autres quant au sort de l'église. Les uns sont totalement hostiles à toute religion tandis que les autres ne combattent que l'influence du clergé sur la vie politique et sur la société civile. C'est dans cette dernière tendance que peut être inscrite la position d'Ernest Psichari. Dans sa lettre datée du 16 août 1908, il critique les moyens utilisés par l'Eglise catholique pour asseoir son autorité. Celle-ci, à ses yeux, ne fait pas assez preuve de vertu morale. Aussi estime-t-il que « Ney, sur cette route de neige et de sang, était peut-être plus agréable à Dieu que tel catholique<sup>165</sup> ».

Finalement, on se rend compte que ce fut une période ambiguë sur le plan politico-religieux. Jusqu'à la veille de la promulgation de la loi portant sur la Séparation de l'Etat et de l'Eglise, la France, quoique n'étant plus une terre de chrétienté, reste un pays catholique. Des domaines de la pensée et de l'enseignement sortent de plus en plus du magistère de Rome en même temps que de nombreuses régions se déchristianisent. Cependant, l'Eglise reste une force centrale dans la société. Des secteurs de la société et de la culture, de plus en plus nombreux, échappent aux institutions et aux symboles religieux. Mais c'est au tournant du siècle, affirme Winock, que le catholicisme est confronté à la question de son avenir avec acuité. Pour cet historien, « Les trente années de la « République républicaine » (1880-1910) sont celles d'une sécularisation accélérée, touchant principalement l'école, puis l'Etat<sup>166</sup> ». On note le passage d'une société religieuse et sacrée à un monde déchristianisé en partie. Les raisons de ce rejet sont propres à chaque couche sociale. Chez les ouvriers, l'anticléricalisme est nourri par l'idée que l'Eglise défend les grands patrons. Du côté des bourgeois la raison est plutôt que l'Eglise est antilibérale. Malgré ce rejet de part et d'autres, nombreux sont les éléments qui permettent de mesurer l'importance de l'Eglise dans la société de cette époque. Parmi eux, on peut citer l'intensité de la pratique, l'importance des vocations, les œuvres de bienfaisance et de protection. On y observe une régression. Toutefois, il semble que l'image d'une Eglise repliée sur elle-même et poussiéreuse doive être nuancée. Car entre 1905 et 1914, par exemple, on dénombre vingt-quatre nouvelles églises construites.

---

<sup>164</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, op. cit., p. 35.

<sup>165</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>166</sup> Winock, (Michel), *op. cit.*, 2003, p.214.



Du point de vue politique, *la Belle Epoque* est marquée par la difficile conquête républicaine. La rupture provoquée par l'échec de la monarchie constitutionnelle et le rejet de la Révolution par une partie de la société caractérise le refus de l'alternance. A cette période, la classe politique fait son apprentissage du suffrage universel, tout autant que les électeurs. Les recherches actuelles tendent à démontrer que jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle les débats politiques tournent plus autour de la question institutionnelle qu'autour des choix économiques, sociaux ou diplomatiques<sup>167</sup>. Mais la culture politique dominante reste la République, sous la forme de la démocratie libérale. En réalité, l'enjeu institutionnel révéifié par les révolutions successives de 1830, 1848, 1870 et 1871, a constamment imprégné le débat politique. Il n'y a pas eu de consensus sur les institutions ni d'alternance des partis au sein d'un régime communément admis<sup>168</sup>. La République s'imposera progressivement en s'enracinant dans des fêtes, des rites et des symboles nationaux<sup>169</sup>. En nous penchant sur cette période de l'histoire de France, nous remarquons que les relations entre l'individu et le pouvoir varient d'un individu à l'autre, d'un régime à l'autre. Malgré la généralisation de la passion politique et l'apparente nécessité de se déterminer par rapport à un groupe, l'engagement politique reste individuel. Le représentant, par exemple, est avant tout un individu libre de ses choix et de ses votes par rapports à ses électeurs et à ses collègues. Le choix politique est une détermination d'une conscience individuelle. Cet état de fait est le résultat de la Révolution. Celle-ci avait brisé la subordination de l'existence de l'individu à celle du groupe. Elle avait délié les opinions individuelles des solidarités sociales. La Révolution avait donné naissance à une politique nouvelle fondée sur l'engagement libre de l'individu. Ce lien entre la politique et l'individu justifie l'engagement des auteurs. Pour les écrivains, l'engagement politique ne signifiait pas dépendance ni renoncement au génie individuel. « Loin d'apparaître comme une marque d'inféodation, de renoncement de l'auteur à une pensée propre, la réflexion politique ne pouvait que renforcer la conception romantique de la littérature comme expression d'une individualité engagée dans une démarche singulière<sup>170</sup> ». L'engagement politique permettait alors d'affirmer le moi de l'écrivain.

Avec Psichari, on remarque une désolidarisation du groupe. Le désir de contrôle apparaît comme une expression de désolidarisation avec la politique contemporaine chez lui. Il n'hésite pas à la critiquer. Cela se traduit dans les propos suivants : « En France, nous sommes pris dans un engrenage social, nous jouons sur la petite scène du monde un rôle

---

<sup>167</sup> Winock, (Michel), *op. cit.*, p. 33.

<sup>168</sup> Lagoueyte, (Patrick), *la vie politique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ophrys, 1990, p. 5.

<sup>169</sup> L'allusion est faite ici à l'hymne national, la Marseillaise, en 1879 ; la fête nationale du 14 juillet, en 1880.

<sup>170</sup> Petitier, (Paule), *Littérature et idées politiques au XIX<sup>e</sup> siècle 1800-1870*, Paris, Nathan, 1996, p. 17.

préconnu, préfixé<sup>171</sup> ». Psichari rend compte de la situation politique de la Belle *Epoque* dans son premier roman. Il empruntera la voix de son compagnon pour dire à sa patrie :

Ton âme, héroïque jadis, est devenue molle et lâche, en même temps que ton corps a perdu sa vigueur première et son animale splendeur. Malheur à toi qui méconnaiss l'inexorable loi de la vie, car même victorieux, tu prépares secrètement la défaite, et, dans ton triomphe, il y a le germe de la pourriture et de la mort<sup>172</sup>.

Dans son texte, il met en scène diverses générations pour faire état des différents types de (partis) politiques. On a ainsi des personnages dont l'attitude politique est déterminée par un refus de la Révolution, de ses valeurs et de la société nouvelle qui en est sortie. Ils souhaitent effacer toute l'œuvre de la Révolution pour revenir à l'Ancien Régime. Il montre que la perte de repères est due aux « songes perfides des rêveurs » qui ont empli l'âme de la nation et ramolli sa force<sup>173</sup>. Chez Psichari, l'instabilité des institutions se traduit par la coexistence du refus de l'alternance avec la reconnaissance des droits de l'opposition. C'est le cas de la Restauration avec Louis XVIII qui reprend le trône, symbole du conservatisme, alors qu'il remet en vigueur une loi reconnaissant la restauration de la monarchie constitutionnelle dont le principe repose sur l'existence des libertés publiques, la pluralité des pouvoirs et la nécessité d'une représentation nationale régulièrement renouvelée. Cette instabilité est, dans l'œuvre de Psichari, à la fois reconnaissance, condescendance et destruction des symboles de la République. La reconnaissance passe par la fierté de l'auteur d'être un soldat français. Il dira sa satisfaction de l'être<sup>174</sup>. Cette fierté tient de ce que, de l'extrême barbarie, les Français seraient passés à une extrême civilisation<sup>175</sup>. Mais il accepte cette civilisation avec condescendance. Pour lui, la question est de savoir comment parler de civilisation s'il n'y a pas de « barbares ». Ce qui manque aux Français ce sont des *barbares*<sup>176</sup>. La démocratie et la justice, en tant qu'idéaux de la République ne sont, pour Psichari, qu'un « Progrès normal et légitime, mais qui n'est pas le terme de notre évolution<sup>177</sup> ». C'est dans cette optique qu'on peut parler de destruction des symboles de la République. Cela est visible dans sa mise en relief de Napoléon et de Louis-Philippe dans *TSS*. On peut également lire l'inscription de *la Belle Epoque* sur le plan économique et à travers la peinture de la société dans les textes psichariens du tournant « africain ».

---

<sup>171</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p.246.

<sup>172</sup> *Ibidem*, p. 68-69.

<sup>173</sup> *Ibidem*, p. 67.

<sup>174</sup> *Ibidem*, p. 231.

<sup>175</sup> *Ibidem*.

<sup>176</sup> *Ibidem*, p. 232.

<sup>177</sup> *Ibidem*.

## La société et l'économie de la *Belle Epoque* chez Ernest Psichari

Pour connaître cette époque, il semble aussi judicieux de passer par la figure de la femme. Car, la place qui lui est réservée et l'image qui est faite d'elle traduisent la mentalité de la société. Dans l'imaginaire culturel masculin du XIX<sup>e</sup> siècle, on dénombre trois images de la femme : la *madone*, la *séductrice* et la *muse*. La première incarne la figure de la mère. C'est la femme dans sa pureté parce qu'elle donne la vie. C'est la femme que tout homme vénère parce qu'elle est convenable. Elle est l'idéale parce qu'elle est sans sexualité. Comme toute femme convenable, sa vocation est la sainte maternité. En dehors de cette fonction procréatrice, elle ne peut exister. Ou alors, elle existe sous une autre figure. On retrouve cette conception de la femme chez Ernest Psichari. En effet, les rapports qu'il entretient avec Noémi Renan, sa mère, décrivent nettement cette vision de la femme. En fait, les textes épistolaires de Psichari montrent combien il adulait sa mère. Il cherchait à avoir un lien unique avec elle et l'entretenait. Le pronom possessif *ton* qu'il met devant son prénom en guise de signature dans les lettres qu'il adresse à sa mère en est une illustration. De même, dans *TSS*, la figure féminine qui retient l'attention de l'écrivain est celle de la mère.

La deuxième figure de la femme a pour rôle d'offrir à l'homme le plaisir sans finalité procréatrice. Cette figure représente la femme avilie, méprisée mais pourtant convoitée. Elle est désirée et elle excite l'orgueil masculin. Aussi, cette figure est-elle celle de la *séductrice*. Celle-ci est souvent présentée sous les traits de la prostituée ou de la courtisane. Les figures d'Émilienne d'Alençon, Liane de Pougy, Belle Otero ou Cléo de Mérode en sont des exemples significatifs pour l'époque qui nous intéresse. Les archives retraçant la biographie de la première citée, pour ne parler que d'elle, indiquent qu'elle a eu d'illustres amants. Entre 1889 et 1892, elle bâtit sa célébrité grâce à sa liaison avec le jeune duc Jacques d'Uzès. Ce dernier, désireux de l'épouser, veillera à son instruction. Mais le mariage ne put avoir lieu. Le prétendant sera envoyé au Congo par sa famille qui s'oppose fermement à cette union et il mourra 1893. « Émilienne d'Alençon consolide sa renommée de grande cocotte en séduisant le roi des Belges Léopold II, le prince de Galles et futur roi Édouard VII, et le Kaiser Guillaume I<sup>178</sup> ». Il ressort de cet exemple que la courtisane est une femme en rupture avec les conventions sociales. Elle tient à disposer de son corps et à rester autonome financièrement et matériellement. Cette figure n'intéresse pas Ernest Psichari. Ni dans les lettres, ni dans les romans encore moins dans les carnets, il n'en fait mention.

---

<sup>178</sup> Voir <http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=1169#sthash.30m7RdFQ.dpuf>

L'absence de la figure de la *séductrice* chez Psichari interpelle. En effet, on se demande pourquoi un auteur si attentif aux questions sociales de son temps passe ce fait sous silence. *De prime abord*, l'argument semble être son appartenance sociale. Car, les courtisanes étaient issues d'un milieu social que Psichari ne côtoyait pas. Cependant, à bien y regarder, on se rend compte que cet argument ne tient pas. Car, certaines d'entre elles, à l'instar de Liane de Pougy, étaient issues d'un milieu social respectable. Anne-Marie Chassaing, de son nom de famille, était épouse et mère de famille avec une bonne éducation avant de devenir une *cocotte*. Gabriella Asaro dira à cet effet que « l'histoire de Liane de Pougy prouve qu'une jeune mère de famille peut devenir une grande *cocotte* en dépit d'une bonne éducation et d'un mariage bourgeois, si les germes de la révolte et de l'ambition couvent dans son esprit<sup>179</sup> ». Pour notre part, nous pensons que c'est l'image de la mère qui freine l'auteur. En d'autres termes, quelques-unes des raisons qui poussent Ernest Psichari à ne pas s'attarder sur la courtisane sont la relation qu'il entretient avec sa mère et l'image qu'il a d'elle.

La troisième figure est celle de la femme imaginaire, représentée par la muse. Inaccessible, elle est l'objet d'un culte qui se confond avec le rêve romantique. Cette figure est celle de la grande inspiratrice plus ou moins sacralisée. Elle est le faire-valoir de l'homme. La muse révèle le génie de l'artiste dont elle est l'objet de la quête. Mais elle est généralement une courtisane. La femme idéale fin-de-siècle est une femme fatale. Elle est l'avatar décadent des courtisanes célèbres telles Lilith, Dalila, Hérodiade ou Salomé. C'est le point de vue de Martine Arrigo-Schwartz qui soutient qu'« Elle incarne la fatalité de l'empire de la chair et celle de la déchéance et de la mort. Elle conjure la menace de perte de l'éternel féminin en exhibant la féminité comme un danger mortel<sup>180</sup> ». Mais certains estiment que cette image est un cliché de l'idéal féminin. C'est le cas de Célia Bertin qui insiste sur ses rôles sociaux. Pour elle, les femmes ont plus été créatrices qu'inspiratrices. Elles ont joué un rôle social multiforme, tantôt « femme de tête », tantôt femme de peuple<sup>181</sup>. Winock dira que les figures de la *madone* et de la *séductrice*, quoiqu'opposées en apparence, sont complémentaires. Car, « elles expriment la séparation vécue entre le mariage et le plaisir, entre l'amour-affection et l'amour-plaisir ou l'amour-passion<sup>182</sup> ».

Ces différentes conceptions de la femme ne traduisent pas fidèlement la place qui est la sienne dans la société. Jusqu'en 1907, elle reste marginalisée alors qu'elle fait partie des

<sup>179</sup> Voir [http://www.histoire-image.org/site/etude\\_comp/etude\\_comp\\_detail.php?i=1142#sthash.F4wy23Uc.dpuf](http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=1142#sthash.F4wy23Uc.dpuf)

<sup>180</sup> Arrigo-Schwartz, (Martine), « Regards croisés sur une villégiature Belle Époque à Nice », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 74 | 2007, mis en ligne le 15 novembre 2007, consulté le 01 janvier 2015. URL : <http://cdlm.revues.org/2423>

<sup>181</sup> Bertin, (Célia), *La femme à Vienne au temps de Freud*, Stock, 1989, passim.

<sup>182</sup> Winock, (Michel), *La Belle Époque. La France de 1900 à 1914*, Paris, Perrin, p. 153.

majorités effectives. En réalité, si elle travaille, la loi ne l'autorise pas à toucher son salaire ni à en disposer sans le consentement de son mari. Cette année représente donc une date importante dans l'acquisition progressive de l'autonomie de la femme. La lutte pour la libération de la femme fait partie des grandes actions de cette période de l'histoire. Néanmoins, la discrimination sexuelle persiste. La société maintient des rôles stéréotypés tendant vers la domesticité de la femme. Cette situation était pourtant contraire à la vision républicaine du monde. En effet, les idéaux de la République étant, entre autres, la liberté des individus et leur égalité, le statut de la femme était contraire à ses préceptes. Aussi, le féminisme eut-il un écho favorable auprès de ceux qui estimaient défendre une juste cause.

Mais pour Ernest Psichari, ce n'est pas en étant féministe qu'un homme pouvait défendre le mieux la femme puisque ce mouvement la rabaisse. En fait les féministes, en majorité de sexe masculin, défendent la cause féminine non pour reconnaître à la femme la place qui lui est due mais pour la regarder avec condescendance. Psichari leur reproche surtout cet orgueil qui est, selon lui, l'apanage des hommes. Aussi, dira-t-il qu'ils ne sont nullement utiles pour la défense des droits de la femme. « Bien au contraire, indique-t-il, et je considère qu'il n'y a pas plus grand ennemi des femmes que les féministes ». Il ajoute : « C'est chez les féministes mâles qu'éclate le plus victorieusement cet orgueil masculin qui est la honte de mon sexe<sup>183</sup> ». Psichari trouve les femmes « divines », « impérieuses », « impératrices » et soutient qu'elles seront toujours les maîtresses de sa vie<sup>184</sup>. La femme occupe une place de choix dans sa vie. Même s'il affirme n'avoir jamais aimé qu'elles et pense qu'elles n'ont pas de plus grand dévot que lui, il déclare sans ambages : « Ce qui ne veut pas dire naturellement que je sois féministe<sup>185</sup> ». S'il se refuse de faire partie des militants c'est parce que ces derniers ne sont que des mâles qui se disent dans leur « superbe diabolique » : « Nous hommes, [...] nous sommes grands et forts. Elevons la femme à notre hauteur<sup>186</sup> ». La discrimination touche la femme dans la quasi-totalité de la vie. Elle est employée dans l'industrie comme pis-aller. Même les syndicats considèrent qu'elles ne sont pas à leur place dans les différentes industries. Elles sont soumises à un impératif matrimonial. Le mariage est une norme impérieuse pour elles et exclut la célibataire de la société convenable. La femme ne peut donc pas occuper les mêmes fonctions que l'homme.

---

<sup>183</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, op. cit., lettre adressée à Mme. G. Favre, datée du septembre 1902, p. 19.

<sup>184</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>185</sup> *Ibidem*, p. 19.

<sup>186</sup> *Ibidem*.

En dehors de la place de la femme, l'armée constitue aussi une entrée permettant de cerner la société de *la Belle Epoque*. Durant cette période, l'armée attire un nombre croissant de jeunes gens. Pour la masse issue des classes populaires, et particulièrement pour ceux qui proviennent de la campagne, cette institution n'est pas envisagée uniquement comme un simple gagne-pain. L'accès au grade d'officier et l'obtention de l'épaulette constituent une réelle promotion sociale. Car la majorité des cadres militaires ne disposait d'aucune fortune. Aussi, pour la plupart des futurs officiers, atteindre le grade de capitaine ou de chef de bataillon était-il une amélioration de la condition matérielle. Les archives affirment que l'armée a véritablement joué un rôle social. Le Youang abonde dans ce sens et soutient que « Sous la III<sup>e</sup> République, l'armée s'est vue confier un rôle social essentiel, celui de l'intégration de la jeunesse. Elle constitue un complément de la formation scolaire généralisée à partir de 1880<sup>187</sup> ». Il ajoutera que « Si l'affaire Dreyfus a contribué à forger l'image d'une armée devenue la propriété d'une caste aristocratique profondément réactionnaire, la réalité semble avoir été bien plus complexe<sup>188</sup> ». A *la Belle Epoque*, l'armée a été un vecteur de promotion sociale, au bénéfice des jeunes générations d'origine populaire ou bourgeoise. La situation économique du pays aura, elle aussi, un impact sur les textes d'Ernest Psichari.

A l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, la France connaît une nouvelle croissance. Pour certains historiens, la croissance économique de la France, au sortir de la conjoncture internationale, a eu lieu entre 1906 et 1907. C'est la position de François Caron<sup>189</sup> et de François Crouzet<sup>190</sup>. Pour d'autres, tels qu'Edouard Malinvaud et Maurice Lévy-Leboyer<sup>191</sup>, c'est l'année 1896 qui marque la fin de la crise. Cette date est pertinente pour eux dans la mesure où elle coïncide avec l'augmentation des investissements industriels mais aussi la reprise de plusieurs secteurs clés de l'économie. Ce fut le cas de la métallurgie et de la sidérurgie. Synthétisant les différentes périodisations, Michèle Winock dira : « Nous pouvons donc admettre que les premiers signes d'une nouvelle expansion économique sont indiscutablement perceptibles dès les années 1890 et qu'à partir de 1906 la phase de croissance s'accélère pour atteindre son dynamisme maximal à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>192</sup> ». La croissance française s'appuie sur l'essor des industries de base, c'est-à-dire l'acier, le charbon, la métallurgie et, depuis peu, l'électricité. Aux côtés de ces industries, l'automobile jouera un rôle prédominant.

---

<sup>187</sup> Le Yaouanq, (Jean), *les structures sociales en France de 1815 à 1945*, Paris, 1998, p. 108.

<sup>188</sup> *Ibidem*.

<sup>189</sup> Caron, (François), *La dynamique de l'innovation : changement technique et changement social (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Gallimard, 2010, passim.

<sup>190</sup> Crouzet (François) et al, *Le négoce international, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1989, passim.

<sup>191</sup> Lévy-Leboyer, (Maurice), *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996, passim.

<sup>192</sup> Winock, (Michel), *La Belle Epoque*, op. cit. p. 57.



En effet, l'industrie automobile qui acquerra une domination sur le marché européen symbolisera non seulement la capacité d'innovation de la France mais encore un nouvel état d'esprit d'entreprise qui avait jusqu'alors fait défaut. Jusqu'en 1904, la France sera le premier constructeur automobile mondial. A la veille de la Grande Guerre, elle se maintiendra à la deuxième place, derrière les Etats-Unis, et elle demeurera le premier pays exportateur.

Avec *la Belle Epoque*, la France passe donc de l'ancien au nouveau régime économique et devient une société industrielle. L'industrialisation fera naître la paupérisation urbaine. Celle-ci, à son tour fera émerger des sous-prolétaires d'une part. D'autre part, elle sera à l'origine d'une immigration citadine de grande ampleur. Immigrés et sous-prolétaires rejoindront des groupes d'exclus et de marginaux, ruraux ou citadins. La spécificité de l'industrialisation française sera aussi à l'origine du caractère éclaté et protéiforme de la population ouvrière. En fait, elle est caractérisée par un développement lent et tardif de la grande industrie qui coexistait avec les modes de production traditionnels. Cette juxtaposition de systèmes donnera lieu à une société fragile. Les conditions morales et matérielles imposées aux classes sociales créées et/ou attirées par l'industrialisation du pays renforceront leur paupérisation. Psichari rendra compte de cet état des choses dans ses écrits. Il réalise que la technologie, loin de venir en aide à l'homme dans sa vie quotidienne, a fini par l'amoindrir. Pire encore, elle ôte à l'homme sa beauté. On peut lire le propos suivant dans son premier roman : « Nous sommes accoutumés à la laideur. [...] C'est en vain que l'on poétisera le paysan qui pousse sa charrue, l'ouvrier qui sort de l'usine ou de la mine. Le paysan est une chose laide. L'ouvrier est une chose laide. La misère a fait cela et le travail<sup>193</sup> ».

Sur le plan économique, *la Belle Epoque* est aussi l'ère de la création de nombreuses grandes marques, souvent de dimension internationale. L'économie s'ouvre davantage au monde extérieur. L'enrichissement constant permet l'élévation du niveau de consommation. Mais la pression de la demande affecte davantage les produits industriels comme l'illustre le cas du coton. Cette augmentation de la demande en biens de consommation et d'équipements résulte également de l'extension considérable des marchés. Cet entrepreneuriat s'étendra au-delà des frontières. En cherchant de nouveaux marchés, des sociétés vont investir dans différents domaines, sous d'autres cieux. A ce titre, les factoreries sont une bonne illustration. Dans les *Carnets*, la factorerie de Carnot en constitue un exemple<sup>194</sup>. A cause des bouleversements politiques et économiques, il émergera de nouvelles configurations sociales.

---

<sup>193</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 25.

<sup>194</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 59.

Quoique lentes, on observe des mutations au sein de la société. Différentes d'une région à l'autre, les conditions de vie sont difficiles. Mais la République cherche des voies et moyens pour donner une chance à chaque citoyen. Aussi, l'instruction deviendra-t-elle publique, puis générale. Cette nouvelle donne fera perdre progressivement à l'aristocratie et à l'église leur position de force. La Société laïque s'installa et l'affrontement entre bourgeois et ouvriers éclata. L'industrialisation croissante et l'instruction transformèrent les pratiques quotidiennes, les habitudes de consommation et les mentalités.

Malgré la politique de généralisation de l'instruction, on retrouve une tranche de la population inculte. Contrairement à leurs voisins allemands et anglais, les Français restent majoritairement des paysans. Entre ces derniers et les citadins, il y a une certaine inimitié. Les premiers nourrissent un sentiment d'aversion à l'égard des derniers tandis que ceux-ci témoignent du mépris envers les premiers. La France tendant à s'urbaniser, les paysans souffrent de plus en plus d'humiliations et de handicaps. Le premier handicap est relatif à la langue. Il y a effectivement d'un côté la langue de l'école, celle des dominants. De l'autre, celle de la maison, désignée sous l'appellation de *patois*. A cause de cela, les jeunes campagnards qui étaient admis en sixième se faisaient moquer par leurs camarades citadins. Il en sera de même dans le service militaire. Cette barrière de la langue due à l'appartenance sociale sera à l'origine de la gêne qu'éprouveront certains paysans traitant leurs affaires en ville. Ernest Psichari n'a pas passé sous silence ce fait. Dans cette perspective, on lira la lettre qu'il a adressée à Louis Havet. Le félicitant pour son article intitulé « Civisme », paru dans *Le cri du quartier*<sup>195</sup>, il lui signale que « [s]es idées peuvent quelquefois paraître « bourgeoises » (selon le mot consacré), à certains « amis du peuple » ou même à beaucoup d'ouvriers encore incultes. » Le genre de vie des paysans attire l'attention de Psichari. Il parle de corps sains et souples et évoque la beauté de la jeunesse. Surtout, il parle de vieillards heureux dans les villages du Haut-Logone. Ces rappels revêtent une importance lorsqu'elles sont confrontées à la situation de « La Belle Époque ». En effet, le genre de vie des paysans de cette période est tel que « Les corps vieillissent avant l'âge, exposés aux intempéries, cassés, meurtris, déformés<sup>196</sup> ». Ces corps sont opposés à ceux qu'il rencontre en Afrique. Une différence qui découle des genres de vie comme le montrent l'économie, la technologie, les savoirs et la culture de cette époque.

---

<sup>195</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, op. cit., p. 23.

<sup>196</sup> Winock, (Michel), *op. cit.*, p. 101.



## **Avancées technologiques, savoirs et culture de *la Belle Époque***

*La Belle Époque* est aussi une période de grandes innovations technologiques et scientifiques. Les outils et certains objets de la vie quotidienne se trouvent différemment conçus. De nombreuses découvertes scientifiques auront une portée immense dans le domaine de la santé. Faire un inventaire exhaustif des innovations qui ont marqué la période est illusoire. Certaines inventions n'ayant pas abouti à une commercialisation d'un produit fini. C'est le cas, par exemple, de l'ingénieur Frédéric Japy qui déposa un brevet pour une dizaine de machines en 1799. Toutefois, il est possible d'avoir un aperçu à partir de quelques domaines fondamentaux dont les progrès ont été déterminants pour le confort et les activités quotidiennes. Nombreuses sont des inventions qui ont constitué des innovations conséquentes au point de bouleverser les habitudes et de donner un nouveau visage au monde entier. C'est le cas des machines-outils. Il s'agit de ces équipements qui ont été conçus pour exécuter des tâches répétitives avec précisions. En fait, si les premières apparurent vers 1800 avec le tour à chariot et à surfacer, leur usage ne se répandit qu'à *la Belle Époque*. Cette période en constitue un tournant important dans la mesure où c'est à ce moment qu'elles se perfectionnèrent et devinrent indispensables pour des fabrications en série. L'exemple de Mattern est illustratif à ce titre. Il décida, entre 1911 et 1912, de fabriquer des machines qui répondent avec exactitude aux besoins de l'entreprise dans laquelle il travaille. Il adaptera les plus complexes et les perfectionnera<sup>197</sup>.

Mais ces avancées technologiques ne furent pas sans conséquence. L'un des objectifs assignés aux machines-outils était le rendement. Elles étaient conçues pour remplacer la main-d'œuvre humaine et produire plus. Lorsque l'homme n'est pas remplacé par la machine, il est placé derrière celle-ci pour la faire fonctionner par des tâches répétitives. Le fordisme est une mise en pratique de l'utilité de ces machines telle que l'avaient pensé leurs concepteurs. Mais on relève un aspect négatif dans cette conception du fonctionnement de l'industrie. Les corps humains seront déformés à cause de la répétition des gestes effectués. Il y aura aussi l'apparition de maladies liées au travail. A vrai dire, certains postes de travail ont été à l'origine des troubles musculo-squelettiques. Ernest Psichari fait état de cette situation dans ses textes. Il parlera d'« un long écrasement qui a tué tout germe de vie, qui a fait de ces corps des automates<sup>198</sup> ». Il réalise l'apathie des ouvriers et arrive à établir un lien avec leur emploi. Les archives indiquent que les ouvriers des usines qui avaient recours aux machines-outils

---

<sup>197</sup> Cohen, (Yves), *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern Peugeot, 1906-1919*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2001, 490p.

<sup>198</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 25.

développaient des tics. Ils avaient des troubles reconnus médicalement comme maladies professionnelles. C'est sous cet angle que Psichari parle de corps transformés en automates.

Psichari fait état des avancées technologiques de son pays en évoquant des activités qui s'y rapportent. Il parle, en effet, de « bateaux mouches et de remorqueurs de la « Société Générale de touage et de remorquage » [ainsi que de] chalands aux proues camuses<sup>199</sup> ». L'usage des bateaux mouches auxquels il fait référence caractérise cette époque. En réalité, au début du XX<sup>e</sup> siècle, la possession d'un véhicule à moteur faisait partie des signes de richesses. Il y avait donc très peu de voitures. Les pauvres disposaient des bicyclettes, des chevaux ou se déplaçaient à pied. Les bateaux mouches étaient alors utilisés pour le transport de marchandises. Elles servaient aussi à transporter, de façon occasionnelle, des passagers d'un lieu vers un autre sur divers fleuves et canaux. L'évocation de la « Société Générale de touage et de remorquage » contribue à mettre en évidence le décor et la situation économique de *la Belle Époque*. Un détour par les archives permet d'affirmer qu'il s'agit bien d'une société qui profite des occasions d'agrandissement et de compétitivité qu'offre le marché de cette époque. Entre 1898 et 1914, la société fait des fusions, augmente son capital ainsi que son chiffre d'affaires en même temps que ses bénéfices<sup>200</sup>. Les chalands sont, eux aussi, caractéristiques de cette époque par leur usage. Ils permettent de relier Paris au Havre pour acheminer aussi bien du foin que du vin.

Ces embarcations constituent une des innovations technologiques dans la mesure où leur fonctionnement nécessite l'intervention de bateaux à vapeurs. Elles ont révolutionné le domaine des transports. Car avec elles, l'intervention de l'homme dans l'acheminement des marchandises et le transport des usagers devient moindre. Cette révolution n'est pas ovationnée par Ernest Psichari. Malgré les avancées technologiques de cette époque, il estime que c'est un temps de pauvreté. *La Belle Époque*, loin d'être les temps fastes dont parlent certains de ses contemporains, est une ère de désolation. Il écrit dans l'épilogue de son premier roman : « Le froid sent la misère, la grande débâcle, aigre misère, le trottoir<sup>201</sup> ». Ce passage montre une atmosphère de pauvreté alors que la technologie est perçue comme symbole de développement. Après avoir fait une promenade sur le pont de Grenelle et Javel, après un détour par la Seine, Ernest Psichari confiera : « j'ai tout revu [...] Maintenant je ne

---

<sup>199</sup> Idem, p. 242.

<sup>200</sup> Voir l'historique du groupe Touax rédigé par Alexandre Walewski en novembre 2003. Ce document a été établi d'après les procès-verbaux des Conseils d'Administration des sociétés suivantes : Société Générale de Touage (SGTR), Touage Investissement, Touax SA. Il est également étoffé par des données recueillies auprès de plusieurs sociétés filiales principales du groupe Touax, et de ses observations sur le terrain pendant plus de 43 années. Voir [http://www.walewski.org/upload/File/historique\\_du\\_groupe\\_touax2.pdf](http://www.walewski.org/upload/File/historique_du_groupe_touax2.pdf)

<sup>201</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 241.

vois pas d'emploi plus digne de la vie que de partir vers des pays lointains, et d'user nos chaussures sur des terres nouvelles, par-delà nos mers et nos océans<sup>202</sup> ». Pour cet auteur, ce n'est que sous ces cieux qu'il peut devenir meilleur. Ce n'est pas en restant dans ce pays qui croit vivre une belle époque qu'il peut « mieux comprendre l'innombrable beauté » du monde<sup>203</sup>. Ce que nous comprenons de ce propos tient en quelques mots : la technologie favorise la décadence et enlaidit. Elle enlaidit aussi bien l'Homme que la nature. Le meilleur pays serait l'Afrique. Si nulle terre ne lui est « plus bienfaisante ni plus reposante que l'Afrique<sup>204</sup> », c'est parce cette dernière donne de l'énergie aux cœurs ramollis qui viennent boire à sa fontaine de Jouvence. Par la même occasion, elle « tend les êtres à leur plus haut diapason ». Il conclura au sujet de ce continent : « C'est une terre de vertu<sup>205</sup> ».

*La Belle Époque* a également connu une effervescence sur le plan scientifique. Mais pour les besoins de cette étude et à cause du cadre qui est le nôtre, nous nous contenterons d'explorer une seule discipline : l'anthropologie. Dans son ouvrage intitulé *La République raciale*, Reynaud Paligot<sup>206</sup> montre comment et pourquoi l'anthropologie raciale a conquis des positions éminentes dans la vie intellectuelle et institutionnelle. Comment elle a pu exercer une influence durable dans la vulgarisation scientifique et les politiques coloniales alors même que ses insuffisances en tant que construction scientifique éclataient au grand jour. Pour nourrir sa notoriété dans le monde intellectuel et scientifique, la nouvelle science fera paraître quelques revues dont les membres occupaient les premiers rangs de la société. Leurs fonctions politiques et administratives sur le terrain, la reconnaissance de leurs idées, les suggestions politiques tirées de celles-ci avaient permis l'institutionnalisation de l'anthropologie. Mais elle n'est pas née *ex nihilo*. Elle ne débute pas non plus avec *la Belle Époque*. Les fondements épistémologiques et scientifiques de l'anthropologie raciale trouvent leurs sources dans les études d'anatomie comparée des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ces dernières ont établi, grâce à des mensurations de squelettes, une gradation au sein des êtres vivants regroupés sous l'appellation de *primates*. Cette hiérarchie va du singe à l'Européen en passant par l'Africain, l'Indien<sup>207</sup> et l'Asiatique. Ces populations se verront attribuer les couleurs par l'Européen. À partir de là, il fut établi une hiérarchie des couleurs. L'Européen serait le blanc, l'Asiatique le jaune et l'Amérindien le rouge. La couleur noire revenait alors à l'Afrique.

---

<sup>202</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit, p. 242-243.

<sup>203</sup> *Ibidem*, p. 243.

<sup>204</sup> *Ibidem*.

<sup>205</sup> *Ibidem*.

<sup>206</sup> Reynaud Paligot, (Carole), *La République raciale 1860-1930*, Paris, puf, 2006, 346 p.

<sup>207</sup> Il s'agit plutôt de ceux qui sont appelés aujourd'hui Amérindiens. Car, ce nom leur a été attribué sur la base d'une erreur des premiers Européens avoir été en contact avec eux. En effet, Christoph Colomb pensant avoir atteint l'Inde en accostant en Amérique du nord en 1492 baptisera les populations de ces lieux Indiens.

Mais il était rare que l'adjectif soit employé pour parler de l'Africain. Celui-ci était surtout désigné par le terme *nègre*. Ce mot eut ensuite une connotation péjorative.

Selon les tenants de l'anthropologie raciale, la constitution du *nègre* serait celle d'un être à mi-chemin entre le singe et l'Homme. Son animalité serait une preuve de l'existence d'une chaîne des primates. Entre 1805 et 1899, il y aura des encouragements pour mener des études sur les caractéristiques physiques, morales et intellectuelles de l'homme dans le but d'étayer cette hypothèse du chaînon manquant. Avec l'expédition du capitaine Baudin, l'étude des "sociétés d'ailleurs" se normalise et devient une science. Les instructions données aux voyageurs changent le statut du voyage pour en faire une expédition scientifique. Parmi les figures de proue de cette nouvelle science, il y a Broca. Ce dernier verra dans l'anthropologie une « science qui a pour objectif l'étude du groupe humain considéré dans son ensemble, dans ses détails et dans ses rapports avec le reste de la nature<sup>208</sup> ». Elle aura trois ambitieuses missions. La première fut d'ordre zoologique. L'anthropologie sondait la pertinence des thèses transformistes qui ne sont pas étrangères à la représentation des races humaines. Ces thèses stipulent qu'« Au sein d'une série d'êtres vivants dont les uns sont dérivés des autres, le sauvage s'installe entre le singe anthropoïde et l'homme blanc civilisé, ce dernier constituant le point d'aboutissement de la chaîne<sup>209</sup> ». La deuxième mission serait de caractériser, de circonscrire, de classer le groupe humain et de le considérer en lui-même, en y établissant des divisions et des subdivisions afin d'étudier séparément chacun des groupes partiels<sup>210</sup>. La troisième mission était la recherche de l'origine de l'homme et de la formation des races humaines. Cette dernière mission comprend aussi des études sur la capacité d'acclimatation. Cette science se devait d'étudier la perfectibilité ainsi que les différentes aptitudes intellectuelles, morales et sociales des "races"<sup>211</sup>.

L'anthropologie raciale fonde ses hypothèses sur la spécificité des caractères moraux et intellectuels des différentes races humaines. Or, elle s'appuie sur un paradigme très vivace à l'époque : l'hérédité. Celle-ci était alors considérée comme toute-puissante. Dans la pensée des tenants de cette science, l'hérédité n'est pas seulement responsable de la transmission des caractères physiques ; elle l'est aussi pour l'esprit. En d'autres termes, il y a autant d'esprits que de familles car l'esprit est héréditaire. Ce glissement fera de l'esprit, lieu commun des individus, celui de la race. On conçoit des caractéristiques spécifiques à chaque race. Et la

---

<sup>208</sup> Broca, cité par Reynaud Paligot, (Carole), *op. cit.*, p. 1-3.

<sup>209</sup> *Ibidem*, p. 13

<sup>210</sup> *Ibidem*.

<sup>211</sup> *Ibidem*.

couleur de la peau en est la première. L'anthropologie raciale était donc fermée à l'idée des individualités en matière de caractère, de comportement, de physionomie chez les peuples non européens. Un défaut qui était découvert chez un individu était aussitôt perçu comme caractéristique de toute une population. Elle ne mesurait que les écarts qui lui étaient possibles d'établir entre les populations occidentales et les autres. Psichari ne restera pas indifférent à cette science. Durant ses expéditions en Afrique, il mènera une étude sur les populations. Il effectue ses recherches en amateur, c'est-à-dire sans formation ni méthodologie. Toutefois, sa présentation et le choix même de cet objet sont façonnés par le cadre dont il est issu. Ce cadre est celui où l'anthropologie est la science de l'homme par excellence. Il s'interrogera par exemple sur l'origine des Bayas, non pas d'un point de vue créationniste ni évolutionniste.

Psichari s'interroge sur leurs origines géographiques. Pour lui, il y a eu « de si nombreux mouvements de races et de peuples divers, des rencontres ethniques si curieuses »<sup>212</sup> à cet endroit. Son interrogation tient d'autant plus qu'on distingue chez les Bayas « deux races très distinctes, les Bayas du Sud et les Bayas du Nord qui ne parlent pas la même langue, et n'ont à tous les points de vue que peu de caractères communs<sup>213</sup> ». Ces observations l'amènent à dire que les « 'nègres' » ne sont pas des peuplades en enfance, encore moins d'anciens civilisés dégénérés comme l'avait soutenu Joseph de Maistre. Ce ne sont pas non plus des races primitives réservées à des hautes destinées. Ils seraient plutôt des races arrivées au terme de leur évolution<sup>214</sup>. Ces arguments en faveur de cette théorie sont, entre autres, le fait que les « 'nègres' » sont des êtres affaiblis moralement et physiquement, adonnés à tous les vices et inaptes à l'action. « Leur principal caractère est une impudeur extrême, une perversité faite de sensualisme violent<sup>215</sup> ». Il n'ignore aucune perversion sexuelle. Il conclura que chez eux « Les signes de la décadence sont [...] éclatants, irrécusables. Nulle apparence de jeunesse dans ce peuple pourtant sans histoire<sup>216</sup> ». En outre, ce sont de grands enfants qui « ignorent toute distinction entre le vrai et le faux. Le mensonge est chez eux une attitude naturelle<sup>217</sup> ». Une telle science ne pouvait se faire qu'au contact de l'ailleurs et de l'autre.

Nous voulons analyser la spécificité de la culture de *la Belle Époque* à travers la littérature. Pour Tadié, le XIX<sup>e</sup> siècle tout entier parle à la première personne<sup>218</sup>. Cette affirmation suppose que la *fin du siècle*, voire toute la période de *la Belle Époque*, est

---

<sup>212</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit, p. 9.

<sup>213</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>214</sup> *Ibidem*, p. 13-14.

<sup>215</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>216</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>217</sup> *Ibidem*, p. 29.

<sup>218</sup> Tadié, (Jean-Yves), *Introduction à la vie littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, DUNOD, 1998, passim.

caractérisée par l'affirmation de l'individu. La subjectivité est plus affirmée qu'à nulle autre époque. Avec la transformation de la société, il y aura une propension du culte de l'individu qui s'interroge sur son destin au moment où la société développe une industrie de masse. La montée urbaine accroît l'anonymat et sépare les classes en quartiers. Enfin la société bourgeoise, par ses ambitions, accroît l'insécurité. Cette période se caractérise par la dilution des catégories littéraires. Symbolisme et Décadence seront un fourmillement d'initiatives parfois sans lendemain. Les valeurs communes sont l'anticonformisme, la haine du bourgeois, l'extravagance du langage. C'est aussi un style qui se fragmente et se décompose. Le symbolisme sert de parade à l'obstacle qu'est l'imperfection du langage. Le littéraire affiche une volonté de tourner le dos à la réification des personnages et à l'effacement du romancier. Le roman analyse des doubles-fonds de la conscience et de la culpabilité.

C'est une période propice à la fascination du sacré. Elle a entraîné un mouvement de conversion et de retour à la pratique du catholicisme. Cela se traduit dans le roman par une inspiration religieuse et un style marqué par la décadence. On note une réaction contre le positivisme et le scientisme. Les écrivains s'impliquent dans leur société. La majorité des grands noms, en effet, figurent parmi ceux qui lancèrent des débats publics. Il ne s'agit plus d'être au service des causes publiques mais d'amener la littérature à une dimension socio-politique. Le souci du social, qui était la pierre angulaire de la littérature, fait de l'homme de lettres l'écrivain. Sous cet angle, Psichari ne se distingue pas de ses contemporains. Sa vie, en concordance avec ses œuvres, reflète le contexte d'émergence de l'œuvre et de l'auteur. « Sous la médaille militaire, il portait le cordon du tiers-ordre et sous la tente du conquérant, il étudiait les livres d'exégèse et de théologie<sup>219</sup> ». Dans un éloge funèbre, il est comparé à Maurice Vincent, son personnage qui a trouvé dans la carrière militaire une source d'épanouissement. Sa vocation de soldat « satisfait le goût de l'ordre, l'amour du devoir, de ses grandeurs et de ses servitudes et aussi l'appétit d'aventure ». Il y avait trouvé « l'emploi de son enthousiasme, la fin de ses doutes d'esprit et de cœur<sup>220</sup> ». Au regard de ce qui précède, on peut dire que Psichari cadre avec son contexte. Toutefois, il semble tourné vers le passé en même temps qu'il questionne l'autre et l'ailleurs.

---

<sup>219</sup>Extrait de l'éloge de *l'Opinion* du 14 novembre 1914, revue appartenant au courant politique "poincariste".

<sup>220</sup> *Ibidem*.



### I.1.3. CONNAISSANCE DE L'AILLEURS ET DE L'AUTRE

L'intérêt pour les contrées africaines date de la période antique<sup>221</sup>. Cependant, pour Ricard<sup>222</sup>, la découverte de l'Afrique noire avant le XIX<sup>e</sup> siècle est une imposture. Car, les moyens matériels ne permettaient pas de faire un tel voyage et le retour était impossible. Les pratiques de navigation permettent de le prouver, ainsi que l'absence de traces archéologiques et la récence du texte grec *Histoires* d'Hérodote<sup>223</sup>. Jusqu'à ce siècle, « Le blanc des cartes importunait et l'imagination prenait le relais là où l'information fiable faisait défaut<sup>224</sup> ». La deuxième mission de Lenfant intervient au moment où les cultures entrent en contact en Afrique tropicale et s'influencent réciproquement. C'est aussi le moment où les uns commencent à visiter les territoires des autres et à s'y installer. Intervenant au moment où la curiosité est entretenue par des avancées scientifiques et technologiques, le contact et la connaissance de l'ailleurs et de l'autre ne pouvaient se faire que par le voyage et la relation qui en découlait. Aussi, les récits de voyage, les comptes rendus de mission, les carnets de route constituent-ils les principaux véhicules d'informations et de représentations de tout ce qui sortait du cadre que se fixaient les populations 'européennes'.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les voyages en Afrique deviennent de plus en plus nombreux et la circulation des récits plus importante. Les témoignages et les cartographies se multiplient ; naissent des Associations pour la découverte avec pour mission combler les espaces blancs qui seuls peuvent donner des récits de voyage. C'est le point de vue de Todorov pour qui un récit de voyage n'était possible que s'il portait sur des terres extra-européennes. Il le définit comme une narration de « la découverte des *autres*, ou bien les sauvages des contrées lointaines, ou bien les représentations des civilisations non européennes. » Il ajoute qu'un voyage en France ne donne pas un récit de voyage<sup>225</sup>. Le critère fondamental d'un récit de voyage est donc l'exotisme. Les comptes-rendus de mission étaient, eux, beaucoup plus spécifiques. Ecrits par des spécialistes dans le but de répondre à un certain nombre de questions, ils ne contenaient que les données nécessaires au besoin de la mission. Lesquels étaient ceux de la structure mandatrice. Les carnets de route, quant à eux, se tissaient par la prise de notes au jour le jour. Ils constituaient des prises de vue. Ces trois types de texte nous importent pour leur prétention à la vérité absolue et objective sur l'ailleurs et sur l'autre.

---

<sup>221</sup> On se rappelle, entre autres, Hannon, Strabon, Pomponius Mela, Solin, Pline, Hérodote, ou encore Sénèque.

<sup>222</sup> Ricard, (Alain), *Voyages de découvertes en Afrique. Anthologie 1790-1890*, Paris, Robert Laffont, 2000, 1074p.

<sup>223</sup> Hérodote, *Histoires*, traduit du grec par Pierre-Henri Larcher ; introduction, choix de textes et notes de François Hartog, Paris, F. Maspero, 1980, 266p.

<sup>224</sup> Ricard, (Alain), *op. cit.*, p. IX.

<sup>225</sup> Barthes, (Roland), *Degré zéro de l'écriture*, p. 124.

## Les données géographiques du continent

Avant l'expédition de Psichari au Haut-Logone, on dispose d'une maigre bibliographie concernant les lieux. Il est vrai qu'en 1906, année qui voit le début de l'expédition, le contact entre la France et l'Afrique existait déjà. Les échanges entre les deux parties du globe remontent à des temps plus anciens. L'expédition de Psichari ne peut donc pas être perçue comme la « découverte » de l'Afrique, ni même de la région équatoriale du continent. Dès 1852, Barth parcourt les terres comprises entre le Logone et la Bénoué. En 1892, Mizon fera la Bénoué. L'année qui précède, Maistre « découvrira » l'accès au Tchad par le Kémo et le Gribingui. En janvier 1893, il établissait qu'il n'était pas possible de relier le bassin du Logone à la Bénoué. Mais la fondation de la colonie remonte à l'année 1890. On peut affirmer qu'au moment de la mission, la France était mal implantée dans la région. C'est surtout à partir de 1900 que les explorations françaises seront conséquentes dans la zone. A cette date le lieutenant Kieffer remontera le Logone jusqu'à Laï, grâce aux actions du commandant Lamy. Jacques Serre<sup>226</sup> affirme que le capitaine Loëfler fait partie de cette vague d'explorateurs qui ont permis une meilleure connaissance de ce qui allait devenir A.E.F. plus tard. En 1901, étant chef de la Région de la Haute-Sangha, il fera la reconnaissance de Carnot à Fort-Lamy avant de se rabattre sur le Logone et de longer le Toubouri. Alfred Fourneau, alors administrateur en chef des Pays et Protectorats du Tchad, fera procéder à l'installation du Cercle du Moyen-Logone à Laï, en mai 1903. La même année, le lieutenant Faure établira la reconnaissance de la dépression du Toubouri et du Mayo-Kebbi.

Malgré ces reconnaissances, il est tenu pour acquis que l'Afrique reste peu pénétrable à cette période. Dans l'imaginaire culturel français, elle est toujours une terre fantasmée. Les données qui permettent aux lecteurs de se le figurer tiennent davantage de la fiction que d'une documentation érudite. À ce titre, les romans verniens deviendront des classiques. Or, il s'avère que l'auteur présente une « Afrique fantôme ». Michel Hausser dit à son propos :

Contrairement aux réalistes et aux naturalistes, ce contemporain des Goncourt ne décrit pas les lieux qu'il a visités, ne rapporte pas des scènes qu'il a vécues, des fait qu'il connaît [...] il rêve sur les écrits de ses contemporains (ou des auteurs d'autrefois), il ne décrit pas ce qui est mais ce qu'il imagine<sup>227</sup>.

---

<sup>226</sup> Jacques Serre, *Explorations au cœur de l'Afrique. Le commandant Lenfant. 1865-1923*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 51.

<sup>227</sup> Hausser, (Michel), « Jules Verne et l'Afrique des Noirs » in *Le roman colonial (suite). Itinéraires et contacts de cultures*, N°12, 2<sup>e</sup> semestre 1990, p. 12.



L'exemple de Jules Verne est saisissant dans la mesure où ce dernier travaille pour le compte de la revue de Hetzel. Or cette dernière, destinée à la jeunesse, affiche la volonté d'éduquer tout en divertissant. Elle était d'ailleurs intitulée *Magazine illustré d'éducation et de récréation*. Certains estiment aujourd'hui que « L'Afrique de Verne ne doit pas être prise au sérieux, même si la démarche de l'auteur mérite, elle, de l'être<sup>228</sup> ». Mais au moment où Ernest Psichari parcourt l'Afrique, cette vision est d'actualité. Cependant, il est à remarquer qu'il existe un écart entre le continent que donne à voir Jules Verne et la réalité. Il y a une incompatibilité entre la représentation mentale issue des fictions verniennes et la matérialité du pays. En effet, la terminologie dont use le romancier pour en parler renvoie déjà à un autre temps. On citera, à titre illustratif, les termes « Nigritie », « Hottentotie » et « Adamova » qui se disent respectivement à cette époque « Nègre », « Hottentote » et « Adamaoua ».

Mais cette fiction est corroborée par les écrits dits scientifiques. Les enseignements que le ministère de l'éducation entend donner aux jeunes citoyens ne s'éloignent pas de ces visions d'une « Afrique fantôme ». Le *Cours de géographie*<sup>229</sup>, par exemple, enseignera que « L'Afrique est, en effet, une sorte de grand plateau<sup>230</sup> ». La question que l'on peut se poser est de savoir s'il s'agit de la forme ou de la constitution géographique. L'auteur du message fait-il allusion à la forme qui se dégage du croquis ou bien de ce que l'on peut observer sur les lieux indiqués ? La dernière hypothèse semble être la réponse étant donné que cette représentation est tirée d'un livre d'enseignement de géographie. Cette pensée est confirmée à d'autres endroits du texte. Car, dans le même document, il est dit que « **Les climats de l'Afrique ne sont pas non plus favorables aux peuples européens**<sup>231</sup> ». Dès le voisinage de l'équateur, le climat est très chaud et très humide : « Il pleut presque chaque jour, en fortes averses<sup>232</sup> ». L'adverbe de fréquence utilisé dans ce passage pour décrire le climat tropical interpelle. Car, s'il pleut « presque chaque jour », comment peut-il encore faire aussi chaud que l'enseigne le cours ? Les études actuelles indiquent qu'il y a effectivement une abondance de pluies dans cette région. Cependant, c'est en comparaison avec le reste du monde que l'on peut considérer qu'il pleut énormément sous les tropiques. Il en est de même de la chaleur. Mais aujourd'hui, il est aussi possible de s'interroger sur ces considérations thermiques. Les températures estivales qu'on relève dans les régions méditerranéennes de la France correspondent à celles données dans ce cours de géographie. Météo France signale que les

---

<sup>228</sup> Hausse, (Michel), *Ibidem*, p. 12.

<sup>229</sup> Blanchard, (Raoul), M. et Mme D. Faucher, *Cours de géographie. La France, la France d'Outre-Mer. Cours Moyen-Cours Supérieur Ière année (Certificat d'Etudes Primaires)*, Paris, Librairie Gedalge, passim.

<sup>230</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>231</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>232</sup> *Ibidem*.

précipitations des régions concernées par ce climat « peuvent apporter en quelques heures quatre fois plus d'eau que la moyenne mensuelle en un lieu donné, notamment à proximité du relief<sup>233</sup> ». En outre, les températures estivales de ces régions atteignent les 40°C.

Dans le livre de géographie sus-mentionné, les élèves apprennent au sujet l'Afrique tropicale que « Chaleur et humidité engendrent une végétation florissante ; *cette zone équatoriale est presque tout entière couverte de la forêt la plus épaisse du monde*<sup>234</sup> ». Ces passages donnent une information approximative des lieux. On sait aujourd'hui que la plus grande forêt du monde ne se trouve pas en Afrique équatoriale mais en Amazonie. Et l'information se fait davantage rare dès lors qu'il s'agit de l'A.E.F. Les archives indiquent qu'il y a eu des reconnaissances qui ont permis d'établir des pluviométries. Avant l'expédition de Psichari, il avait été attesté que la zone tropicale de l'Afrique comprend trois régions très différentes d'aspect : le désert, la brousse et la forêt. Le passage de l'une à l'autre se fait progressivement. On savait aussi que cette région était propice à la vie des grands animaux<sup>235</sup>. « Le long des marigots, surtout sur les berges des rivières permanentes, les galeries forestières annoncent déjà la grande forêt vierge<sup>236</sup> ». Mais cette forêt n'était pas un atout pour la zone. Car celle-ci n'attirait pas, du fait qu'elle était la tanière des bêtes féroces. L'Afrique équatoriale suscite également la répulsion à cause de son insalubrité.

Cependant, des voix discordantes s'élevaient sur certains points. Ce fut le cas de Maurice Rondet-Saint<sup>237</sup>. Pour lui, la première impression du Gabon « est aussi peu « équatoriale » que possible ». Le pays rappelle plutôt le Danemark avec son ciel bas, gris sombre et chargé d'eau. Il se présente sous l'aspect de terres plates et boisées, à peine accusées par quelques monticules. Le Cap Lopez est, de l'avis de cet auteur, le plus beau fleuron des colonies françaises. Il pourrait constituer un des grands ports d'Afrique centrale, un centre maritime et commercial de haute valeur<sup>238</sup>. Il ajoute : « une promenade dans l'intérieur, derrière Mangui, découvre à nos yeux le paysage le plus imprévu, le moins africain du monde. Une plaine plate comme un billard, couverte d'une herbe verte et rase<sup>239</sup> ». Elle ressemble aux parcs les mieux tenus de France<sup>240</sup>. L'herbe sèche jetée sur le sable rappelle les « planches » de Trouville. Le spectacle des cétacées émerveille le visiteur qui dira : « Tantôt

<sup>233</sup> Voir <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climat-en-france/le-climat-en-metropole>

<sup>234</sup> Blanchard, (Raoul), M. et Mme D. Faucher, *Cours de géographie*, op. cit., p. 54.

<sup>235</sup> Augiéras, « La grande chasse en Afrique » in *Les cahiers de l'Afrique française*, supplément de janvier 1935, p. 5.

<sup>236</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>237</sup> Rondet-Saint, (Maurice), *Dans notre empire noir*, Paris, Sté d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1929, 214p, préface du Général de Trentinian

<sup>238</sup> *Ibidem*, p. 69.

<sup>239</sup> *Ibidem*, p. 75.

<sup>240</sup> *Ibidem*.

un court jet vertical d'eau pulvérisée décèle leur présence ; tantôt, tout proches du navire, ils découvrent leur dos énorme. Ou bien encore, parfois, ils batifolent comme de simples marsouins, émergent à la surface, la frappant en gerbe, de leur queue puissante<sup>241</sup> ».

C'est aussi cette beauté de la nature que Psichari décrit dans ses textes. A Brazzaville, il retrouve « de superbes jardins où s'acclimatent peu à peu les légumes, les plantes, les fruits, les arbres de [son] pays, et notamment l'eucalyptus ». Vers l'Oubangui, la végétation « désoriente et trouble par ses proportions, par son exubérance, par la violence même avec laquelle elle a conquis le sol, où l'homme a partout reculé devant la forêt<sup>242</sup> ». Tout est enchevêtrement d'arbres millénaires, des lianes aussi hautes que les futaies. La géographie est un heurt de couleurs superposées donnant une sombre impression de masse, d'une sensation d'écrasement<sup>243</sup>. La vue de ce paysage fait naître de nombreuses questions chez Ernest Psichari, comme l'indique le texte ci-après :

Quelles richesses renferment ces forêts sans limites ? Combien de milliers de tonnes de caoutchouc ? Quelle faune a fait son domaine de ces solitudes ? Quel bois précieux n'y rencontrerait-on pas ? Et pour combien de siècles se trouverait résolue la « question du papier », le jour où elles seront entrées dans la voie de l'exploitation<sup>244</sup>.

Pour mettre en valeur ce domaine français, remarque Psichari, il faut le concours de deux facteurs qui sont : l'accès au monde extérieur et la population. Le premier facteur permet l'adduction des productions à la mer, le second relève de la main-d'œuvre. Du Chaillu abonde dans le même sens. Parlant des rives de l'Ogooué il signalera qu' « Il y a là d'immenses récoltes à faire, et cela sans se donner de peine : il ne s'agit que d'apprendre aux indigènes à extraire le caoutchouc, sans détruire les vignes, et sans le gâter par *des* mélanges impurs qui le déprécient<sup>245</sup> ». Le lieutenant Aymès confirmera que grâce au mélange du sable, de l'argile et de l'humus, le sol est bel et bien fertile. Il fournirait à profusion l'huile de palme, la gomme, le caoutchouc, l'ébène, l'ivoire. Il peut même, s'il est cultivé, produire des légumes. Mais pour cela, il faut « régénérer les indigènes<sup>246</sup> ». Du Chaillu sera le premier à remarquer le commerce actif que pouvaient générer les plantes et les arbres ; mais aussi et surtout le bois rouge, la liane de caoutchouc, l'ivoire et l'ébène. A propos du Gabon, on peut lire le texte ci-après dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société de Géographie* de 1869 :

---

<sup>241</sup> *Ibidem*.

<sup>242</sup> *Ibidem*, p. 175.

<sup>243</sup> *Ibidem*, p. 175.

<sup>244</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit. p.

<sup>245</sup> « Renseignements coloniaux » N°4, supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, juin 1902, p. 247.

<sup>246</sup> Aymès, « Exploration de l'Ogoway » in *Revue maritime et Coloniale*, t. 28, janvier-avril 1870-t. 29, mai-août 1870, p. 73.

Le bassin de l'Ogooué est un pays éminemment fertile et productif. La nature seule l'a couvert d'une végétation serrée et vigoureuse, et... lorsque le travail de l'homme régularisera cette puissance de la création, lorsque, pour son profit, il contraindra la nature à dépenser en plantations utiles cette force et cette surabondance de vie, l'Afrique possèdera, au Cap Lopez, une des plus riches colonies du globe<sup>247</sup>.

Mais l'insalubrité du Cama (nom originel du Cap Lopez) vient mettre un bémol à cette prédiction. Le Cama a de nombreux centres d'infection<sup>248</sup>. Néanmoins, l'exigence de véricité dans ces textes est telle que certains préfèrent se fier aux spécialistes. L'authenticité du voyage et des données pour certains domaines pose effectivement problème. L'auteur de l'article du *Moniteur* cité plus haut dira : « Il est, je crois, préférable de s'en rapporter aux témoignages d'un naturaliste, tel que Du Chaillu, d'un marin tel qu'Aymès, d'un médecin tel que le docteur Lartigue, qui sont d'accord pour affirmer l'insalubrité du Cama<sup>249</sup> ». Mais on constate que même ceux qui sont cités comme référence ne sont pas à l'abri des critiques et des erreurs. Ce fut le cas de Du Chaillu. L'un des griefs formulés contre lui est que le motif de son voyage n'était pas l'exploration, mais la chasse au gorille. Il n'en avait donc pas les compétences car sans formation ni outils. Mais il a le mérite de donner une idée générale de la nature du pays et de ses grands traits physiques par une exposition simple de ce qu'il a vu<sup>250</sup>.

La reconnaissance à laquelle participait Psichari couvrait la zone qui s'étend de la Sangha au Chari. L'hypothèse qui la sous-tend est que le bassin du Tchad pourrait communiquer avec celui du Congo. L'expédition devait prendre contact avec les "indigènes", relever les ressources, reconnaître les routes praticables et les laisser ouvertes. Et la reconnaissance devait aboutir à l'établissement d'une cartographie détaillée<sup>251</sup>. Avant Lenfant et ses compagnons, le capitaine Lœfler avait entrepris une reconnaissance de la Sanga, du Chari et de la Bénoué. Ce voyage devait s'effectuer en trois étapes : de Carnot au Chari ; du Chari au bassin de la Bénoué par le Logone et le Toubouri-Kabbi ; enfin du Kabbi à Carnot par le long de la frontière du Cameroun<sup>252</sup>. Ses intérêts portaient sur les éléments géologiques et géographiques. Il s'intéressera au massif des Tari et des Kagas, aux rochers du haut Gribingui dont avait fait mention Bruel dans l'une de ses communications à la Société de

---

<sup>247</sup> Barbedor, « Note sur la faune et la flore du Gabon » dans *Bulletin de la Société de Géographie*, 5<sup>e</sup> série, t. 18, juil.-déc. 1869, p. 14.

<sup>248</sup> *Renseignements coloniaux*, op. cit., passim.

<sup>249</sup> Note de bas de page 84

<sup>250</sup> « Rapport sur le prix annuel de la Société de Géographie », établi par Vivien de Saint-Martin, rapporteur du *Bulletin de la Société de Géographie* 5<sup>e</sup> série, t. 3, janvier-juin 1862, p. 272.

<sup>251</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari d'après des documents inédits*, Paris, Louis Connard, 1925, passim.

<sup>252</sup> Le compte rendu de cette mission est consigné dans « Suppléments au Bulletin du Comité de l'Afrique française » d'août 1902 de la revue *Renseignements coloniaux* n° 6 p. 121-136. Voir l'article « De la Sanga au Chari et à la Bénoué. Les reconnaissances du capitaine Lœfler » pp. 121-128.

Géographie. Au moment de la mission du Haut-Logone, la reconnaissance de la navigabilité entre Fort-Lamy et Laï était faite ainsi que les sillons allant du Bahr Sar au Logone, par le lieutenant Kieffer en 1900<sup>253</sup>.

Les résultats issus des explorations étaient destinés à un public expérimenté. Les rapports étaient faits pour les experts des domaines concernés. Pour les missions de reconnaissances, les résultats intéressaient les sociétés de géographie. Mais certaines reconnaissances ont donné lieu à des relations de voyage. Dans ce cas, le but de la relation écrite était de compléter ou de rectifier les connaissances. Cependant, elle devait répondre aux attentes des lecteurs et offrir du spectacle. Les récits de voyage offraient des émotions et devenaient le moyen de comparer un horizon possible avec une future expansion. Ils suscitent le dépaysement tout en enrichissant de nouvelles connaissances ou en vérifiant ce que l'on connaît. Les œuvres de Psichari sont, sur ce point, expressives de l'esprit de cette époque. En effet, hormis la fiabilité des données utiles pour le militaire, il a su introduire d'autres champs du savoir dans ses textes. Il a poussé son contact avec les "indigènes" plus loin que ne l'avaient fait ces prédécesseurs. Il établira un dictionnaire de la langue baya. Sa relation de voyage inclut aussi bien l'ethnologie que l'anthropologie. Il a ramené un peigne dont se servaient les femmes pour se coiffer. Or, le peigne fait partie des éléments culturels qui intéresseraient moins un militaire qu'un anthropologue. Ces remarques rappellent les travaux de Tania Manca<sup>254</sup> qui souligne que différents discours sont perceptibles dans que dans les récits de voyage. Il y a le discours de l'écrivain-voyageur et celui du voyageur-écrivain ; le discours du voyageur de passage et celui du résident. Pour le premier, l'écriture précède le voyage. Elle en constitue le départ. Pour le deuxième, l'écriture est une exigence qui naît après le voyage. Le voyage est donc le but premier. Il en est de même du résident et du passant dont le discours est tributaire de la fonction. Toutefois, tous s'intéressent à la géographie humaine.

---

<sup>253</sup> *Ibidem.*

<sup>254</sup> Manca, (Tania), *Voyages européens en Afrique Subsaharienne (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Poétique d'un genre, variantes et évolutions d'un discours : François Le Vaillant, Calo Piaggia et Mary Kingsley*, Université Paris IV, 2005, sous la direction de Jacques Chevrier, passim.

## La géographie humaine

La géographie humaine constitue l'un des éléments fondamentaux de la littérature coloniale. Cela est dû, entre autres, au fait que l'idéologie coloniale faisait une grande place aux populations des territoires conquis pour justifier son action. En ce qui concerne la colonisation française, les populations autochtones étaient prises en compte dans un processus d'assimilation. C'est-à-dire que dans le discours français, il était question d'assimiler les « indigènes » aux Français. La figure de Faidherbe peut être considérée comme le symbole de cette politique. Dans sa pensée, les « indigènes » étaient appelés à devenir des citoyens à part entière comme ceux de la métropole. Il croyait fortement que cela était possible. Aussi, les actes qu'il posait et les décisions qu'il prenait étaient-ils tournés vers cet idéal. C'est cette volonté qu'il avait affichée lorsqu'il annonçait aux élèves des écoles primaires à Saint-Louis le 14 juillet 1860 :

Or, vous le savez, chez nous non plus, il n'y a pas d'exclusion de couleur ni de caste et tous peuvent arriver à tout en satisfaisant aux conditions exigées également pour tout le monde et que nous mettons aujourd'hui à votre portée. Vous voyez les jeunes gens de familles chrétiennes de Saint-Louis, après avoir commencé de bonnes études aux écoles des Frères, aller continuer dans les lycées de France et revenir aptes à remplir les premiers emplois de la colonie. Cette voie vous est également ouverte à vous tous<sup>255</sup>.

Cependant, l'histoire de la colonisation française montre que tous n'ont pas cru en cette mission de la colonisation. Ou, du moins, tous n'y ont pas adhéré. Si de nombreux discours allaient dans le sens de l'idéal de Faidherbe, il n'en demeure pas moins qu'ils ne trouvaient aucune application concrète. Le recensement des populations n'avait pas pour objectif leur assimilation aux citoyens français. Les directives stipulaient qu'il était impératif de prendre contact avec les populations. Mais cette ordonnance était sous-tendue par d'autres objectifs. Dans son deuxième volume sur la *Sociologie coloniale*, René Maunier<sup>256</sup> montre la nécessité de ce contact. Il révèle qu'il se produit de différente façon. Il peut être spontané, provoqué ou imposé. Le sociologue indique que le premier contact repose toujours sur un malentendu. Il y a « toujours l'erreur, de chaque part sur l'autre part<sup>257</sup> ». Cependant, il est important de signaler que la prise de contact avec les populations était le préalable à toute action coloniale. Aussi, la mission qui a conduit Ernest Psichari en Afrique s'y est-elle appesantie.

---

<sup>255</sup> Brunshwig, (Henri), *La colonisation française. Du pacte colonial à l'union française*, Paris, Calmann-Levy, 1949, p. 90.

<sup>256</sup> Maunier, (René), *La sociologie coloniale II. Le progrès du droit*, Paris, éd. Domat-Montchrestien, 1949, 490p.

<sup>257</sup> *Ibidem*, p. 25.

Effectivement, le but de l'expédition était, entre autres, de prendre contact avec les populations. À cette période de l'histoire, les premiers contacts avaient déjà eu lieu. Quelques Français s'étaient déjà faits connaître auprès des naturels. Des postes étaient déjà établis et une administration était à pied d'œuvre pour l'élargissement et le bon fonctionnement de la colonie. Psichari disposait de quelques informations concernant les populations qu'il devait rencontrer. Challaye avait déjà enregistré environ dix millions d'indigènes habitant le Congo français au moment de son expédition. Il écrit dans ses notes que ceux-ci seraient répartis « en plus de vingt-cinq peuplades, nettement distinctes, malgré le mélange<sup>258</sup> ». En fait, ils ne sont identiques ni par leur physique ni par leur moral. Les mœurs, les coutumes, les vêtements, les parures varient d'un groupe à l'autre. Il en est de même des langues. Il estime cependant que « Ces langues sont d'ailleurs de structures analogues ; elles appartiennent toutes à la grande famille des langues bantoues<sup>259</sup> ». Il y a, pour ainsi dire, des convergences et des divergences aussi bien sur le plan culturel que d'un point de vue linguistique. Les populations "indigènes" du Congo français présentent donc les caractéristiques suivantes :

**Tableau descriptif des "indigènes" du Congo selon Challaye<sup>260</sup>**

<b>Groupes</b>	<b>Caractéristiques</b>
Gabonais	« race affinée, voluptueuse et molle »
Pahouins	« sauvages et fiers, batailleurs et commerçants »
Loangos	« peuple de domestiques superficiellement européens »
Batékés	« grands aristocrates paresseux »
Ballalis et Bakongos	« fins vigoureux et actifs »
Bonjos	« brutaux et sanguinaires »

La conclusion de Félicien Challaye est que les caractéristiques "propres" à chaque groupe sont minimales pour qu'ils puissent être caractérisés en termes généraux. On ne peut donc pas leur appliquer des concepts relatifs aux peuples considérés comme groupements humains autonomes. Il soulève aussi la question de l'origine ou des causes de leurs traits de caractère. Il dira à ce sujet que leur primitivité, perceptible à travers leur sensibilité et leur

<sup>258</sup> Note de l'édition de 1902.

<sup>259</sup> *Ibidem*.

<sup>260</sup> Challaye, (Félicien), *Le Congo français*, traduction nouvelle de Jean-Claude Lamoureux Paris, 2005, p. 221-222.



intelligence rudimentaires, tiendrait à la fois de l'hérédité et de l'influence du milieu. Parlant des "peuplades" du Gabon, Rondet-Saint<sup>261</sup> dénombre les Pahouins et les Mpongoués. Il définit les premiers comme étant des guerriers peu réductibles. Il ajoute qu'ils sont occasionnellement anthropophages<sup>262</sup>. En ce qui concerne les Mpongoués, il dira qu'il s'agit d'une race assez gracieuse. Ils sont en voie de disparition par l'effet de l'avortement pratiqué chez cette peuplade. Il affirme aussi que cette pratique d'interruption volontaire des grossesses n'est pas spécifique à cette seule « peuplade ». Car, l'avortement se pratique aussi chez d'autres groupes du littoral. Mais il reconnaît qu'il n'a pas pu vérifier cette information. En dehors des populations du Gabon, nous disposons des informations sur celle du Congo voisin. A partir des textes de Rondet-Saint, on sait qu'à Brazzaville vivaient les Yakomas à cette période. Il est fait mention des éléments qui permettent de les distinguer des autres populations. Car, il est dit qu'ils sont d'une stature élevée et ont des tatouages frontaux proéminents ainsi que des dents aiguës<sup>263</sup>.

D'autres « peuplades » sont signalées dans cette partie du continent par Rondet-Saint. C'est le cas des Bakongo. La description qui en est faite permet de la distinguer nettement des autres. Les textes mettent plus d'accent sur leurs facultés intellectuelles que sur leurs traits physiques. On apprend que cette "peuplade" est, « au point de vue de ses facultés relatives d'assimilation, une exception parmi les races qui peuplent l'arrière-pays de l'Afrique Équatoriale<sup>264</sup> ». En décryptant, cette information, on en découvre une autre. En fait, cet énoncé dit aussi que les autres « races » que l'on rencontre à l'intérieur de l'Afrique n'ont pas de capacités d'assimilation ou en ont peu. Cette information n'est pas négligeable dans la mesure où la politique coloniale de la France était tournée vers l'assimilation des « indigènes ». Nous voyons, à ce niveau, combien la géographie humaine pouvait être importante pour l'action à mener. En comparant ce qui est dit des Bakongos à la perception des populations installées à l'intérieur de l'Ogooué, on peut avancer que l'établissement d'une géographie humaine permettait de mesurer les actions à mener. Aujourd'hui, on parlera d'une étude d'impact. En effet, c'est par la géographie humaine qu'on apprendra qu'à l'intérieur de l'Ogooué, on rencontre des sauvages. On découvre qu'ils sont petits, trapus et très bestiaux. Leur nom est aussi connu. Ce sont des Baziris, des Nains de la forêt. Rondet-Saint affirme qu'ils constituent l'« anneau qui nous relie à notre ancêtre singe<sup>265</sup> ». Ils vivent sous des

---

<sup>261</sup> Rondet-Saint, (Maurice), *Dans notre empire noir*, op. cit.

<sup>262</sup> *Ibidem*, p. 67.

<sup>263</sup> *Ibidem*, p. 96.

<sup>264</sup> *Ibidem*, p. 97.

<sup>265</sup> *Ibidem*, p. 276.

branchages et non dans des huttes. Ils piègent l'éléphant et en échangent les pointes avec les autres peuples contre de menus objets de première nécessité<sup>266</sup>.

Nous disposons également d'informations sur les Sanga-Sanga. Les voyageurs qui les décrivent parlent de leurs spécificités en matière de vêtements, de coiffure et de bijoux. Il est dit qu'ils sont vêtus d'un large pagne formant une culotte bouffante et qu'ils ont une coiffure tressée en bandeau autour du front chez les hommes. Les femmes sont parées de coiffures variées, « souvent artistique », donnant « un cachet si particulier dans ce qu'il y a de rudimentaire<sup>267</sup> ». Ils sont donc nettement distincts des Bondjos qui, eux, ont un aspect farouche. Leur style vestimentaire les différencie aussi des autres. Car dans leur culture, un petit pagne serré couvre les hanches des hommes, avec la tête rasée pour la plupart. Les femmes, chez les Bondjos, se couvrent d'un toutou bouffant à la forme circulaire et formé de tresse. C'est le signe de leur pudeur. Mais face aux Sanga-Sanga, l'art des Bondjos et des Bakongos est rudimentaire. Cependant, certaines femmes Bondjos ont atteint le niveau de coquetterie de leurs voisines. En effet, « Comme les belles dames Sanga-Sanga, les élégantes portent de hautes molletières faites d'un ornement en spirale évasé, en fil de laiton. Leur tenue est agrémentée de bracelets, de verroteries et de perles<sup>268</sup> ». Les textes signalent aussi que chez beaucoup d'entre elles, un long et lourd carcan de cuivre est rivé à leur coup<sup>269</sup>.

Cet examen minutieux des différentes populations n'est pas sans but. Les voyageurs ne s'attardent pas en vain sur les éléments qui différencient les populations africaines entre elles d'une part, entre elles et celles d'Europe d'autre part. L'objectif est de démontrer qu'aussi sophistiqué que soit leur art, ces populations restent des êtres qui ne peuvent être civilisés. Rondet-Saint dira sans ambages à ce sujet : « Ils sont si loin de nous, encore, ces êtres dont nous prétendons faire des civilisés. Leur cerveau ne conçoit pas comme le nôtre, et leurs raisonnements nous déconcertent parfois, dans leur logique paradoxale<sup>270</sup> ». Ce propos est bien loin de la vision de Faidherbe. Rondet-Saint dira qu'« On s'attache malgré tout à ces gens comme à des êtres plus faibles<sup>271</sup> ». Les Galoas, une des « races » en voie de disparition refoulées vers la mer par l'invasion pahouine, ne démentent pas son propos. La seule « race » qui l'amène à nuancer son propos est celle des Pahouins. Ils sont prolifiques, vigoureux et guerriers. Peu maniables, ils sont considérés comme la race d'avenir de cette partie de

---

<sup>266</sup> Maurice Rondet-Saint, *op. cit.*

<sup>267</sup> *Ibidem*, p. 193.

<sup>268</sup> *Ibidem*.

<sup>269</sup> *Ibidem*.

<sup>270</sup> *Ibidem*, p. 242

<sup>271</sup> *Ibidem*.

l'Afrique. Toutefois, « Toute la question est de savoir si nous parviendrons à faire de cette race l'auxiliaire de notre l'action économique<sup>272</sup> ».

Il est aussi possible de retrouver des informations sur les populations du Congo et du Tchad avant cette reconnaissance. La mission Crampel permet de les connaître et de les situer. Jean-Hyppolyte Percher, connu sous le pseudonyme Harry Alis<sup>273</sup>, fait mention des N'Dris, des Bondjos, des N'Gombos et des Boubayas. Il note que chez les Bondjos les cases sont en paille et en écorces d'arbre. Elles ont une forme une rectangulaire. Placées bout à bout, elles forment plusieurs lignes parallèles, de l'est à l'ouest<sup>274</sup>. Percher indique que « la race des habitants est forte : hommes et femmes sont généralement de grande taille et bien proportionnés ; certains sont de véritables colosses, avec des membres énormes...<sup>275</sup> ». Parlant des N'Gombés, il notifie qu'en général les hommes et les femmes sont bien faits mais le visage est laid. Ils liment les deux dents de devant de la mâchoire inférieure ; ils sont moins grands et moins gros que les Bondjos. Il prendra comme exemple Tongogoua qui est, à ses yeux, un digne représentant des Satangas. Celui-ci est un homme d'assez haute taille, à l'air doux et un peu abruti. Il signale que leur village doit compter une population d'un millier d'âmes, dont deux cents hommes<sup>276</sup>. Les notes de cette mission indiquent que les Bouzéros, quant à eux, sont des habitants de quelques villages situés près de Bangui. C'est une famille d'une race anthropophage qu'on retrouve entre les bords de l'Oubangui vers 3°30' latitude Nord et 4° 50' latitude Nord. « On connaît le nom de quelques familles groupées en un ou plusieurs villages, mais on ignore s'il existe un nom d'ensemble de la race. Celle-ci est riveraine de l'Oubangui et ne s'écarte pas au-delà de quelques kilomètres des rives<sup>277</sup> ». Physiquement, renchérit-il, les Bouzéros sont des 'nègres' d'une grande taille, mais mal proportionnés. Leur allure est gauche, surtout si on les compare à leurs voisins N'Dris, Langouassis et Banziris. La couleur de leur peau est peu foncée et beaucoup sont bruns. Quelques-uns sont presque jaunes<sup>278</sup>. Mais la couleur de peau de ces Africains n'efface pas leur hérédité. Ils ont en eux la bestialité de leur race et sa brutalité. C'est ce qui se donne à voir dans leur regard inquiet, leur mâchoire saillante et leur bouche déformée par l'extraction des quatre incisives de la mâchoire supérieure.

---

<sup>272</sup> Rondet-Saint, (Maurice), *op. cit.*, p. 261.

<sup>273</sup> Haris, (Alis), *Nos africains*, [1894], édition numérique gallica.bnf.fr.

<sup>274</sup> *Ibidem*, p. 57.

<sup>275</sup> *Ibidem*, p. 58.

<sup>276</sup> *Ibidem*, p. 82.

<sup>277</sup> *Ibidem*.

<sup>278</sup> *Ibidem*.

Les femmes confirment la différence qui existe entre les Africains et les Européens. Elles sont aussi laides et disgracieuses que les hommes. Elles ont la coutume de s'arracher les dents et elles sont souvent très sales. « Parfois on rencontre une jeune fille agréable de formes et de physionomie, mais la plupart sont affreusement laides<sup>279</sup> ». Les Banziris font partie des populations qu'Alis Harry situe dans le Congo Français. Il dira que le Banziri est généralement d'une taille assez élevée. « Son corps est robuste, bien proportionné; les reins sont cambrés. L'expression du visage est douce et intelligente. Le nez est droit, quelques fois même busqué, peu épaté; le menton est souvent très accentué<sup>280</sup> ». Même si le canon esthétique de la femme Banziri ne coïncide pas avec celui de l'européenne, Harry reconnaît qu'elle est naturelle et belle. Il dira : « Toutes les femmes ont la lèvre supérieure percée et traversée par un anneau : ce qui n'empêche pas que nombre d'entre elles sont jolies<sup>281</sup> ».

La majorité des descriptions abonde dans le même sens. Ce qui est véhiculé peut alors être tenu pour vérité. Mais une question se pose. On se demande pourquoi, de nos jours, ces "noirs" ne sont plus perçus comme étant laids. Les poncifs sur la beauté physique ont presque disparu. Dès lors, on comprend que ces récits de voyage obéissaient aux instructions afin de combler les besoins des lecteurs. Celles-ci constituaient une méthode de travail qui consistait à : observer, recueillir, classer, décrire, dessiner et définir les éléments découverts. Mais, par là-même, elles instituaient des canevas qui devenaient des moules pour tout récit de voyage, surtout en rapport avec la colonie. Au regard des textes qui s'écartent de la vision alors en vogue, on peut dire qu'il s'agit des discours de contexte. On citera pour illustrer ce fait Gallouédec et Maurette<sup>282</sup> pour qui tous les "Noirs" ne se ressemblent pas. En fait, « il y a autant de différences entre eux qu'entre différents peuples blancs<sup>283</sup> ». Le capitaine Loeffler<sup>284</sup> abonde dans ce sens. Pour lui, « Les Lakas sont une race superbe, sans ces tares ni ces maladies qu'on rencontre si souvent chez les noirs<sup>285</sup> ». Leur stature est très haute. Leurs épaules sont larges, leurs bras nerveux, leurs jambes vigoureuses et musclées. « Admirables de forme, ils représentent le plus beau type d'hommes qui m'ait été donné de rencontrer<sup>286</sup> ». Les populations diffèrent les unes des autres. Il en est de même de leur habitus.

---

<sup>279</sup> Harry, (Alis), *op. cit.*, p. 95.

<sup>280</sup> *Ibidem*, p. 102.

<sup>281</sup> *Ibidem*.

<sup>282</sup> Gallouédec, (L.), Maurette, (F.), *Géographie générale. Classe de seconde (Sections A, B, C, D)*, Paris, Hachette et Cie, 1918, 526p, 3<sup>e</sup> éd.

<sup>283</sup> *Ibidem*, p. 253.

<sup>284</sup> Capitaine Loeffler, « De la Sanga au Chari et à la Bénoué. Les reconnaissances du capitaine Loeffler » dans *Renseignements coloniaux et documents* n°6, Comité de l'Afrique française, août 1902, p. 121-128.

<sup>285</sup> *Ibidem*.

<sup>286</sup> *Ibidem*.

## L'autre et son habitus

Nous dirons avec Anne-Catherine Wagner que l'habitus est « un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales<sup>287</sup> ». L'habitus renferme donc aussi bien le culturel que le religieux, les représentations que les appréciations. En d'autres termes, le concept prend en compte l'esthétique d'une culture, sa façon d'habiter son environnement ainsi que ses mœurs. L'étude de l'habitus permet alors d'analyser la perception du monde social et ses hiérarchies dans une société donnée. La sociologue Wagner dira que c'est l'habitus « qui explique que, placés dans des conditions similaires, les agents aient la même vision du monde, la même idée de ce qui se fait et ne se fait pas, les mêmes critères de choix de leurs loisirs et de leurs amis, les mêmes goûts vestimentaires ou esthétiques<sup>288</sup> ». L'habitus est le résultat d'un processus. Il a donc partie liée avec le passé. Dans les relations de voyage en général, durant l'ère coloniale en particulier, l'exposé de l'habitus de l'autre occupe une place prépondérante. Des informations concernant les populations d'Afrique forestière abondent dans ce sens.

Les différents textes signalent que l'activité de ces peuples est aussi monotone que leur vie, à cause de la paresse qu'insuffle le climat. Elle se limite à : « la chasse et la pêche, la guerre (autrefois surtout), la préparation de la nourriture, la confection des rares objets de première nécessité et des objets de parure<sup>289</sup> ». La danse constitue ici la principale distraction. « La douceur du climat leur permet de vivre à peu près nus et de n'avoir pour habitation que des cases extrêmement simples<sup>290</sup> ». Ils n'ont ni littérature ni passé. Car sans mémoire. L'indigène du Congo français « ignore jusqu'à son âge. Se souvenant mal de ce qui a été, il est incapable de se représenter à l'avance ce qui sera<sup>291</sup> ». Il n'a pas de souvenir du passé et se trouve encore moins dans l'attente de l'avenir. Il n'existe chez lui aucune transmission du passé. « On comprend dès lors que les noirs du Congo n'avaient ni sentimentalité profonde, ni art, ni science, ni véritable religion<sup>292</sup> ». Il n'a ni architecture, ni peinture, ni dessin. Seule la danse constitue leur expression artistique. Mais la musique se limite à l'érotisme. Elle est aussi monotone et primitive que la danse. Égoïstes et vaniteux, « Ils n'ont qu'une vie sentimentale superficielle et mesquine. [...] C'est de leur vanité que procèdent leur manie

---

<sup>287</sup> Wagner, (Anne-Catherine), « Habitus » dans *Sociologie* [En ligne], *Les 100 mots de la sociologie*, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 24 août 2014. URL : <http://sociologie.revues.org/1200>.

<sup>288</sup> *Ibidem*.

<sup>289</sup> Challaye, (Félicien), *Le Congo français*, traduction nouvelle de Jean-Claude Lamoureux Paris, 2005, p. 222.

<sup>290</sup> *Ibidem*.

<sup>291</sup> *Ibidem*.

<sup>292</sup> *Ibidem*.

d'imitation<sup>293</sup> ». L'altruisme des "Noirs" se limite au groupe de l'individu. Ils ne connaissent pas la passion amoureuse, encore moins la reconnaissance filiale.

Alis Harry nous renseigne sur l'habitus des autres peuples d'Afrique équatoriale. On apprend que la population du village de Yacouli a un rituel pour sceller son amitié avec un autre peuple. Lors du passage de la colonne de Crampel, les nouveaux venus l'exécuteront. Celui-ci consiste à se faire écraser une substance rouge sur l'avant-bras droit avant de jeter sur les nouveaux amis quelques plumes de deux poules apprêtées à cet effet. Après cela, un représentant du peuple tient un discours assez long. Celui-ci, ponctué de « hé ! » à chaque mot par l'assistant de l'orateur, est prononcé sur un ton doux et prolongé<sup>294</sup>. Ce rituel traduit la gestion des relations humaines des Yacoulis. Il est peut-être possible de trouver sa signification d'une part. D'autre part, il est légitime de penser que cette signification est liée à un événement passé. Un rituel similaire se fait chez les Bouzérois. Dans leurs palabres avec les « blancs », ils apportent toujours des chèvres et des poules. « Ils égorgent les chèvres et tuent les poules en leur brisant les os des ailes et les pattes, puis ils jettent sur la tête de ceux à qui ils font ces dons des plumes qu'ils viennent d'arracher<sup>295</sup> ». Les notes de Percher signalent qu'ils pratiquent peu l'échange du sang, si fréquent chez leurs voisins. A l'instar des Yacoulis, les signes d'amitié et de paix se font chez les Bouzérois en écrasant sur l'avant-bras des deux futurs amis un morceau d'une substance rouge, puis ils frottent leurs bras l'un contre l'autre. Les missionnaires mettent aussi en évidence les relations humaines entre les membres d'un même groupe. Par exemple chez les Bouzérois, l'amour sous-tend la relation filiale entre un père et son enfant. En outre, les femmes ainsi que les enfants sont protégés. Le collaborateur de Crampel dira : « Le Bouzérois paraît aimer ses enfants; il les porte souvent dans ses bras<sup>296</sup> ». Chez les Bouzérois, comme chez tous les « noirs », l'absence des femmes et des enfants indique l'inquiétude ou dénote des intentions hostiles<sup>297</sup>. On retrouve également une certaine hiérarchie au sein de la société bouzéroise. Il y a des libres et des esclaves. « On dit que les Bouzérois mangent leurs esclaves. Pas tous, en tout cas ils en ont d'adultes du sexe mâle, qui ne semblent pas mal traités et qui possèdent des armes comme leurs maîtres. Ce sont généralement ces esclaves qu'on envoie remplir les missions périlleuses<sup>298</sup> ». Toutefois, les enfants esclaves sont élevés comme des travailleurs ou servent d'objets d'échange.

---

<sup>293</sup> Félicien, (Challaye), *op. cit.*, p. 223.

<sup>294</sup> Harry, (Alis), *Nos Africains*, *op. cit.* p. 83.

<sup>295</sup> *Ibidem*, p. 97.

<sup>296</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>297</sup> *Ibidem*, p. 97.

<sup>298</sup> *Ibidem*.

Dans les notes issues de la mission Crampel, l'esthétique des Banziris constitue l'une de facettes de l'habitus qui ont attiré l'attention des voyageurs. La chorégraphie ainsi que le style vestimentaire permettent de distinguer ces peuples des Européens. Il est évoqué une danse féminine caractéristique de ce peuple. Les femmes exécutent une danse que les voyageurs trouvent assez curieuse. « Après quelques phases d'un pas cadencé, accompagné de battements de mains, elles se rencontrent violemment ventre à ventre, et ce choc produit un bruit très fort et bizarre. Malgré ce geste, cette danse n'a rien d'obscène, car elle est exécutée très simplement<sup>299</sup> ». Le fait de préciser que cette danse n'a rien d'obscène n'est pas sans importance. En effet, l'auteur laisse voir la pensée qui dominait à cette époque. Elle voyait dans les chorégraphies 'indigènes' des danses obscènes. D'ailleurs, la sexualité débridée de ces peuples attardés se manifestait à travers leur danse hystérique. Il relève aussi que les femmes de ces contrées ont une esthétique capillaire particulière. Elles portent parfois de faux cheveux qui tombent jusqu'aux mollets. Elles sont grandes et bien faites. « Les unes ont des cheveux tressés en une grosse masse cylindrique, prolongeant le crâne et entièrement couverte de perles. D'autres les laissent tomber sur leurs épaules comme nos petites filles<sup>300</sup> ». Elles sont vêtues de deux ou trois fils d'écorce qui passent entre leurs jambes et qu'elles se passent du haut du jarret à la cheville, et aux bras, puis du poignet au coude. Elles ont comme tout ornement des bracelets faits d'un seul fil de fer plat et enroulés en spirale comme un ressort.

Dans cette société, les hommes « ont les cheveux généralement tressés et couverts de perles blanches ou rouges qui leur font comme une sorte de bonnet. D'autres les ont tressés, mais longs et sans ornements. Ils ont le nez busqué, peu épaté, le menton accentué<sup>301</sup> ». Physiquement éloignés des Langouassis, ils sont, en général, grands et un peu maigres. Alis Harry souligne la beauté de leur visage. Il dira à ce propos que « le[ur] visage, qui n'est pas laid, est déformé par des ornements qui traversent leurs narines et leurs lèvres. Ce sont souvent de gros morceaux de bois taillés ou une sorte de métal blanc<sup>302</sup> ». Aux oreilles, ils portent des bijoux dont la matière peut-être le bois, le cuivre ou la dent de sanglier. Le bois est taillé en morceaux tandis que le cuivre est employé sous forme de rouleau de fil. Du point de vue capillaire, ils se distinguent aussi de leurs voisins. « Ils dégagent leur front en rasant leurs cheveux, jusque vers le milieu du crâne; là, leur chevelure est tressée ou un rouleau allant d'une oreille à l'autre, passant vers le milieu du crâne, puis forme une espèce de chignon

---

<sup>299</sup> Harry, (Alis), *Nos Africains*, op. cit., p. 100.

<sup>300</sup> *Op. cit.*, p. 68.

<sup>301</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>302</sup> *Ibid.*



arrondi, derrière la tête<sup>303</sup> ». Leur ventre est quelquefois recouvert de dessins légèrement en relief mais ils n'ont aucun tatouage sur le visage. Avec des gestes vifs et une allure dégagée, ils parlent rapidement en bredouillant à cause de la mutilation de leurs lèvres. Hormis l'esthétique, l'art de la guerre est un autre aspect de l'habitus qui renseigne sur eux. Ainsi, on sait que chez les Banziris il n'y a pas d'industrie d'armes. Ils ne disposent que de lances et de boucliers qui leur sont fournis par les Langouassis et les Yakomas. Ce sont des commerçants qui vivent du produit de la pêche, plutôt que de leurs rares plantations<sup>304</sup>.

L'armement des Bouzéros est composé de lances constituées d'un long et large fer et de couteaux, aussi larges que les lances, enfermés dans des gaines portées sur la poitrine. Ils sont attachés par une liane. On distingue des couteaux à usage normal et des couteaux de jet. Ces derniers sont des armes défensives aux formes « bizarres et variées ». La plupart du temps, elles sont de forme ovale et faites de lianes tressées<sup>305</sup>. D'un « curieux travail », elles sont généralement attachées au bouclier. En dehors de leurs armes, les Bouzéros disposent de ce que l'on peut appeler de nos jours des techniques de camouflage. En fait, l'une des étapes qui constituent le départ pour la bataille consiste, chez ce peuple, à se barbouiller le visage avec du noir, du blanc ou du rouge. Ces couleurs, très présentes dans la forêt équatoriale, permettent de se fondre dans le milieu naturel. D'autre part, il est possible que ces couleurs soient en rapport avec la spiritualité et la métaphysique de ce peuple. Dans tous les cas, on notera qu'ils ont développé des procédés de protection et de sécurité. Le collaborateur de Crampel affirme que leurs villages sont soigneusement gardés et qu'il est difficile de s'en approcher sans se faire signaler. Pour signaler la présence d'un visiteur indésirable, ils font retentir des sons de trompe ou des cris d'alarme. Lors d'une attaque ordinaire, ils s'enferment dans leur village, apprend-on de la mission Crampel. « Au contraire, si l'ennemi est nombreux, redouté, ils s'enfuient dans la brousse avec la prestesse des singes. Dans ce cas, aussitôt l'alarme donnée, hommes, femmes, enfants et même chèvres et poules, disparaissent en un clin d'œil<sup>306</sup> ». Un tel développement des techniques de sécurité, de protection et de combat sous-entend une certaine régularité des conflits. Cela a pour corollaire le choix des matériaux du bâti et de l'occupation de l'espace. C'est ce qui les amène à construire de grands villages ouverts sur la rivière, mais palissadés et protégés par une fosse du côté à l'intérieur de l'habitat. Si le missionnaire s'est tant appesanti sur les Bouzéros, il est possible que cela soit dû à l'impression qu'ils firent sur lui.

---

<sup>303</sup> Harry, (Alis), *Nos Africains*, op. cit., p. 100.

<sup>304</sup> *Ibidem*, p. 102.

<sup>305</sup> *Ibidem*, p. 94.

<sup>306</sup> *Ibidem*, p. 102.

## Conclusion partielle

In fine, nous retiendrons que le contexte d'émergence de l'homme et de l'œuvre est celui de "la Belle Époque". Les idéologies dominantes de la société sont alors le saint-simonisme, le positivisme, le nationalisme et le colonialisme. On retrouve l'inscription de la pensée saint-simonienne dans l'œuvre de Psichari à travers le recours aux impressions et aux sensations pour la constitution du sujet et pour son devenir. Le positivisme s'y décline à travers la réconciliation de la modernité industrielle et scientifique avec la production culturelle. On le retrouve aussi dans la subordination de la représentation à la perception des images intérieures à celles de l'extérieure. Cependant, Ernest Psichari n'a pas procédé à un simple calque de ces pensées. Il en a recontextualisé les lois. Le nationalisme que l'on retrouve chez Psichari est un mélange de certains aspects de la pensée maurrassienne et de celle de Barrès. Toutefois, son nationalisme n'est ni offensif ni expansionniste encore moins idéologue. Il est plutôt classificateur. Cette singularité trouve son origine dans l'éducation qu'il a reçue de sa mère et dont on en retrouve les traces dans une lettre qu'elle lui adresse en juillet 1898. Son désir de catégorisation l'amènera à adhérer au colonialisme. Bien qu'il n'ait laissé aucun ouvrage théorique sur le sujet, la description qu'il fait de certains administrateurs coloniaux traduit sa conception de ce que doit être la colonisation. C'est un moyen de lutte contre la razzia et l'esclavage. Mais le colonialisme sert aussi à l'ouverture vers l'extérieur et à l'affaiblissement de la concurrence. Sous certains angles, Psichari est bien un homme de son temps. On retrouve chez lui le rejet de l'église catholique alors qu'il y a été baptisé. Comme ses contemporains, il dénonce les moyens qu'elle utilise pour asseoir son autorité. Par ailleurs, son comportement est celui de cette période. On remarque une désolidarisation du groupe et de la politique qu'il n'hésite pas à critiquer. Il inscrit dans son œuvre l'instabilité des institutions à travers la coexistence du refus d'alternance et la reconnaissance des droits de l'opposition. C'est à travers la place de la femme que se donne à lire la mentalité de cette époque. Mais il estime que le féminisme ne peut pas l'améliorer. Psichari a une appréciation négative de "la Belle Époque" à cause de la paupérisation qu'elle crée et renforce. Il n'a pas été indifférent à la science de son époque dont il appliquera les méthodes lors de son séjour africain. Il a été influencé par les savoirs et la culture qui l'ont environné et dont ses œuvres en portent des marques. Au moment où il se rend au Congo, les données sur l'autre et sur l'ailleurs abondent en ce qui concerne d'autres régions du globe. Il y avait déjà une certaine image prédéfinie de l'Afrique. Cependant, l'on disposait de peu de documents sur l'Afrique tropicale. Ce contexte influe sur les différents portraits qui sont faits de lui.

## CHAPITRE II : ERNEST PSICHARI : PORTRAITS

Fils du philologue Jean Psichari et petit-fils d'Ernest Renan, Ernest Psichari est présenté par ses biographes comme quelqu'un en qui se rejoignent diverses hérédités<sup>307</sup>. Il y a, en lui, des origines française, gasconne et celtique par son grand-père ; hollandaise, par sa grand-mère maternelle ; grecque et latine du côté de son père. « Dans le caractère d'Ernest se retrouvent l'expansion méridionale, la virilité latine, la mélancolie bretonne<sup>308</sup> ». Ces hérédités se trouveraient aussi dans le domaine religieux. Chez lui, « le protestantisme hollandais se rencontrait avec le catholicisme romain et français et le mysticisme celtique. Ces dernières influences prédominaient dans le tempérament d'Ernest Psichari<sup>309</sup> ». Par ses préoccupations, ses aspirations et son engagement, il fut perçu comme chef de file<sup>310</sup> d'une jeunesse exaltée dont font partie, entre autres, Charles Péguy et Jacques Maritain. Nombreux sont ceux qui ont entretenu sa mémoire par diverses publications (Henri Massis et Paul Bourget, ou encore Maurice Barrès). Il sera reconnu héros national.

Ayant trouvé dans l'armée l'idéal qu'il recherchait et la satisfaction d'appartenir à un corps dépositaire d'une longue tradition, il s'engagera dans l'artillerie à l'âge de vingt ans et servira au Congo puis en Mauritanie. Il publiera des récits de voyage dont *Terres de soleil et de sommeil*<sup>311</sup> en 1908 ; *L'Appel des armes* en 1913 et, à titre posthume, *Le voyage du centurion* en 1916, *les voix qui crient dans le désert* en 1920. Les deux derniers titres cités mettent respectivement en scène l'insurrection de l'auteur contre l'humanitarisme pacifiste et le déclin moral qui en est la conséquence, au profit d'un idéal de dévouement et de grandeur. Ses œuvres relatent aussi son expérience et son évolution spirituelle. Après avoir longtemps été à la recherche des certitudes intellectuelles, il se tourne vers la foi catholique et la méditation, à l'instar des personnages de ses œuvres et de leurs trajectoires. De simple croyant, il devient pratiquant en 1912, puis décide d'entrer sous les ordres des Dominicains. Contrairement à ses personnages Ernest Psichari ne concrétisera pas son vœu. Né en 1883 et décédé en 1914, nationaliste catholique, il est un écrivain français du XX<sup>e</sup> siècle qui fut l'une des victimes de la Première Guerre mondiale. Cette partie de notre travail consistera à montrer comment le contexte d'émergence de l'homme et de l'œuvre se donne à lire aussi bien dans les différentes biographies portant sur l'auteur qu'au niveau de la réception de son œuvre.

---

<sup>307</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari. D'après les documents inédits*, Paris, Louis Conard, 4<sup>e</sup> édition, p. 2.

<sup>308</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>309</sup> *Ibidem*.

<sup>310</sup> Voire Montier, (Edouard), *Jeunes chefs de file*, Paris, Spes, 1935.

<sup>311</sup> Psichari, (Ernest), *Terres de Soleil et de Sommeil*, Paris, Calmann-Lévy, 1906, 266p.

### I.2.1. ERNEST PSICHARI : UN ROMANTIQUE HUMANISTE

Pour les spécialistes du romantisme, c'est dans *Les Rêveries du promeneur solitaire* que Jean-Jacques Rousseau donne son sens actuel au mot pour désigner le caractère sauvage et pittoresque d'un paysage. Dans le romantisme français, les mythes faisant référence à la nature d'un point de vue panthéiste expriment le sentiment d'une identité secrète entre la nature créée et l'âme humaine. Selon Viard<sup>312</sup> l'amour-passion, la métaphysique néo-spiritualiste, le sentiment de la nature et la quête de l'ailleurs dans le temps ou dans l'espace sont autant d'hypostases du romantisme. L'amour-passion serait plus dans un rapport introverti aux sentiments, une recherche d'idéalisme absolu et d'émotions que dans la dimension charnelle. Le néo-spiritualisme, lui, est fondé sur la croyance d'une possibilité de communication avec les morts par l'intermédiaire de moyens matériels. La métaphysique néo-spiritualiste serait donc une méthode occulte qui s'applique à détruire le matérialisme. Le sentiment de nature consiste en la confrontation entre la nature et les sentiments humains ou encore l'état de l'âme. La quête de l'ailleurs traduit les mythes prospectifs d'un nouveau monde où se régénérer. Dans sa dimension rétrospective, cette quête est une évocation nostalgique d'un retour à l'origine. A ces principes premiers, Viard adjoint l'utopie sociale, la mort volontaire et le culte de la poésie et de l'art. Il ajoute que le culte du moi est présent dans chaque hypostase<sup>313</sup>. On ajoutera à la première définition qui vient d'être donnée du romantisme l'affirmation que celui-ci est une critique exaltée du monde moderne<sup>314</sup>.

Pour Legrand<sup>315</sup>, l'humaniste est un érudit moderne. Son projet consiste à restituer la lettre des textes, à diffuser les connaissances et les théories. Son terrain couvre la ville, la nature, le monde qu'il observe, étudie, décrit et parcourt. Un humaniste est donc un individu qui aime la science, la connaissance et le voyage. Ayant une appréciation particulière de la nature, il est proche du romantique. Mais c'est aussi un homme de bibliothèque. « Il se caractérise par son comportement contrasté et son extraordinaire faculté de passer d'une curiosité à une autre, d'une étude à une autre, voire d'une humeur à une autre<sup>316</sup> ». A l'instar d'une abeille qui butine, il recherche la nouveauté. L'humaniste prône la paix universelle, le progrès du savoir et de la sagesse humaine. Il retourne aux sources de l'Antiquité tout en restant ouvert aux changements et aux ruptures. C'est ainsi que les biographes de Psichari le décrivent : entre le romantisme et l'humanisme.

---

<sup>312</sup> Viard, (Bruno), *Lire les romantiques français*, Paris, puf, 2009, 272p.

<sup>313</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>314</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>315</sup> Legrand, (Marie-Dominique ), *Lire l'Humanisme*, Paris, Dunod, 1993, 262p.

<sup>316</sup> *Ibidem*, p. IX.

## Sa sensibilité romantique

La définition donnée plus haut amène à dire que Psichari est un romantique. Comme toute âme romantique, la sienne est sensible. Cette sensibilité attache une grande importance aux émotions, aux élans du cœur, à la communion avec la nature. C'est une âme qui sait sentir. Psichari, déjà adolescent, « griffonne ses premiers vers, totalement dépourvus d'intérêt<sup>317</sup> ». *La Mer*, poème écrit à l'attention de sa sœur pour qu'elle le mette en musique, « est un des cris qui laissent voir le cœur très tendre et très affectueux que Psichari essayait souvent de dissimuler sous l'uniforme moral d'une certaine rudesse militaire<sup>318</sup> ». Cette analyse d'Anne-Marie Goichon trouve toute sa pertinence lorsqu'elle est considérée à la lumière de ses œuvres en général, de son premier en particulier. Dans *TSS*, le narrateur aborde cet aspect de l'éthique militaire. En fait, lorsqu'il perd son jeune ami, il se jugera indigne de porter le titre de soldat français parce qu'il avait laissé entrevoir ses émotions. Il écrira : « Et ce jour-là, j'étais triste et veule et lâche et las...<sup>319</sup> ». On peut avancer qu'il ne s'agit pas d'une construction qui répondrait uniquement aux besoins de l'intrigue. Car il était empli d'une sensibilité extrême devant les choses et vibrait à toutes sortes de sympathie et de douleur. Un regard attentif permet de voir que les personnages de ses œuvres nouent toujours des amitiés avec les populations qu'ils doivent pourtant soumettre. Cette thématique ressort comme un leitmotiv dans ses œuvres. On le retrouve dans *L'Appel* et dans *Les voix*.

Dans *L'Appel*, il est évident que l'auteur défend un certain nombre de principes dont la supériorité du soldat et du religieux face au simple citoyen ; l'impossible dissociation du catholicisme et du nationalisme français. Il illustre la pertinence de l'articulation entre l'armée, l'Eglise catholique, l'histoire et la grandeur de la France. C'est ce qui a conduit les critiques à soutenir que cette œuvre met en scène l'insurrection de l'auteur contre l'humanitarisme pacifiste et le déclin moral qui en est la conséquence, au profit d'un idéal de dévouement et de grandeur. C'est dans cet esprit que s'inscrit *Les Voix*. Dans ce roman, il soulève diverses questions de cette époque. Il s'agit notamment de la chrétienté et de la foi pour la France ; de l'armée comme fondement mystique de l'autorité ; du lien indéfectible entre l'armée et la religion catholique apostolique romaine. Ce lien l'amènera à concevoir la supériorité du Français sur le « Maghrébin » musulman. Mais ces postures ne l'empêchent pas de se rapprocher de ceux qu'il doit diriger. C'est ainsi qu'il prendra en affection Sidi, un jeune Maure. Cette récurrence amènera les biographes à affirmer qu'Ernest Psichari faisait preuve

<sup>317</sup> Jean Peyrade, *Psichari maître de grandeur*, Paris, Julliard, coll. « Les Témoins de l'esprit », 1947, 176p, p. 36.

<sup>318</sup> Anne-Marie Goichon, *Ernest Psichari. D'après les documents inédits*, Paris, Louis Conard, 4<sup>e</sup> édition, p. 12.

<sup>319</sup> Ernest Psichari, *TSS*, op. cit., p. 96.

d'affection pour ceux qui l'entouraient. Goichon dira dans cette perspective : « Très tendre, avec des élans spontanés et d'une confiance charmante, il aimait presque tous ceux qu'il rencontrait, les voyant quelquefois à travers sa bonté naturelle et son cœur exquis, les parant de ses propres qualités<sup>320</sup> ». Psichari avait tendance à embellir, à magnifier. Nourri d'anarchisme intellectuel, démuné de croyances religieuses dans le dur combat contre soi-même, il ne trouvera de rempart qu'en son imagination. Sa capacité à sortir du cadre social dans lequel il se sent étriqué sera son moyen de survie. Cette inclination à la représentation mue en faculté de transfiguration en faisant ainsi de lui « un poète dans le monde de la beauté matérielle<sup>321</sup> ». Cette prédisposition était donc le socle de ses écrits. Cela a aussi contribué à la préparation de sa sainteté « dans le monde de la beauté morale »<sup>322</sup>. Il reconnaîtra être un drôle d'être et avouera que son âme ne veut que rêverie, contemplation et douces causeries<sup>323</sup>.

Ernest Psichari se sentait donc à l'étroit derrière le monde où se meuvent le corps, l'esprit et le cœur. En romantique, il ne se retrouvait pas dans cet espace où se jouent les ambitions, les passions et les idées. Psichari rêve d'un autre monde dont il ignore pourtant tout. Ce monde n'est pas celui que promet la religion chrétienne. N'étant pas alors converti, il ne pouvait pas s'agir du paradis. Ce monde n'était pas non plus celui qui se dessine dans la mémoire. Ce n'était pas exactement le passé tel que présenté par l'histoire. On se rappellera ici que Psichari passe sa jeunesse au moment où la politique de la France connaît une crise sur le plan international et national. Sur le plan international, l'éclat du pays est terni. La perte de l'Alsace et de la Lorraine est présente dans les esprits et l'orgueil national en souffre. Sur le plan national, l'Affaire Dreyfus était à l'origine des divisions au sein de la nation. Le monde qu'Ernest Psichari imagine est encore moins un pays lointain qu'évoque le voyageur ou celui, utopique, que propose la politique. Ce monde est le sien. C'est celui qu'il (se) construit pour palier le problème de la non-adéquation entre les réalités qu'il vit concrètement et ce qu'il perçoit à l'intérieur de lui-même. Il le vit par des transports que seule une âme romantique peut connaître. Dans sa biographie, Peyrade s'attèle à démontrer qu'Ernest Psichari fut un antimoderne : « violemment, [...] il refusa le monde moderne. Composer avec lui c'eût été s'acoquiner avec le mal et l'erreur, risquer d'épaisses souillures<sup>324</sup> ». Ce parti pris est perceptible dans *TSS*. Nous verrons plus loin que Psichari témoigne d'une certaine indifférence à l'égard de tout ce qui concerne l'"Occident" durant son séjour au Congo.

---

<sup>320</sup> Goichon, (Anne-Mari)e, *op. cit.*, p. 11

<sup>321</sup> *Ibidem*.

<sup>322</sup> *Ibidem*.

<sup>323</sup> Psichari, (Ernest) *Lettres*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>324</sup> Peyrade, (Jean), *Psichari maître de grandeur*, Paris, Julliard, coll. « Les Témoins de l'esprit », 1947, 176p.



Toutefois, il lui arrivait d'avoir des antipathies immédiates ou des impulsions d'une sensibilité très fine. Goichon déclare que « Son exubérance ne venait pas de sentiments superficiels, mais débordait d'un cœur profond. [...] Son cœur n'oubliait jamais et ne variait pas<sup>325</sup> ». Dans ses jeux d'enfance, ses projets innombrables ou ses devoirs d'écolier, on retrouve un constant désir de grandeur qui se perdait dans le rêve. Le goût du mystère et l'attrance vers l'au-delà caractérisent sa nature romantique et son besoin d'autre chose. Cherchant l'isolement, il s'enfonce dans la mélancolie douce. Il attend tout du sort et rien de sa volonté. Mais cet état fera naître une autre souffrance en lui : sentir tant de forces inutilisées en lui. De là, le désaccord entre son être intime et les possibilités que lui offre la société. Comme la plupart des « romanciers personnels<sup>326</sup> », Psichari s'efforce d'explorer, par l'intermédiaire de héros insaisissables, les replis de son propre cœur. C'est un être tourmenté et déchiré, vivant un constant déséquilibre entre ses aspirations et son époque. Un jeune homme « né trop tard » qui doit se contenter d'une société conformiste et matérialiste, bien éloigné du monde d'héroïsme et de gloire dont il rêve. Sa sensibilité aiguë fait de lui un désarmé face aux difficultés de la vie. Ce fut le cas, par exemple, de l'Affaire Dreyfus. Au moment où elle éclate, il était encore adolescent. Toute sa famille se lança dans la bataille pour défendre le soldat isolé. Ernest témoignait son soutien à son père et lui écrivait :

C'est qu'il m'en faudra de la force pour supporter les coups frappés par les ministères de Billot et Cavaignac ! Il faut espérer en la justice, qui viendra, j'en suis persuadé. Ces minorités d'hommes résolus sont terribles. [...] Soyons forts et grands. Il ne s'agit pas de pleurnicher, il faut combattre ; c'est ce que tu fais, c'est ce que je ferai<sup>327</sup>.

Ernest Psichari pense encore que la vérité finit toujours par triompher. Il dira à un des pensionnaires de l'Institution Casaubon<sup>328</sup> qu'il ne voulait pas réfléchir et que « cela l'ennuierait trop s'il voyait la vérité<sup>329</sup> ». Il sera aussi désarmé face aux problèmes sentimentaux. Après sa licence, il fut atteint d'une crise de « neurasthénie » due à « une passion malheureuse [qui] envahit son âme<sup>330</sup> ». Psichari était épris de Jeanne, une jeune femme de sept ans son aînée qui était aussi la sœur de son ami. Mais elle ne répondit pas à cet amour. Elle songeait plutôt « à un mariage raisonnable avec quelque homme d'avenir<sup>331</sup> ». Malheureusement, la raison est ce qui manque le plus à ce romantique. Une autre désillusion

---

<sup>325</sup> Goichon, (Anne-Marie), *op. cit.*, p. 11

<sup>326</sup> Voir Bony, (Jacques), *Lire le romantisme*, Paris, Armand Colin, coll. « Lettres Sup. », 2009, 334p, p. 152.

<sup>327</sup> Psichari, (Ernest), lettre adressée à son père datée du 13 juillet 1898, voire *LDC, op. cit.*, p. 5

<sup>328</sup> Pension où les parents d'Ernest mettaient leurs fils en juillet.

<sup>329</sup> Psichari, (Ernest), *LDC, op. cit.*, p. 4.

<sup>330</sup> Delahaye, (Philippe), *Ernest Psichari, soldat chrétien*, Bruxelles, Chant d'oiseau, 1945, p. 19.

<sup>331</sup> *Ibidem*.



viendra briser son cœur : l'éloignement de son ami. Après avoir rencontré Raïssa, une jeune juive d'origine russe qui deviendra son épouse plus tard, Jacques Maritain se fait de plus en plus rare aux côtés de son ami d'enfance. Sans vraiment avoir conscience de le délaisser il passait désormais tout son temps avec sa nouvelle amie<sup>332</sup>. Eternel insatisfait parce que le monde ne peut lui apporter l'absolu qu'il cherche à atteindre, Ernest Psichari se penchera sur lui-même. Complexé et déchiré, avec une sensibilité exacerbée, il se considèrera comme un objet d'étude intéressant. Il s'épuise alors à une introspection permanente, à une observation de ses réactions, de ses émotions, de ses sentiments. Parlant de lui-même, il écrira : « Le « faible convalescent » goûte encore la joie de se livrer à lui-même sans partage. J'entends par là qu'il se laisse aller à toutes ses impressions, à tous ses sentiments, à toutes ses pensées qu'il vise à être romantique, lamartinien et « ridicule », à être ému du chant des petits oiseaux<sup>333</sup> ».

Il y a une forte expression du malaise dans sa vie qui se traduit, entre autres, par l'ennui, la tristesse et la médiocrité. L'inactivité chez Psichari, alors qu'il se voyait comme un gladiateur (c'est-à-dire combattant prêt pour la lutte), conduira à la médiocrité et fera naître en lui la tristesse. Il constate qu'aucune initiative ne lui est laissée. Il subit un phénomène sur lequel il n'a aucune prise. Mais il refusera la passivité. Psichari tentera de compenser cela par la politique, le libertinage et une activité professionnelle. Mais les deux premières initiatives s'avèrent vaines. Il fut déçu par la politique à cause des verdicts de l'Affaire Dreyfus qui n'a pas pu rendre justice à un innocent. Après avoir fait l'expérience d'une maison close, il comprit que cela n'était pas une vie qui pouvait le satisfaire. Alors, dans une activité professionnelle, qui comblera son désir d'évasion, Psichari trouvera le sens de sa vie et chassera la mélancolie et l'insatisfaction. Il germera en lui une volonté de réussir. La réussite deviendra une nécessité. Elle se présentera à lui comme une réalité certaine, non pas sur la base de ses origines sociales mais à force de travail. En effet, la volonté de réussir implique un courage et une persévérance qui se nourrissent des modèles dont s'inspire Psichari. L'un de ces modèles est Péguy. Il le dira dans une lettre datée du 29 août 1910: « les pages amères, d'une verve si triste « à vos amis » ont un accent particulier et prennent une valeur rare. C'est là une lecture de soldat, la seule lecture vraiment, à ma connaissance, qui soit utile, salubre, même nécessaire<sup>334</sup> ». Sa sensibilité est aussi perceptible dans ses amitiés.

---

<sup>332</sup> Moutouh, (Hugues), *Ernest Psichari, l'aventure et la grâce*, eds du Rocher, 2007, p.102.

<sup>333</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, op. cit., p. 6.

<sup>334</sup> *Ibidem*, p. 117.

## La passion de l'amitié

Ernest Psichari est présenté comme un jeune homme aimant l'amitié. Il aime se lier d'amitié avec ses aînés. Ces amitiés ont une telle empreinte sur lui qu'elles finissent par être déterminantes dans ce qu'il deviendra. Elles ont un impact sur sa pensée, son caractère, son appréciation. Ces amitiés peuvent être considérées comme des relations de fraternité. En effet, le lien qui unit Ernest Psichari à ses aînés est comparable à celui qui lie les membres d'une même fratrie. On peut apercevoir la force du lien qui l'unissait à Jacques Maritain dans *Les grandes amitiés* de Jeanne Maritain<sup>335</sup>. Cet ouvrage montre les similitudes qui existent entre les deux amis. On comprend, en le lisant, que Jacques Maritain et Ernest Psichari, quoi qu'issus de deux familles distinctes, ont été élevés dans les mêmes conditions. Ils ont baigné dans une même ambiance. Leur éducation a été faite comme celle de deux frères. Cela se ressentira dans les rapports qu'ils développeront entre eux. Ce texte montre également qu'il s'agit d'une amitié fervente. Jeanne Maritain écrit dans ses mémoires :

Un jour donc, Jacques me fit connaître Ernest Psichari. Ils avaient étudié ensemble au Lycée Henri IV, où Jacques l'avait découvert et présenté à sa mère et à sa sœur comme une grande merveille. Des liens d'amitié se nouèrent entre leurs familles. [...] Chez les Renan comme chez les Favre, les lignées ancestrales étaient profondément ancrées dans le passé catholique de la France. [...] Mais Renan et Jules Favre avaient été l'un et l'autre subjugués par le rationalisme romantique du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le triomphe avait été favorisé à la fois par les illusions nées d'un spiritualisme « affranchi » de toute dogmatique religieuse et par l'abaissement de la pensée philosophique et théologique<sup>336</sup>.

Maritain consacra un chapitre de son ouvrage intitulé *Antimoderne* à ce grand ami. Mais il ne sera pas le seul avec qui Psichari entretiendra une amitié forte. Ce fut aussi le cas de Charles Péguy qui deviendra un de ses maîtres à penser. Jeanne Maritain abonde dans ce sens en affirmant qu' « Avec Jacques, Ernest Psichari s'enthousiasmait pour Charles Péguy » dont il fréquentait la « Boutique » des *Cahiers de la Quinzaine*<sup>337</sup>. L'auteur du cahier *A nos amis* représente un modèle pour le petit-fils de Renan. Cela s'illustre à travers les termes qu'il emploie pour le désigner. En effet, Psichari appelle Péguy « mon cher maître »<sup>338</sup>. Cette amitié se traduit sur le plan intellectuel et littéraire par une affinité et un rapprochement de la

---

<sup>335</sup> Maritain, (Raïssa), *Les grandes amitiés. Les aventures de la grâce*, Paris, Desclée de Brouwer, 1959, 522p.

<sup>336</sup> Maritain, (Raïssa), *op. cit.*, p. 63-64. Renan et Favre sont respectivement les grands-parents d'Ernest Psichari et de Jacques Maritain. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ils font partie des plus représentatives des grandes familles intellectuelles et politiques de la France libérale et républicaine. Même si cette ascendance est plutôt maternelle dans une société patriarcale, on constate sans peine que ces hommes ont une influence sur l'éducation de leurs petits-enfants.

<sup>337</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>338</sup> Ernest Psichari, *LDC, op. cit.*, p. 119.

pensée et de la vision de la patrie. En fait, le passé occupe une place importante dans les écrits de Charles Péguy. Il est particulièrement attaché au Moyen Âge. Dans un ouvrage abordant le sujet, Simone Fraisse<sup>339</sup> montre que cette période de l'histoire est pour lui une reconstitution dont le but est de dessiner sa propre figure et celle du monde dont il rêve. S'il la convoque, ce n'est pas pour faire naître l'évasion ou ni une quelconque jouissance esthétique chez le lecteur. C'est plutôt une arme idéologique dans le combat anti-moderne. Cette période sert de schème directeur aux âmes en quête de retour à la hiérarchie constitutionnelle. Nous retrouvons cette même logique chez Ernest Psichari lorsqu'il convoque l'Antiquité gréco-romaine. Il bâtit sa critique de la situation de son pays par le biais d'une reconstitution de la période antique qui lui est propre. A l'instar de Péguy, la réintégration de ce siècle a une valeur politique chez lui en ce sens qu'il en fait un mythe. Car l'authenticité importe moins que la piété dont il l'entoure et l'impulsion qu'il en attend<sup>340</sup>.

Le rapprochement entre les deux hommes est aussi perceptible dans leur conception du « monde moderne ». Robert Laffont écrit dans une biographie qu'il consacre à Péguy que ce dernier voit dans le monde moderne un « insecte parasite et dévoreur ». Dans sa pensée, c'est un monde de mort qui réduit tout en poussière et en cendre. « Il transforme la société française en une nouvelle Pompéi. Il ramène tout à lui-même, ennemi de toute hiérarchie, ayant horreur de la pluralité des ordres et des plans<sup>341</sup> ». Ces paroles font écho à celles qui closent *TSS*. En effet, le Centre-Afrique constitue, à ses yeux, la source de la vie dans sa splendeur abolie. C'est une terre vierge qui regorge « d'insoupçonnées barbaries » et elle est située sous les dernières latitudes inconnues. Si cette terre est encore ainsi, c'est bien parce qu'elle est « sans aucune des altérations qu'y apporte partout ailleurs notre civilisation envahissante<sup>342</sup> ». A partir de ces propos, peut-on dire que Psichari est opposé au « Progrès », à la « Modernité » ? Peut-on dire qu'il a une vision passéiste ? Il nous semble que non. Analysant la question sociale chez Michelet, Jean-François Durand<sup>343</sup> fait remarquer que la tradition n'est pas absence de transformation mais un ensemble de grands rythmes lents qui donnent à une civilisation son visage singulier. Il ne s'agit donc pas de nier l'inévitable transformation de la société mais de conserver ce qui fait sa particularité.

---

<sup>339</sup> Fraisse, (Simone), *Péguy et le Moyen Age*, Paris, Honoré Champion, 1978, 100p.

<sup>340</sup> *Ibidem*, p. 96.

<sup>341</sup> Burac, (Robert), *Charles Péguy : la révolution et la grâce*, Paris, Robert, Laffont, 1994, p. 180.

<sup>342</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 247.

<sup>343</sup> Durand, (Jean-François), « Michelet, Leroux 1834: face à la question sociale », dans *Dans la tradition de Péguy. Hommage à Angelo Prontera*, Montpellier, Publications de l'Université de Montpellier 3, 2002, p. 55-72.

On peut aussi ranger Henri Massis aux côtés de ceux qui ont été les amis d'Ernest Psichari. Aussi remarquera-t-on que la biographie que Massis publie en 1916 constitue plus un hommage à un intime qu'un travail d'histoire. A travers leur correspondance, on découvre que Psichari tenait en estime Massis. Il loue la grâce de son style qui est dénué de toute emphase et de toute vulgarité parce qu'il aborde des sujets patriotiques. Il écrit à ce propos :

J'admire, mon cher Henri, l'étendue de tes lectures et la grâce simple de ton style qui avait à éviter dans les sujets patriotiques, l'emphase et la vulgarité. [...] Pour qui souhaite passionnément pour son temps de grandes actions, rien n'est plus réconfortant que ce tableau largement brossé, qu'il fallait faire<sup>344</sup> .

On ne saurait parler des amitiés d'Ernest Psichari sans évoquer Jacques Maritain. En effet, il est une figure incontournable dans sa réalisation. Ami d'enfance, il est celui qui joua le rôle de grand-frère dans sa vie. Ils s'étaient rencontrés en début de l'automne 1898, dans la cour du lycée Henri-IV. Ernest avait alors annoncé à ses parents qu'il venait de rencontrer un garçon « épatant », doté « d'une intelligence inouïe ». Et il dira à sa mère qu'il ne saurait plus concevoir sa vie sans l'amitié de Jacques avant d'ajouter : « Ce serait me concevoir sans moi-même<sup>345</sup> ». Cette influence ira grandissante. Au fur et à mesure qu'ils prenaient de l'âge, Jacques, l'aîné du duo, demeurait un modèle. Même lorsque leur relation fut tendue et que leurs vues différaient, Psichari verra toujours et encore en lui un modèle. Cette amitié fut si forte qu'elle peut être qualifiée de passionnelle. Mais il faut souligner qu'il ne s'agissait pas d'un sentiment tourné vers des rapports physiques. Il était plutôt question de sentiments introvertis qui le conduisent à placer son double sur un piédestal malgré leur divergence de points de vue en matière de religion. Sans tenir compte du fossé qui les séparait dans le domaine de la foi, il voyait toujours en Maritain son ami. En fait, même après la conversion de son ami d'enfance, Ernest Psichari continuera à préserver leur amitié. Il ne cache pas la fascination que Maritain exerce sur lui. Il lui écrira d'ailleurs ce qui suit :

Ta pensée, mon cher Jacques, est d'une essence si précieuse qu'elle exerce sur moi une véritable fascination. Je ne saurais te dire l'impression de ravissement et de joie rafraichissante que j'éprouve en te lisant ou en t'écoutant. Mais c'est là surtout, je dois te l'avouer, une impression physique<sup>346</sup> .

---

<sup>344</sup> *Ibidem*, p. 190-191.

<sup>345</sup> Moutouh, (Hugues), *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, Rocher, coll. « Biographie », 2007, 352p, p.81

<sup>346</sup> Psichari dans une lettre adressée à Jacques Maritain le 06 août 1908. Il s'agit d'une réponse que Psichari donne à son ami alors que ce dernier l'invitait à se rapprocher de Dieu. A cette période, notre auteur ne percevait pas encore la religion catholique comme Maritain. Il n'avait pas encore la foi chrétienne. Voir *LDC*, p. 35.

Contrairement à son ami, l'idée de Dieu, qu'il a pu traiter dans quelque devoir de philosophie, reste à ses yeux une abstraction scolaire et la religion un phénomène historique. Il n'y pense pas et ne sait rien d'elle. A ce moment, il ignore encore ce que peut être la puissance de la foi<sup>347</sup>. L'acceptation de la foi de Maritain ne peut pas être perçue comme manifestation de la tolérance. Car Psichari ne tolère, jusque-là, aucune religion. C'est surtout par amitié qu'il ne condamne pas la foi du frère de Jeanne Maritain. Ni le spectacle de la nature, ni l'amour de la tradition française ou les réflexions qui s'en dégagent ne constituent une raison de croire pour Ernest Psichari. Aucune religion n'a accès à son cœur. L'inventaire de ses textes montre qu'il ne se lie pas d'amitié uniquement avec ses contemporains, tel que pourrait le laisser les noms cités jusque-là. Il y eut aussi ceux qui l'ont précédé. C'est ainsi qu'au regard de ses notes datées du 8 septembre 1910, on peut affirmer que Villiers de l'Isle Adam fait partie de ses amis et des auteurs qui le confortent dans sa quête. Il dira à propos des *Derniers contes* qu'ils « sont un régal »<sup>348</sup>. Ce qui l'intéresse le plus dans cette œuvre, ce sont l'aventure philanthropique au musée Tussaud, l'histoire de l'éléphant blanc, celle des cartes transparentes et celle de l'incendiaire. Il les considère comme « de vrais chefs-d'œuvre »<sup>349</sup>. Le général Goupillaud fait aussi partie de ceux dont il se nourrit. Car ils partagent les mêmes points de vue. En fait, ils estiment que « L'effort militaire n'a qu'un but : faire un soldat, c'est-à-dire un homme capable, sans souci du bien-être, d'accomplir en toute aptitude et abnégation un devoir noble entre tous, un sacrifice si l'on veut, mais un sacrifice que l'honneur soutient »<sup>350</sup>. Dans le domaine littéraire, il se nourrit de Flaubert<sup>351</sup> et de Châteaubriant pour son roman, *M. des Lordines*, qu'il trouve provincialiste et dont « les descriptions sont vraiment heureuses et habiles »<sup>352</sup>. Il en est de même de César qu'il lit avec passion. Il approche le texte avec toute l'émotion qui l'habite. Une émotion suscitée par la déception du présent. Il dira effectivement de la *Guerre des Gaules* que sa lecture l'a tellement passionné qu'il compte le traduire, non pas pour sa « latinité », mais pour certaines de ses reconnaissances qui sont presque émouvantes, notamment la scène d'Arioviste et de César. Il s'exclamera alors en disant : « Et quel colonial c'était que ce César ! Nous ne faisons vraiment pas autre chose que lui aujourd'hui »<sup>353</sup>.

<sup>347</sup> Psichari, (Henriette), *Ernest Psichari, mon frère*, Paris, Plon, 1933, p. 105.

<sup>348</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari, d'après les documents inédits, op. Cit.*, p. 388.

<sup>349</sup> *Ibidem*.

<sup>350</sup> *Ibidem*, p. 390-391.

<sup>351</sup> Il dit avoir lu « dans une vieille *Revue des Deux-Mondes* de curieuses notes inédites de Flaubert, notamment une (écrite à la veille de commencer *Salammô*), que je citerai dans mon bouquin » voire Goichon, p. 393.

<sup>352</sup> Goichon, (Anne-Marie), *op. cit.*, p. 397.

<sup>353</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari, op. cit.*, p. 398.

Dans ses affinités, nous ajoutons Michelet. Il l'apprécie parce qu'il traduit avec exactitude ses attentes. Il partage son vécu. Il considère que Michelet est un homme qui a « des idées politiques fermes que lui a transmises son père – un républicanisme fervent teinté de romantisme libre-penseur<sup>354</sup> ». C'est aussi un enquêteur de l'histoire et du passé. Il ne s'agit pas, pour lui, de se rappeler vainement le passé. Celui-ci sert à éclairer le présent et à construire le futur. Il s'agit plus exactement « de se ménager [...] les moyens d'améliorer l'avenir par le passé<sup>355</sup> ». Dès le seuil de son autobiographie, Michelet signale qu'il s'adresse « A ceux qui veulent devenir des hommes<sup>356</sup> ». Il confiera que c'est pour son ami d'enfance, Paul Poinot, qu'il décide de faire « en abrégé, bien moins l'histoire de [s]es actions, qui, au total, ont été peu de chose, que celle de [ses] impressions<sup>357</sup> ». On retrouve des similarités entre Psichari et Michelet en ce qui concerne l'amitié. Mais ce sont surtout les sensations, les émotions que la lecture de son œuvre suscite qui attire le jeune Psichari. Il dira à son père que c'est un outil utile que l'on devrait mettre entre les mains de tous les jeunes gens. Cette œuvre fortifie, donne vie et galvanise. Le 13 juillet 1898, Psichari enverra ces lignes à son père :

A propos de caractère viril, je suis en train de lire un bien beau livre, plein de force, plein de vie. C'est le livre de Michelet *Ma Jeunesse*. Voilà un livre qui ne devrait pas quitter les jeunes gens. [...] C'est un livre dans lequel il faut se baigner, on en ressort frais et vigoureux, comme les bains que je prenais à Châtel-Guyon<sup>358</sup> .

Si cette lettre saisit tant, c'est parce qu'elle constitue l'expression sincère d'une âme ouverte. En réalité, publié à titre posthume, cet ouvrage est basé sur les notes que Michelet avaient laissées. Il disait que c'est à travers ces notes qu'il a exprimé ses pensées et ses sentiments les plus intimes « sous la forme la plus vivante, la plus originale, la plus vraie ». Il l'appelait « Une seconde âme qui n'oublie rien de ce qu'on lui confie » ou encore « [S]on âme de papier<sup>359</sup> ». Ernest Psichari est non seulement un romantique, mais aussi un humaniste.

---

<sup>354</sup> Voir [www.jesuismort.com](http://www.jesuismort.com).

<sup>355</sup> Michelet, (Jules), *Ma jeunesse*, Paris, Calmann Levy, 1884, p. V.

<sup>356</sup> Vue 9 de l'édition *Gallica*, archives en ligne de la BNF.

<sup>357</sup> Michelet, (Jules ), *Ma jeunesse*, op. cit. p. VI.

<sup>358</sup> Psichari dans une lettre adressée à son père datée du 13 juillet 1898, in *Lettres*, p. 6-7.

<sup>359</sup> Michelet, (Jules ), *op. cit.*, p. VIII.

## L'idéal humaniste d'Ernest Psichari

Le portrait de l'humaniste que nous avons dressé dans la définition correspond bien à la personnalité de Psichari. En effet, érudit bien actif dans la société, il n'a pas pensé son programme de façon abstraite mais bien en « situation ». Il envisage des hommes meilleurs dans leur temps et pour leur temps. Pour lui, l'éducation de l'homme est le moyen de le sortir de sa grossièreté primitive et naturelle. Par l'enseignement de la culture héritée des Anciens, il serait possible de réaliser un idéal humain. L'humanisme, d'une part, agit sur des individus toujours perfectibles. D'autre part, il œuvre pour l'avènement d'une société « plus juste » et « plus égalitaire ». En ces dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, l'humanisme tendait vers le socialisme. L'engagement de Psichari sur cette voie date de sa rencontre avec Jacques, qui s'était tourné vers la politique à l'âge de quatorze ans. Il s'était, lui-même, fait « endoctriné » par François Baton. Ce dernier était le mari d'Angélique, « la cuisinière dévouée de la famille<sup>360</sup> ». Ce militantisme affiché le conduira à récolter des fonds pour la campagne électorale du député socialiste dreyfusard, Jean Allemane. C'est aussi dans ce cadre qu'il fréquentera l'École socialiste de la rue Pontoise pour y écouter Léon Blum, Marcel Mauss, Charles Andler ou encore Lucien Herr. Ces enseignements étaient destinés à préparer son esprit à une action socialiste « effective et réfléchie<sup>361</sup> ». Selon Hugues Moutouh, Psichari et Maritain « se voyaient comme des « traîtres à leur classe ». Ils éprouvaient en toute sincérité des scrupules à l'idée de jouir de « l'heureux espoir socialiste » tout en continuant à mener une existence confortable<sup>362</sup> ». Il est à noter qu'à cette époque, le socialisme et l'esprit libertaire avaient fait des émules dans les classes sociales aisées<sup>363</sup>.

Cependant, et contrairement à leurs contemporains, Psichari et Maritain s'écarteront du dogmatisme et de l'idéologie. Leur socialisme consistera à « aller au peuple » pour rechercher avant tout le bonheur de l'humanité. Pour Hugues Moutouh, « Tous ces jeunes gens étaient animés par une même communion d'esprit, un semblable élan de générosité et une même foi<sup>364</sup> ». L'engagement du jeune Psichari s'enracinait dans la vie du peuple qui peine et qui travaille. Il prenait alors la forme d'une véritable et profonde religion : « la religion de la pauvreté temporelle ». Quoique moins affecté que ses aînés par l'issue de

---

<sup>360</sup> Moutouh, (Hugues), *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, op. cit., p. 82.

<sup>361</sup> *Ibidem*, p. 83.

<sup>362</sup> *Idem*.

<sup>363</sup> Jean-Baptiste Séverac, une des grandes figures du socialisme français de cette période, reconnaîtra d'ailleurs avoir souffert de son appartenance sociale. En effet, il déclare avoir vécu sa naissance, son éducation et ses habitudes bourgeoises comme une trahison. Car elles lui inculquaient avant toute chose la notion de classe. Or c'est « ce par quoi le socialisme tranche le plus nettement avec l'idéologie bourgeoise. »

<sup>364</sup> Moutouh, (Hugues), *op. cit.*, p. 85.



« l’Affaire », celle-ci lui avait quand même donné le sentiment que tout effort contre l’injustice était vain et voué à l’échec. Or sa mère lui avait appris que la vérité était invincible<sup>365</sup>. Toutefois, il demeurait convaincu qu’il était possible de lutter contre les méfaits du cléricanisme et de remporter des victoires sur les drames de la vie ouvrière. Le jeune Psichari militait donc pour un socialisme humanitaire. Son ambition était d’aider les fils de mineurs affamés et de rénover les quartiers insalubres et miséreux de la banlieue parisienne. Cependant la règle morale, chez Psichari, ne se fondait pas encore sur Dieu mais sur l’humanisme. C’est-à-dire « une théorie de la grandeur et de la dignité de l’homme, qui tire de cette dignité humaine des conséquences éthiques et juridiques<sup>366</sup> ». Bouillonnement confus d’idées avec des élans en tous sens, il s’affirme en Ernest « le caractère le plus ardent, le plus généreux, le plus désintéressé, dans les tendances d’un tempérament d’artiste et d’une nature morale exquise<sup>367</sup> ». Comme tout véritable humaniste, « Il n’eut jamais un désir de luxe<sup>368</sup> ».

Ernest Psichari ne tenait pas à ce qui lui appartenait. Il partageait les cadeaux reçus. Ses biographes diront qu’« Il devinait le mot ou le cadeau qui ferait plaisir, sans s’apercevoir qu’il se gênait pour les autres<sup>369</sup> ». Il ne rechigne pas à porter ses vieux vêtements. Ayant rencontré un petit garçon qui n’avait pas de manteau, il demandera à sa mère s’il pouvait lui donner le sien. Les textes s’accordent sur ce fait et affirment qu’il dira sa à mère : « Maman, je t’en prie laisse-moi encore porter le vieux [manteau] ! Je ne peux pas ne pas donner celui-là à ce petit garçon ! ». Sa mère ayant approuvé son geste, elle le laissa passer cet hiver avec son vieux manteau, sa vieille cape de lycéen qui était déjà trop juste pour lui. Au fil des pages qui constituent les différentes biographies qui lui ont été consacrées, nous remarquons que ce geste est la traduction de la bonté et de la douceur venues d’un cœur tendre.

C’est encore par humanisme qu’il s’attache aux « damnés de la terre ». L’examen de ses biographies met en évidence la différence de classe comme l’un des motifs du malaise qu’il vit. Au fur et à mesure qu’il évolue, la conscience de son appartenance sociale mue en culpabilité avouée. La première prise de conscience s’effectue entre l’enfance et l’adolescence. C’est ce qu’illustre les lignes suivantes : « Quand j’étais jeune et théoricien, je forgeais de merveilleux concepts. L’amitié est aussi forte que l’espace, me disais-je [...] Maintenant que je philosophe moins et que je vis davantage, j’ai bien modifié mon ancienne

---

<sup>365</sup> Elle avait, en effet, écrit : « Je suis sûre que tu n’oublieras jamais [...] ces deux années, où, au début de ta vie, tu auras vu tout ce que l’humanité peut offrir d’extrême dans le bien et le mal. Et malgré les tristesses et les serremments de cœur à voir tant de méchanceté et de bassesse, tu verras, à la réflexion, que le bien et le vrai l’emportent toujours. »

<sup>366</sup> Bouriau, (Christophe), *Qu’est-ce que l’humanisme ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2007, 128p, p. 10.

<sup>367</sup> *Ibidem*.

<sup>368</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>369</sup> *Ibidem*.

idée<sup>370</sup> ». La deuxième aura lieu durant ses premiers contacts avec l'Afrique. En fait, son séjour au Haut-Logone l'amènera à réaliser que son appartenance sociale, loin de lui apporter des joies, constitue un frein à son épanouissement. Il regrettera alors d'avoir connu la vie mondaine de sa classe sociale. Les plaisirs des bourgeois paraîtront comme des futilités à ses yeux. Aussi dira-t-il à sa mère que s'il n'avait eu la tristesse de la savoir si loin et alarmée si souvent, il aurait été « profondément heureux » sur les terres africaines. Il déclarera : « je me demande maintenant comment j'ai pu m'amuser autrefois à regarder des pièces de théâtre ou, moins encore, à boire des bocks sur une terrasse du boulevard<sup>371</sup> ». Mais jusque-là, son idéal humaniste n'est pas un don absolu. Il conçoit qu'il faut, non pas un sacrifice complet de la personne, mais un altruisme réciproque. Il faut une réciprocité des dons et des contre-dons. Cette posture permet de le ranger pleinement aux côtés des romantiques. Car pour le romantique, on donne et on reçoit alternativement. En outre, pour vivre en harmonie les uns avec les autres, les hommes doivent être altruistes et généreux ; en même temps<sup>372</sup>. Cependant, Psichari fera don de sa personne à l'idéal en repoussant les jouissances triviales de la chair et de l'argent ; en cultivant le champ de l'Amour et de la communion absolue.

Son humanisme se lit aussi dans ses prises de position dans l'« Affaire Dreyfus ». En effet, quoique la bataille devînt la « lutte des républicains et des cléricaux »<sup>373</sup>, son implication procédait plutôt d'une lutte au nom de l'humanisme. C'est au nom de la vérité et de l'amour pour son prochain qu'il s'y impliquât. Il écrira : « Quel fond d'honnêteté dans ce pays. Ah ! si le peuple n'était point empoisonné d'un si cruel venin, quelle serait son honnêteté. Mais hélas, le catholicisme et le cléricisme, l'antisémitisme, l'étroitesse d'idées envahissent la France<sup>374</sup> ». Ces lignes illustrent que pour lui, il n'y avait qu'une religion : celle ayant pour crédo l'humanisme. L'humanisme de Psichari se décline également dans les relations qu'il entretient avec les autres. En effet, le tableau des relations sociales de cet écrivain montre qu'il a noué des amitiés profondes avec des socialistes de son époque quoique ses aînés. Nous citerons, à titre illustratif Péguy. Nous avons parlé de la passion de leur amitié dans le point précédent. Nous voyons ici les raisons de cette amitié. Ce qui le séduit chez Péguy, c'est sa critique des « intellectuels » de la Sorbonne et de leur science officielle. Il leur reproche leur manque de courage, leur arrivisme et leur snobisme. À ses yeux, ils sont lâches et capitulent facilement devant l'orthodoxie des politiciens. Ils attendent décorations et

---

<sup>370</sup> Psichari dans une lettre adressée à Geneviève Favre en août 1902, in *Lettres*, p. 15.

<sup>371</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, Paris, L'Harmattan, 2008, 230p, p. 201.

<sup>372</sup> Viard, (Boris), *Lire les romantiques français*, Paris, puf, coll. « Licence Lettres », 2009, 272p, p. 12.

<sup>373</sup> Psichari, (Ernest), *Lettres* (11)

<sup>374</sup> *Ibidem*, 8-9.

avancement, au lieu d'étudier des problèmes réels et de défendre la cause du peuple. Psichari ne recherche ni plaisirs ni satisfactions personnels mais le bonheur de l'humanité.

Comme son ami Maritain, il était plein d'ardeur dans un socialisme vague. En effet, les rêves de Psichari étaient d'aller au peuple, de l'éduquer et de le distraire. Il comptait sur les Universités populaires pour la moralisation du peuple. Mais il se distinguait par un idéalisme militant. Nous retrouvons l'exposition de cet humanisme dans les écrits de Jacques Maritain. À vrai, nous pensons qu'il est possible de comprendre et de mieux cerner la conception de l'humanisme chez Ernest Psichari par le biais des ouvrages de son ami. Si à une période donnée, leurs visions semblent divergentes, on voit qu'à la fin de la vie de Psichari les deux amis se retrouvent dans une communion fraternelle. Ils vont partager la même foi. Dans son essai sur l'*Humanisme intégral*<sup>375</sup>, Jacques Maritain montre que « le mot humanisme est un vocable ambigu ». Il pose le postulat selon lequel l'humanisme n'est pas synonyme d'anthropocentrisme. Mais qu'il y a dans l'humanisme une dimension supra-humaine. C'est celle-ci qui le fonde. Dans cette perspective, il conçoit à la suite d'Aristote que « Ne proposer à l'homme que l'humain, c'est trahir l'homme et vouloir son malheur, parce que par la principale partie de lui-même, qui est l'esprit, l'homme est appelé à mieux qu'une vie purement humaine<sup>376</sup> ». Cependant, il reconnaît qu'il est impossible de définir l'humanisme par l'exclusion toute de subordination au surhumain encore moins par l'abjuration de toute transcendance. Car, affirme-t-il, « la grande sagesse païenne ne peut pas être retranchée de la tradition humaniste<sup>377</sup> ». Cet humanisme est celui que développe Ernest Psichari après sa conversion. Dans sa jeunesse, son humanisme était celui de la « sagesse païenne », qui demande de secourir son prochain. En accueillant la foi catholique, cette conception change. L'humanisme devient le devoir de développer à la fois les virtualités contenues en soi, ses forces créatrices ainsi que la vie de la raison. Parallèlement à cela, il demande de travailler dans le but de faire des forces du monde physique des instruments de sa liberté. Maritain dira : « l'humanisme [...] tend essentiellement à rendre l'homme plus vraiment humain, et à manifester sa grandeur originelle en le faisant participer à tout ce qui peut l'enrichir dans la nature et dans l'histoire<sup>378</sup> ». Cet humanisme est visible dans son choix de servir les deux ordres que sont l'armée et l'église catholique. On peut alors se demander s'il n'y a pas effectivement dilettantisme chez cet écrivain.

---

<sup>375</sup> Maritain, (Jacques), *Humanisme intégral : problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, Paris, F. Aubier, 1937, 334p.

<sup>376</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>377</sup> *Ibidem*.

<sup>378</sup> *Ibidem*.

## I.2.2. PSICHARI : DILETTANTE OU NON DILETTANTE ?

Paul Bourget définit le dilettantisme comme une « disposition de l'esprit, très intelligente à la fois et très voluptueuse, qui nous incline tour à tour vers les formes diverses de la vie et nous conduit à nous prêter à toutes ces formes sans nous donner à aucune<sup>379</sup> ». Il ressort de cette définition que le dilettantisme n'est ni une idéologie ni une doctrine. C'est un libre choix, personnel et volontaire, qui répond à une inclination de l'esprit. Le dilettante allie intelligence et volupté. Autrement dit, il connaît le plaisir des sens et recherche une pleine satisfaction et un contentement. A l'instar de l'abeille qui butine de fleur en fleur, le dilettante trouve son plaisir en goûtant à diverses formes de la vie. Cependant, sa jouissance est intellectuelle. Il comprend les choses ainsi que les faits et les met en relation. Pour Jules Lemaitre, « Il y a dans le dilettantisme un désir de tout comprendre et un don de simple sympathie avec une arrière-pensée de reprise dans la crainte d'être dupe<sup>380</sup> ». Cette définition corrobore le point de vue de Bourget. Les deux auteurs mettent en lumière le fait que le dilettante présente une soif de compréhension des choses.

Pour certains, le dilettante peut être assimilé à un épicurien face à un sceptique. C'est l'avis de Jean-François Hugot<sup>381</sup> qui affirme : « le dilettante est l'épicurien du scepticisme, soucieux de témoigner sa sympathie envers tout et tous sans aliéner sa liberté ». Le dilettante s'approche de tout et de tous sans développer une quelconque addiction. C'est donc un être qui a un pressant besoin de se contrôler autant qu'il donne l'impression d'être ouvert. Gabriel Sailles le définit comme l'« art de transposer la vie, de lui faire gagner en extension ce qu'on lui fait perdre en intensité et en profondeur, de lui enlever ce qu'elle a de direct, d'immédiat, pour n'en laisser qu'une image dont on dispose à son gré, un décor mobile que la fantaisie transforme<sup>382</sup> ». Cette définition du dilettantisme formule l'idée selon laquelle le dilettantisme rime avec art et imagination. Il requiert un certain savoir-faire dans le domaine de l'imagination. Cependant, celle-ci n'est pas ex nihilo. Elle se fonde sur la vie réelle, puise en elle et tourne autour d'elle. Faire gagner en extension à la vie ce qu'on lui fait perdre en intensité et profondeur sous-entend l'idée d'une multiplication d'expériences. Le dilettantisme se trouverait donc aux antipodes du fanatisme tout en incitant à l'ouverture sur /vers différents horizons. Moins favorable à la méditation, il conjugue jouissance intellectuelle et volupté.

---

<sup>379</sup> Bourget, (Paul.), *Essais de psychologie contemporaine*, Plon, 1924, tome I, p. 55.

<sup>380</sup> Lemaitre, (Jules.), *Les Contemporains*, Lecène et Oudin, 5<sup>e</sup> série, p. 58.

<sup>381</sup> Hugot, (Jean-François ), *Le dilettantisme dans la littérature française d'Ernest Renan à Ernest Psichari*, Lille, Atelier national Reproduction des thèses Université Lille III, 1983, p. 5.

<sup>382</sup> Sailles, (Gabriel), *Ernest Renan*, Perrin, 1895, p. 349.

## Volupté et jouissance intellectuelles chez Ernest Psichari

Les travaux de Jean-François Hugo montrent que le dilettante se repait de volupté et de jouissance intellectuelles et que celles-ci sont une démarche qui mène à la connaissance conceptuelle et rationnelle. En d'autres termes, le dilettante trouve du plaisir dans les jeux intellectuels. Les jeux de la pensée procurent une jouissance qui maintient l'esprit en équilibre. Le but étant, d'une part, la connaissance des concepts importants à la compréhension des problèmes de la société. D'autre part, l'acquisition des mécanismes de la raison. On ne peut passer sous silence la place que celle-ci occupait dans la société française de cette période de l'histoire. En fait, la raison représente le trait caractéristique de l'Européen. Cette définition de l'Européen aura d'ailleurs cours durant la période coloniale. On entendra Léopold Sédar Senghor dire que « l'émotion est nègre, comme la raison est hellène<sup>383</sup> ». Et pourtant, certaines voix s'élèveront pour dénoncer la facticité de cette raison à donner lieu à l'Homme accompli. C'est le cas de Jacques Maritain qui dit :

Il n'y a d'ordre et de paix dans l'être humain que si le sens est soumis à la raison, et si la raison elle-même est soumise à Dieu [...] L'erreur du monde moderne et de l'intelligence moderne a été de prétendre assurer le règne de la raison sur la nature en le règne de la surnature sur la raison<sup>384</sup>.

Les caractéristiques données plus haut correspondent à l'image de Psichari. Jeanne Maritain révèle dans ses mémoires que « Ce qui dominait dans les traditions familiales d'Ernest c'étaient les jeux et les gloires de la pensée, et l'action directrice exercée sur les esprits par l'aristocratie universitaire<sup>385</sup> ». Nous remarquons à la suite de Neau-Dufour ses différentes biographies trouvent dans la multiplicité de ses origines à la fois l'origine de son ouverture d'esprit et les raisons de son hésitation face à elles. Quinard parlera de « sangs divers [qui], en se heurtant, allaient enfanter dès l'adolescence une virilité au cœur de cet homme jeune, une personnalité prête à faire choc aux lâches craintes des responsabilités, une morale de granit au service chevaleresque de Dieu<sup>386</sup> ». Péguy dira de lui : « Héritier de toutes parts, héritier de toutes mains<sup>387</sup> ». Pédech s'attarde sur les ascendances les plus diverses contenues dans son sang. « En toutes, ajoute-t-il, était présent un fonds d'indépendance qui

---

<sup>383</sup> Senghor, (Léopold Sédar),

<sup>384</sup> Maritain, (Jacques), *Primauté du spirituel*, Paris, Plon, 1927, p. 7-8.

<sup>385</sup> Jeanne Maritain, *op. cit.*, p. 60.

<sup>386</sup> Claude Quinard, *Psichari, soldat d'Afrique*, Paris, éds. des Loisirs, 1944, p. 13-14.

<sup>387</sup> Péguy, (Charles), *Victor-Marie, comte Hugo*, Paris, Gallimard, 1934, passim.

conduisait à rompre avec les idées toutes faites, à rejeter les courants et les poncifs du siècle et à suivre une ligne originale<sup>388</sup> ». Mais toutes s'accoutumaient bien avec les jeux intellectuels.

En effet, il est présenté comme celui qui ne se satisfait ni de dogme ni d'idéologie<sup>389</sup>. Il préférerait être face aux problèmes et aux énigmes à cause de leurs conclusions diverses. Claude Quinard dira que diverses « tendances luttent en lui ou plutôt vivent de compagnie, à l'aise malgré leurs contradictions profondes en raison même du libéralisme du milieu<sup>390</sup> ». Henri Massis affirmera, pour sa part, qu'on retrouve chez Psichari « Tout le dramatique de la vie »<sup>391</sup>. Il y a effectivement dans sa vie le heurt des passions, des idées et des conflits créés par des oppositions de principes intellectuels et moraux. Quinard soutiendra à ce propos qu'il y avait en lui « un libre dilettantisme<sup>392</sup> ». Ivre de ses richesses, il se livrera à l'assaut des passions. D'ailleurs, les nombreux portraits qu'on a de lui le présente comme quelqu'un de plein d'enthousiasme mais de fantaisiste. Ce qui retient notre attention, en premier lieu, c'est cette envie de comprendre qui l'anime. En effet, il est caractérisé par une recherche permanente du nouveau. S'il aimait moins des travaux qui nécessitent de la rigueur<sup>393</sup>, « il savait en revanche quantité de vers par cœur et dévorait tous les livres de la bibliothèque paternelle<sup>394</sup> ». Il aimait discuter avec passion des sujets les plus divers, jouant du paradoxe et émettant des idées subversives<sup>395</sup>. De même, en bon dilettante, Ernest Psichari passait par bien des changements. Il va côtoyer la misère, la famine et le vice, jusqu'à les vivre lui-même. Il connaîtra aussi bien la vie bourgeoise que celle du peuple. Quittant la maison familiale, il trouvera refuge « dans un petit hôtel de l'avenue de Clichy, à un franc cinquante le jour<sup>396</sup> » avant d'aller à 1, rue du Cygne, sur le boulevard Sébastopol<sup>397</sup>.

Par sa quête du bonheur et de la sagesse, il peut être rangé aux côtés des épicuriens. Cela est plausible dans la mesure où le but de sa quête n'est pas une jouissance inutile mais plutôt la tranquillité de son âme. Loin d'une quête effrénée du plaisir, Ernest Psichari recherchait surtout le bonheur constant et la sérénité de l'esprit. De l'enfance à la maturité, il connaît d'énormes changements qui ne sont pas forcément une continuité. Le choix des ordres

---

<sup>388</sup> Pédech, (Paul), *Ernest Psichari*, op. cit., p. 15.

<sup>389</sup> C'est le Psichari d'avant 1906.

<sup>390</sup> Quinard, (Claude), *Psichari, soldat d'Afrique*, p. 25.

<sup>391</sup> Massis, (Henri), *Notre Ami Psichari*, éd. numérique.

<sup>392</sup> Quinard, (Claude), *op. cit.*, p. 25 on peut lire : « Parce qu'il n'a pas encore choisi, qu'il est à la croisée des chemins, qu'aucune décision ne l'a mûri, n'a fait surgir en lui l'inanité du doute et la nécessité d'un devoir.

<sup>393</sup> C'était le cas de la dictée et des mathématiques.

<sup>394</sup> Moutouh, (Hugues), *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, eds du Rocher, 2007, p. 52.

<sup>395</sup> *Ibidem*, p. 53.

<sup>396</sup> Lettre de Psichari datée du 1<sup>er</sup> septembre 1903 adressée à Maritain, voir Psichari, (H.), *Ernest Psichari, mon frère*, Paris, Plon, 1933, p. 105.

<sup>397</sup> *Ibidem*.

peut en être un exemple. « La jeunesse dans sa déception et dans sa stérilité a été vécue, après les enthousiasmes juvéniles des premières heures. Maintenant s'avance vers Ernest Psichari la jeunesse, grave et libre; ardente dans l'action et raisonnante<sup>398</sup> ». Psichari a quitté la quiétude, l'aisance matérielle et le confort que lui procurait son appartenance sociale pour connaître le dénuement. Il a vécu « huit jours occupés en partie par de grandes courses dans Paris en quête de travail, le ventre vide<sup>399</sup> ». A l'instar du peuple auquel il voulait s'identifier, il s'offrira une vie de misère pour quelques jours. « Débardeur sur les quais de la Seine, ouvrier, besogneux aux Halles, fréquentant les asiles et les soupes populaires, il apprenait à connaître le Paris plébéien que l'idéologie ne lui avait pas révélé véritablement<sup>400</sup> ». Il fera aussi l'expérience de la vie paysanne. Il quittera Paris pour la campagne où il apprendra le travail de la ferme, l'entretien des granges et surtout la loyauté paysanne. Durant son aventure, l'auteur de *TSS* ira jusqu'à changer d'identité. Ernest Psichari mènera la vie de Frantz Gérard<sup>401</sup>.

Après la période obscure de l'adolescence, il choisira l'armée, lui qui avait grandi dans un milieu anti-militariste. Ce choix répondait à un besoin précis : Psichari voulait donner un sens à sa vie. Il voulait retrouver la joie de vivre. Quinard écrira à ce propos : « Après ces quelques mois d'obscurité, d'errances et d'erreurs, commence la vie d'aventure<sup>402</sup> ». Le métier des armes est une préférence, un désir et une volonté de mettre un terme à la vie sans lois qu'il menait jusqu'alors<sup>403</sup>. « Psichari a besoin d'asseoir sa vie, de la conduire selon un rythme particulier, d'en faire une aventure personnelle, « son » aventure<sup>404</sup> ». La recherche de la sérénité de l'esprit va le conduire à un changement d'armes. Il quittera effectivement l'infanterie pour l'artillerie coloniale. Ce changement signifiait renoncer à son galon de sergent pour redevenir un simple canonnier. « Dans son milieu familial et social, on rabaisse l'armée à plaisir, on condamne son action coloniale et en général tout emploi de la force, on estime désuètes les vertus militaires<sup>405</sup> ». Mais grâce à son scepticisme, il saura préserver son être. Se moquant de ses angoisses, du tragique de la vie, il saura intégrer une unité de vieux coloniaux. Il acquerra une distance vis-à-vis de lui-même et du monde. Il écouterait les récits des anciens et subira leurs moqueries pour ses maladresses<sup>406</sup>. En dilettante, Psichari est bien soucieux de témoigner sa sympathie envers tous sans aliéner sa liberté. Édouard Montier dira

<sup>398</sup> Quinard, (Claude), *op. cit.*, p. 31.

<sup>399</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>400</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>401</sup> *Ibidem*.

<sup>402</sup> *Ibidem*, p. 35.

<sup>403</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>404</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>405</sup> Peyrade, (Jean), *Psichari, maître de grandeur*, Paris, Julliard, 1948, p. 48.

<sup>406</sup> *Ibidem*, p. 51.



qu'il marche « vers toutes les formes de l'humaine beauté, vibrant à tous les souffles venus de l'extérieur<sup>407</sup> ». Son portrait est celui d'un être rempli d'une brûlante générosité et curieux de tout. Sa sympathie pour les autres l'incitera à s'engager pour les universités populaires. Il fera partie de ceux qui « veulent faire boire le peuple à la source réservée aux initiés<sup>408</sup> ». Il était, selon Goichon, « prompt, dans sa nature d'artiste, à saisir en toute chose quelque parcelle de beauté, de vérité, où s'attachait son âme vibrante<sup>409</sup> ». Dans son enfance comme dans sa jeunesse, toute chose et toute idée goûtée créaient à l'instant même un vide nouveau dans son âme. Son aspiration s'élançait alors plus loin, en quête du nouveau.

Les biographies montrent qu'il peut éprouver un sentiment avec conviction et ne jamais se confondre totalement avec lui. Cette distance est celle que procurent la connaissance et l'analyse. Il multiplie les expériences, jouit de la vie en profondeur mais reste toujours capable de s'analyser alors même qu'il est en train de jouir de son expérience et de vivre. Pour Goichon, « Il se prêtait à tout sans jamais se donner. Dans ses plus grands enthousiasmes, il ne s'abandonnait pas [...] On peut très nettement retrouver dans toute sa jeunesse des traits constants de caractère, mais pas d'idées constantes<sup>410</sup> ». Il pouvait éprouver des sensations à la fois opposées, juxtaposées, liées et impliquées. A cause du dilettantisme qui l'animait, il pénétra l'Afrique avec une avidité de tout comprendre, de tout assimiler. Il mettra à profit sa curiosité d'esprit, sa grande sensibilité, sa vive compréhension pour comprendre l'Afrique et vivre pleinement. Ce qui précède indique que le dilettantisme est un art auquel il s'est particulièrement adonné. Psichari voltigeait d'idée en idée, d'expérience en expérience, sans se fixer durablement sur l'une d'entre elles. Montier dira à ce propos qu'il avait « le besoin des poètes, qui est de s'épancher au-dehors<sup>411</sup> ». Conscient d'être fils et petit-fils d'intellectuels raffinés, il ambitionna de marcher sur leurs traces. Alors, il se mit à parler de littérature, de philosophie voire de politique<sup>412</sup>. Mais le souci de suivre cet héritage ne durera pas. En effet, si l'instruction remplaçait la religion dans son milieu familial voire social, Ernest Psichari s'en démarquera remarquablement. Il rejettera, au final, les idées de son aïeul voire de toute la famille. Cette instabilité conduira Neau-Dufour à parler de son « indécision idéologique ». Il ressort des textes écrits sur lui qu'il allie l'art de la parole et de l'action à la méditation. Il y a, en lui, soit de compréhension, multiplicité d'expériences et besoin d'activité.

---

<sup>407</sup> Montier, (Edouard), *Jeunes chefs de file*, Paris, Spes, 1935, p. 65.

<sup>408</sup> *Ibidem*, p. 68.

<sup>409</sup> Goichon, (Anne-Mariz), *Ernest Psichari*, Paris, éd. de La Revue des Jeunes, 1921, p. 39.

<sup>410</sup> *Ibidem*, p. 39-40.

<sup>411</sup> Montier, (Edouard), « Un exemple de la communion des saints : Ernest Psichari » dans *Jeunes chefs de file*, op. cit., p. 64.

<sup>412</sup> Voir à ce propos Lauzière, (Aimé), *Le lieutenant Psichari*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1941, p. 9.

## Soif de compréhension, multiplicité d'expériences et activité

Les différentes définitions convoquées plus haut pour définir le dilettante et le dilettantisme permettent de dire que le dilettante est en quête de satisfaction et de contentement mais ne recherche pas la méditation. Il est sans cesse dans l'imagination et désire tout comprendre. Nous retrouvons cela chez Ernest Psichari. Toutefois, il y a également en lui un désir des choses surnaturelles autant qu'il recherche l'action. Cette soif de compréhension est manifeste dans sa manie de tout interroger. Il développe son penchant autodidacte par de nombreuses lectures personnelles alors qu'il était encore au lycée voire au collège. Neau-Dufour estime que c'était un esprit prédisposé et stimulé. À vrai dire, « il développe très tôt des capacités de réflexion et une volonté de savoir évidentes. Ses prédispositions se traduisent par quantité de petits écrits qui illustrent son sérieux et sa rigueur<sup>413</sup> ». Ces écrits sont le résultat d'une proximité permanente avec les livres. Dans sa biographie, Frédérique Neau-Dufour donne la liste des œuvres qu'il a lues alors qu'elles n'étaient pas appropriées à son âge ni à son niveau scolaire. Elle écrit :

À douze ans, rapporte Henriette, on le trouvait dévorant sur les rochers de Bretagne le *Discours sur l'Histoire universelle*. » A treize ans, il apprécie essentiellement les romans historiques ou sociaux, comme *Le Crime de Sylvestre Bonnard* d'Anatole France, *Les Temps difficiles* de Dickens, ou *La Corde au cou* de Gaboriau. Mais, lus avec fougue, ces livres sont parfois mal assimilés par son jeune esprit<sup>414</sup>.

Le portrait d'Ernest Psichari est par ailleurs caractérisé par la multiplicité de ses expériences. Avant son engagement militaire, il menait plutôt une vie de littéraire. « Jusque-là, rapporte Pédech, sa vie s'était déroulée dans la tiède serre parisienne, parfois surchauffée par de tumultueuses tempêtes politiques<sup>415</sup> ». Retraçant cette période de sa vie, il conclut :

Tout ce passé destinait Psichari à une carrière littéraire, au métier d'auteur. Ses lectures, ses essais poétiques, sa sensibilité, ses lettres même, dont certaines sont écrites avec une étonnante sûreté de style, l'y préparaient. Sa famille et ses lettres n'avaient pas le moindre doute sur cet avenir. En quelques mois, tout cela tourna court<sup>416</sup>.

La multiplicité des expériences se fait aussi bien dans le vécu que dans les échanges. Philippe Delhaye fait remarque qu'il n'était pas de ceux qui construisent des projets d'avenir. Durant son séjour dans l'artillerie coloniale, il enverra des missives à ses parents. « Psichari

---

<sup>413</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari, l'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 62.

<sup>414</sup> *Ibidem*, p. 59.

<sup>415</sup> Pédech, (Paul), *Ernest Psichari ou les chemins de l'ordre*, Paris, Téqui, 1988, p. 44.

<sup>416</sup> *Ibidem*, p. 45.

ne cesse de répéter à ses correspondants son désir de vivre au jour le jour et son dédain de toute quiétude pour l'avenir<sup>417</sup> ». Mais le biographe pense que ce propos a pour but de gagner sa famille à ses projets jugés inconsistants. Car, sa carrière ne suivra pas la ligne bien droite qu'avait indiquée son référent militaire, le lieutenant Gleyzes. Le dilettante parle et écrit. C'est ce que nous apprend le fils de Psichari. S'il n'est pas possible de quantifier la 'parole verbale', nous pouvons toutefois le faire avec sa 'parole écrite'. En d'autres termes, l'abondante correspondance qu'il a laissée témoigne de son goût pour la parole. Les *LDC* font état de cent-dix correspondances entre 1898 et 1914. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de la totalité de la correspondance de l'auteur. Car rien que pour l'année 1900, de janvier à novembre, on dispose de cinquante-deux lettres envoyées par son ami Maritain et auxquelles il a répondues. Ce qui fait en moyenne cinq lettres par mois. Ce chiffre est conséquent d'autant plus qu' « on sait que durant cette période, ils arrivaient tout de même à se voir plusieurs fois par semaine<sup>418</sup> ». Son goût pour l'écriture est perceptible à travers les quelques œuvres qu'il a laissées derrière lui. Le dilettante est un homme curieux de tout, assoiffé de savoir, intellectuel détaché du monde. Il refuse de choisir, méprise toute exclusion et accepte les contradictions du monde, de soi-même et de la connaissance comme partie intégrante de la vérité et de la vie<sup>419</sup>. Ces caractéristiques sont bien ceux d'Ernest Psichari.

Celui qui rêvait de faire des sciences ou des lettres<sup>420</sup> ne se projette nullement dans l'action. Il n'ambitionne ni l'action politique ni l'action militaire dans sa réalisation. La vie n'est, pour lui, ni essentiellement ni nécessairement un champ de bataille. Il ne vit donc pas pour de l'action. Cependant, Psichari n'a pas été inactif face à sa vie ni dans sa société. Il n'a pas accepté de subir indéfiniment sa vie. L'une des raisons pour lesquelles il choisira le métier des armes sera justement son action. Son métier lui donnera des opportunités pour s'adonner au dilettantisme. Grâce à ses expéditions militaires, il aura la possibilité d'assouvir sa soif de science et de connaissance. Il ébauchera, par exemple, un dictionnaire de grammaire baya. Ce dilettantisme est vécu à contre cœur. Analyste et esthète décadent, révolté en puissance et cosmopolite, voilà autant d'adjectifs employés par les biographes pour le qualifier. Le refus de choisir implique chez Psichari le refus de se limiter à une partie. C'est aussi le besoin de connaître qui s'accompagne du besoin de diversifier ses sensations par les voyages et l'aventure. Aussi son ton est-il celui du détachement et son attitude celle de la distanciation.

---

<sup>417</sup> Philippe Delhaye, *Ernest Psichari. Soldat chrétien*, Bruxelles, éd. Chant d'Oiseaux, p. 25.

<sup>418</sup> Montouh, (Hugues), *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, éd. du Rocher, 2007, p. 97.

<sup>419</sup> Hugot, (Jean-François), *Le dilettantisme dans la littérature française*, Paris, éd. Amateurs du Livre, 1983, p. 8.

<sup>420</sup> Voir la lettre datée du 4 juillet 1898 adressée à son père, dans Psichari, (Ernest), *LDC op. cit*, p. 3.

Petit-fils d'Ernest Renan, il ne subit son héritage dilettante que comme une maladie dont il souhaite ardemment la guérison. Jean-François Hugot dira : « Pour lui l'absolu est déjà exigence de distinction, entre ces catégories intellectuelles et morales (le Vrai, le Faux, le Bien, le Mal) dont son grand-père se plaisait à souligner la confusion<sup>421</sup> ». Chez lui, il n'y a plus de passage insensible du Vrai au Faux, comme le montraient les sceptiques. Pour cet anti-dilettante, atteindre l'Absolu exige la force et implique un choix. Or cela est contraire même au dilettantisme. Psichari fait une opposition entre les apparences et le réel. Il aura « la saisie pleine d'une seule chose qui est réelle, au lieu de la dispersion dans les apparences<sup>422</sup> ». Il effectuera un choix délibéré de l'unité contre la multiplicité. Ernest Psichari opposera deux conceptions de la vie : l'errance superficielle dans les êtres, les choses ou les idées à la recherche obstinée d'un but unique, de principes peu nombreux. Il écrira à ce propos : « Avec les deux ou trois principes qu'il recherche, Maxence sera plus riche que le dilettante qui butine toutes les fleurs et n'en épuise aucune<sup>423</sup> ». Rechercher l'Absolu, c'est rechercher Dieu. En approfondissant l'analyse de l'homme et du réel il retrouvera le divin et le surnaturel. S'acheminer vers la foi sera pour lui un des moyens de s'éloigner du dilettantisme. Pour Psichari, la foi est d'abord une exigence avant d'être un appel. Pour guérir du dilettantisme, il cherchera à s'élever de l'ordre du corps à l'ordre de l'esprit, avant d'atteindre celui de la charité et du surnaturel. La vraie conversion ne pouvant qu'être adhésion au passé et rupture avec celui-ci, il n'est donc pas surprenant de l'entendre dire par le bais de son double : « Je détesterai ce passé qui me brûle, je le déteste déjà de tout mon cœur<sup>424</sup> ». Le signe authentique de ce regret sera la prière enfin formulée, le "Pater", récité à la fin du livre. Mais la prise de conscience qui conduit au regret authentique fait naître des angoisses en lui.

Les premières angoisses sont celles de l'analyse. Psichari constate que l'analyse qui devrait libérer et empêcher l'homme d'être esclave du réel et dupe de la sensation ne joue pas ce rôle. Contrairement à ce qu'elle est censée produire comme effet, elle tue et détruit ce qu'elle touche. Elle remplace des éléments vivants par des éléments morts. Au Final le dilettante que l'analyse empêchait d'être dupe devient dupe de l'analyse elle-même. Elle l'oblige à décomposer la vie au lieu d'en jouir. Le dilettante, souffrant de ses raffinements, recherche la félicité des choses simples. Il se rend compte de son dessèchement et de sa stérilité causés par l'excès d'analyse. Pour ne pas être dupe du monde, il s'en détache et décompose les sensations qu'il donne. Pour ne pas être dupe de lui-même, il se dédouble.

---

<sup>421</sup> Hugot, (Jean-François), *op. cit.*, p. 642.

<sup>422</sup> Psichari, (Ernest), *Le voyage, op. cit.*, p. 33.

<sup>423</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>424</sup> *Ibidem*, p. 208.

L'auteur se confond avec ses personnages dont il a vécu le dilettantisme et le pessimisme. Il ne refuse pas l'héritage intellectuel, il l'accepte comme un bilan lourd de tristesse. Ses personnages luttent, comme lui, contre "l'intellectualisme" qui est le nouveau nom du dilettantisme sans pour autant refuser l'action et le détachement vis-à-vis de la sensibilité. Il s'en distingue comme d'une maladie dont on est victime. Il faut donc dépasser l'intelligence dont les tentatives n'aboutissent qu'à une impasse. Il estime qu'en matière de pensée, l'intelligence ne peut que dresser des antinomies. Antinomie du cosmopolitisme et de la patrie, de la science et de la justice, du discontinu et du continu, de l'un et du multiple.

Dans ces conditions, le dilettantisme n'est plus une disposition de la pensée, il est une vraie crise morale et mentale, voire une maladie chronique. Le dilettantisme psychologique devient une pathologie. Il devient abstraction de l'âme et dépersonnalisation. Le souhait que Psichari formule alors est de devenir étranger au monde et à lui-même. L'action n'est plus que réflexe, l'intelligence et la sensibilité ne sont plus que le champ passif des idées et des sensations. Cette vision des choses nous fait dire avec Jean-François Hugot que « Le dilettantisme est, dans sa forme extrême, une maladie de la personnalité<sup>425</sup> ». D'ailleurs dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, ce sont des termes médicaux qui ont servi à diagnostiquer le dilettantisme. Nordau parle de « dégénérés supérieurs » dont le caractère principal est l'impuissance de la volonté. Ils seraient « incapables d'aller jusqu'au bout de leur effort, soit pour le bien, soit pour le mal<sup>426</sup> ». Il y a une certaine complaisance dans l'indécision et le plaisir qu'éprouve le dilettante à se sentir libre, à l'abri de tout engagement qui le mutilerait. Au lieu d'être libre de ses choix, il est prisonnier de sa faiblesse et le dilettantisme est chez lui un alibi des impuissances consenties. « Echech et déchéance, voilà, à la fin du siècle, le tragique bilan du dilettantisme<sup>427</sup> ». Le dilettante est désireux d'échapper à la réalité dans de vaines illusions. De son insatisfaction, il connaît des déceptions, des tristesses et des lassitudes. En même temps, il garde une certaine lucidité. Il analyse les inquiétudes des hommes de son temps. On pourrait alors dire qu'il s'agit d'un « dilettantisme de devoir ».

---

<sup>425</sup> Hugot, (Jean-François), *op. cit.*, p. 540.

<sup>426</sup> Provins, (Michel), *Dégénérés*, Havard, 1897, p. 11-12.

<sup>427</sup> Hugot, (Jean-François), *op. cit.*, p. 546.

### **Anti-dilettantisme ou ‘dilettante du devoir’**

D’aucuns estiment que le dilettante est dangereux en politique. C’est le point de vue de Jean Marestan<sup>428</sup> qui considère qu’associer un dilettante à un projet politique est une erreur. Il justifie cette vision du dilettante par le fait que « ses opinions sont à fleur de peau et que, d’ordinaire, il ne veut, en aucun cas, sacrifier sa quiétude et sa tranquillité pour les soutenir et les défendre ». En d’autres termes, on ne peut pas lui faire confiance non pas parce qu’il peut nuire ou trahir ses compagnons mais parce qu’il n’est pas de ceux qui vont au bout de leurs idées. Il fait preuve de peu de motivation dans ce qu’il entreprend. Le dilettante est économe de ses efforts. Marestan souligne qu’il fut un temps où l’on se disait dilettante par snobisme. C’était la période où il était bien porté de faire montre d’une certaine indépendance et les cercles bourgeois en accouchaient d’un nombre incalculable. Mais ceux-ci s’évanouirent avec une rapidité vertigineuse lorsqu’il devint dangereux de se réclamer de l’Anarchisme. Mais il n’est pas assimilable au paresseux. Car pratiquer une activité en dilettante peut très bien mobiliser toute l’énergie du sujet. C’est le cas en politique. Il s’engage pour un temps, tant qu’il éprouve du plaisir à le faire. Mais le laps de temps qu’il est engagé dans un combat politique, il prêche en faveur du peuple et des malheureux, même si, en réalité, il travaille à son profit personnel. C’est un ‘dilettante du devoir’.

Psichari n’agira pas différemment. Il est saisi par la situation et les événements qui ont lieu dans sa société. Il est conscient que l’action est possible et nécessaire. Il est désespéré du présent et peu confiant en l’avenir. Toutefois, il refuse d’effectuer un choix. Il n’est pas à même de trancher. Ce refus devient incapacité de choisir et le plaisir d’être libre se changera en angoisse de l’impuissance. Sa lucidité aggravera son mal. Ernest Psichari cherchera à se départir du dilettantisme et à se positionner. Ce conflit est mis en lumière dans ses romans. On remarque que les personnages de ses romans participent de ses angoisses. Comme eux, il souffre de la maladie de la volonté. En dilettante Ernest Psichari connaît l’angoisse de l’hypertrophie de sa sensibilité. Il développe une sensibilité excessive. Ce qui le rend vulnérable. Cette angoisse perce sous l’apparente désinvolture et la recherche éperdue de volupté. Et son combat consistera justement à s’extirper de ce dilettantisme. Aussi est-il difficile de distinguer le dilettantisme et la réaction contre ce mouvement. Car, généralement, ce sont les dilettantes eux-mêmes qui crient les dangers du dilettantisme. Anne-Marie Goichon<sup>429</sup> montre que le bonheur dont parle Psichari dans *Le Sermon*<sup>430</sup> est celui pour lequel

---

<sup>428</sup> <http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/d/dilettantisme.html>

<sup>429</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari. D’après des documents inédits*, Paris, Louis Conard, p. 28-29.

il aura de la haine plus tard. C'est alors que débute l'anti-dilettantisme. Ernest Psichari aimait à la fois les grands classiques et les poètes modernes. Jean-François Hugot fait observer que « Tout se passe comme si, dans les hommes de la fin de siècle, coexistaient un dilettantisme exténué et un anti-dilettantisme de nostalgie<sup>431</sup> ». De même en cet auteur le dilettante et l'anti-dilettante cohabitent. Dans cette perspective, on peut lire les lignes ci-après :

Ernest Psichari, passionné de musique, aimait chez les décadents la musique, l'harmonie et aussi l'extraordinaire. Cela s'alliait avec son amour du paradoxe et son plaisir d'étonner. Cette pensée un peu floue s'accordait avec un reste d'imprécision d'esprit et sa tendance non seulement à se jouer dans le rêve, mais surtout à isoler une idée qui lui plaisait pour en faire le point de départ d'un rêve personnel, prêt à s'envoler tout seul, insoucieux de la pensée de l'auteur<sup>432</sup>.

Ce propos de Goichon met en évidence le dilettantisme d'Ernest Psichari. Mais on remarque que sa démarche change à mesure qu'il acquiert de la maturité. Il se tournera vers le passé ; vers les croyances d'autrefois. De là, l'exaltation du dévouement et du martyr deviendront son credo. Comme Barrès à la fin de *Sous l'œil des Barbares*, Psichari cherche un maître pour le délivrer de sa stérilité. On note d'ailleurs qu'un redressement s'ébauche déjà dans ces plaintes qui annoncent le changement. Le premier absolu qu'il tente de reconquérir est la foi, mais il hésite car la leçon de Renan reste vivace. Neau-Dufour affirme dans sa biographie que la famille Psichari vit dans le souvenir de Renan. Bien plus, elle soutient qu'« il est clair que le grand-père prend souvent chez Ernest le relais de Jean Psichari, père bien vivant mais inconsistent<sup>433</sup> ». Mais certains biographes infirment ce propos. C'est le cas de Jacques Maritain qui soutient qu'Ernest Psichari « a lu avec soin l'œuvre de son grand-père, mais [...] ne croi[t] pas qu'il ait jamais été très fortement impressionné par son appareil de science et de critique<sup>434</sup> ». Cette affirmation est plausible à la lumière d'une phrase écrite par Psichari dans *L'Appel* et que la critique a relayée dès la sortie du roman. Il s'agit de « prendre contre son père le parti de ses pères ». Ce parti réside dans l'angoisse et cette recherche anxieuse de l'Absolu, qu'il a représentées dans ses œuvres.

A l'instar d'autres dilettantes de cette époque, il est désireux de retrouver une foi dont on a prétendu lui montrer la vanité. Il mène une réflexion sur son existence et sonde ce qu'il y a au-dedans de lui-même. Il sera alors frappé par une vraie révélation spirituelle. Prenant le

---

<sup>430</sup> Poème écrit en 1903 portant cependant comme dernière date le 14 octobre 1904.

<sup>431</sup> Hugot, (Jean-François), *Le dilettantisme dans la littérature française*, Paris, éd. Amateurs du Livre, 1983, p. 549.

<sup>432</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari d'après les documents inédits*, Paris, éd. La Revue des Jeunes, 1921, p. 30.

<sup>433</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari : l'ordre et l'errance*, Paris, éd. du Cerf, 2001, p. 53.

<sup>434</sup> Maritain, (Jacques), *Antimodernes. Œuvres complètes*, Paris, éd. La Revue des Jeunes, 1922, p. 207.



contre-pied du scientisme et du positivisme, il adhèrera à l'idée selon laquelle l'absolu existerait dans le domaine spirituel et non dans le domaine matériel. C'est dans le catholicisme qu'il trouvera la vraie noblesse et la paix intérieure. S'il n'y a pas eu conversion avant une certaine période, il y a eu tout au moins un espoir d'échapper au nihilisme, un espoir de redressement. En évitant de donner toujours au mot 'foi' une signification spirituelle, nous sommes tentée de dire que déjà en « Afrique noire », Psichari avait déjà trouvé la foi. Celle-ci, séparée du dogme, repose sur l'humilité et l'amour de la paix. Elle est destinée à unir les hommes par-delà les barrières des formules et des systèmes. Même si « On considère en effet la maladie de la volonté et l'impuissance à agir comme le plus funeste apport du dilettantisme<sup>435</sup> », Psichari adoptera un dilettantisme héroïque. Un dilettantisme fait à la fois de générosité et de refus d'être dupe. Il saura effectivement rester lucide sans assécher son cœur. Le besoin d'action prendra racine en lui. L'action ne sera plus seulement une expérience où s'unissent le sens du jeu et l'irresponsabilité. Elle devient, sur le plan moral, une croyance au « Progrès ». Sur le plan social, elle rapproche les hommes dans la fraternité. Si Psichari accepte l'héritage du dilettantisme, c'est pour mieux le dépasser. Il dira à cet effet qu'il choisit le parti de ses pères contre celui de son père<sup>436</sup>. A propos de son ambition de faire carrière dans l'armée, son père dira : « Je fus un peu déçu, l'ayant toujours aiguillé vers la littérature, peut-être vers l'enseignement<sup>437</sup> ». Ce dépassement ne sera pas un reniement du passé ni une affirmation des valeurs reconnues comme périmées. Le dilettante souffre de ne pouvoir aimer, d'être condamné à un impitoyable repliement sur soi. Il opère une percée en lui-même pour accéder au passé. L'ouvrage de Jean-François Hugot montre que cette conversion n'est pas spécifique à Ernest Psichari. D'ailleurs, corrobore-t-il, « Cette nécessité d'une conversion à l'amour hante [...] les dilettantes de la fin de siècle<sup>438</sup> ».

Ernest Psichari témoigne d'un grand amour à l'humanité. Il sent en lui le devoir d'agir pour le bien de l'humanité. Aussi oscille-t-il entre égoïsme (ou égotisme) et pitié. Les mots que Jacques Maritain écrit en 1927 peuvent s'appliquer à lui. En effet, il remarque que « l'homme apparaît désormais partagé entre les deux extrêmes, la chair et l'esprit, au sens que saint Paul donnait à ce mot, -un pur matérialisme, infra-humain, et une vie divine, supra-humaine<sup>439</sup> ». La chair a des désirs et des besoins contraires à ceux de l'esprit. Pour le dilettante, la chair s'exprime par l'égoïsme. Son égoïsme réside dans le fait de faire des choix,

---

<sup>435</sup> Hugot, (Jean-François), *op. cit.*, p. 562.

<sup>436</sup> Voir Psichari, (Ernest), *L'Appel*, *op. cit.*

<sup>437</sup> Cité par Montouh, (Hugues), *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, éd. du Rocher, p.139.

<sup>438</sup> Hugot, (Jean-François), *op. cit.*, p. 568.

<sup>439</sup> Maritain, (Jacques), *Primauté du spirituel*, Paris, Plon, 1927, p. 9.

non pas pour le plus grand nombre, mais pour une satisfaction personnelle. Mais le choix égoïste est tourné vers l'humanité, réceptacle et cible du spirituel. C'est ce que soutient Edward Montier lorsqu'il écrit : « Vers dix-huit ans, Ernest Psichari, d'une brûlante générosité, curieux aussi de tout, est entraîné, ce n'est pas seulement une opinion de famille, ni snobisme personnel chez ce jeune, mais un véritable besoin de communiquer quelque chose de soi-même, d'élever les masses<sup>440</sup> ». Psichari ne cachait pas son désir grandissant d'action. Dès décembre 1903, il est admis au 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Beauvais. Le fait qu'il supporte et accepte la discipline de la caserne prouve qu'il y avait eu une conversion en lui. C'est-à-dire qu'il avait fait demi-tour et avait abandonné la voie sur laquelle il se trouvait. Cet engagement constitue l'expression de son anti-dilettantisme.

Psichari ne cachait pas son attirance pour la rigueur de l'univers militaire. Il exposait son horreur de la vie de bureau parisienne. Mais tout cela n'avait pour but que la satisfaction personnelle. Le biographe Hugues corrobore cette analyse. A vrai dire, écrira-t-il, « Tel Nangès dans *L'Appel*, Ernest s'épanouissait dans « le système de coordonnées rectilignes » qui l'entourait<sup>441</sup> ». Sa quête reste jusque-là horizontale avec pour seul bénéficiaire sa propre personne. Son anti-dilettantisme fera de lui un dilettante du devoir lorsqu'il prolongera son engagement militaire et, surtout, au moment où il demandera à embarquer pour l'Afrique équatoriale. Ce qu'il recherche dans cet enrôlement, c'est l'action et la « découverte ». L'une des raisons qui le pousseront à faire partie de l'expédition Lenfant est le besoin d'action sur des terres vierges. Son engagement dans la mission du Haut-Logone ne se fonde donc pas sur la conviction de l'utilité de la présence française en ces lieux. Il était attiré par la possibilité de s'y « griser de sensations nouvelles, sentir toutes les joies de l'action<sup>442</sup> ». Il servait sa patrie, « certes, et assez fidèlement pour mériter la médaille militaire mais c'est à lui avant tout qu'il pensait<sup>443</sup> ». Cependant, la raison principale de son départ était la quête de nouveauté, de l'inédit ; alors même qu'il restait sensible à son entourage. On retrouve alors en lui l'ambiguïté du dilettante du devoir. L'égoïsme lui permet de se détacher du monde, alors que la pitié le rapproche du monde. Il est capable de pitié et de générosité, mais certainement pas d'un dévouement total qui irait jusqu'à l'aliénation de soi. Il érige la pitié en religion avec une valeur morale, sans dogmes contestables pour la raison. Par la charité, il retrouvera sa propre estime et celle des autres.

---

<sup>440</sup> Edward Montier, *Jeunes chefs de file*, Paris, éd. Spes, 1938 p. 68.

<sup>441</sup> Moutouh, (Hugues), *op. cit.*, p. 139.

<sup>442</sup> Delahaye, (Philippe), *Ernest Psichari, soldat chrétien*, Bruxelles, éd. du Chant d'Oiseau, 1945, p. 28.

<sup>443</sup> *Ibidem*.

Ernest Psichari concilie des attitudes opposées. Il est, d'une part, fidèle à la leçon de Renan qui prône la sérénité et la liberté intérieure. Il enseigne, en effet, qu'il ne faut pas être prisonnier de soi, même pas de son dédoublement. La quête de liberté est au centre de la vie du dilettante. Mais cette dernière n'est pas perçue comme possibilité de donner libre cours à tous ses penchants. C'est lorsqu'il fut libre de ses « démons » que Psichari devint militaire et qu'il partit pour l'Afrique. Les textes issus de ce voyage montrent la transformation qui s'était opérée en lui. Parlant de liberté, Nelson Rolihlahla Mandela disait qu'« Être libre, ce n'est pas seulement être débarrassé de ses chaînes, mais c'est vivre d'une façon qui respecte et améliore la vie des autres<sup>444</sup> ». On peut dire que Psichari s'était appliqué ces paroles. En recherchant la sérénité, il laissait encore s'exprimer son caractère dilettante. Car, qu'est-ce que la sérénité ? Christophe André<sup>445</sup> dira qu'elle est une émotion agréable qui plonge dans un état d'apaisement intérieur et d'harmonie avec l'extérieur et non un repli sur soi ni un enfermement. Elle se traduit par un sentiment de confiance et de cohérence, de lien avec le monde. La sérénité donne l'impression d'avoir trouvé sa place. Ernest Psichari, dans ses moments de dilettantisme, finira par trouver les clés permettant d'accéder à la sérénité.

D'autre part, il témoigne de la pitié à l'égard de l'humanité. Car, la pitié procure de douces joies et contribue à l'épanouissement dans un épicurisme supérieur. Celui qui a pitié se conçoit comme un être supérieur. Il est rempli de condescendance et de fausse sympathie. A vrai dire, on ne s'apitoie que sur ceux qui sont considérés comme inférieurs à soi. Lemaitre dira : « Etre dilettante, c'est savoir sortir de soi, non peut-être pour servir ses frères humains, mais pour agrandir sa propre vie, pour avoir au bout du compte délicieusement pitié des autres, et non en tout cas pour leur nuire<sup>446</sup> ». Au regard de ce qui précède, une question se pose : Psichari, malgré son indulgence et son dilettantisme peut-il être socialiste ? Face à son héritage et aux idéologies dominantes, pourra-t-il aller jusqu'au bout de son vouloir ? L'analyse des textes montre que le rêve socialiste psicharien échoue dramatiquement. Il doit réprimer ses sentiments et ses convictions pour servir sa patrie. Le socialisme, qui suppose bonté et douceur, ne peut se réaliser dans un monde où le mal et la violence dominent. Pour qu'il s'accomplisse, il faut agir sans dilettantisme. Or « L'égalité parfaite suppose une charité dont peu d'hommes sont capables<sup>447</sup> ». Le socialisme ne reste-t-il alors qu'un beau rêve humanitaire ? Un autre portrait qui ressort de Psichari est aussi ondoyant que le précédent. Il le présente tantôt comme un Saint soldat tantôt comme un *Soldat chrétien*.

---

<sup>444</sup> Mandela, (Nelson ), voir <http://www.ecoutetpartage.fr/theme.htm#Libert%C3%A9>

<sup>445</sup> André, (Christophe), *Sérénité, vingt-cinq histoires d'équilibre intérieur*, Paris, Odile Jacob, 2012, 160p.

<sup>446</sup> Lemaitre, (Jules ), *Préface de Myrra*, A. Ferrud, 1902, p. 1.

<sup>447</sup> Hugot, (Jean-François), *op. cit.*, p. 586.

### I.2.3. SAINT SOLDAT OU *SOLDAT CHRETIEN*<sup>448</sup> ?

« « Saint militaire » ou « soldat chrétien », lequel convient le mieux à Ernest Psichari ? », telle est la question que se pose Delhaye<sup>449</sup>. Il avoue préférer la première expression. Car, estime-t-il, Psichari s'en défendrait aisément dans la mesure où « le terme « saint » ne s'entend pas seulement de qui a été canonisé par l'Eglise, mais aussi de celui qui donne un exemple remarquable de vie chrétienne<sup>450</sup> ». Cette définition est fondée d'autant plus que la doctrine chrétienne n'enseigne nullement que c'est l'Eglise qui déclare saint tel membre de son corps. Seuls ceux qui ont accepté Jésus-Christ comme étant leur seigneur et sauveur personnel deviennent des saints. « Ainsi, grâce à l'œuvre de Jésus-Christ et à l'action du Saint-Esprit, tous les véritables chrétiens sont saints, mis à part pour Dieu afin de mener une vie sainte au service de leur Seigneur<sup>451</sup> ». Il est donc fait mention de saints dans *La Bible* seulement dans un sens collectif. C'est-à-dire pour former un peuple. Delahaye justifie son choix par le fait que Psichari fut, à ses yeux, un soldat incomparable et un chrétien d'élite. A cet effet, il « mérite pleinement d'être posé en modèle à ceux qui, comme lui, sont engagés dans la carrière des armes<sup>452</sup> ». Le terme « saint » ne désigne donc pas, pour lui, celui qui est souverainement pur et parfait. Delahaye fait ici allusion à la grandeur de Psichari. Celle-ci étant perceptible dans les choix qu'il avait effectués tout au long de sa vie, dans différents actes qu'il avait posés mais aussi au niveau de son influence.

Cependant, l'ouvrage porte comme sous-titre « Soldat chrétien ». Il faut croire que ce biographe a préféré la seconde expression à la première. Quelles pouvaient bien être ses motivations ? La réponse semble aller de soi quand on regarde la fin de la vie de Psichari. Il meurt sur un champ de bataille portant sur lui les symboles manifestes de sa foi catholique. Choisir de placer le substantif « soldat » avant l'adjectif « chrétien » n'est pas sans importance. Cela peut dénoter d'un choix délibéré de mettre l'accent davantage sur l'aspect militaire et moins sur la foi. Ernest Psichari est donc avant tout un soldat. Mais l'adjectif vient rappeler qu'il n'est pas un soldat comme les autres. C'est alors que la lumière est orientée vers sa foi. La question est alors de savoir comment concilier les deux. D'ailleurs, cela est-il possible ? Les archives indiquent qu'il ne fut pas la seule figure de cette imbrication du religieux et du militaire. Mais il a au moins ses particularités qui en ont fait un saint soldat.

---

<sup>448</sup> Delahaye, (Philippe), *Ernest Psichari. Soldat chrétien*, Bruxelles, Chant d'Oiseau, 1945, 128p.

<sup>449</sup> *Ibidem*, p. 7.

<sup>450</sup> *Ibidem*.

<sup>451</sup> Glossaire de *La Sainte Bible*, Allauch, Société Biblique Esaïe 55, nouvelle édition d'après la traduction des textes originaux hébreux et grecs.

<sup>452</sup> Delahaye, (Philippe), *op. cit.*, p. 7.

## Saint Soldat

Comme nous le disions avec Philippe Delahaye en préambule, la sainteté dont il s'agit n'a rien avec le religieux. Ce n'est pas le saint canonisé selon la doctrine catholique dont parle le biographe. Il est plutôt question d'exemplarité et de grandeur. La sainteté a pour synonyme « modèle » dans ce propos. Il s'agit d'un « archétype », d'un « spécimen ». Il nous semble important de nous arrêter un instant sur les acceptions, les synonymes du mot saint au sens que lui donne Philippe Delahaye et que nous venons d'énumérer. *Larousse*<sup>453</sup> désigne par mot *Modèle* « Ce qui est donné pour servir de référence, de type ». Ernest Psichari est donc un saint parce qu'il possède certaines qualités et caractéristiques propres à en faire le type de Français qui est dans l'inconscient collectif. En tant que « modèle », il est donné pour être reproduit. Pour le même dictionnaire, il faut entendre par « spécimen » tout « être ou objet qui donne une idée de l'espèce, de la catégorie dont il fait partie ». Cette définition du « spécimen » amène à dire que Psichari est un saint parce qu'il a su donner « une idée de l'espèce, de la catégorie dont il fait partie ». Il a montré fidèlement ce qu'est un Français. Enfin, faire du « saint » le synonyme d'« archétype » revient à poser Psichari comme idéal sur lequel les générations qui lui succèdent doivent concevoir et bâtir leur vie.

Cette appréciation est corroborée par Edward Montier pour qui Ernest Psichari est un exemple dans plusieurs domaines. Il peut être un maître de courage, d'action et d'apostolat. Il a fait preuve de courage dans ses choix (l'armée et le catholicisme) tout étant conscient de ce que cela lui coûterait. En fait, en s'engageant dans l'armée, il sortait des traditions familiales. Hugues Moutouh rapporte la surprise de sa famille lorsqu'il lui apprit qu'il comptait embrasser la carrière militaire. En effet, affirme-t-il, « Au début de l'année 1904, quand Ernest annonça à ses parents qu'il envisageait de faire carrière dans l'armée, sa famille fut modérément surprise<sup>454</sup> ». Pour Edward Montier, Ernest Psichari est à imiter aussi bien dans les domaines religieux et moral que d'un point de vue patriotique et social. Dans un ouvrage rassemblant de nombreuses courtes biographies, il met ainsi en évidence son exemplarité :

Nous avons voulu, en écrivant ce livre, présenter aux jeunes d'aujourd'hui un peu désorientés aux points de vue religieux, moral, patriotique et social, un certain nombre de leurs Aînés, d'avant ou d'après la guerre, qui peuvent être pour eux des maîtres d'endurance, de courage, d'action et d'apostolats ; des modèles, des « types » supérieurs

---

<sup>453</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mod%C3%A8le/51916#Qb5d57UCDY8cQRro.99>.

<sup>454</sup> Moutouh, (Hugues), *Ernest Psichari: l'aventure et la grâce*, Paris, éd. du Rocher, 2007, p 139.

d'humanité et, pour employer des mots évocateurs de puissance et valeur, des « As » de la pensée et de l'acte sous ses multiples formes et sur tous les terrains d'application<sup>455</sup>.

Ernest Psichari manifeste sa grandeur lorsque, quittant les sentiers battus et la vie bourgeoise, il s'engage dans l'armée. Il tourne le dos à l'avenir tout tracé que lui offraient son appartenance sociale et les prérogatives dont bénéficiait sa famille. En effet, il abandonne l'idéal familial pour les armes. Alors que son milieu social était intellectuel, anti-militaire et athée, il choisira l'idéal militaire et religieux. Les noms d'Ernest Renan et de Jean Psichari ne sont pas inconnus du monde intellectuel. Le premier, grand-père d'Ernest Psichari dont il porte d'ailleurs le prénom, est aujourd'hui perçu comme faisant partie des « immortels »<sup>456</sup>. Il y a des rues, des lycées, des places publiques, des lieux de vie commune des municipalités qui portent son nom. Ces éléments montrent l'importance qu'il revêt aux yeux de la nation française. Mais c'est aussi un homme qui fit scandale à cause de ses idées. Jean, le père d'Ernest Psichari, est un linguiste reconnu et un écrivain franco-grec dont l'ensemble des œuvres d'imagination recevra le titre de *Roses et pommes*<sup>457</sup>. Les travaux de Jean Psichari continuent à attirer des chercheurs en sciences du langage et en études grecques classiques. On peut dire qu'Henriette, sa sœur, aura suivi cette voie de la tradition. Elle recevra le Prix Amic de l'Académie Française en 1957 pour son œuvre intitulée *Prière sur l'Acropole et ses mystères*<sup>458</sup>. Jean Pommier dira que l'œuvre de la petite-fille d'Ernest Renan, « romancière, mémorialiste, biographe, critique littéraire », avec ces *Convertis de la Belle Epoque* est un point final qui vaut une conclusion<sup>459</sup>. Elle aura laissé une œuvre abondante derrière elle.

Au regard d'un tel héritage ou de telles filiations, il aurait été logique qu'Ernest devienne un homme de lettres. Mais ces choix professionnels ainsi que son idéal en feront plutôt un saint soldat. C'est dans cette perspective que Laurec<sup>460</sup> dira que l'anarchie intellectuelle et morale dans laquelle est né Ernest Psichari n'a pas eu le dessus sur lui. Il avait retrouvé le sens de la tradition nationale, le goût de la certitude. Il avait également retrouvé le goût de l'ordre, de la discipline et de l'héroïsme. Laurec notera que l'amour de la France l'avait conduit à l'amour de cette religion catholique qui a fait la grandeur et la gloire de ce pays. Il est « l'histoire exemplaire de toute une jeunesse », d'où l'intérêt que revêt la

---

<sup>455</sup> Montier, (Edward), *Jeunes chefs de file*, Paris, Spes, p. 7.

<sup>456</sup> « Les immortels » est le titre de l'onglet qui permet d'accéder à sa biographie sur le site de l'Académie Française. Voir <http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/ernest-renan>.

<sup>457</sup> Compagnon, (Antoine), « PSICHARI JEAN (1854-1929) » in *Encyclopaedia Universalis*, document numérique. Voir <http://www.universalis.fr/encyclopedie/jean-psichari/>

<sup>458</sup> L'œuvre fut couronnée dans la catégorie « Prix Littéraires ». Voir <http://www.academie-francaise.fr/henriette-psichari>.

<sup>459</sup> *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 73e Année, No. 2/3, Mar. - Jun., 1973, p. 540.

<sup>460</sup> Laurec, (J.), « Ernest Psichari » dans *Le mois littéraire et pittoresque* n° 212, février 1917, Paris, Paul Feron-Vram, p. 497-510



biographie de cet écrivain-soldat dont le mérite littéraire n'est pas négligeable. Il pense d'ailleurs que sa valeur représentative et « typique » est plus exceptionnelle encore que ses faits d'armes<sup>461</sup>. Pour Delhaye, Psichari avait compris que la facilité appauvrit et dégrade tandis que la difficulté enrichit et élève. Aussi choisira-t-il cette dernière qui était, à ses yeux, « l'unique noblesse<sup>462</sup> ». Il a refusé le monde moderne qui ne lui permettait pas de fournir des efforts que requiert toute ascension vers la grandeur. En effet, le milieu intellectuel et moral où se forma son adolescence était comme saturé de scepticisme dilettante et d'humanisme pacifiste. « C'était le monde dont Renan était l'oracle ; c'était aussi celui du parti dreyfusien de la Sorbonne, de ces universitaires qui se servaient de Dreyfus contre le « militarisme » qu'ils exécraient<sup>463</sup> ». Psichari entendait ruiner toutes ces certitudes et déconsidérer toute les raisons d'agir. Un milieu qui avait abouti à la conclusion Dieu n'était plus qu'un mythe. Il n'était qu'une chimère vérité insaisissable. Dans ce monde, la vertu était une duperie, la patrie un mot sonore et une superstition puérile. L'armée était alors perçue comme une institution archaïque et barbare. Dans ce milieu, tous les dieux étaient morts et aucune cause terrestre ne valait le don de soi. La suprême sagesse étant de cueillir sans scrupules toutes les voluptés de l'esprit et de la chair, avec le détachement ironique du dilettante ou l'âpre égoïsme de l'arriviste. Dans la même période, Ernest Renan disait à Déroulède : « La France se meurt, jeune homme, ne troublez pas son agonie ». Certains prenaient même parti de cette agonie. Mais Psichari sera un des précurseurs de cette jeunesse qui fit naître l'espérance à la veille de la guerre et qui l'avait si magnifiquement réalisée. Laurec fait remarquer que l'apparition d'une soif de certitude, de disciple et d'action dans ce milieu de sceptiques fut surprenante. « Son refus du monde est magnifique de courage et de lucidité<sup>464</sup> ».

Sa grandeur se caractérise, entre autres, par son héroïsme. Les différents portraits qui ressortent des biographies le présentent comme un héros et un saint. Laurec dira qu'« il lui semblait qu'il commençait une vie nouvelle. Il eut vraiment le sentiment de quitter la laideur du monde et d'accomplir la première étape d'une route qui devait le conduire vers les plus pures grandeurs<sup>465</sup> ». Cet héroïsme et cette sainteté tiennent du fait qu'il deviendra soldat et catholique. Affirmer le contraire serait nier l'évidence même<sup>466</sup>. Cependant, ce n'est pas par le seul fait de s'engager dans l'armée et dans l'Église qui fait automatiquement de lui un héros et un saint. Mais plutôt parce que l'Armée et l'Église ont favorisé son épanouissement total. Son

---

<sup>461</sup> Laurec, (J.), *op. cit.*, p. 497.

<sup>462</sup> Peyrade, (Jean), *op. cit.*, p. 145.

<sup>463</sup> Laurec, (J.), *op. cit.*, p. 497.

<sup>464</sup> Peyrade, (Jean.), *op. cit.*, p. 147.

<sup>465</sup> Laurec, (J.), *op. cit.*, p. 497.

<sup>466</sup> Peyrade, (Jean), *op. cit.*, p. 146.



choix des armes serait motivé par réaction contre les « intellectuels » et les « modernes ». L'armée sera pour lui un temple intact parmi les décombres de la cité moderne. Il aimait l'armée par dégoût de l'anarchie et de la veulerie moderne. Celle-ci était la force au service de l'ordre. Son intérêt résidait aussi dans la rude trempe qu'elle insuffle aux âmes ; pour « les mâles vertus dont elle était la prédication vivante<sup>467</sup> ». Le soldat, loin d'être un simple milicien, ne l'est véritablement que dans l'âme et non par l'habit. Il est pénétré par sa « mystique ». « C'est un homme du Devoir, de la Discipline et du Sacrifice » qui ne marchandait pas sa peine et « se tient toujours prêt à donner sa vie pour les autres ». L'armée constitue à cet effet un titre de gloire. Elle s'oppose inébranlablement au courant d'idées et des mœurs contemporaines. Elle est « une force vivante du passé », fidèle à sa loi, à sa raison d'être et à sa tradition. Avec l'Église, elle est la seule institution qui ne soit souillée par « la grande impureté moderne », par le prétendu « Progrès » qui dégrade tout<sup>468</sup>.

La grandeur d'Ernest Psichari est davantage visible après sa mort. Elle se mesure à l'aune de la place que la nation réserve à sa mémoire. Neau-Dufour souligne que sans être un personnage de première importance, il occupe une place de choix dans la pensée collective de son époque<sup>469</sup>. Il est un des précurseurs d'une nouvelle mythologie qui fait de la mort un « moment privilégié de l'héroïsme »<sup>470</sup>. Si les premiers gestes qui visent à honorer sa mémoire émanent d'abord de sa famille et de ses amis, la presse n'attendra pas longtemps pour s'épancher sur sa disparition<sup>471</sup>. Le témoignage de l'Abbé Mugnier du 12 novembre 1914 évoquera la rapidité avec laquelle les chroniqueurs se saisiront de l'événement. Ce qu'on pouvait lire dans la presse se déclinait ainsi : « Encore une victime de choix ! Ernest Psichari, petit-fils de Renan, lieutenant d'artillerie coloniale est mort en Belgique<sup>472</sup> ». Cet hommage met en exergue à sa grandeur à travers la déclinaison de son pedigree, du lieu et du motif de sa mort. En effet, signaler qu'Ernest Psichari est le « petit-fils de Renan » a toute son importance. Cette information revêt une valeur capitale. Il s'agit de montrer que la victime descendait d'une famille bourgeoise et intellectuelle. C'est ce que tenait d'ailleurs à illustrer l'auteur de la citation en mettant l'expression « victime de choix » avant même de citer son nom. Mais ces considérations n'effacent pas le fait qu'il fut un soldat chrétien.

---

<sup>467</sup> Peyrade, (Jean), *op. cit.*, p. 146

<sup>468</sup> Laurec, (J.), *op.cit.*, p. 498.

<sup>469</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 293.

<sup>470</sup> *Ibidem*.

<sup>471</sup> *Ibidem*, p. 293.

<sup>472</sup> Abbé Mugnier, cité par Neau-Dufour, *op. cit.*, p. 294.

## Soldat chrétien

L'un des portraits qui ressortent des biographies d'Ernest Psichari est celui du « soldat chrétien ». Il s'agit de mettre en évidence son engagement militaire qui sera suivi d'une conversion à la foi catholique. L'engagement militaire est donc le point sur lequel s'appesantissent ceux qui le dépeignent sous ces traits. Ce qui est mis en avant, c'est la place du soldat dans la société ; sa reconnaissance par le citoyen ordinaire. On remarque une abondante rhétorique patriotique qui s'appuie sur l'armée et mobilise la tradition. Dans ces biographies, les auteurs reviennent sans cesse sur la fierté retrouvée de la nation. En même temps, ils montrent qu'il est possible de s'épanouir dans l'armée tout en redorant le blason du pays. Ce portrait met aussi et surtout en évidence la figure d'un héros militaire. La description de la mort de Psichari est relayée par tous. L'attention est portée sur la façon dont il est mort. Cela est dû au fait qu'il a « donné » sa vie pour la patrie ainsi que le conçoit la Troisième République. Neau-Dufour abonde dans le même sens lorsqu'elle écrit : « La manière dont Ernest perd la vie – ou plutôt la manière dont il la donne – correspond parfaitement à l'image de la mort au champ d'honneur que propose la Troisième République<sup>473</sup> ».

Dans l'*Opinion* du 14 novembre 1914, on retrouve la vision qu'Ernest Psichari avait d'une carrière militaire. Il estimait qu'elle doit permettre au soldat de s'épanouir sur tous les plans. En fait, la conception qu'il a du métier est décrite en ces termes : « un épanouissement complet de toutes les puissances de vivre ». Une carrière militaire n'est donc accomplie que si elle « satisfait le goût de l'ordre, l'amour du devoir, de ses grandeurs et de ses servitudes et aussi l'appétit d'aventure ». C'est peut-être pour cette raison qu'il changera d'arme. Il quittera l'infanterie pour rejoindre l'artillerie coloniale alors que cette bifurcation lui faisait perdre le grade acquis. Neau-Dufour<sup>474</sup> estime que l'espoir de découvrir des horizons lointains est sans doute la raison de ce changement. Il est aussi possible de soutenir que cette conception de la carrière militaire l'amènera plus tard à rechercher des grades alors qu'il n'en désirait pas au début de son engagement. L'ouvrage de Neau-Dufour éclaire sur ce point. Il indique effectivement qu'« Au tout début de sa vie militaire, Ernest Psichari ne montre pas une grande ambition carriériste<sup>475</sup> ». Ensuite il « se persuade rapidement de l'intérêt de l'avancement, mais il ne reniera jamais son passé d'homme du rang, auquel il attribue une grande valeur<sup>476</sup> ». Il faut cependant signaler que Psichari ne parle pas d'une carrière spécifique. Il

---

<sup>473</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *op. cit.*, p. 295.

<sup>474</sup> *Ibidem*, p. 120.

<sup>475</sup> *Ibidem*.

<sup>476</sup> *Ibidem*.

s'agit plutôt, dans son propos, de l'armée. Car au fil du temps, son métier lui procure de réelles satisfactions et l'action que peut offrir l'armée lui paraît fondamentale. Cette vision demeura alors qu'il ne gravit plus d'échelons. Il revient d'ailleurs longuement sur cette question dans ses œuvres. Pour Psichari, l'armée est une grande pensée toujours en action. C'était le plus noble des métiers, puisque l'apostolat n'en constituait pas encore à ses yeux.

La figure du soldat est caractérisée par son amour pour sa patrie. Cet amour se manifeste sous la forme du patriotisme. Pour lui, la France ne peut se reconstruire qu'au prix du sacrifice. Il faut la racheter par le sang des plus valeureux. Il écrit dans *Les voix* : « Sine sanguine non fit remissio. Mais il n'est pas besoin du témoignage de la Bible. Nous savons bien, nous autres, que notre mission sur la terre est de racheter la France par le sang<sup>477</sup> ». Neau-Dufour soutient que le petit-fils de Renan n'affirme pas sa volonté sacrificielle seulement dans les romans. « Face à ses proches, Ernest s'érige en défenseur de la patrie contre les pacifistes<sup>478</sup> ». La figure du héros militaire est bâtie sur son désir de se sacrifier pour la patrie. Au moment de partir pour la guerre, il réaffirme ce désir comme l'illustre cette lettre adressée à son ami : « Il me semble que nous sommes ramenés à la pensée de la mort, de la mort glorieuse du chrétien, car, ce jour-là, le ciel aussi est en joie. Que cela doit être beau, et quel bonheur de pouvoir y penser dès maintenant, malgré le poids effrayant de notre misère humaine<sup>479</sup> ». Il estime alors que le sang des hosties purifie la patrie.

Il a été soldat avant de devenir chrétien. L'accomplissement de ses missions était alors une vision et une satisfaction tout humaines. C'est au contact de Maures qu'il apprendra que France et chrétienté, plus précisément catholicisme, ne font qu'un et que pour être un soldat fidèle à son pays il devait aussi être un fidèle serviteur du Christ. « Si misérable qu'il se connût, il sentait qu'il valait mieux que ces Maures, parce qu'il était le fils d'une race pour laquelle il n'est rien de plus beau que de mourir pour une idée<sup>480</sup> ». Pour les Maures, quelle que fût sa croyance, il était le représentant, le missionnaire de cette France-là. Il l'appelait d'ailleurs le Nazaréen. C'est par le truchement des Maures qu'il retrouvera une France digne de son amour. Celle dont la morale est si élevée et qui n'est pas celle des sophistes ni des faux savants. C'est celle qui doit sa grandeur morale au Christ. Si France et Christ sont indissolublement liés, alors servir fidèlement la première signifiait faire son devoir envers le second. Renier l'Eglise, c'est renier la France. Mais Ernest Psichari ne voulait pas être un

---

<sup>477</sup> Psichari, (Ernest), *Les Voix*, p. 207.

<sup>478</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *op. cit.*, p. 286.

<sup>479</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, p. 276.

<sup>480</sup> Psichari, (Ernest), *Les Voix*, p. 207.

homme de reniement. Il conclut alors qu'il n'est pas possible de servir l'Eglise de dehors. Il ne peut la servir sans y croire. La foi en l'Eglise ne doit pas être une illusion belle et bienfaisante. Si Renan pouvait se complaire dans un tel compromis, Ernest Psichari le repousse comme une amère dérision. Son âme de soldat aurait souffert d'une telle hypocrisie.

Il comprenait qu'il aurait été diminué devant ses subordonnés, peuple si religieux, s'il avait divulgué son incroyance. Par le même coup, il aurait compromis le prestige de son pays. Soldat, il était un homme d'obéissance et de fidélité. Mais il ne concevait pas qu'un militaire puisse atteindre son objectif sans effort. Même lorsqu'il fut face aux limites de son raisonnement, qu'il n'eut plus rien à opposer au dogme, il ne voulut point se soumettre à la loi divine. « Il lui resta une sorte de raideur, de répugnance<sup>481</sup> ». Cette attitude était due à la valeur qu'il accordait à l'effort personnel. Son rôle militaire en Afrique était de nature à lui inspirer une trop haute idée de la valeur de son effort personnel pour que l'humble soumission réclamée par l'Eglise ne lui fût coûteuse. L'armée était une règle dont il goutait fortement le bienfait. Cependant, dès lors qu'il était hors de l'action, il sentait douloureusement l'insuffisance de cette règle. Si l'activité militaire ordonnait son activité extérieure, le meilleur de lui-même, c'est-à-dire sa vie intellectuelle et morale, restait toujours en proie au désordre. Il désirait le « Juste » établi dans l'ordre total. Ce ne fut qu'en prenant véritablement conscience de sa faiblesse et la nécessité du secours divin qu'il appela le « Sauveur » à grands cris et se plaignit que son imploration restât sans écho. Cette expérience lui fera douloureusement sentir sa misère. Il consentira alors à tendre humblement les bras vers le « Rédempteur ». Effectivement, si vives que fussent les jouissances que lui procuraient ses activités militaires, il y avait encore des inquiétudes que lui causait le désordre de ses pensées et de ses sentiments. Ce ne fut qu'en brisant son orgueil qu'il put accéder à cet ordre tant recherché. Il acquerra « une intelligence éclairée par la lumière surnaturelle de la foi et avivée par la charité<sup>482</sup> ». Cela constituera la grâce qui fera de lui un soldat chrétien.

Si l'effort, l'acceptation de la douleur et le sacrifice sont pénibles comme le démontre Dalahaye<sup>483</sup>, la grâce sera le moyen qui lui permettra d'obéir à l'idéal du soldat chrétien. La leçon suprême que nous apporte la vie d'Ernest Psichari, dira-t-il, c'est la grandeur et la force de la grâce. Déjà, « La grâce qui préparait sa route lui a permis de faire au moins l'acte de volonté de s'engager dans l'armée. Un autre aurait bien pu se laisser rouler toujours plus

---

<sup>481</sup> Laurec, (J.), Ernest Psichari » dans *Le mois littéraire et pittoresque* n° 212, février 1917, Paris, Paul Feron-Vram, p. 506.

<sup>482</sup> *Ibidem*.

<sup>483</sup> Delahaye, (Philippe), *Ernest Psichari, soldat chrétien*, Bruxelles, Chant d'oiseau, 1945, p. 114.

bas<sup>484</sup> ». A la caserne de Cherbourg, il faisait savoir qu'il était croyant et on l'admirait parce que « pour arriver à la foi, il a dû faire un acte de volonté très méritoire<sup>485</sup> ». Le portrait de Psichari en soldat chrétien est fondé. En fait, il ressort de ses échanges qu'il ambitionnait la création d'un mouvement : la Jeunesse militaire catholique. Se demandant ce qui manque à ses soldats pour mener une vie eucharistique (qui constitue, pour lui, la vraie vie), il répondra : « Fort peu de chose, me semble-t-il. Oui, beaucoup sont dignes de se nourrir de Pain des anges, il ne faudrait que quelques instants de bonne volonté dont le bon Dieu se contente dans sa miséricorde infinie<sup>486</sup> ». Aussi, se doit-il de prier pour eux afin que cela advienne. Ne faisant preuve d'aucune ambition, ne recherchant aucun avancement, il remplira ses corvées consciencieusement. Quinard affirme dans ce même ordre d'idées qu'« Il n'a emporté à Beauvais aucun rêve de conquête [...]. Les corvées qui l'ont surpris à son arrivée au régiment, il les aimera malgré leur apparente inutilité, malgré ce qu'elles peuvent apporter d'apparences fastidieuses au jeune intellectuel<sup>487</sup> ».

Cet extrait montre que Psichari, non seulement agissait sans se faire prier, mais encore il aimait ce qu'il faisait. Il remplissait ses tâches avec gaieté de cœur. Ainsi, il appliquera des enseignements de la foi chrétienne qui recommande de s'empressement d'obéir sans murmurer<sup>488</sup>. L'image du soldat chrétien atteint son apogée dans la figure du martyr chrétien. En fait, les symboles religieux retrouvés sur son corps ont fait de lui un martyr chrétien. Paul Claudel dira d'ailleurs à ce propos : « Psichari a vécu comme un héros, il est mort comme un martyr, il est un de ceux dont le sang noble a sauvé et racheté le pays<sup>489</sup> ». Il souhaitait mourir au front pour honorer les deux ordres qui lui ont permis de retrouver son chemin et sa personnalité : l'armée et la religion catholique. Dans son amour, il ne séparait pas Dieu de la France. Laurec attire l'attention sur la plénitude de cette vie. Il dit à cet effet : « Il n'avait que trente ans, mais sa vie si brève était déjà pleine, et par la surabondance de sa vie intérieure, et par la perfection du sacrifice total auquel il s'était, à l'avance, librement voué<sup>490</sup> ». Mais c'était avant tout un soldat. Si désireux qu'il fut de servir, il ne voulait le faire que par ordre. Il estimait la guerre nécessaire à l'honneur et à la grandeur de la France. Il aura finalement été chrétien et soldat.

---

<sup>484</sup> *Ibidem*, p. 115.

<sup>485</sup> Lauzère, (Aimé), *Le lieutenant Psichari*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1941, p. 63.

<sup>486</sup> Courrier daté du 17 juin 1913.

<sup>487</sup> Quinard, (Claude), *Psichari soldat d'Afrique*, Paris, éd. des Loisirs, 144, p. 45.

<sup>488</sup> On peut lire dans l'épître de Paul aux Philippiens, les versets 13 à 15 : « 13) car c'est Dieu qui produit en vous le vouloir et le faire, selon son bon plaisir. 14) Faites toutes choses sans murmures ni hésitations, 15) afin que vous soyez irréprochables et purs, des enfants de Dieu irrépréhensibles au milieu d'une génération perverse et corrompue, parmi laquelle vous brillez comme des flambeaux dans le monde »

<sup>489</sup> Psichari, (Henriette), *Des jours et des hommes, 1860-1961*, Paris, Grasset, 1962, p. 142.

<sup>490</sup> Laurec, (J.), « Ernest Psichari » dans *Le mois littéraire et pittoresque* n° 212, février 1917, Paris, Paul Feron-Vram, p. 510.

## Chrétien et soldat

Pour certains, Ernest Psichari fut un « saint soldat », pour d'autres un « soldat chrétien ». Mais à bien y regarder, une fois les différents portraits superposés, on se rend compte qu'il a été chrétien et soldat ou soldat et chrétien. L'ordre de disposition ne change pas les contours du portrait. La conjonction de coordination « et » sert de liant pour former la figure complète de cet écrivain. Placée entre chrétien et soldat, elle met en évidence le fait qu'il est difficile, voire impossible, de hiérarchiser l'importance que Psichari a accordé à ses deux activités. On ne saura dire si le religieux avait ou aurait pris le pas sur le militaire ou inversement. Ernest Psichari aurait-il quitté l'armée ? Aurait-il renoncé à la foi catholique ? Aurait-il abandonné les deux pour un autre chemin ? Les réponses à ces interrogations ne sont aujourd'hui que des hypothèses ou des probabilités. La réponse ne sera jamais connue. Mais une certitude demeure : il a été chrétien et soldat. Les différentes biographies certifient que le chrétien exultait à l'idée de faire la guerre pour la défense du droit contre la brutalité. Cette guerre était pour la défense de la civilisation latine (fleur du catholicisme) contre la culture germanique (imprégnée de paganisme et de protestantisme).

La sensibilité religieuse des parties opposées ayant une importance dans la compréhension de ce conflit, il est nécessaire de préciser que Psichari a été, non pas chrétien et soldat, mais catholique et soldat. En effet, dire qu'il était tout simplement chrétien revient à exclure le protestantisme du christianisme. Or les protestants sont des chrétiens. A vrai dire, la différence entre le protestantisme et le catholicisme n'est qu'une question de dogme. Elles font partie toutes les deux, avec l'orthodoxie, des trois courants du christianisme. Le protestantisme ne pouvait pas être exclu de la religion chrétienne au moment où survient la Grande Guerre. Car, dès ses origines, il reconnaît le Christ comme Fils de Dieu fait homme, à l'instar du catholicisme. L'un comme l'autre reconnaissent la Trinité, c'est-à-dire l'existence d'un Dieu unique en trois personnes dont le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Ils reconnaissent que Jésus-Christ est la deuxième personne de la Trinité et qu'il s'est donné en mourant sur la croix pour sauver l'humanité. Les archives indiquent qu'« En 1933, l'Allemagne comptait environ 60 millions d'habitants. Presque tous les Allemands étaient chrétiens, soit d'obédience catholique romaine (environ 20 millions de membres) soit protestante (environ 40 millions)<sup>491</sup> ». L'engagement du catholique dans la Grande Guerre est alors à comprendre comme une croisade. Il ne s'agit pas d'une lutte pour le droit, mais une guerre de religion. Dès lors, on comprend que les biographes insistent sur la foi catholique de Psichari.

---

<sup>491</sup> Voir *Encyclopédie multimédia de la Shoah*, <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=63>

La reconnaissance de Psichari en tant que chrétien catholique et soldat et l'accueil fait à ses idéaux seront visibles dans la réception de son œuvre. Les textes tiennent à montrer tant le chrétien que le soldat. Pour certains de ses biographes, à l'instar de Neau-Dufour, la corrélation entre son héroïsme militaire et son sacrifice chrétien n'est pas artificielle. L'homme, lui-même, avait sans cesse souligné que le service militaire ne peut, surtout ne doit être séparé du service de Dieu. A ce titre, Delhaye n'eut pas tort de voir en lui un soldat chrétien. D'ailleurs, Psichari disait au Père Clérissac : « Je crois qu'Il [Dieu] me demande en ce moment de continuer à servir la France qu'Il aime tant, et à rester dans l'armée, qui a besoin de soldats chrétiens [...] et c'est un soldat du Christ que j'ambitionne d'être<sup>492</sup> ». Pour Laurec<sup>493</sup>, le spectacle que propose la vie d'Ernest Psichari est celui du petit fils de Renan qui prend « le parti de ses pères » croyants contre son grand-père apostat. Il ambitionne entrer sous les ordres. Il prétend à la prêtrise « pour reprendre à l'autel la place abandonnée par le lévite infidèle à la vie religieuse pour réparer par une oblation parfaite l'offense faite à Dieu et le scandale causé aux âmes par l'auteur de la *Vie de Jésus*<sup>494</sup> ».

Cette figure est celle du chrétien martyr. Sous cet angle, les textes donnent à voir un chrétien qui va au combat dans le but de mourir pour expier les fautes de la nation. Car, la guerre est conçue comme châtement, expiation et bienfait. C'est un châtement que Dieu aurait envoyé au monde qui aurait divisé le royaume de Christ. Mais ce châtement concerne particulièrement la France parce qu'elle a opté pour une séparation de l'État et de l'Église ; et qu'elle a établi la laïcité. En outre, les brimades subies par les croyants (on entend les catholiques) est une raison suffisante pour attirer la colère divine. Le chrétien martyr devient alors le fils de la nation qui accepte de donner sa vie pour effacer les infamies. C'est ce que fit Ernest Psichari. Il faut néanmoins reconnaître que cette figure provient d'une ancienne tradition. On en retrouve les traces dans la *Chanson de Roland*. On notera également que Psichari ne fut pas l'unique chrétien martyr de cette époque. Il y eut Péguy, Fournier, Dupouey, Joseph Lotte. Mais son cas est intéressant à plus d'un titre. Non seulement il est l'un des premiers catholiques à tomber sous les balles de l'ennemi, mais en plus il est l'exemple d'un homme doublement sacrifié. Il s'est donné sur l'autel de la patrie et sur celui de l'Église. A. Becker dira à cet effet qu'il est « l'exemple parfait et figé de ce qu'il avait prôné vivant<sup>495</sup> ».

---

<sup>492</sup> Psichari, (Ernest), lettre adressée au révérend Père Clérissac le 29 février 1913, voire *Lettres du Centurion*, op. cit., p.214.

<sup>493</sup> Laurec, (J.), Ernest Psichari » dans *Le mois littéraire et pittoresque* n° 212, février 1917, Paris, Paul Feron-Vram, p. 506.

<sup>494</sup> *Ibidem*.

<sup>495</sup> Becker, (Annette), *La Guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994, p.27.



Cette complicité du chrétien et du soldat est aussi perceptible à travers les différents horizons d'où proviennent les hommages rendus à Ernest Psichari. Grâce à l'association de ses amis et de ses admirateurs, le culte de sa mémoire se développera quelques années après sa mort. On citera, à titre illustratif, le sonnet qu'Edmond Rostand publiera dans *Le Figaro*, en janvier 1915<sup>496</sup>. Il fait état de sa grandeur qui dépasse son ascendance renanienne. On retrouve les trois principaux éléments qui fondent ce mythe : la mort sacrificielle, l'héroïsme et l'ascendance. La reconnaissance de Psichari se fera aussi dans les milieux militaires, quoiqu'avec quelque quatre années de retard. En 1917, il recevra une citation à l'ordre de la IV<sup>e</sup> armée le félicitant, à titre posthume, pour son action. Le discours est le suivant :

Le 22 août 1914 pendant la défense rapprochée d'un village a fait preuve d'une bravoure exemplaire en faisant amener à bras une pièce de 75 qu'il plaça dans le village et avec laquelle il tira efficacement sur les troupes ennemies qui cherchaient à y pénétrer. Est tombé de manière glorieuse près de sa pièce.

Ce discours d'hommage montre l'image qu'il a laissée derrière lui. L'expression « bravoure exemplaire » est une belle redondance dont l'effet escompté est l'insistance sur la grandeur du soldat. Érigé au rang d'emblème militaire, Ernest Psichari fut bien un soldat chrétien. En mourant les armes à la main par amour pour sa patrie, il a mis en l'application l'idéal qu'il a développé dans ses œuvres. Cependant, « Plus encore que les liens qui attachent Ernest au monde littéraire, les caractéristiques de sa mort expliquent sa popularité au lendemain de la guerre et durant les décennies suivantes<sup>497</sup> ». Un héroïsme fait de gloire militaire et de sacrifice chrétien. Toutefois, ayant pour métier l'armée, il ne pouvait pas obtenir quotidiennement les deux grands biens que existaient à ses yeux. En effet, il souffrait de ne pouvoir assister à la messe ni communier et qu'il lui faille attendre le dimanche à cause de ses obligations militaires. Mais cette situation ne l'empêchait pas d'honorer le deuxième commandement parmi les dix qui sous-tendent sa foi : aimer son prochain. Suite à son admission à la Conférence de la Société de Saint-Vincent de Paul, il eut une famille à visiter. Chaque vendredi, il se rendait chez Mme Toupet, la blanchisseuse, en habits civils. Aimé Lauzère écrit : « Dans cette pauvre famille chrétienne, il faisait le plus de bien possible<sup>498</sup> ». Il distribuait les secours et donnait l'aumône. A l'instar de celui qu'il imitait, c'est-à-dire le Christ, il apportait son amour à ses soldats. Comme Jésus, le bon berger avec ses brebis,

---

<sup>496</sup> Intitulé « Psichari », le sonnet rend hommage à notre auteur en ces termes : « Ta France a du sang grec, ton nom contient une aile/ Petit-fils de Renan tué sur un canon,/ Psyché, qui reconnaît son aile dans ton nom,/ Pose en pleurant sa lampe au sommet de ta stèle... »

<sup>497</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 295.

<sup>498</sup> Lauzère, (Aimé), *Le Lieutenant Psichari*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1941, p. 65.

Psichari aime ses soldats et se fait aimer d'eux ; « il est leur chef, mais aussi leur ami, leur conseiller. Il cherche à développer dans leur cœur de nobles sentiments<sup>499</sup> ».

En recevant la confirmation le 8 février 1914, il prit le nom de Paul, en réparation des outrages de Renan à l'apôtre. Le lendemain, il fit sa première Communion et se rendit en pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame de chartres. Soldat et chrétien ou bien chrétien et soldat, les deux visions devenaient une pour faire de lui un Centurion. L'Église deviendra, à ses yeux, le Vrai. Elle seule sera capable d'assouvir la faim violente de son intelligence. Elle constituait le seul Bien qui, par sa richesse incommensurable, était le seul apte à remplir son cœur. C'était aussi la Règle austère et douce qui pouvait réaliser l'ordre total auquel il avait si ardemment aspiré. L'Église était l'objet adéquat de ses désirs. En y entrant, son être trouvait le repos. Durant les derniers instants de sa vie, il montrait une grande liberté et une plénitude intérieure. Méditation, lecture spirituelle, récitation du Rosaire étaient autant d'activités auxquelles il se livrait une fois les tâches militaires accomplies. Malgré les préoccupations multiples de son métier, le soldat récitait son bréviaire. « Chaque jour aussi, autant que le lui permit son service, il allait recevoir dans la communion ce Jésus dont il avait eu une faim si vive dans son désert<sup>500</sup> ». Les idéaux de l'armée et du catholicisme se conjuguèrent dans un souci de réparation à laquelle il vouait désormais sa vie. En fait, il avait à l'esprit le fait que son grand-père était un déserteur du sanctuaire. A cause de sa défection, il y avait une messe qui n'avait pas été dite, un tabernacle qui avait été délaissé. Dans son désir d'offrir à Dieu une réparation adéquate, il songea à emprunter le même chemin que son aïeul avait abandonné. Il y a effectivement lieu de parler d'un désir de réparation au regard des écrits de Renan. Ce dernier déclare certaines épîtres attribuées à Paul comme étant fausses. La doctrine que l'apôtre propage est, à ses yeux, assimilable à celles des sectes. Il avancera dans son *Histoire des origines du Christianisme* qu'« il importe de se défendre d'une illusion que la lecture des Épîtres de Paul et des Actes des Apôtres produit presque forcément<sup>501</sup> ». Il ajoutera que « Les sectes sont sujettes à ces illusions d'optique ; pour elles, rien n'existe hors d'elles ; les événements qui se passent dans leur sein leur paraissent des événements intéressant l'univers<sup>502</sup> ».

---

<sup>499</sup> Delauzère, (Aimé), *op. cit.*, p.67.

<sup>500</sup> Laurec, (J.), *op. cit.*, p. 509.

<sup>501</sup> Renan, (Ernest), *Histoire des origines du christianisme. 3, Saint Paul*, édition numérique Gallica, p. 561. Voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6106081r/f648.image>

<sup>502</sup> *Ibidem*.

## Conclusion partielle

Nous retenons de cette étude que les portraits faits d'Ernest Psichari sont multiples. Ils varient d'un auteur à l'autre et traduisent les intentions et/ou l'appartenance politique et/ou religieuse du biographe. Aussi, sera-t-il présenté par certains comme un romantique humaniste. Les tenants de cette image mettent en avant la sensibilité exacerbée de l'écrivain. Car Psichari attachait une grande importance aux émotions, aux élans du cœur, à la communion avec la nature. D'autre part, son goût pour la rêverie ainsi que son esprit mélancolique ajoutent du crédit à ce portrait. Il croyait en la vérité malgré la situation réelle. Sa passion pour l'amitié est le deuxième critère retenu pour le décrire. Ses biographes montrent qu'il aimait se lier d'amitié avec ses aînés et dont il avait reçu les influences. Il a aussi eu des affinités avec ceux qui l'ont précédé par le biais de la lecture de leurs ouvrages. Ernest Psichari a été présenté comme un humaniste parce qu'il concevait l'homme meilleur dans son temps et pour son temps. Il estimait qu'il était possible de réaliser l'idéal humain. Son humanisme n'est pas absolu mais il est empreint de socialisme. Pour d'autres, la figure d'Ernest Psichari est celle du dilettante. Car il ne se satisfait ni de dogmes ni d'idéologies. Il a été perpétuellement en quête de nouveau, toujours en quête de bonheur et de sagesse. Il savait mettre une distance entre lui, ses sentiments et ses convictions pour ne pas s'y confondre. Mais il y avait en lui quelque chose qui excède le dilettantisme. Quête de satisfaction et de contentement, imagination et désir de compréhension sans méditation mais enclin à l'écriture, tels sont les grands traits de ce portrait. Toutefois, on retrouve en lui un désir des choses surnaturelles et un besoin d'action qui ne sont pas caractéristiques du dilettante. Il vécut son dilettantisme comme une maladie et non comme une disposition de la pensée. Ce qui fait de lui un anti-dilettantisme ou un « dilettante du devoir ». Ce portrait est celui qui se dégage des personnages de ses œuvres. Une autre figure qui émerge est celle du soldat et du chrétien. Les uns verront en lui un saint soldat par son exemplarité et sa grandeur. Pour les autres, il fut un soldat chrétien. Il est alors mis en exergue son cheminement qui l'amène à concilier les deux ordres. Car ce fut un soldat qui devint chrétien. Il chercha à accomplir des missions pour une satisfaction humaine et céleste. Il ambitionna de créer un mouvement pour la jeunesse militaire et catholique. Toutefois, il est impossible de hiérarchiser l'importance qu'il accorda à ses deux activités. Le choix de l'un ou de l'autre des aspects dépend de l'intention. Cette ondoyance du portrait de l'homme est identique à celle de la réception de son œuvre.

## CHAPITRE III : LA RECEPTION DE L'ŒUVRE

### D'ERNEST PSICHARI

L'étude de la réception d'une œuvre ne peut se faire sans convoquer l'esthétique de la réception. Car, elle fait l'historicité de la littérature par le biais du *lecteur*. Kalinowski<sup>503</sup> montre que, s'inspirant à la fois de l'herméneutique gadamérienne et de la critique adornienne des idéologies, Jauss n'est jamais parvenu à combler le fossé qui existe entre le *lecteur implicite* et *lecteur réel*. Elle ajoute que le théoricien a délibérément tourné le dos à une histoire sociale de la lecture pour préserver, dans une herméneutique de *l'expérience littéraire*, l'intégrité du *sujet esthétique*. En effet, dans une perspective synchronique, il considère la réception en dehors des conditions historiques de la production littéraire. Dans la pensée jaussienne, « L'historicité de l'œuvre se définit à l'intérieur de la seule série littéraire comme la relation de rupture ou de continuité qui lie le texte aux canons littéraires de son temps (normes des genres, poétiques, etc.) et aux autres productions littéraires présentes ou passées<sup>504</sup> ». Cela revient donc à dire que, la réception d'une œuvre n'est influencée ni par les données socio-économiques de l'époque ni par la biographie de son auteur. Sous l'angle diachronique, il analyse le rôle de la réception dans la constitution de la signification d'une œuvre littéraire. C'est là que le concept d'horizon d'attente, mieux d'*horizons d'intérêts et de connaissances*<sup>505</sup>, prend tout son sens. Gadamer emploie ce concept pour décrire les processus herméneutiques de *la fusion des horizons* et du *changement d'horizon*.

Que l'on s'attache à l'une ou à l'autre des considérations, il est certain que l'idée principale reste la direction dans laquelle est projeté le regard. Kalinowski souligne que Jauss distingue l'horizon d'attente historique et social de celui qui est littéraire d'une part. D'autre part, il oppose l'horizon d'attente impliqué par le texte à celui du lecteur. Par ailleurs, il le définit comme « système de relations objectivable des attentes qui résultent, pour chaque œuvre au moment historique de sa parution, des présupposés du genre, de la forme et de la thématique d'œuvres connues auparavant et de l'opposition entre langue poétique et langue pratique<sup>506</sup> ». Cela amène à prendre en compte dans notre étude : le contexte, le lecteur, l'écrivain et l'homme ; en articulation avec les horizons d'attente, dans une perspective diachronique rythmée en trois temps. Le premier allant de 1908 à 1913.

---

<sup>503</sup> Kalinowski, (Isabelle), « Hans-Robert Jauss et l'esthétique de la réception », *Revue germanique internationale* [En ligne], 8 | 1997, mis en ligne le 11 janvier 2011, consulté le 10 septembre 2014. URL : <http://rgi.revues.org/649>

<sup>504</sup> *Ibidem*.

<sup>505</sup> Concept développé par Vodicka, à la suite de Hans-Georg Gadamer. Voir Kalinowski, (Isabelle), *op. cit.*

<sup>506</sup> Kalinowski, (Isabelle), *op. cit.*

### I.3.1. 1908-1913 : ENTRE GENIE ET ELUCUBRATIONS

La période comprise entre 1908 et 1913 est à la fois l'apogée et le début de la fin de « la Belle Epoque ». Pour certains, l'année 1908 marque la fin d'un *vieux monde*. C'est le cas d'Ivan du Roy et d'Éric J. Hobsbawm pour qui la condamnation du *vieux monde* était une évidence. Les systèmes économiques et politiques ainsi que la société elle-même avaient « perdu le mandat du Ciel ». L'humanité attendait une alternative. Avec le soutien des classes ouvrières en pleine expansion et forts de la conviction que leur victoire était historiquement inéluctable, les partis socialistes incarnaient l'alternative dans la plupart des pays européens<sup>507</sup>. Jean-Marc Vittori montre qu'en 1908, la France était encore au XIX<sup>e</sup> siècle agricole. Jusqu'en 1914, elle n'avait vécu que la première révolution industrielle : celle de la machine à vapeur employée dans les aciéries, les filatures et les bateaux<sup>508</sup>. Mais 1908 est aussi marquée par divers affrontements entre les colonies et la métropole : la pacification au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Vietnam. C'est également l'année de l'essor de l'export comme le témoigne *Les Echos* à travers des « renseignements généraux ayant toujours trait aux marchés d'exportation<sup>509</sup> ». L'année 1909 est marquée par l'attribution du Prix Goncourt à Marius-Ary Leblond, le séisme de Lambesc et l'avènement de l'aéroplane. Le fait marquant en 1910 est la mise en place du gouvernement général de l'A.É.F. 1911 aura eu pour grands événements le projet de loi constitutionnelle pour l'Alsace-Lorraine, le « coup d'Agadir » et l'exposition internationale de Roubaix. Cette année, Guillaume II promulgue la Loi Constitutionnelle de l'Alsace-Lorraine dotant le Reichsland d'une Constitution et d'un Parlement. La même année, la France évitera de justesse une guerre contre l'Allemagne. Le Protectorat français au Maroc, la colonisation de l'archipel des Comores par la France, la mise en service du paquebot, la prise de Salonique par les Grecs sont des faits, entre autres, considérés comme majeurs pour 1912. La publication de *La Colline inspirée* et d'*Alcools* respectivement par Maurice Barrès et Guillaume Apollinaire ; la promulgation de la « loi de 3 ans » pour le service militaire en France et celle de la première loi d'apartheid en Afrique du Sud, le Congrès Arabe à Paris constituent des faits importants de 1913. Ce contexte est celui de la première réception de l'œuvre de Psichari. Aussi celle-ci sera-t-elle perçue tour à tour comme l'expression d'un génie, les élucubrations d'un bourgeois et une œuvre réaliste.

---

<sup>507</sup> Roy, (Ivan du), «2008, 1929, 1908 : quand les crises passées nous avertissent des périls à venir1er avril 2009 ». Voir <http://www.bastamag.net/2008-1929-1908-quand-les-crisis>.

<sup>508</sup> Vittori, (Jean-Marc ) citant Éric J. Hobsbawm, « La France de 2008 dans le miroir de 1908 », dans *Les Echos*, 31/03/2008. [http://www.lesechos.fr/31/03/2008/LesEchos/20141-007-ECH\\_la-france-de-2008-dans-le-miroir-de-1908.htm#rpxdzYQdlw0ccYm1.99](http://www.lesechos.fr/31/03/2008/LesEchos/20141-007-ECH_la-france-de-2008-dans-le-miroir-de-1908.htm#rpxdzYQdlw0ccYm1.99)

<sup>509</sup> *Ibidem*.

## Le génie psicharien

C'est entre 1908 et 1913 que Psichari attire davantage la critique, avec la publication de *TSS* et de *L'Appel*. La critique se fait d'abord à travers les annonces de publication dans les journaux. Elles paraissent sous forme d'articles. Ce qui est d'ailleurs normal étant donné que la presse était le seul média accessible à tous. N'étant plus réservé aux seules élites, le journal était présent dans toutes les couches sociales. Delporte voit dans les décennies 1890-1910 la période la plus faste de l'histoire de la presse. C'est, à ses yeux, le « temps de l'avancée triomphante, où chaque jour de nouveaux lecteurs se convertissent à l'achat d'un quotidien. À la veille de la Grande Guerre, ajoute-t-il, tout le monde ou presque lit le journal<sup>510</sup> ». A cette période, les grands titres publient des suppléments illustrés de belles histoires réservés aux femmes et, parfois, des jeux pour les enfants. Mais 1910 ne marque pas la fin de cet âge d'or. Elle se prolongera jusque dans les années 1930, voire au-delà. En réalité, dira Thierry Grillet, « La Belle Époque voit naître le journalisme de terrain, qui s'épanouit dans les années 1930 et qui, à travers des reportages comme ceux de Georges Le Fèvre publiés par *Le Journal* (et rassemblés en un livre intitulé *Je suis un gueux*), donne la parole aux « sans-voix » de la société<sup>511</sup> ». Le journal est à la fois un instrument de formation et de promotion.

Les œuvres d'Ernest Psichari ont été publiées à une période que les spécialistes de l'histoire du journalisme français considèrent comme son apogée. C'est le cas de Pierre Albert qui situe l'apogée de la presse française entre 1817 et 1940<sup>512</sup>. L'historiographie indique que l'action de la presse sur l'opinion fut indirecte et diffuse. Cependant, et malgré cela, elle a amplifié les grands débats politiques. Elle a indéniablement fait de la politique la préoccupation essentielle d'une masse de lecteurs. Si les journaux ne mobilisaient pas leurs lecteurs pour une cause politique, ils aidaient tout de même à la propagation des idées. Ils avaient une préférence pour des thèmes tels que l'anticléricalisme, l'antisémitisme, l'antimilitarisme, l'antiparlementarisme, l'anticapitalisme ou le nationalisme<sup>513</sup>. Ce contexte médiatique aura des influences sur l'appréciation des œuvres et l'explique au lecteur d'aujourd'hui. Les archives indiquent que la promotion de *TSS* s'est faite dans quatre journaux : *Le Matin*, *La dépêche de Tours*, *La vie heureuse* et *L'Opinion*. Un arrêt sur ces quatre journaux n'est pas sans utilité.

<sup>510</sup> Delporte, (Christian), « 1901-1944 : Un parfum d'âge d'or... » in *La Presse à la Une*, titre d'une exposition portant sur ce média. Voir <http://expositions.bnf.fr/presse/arret/04.htm>

<sup>511</sup> Grillet, (Thierry), « « L'œil toujours ouvert » La presse dans la cité », dans *La Presse à la Une*, *op. cit.* <http://expositions.bnf.fr/presse/arret/01.htm>

<sup>512</sup> Albert, (Pierre), « La presse française de 1817 à 1940 », dans Bellanger, (Claude), Godechot, (Jacques), Guiral (Pierre) et al., *Histoire générale de la presse française. Tome III. De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972, p. 133-622

<sup>513</sup> *Ibidem*, p. 257.



*Le Matin* est un quotidien créé en 1883 par un groupe de financiers principalement américains. Il était calqué sur le modèle de *The Morning News* britannique. Sa particularité était la priorité qu'il accordait à la nouvelle sur l'éditorial, à l'écho sur la chronique, au reportage sur le commentaire<sup>514</sup>. À la veille de la Grande Guerre, son tirage avoisinait le million d'exemplaires. Il était alors favorable aux républicains modérés, opposé au boulangisme et aux idées socialistes. Dans les années 1930, il s'oriente vers l'extrême-droite. Il deviendra collaborationniste sous Vichy. À la « Libération », il est interdit de parution. *L'Opinion*, quant à lui, est un hebdomadaire qui paraissait chaque samedi. Il a été fondé par Paul Doumer avec le soutien de l'historien et écrivain André Lichtenberger, en 1907. Dès 1910, il sera dirigé par Maurice Colrat. Ce dernier choisira Jean de Pierrefeu, Henri Massis et Francis de Croisset, respectivement comme rédacteur en chef, secrétaire de rédaction et chroniqueur littéraire. Son supplément publiera, entre autres, les œuvres de Psichari et de Péguy. Il disparaît en 1938. À travers ces noms, on peut imaginer les contours de sa ligne éditoriale. *La Vie heureuse* est un magazine fondé en 1902. Il était principalement destiné à un lectorat féminin. Il est considéré par Guillaume Pinson comme « résolument moderne »<sup>515</sup>. Fondé en 1870 avec la Troisième République, *la dépêche de Tours*, devenu *Midi* en 1947, est l'un des plus anciens et importants quotidiens français. Dans un ouvrage retraçant son évolution, Félix Torres dira qu'il ne peut être considéré seulement comme un journal. Car, « C'est tout autant une institution, un puissant vecteur d'influence et de culture politique. Le journal a plus qu'accompagner l'implantation de la République dans le Midi toulousain, dont elle a contribué à bâtir l'identité, longtemps celle du fameux Midi rouge<sup>516</sup> ».

Pour *Le Matin*<sup>517</sup>, *TSS* est un livre qui s'écoute plus qu'il ne se lit. Car il est fait de paroles et non de mots. Selon ce journal, Ernest Psichari raconte la dure vie que connaissent tous ceux qui se battent pour « fonder une autre France sur la terre africaine au prix de durs labeurs ». A cet égard, Psichari mérite « un peu de ce renom qu'on offre aux étrangers avec une si éclatante politesse ». Mais ce n'est pas le cas : *TSS* n'a pas eu l'écho escompté par l'auteur de l'article. Le journal renseigne sur le fait que Psichari n'a pas cherché à faire de campagnes médiatiques pour promouvoir son œuvre. « Indifférent à la louange, l'estime de ses pairs, ses croix militaires, suffisent au maréchal des logis ». Ce roman a le mérite de faire

<sup>514</sup> Gilles Feyel, cité par Jean-Claude Yon, *Histoire culturelle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2010, p. 171.

<sup>515</sup> Guillaume Pinson, « La femme masculinisée dans la presse mondaine de la Belle Epoque », in Sophie Cassagnes-Brouquet & Mathilde Dubesset, *Héroïnes* n°30, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009, p. 213.

<sup>516</sup> Félix Torres, *La Dépêche du Midi. Histoire d'un journal en République 1870-2000*, Paris, Hachette, 2002, 905p. Voir <http://www.public-histoire.com/Livre-36>

<sup>517</sup> Article sans date, pièce n°76. Le titre de l'article a été publié dans *Une autre France*. Il serait intéressant d'analyser la juxtaposition du titre de l'article et l'œuvre dont il fait l'éloge.



l'honneur des lettres françaises. Il a une tenue littéraire avérée, un accent sincère et une signification profonde. Pour le monde de la presse, *TSS* est l'une des œuvres les plus émouvantes de cette époque. C'est un roman d'énergie et d'enthousiasme ; de lettré, d'érudit et d'artiste. Sans être d'un héroïsme violent, *TSS* est un « témoignage de la plus rare sensibilité, » et une « œuvre de patriote aussi, au sens le plus noble du terme ». Psichari, par sa tendresse et sa bonté viriles, est perçu comme représentatif de la France. Pour une certaine critique, la lecture de cette œuvre permet de se relaxer. La lire, c'est s'offrir un moment de quiétude et d'évasion. C'est le cas de *La dépêche de Tours*<sup>518</sup> qui lançait à ces lecteurs : « Si vous voulez quelques bonnes heures, lisez et relisez l'œuvre de M. Ernest Psichari : *Terres de Soleil et de Sommeil* ». Dans cette adresse, la conjonction entre les verbes lire et relire n'est pas 'ou' mais 'et'. Ce choix incline les lecteurs à parcourir le livre plus d'une fois.

Pour *La Vie heureuse*, l'originalité de cette œuvre est d'avoir mis en exergue, tour à tour, la simplicité apparente des terres africaines et leurs habitants ; et leur complexité. Pour simplifier l'œuvre technique de son chef<sup>519</sup>, Ernest Psichari s'appesantira sur les impressions et les sentiments qui naissent à la vue des paysages africains. Il saura rendre le caractère unique de l'atmosphère, des couleurs du ciel et des eaux d'Afrique. Il saura cerner les moments du jour et les cercles d'horizon forestier qui rendent à cette terre sa beauté. Le mérite de Psichari est aussi d'avoir pu saisir l'attitude des hommes, avec le regret de ne pas avoir pu pénétrer le mystère de leur caractère. Pour Henri Massis, ce livre révèle Psichari véritablement en tant qu'écrivain<sup>520</sup>. De cette œuvre, on perçoit l'écho de l'enchanteur. Dans un style fluide, avec sa prose harmonieuse et chantante, il ressuscite « la douceur des phrases renaniennes ». Psichari écrivain fait oublier la laideur des âmes intéressées et communes<sup>521</sup>. Il suscite l'exaltation et amène à s'élever au-dessus des petites et des humiliations quotidiennes. Mais *TSS* n'a pas eu un franc succès. Le Musée de la Vie Romantique recense une (1) affiche<sup>522</sup> et cinq (5) articles de journaux<sup>523</sup>. Au regard de cet inventaire, on peut affirmer que la publication de cette œuvre n'a pas eu un grand retentissement dans le monde de la presse. Ce constat s'avère juste si on compare son engouement médiatique à celui dont bénéficiera le deuxième roman. Le Musée comptabilise, pour celui-là, une (1) affiche et

---

<sup>518</sup> N° du 8 mars 1909.

<sup>519</sup> *La Vie Heureuse* de mai 1909. Le journal avait déjà fait paraître un compte-rendu sur l'œuvre que commandant Lenfant avait publiée suite à sa première exploration du bassin du Congo. L'œuvre avait été éditée par Hachette.

<sup>520</sup> Massis, (Henri), « Notes et figures. Une figure française », dans *L'Opinion*, 26 novembre 1910. Pièce n°79.

<sup>521</sup> *Ibidem*.

<sup>522</sup> Pièce n°67.

<sup>523</sup> Pièces allant des n°75 à 79. Il s'agit respectivement d'un article sans date de Xavier Pelletier ; d'un autre sans date publié dans *Le Matin*. Les autres proviennent de la *Dépêche de Tours* du 8 mars 1909 et de *La Vie heureuse* de mai 1909. Il y a, en outre, qu'Henri Massis avait publié le 26 novembre 1910 dans *L'Opinion*.

quarante-cinq (45) articles de presse. Mais cet engouement n'a pas été instantané. Le roman n'a pas été plébiscité aussitôt qu'il est sorti. Les premières critiques ont un accent neutre et moins propagandiste. Elles cherchaient uniquement à attirer l'attention des lecteurs et à les convaincre d'acheter le roman. Il s'agit, de toute évidence, d'une critique publicitaire. Parmi ces critiques, il y a l'article publié par Jean de Pierrefeu dans *L'Opinion* du 24 mai 1913<sup>524</sup>.

Maurice Spronck<sup>525</sup> estime que l'intérêt de *L'Appel* est moins l'imprévu des situations que les préoccupations philosophiques qu'elle soulève. L'œuvre arrive au moment où fleurit un sophisme moral et social « chez les foules et un dans un petit groupe de déséquilibrés intellectuels<sup>526</sup> ». C'est aussi le moment où le cours des événements a causé des déceptions pénibles aux nouvelles générations. Spronck entend par intellectuels ceux qui se livrent aux « jeux mortels du cerveau » ; ceux qui sont en opposition avec l'intelligence. Psichari ne dissimule pas son intention de les combattre. En effet, abreuvé d'idéologies paternelles, dont l'humanitarisme, le pacifisme et l'intellectualisme depuis son enfance, le héros du roman a reçu une éducation qui lui a appris à se complaire dans des rêveries anarchistes et idylliques. Dans son milieu social d'origine, l'armée est perçue comme une survivance de l'époque barbare et la religion catholique est tenue en dédain. Ce personnage serait le porte-parole de son auteur. *L'Appel*, qui est une apologie de la tradition, est naturellement la résultante directe de la sensibilité de son auteur. Grâce à la magie des inconscientes influences ancestrales, il parvient à garder son cœur probe et loyal. Celles-ci lui permettent de concilier les deux personnages qui, *a priori*, semblent contradictoires. Cela n'a été possible que parce qu'il a eu recours aux traditions militaires et religieuses, ainsi que tout ce qui rattache aux ancêtres. Or tout cela constitue la base de toute morale individuelle ou collective. Psichari l'a bien compris et exprimé dans ce roman. Il regardera le progrès avec suspicion car entaché d'américanisme. L'œuvre sera accueillie non seulement comme une glorification de l'armée éducatrice, mais aussi et surtout de l'armée combattante. Elle est présentée comme une célébration non pas de « l'Église et [d'un] catholicisme un peu édulcoré des *Fioretti*, mais du catholicisme plus sévère et plus âpre de Pascal et de Joseph de Maistre... ». Les romans appréciés comme l'œuvre d'un génie pour les uns seront pourtant perçus comme des élucubrations d'un jeune bourgeois sans talents d'écriture pour d'autres.

---

<sup>524</sup> Pierrefeu, (Jean de), dans *L'Opinion*, 24 mai 1913, pièce n°80.

<sup>525</sup> Spronck, (Maurice) dans *La liberté*, 1<sup>er</sup> juin 1913, pièce n°83.

<sup>526</sup> *Ibidem*.

## Élucubrations d'un jeune bourgeois

L'œuvre n'a pas reçu que des lauriers. En effet, en dehors de ceux qui appréciaient favorablement ses romans, les archives indiquent que d'Ernest Psichari a aussi eu des détracteurs. De ces critiques dépréciatives, on peut citer l'article Marcel Guéraud<sup>527</sup> pour qui *L'Appel* est sans style. Il démontre que Psichari est incapable d'argumenter sur la thèse qu'il émet et qu'il prétend défendre. Le journaliste poursuit sa critique en soulignant qu'on dénombre à chaque page du roman des passages qui semblent avoir été écrits par un palefrenier. On sait qu'à « la Belle Époque », l'école était déjà laïque et obligatoire jusqu'à l'âge seize ans. En outre, elle était désormais accessible à toutes les couches sociales. Au regard de cette situation, comparer Ernest Psichari à un garçon d'écurie n'est pas sans importance. En effet, il n'est pas certain que le journaliste ignore qui est Psichari. On peut affirmer qu'il connaît aussi bien son ascendance que son niveau intellectuel. Comparer son écriture à celle d'un palefrenier est synonyme de négation de toute « culture » chez lui. Il n'y a qu'une seule alternative : ou bien le journaliste méprise l'auteur pour ce qu'il représente (bourgeoisie intellectuelle, militaire et partisan de la colonisation) ou bien il refuse de reconnaître son bagage intellectuel. Dans l'un ou dans l'autre cas, le critique remet en cause la capacité d'Ernest Psichari à soutenir la thèse qu'il émet lui-même et à tenir un discours cohérent. Il discute également son aptitude à produire un texte littéraire alors qu'il est censé être un homme de lettres. Marcel Guéraud écrit :

Tout d'abord le roman est écrit en langue dont il faut renoncer à dire la lourdeur, la gaucherie et l'inaptitude à s'exprimer. Ici des vulgarités, des trivialités ; là tout un vocabulaire solennel et pompeux ; nulle part du *style* et partout une indicible platitude. [...] L'absence de style, absence de tout souci d'art n'est que l'un des moindres sujets d'effarement. *L'Appel des Armes* prétend, au dire de M. Psichari, exalter le métier militaire, le parer d'une nouvelle noblesse, nous donner de nouvelles de raisons d'aimer l'armée, chanter la beauté de l'énergie du soldat<sup>528</sup>.

Ironiquement, l'auteur de l'article trouve une excuse à ces manquements. En fait, il dira railleusement qu'il est normal que l'œuvre soit un navet. Car, elle a été écrite « paraît-il, au Sahara, sous la tente, voire à dos de chameau... ». Pour Guéraud, une lecture consciencieuse révèle qu'il n'y a pas de manuel antimilitariste plus dangereux que cette œuvre. Alors même que l'œuvre aurait l'ambition de chanter la beauté de l'énergie du soldat et faire aimer l'armée, la conception qu'en a Psichari est haïssable voire inacceptable. Car, l'officier, héros

---

<sup>527</sup> Guéraud, (Marcel), « 'L'appel des Armes' » par Ernest Psichari », dans *Paris-Midi*, 6 juin 1913, pièce n°85.

<sup>528</sup> *Ibidem*.

du roman et porteur des thèses de l'écrivain, mènerait l'institution militaire à la ruine si on l'écoutait. Marcel Guéraud arrive à la conclusion selon laquelle n'ayant pas lu Bergson, la misère intellectuelle de Psichari ne lui permet pas des acquisitions somptuaires. La raison est, pour lui, un bien piètre instrument. Il reproche aussi à Ernest Psichari et à son œuvre la place qu'ils accordent à l'amour. Il écrira : « Oui ! dans *l'Appel des Armes*, l'amour passe un vilain quart d'heure. Ecœurement, déchéance, fièvres fades et factices, ennui éprouvé aux bras d'une maîtresse, voilà les formules qui reviennent à chaque page où il est parlé d'amour ». Pour conclure, il dira : « Ce petit personnage est, en somme, le prototype parfait de cette jeunesse catholique et antirationaliste qu'Agathon avait esquissé plus tôt<sup>529</sup> ».

L'autre reproche fait à Psichari concerne la vision de la femme. Elle est présentée comme stupide, mettant les sentiments dans les choses de l'esprit et n'en mettant pas dans les choses du cœur. Pour l'auteur de *L'Appel*, les femmes mettent des sentiments quand il ne faut pas et n'y mettent point quand il le faut. A la question « Que reste-t-il de ce livre ? », Guéraud répond : « quelques pages d'héroïsme, quelques tableaux de notre épopée africaine ». Mais ces passages ne vont pas bien loin car, « le peintre est toujours préoccupé de politique et de théologie, il n'est jamais un artiste ». On comprend donc que pour le journaliste, l'œuvre de Psichari ne méritait pas d'être présentée au prix de l'Académie encore moins de l'obtenir. En outre, il estime que sa qualité ne serait pas dans ses théories militaires ni dans sa « mystique » extravagante. Ce n'est pas cette œuvre qui apprend aux Français que le pays a besoin d'être armé pour vivre. Marcel Guéraud reconnaît qu'il faut à la France une jeunesse patriote et militaire. Cependant, il estime qu'« à celle-là, il faut d'autres éducateurs qu'un Nangès. Ce cuistre n'est qu'un zéro<sup>530</sup> ». Gustave Lanson<sup>531</sup> s'est aussi livré à la critique de cette œuvre. Il ressort de son article que le charme du livre est dans sa jeunesse. Mais c'est aussi ce qui fait sa faiblesse. « Il y a dans le style et dans la pensée de M. Ernest Psichari, dit-il, une effervescence dérégulée, une indécision trouble, une incohérence superbe où s'accusent le manque de maturité et de possession de soi-même<sup>532</sup> ». Il estime que la phrase est « tour à tour roidie dans une majesté bourgeoise ou étalée en moirures vaseuses, et illuminée successivement de tous les reflets des maîtres que l'auteur a lus<sup>533</sup> ». Cela serait dû au fait que, le livre sortant au moment où la jeunesse est doctrinaire, Psichari a cherché une doctrine et il en a trouvé. Il s'agit de l'antimilitarisme, qu'il a pris à revers. Il a pris ses affirmations en

---

<sup>529</sup> Marcel Guéraud, *op. cit.*

<sup>530</sup> *Ibidem.*

<sup>531</sup> Lanson, (Gustave), « Ernest Psichari. *L'Appel des Armes* », dans *Le Matin*, 11 juin 1913, pièce n°102.

<sup>532</sup> *Ibidem.*

<sup>533</sup> *Ibidem.*

les renversant. « S'il crie *vive* là où les autres disent à *bas*, il n'en demeure pas moins qu'il dit les mêmes choses<sup>534</sup> ».

Le constat de Lanson est que lorsque les antimilitaristes voient dans l'armée un archaïsme dans une société moderne, Psichari la célèbre comme une chose du passé. Or passé et archaïsme ne sont pas antinomiques. « Les autres conspuent en français *le sabre et le goupillon*, M. Psichari chante leur union, mais en latin<sup>535</sup> ». De fait, l'œuvre travaille la défiance et la préhension d'une incompatibilité entre l'armée et la France. Car, elle tend à les séparer. « L'âme ancestrale, millénaire, d'un Psichari n'est pas du tout une âme française : la race, en lui, ne peut donner qu'un palikare ou un klephte<sup>536</sup> ». Pour Lanson, Psichari est Français, mais sa doctrine dit le contraire ; sa personne est le démenti vivant de sa doctrine<sup>537</sup>. Il n'a pas d'instinct ni de tradition dans son sang. Il ajoute :

Chez M. Psichari le sentiment de race française ne peut être qu'un concept de l'intelligence, et non un élan de vie. Il se détourne avec application des gloires qui peuvent réchauffer l'esprit militaire et la dévotion de l'armée. Gaminerie, paradoxale, peut-être, ou exaltation juvénile d'imagination<sup>538</sup>.

Gustave Lanson s'insurge contre le fait que Psichari, qui a pour ambition de lier l'âme à la terre et de sortir de la terre des énergies, n'ait pas pris la peine de chercher à bien connaître cette terre qu'il veut expliquer. Cela se traduit, d'une part, par le choix de ses personnages. Il relève que Psichari aime mieux offrir à la méditation « Clovis, qui fut un Germain, que Marceau, ce bon Français de Beauce<sup>539</sup> ». D'autre part, son emplacement géographique des « coins » de France le témoigne. « Il place l'Oise au nord, et au sud, au-dessous de l'Yerre, Champiègne à côté de Provins<sup>540</sup> ». Le journaliste lancera une raillerie en écrivant : « Le doctrinaire de la « province morale » serait-il un *fumiste* ? » Il n'a que des « théories brutales et provocantes ». En soutenant que la force est du côté du droit, il exprime « la plus germanique des idées germaniques<sup>541</sup> ». Cependant, Lanson reconnaît qu'en écartant ces « fantaisies », on retrouve une pensée vraie, sensée et non paradoxale.

---

<sup>534</sup> Lanson, (Gustave) *op. cit.*

<sup>535</sup> *Ibidem.*

<sup>536</sup> *Ibidem.*

<sup>537</sup> *Ibidem.*

<sup>538</sup> *Ibid.*

<sup>539</sup> *Ibid.*

<sup>540</sup> *Ibid.*

<sup>541</sup> *Ibid.*

Parmi les détracteurs de *L'Appel*, on citera *Le Journal* du 10 juin 1913<sup>542</sup>. Selon cet organe d'information, « à la lecture de cette œuvre, on ne peut réprimer un sursaut d'indignation. Car elle stipule que la guerre est divine ». L'article estime que la guerre est certes nécessaire à l'honneur et à l'intérêt d'un pays. Cependant, un geste qui tue ne peut être loué. On ne saurait exalter son esthétique. Cette œuvre est insupportable parce qu'elle « péroré artistement au sujet des détresses d'autrui ». Ce qui est aussi reproché à ce roman, c'est le paradoxe qui se dégage de Nangès. Il dédaigne les livres alors qu'il ne rejette pas les idées livresques. C'est un « officier phraseur dont les paradoxes monstrueux risquent de troubler les cervelles ». Si ce personnage a le talent d'imiter l'ataraxie verbale de Péguy et la simplicité factice de Barrès, il n'en demeure pas moins que son discours n'est qu'élucubrations. *Le journal* estimera que ce personnage a dû agacer son auteur, « puisque que M. Psichari, à la fin du livre, nous montre un jeune disciple du capitaine Nangès, estropié par une balle [...] et réduit à devenir un morose bureaucrate... ». L'œuvre est inquiétante dans son ensemble. Car, son auteur témoigne de l'indulgence à cet « officier phraseur ».

Armand Grebauval<sup>543</sup> considère qu'avec une telle vision, Psichari n'est qu'« un écrivain d'étapes, à qui on saurait refuser d'avoir du tempérament, dont néanmoins les illusions confinèrent au mirage ». Il érige un autel à la « foi systématique », espérant réparer l'impiété de son grand-père. Loti, que Psichari ne trouve pourtant pas à son goût, a un style merveilleux aux yeux de Grebauval. C'est aussi le cas de son concurrent du Grand Prix littéraire. Ses « évocations pénétrantes, son procédé sans rival », lui valent une place que Psichari « paraît avoir visé par des moyens plus simplistes ». Cet écart est aussi visible au niveau des personnages. Contrairement à Psichari, le personnage de son concurrent est aussi bien décoratif qu'allégorique. Grebauval écrit à ce propos : « Il [Jean-Christophe], incarne notre génération portant la nouvelle génération sur ses épaules, tel le saint chargé de l'enfant Jésus ». Le roman de Psichari ne serait, « en somme [qu'] une thèse de doctorat ès-disciplines, qui ne méritait pas le grand-prix littéraire ». Il lui est reproché de refuser les accommodements, les adaptations et les transactions qui constituent « tout le programme de l'Institut ». Cependant, l'œuvre exagère l'exaltation d'une vertu qui ne doit pas être pratiquée par une brute. En outre, cette vertu se fonde sur le progrès qui ne doit pas être perçu comme une des formes de l'américanisme. A l'inverse de Psichari, le journaliste estime que le soldat doit incarner le progrès ; ce, davantage quand il est en Afrique. Cependant, d'autres considéreront qu'il s'agit d'une œuvre réaliste ancrée dans son siècle.

---

<sup>542</sup> « L'Appel aux armes », *Le Journal*, 10 juin 1913, sans auteur, pièce n°87.

<sup>543</sup> Grebauval, (Armand), « La pelle de M. Psichari », dans *Nord Maritime*, 8 juin 1913.

## Une œuvre réaliste dans son temps

En parcourant les archives, nous avons été frappée par la polémique qui a suivi l'attribution du Grand-Prix en 1913. En effet, aux lendemains du couronnement, ce n'est pas le lauréat qui passionne. Ce n'est pas l'œuvre primée qui alimente les conversations. C'est plutôt l'échec de Psichari. L'avis défavorable attribué à son œuvre nourrira intensément le débat aux lendemains de l'attribution du prix. Les pros et les contre Psichari se livrent bataille par organes de presse interposés. Les avis et les postures sont partagés, selon les sensibilités et les intérêts. Certains articles tentent des comptes rendus objectifs. C'est ce qu'on peut dire lorsqu'on lit le *Nord maritime*<sup>544</sup> du 8 juin 1913. Il commence par situer les choses dans leur contexte. Ensuite, il rappelle la situation qui prévaut. On peut y lire ce qui suit :

L'allocation du grand-prix de littérature [...] a nécessité cinq tours de scrutin. Et encore M. Romain Rolland ne fut-il proclamé qu'avec 15 voix contre 10 à M. Clermont et 2 à M. Psichari et deux bulletins blancs. [...] Ce n'est point ce succès qui passionne aujourd'hui le plus violemment mais l'échec du lieutenant Ernest Psichari, auteur de « l'Appel des Armes »<sup>545</sup>.

Cet extrait tend à montrer la neutralité du média dans cette bataille. Cette critique n'est pas semblable à celle qui avait pourtant cours à cette époque et qu'Henri Carton considère comme « la taxe que le public prélève sur quiconque a la prétention de prendre sa place au soleil dans la république des lettres<sup>546</sup> ». Toutefois, cet historien de la littérature française indique que les développements de la critique en France « marchent de front avec [ceux de l']esprit national<sup>547</sup> ». Il conçoit que la critique littéraire comprend une double mission qu'elle a reçue des temps modernes. Il s'agit de faire éclore des écrivains et de leur donner des juges dont les suffrages sont une leçon et une récompense<sup>548</sup>. A lire entre les lignes, on comprend que la critique littéraire était évaluative. En d'autres termes, il ne s'agissait pas de présenter une œuvre par des outils d'analyses scientifiques. La critique consistait en un jugement, en fonction de ce que le critique estime relever de l'esthétique. Carton pose d'ailleurs le postulat selon lequel la critique littéraire « a pour base la recherche et la conscience du beau, c'est-à-dire le goût, ou l'exercice actif, raisonné, du principe que l'on nomme Esthétique<sup>549</sup> ». En avançant dans la lecture de l'article de Grebauval, on se rend compte que l'appréciation de

---

<sup>544</sup> Grebauval, (Armand), *op. cit.*

<sup>545</sup> *Ibidem.*

<sup>546</sup> Carton, (Henri), *Histoire de la critique littéraire en France*, Paris, A. Dupret, 1886, p. 2. Voir <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30201327t>.

<sup>547</sup> *Ibidem.*

<sup>548</sup> *Ibidem.*

<sup>549</sup> *Ibidem*, p. 4.



l'œuvre d'Ernest Psichari se fait exactement sur cette base. A vrai dire, le journaliste met en évidence des éléments qui ressortent la beauté du roman. Certes, ceux-ci ne portent pas sur le style, mais ils concernent le goût. Il s'agit notamment de l'héroïsme, de l'amour de la patrie et de la vigueur revancharde. Le critique, parlant de Psichari, dira :

Favori de l'extrême-droite, petit-fils de Renan, cet officier colonial a peint les charmes de la conquête saharienne avec une vigueur de bivouac. Or son nom était auparavant mieux pour être porté par le philosophe dreyfusard. En célébrant ainsi non un « raid » pittoresque, mais « l'Armée Infaillible et Immuable », il semblait accomplir un acte de contribution familiale, qui enthousiasme nos patriotes<sup>550</sup>.

Cette vigueur est celle qui anime ceux qui prônent la revanche. On remarquera l'appartenance politique de Psichari que Grebauval met en évidence. Relever que les idées avancées par Psichari plaisent à l'extrême-droite n'est pas anodin. En effet, on se rappellera ici la question de « l'identité nationale » et de la place de la France à l'international qui fut soulevée entre 1905 et 1914. Pour le journaliste, Psichari n'a pas tort de dire que le Français est d'un métal pur. Le soutien que le romancier reçoit de ce journal est sous-tendu par le fait qu'il prend ouvertement position quant à la question du réarmement et du renforcement de l'appareil militaire français. Or, cette prise de position apparaît comme nécessaire dans les premières années de la décennie 1910. On retrouve la même vision dans *Le Temps*<sup>551</sup> pour qui ce livre vaut la peine d'être lu, d'être remarqué. Ce journal estime que, « sans vouloir critiquer aucunement le dernier vote de l'Académie française<sup>552</sup> », cette œuvre méritait d'être couronnée. Car, dit-il, « Il y a dans l'œuvre du lieutenant Psichari les réminiscences de Marc-Aurèle, de Pascal, d'Alfred de Vigny, de M. Maurice Barrès, de M. Charles Péguy [...] et de son grand-père lui-même. C'est un livre de jeunesse, vibrant et profond<sup>553</sup> ».

Xavier Pelletier<sup>554</sup> dira que *L'Appel* n'est pas une bruyante épopée guerrière. Malgré sa trame légère, l'œuvre est « un beau commentaire de cette servitude glorieuse » qu'est la servitude militaire. Et nul n'était plus digne de l'écrire que Psichari. C'est un « appel aux leçons d'histoire dont on n'a plus le sens<sup>555</sup> ». « L'œuvre est émouvante, infiniment vraie, parce qu'elle est simple et vraie<sup>556</sup> ». Elle tire sa qualité, non pas de sa belle tenue littéraire,

---

<sup>550</sup> Grebauval, (Armand), *op. cit.*

<sup>551</sup> « L'Appel des armes » dans *Le Temps*, 8 juin 1913, pièce n°97. Article sans signature.

<sup>552</sup> *Ibidem.*

<sup>553</sup> *Ibidem.*

<sup>554</sup> Pelletier, (Xavier), « 'L'Appel des Armes' ». Une œuvre émouvante et vraie », dans *L'Intransigeant*, 6 juin 1913, pièce n°84.

<sup>555</sup> *Ibidem.*

<sup>556</sup> Pelletier, (Xavier), *op. cit.*

mais plutôt de sa capacité à susciter l'émotion. Sa signification profonde est à regarder en rapport avec la pensée d'un auteur issu d'une « haute culture », et qui a une vive sensibilité intellectuelle et morale. En outre, il est le vécu d'un soldat. « C'est par là qu'elle prend sa pleine valeur d'enseignement et d'exemple et qu'elle vient à son heure<sup>557</sup> ». *L'Appel* a été projeté sous les feux de la critique aux lendemains de l'attribution du Grand Prix de Littérature, décernée à Romain Rolland. Ce roman y a été présenté parce que « cet livre est un événement », estime le *Petit Niçois*<sup>558</sup>. Il n'a pas été couronné parce qu'il ne remplissait pas les critères du concours. Ce livre « n'entrait pas dans les conditions de publication requises par le règlement du concours<sup>559</sup> ». Toutefois, ce média rapporte le retentissement du roman quelques jours à peine après sa sortie. Il attribue cette réception au contexte de publication. En effet, note le journal, « Surtout, par une sorte de destin, il apparaît à son heure marquée. Dans la vie morale française, il aura la portée d'un événement<sup>560</sup> ». Le *Petit Niçois* estimera que même parcouru rapidement, ce roman procure des frissons d'émotion. Sobriété et sérénité sont des caractéristiques de cette œuvre qui allie réflexion et méditation. Ce n'est donc pas un livre de guerre ni de sang, malgré son titre militaire. « Ce n'est pas non plus un bruyant coup de clairon sonnante un ralliement tumultueux. Ce n'est même pas l'ardente chanson du drapeau, l'hymne passionné à la patrie<sup>561</sup> ». Il reflète plutôt le bouillonnement de la pensée et de l'esprit son auteur, tout en renvoyant la gravité de sa maturité.

Analysant l'homme et l'œuvre, Jacques Bainville dira qu'il s'agit d'un « jeune Français du XX<sup>e</sup> siècle, ardent, sensible, porté à la rêverie et à la méditation, mais en même temps doué pour l'action, un soldat très artiste nourri de littérature moderne<sup>562</sup> ». Pour lui, cette œuvre montre qu'en s'étudiant, Ernest Psichari a fini par entendre dominer en lui « le goût de l'éternel ». Il ajoute que dans ce livre, il y a du Barrès et du Vigny ; aussi bien celui de *Servitude et grandeur militaire* que celui des « élévations » lyriques. « En somme, conclut Bainville, le livre de M. Ernest Psichari, c'est la mystique du métier des armes<sup>563</sup> ». Elle se constitue de réflexions et d'expériences quotidiennes d'un officier. Le mysticisme relevé dans le roman n'a d'autre vertu que littéraire. Car, les discours des personnages échappent à l'apologétique banale du patriotisme. C'est qui ce qui fonde son originalité. En termes d'influence, il estime qu'« On serait même embarrassé de définir au juste la nature de l'*Appel*

---

<sup>557</sup> *Ibidem*.

<sup>558</sup> Sans nom, « 'L'Appel des Armes' ». Ce livre est un événement », dans *Petit Niçois*, 7 juin 1913, pièce n°89.

<sup>559</sup> *Ibidem*.

<sup>560</sup> *Ibidem*.

<sup>561</sup> *Ibidem*.

<sup>562</sup> Bainville, (Jacques), « Les livres et les mœurs. Romanciers et historiens », dans *Action française*, 8 juin 1913, pièce n°90.

<sup>563</sup> *Ibidem*.

*des Armes*, où une visible recherche de l'expression de l'influence certaine de quelques écrivains d'aujourd'hui [...] se combine avec l'absence d'expérience littéraire pour former un ouvrage singulier ». Ernest Psichari, à travers ce roman, est l'un des témoignages les plus dignes d'être retenus du nouvel état d'esprit du monde cultivé de cette période. André Lichtenberger estime, à son tour, que Psichari apporte « l'acte de foi le plus absolu non dans l'armée seulement mais dans ce que l'on appelle proprement le « militarisme »<sup>564</sup> ». Parmi les qualités de l'œuvre, il y a sa tenue littéraire. On y retrouve les empreintes de Péguy et de Barrès : « une manière forte, volontaire et systématique de penser et d'écrire<sup>565</sup> ».

Toutefois, Lichtenberger estime que Psichari se démarque de ses maîtres. Car, ni la substance ni la manière de leur pensée, qui lui déplaisent, ne se retrouvent chez lui. Il en est de même de « leur lyrisme tendu, desséché ou truculent<sup>566</sup> », qu'il trouve compliqué et artificiel. Psichari a su atteindre « la pureté simple et classique qui est la noblesse du génie français<sup>567</sup> ». A l'empreinte de ses maîtres, le critique préfère ce que le romancier a ajouté de lui-même. Aussi, l'intérêt du roman est-il dans son caractère autobiographique et non dans l'âme qu'il livre. Car « Lorsque la vie qui se trahit dans une œuvre illustre une grande idée, elle a une valeur de symbole ». Cela donne une émotion plus noble et plus profonde. C'est le cas de Psichari et de son œuvre. De l'avis de Lichtenberger, ce livre n'est pas un roman mais une « analyse nette et hautaine de l'instinct militaire, tel qu'il se manifeste à l'auteur dans la France d'aujourd'hui<sup>568</sup> ». Cependant, l'ascétisme qui fonde sa vision est aussi ce qu'il y a de périlleux dans sa pensée. Il fait du soldat « quelque chose d'immuable à travers les siècles et le confine dans un idéal rigide et mystique<sup>569</sup> ». Alors, le soldat serait un moine laïc qui vivrait à l'écart de la société, de la vie morale et de la nation. Or il est « périlleux » d'assimiler le catholicisme et la foi militaire. Car, « L'âme de l'armée ne peut pas vivre en cellule, immuable, en dehors de l'âme nationale. Il est nécessaire qu'elle participe à la vie morale, elle-même de la démocratie<sup>570</sup> ». Mais à partir de 1914, ces clivages vont s'estomper. La réception de l'œuvre d'Ernest Psichari et les discours sur sa personnalité seront autres.

---

<sup>564</sup> Lichtenberger, (André), « L'Appel des Armes » sans date ni nom du média, pièce n°101.

<sup>565</sup> *Ibidem.*

<sup>566</sup> *Ibidem.*

<sup>567</sup> *Ibidem.*

<sup>568</sup> *Ibidem.*

<sup>569</sup> *Ibidem.*

<sup>570</sup> *Ibidem.*

### I.3.2. 1914-ANNEES 40 : APOLOGIE D'ERNEST PSICHARI

L'*apologétique* est le travail de convaincre afin de faire changer de point de vue son interlocuteur. L'*apologétique* chrétienne consiste alors à présenter une défense raisonnable de la foi chrétienne et de sa vérité à ceux qui sont en désaccord avec elles<sup>571</sup>. De cette définition, trois éléments sont importants : la démonstration, la foi et la raison. Ces items amènent à dire que l'*apologie* se base sur des faits. Elle raisonne, même si elle repose sur des convictions. Cette vision, du moins cette acception du terme, avait été développée dans l'*Apologie scientifique de la foi chrétienne*<sup>572</sup>. Cet ouvrage tente de démontrer l'accord entre la vérité scientifique et la foi chrétienne. Les auteurs cherchent à prouver que la foi n'est pas nécessairement opposée à la science. Au contraire, la foi en Dieu est confortée par les résultats scientifiques dans plusieurs domaines. La démonstration se fait en trois temps. *Primo*, il faut pour chaque question ou point de doctrine attaqué, discuté ou menacé, exposer la vérité chrétienne dans son expression la plus brève. Il ne s'agit pas de clamer des vérités chrétiennes sans prouver qu'elles sont scientifiquement démontrables. Il faut ensuite en exposer l'enseignement de la foi, et en donner des conclusions positives ainsi que des résultats démontrés définitivement acquis. *Deuxio*, il faut exposer les hypothèses, les théories plus ou moins probables de la science ; les opinions libres ainsi que les interprétations plus ou moins autorisées dans le domaine de la métaphysique et de l'exégèse ainsi que de la théologie. *Tercio*, il est faut réfuter les systèmes pseudo-scientifiques, les erreurs formelles accréditées par les savants positivistes et matérialistes qui sont ouvertement opposées à la foi et à la raison. Selon le *Larousse*<sup>573</sup>, le terme *apologie* désigne un discours ou un écrit qui défend avec force, ou qui justifie une personne ou une chose. Combinant les deux définitions, nous dirons que l'*apologie* est bien le terme qui désigne la réception de Psichari entre les deux guerres. À vrai dire, nous remarquons, à la fois, une défense de la vie et des actions ; mais aussi et surtout la défense de ses idéaux et de sa pensée. Car, dès le début de la Première Guerre, l'œuvre de Psichari a eu un nouvel écho dans la société française. La réception de son œuvre, aussi bien ses romans que ses actions, sera réorientée dès cette période. De son vivant, Psichari et son œuvre avaient effectivement des détracteurs, mais sa mort au combat en fera un héros national.

---

<sup>571</sup> Voir Mgr Cauly, *Apologétique chrétienne : les mystères en face de la raison, accord des sciences et de la foi, question historiques*, Paris, J. de Gigord, 1916, 596p, 10<sup>e</sup> éd., passim ; Brunetière, (Ferdinand), *Les raisons actuelles de croire : discours prononcé à Lille le 18 Novembre 1900 pour la clôture du 27<sup>e</sup> Congrès des Catholiques du Nord*, Paris, Librairie Bloud, 1907, 69p., 13<sup>e</sup> éd., passim ; chanoine Dessers, (Léon), *L'Église catholique : Instructions d'apologétique*, Paris, Ch. Poussielgue, 1902, 291p., passim.

<sup>572</sup> Chanoine Duilhé de Saint-Projet, *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, Paris, Librairie de la Société Bibliographique, Société Générale de Librairie Catholique, 1885, 480p

<sup>573</sup> *Larousse*, Paris, 2008.

## Une personnalité publique, un héros national

1914 correspond au début de ce que nous appelons l'apologie d'Ernest Psichari. Car, le public s'est brusquement épris de son œuvre à partir de cette année. Il sera perçu, non seulement comme un écrivain, mais encore comme une personnalité publique. Il deviendra une personnalité reconnue sur le plan national et son œuvre aura la défense de la nation toute entière. Cette reconnaissance est d'ailleurs appréciable à travers les articles nécrologiques qui seront publiés après l'annonce de son décès. Cette apologie débute, en effet, par le déferlement d'articles nécrologiques qui lui rendent hommage. Les archives du Musée comptent vingt-cinq (25) articles publiés entre 1914 et 1915. Ces articles n'étaient pas publiés par un seul journal. On dénombre une douzaine de journaux rompus à cette tâche. Les médias qui ont choisi de publier des articles nécrologiques dans leurs colonnes permettent de cerner la place que Psichari et son œuvre occuperont dans la mémoire collective. Car, parmi ces médias, on retrouve la plupart des principaux quotidiens français de cette période. Un état des lieux de leurs lignes éditoriales<sup>574</sup> met en évidence leur appréciation d'Ernest Psichari et de son œuvre. A travers leur parti pris, on peut savoir ce qui a motivé leur contribution.

Parmi ces quotidiens, il y a *L'Action française*<sup>575</sup>. Fondé par Charles Maurras et Léon Daudet, le journal s'est rapidement affirmé comme le fleuron de la presse nationaliste et anti-républicaine. violemment antisémite et antimaçonnique, il fédérait l'ensemble de la droite conservatrice. Au regard de ses postures, on comprend que ce soit la figure du héros national qui ressorte naturellement du portrait qu'il fait de Psichari le 13 novembre 1914. L'autre quotidien important ayant publié des articles nécrologiques à cette période est *L'Echo de Paris*<sup>576</sup>. Les archives indiquent que ce journal avait mené une campagne anti-dreyfusarde. Il est aussi connu pour avoir exprimé les idées de la droite nationaliste et conservatrice, tout en faisant la part belle à l'actualité littéraire et artistique. Il fut patriote. Notre hypothèse est alors que ce qui retenait l'attention du journal chez Ernest Psichari (aussi bien l'homme que l'auteur) se situe dans sa défense de la nation. A ces titres, il faut ajouter *Le Figaro*. Ce quotidien s'est démarqué principalement par ses reportages en France et à l'étranger. La qualité de ses articles fait aussi partie des raisons de son succès. A vrai dire, il bénéficie de la collaboration de nombreuses personnalités du monde des lettres. On peut donc avancer que c'est l'esthétique des textes de Psichari et son style qui ont décidé ce quotidien à parler de lui.

---

<sup>574</sup> Voir <http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>

<sup>575</sup> *L'Action française*, 13 novembre 1914, pièce n°145.

<sup>576</sup> *L'Echo de Paris*, 13 et 19 novembre 1914, 1<sup>er</sup> et 24 décembre 1914 et 8 janvier 1915.

Il y a également des articles publiés par *L'Intransigeant*, *Le Journal*, *Le Petit Parisien* et *Le Temps*<sup>577</sup>. Le premier a été successivement socialiste, boulangiste et nationaliste. Il a aussi été anti-dreyfusard. Le deuxième faisait collaborer l'élite littéraire de l'époque allant de Catulle Mendès à Paul Bourget en passant par Barrès et Mirbeau. Il faisait partie des « quatre grands » de l'âge d'or de la presse. Le troisième a été un soutien de la République. Il plébiscitait la laïcisation de la société ainsi que la séparation de l'Église et de l'État. Cependant, il deviendra collaborationniste avant de disparaître en 1944. Le dernier, quant à lui, a été un quotidien républicain conservateur. Il deviendra même l'organe officiel de la diplomatie française avant de se saborder en 1942. La défense de la nation revient donc comme un leitmotiv dans les lignes éditoriales de ces journaux.

Le 14 novembre 1914, *L'Opinion* publie un article rendant hommage au lieutenant tombé sous les balles de l'ennemi. Ernest Psichari y est présenté comme celui qui « avait trouvé dans sa vocation de soldat l'emploi de son enthousiasme, la fin de ses doutes d'esprit et de cœur ». Il y apparaît comme un exemple dont devrait s'inspirer ceux qui sont restés. L'article met aussi l'accent sur son talent d'écrivain, sa foi catholique, son amour pour l'armée et pour la patrie. « Dans cette maison de *l'Opinion*, y lit-on, chacun admirait son talent et les plus incrédules respectaient sa foi agissante. Tous, nous saluons aujourd'hui son héroïque destinée. Les lettres françaises pleurent un jeune maître, les armes françaises un vrai soldat. Nous pleurons un ami ». Le jeu de mots du début de la citation ne peut passer inaperçu. On peut entendre à travers « Dans cette maison de *l'Opinion* » non seulement l'organe de presse qu'est *l'Opinion*, mais aussi la mouvance politico-religieuse à laquelle il appartient. Il s'agit de la combinaison de l'armée et de l'église, du militaire et du moine. Car, lors de l'appel à la mobilisation, dira Fontana, « la foi religieuse comme la doctrine politique et sociale sont englobées dans le nationalisme qui est la forme exacerbée du patriotisme<sup>578</sup> ». Après l'abrutissement causé par l'annonce de la guerre, toutes les catégories socio-professionnelles convergèrent vers l'Église. A Montmartre et à Notre-Dames-des-Victoires ou encore Saint-Louis d'Antin, par exemple, il y eut une affluence considérable d'hommes venus se confesser et communier. Ceux-là mêmes qui avaient désappris, depuis longtemps, le chemin de l'église le retrouvaient. Lelièvre rapporte qu'à ce moment, les prêtres ne cessent d'absoudre, de distribuer des chapelets et des médailles, de consoler aussi<sup>579</sup>. Le premier numéro de *La Revue du clergé français*, publié après l'annonce de la guerre, expose les idées

<sup>577</sup> *L'Intransigeant*, 13 novembre 1914 ; *Le Journal*, 12 et 13 novembre 1914 puis 2 février 1915 ; *Le Petit Parisien*, 12 novembre 1914 ; *Le Temps*, 13 novembre 1914.

<sup>578</sup> Fontana, (Jacques), *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, Paris, Cerf, 1990, p. 24.

<sup>579</sup> Lelièvre, (P.), *Le fléau de Dieu*, p. 4.



qui subsisteront comme l'armature morale et intellectuelle. Cette armature donnera une conscience indéfectible aux Français pendant les quatre années de guerre. On peut effectivement lire dans ce numéro un article intitulé « Gloire à la France éternelle<sup>580</sup> ». L'hommage de *l'Opinion* à Ernest Psichari peut être entendu comme une adhésion à l'idée de prières nationales diffusée dans la presse catholique, mais qui eut un accueil mitigé auprès de certains autres journaux dont *Le Temps*. Ce dernier appellera à la mesure, à la modération et la sagesse. Mais d'autres médias y seront favorables. On citera ici *La Gazette de France*, *Le Gaulois*, *L'Action française*, *la Liberté*, *la Libre Parole*, *l'Eclair*.

La réception de Psichari intègre un phénomène d'envergure nationale. La publication de ces hommages ainsi que la commémoration de la plaque et de la stèle en son honneur illustrent le rôle de la presse dans la Grande Guerre. C'est un cas qui permet de cerner le lien entre médias, propagande et patriotisme dont parlent les auteurs de *l'Histoire des médias en France*<sup>581</sup>. Les auteurs de cet ouvrage indiquent qu'en 1914, la presse, tout comme le cinéma et la radio, fut placée sous le contrôle de l'État. Ce dernier y voit un moyen d'influencer le peuple. Ils ajoutent qu'alors que la propagande d'État cherche à peser sur le comportement des Français, l'exigence patriotique conditionnera les journalistes, au point que les différences de sensibilité s'effaceront<sup>582</sup>. Aucune publication concernant la guerre ne pouvait avoir lieu sans l'aval du ministère de tutelle. L'autorité militaire pouvait interdire toute publication jugée dangereuse pour les intérêts français. Cela s'est traduit par la création du Bureau de la presse au ministère de la Guerre. Ce dispositif voit le jour le lendemain de l'état de siège qui, le 2 août 1914, avait suspendu la liberté de la presse. L'objectif de ce Bureau était d'assurer des relations étroites entre le gouvernement et les journaux et d'organiser la censure en suivant les instructions. Les censeurs pouvaient prendre, à l'encontre des journaux, divers types de sanctions. Celles-ci allaient jusqu'à l'interdiction définitive. Mais la presse fit preuve d'un loyalisme qu'elle justifiait par l'indispensable mobilisation nationale.

Toutefois, cela ne signifie pas que la France entra dans le mutisme. Les hommes politiques, tout comme les administrateurs, prenaient la parole. Mais, ils le faisaient avec prudence. Tout était en conformité avec l'impératif patriotique. Les articles dont le but était de tourner l'ennemi en dérision étaient encouragés. Ce fut le cas des articles mensongers, désignés sous le nom de « bobards ». Ainsi, le 24 août 1914, *Le Matin* publie un article

---

<sup>580</sup> Numéro du 15 août 1914.

<sup>581</sup> Almeida, (Fabrice), Delporte, (Christian), *Histoire des médias en France de la guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003, 434p.

<sup>582</sup> *Ibidem*, p. 18.



affirmant que les cosaques ne sont qu'à cinq étapes de Berlin. Au cours de l'été, *Excelsior* se moque des obus allemands qui exploseraient avant de toucher la terre. Mais il y eut aussi des journalistes moins fantaisistes, tel Barrès, qui eurent l'aval du gouvernement. Célèbre pour ses éditoriaux dans *L'Echo de Paris*, il exaltait avec lyrisme le sacrifice pour la patrie. La publication de ses hommages à Psichari<sup>583</sup> est dans cette optique. L'histoire de la presse de la Première Guerre indique qu'« Un patriotisme outrancier se retrouve dans tous les journaux, relayé notamment par les éditoriaux ou les chroniques des experts militaires qui, à l'instar du général Cherfils dans *L'Echo de Paris*, accréditent, de toute leur autorité, les thèses officielles<sup>584</sup> ». Il ressort de la littérature sur le sujet que la guerre est édulcorée dans les journaux. Les livres et les condoléances servent à entretenir la motivation du peuple par les descriptions des massacres et des crimes particulièrement odieux<sup>585</sup> perpétrés par l'ennemi. Aussi, concernant Ernest Psichari, parlera-t-on du « petit-fils de Renan tué à l'ennemi<sup>586</sup> ».

Après l'engouement médiatique, la vie et l'œuvre de Psichari connaîtront d'autres éloges. Cette apologie sera entretenue par des hommes et des femmes de plume. Pour Edward Montier<sup>587</sup>, par exemple, Psichari sera « Un exemple de la communion des Saints ». Il fait son apologie parce que ce dernier a su passer du nihilisme et du désarroi de la vie au besoin d'une discipline sans réserve. Il fait partie de ceux qui ont cru à la rédemption de la patrie par le sang, au rôle générateur de la guerre. Ce qu'il avait écrit et prévu, il l'a fait : racheter la France par le sang. Au moment où il acquiert la gloire littéraire, il se plonge dans l'anonymat. Il passera de « l'austérité obscure d'une existence qui le mènera au monastère, pour finir dans une exaltation héroïque et mystique, et mourir pour la patrie sur l'affût d'un canon, un chapelet au bras !<sup>588</sup> » Aux yeux de Montier, il est un effet admirable de la communion des Saints, un mystérieux rééquilibrage, une compensation divinement dosée<sup>589</sup>. En lui, s'est constituée une solidarité ancestrale, comme d'elle-même, à l'instar rechippage du rejeton. En effet, « gonflé de l'antique sève, sur le vieux tronc vidé de son essence », il renaît pour sauver la patrie au prix du sacrifice. Psichari devenait ainsi une personnalité publique et un héros national. Pour d'autres, il aura su susciter la mystique chevaleresque qu'il a vécu lui-même.

<sup>583</sup> Pièces n<sup>os</sup> 137, 142, 143, 136. Il s'agit de *L'Echo de Paris* du 8 janvier 1915, du 1<sup>er</sup> décembre 1914, du 24 décembre 1915 et du 13 novembre 1914.

<sup>584</sup> Almeida, (Fabrice), Delporte, (Christian), *op. cit.*, p. 23

<sup>585</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>586</sup> « Un petit-fils de Renan tué à l'ennemi », dans *Le journal*, 13 novembre 1914, pièce n<sup>o</sup>138, article sans signature.

<sup>587</sup> Montier, (Edward), *Jeunes chefs de file*, Paris, SPES, 1938, 254p. L'ambition de l'œuvre est de présenter aux Jeunes de cette époque, « un peu désorientés au point de vue religieux, moral, patriotique et social, un certain nombre de leurs Aînés, d'avant ou d'après la guerre, qui peuvent être pour eux des maîtres d'endurance, de courage, d'action et d'apostolat ; des modèles, des « types » supérieurs d'humanité » Des vies « très courtes de jours » mais pleines d'initiatives, d'efforts et même de réalisation. Traduire leur mentalité.

<sup>588</sup> *Ibidem*. p. 61-62.

<sup>589</sup> *Ibidem*, p. 62.

## Une mystique chevaleresque

L'un des éléments qui ressortent de l'apologie d'Ernest Psichari entre 1914 et les années 40 est la mystique chevaleresque. Dans un ouvrage portant sur la *vision chrétienne de la chevalerie*, Jean-Pierre Bonnerot<sup>590</sup> souligne que « le chevalier, dans la révélation biblique opère une fonction réparatrice, sa lutte, c'est l'action permanente qu'il doit mener pour que la cité terrestre devienne, redevienne, cité sainte, un instant partiellement en désharmonie, et ainsi annihiler les facteurs de chute<sup>591</sup> ». En rapport avec Ernest Psichari, on pourrait parler de « saint guerrier ». Il est vrai que l'expression est employée pour désigner l'assimilation du croyant au combattant et leur fusion en une figure érigée en parangon entre le VIII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, cette figure a prospéré durant l'époque qui nous occupe. Il s'agit, dans les deux périodes, d'une vision de la chevalerie bâtie sur le catholicisme. Analysant l'évolution de la représentation des « saints guerriers » à partir de cinq figures (Georges, Guillaume, Martin, Maurice, Michel), Esther Dehoux arrive à la conclusion selon laquelle sa représentation encourageait la christianisation. Car, elle est une preuve qu'il est possible de porter l'épée et d'être sauvé. En outre, elle valorise la fonction du combattant et légitime sa situation au sein de la société. L'historienne ajoute que « Satisfaisant ambitions et, surtout, aspirations sociales, politiques et spirituelles des hommes de guerre, elle contribue aussi à définir leur comportement et leur rôle<sup>592</sup> ». Néanmoins, on relève des nuances et des variations dans le temps et dans l'espace. Aussi Psichari sera-t-il présenté comme animé d'une mystique chevaleresque, alors que son contexte politique est l'État, précisément la République. Mais, à l'instar du « saint guerrier » de l'époque médiévale, sa représentation est vecteur d'un discours qui, parce qu'il met en scène un combattant, tend à devenir *ad status*.

D'aucuns ont estimé qu'entre 1914 et les années 40, Ernest Psichari a été « l'éclosion inattendue d'une fleur mystique sur une tige qu'un long scepticisme semblait avoir à jamais desséchée !<sup>593</sup> ». C'est la position de Montier pour qui une mystique chevaleresque, voire guerrière, s'élabore dans l'œuvre de Psichari et s'imprègne de religiosité. Cette mystique a pour support la patrie. C'est en elle que la mystique s'incarne et se manifeste. Si les « saints guerriers » de l'époque médiévale puisaient leurs forces dans leurs « saints patrons », Ernest Psichari puise les siennes dans le génie de la nation. Il s'arc-boute sur l'héritage reçu de ses

---

<sup>590</sup> Bonnerot, (Jean-Pierre), *Approche d'une vision chrétienne de la chevalerie*, éd. numérique 2004 40p.

<sup>591</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>592</sup> Dehoux, (Esther), *Des saints, une société. Des saints guerriers (Georges, Guillaume, Martin, Maurice, Michel) dans les images et la littérature du royaume franc (VIIIe-XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, novembre 2010. Voir [http://www.academia.edu/4095509/Des\\_saints\\_une\\_soci%C3%A9t%C3%A9\\_Des\\_saints\\_guerriers\\_Georges\\_Guillaume\\_Martin\\_Maurice\\_Michel\\_dans\\_les\\_images\\_et\\_la\\_litt%C3%A9rature\\_du\\_royaume\\_franc\\_VIIIe-XIIIe\\_si%C3%A8cle](http://www.academia.edu/4095509/Des_saints_une_soci%C3%A9t%C3%A9_Des_saints_guerriers_Georges_Guillaume_Martin_Maurice_Michel_dans_les_images_et_la_litt%C3%A9rature_du_royaume_franc_VIIIe-XIIIe_si%C3%A8cle)

<sup>593</sup> Montier, (Edward), *op. cit.* p. 62.

ancêtres pour accomplir la tâche qui lui incombe. Psichari est un chevalier qui doit ses victoires aux forces surnaturelles. Mais le surnaturel dont il est question est la foi héritée de ses pères. Montier prouve la validité de sa représentation par le fait qu'au fur et à mesure que l'œuvre d'Ernest Psichari se déploie, la patrie devient une personnalité réelle et vivante. A son paroxysme, sa figure est sacrée voire divine. Comme le souligne Esther Dehoux, la convocation de la figure de la mystique chevaleresque est révélatrice, témoin autant que participante des enjeux de pouvoir<sup>594</sup>. Aussi pour des raisons personnelles, idéologiques et politiques, les uns et les autres se sont-ils accaparés Psichari. Il a été encensé et promu, pour être utilisé au profit des conceptions personnelles de la foi de quelques-uns. D'autres, en revanche, ont mis l'accent sur le grand-père démenti. Cette tendance estime que Psichari s'est trompé est soutenant que la guerre est permise, voulue et ordonnée par Dieu. Toutefois, elle voit en lui un héros. Car, « Ernest Psichari, guerrier mystique à la manière des Paladins du moyen âge, est mort avec le scapulaire de saint Dominique, la médaille militaire conquise en Afrique, au cou, la croix de son baptême orthodoxe, un chapelet enroulé au poignet<sup>595</sup> ». Édouard Montier conclut à ce sujet : « Il a montré comment on se sacrifie et comment on meurt pour son idéal<sup>596</sup> ».

Goichon relève qu'il s'est développé, autour de Psichari, un champ de gravitation dans le monde spirituel. Un indice de cette gravitation est dans « les soins fraternels » dont « sur la terre belge, tant d'amis qui ne l'ont pas connu ont, dès le premier jour, entouré sa tombe, et dans cette sorte de tendresse, beaucoup plus profonde que la simple admiration, avec laquelle bien des écrivains déjà ont entrepris de le faire connaître et aimer ». Écrit sept ans après la mort de Psichari, l'ouvrage d'Henri Massis<sup>597</sup> sera considéré comme « la principale source, le témoignage incomparable porté par l'ami et le frère d'armes, au lendemain de la mort du grand soldat, au cœur de l'action tragique et dans le souffle brûlant de la guerre<sup>598</sup> ». Écrire la vie de Psichari, pour lui, ce n'est pas seulement faire la biographie d'un jeune homme qui chercha ses modèles parmi les héros et les saints. C'est aussi écrire l'histoire exemplaire de leur âge<sup>599</sup>. Car, estime-t-il, « sa vie ne fut qu'une lutte spirituelle, un combat d'âme, mais ce combat était celui-là même qui se livrait dans l'âme de toute une race<sup>600</sup> ». Toutefois, nuance Massis, s'il fallait essayer de dégager l'essentiel, on dira que Psichari était de ceux dont l'âme

---

<sup>594</sup> Esther Dehoux, *op. cit.*

<sup>595</sup> Edward Montier, *op. cit.* p. 62.

<sup>596</sup> *Ibidem*, p. 90.

<sup>597</sup> Massis, (Henri), *La vie d'Ernest Psichari*, Paris, Ed. L'art Catholique, 1920, 84 p.

<sup>598</sup> Présentation de l'édition numérique de l'ouvrage sur <http://www.gutenberg.net/GUTINDEX.ALL>

<sup>599</sup> Henri Massis, *op. cit.*, édition numérique

<sup>600</sup> Henri Massis, *op. cit.*, voir <http://www.gutenberg.net/GUTINDEX.ALL>

déborde de la plus haute activité à cause de sa grandeur. Ce qui les disproportionne à toute œuvre humaine et les rend inadaptés à la vie parmi les hommes. Il a été un surhomme au milieu des hommes. Il a été de ceux qui ne peuvent être compris par le commun des mortels. Aussi avait-il besoin du désert ; et qu'il avait en lui-même. Massis dira : « Il promenait toujours un immense désert autour de lui, qui était son âme, et comme l'ombre lumineuse de sa destinée. Partout où il était, on sentait qu'il passait et ne s'arrêterait pas. De l'impression qu'il donnait de la présence et de la réalité du SPIRITUEL<sup>601</sup> ». Par-là, il a concentré en lui tous les feux qui circulaient dans l'âme de sa génération.

L'éloge que Massis fait à Psichari célèbre sa vie de prière. Il note qu'il priait sans cesse, moins pour lui que pour l'armée. Cependant, il ajoute qu'une fois enrichi des dons surnaturels et rectifié par l'amour du Christ, il n'a rien perdu de la spontanéité de sa nature. Il gardait ses saillies, son mépris des conventions et son humeur paradoxale. Il gardait jusqu'à ce que le Père Clérissac a appelé « faiblesse sacrée ». Il n'y avait pas de « pharisaïsme » en lui, parce qu'il reconnaissait ses faiblesses. En fait, « une certaine teinte de gravité se répandait sur son âme, au fur et à mesure qu'il ressentait davantage le souci de la pénitence et de la réparation, et qu'il entrait plus avant dans le mystère des douleurs<sup>602</sup> ». On peut parler d'apologie de la foi dans la mesure où le biographe met en évidence la capacité de Psichari à croire sans perdre la raison. Il illustre que la foi chrétienne est « une foi intelligente et rationnelle ». Pour Massis, Psichari n'est pas revenu au catholicisme parce qu'il répondait à ses besoins et à ses sentiments. Ce n'est pas non plus parce qu'il fait corps avec le passé national, encore moins « parce qu'il est un élément essentiel de la grandeur et de la force de la France. Un tel traditionalisme purement national en matière religieuse était foncièrement étranger à son esprit<sup>603</sup> ». Il a accueilli la foi catholique parce qu'elle était quelque chose de réel et qu'elle était la vérité. « Il tient pour acquis que le France est parmi les nations la gardienne et la trésorière de l'esprit, et l'espérance du monde<sup>604</sup> ». Cette conviction prend alors la valeur d'une évidence. Dans cet éloge, il ya la méthodologie de l'apologie chrétienne. Il signale que la foi de Psichari intègre une histoire nationale, qu'elle est une continuité des faits historiques.

Comme tout chevalier, Ernest Psichari envisage le don de sa vie comme l'action suprême et comme rédemption. Le sacrifice est, à ses yeux, source de vie éternelle. Il est aussi une source de grâces et de vie surnaturelle pour ceux qui demeurent fermes. Cette

---

<sup>601</sup> Henri Massis, *op. cit*

<sup>602</sup> *Ibidem.*

<sup>603</sup> *Ibidem.*

<sup>604</sup> *Ibidem.*

conception du sacrifice le conduisit à chercher la vérité, aussi bien dans l'ordre moral que dans l'ordre intellectuel. Ce don de soi commence avec l'amour qu'il donne à ceux qu'il côtoie. Tous les biographes mettent en évidence son intérêt pour « l'humble Mme Toupet » et pour ses soldats. Lauzière affirme qu'« Il les aime et se fait aimer d'eux ; il est leur chef, mais aussi leur ami, leur conseiller. Il cherche à développer dans leur cœur les nobles sentiments. [...] il est d'ailleurs, pour tous, un exemple vivant<sup>605</sup> ». Ces propos révèlent que Psichari conciliait foi religieuse et foi en l'action dont l'armée est l'institution. Aussi, excellent officier, il est devenu un bon chrétien. Le sentiment qu'il avait de son devoir militaire le prédisposait à se plier, avec docilité, aux nobles exigences de la loi chrétienne. A la question de savoir comment il a vécu et manifesté sa foi, la réponse est en priant et en aimant. Mais aussi en agissant. Ernest Psichari, écrivit Aimé Lauzière, ne cessait de prier. Sa prière était l'épanchement d'un cœur converti et non la récitation des formulaires théologiques. En effet, « De ses lèvres s'échappaient souvent ces courtes prières que ne donne aucun formulaire et qui sont un élan spontané de l'homme vers le ciel. Il aspirait à la perfection et il s'inquiétait que ses obligations d'officier lui prissent la plus grande partie de son temps<sup>606</sup> ».

Il cherchait, avec la bonne volonté la plus touchante, à atteindre l'idéal que le Père Clérissac lui avait proposé : celui de devenir un saint. Il rêvait d'une vie spirituelle, faite de prières et de renoncement, tout en demeurant intellectuel et militaire. Dans sa vision des choses, l'armée a sa foi, ses dogmes et ses prêtres. Mais, elle n'offre qu'un idéal purement humain. Considéré du point de vue de ce monde, le soldat de métier porte sur sa personne et dans son œuvre la marque de la plus haute dignité. Il connaît sa grandeur et sa servitude. Il en connaît la raison et en accepte les lois. C'est un choix qui est aussi le signe de son élection. Toutefois, l'armée est une image, une figuration de l'église. A ce titre, le soldat est une figuration du centurion du Christ, à l'instar centurion de César. Psichari estimera alors que l'autorité et la fidélité sont deux vertus de force intransigeante, qui font à la fois la noblesse et l'esclavage du soldat. Il s'agit de l'autorité du chef et du principe de fidélité à la tradition immuable. Elles se retrouvent agrandies, épurées et comme transfigurées dans la communauté chrétienne. C'est par elles que se réalise l'union de l'armée et de la religion, du soldat et du chrétien, de la patrie et de Dieu. Cette vision fera de lui une figure du redressement.

---

<sup>605</sup> Lauzière, (Aimé), *Le lieutenant Psichari*, Paris, Maison de la Bonne Presse, p. 69.

<sup>606</sup> *Ibidem*, p. 70-71.

## Une figure du redressement

Il ressort des biographies que Psichari a été présenté comme une figure du redressement. Il fut un exemple pour la reconstruction du pays. Avant d'analyser les différents textes qui abondent dans ce sens, nous voulons d'abord faire une brève historiographie de cette période comprise entre 1914 et les années 40<sup>607</sup>. L'histoire de la France de cette période débute avec la grave question qui taraudait les esprits : la France de 1914 est-elle toujours une grande puissance apte à affronter l'ennemi ? A cette question, l'État répondra par un consensus républicain, qui se traduit par « l'union sacrée ». Durant les trois premières années de la Première Guerre, il règnera une forte cohésion nationale. Mais en 1917, le consensus est mis à l'épreuve, avant d'être rétabli 1918. Il donnera une victoire provisoire au pays. Cette victoire n'a pas empêché son affaiblissement. D'où les désillusions de l'après-guerre dont font état les historiens. Entre 1919 et 1929, le pays est marqué par une transformation politique. Selon Jean-Jacques Becker, « Un problème permanent – ou presque – fut la question des rapports entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, des rapports entre le commandement et la démocratie parlementaire<sup>608</sup> ». Les rapports entre pouvoir militaire et pouvoir civil seront une source de conflit. Cette période est également caractérisée par une stabilité trompeuse.

On notera également qu'entre 1932 et 1934, la France connaît une crise de régime. Elle se prolongera jusqu'en 1936, avec l'échec de la politique modérée et la formation du Front Populaire, avant que celui-ci ne périclite à son tour en 1938. Dès cette année, on observe un retournement politique et financier ainsi qu'une marche vers la guerre. Selon Annie Lacroix-Riz, les causes de la défaite de 1940 sont à chercher auprès de la France des grands intérêts économique et financier, qui dicta le choix de l'Allemagne comme partenaire privilégié dans les années 1920<sup>609</sup>. Cette affirmation repose sur un constat : dès la défaite, voire avant, les élites économiques ont reçu des postes ministériels qui leur étaient jusqu'alors rarement confiés. Un rapport de guerre sur « le rôle du patronat dans la genèse et la conduite de la guerre actuelle » indique que « Les Français n'ont pas été battus : ils ont été trahis par [...] le haut patronat par peur du socialisme<sup>610</sup> ». 1919 et 1939, la société française montre des signes de traumatisme issu de la Première Guerre mondiale. Elle couve en son sein des suspicions de trahison entre les citoyens. La littérature sur ce sujet évoque une « société française

---

<sup>607</sup> Voir Becker, (Jean-Jacques), *La France de 1914 à 1940*, Paris, P.U.F, 2010, 128 p., version numérique ; Lacroix-Riz, (Annie), *Le choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, A. Colin, 2009, 679 p., 2<sup>e</sup> éd.; Agulhon, (Maurice) et al., *La France de 1914 à 1940*, Paris, A. Colin, 2005, 229p, 2<sup>e</sup> éd.

<sup>608</sup> Becker, (Jean-Jacques), *op. cit.*, p. 18.

<sup>609</sup> Lacroix-Riz, (Annie), *op. cit.*, 4<sup>e</sup> de couverture.

<sup>610</sup> *Ibidem.*, p. 2.



physiquement amputée<sup>611</sup> », à laquelle se pose le problème du souvenir, à cause du poids des morts. En outre, à ce moment, la mémoire de la guerre reste vive dans la vie politique française. C'est en ce temps de défiance que Psichari et son œuvre connaîtront une apologie.

Selon Goichon, si la durée de sa vie n'a pas permis à Psichari de laisser une œuvre de documentation africaine, « il est à souhaiter que du moins sa méthode, son classement fort intelligemment compris et quelques renseignements nouveaux puissent servir à ces jeunes auprès desquels son influence ne fait que s'accroître<sup>612</sup> ». Dans ce vœu, elle met en évidence l'influence de Psichari sur les générations qui lui succèdent et sur les raisons de cette influence. Pour la biographe, « Psichari avait eu le bonheur d'incarner, aux yeux de tout un peuple, la France dans sa gloire et sa noblesse<sup>613</sup> ». Parmi cette génération, il n'en est pas qui aient laissé un tel sillage<sup>614</sup>. Goichon estime que Psichari fut unique. Qu'a-t-il donc de plus que les autres ? Sa réponse est sans équivoque : sa vie. Une vie intérieure puisée dans la méditation des plus grandes pensées et destinées de la France, dans la prière, puis dans la vie surnaturelle du Christ par l'Eucharistie. Elle affirme que « Son influence n'a été grande que parce qu'il se donnait lui-même et donnait encore le principe de sa vie intérieure. Ceux qui se réservent et songent à eux-mêmes n'atteignent pas les cœurs. Lui, il s'oubliait, et dans un grand élan d'amour, de bonté<sup>615</sup> ». L'une des caractéristiques de sa grandeur est son don « des pensées qu'il avait mûries dans le silence et qui demeuraient dans les âmes comme une source de vie parce qu'elles venaient du Christ. Et la parole de ce chrétien si naturellement apôtre avait un accent de sincérité qui emportait les volontés<sup>616</sup> ». Il était si sincère et si bon qu'il donnait envie de l'imiter. La biographe notifie qu'à Cherbourg, son exemple avait fait tant de bien, non seulement auprès de ses amis, mais encore auprès de ses pauvres et de certains membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qu'ils rêvaient de lui ressembler.

Son apologie va jusqu'à sa béatification, à sa sacralisation. Ainsi, « Comme à l'un de leurs patrons célestes, ils adressent à celui dont l'exemple leur reste pour guide, ces simples mots, à la fin de chacune de leurs réunions : « Ernest Psichari, priez pour nous. »<sup>617</sup> ». De son vivant, il n'était considéré que par rapport à son œuvre, mais sa mort déplacera la vision de ses contemporains sur lui. Ses déboires seront tus pour faire place à l'image du saint. Goichon rapporte que Psichari était à pied d'œuvre pour suivre le programme que lui avait donné le

---

<sup>611</sup> *Ibidem*.

<sup>612</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari. D'après des documents inédits*, Paris, Louis Conard, Avant-propos de la 2e éd.

<sup>613</sup> *Ibidem* p. 323.

<sup>614</sup> Au chapitre X de son ouvrage, Goichon paraphrase le propos de Psichari dans *Les voix*.

<sup>615</sup> Goichon, (Anne-Marie), *op. cit.*, p. 325.

<sup>616</sup> *Ibidem*.

<sup>617</sup> *Ibidem*, p. 325-326.



Père Clérissac. « Jamais ce programme ne s'est effacé de devant ses yeux ; il tendait à le réaliser dans une humilité qu'il appliquait de plus en plus dans ses devoirs d'état, fussent-ils mondains, en même temps que l'élévation de son âme lui faisait plus vivement sentir l'unique nécessaire<sup>618</sup> ». Il est allé de la mort à la pleine et jaillissante vie. Cette biographie est publiée alors que le pays sort de la Grande Guerre. Certes la guerre est finie, mais le moral du peuple est au plus bas. C'est le moment où il faut exhumer les héros, mettre au goût du jour des figures qui ont fait la gloire du pays. L'après-guerre est le moment où le peuple a besoin de figures pouvant le reconforter, le rassurer et raviver en lui cet instinct de survie présent dans toute conscience collective. L'apologie de Psichari étant faite dans cette perspective, il n'est plus alors surprenant de retrouver une certaine tonalité dans les œuvres qui en font mention. Chez Goichon, le ton est à la fois lyrique et didactique. La lecture de certains passages suscite des émotions susceptibles de galvauder le sentiment national. On lira, à titre illustratif, l'extrait ci-après : « Quelle belle leçon d'énergie, d'espérance, de sainteté ! Puisse celui qui l'a vécue l'apprendre à ceux qui ont aujourd'hui un tel besoin de l'entendre et de la pratiquer<sup>619</sup> ». Comment comprendre cet énoncé, si ce n'est comme un appel au réveil et à la défense de la patrie. Pour l'historienne, la leçon d'hier doit être appliquée aujourd'hui. L'énergie d'hier a été communiquée. Elle ne demande qu'à être activée. L'espérance et la sainteté, dont avait fait montre Psichari, manque à la génération d'après-guerre.

Le constat nous faisons à ce niveau est que Goichon ne suit pas les recommandations de Guy Bourdè et Hervé Martin. Ils demandent à l'historien de « s'attacher à la recherche de la vérité en examinant les documents les plus sûrs, les plus proches des faits relatés, [de] confronter les témoignages divergents, [de] se défier des erreurs véhiculées par l'opinion commune<sup>620</sup> ». Néanmoins, il faut reconnaître que l'influence de Psichari est non négligeable dès 1914. Un soldat fait prisonnier dira n'avoir eu pour tout reconfort que quelques feuillets du *Voyage du Centurion*. En effet, rapporte Goichon, « Pendant six mois et sans nouvelles de France, il eut pour unique soutien la pensée de Psichari mystérieusement arrivée jusqu'à lui alors qu'il avait le plus besoin de reconfort<sup>621</sup> ». Il partagea à ses compagnons de captivité celui qui lui donnait la force et les prépara, par des conférences, à la lecture de l'œuvre. Le contraste entre la période d'écriture des œuvres de Psichari et leur actualité après la Guerre est l'une des raisons de l'apologie. En effet, les œuvres ont été écrites avant la guerre. Durant cette période, les notions de *bien* et de *vrai* étaient obscurcies dans certains domaines. Le

---

<sup>618</sup> Goichon, (Anne-Marie), *op. cit.*, p. 326.

<sup>619</sup> *Ibidem*, p. 19.

<sup>620</sup> Bourdè, (Guy), Martin, (Hervé), *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997, p. 15.

<sup>621</sup> *Ibidem*, p. 327.

temps de publication est celle où « la confusion des doctrines et l'incertitude des devoirs ne laissaient pas d'apporter quelques troubles aux âmes délicates, en provoquant parfois de violentes révoltes de l'intelligence et de la sensibilité<sup>622</sup> ». Cependant, les thèmes développés dans les œuvres ainsi que la tonalité seront d'actualité après la Grande Guerre. « Le nom et l'œuvre d'Ernest Psichari demeureront comme un rappel du passé, un passé tout récent et pourtant bien lointain<sup>623</sup> ». Pour Paganelli, le sens de l'effort et la portée de l'exemple, que Psichari a fournis ou bien donnés, garderont la valeur d'un symbole. Cette analyse de l'œuvre n'est pas sans rappeler la méthodologie de l'apologie de la foi chrétienne développée par le Chanoine Dulhié de Saint-Projet. Psichari est une figure du redressement parce qu'il estime que le sang est au-dessus de l'encre. Car, le sang des martyrs vaut mieux que l'encre. Et « cette foi en la valeur du sacrifice est une des grandes leçons par où sa vie prend une valeur d'enseignement général et confirme ses ouvrages<sup>624</sup> ».

Chez le fils de Noémi, il y a une apologie du passé, en tant que gloire d'autrefois, est une force. Il rappelle les grandes victoires remportées. Il s'incarne dans la voix des ancêtres qui devient ainsi un ordre. Alors, « le génie militaire de la France trouve sa justification et son encouragement dans l'histoire, aussi bien que dans l'âme nationale<sup>625</sup> ». Son hypothèse est que les vieilles vertus guerrières ne sont qu'endormies. Il suffit de les raviver pour que la France se redresse et retrouve son aura. Psichari reconnaît à l'armée une grandeur que « Vigny même ne lui avait peut-être pas soupçonnée<sup>626</sup> ». Il la revêt d'un caractère sacré par « le dogme qui l'exprime et la foi qui la vivifie<sup>627</sup> ». Sa doctrine de la force se justifie dans les mots suivants : la guerre est divine. Le but d'une telle attitude est de « briser les entraves du monde, lutter contre le scepticisme malfaisant de ceux qui pensent trop ou de ceux qui ne pensent pas assez<sup>628</sup> ». L'apologie de l'armée et celle de l'Église sont alors complémentaires et nécessaires. Ce sont deux religions constituant les deux faces d'une même pièce. La réception de l'œuvre de Psichari est la célébration d'un officier et d'un croyant qui a pour dogme l'armée ; d'un prêtre qui a pour crédo l'immolation de sa personne à la servitude militaire<sup>629</sup>. Mais on aura un autre portrait de lui au XIX<sup>e</sup> siècle, dressé en grande partie par les historiens.

---

<sup>622</sup> Paganelli, (Daniel), *Un petit-fils de Renan : Ernest Psichari*, Saint-Raphaël, éd. Tablettes, 1923, p. 12.

<sup>623</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>624</sup> Goichon, (Anne-Marie), *op. cit.*, p. 327.

<sup>625</sup> Daniel Paganelli, *op. cit.* p. 29.

<sup>626</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>627</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>628</sup> *Ibidem*.

<sup>629</sup> *Ibidem*, p. 38.

### I.3.3. ERNEST PSICHARI A L'AUBE DU 21<sup>E</sup> SIECLE

Le sort que connaît la figure d'Ernest Psichari interpelle. En effet, après sa mort, le 22 août 1914, il deviendra un des emblèmes de sa génération. Comme le montre la réception de son œuvre (aussi bien ses textes que sa vie et sa personnalité), il a connu une gloire qui aurait pu entretenir sa mémoire. Étant représenté à travers de nombreux lieux de mémoire, il aurait été naturel que son nom soit entretenu par chaque citoyen. A l'instar de Péguy, il aurait pu être un grand nom dans la mémoire nationale. Mais le constat est à l'inverse. Alors qu'il a été présenté, au cours de la Seconde Guerre, comme héros et défenseur de la patrie, l'après-guerre voit sa figure disparaître progressivement des préoccupations. Son souvenir n'a pas survécu une fois la paix revenue dans le pays. Au sortir des guerres, Psichari tombe peu à peu dans l'oubli. Les médias en parlent de moins en moins et le monde intellectuel ne s'en soucie plus. Selon Neau-Dufour, « Il a fallu attendre presque cent ans pour porter une lumière neuve sur la vie de ce jeune homme paradoxalement mal connu<sup>630</sup> ».

C'est le même constat que fait Durand pour qui les écrits de Psichari ne sont « pas toujours lus avec l'attention qu'ils méritent<sup>631</sup> ». Ce spécialiste des mondes coloniaux relève que cet auteur est souvent cité en histoire littéraire de la France d'avant 1914, pendant la Grande guerre ou dans l'entre-deux-guerres. « Cependant, il n'est pas facile, aujourd'hui encore, de se procurer certains de ses textes<sup>632</sup> ». En effet, les travaux qui citent ou abordent Ernest Psichari tournent autour des « écrits mauritaniens<sup>633</sup> ». Mais son premier roman ne trouve pas grâce à leurs yeux. Pourquoi s'intéresser à Ernest Psichari aujourd'hui au regard du peu d'importance accordée à cette figure au sortir des guerres ? Telle est la question que l'on peut se poser. Quelle importance revêt-il aux yeux de ceux qui s'y attardent ? Surtout en ce siècle qui se définit par des antagonismes et des antinomies. En cette aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le nationalisme côtoie la mondialisation ; le régionalisme ne va pas sans son corollaire, le mondialisme. Ce dernier, à son tour, ne peut survivre sans ce village planétaire qui le nourrit. Cet alliage du local et du régional, du national et du mondial, du même et du différent, caractérise Psichari et le rapproche de certains de ceux qui l'ont précédé. C'est le cas de Charles de Foucauld, pour les partisans de la foi catholique.

---

<sup>630</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, 370p.

<sup>631</sup> Durand, (Jean-François) dans sa présentation des *Carnets*.

<sup>632</sup> *Ibidem*.

<sup>633</sup> Expression empruntée à Durand. Il entend par là la trilogie psicharienne qui met en scène le désert, la patrie, l'armée et sa foi au catholicisme. Cette trilogie comprend *L'Appel*, *Les Voix* et *LDC*.

## « Ernest Psichari est un autre Charles de Foucauld »

L'une des structures qui actualisent le mythe psycharien est « La Contre-Réforme Catholique au XXI<sup>e</sup> siècle ». Fondée par l'Abbé Georges de Nantes, aujourd'hui dirigée par le Frère Bruno Bonnet-Eymard, cette structure est une association culturelle et cultuelle dont le slogan est : « *Ni schisme ni hérésie /Nôtre est le vrai* ». Elle a pour ambition la lutte contre l'hérésie progressiste. Dès 1959, l'Abbé estime qu'une hérésie progressiste gangrène l'église catholique. Elle aura triomphé avec le Concile de Vatican II. Après une analyse des grands débats de ce « *funeste concile* »<sup>634</sup>, il dénonce des conséquences désastreuses qui surviendront dans l'église à cause de son « modernisme ». L'une de ces conséquences sera la scission de l'église. Il pense alors que les traditionalistes se regrouperont pour former une congrégation à part. A partir d'un éventail de sciences modernes, dans le but de réfuter les théories des rationalistes les plus en vogue, il entreprend un travail visant à maintenir « son œuvre sur une ligne de crête, entre les abîmes du schisme et de l'hérésie »<sup>635</sup>. La défense de l'unité de l'Église deviendra son fer de lance. Il trouvera une consolation dans l'étude du message de Notre-Dame de Fatima. L'Abbé réalise que cette dernière avait prédit l'apostasie que traverse l'Église, en avait donné les raisons surnaturelles ainsi que les remèdes. Mais ce « nouvel ordre » a secoué toutes les congrégations qui craignaient l'éclatement de l'église. Elles trouvaient ce « *Novus ORDO MISSAE* » non compatible avec la doctrine. La congrégation de la « Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X » du district de France en dira :

[II] **s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe**, telle qu'elle a été formulée à la XXII<sup>e</sup> session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les ‘‘ canons ‘‘ du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère<sup>636</sup>.

Il en est de même du Monastère bénédictin de la Très Sainte Famille. Pour cette congrégation, « **Pas une seule des exigences obligatoires développées depuis 2000 ans pour s'assurer que l'autel soit de dignité appropriée n'a été conservée dans la Nouvelle Messe** »<sup>637</sup>. Analysant le rapprochement entre la disposition de l'autel d'une *église Novus*

---

<sup>634</sup> *La Contre-Réforme Catholique au XXI<sup>e</sup> siècle*. Voir [www.crc-resurrection.org](http://www.crc-resurrection.org)

<sup>635</sup> *Ibidem*.

<sup>636</sup> Les cardinaux Ottaviani et Bacci dans leur préface à la « Lettre à Paul VI », dans *Le Bref examen critique du nouvel Ordo Missae*. Voir [http://laportelatine.org/vatican/aberrations/Ottaviani\\_Bacci.php](http://laportelatine.org/vatican/aberrations/Ottaviani_Bacci.php). Ce sont les auteurs qui surlignent.

<sup>637</sup> *La-foi.fr*; « Église Catholique Romaine, Une, Sainte et Apostolique. Défendre la Foi catholique, Démasquer la Secte apparue depuis Vatican II ». Voir [http://la-foi.fr/secte\\_vaticanII/faux\\_messe.aspx#4](http://la-foi.fr/secte_vaticanII/faux_messe.aspx#4). Passages mis en évidence dans le texte original.

*Ordo* et celui d'une loge franc-maçonnique, elle s'accorde avec Michael Davies<sup>638</sup> pour dire que « **La coïncidence n'est pas simplement frappante - elle est horrifiante**. En fait, cela ne peut être une coïncidence<sup>639</sup> ». Pour « La Contre-Réforme », « Ernest Psichari est un autre Charles de Foucauld », un militaire français né en 1858 et décédé en 1916. Il s'est converti tardivement au catholicisme de son enfance. Il devient prêtre puis ermite au Sahara. Mais le cours de sa vie est aussi tumultueux que celui d'Ernest Psichari. Adolescent, il s'éloigne de la foi, alors même qu'il a été élevé par les Jésuites. Connu pour son goût de la vie facile, il révéla cependant une volonté forte et constante dans les difficultés. Après deux années de formation militaire, Charles de Foucauld devient officier. En octobre 1880, il est affecté en Algérie où il succombera aux charmes d'une femme connue sous le nom de Mimi. Il refuse les conseils de ses Supérieurs qui lui demandent de s'en séparer. Le 25 mars 1881, il reçoit une notification lui annonçant qu'« il est mis en non-activité par retrait d'emploi pour « indiscipline doublée d'inconduite notoire »<sup>640</sup> ». A peine arrivé en France, il apprend que son régiment est envoyé en Tunisie. Il est alors réintégré. Le témoignage de la foi des musulmans réveilla en lui la question de Dieu. En fait « la ferveur des peuples du Maghreb qu'il avait visités, éveillant en lui cette question religieuse<sup>641</sup> », il finit par revenir au catholicisme de son enfance. Pour résumer cette vie, Jean-Jacques Antier écrit :

Après une jeunesse dissipée, le sous-lieutenant Charles de Foucauld, touché par la grâce dans le désert saharien, puis au cours d'une expérience en l'église Saint-Augustin de Paris se convertit. Renonçant à son immense fortune, il s'engage dans une longue quête spirituelle qui procède d'un dépouillement absolu, l'imitation du Christ<sup>642</sup>.

Les deux vies témoignent d'un grand attachement à l'armée et lient la foi à l'armée en tant que protectrice de la nation française. Cette articulation est un élément essentiel dans la mythification de Psichari. Effectivement, il ne dissocie pas la patrie et de la religion. La France, soutient-il d'ailleurs, est la fille aînée de la religion catholique. Cette vision de la dépendance de la survie de la France à la religion catholique est l'un des points fondamentaux de la doctrine de la restauration nationale dans le mouvement de la Contre-Réforme. La nation y est une réalité politique fondamentale. Elle est une création chrétienne. Selon le 55<sup>e</sup> point de la phalange, il ne peut y avoir de nation que chrétienne. « C'est la Chrétienté qui a fait les nations, et d'abord les nations européennes, en assagissant sur les rois, en moralisant

<sup>638</sup> Davies, (Michael), *Pope Paul's New Mass*, Kansas City, Angelus Press.

<sup>639</sup> *La-foi.fr*, op. cit. Surligné par les auteurs.

<sup>640</sup> Chatelard, (Antoine), *Charles de Foucauld : le chemin vers Tamanrasset*, Paris, Karthala, 2002, p. 22.

<sup>641</sup> Antier, (Jean-Jacques), *Charles de Foucauld*, Paris, Perrin, 2004, p. 85, nouvelle édition revue et augmentée.

<sup>642</sup> *Ibidem*, 4<sup>e</sup> de couverture.

les peuples<sup>643</sup> ». Malgré le va-et-vient incessant des peuples, malgré les fluctuations des frontières, des pouvoirs, des idéologies et des autorités, l'Église « maintenait avec la foi et la discipline chrétienne tous les trésors de pensée, d'ordre et de civilisation que les peuples de l'Empire avaient hérités de la Rome décadente<sup>644</sup> ». La nation, en tant que produit de cette civilisation, est parfaite parce qu'elle est la convergence, en une forme intemporelle/a-temporelle, de l'antiquité gréco-romaine et de l'essence juive. La nation est un fruit spécifique de cette civilisation chrétienne. Elle naît au point de convergence idéale de *l'État racial juif*, de la *Cité grecque*, et de *l'Empire romain*. C'est l'Église qui, par sa force spirituelle et son génie civilisateur, a engendré ce type supérieur de communauté humaine qu'est la nation.

Les notions telles que foi, discipline, intemporalité, constituent la base de la pensée de « La Contre Réforme ». Elles sont au centre de la pensée et de l'argumentaire de Psichari (aussi bien dans sa vie que dans son œuvre). Il cadre avec son idéologie. En effet, il est aussi remis au goût du jour parce qu'il a compris que la démocratie est nocive pour la nation. Il estime que la patrie et la religion étant intimement liées, réformer l'une revient à en faire autant pour/sur l'autre. Il aime tant l'Église et l'armée parce que ce sont les institutions qui ont su se maintenir intactes. De même, pour « La Contre Réforme », il aurait fallu garder « L'Ancien Régime chrétien ». Dans ce système politique, le peuple pouvait vaquer à ses dévotions, à ses affaires, à ses amours, à son travail, à ses loisirs dans une étonnante liberté. Cela est impossible de nos jours, à cause de la démocratie. Celle-ci aurait apporté un lot de contraintes et de souffrances. Dans la société créée par la démocratie, la règle commune est la servitude, la contrainte militaire, fiscale, administrative, laïque, socialiste, centraliste. Les Droits de l'Homme et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en tant qu'idéologies, sont une invention de Satan. Il en est de même de la démocratie comme régime politique. Ce sont « les trois instruments de domination de la révolution... par le mensonge !<sup>645</sup> »

Ce que ce mouvement veut inculquer aux générations contemporaines tient en quatre pôles : la revanche de l'âme, le patriotisme, la piété catholique et le goût du sacrifice. Autant de vertus qu'a montrées Psichari. Par ailleurs, il a su élever son âme en la faisant sortir du scientisme, de l'intellectualisme et de l'antimilitarisme ambiants de sa société. Il a appliqué le principe de la revanche de l'âme. L'antimilitarisme qui l'offusquait est aussi tenu en horreur par le mouvement qui estime, d'une part, que la mission civilisatrice du catholicisme n'eut été possible sans le recours à l'armée. D'autre part, elle soutient que la colonisation était

---

<sup>643</sup> <http://www.crc-resurrection.org/1104-point-55-la-nation-creation-chretienne.html>, 19/03/13, 13h19.

<sup>644</sup> *Ibidem*.

<sup>645</sup> *Ibidem*.

nécessaire et l'est encore aujourd'hui. L'armée est donc indispensable comme l'avait pensé, voire théorisé Psichari. Le mouvement entend définir et faire exister la France par un nationalisme culturel, contrairement à d'autres, comme le Groupe 1ère Cherbourg-Ernest Psichari, qui optent pour une éducation par la culture. En fait, association scoutée créée le 6 décembre 1978 par Jacques Rémy, ce Groupe est une structure reconnue par l'Association des guides et scouts d'Europe depuis Septembre 1980. Ses principes se déclinent comme suit :

Le devoir du Scout commence à la maison.

Fidèle à sa patrie, le Scout est pour l'Europe unie et fraternelle.

Fils de la chrétienté, le Scout est fier de sa foi : il travaille à établir

le règne du Christ dans toute sa vie et dans le monde qui l'entoure<sup>646</sup>.

Dans ces principes, non seulement il y a les notions chères à Ernest Psichari, mais encore le devoir et la famille y occupent la première place. En tant que chrétien, Psichari sait que la *Bible* déclare que quiconque ne prend pas soin des siens n'est pas plus digne qu'un « païen »<sup>647</sup>. Cette famille, symbolisée par la maison, s'élargit jusqu'à la patrie. Aussi le deuxième palier des principes concerne-t-il la patrie en vers laquelle le sujet a des devoirs et à qui il doit la fidélité. Le « Groupe Cherbourg 1ère » étant une association scoutée de France, dire que son membre est un « Fils de la chrétienté » entretient l'idée d'une France fille aînée de l'Église catholique. L'autre credo du Groupe est l'établissement du règne de Jésus-Christ dans le monde. Cette injonction illustre l'importance de ce que Huntington<sup>648</sup> appelle « choc des civilisations ». Il s'agit d'une incitation à la fois à l'impérialisme et à la mondialisation. La foi chrétienne catholique est alors présentée comme un élément culturel spécifique à la France. Elle est un signe distinctif du nationalisme français. Mais cette foi doit atteindre une dimension planétaire. Il y a donc un désir d'ouverture vers le monde extérieur. Cependant, cette foi se confronte à d'autres, notamment à la foi musulmane. Cela amène à reconnaître avec Huntington que dans le monde actuel, les distinctions majeures entre les peuples ne sont ni idéologiques ni politiques, ni économiques, mais plutôt culturelles. Aussi, les devoirs du scout commencent-ils dans sa maison, mais son action reste prioritairement, tournée vers Dieu. Ses entreprises doivent placer les intérêts religieux au-dessus de tout. Son service doit, avant tout, contenter Dieu. Dans la promesse scoutée du Groupe, l'ordre d'importance dans le

---

<sup>646</sup> Voir <http://gse1ere.cherbourg.free.fr/>

<sup>647</sup> Voir 1 Timothée 5 : 8.

<sup>648</sup> Huntington, (Samuel Phillips), *Le choc des civilisations*, trad. de l'anglais par Jean-Luc Fidel et al., Paris, O. Jacob, 2014, 545p, passim.



service va de Dieu au prochain en passant par l'Église, la patrie et l'Europe. Cette promesse se décline ainsi : « Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, / je m'engage à servir de mon mieux / Dieu, l'Église, ma patrie et l'Europe, / à aider mon prochain en toutes circonstances, / à observer la loi scout<sup>649</sup> ».

Prendre Psichari pour modèle a toute son importance au regard des enjeux et des questions qui s'imposent au monde éducatif actuel. Et le scoutisme estime devoir apporter des réponses en proposant l'*honneur* comme l'une des valeurs fondamentales. Il s'agit de l'estime de soi qu'un individu peut avoir en se comparant aux autres. Il est donc question, avant tout, d'un sentiment de valeur inhérent à la condition humaine. *Dieu* constitue aussi une valeur de base dans cette formation. Il est, pour ce groupe, celui de l'Ancien Testament, c'est-à-dire le « Père Éternel » sévère et non celui qui pardonne<sup>650</sup> pour cultiver le respect. Nous dirons avec Da Costa que Dieu est aussi une référence au développement spirituel, à l'intériorité de chaque personne. Chacun y trouve sa résolution et sa transcendance. La troisième valeur est *la Patrie*. En tant que telle, elle ne peut plus être ramenée aujourd'hui aux frontières qui enferment et séparent. Mais elle renvoie à une origine. La notion sous-entend une prise de conscience d'une histoire commune. Cela revient, par conséquent, à considérer le présent comme le produit de cette histoire. Ce n'est que par elle qu'il est possible de se projeter dans l'avenir. « Il s'agit de faire prendre conscience au jeune scout ce que les générations successives ont accumulé, pour mieux comprendre le présent et affronter l'avenir<sup>651</sup> ». C'est dans cette optique que le Groupe met en évidence la vie d'Ernest Psichari. La biographie de Psichari publiée sur le site du Groupe met en évidence ses racines pour ressortir sa valeur. On y retrouve la noblesse, l'honneur, le raffinement par l'éducation et la formation. Mais ces valeurs ne peuvent se mettre en pratique que dans une société. Ce qui fait intervenir une autre valeur : *le prochain*. En tant qu'autrui, celui-ci est une réalité actuelle. « C'est l'être humain avec lequel chacun établit un lien pour former une société<sup>652</sup> ». Cette valeur somme de participer à la construction du monde social. Il faut souligner que la présentation des valeurs et de la vie du « parrain » a des visées éducatives. Elle cherche à susciter l'envie de l'imiter. Ce désir peut amener à creuser davantage dans la vie du modèle ou à s'engager pour agir comme lui. C'est le cas des historiens et des politiques.

---

<sup>649</sup> Voir <http://gse1ere.cherbourg.free.fr/>

<sup>650</sup> Da Costa, (P.), *Le scoutisme, une école de la vie*, Paris, Don Bosco

<sup>651</sup> *Ibidem*, 137

<sup>652</sup> *Ibidem*, 139.

## Affinités gaullistes et identité française

L'histoire est l'un des domaines qui réactualisent Psichari en cette aube du XXI<sup>e</sup> siècle. En effet, les trois ouvrages qui lui ont été consacrés depuis le début du siècle proviennent des sciences de l'Histoire. Il s'agit de : *Ernest Psichari ou les chemins de l'ordre*<sup>653</sup>, *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*<sup>654</sup> et *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*<sup>655</sup>. Dans ces titres, l'accent n'est pas mis sur les mêmes éléments, d'un auteur à l'autre. Ainsi chez Pédech, il s'agit surtout de voir quelles voies avait emprunté Psichari avant qu'il ne mène une vie d'ordre. La fin que cet historien a voulu donner à son ouvrage et l'image qu'il veut montrer de celui dont il parle sont appréciatives. Le dernier mot du titre étant ordre. C'est le contraire de Neau-Dufour qui montre que malgré l'ordre retrouvé après une vie dissipée, l'existence de Psichari prend fin dans l'errance. Hugues Moutouh rejoint plus ou moins la vision de Paul Pédech. Car, il s'attèle à montrer que malgré l'aventure qu'il a connue, Ernest Psichari termine sa vie dans la grâce. L'intérêt porté à Psichari dans ces trois ouvrages est sous-tendu par la position de chacun des auteurs.

*De prime abord*, ces trois ouvrages ne semblent avoir pour point commun que la personnalité historique autour de laquelle ils se tissent. Cependant, à bien y regarder, nous nous rendons compte que ce lien va au-delà. En dehors du seul fait que les trois auteurs ont choisi de travailler sur une même figure, quoi que des angles différents, ces recherches ont en commun la question de l'identité. La problématique identitaire semble constituer le nœud de tous ces travaux. Chez Pédech, cette identité est dans le domaine culturel. Spécialiste du monde grec, il voit dans la Grèce antique le patrimoine culturel dont les « États occidentaux » se réclament. Il rappelle l'importance du sang renanien chez Psichari et insiste sur cela. Moutouh, quant à lui, avoue ouvertement sa passion pour l'histoire de la III<sup>e</sup> République, dont fait partie Psichari. On rappellera qu'il a été nommé conseiller à l'Élysée après avoir été, pendant quelques mois, préfet de la Creuse. Il occupera ce poste après avoir travaillé dans

---

<sup>653</sup> Pédech, (Paul), *Ernest Psichari ou les chemins de l'ordre*, Paris, TEQUI, 2007, 228p. Sur la 4<sup>e</sup> de couverture, il est présenté comme un ancien professeur de grec. Ses travaux s'articulent autour des historiens et de la géographie grecs.

<sup>654</sup> Moutouh, (Hugues), *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, éd. du Rocher, 2007, 352p. L'auteur est docteur en droit et agrégé des facultés qui éprouve une passion dévorante pour l'histoire de la III<sup>e</sup> République.

<sup>655</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, 370p. Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et agrégée d'histoire, elle a soutenu sa thèse sur Ernest Psichari. Après avoir été professeur d'histoire-géographie jusqu'en 1998, elle devient chargée de recherche à la Fondation Charles de Gaulle. Commissaire de l'exposition du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises et de l'exposition itinérante *Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, une amitié franco-allemande*, elle a été la conservatrice de « La Boiserie » jusqu'à 2009.

l'équipe de campagne de Nicolas Sarkozy en 2007<sup>656</sup>. Chez Moutouh, il s'agit d'une identité politique qui trouve ses racines dans l'histoire. C'est dans cette optique qu'on lira Neau-Dufour. Si son travail sur Psichari relève des sciences historiques, on ne saurait oublier qu'il a été soutenu dans un institut des sciences politiques. Par ailleurs, elle est membre du conseil d'administration du « Souvenir Français », membre de la convention de la « Fondation Charles de Gaull » et membre du conseil scientifique de la « Fondation de la France Libre ». Si nous tenons compte de ses autres publications et interventions<sup>657</sup>, nous pouvons avancer sans hésitation que l'identité dont il est question est politique, notamment gaulliste.

Pour Prost<sup>658</sup>, l'histoire dépend de la situation sociale et institutionnelle de celui/celle qui l'écrit. Cependant, le contexte dans lequel ont été élaborées les réflexions tient une place importante. Même si l'histoire n'est aussi présente dans les discours politiques et les commentaires journalistiques qu'en France, elle reste l'horizon obligé de toute réflexion. Elle est presque une « maladie nationale<sup>659</sup> ». Parlant de l'enracinement personnel des questions historiques, il affirmera que les historiens écrivent en fonction de leurs engagements. Certains écrivent sur une question qui touche leur famille ou leur vie personnelle. S'il est vrai que tous ne sont pas engagés, il n'en demeure pas moins que « l'intérêt professionnel de l'historien pour l'évolution de la collectivité constitue un facteur favorable à l'engagement qui est probablement plus fréquent dans la corporation que dans l'ensemble de la population de même niveau culturel<sup>660</sup> ». Tout ouvrage en sciences historiques porte le poids de la personnalité de son auteur. Au fil des recherches et de l'écriture, il s'établit une relation intime entre l'historien et son objet. Et, progressivement, son identité s'affirme. « En se penchant sur la vie et la mort des hommes du passé, ajoutera-t-il, il travaille aussi sur sa propre vie et sa propre mort. Le déplacement de ses curiosités au fur et à mesure qu'il avance en âge est aussi l'histoire d'une identité personnelle<sup>661</sup> ». Cela est davantage observable pour les engagements sociaux, religieux ou politiques. C'est le cas des biographes de Psichari.

---

<sup>656</sup> Il connaîtra des tourmentes quant à son engagement politique. En effet, il y a eu un grand bruit à son sujet du fait de l'inadéquation entre sa formation, ses fonctions et la politique menée par le chef d'Etat de cette époque. Pour Hervé Causse, « Il n'est pas certain que Hugues Moutouh ait été recruté, naguère, Place Beauvau, là où il se retrouve cette fois avec Claude Guéant comme ministre de l'intérieur, pour ces qualités qui font défaut à la loi. »

<sup>657</sup> Elle est aussi l'auteure de *Geneviève de Gaule Anthonioz. L'autre de Gaule*, Éditions du Cerf, 2004 (Prix de Littérature Religieuse 2005) ; *Yvonne de Gaule*, Fayard, 2010 (Prix du Nouveau cercle de l'union 2011). Elle a co-publié *Avec de Gaule, la Seconde Guerre mondiale* et *Avec de Gaule, la naissance d'un gaullisme politique*. Frédérique Neau-Dufour a à son actif de nombreux colloques et communications dont nous avons mis la liste en annexe.

<sup>658</sup> Prost, (A.), *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010, 484p.

<sup>659</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>660</sup> *Ibidem*, p. 93.

<sup>661</sup> *Ibidem*, p. 94.

La figure de Psichari touche personnellement Pédech parce qu'elle lui permet retrouver du repos et du réconfort dans ce monde houleux. La droiture, le devoir, le patriotisme, l'honneur, la piété et le sacrifice sont autant de mots qui définissent la vie de Psichari et qui font défaut à la société contemporaine. Pour l'helléniste, en notre temps où règnent désordres et inquiétudes, « il est reposant et réconfortant de se pencher sur la vie et la personnalité de Psichari qui a incarné, à l'aube de notre merveilleux siècle, la vertu la plus haute et la plus solide, fondement des valeurs les plus sûres : l'amour de Dieu et de la patrie<sup>662</sup> ». Sa vie s'offre en exemple à tous les jeunes d'aujourd'hui. « Authentique héritier de la culture grecque », il est un modèle de l'identité française. Il faut dire que l'œuvre a été publiée au moment où la question de l'identité nationale se posait en France. La question est : qu'est-ce qu'être Français. Pour certains, c'est le fait de vivre en France, d'y être né, de s'y sentir chez soi, de partager un rêve commun. Pour d'autres la réponse est le sentiment national, l'héritage linguistique, culturel et/ou historique. C'est cette mouvance qui retient notre attention

Pour François Rachline, « Le mystère de la France est sans doute là, dans ce sentiment profond d'une appartenance immédiate – même si on vous le conteste<sup>663</sup> ». Les facteurs qui facilitent l'identification d'un Français se retrouvent dans ce « quelque chose qui plonge ses racines bien loin dans le temps, qui se manifeste, plus ou moins, dans la structure de la pensée, dans l'organisation de la parole, dans l'expression artistique, dans le comportement quotidien<sup>664</sup> ». A cela s'ajoutent « la vanité, le goût de la mode, la versatilité, l'imprévisibilité mais aussi la bravoure, le désir de briller, fût-ce au prix d'actes téméraire inouïs, si possible au vu et au su de tous<sup>665</sup> ». Le peuple français serait donc constitué de multiples ethnies. Luc Ferry estime qu'être Français, c'est être « Les enfants de Jésus et de Rousseau<sup>666</sup> ». C'est-à-dire apporter au monde une certaine conception de l'universalité des droits ; une certaine vision de la république et de la laïcité qui porte un visage : celui de « l'humanisme abstrait ». Être Français, c'est d'abord et avant tout, « par-delà toutes les caractéristiques « communautaires » qu'on voudra évoquer – la langue, la « race », la religion, l'art, la littérature, l'histoire... – être l'héritier de cette idée consacrée le 26 août 1789 par notre *Déclaration des droits de l'homme*<sup>667</sup> ».

---

<sup>662</sup> *Ibidem*.

<sup>663</sup> Bougrab, (Jeannette), et al., *Qu'est-ce qu'être français ?*, Paris, Hermann, 2009, p. 9.

<sup>664</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>665</sup> Rachiline, (François), Bougrab, (Jeannette), et al, *op. cit*.

<sup>666</sup> *Ibidem*.

<sup>667</sup> *Ibidem*.

Pour Pédech, on dira que la réponse à la question « qu'est-ce qu'être Français » tient en un mot : ordre. L'amour de l'ordre conduit à l'armée puis à la patrie qui est une unité « fondée à la fois sur le sol des ancêtres et sur l'âme de la nation, communauté spirituelle de langue, de traditions, de croyances, de mœurs et de race<sup>668</sup> ». Moutouh corrobore cette vision et présente Ernest Psichari comme un jeune croisé qui s'immola à la terre de ses pères. En quittant les siens, il ne partait pas seulement pour la guerre, mais aussi pour racheter la France par le sang. Car, il n'y a nulle rédemption qui n'exige le sang. Pour rendre compte de ce sacrifice, Moutouh use d'un style dramatique. Il passe par la description du paysage, du temps qu'il faisait au moment où Psichari va combattre, pour rendre compte de la bravoure et du sacrifice consenti. Une pluie battante, un temps exécrable, des orages qui rendent les routes impraticables, autant d'éléments qui donnent au chemin « la forme d'un vaste marécage » et transforment les ruisseaux en de « redoutables fleuves chargés de boue et de gravats<sup>669</sup> ». Il estime que la mort d'Ernest Psichari est à imputer au fameux « Plan XVII », dont la stratégie était « l'offensive à outrance ». Cette stratégie a eu comme conséquence l'envahissement du territoire national et le versement du « meilleur sang français » dès les premiers jours de guerre. Il rejoint le général de Gaulle qui « a su critiquer le dogmatisme de l'état-major français qui estimait que l'offensive a une valeur transcendante<sup>670</sup> ». Il souligne que rien ne prédestinait Psichari à mourir en héros pour faire comprendre aux jeunes d'aujourd'hui qu'ils peuvent, eux-aussi, devenir des héros de la nation. Aussi, l'intérêt de cette figure est son appartenance à ceux qui se battus pour la liberté de la France. Ce « non à l'opresseur » est aussi ce qui a retenu l'attention de Neau-Dufour. Elle s'interroge sur l'importance de Psichari dans les idées de son époque et des années d'entre-deux-guerres. Elle se demande comment ont pu se retrouver en lui Jacques Maritain, humaniste et chrétien de la fin des années 1920, Maurice Barrès, idéologue du nationalisme, Charles Maurras, figure de l'extrême-droite. Pourquoi a-t-il été un modèle pour Charles de Gaulle, Paul Claudel ou François Mauriac ?

Giovanni Levi<sup>671</sup> montre que l'histoire est une arme politique utilisée pour donner sens au monde du passé selon une logique du présent. Elle permet de redonner une signification au passé et contribue aux différentes définitions des identités. Elle est une vision du monde sous un angle politique. Mais elle est emplie de simplifications, de falsifications, de propagande. Autrement dit, l'Histoire est orientée idéologiquement. On peut alors dire que le choix et le traitement de la figure de Psichari sont orientés chez Neau-Dufour. Elle présente celui-ci

---

<sup>668</sup> Pédech, (Paul), *op. cit.*, p. 9.

<sup>669</sup> Hugues Moutouh, *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, éd. du Rocher, 2007, p. 13.

<sup>670</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>671</sup> Giovanni Levi, « Le passé lointain. Sur l'usage politique de l'histoire » pp25-37 in *les usages politiques du passé*, *op. cit.*

comme étant un militaire courageux, converti au catholicisme dont l'image du moine-soldat a été entretenue. Cependant, il réside en lui un fonds d'indiscipline permanent et un humanisme vibrant. Elle reconnaît qu'il a été chef de file d'une génération nourrie de fougue nationaliste et d'anti-intellectualisme. Mais, elle estime que l'idéologie demeure un domaine secondaire et mal affirmé chez lui, quoi qu'il ne soit pas étranger à tous les thèmes de la réaction<sup>672</sup>. Neau-Dufour soutient que « Quelques lettres pourraient également confirmer l'attrait de Psichari pour les idées de la droite extrême. Le lieutenant n'hésite pas à renier son passé dreyfusard sur un ton particulièrement brutal<sup>673</sup> ». Toutefois, il reste réfractaire à la pensée xénophobe. Ce qui l'éloigne de Maurras et de Barrès. Ces passages illustrent que pour elle, Psichari est resté indécis sur le plan idéologique. Elle déclare : « Une analyse approfondie de la vie de Psichari montre l'irrecevabilité du mythe<sup>674</sup> ». Il n'est pas ce soldat dont le cœur s'est endurci au contact de la discipline. Son image s'est endurcie au fil du temps, dans le but de produire un modèle dont rêvaient les biographes pour la société de leur temps.

Ernest Psichari n'est donc pas le nationaliste intégral qu'ont peint les historiens. Frédérique Neau-Dufour estime qu'il se trouve au croisement de deux universalités. Il s'agit de celles qui, précisément, se sont affrontées tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle français<sup>675</sup>. Loin de trancher, il conserve les deux pôles dans sa pensée, grâce à une alchimie personnelle. Ce qui rend sa personnalité indécise, plastique, capable de contradictions et sujette aux influences. Mais les conclusions de Neau-Dufour reflètent son engagement politique. Elle se réclame des « continuateurs de ceux qui ont dit non au système nazi<sup>676</sup> ». Son parcours montre que de 2010 à 2011, elle a été chargée des Hauts Lieux de mémoire au Ministère de la Défense. Depuis août 2011, elle dirige le Centre Européen du Déporté Résistant, situé sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler. Elle fait partie de ceux qui œuvrent pour l'amitié franco-allemande. Cela montre qu'elle ne fait pas que souligner « l'esprit revanchard » de Psichari. Elle signifie qu'il aurait dû chercher l'apaisement, l'amitié et non se lancer dans la bataille. Frédérique Neau-Dufour reconnaît que Psichari avait un esprit bien disposé pour défendre la patrie. Toutefois, son parti pris pour la guerre contre l'Allemagne obscurcit sa biographie. Aussi, l'ouvrage se clôt-il par ce qu'elle trouve comme indécision de la part de Psichari. C'est dans un tout autre registre que Durand va réaliser son portrait.

---

<sup>672</sup> Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 355.

<sup>673</sup> *Ibidem*.

<sup>674</sup> *Ibidem*, p. 345.

<sup>675</sup> *Ibidem*, p. 346.

<sup>676</sup> Yolande Baldeweck, « Frédérique Neau-Dufour, l'historienne de ceux qui ont dit non », dans *L'Alsace.fr*. Voir <http://www.lalsace.fr/actualite/2013/02/04/frederique-neau-dufour-l-historienne-de-ceux-qui-ont-dit-non>



## Romantisme et pensée postcoloniale de la colonie chez Psichari

En cette aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la réactualisation d'Ernest Psichari se fait aussi dans le domaine littéraire. S'il est vrai que sa figure attire davantage les historiens, il est important de signaler que ses textes retiennent l'attention de quelques spécialistes des études postcoloniales. C'est le cas de Jean-François Durand. Dans sa réédition des *Carnets*, il fait une lecture de Psichari qui montre que la pensée de cet écrivain concilie romantisme et considérations postcoloniales. S'attarder à nouveau sur le romantisme dans l'œuvre d'Ernest Psichari peut faire penser qu'il y a redite. En effet, nous avons vu dans le deuxième chapitre que l'un des portraits que ses contemporains ont dressé de lui est celui du romantique humaniste. Il s'agit d'analyser, dans cette partie de notre travail, non plus le romantisme psicharien, mais celui de Durand à travers sa lecture des *carnets*. En d'autres termes, il s'agit d'écouter la voix du critique par le biais d'un texte qu'il interprète. Car la présentation d'une œuvre est, somme toute, une histoire d'accueil qui se traduit par l'interprétation. Le romantisme que Durand voit ou entend dans le texte de Psichari ne lui est perceptible comme tel que sur la base de son propre ancrage. L'écho que le critique perçoit de l'œuvre n'est audible que par le lieu à partir duquel il reçoit ou perçoit.

« L'illusion romantique » est le titre que Durand donne au dernier paragraphe de sa présentation des *Carnets*. Dans ce sous-titre, l'usage du substantif « illusion » amène à interroger le lieu d'ancrage du critique. On peut entendre par illusion, une « Interprétation erronée d'une donnée sensorielle » ou un « Effet obtenu par le moyen de l'art, de l'artifice, du truquage et qui crée le sentiment du réel ou du vrai<sup>677</sup> ». En outre, sous ce vocable, peut être désignée toute perception reconnue comme différente de la réalité. La question reste à savoir laquelle des trois acceptions est plus rapprochée de la perception du critique. Nous penchons pour les deux dernières. Car, Durand ne considère pas les descriptions de Psichari comme émanant d'une interprétation erronée. Il y voit, au contraire, une habile construction qui crée un sentiment de réel alors que l'auteur la sait différente du réel. Cette construction est appelée esthétique. Et c'est elle qui fait l'intérêt de ces textes. A partir d'où regarde-t-il ? La réponse à cette question sera donnée plus loin. Le constat est qu'aujourd'hui, ce spécialiste des mondes coloniaux est l'un des rares chercheurs à s'intéresser au « premier Psichari »<sup>678</sup> pour son esthétique. En 2008, il a réédité ses *Carnets*. Cette réédition contient une présentation, qui en est une réception.

<sup>677</sup> *Dictionnaire Larousse*. Voir <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/illusion/41569>.

<sup>678</sup> Par cette expression, il désigne les textes de Psichari qui ne concernent que la seule Afrique subsaharienne. En d'autres termes, il s'agit des textes issus de l'expédition L'enfant du Haut-Logone.



A lire Durand, on en arrive à soutenir que l'intérêt de cet écrivain n'est ni dans une quelconque théorie idéologique, ni dans sa possible définition de l'identité nationale française. Ernest Psichari est intéressant par son esthétique, par son style. La réponse à la question pourquoi se pencher sur lui aujourd'hui trouve une réponse partielle dans le choix de la maison d'édition. « Autrement mêmes » est la collection de *L'Harmattan* qui a publié cette œuvre<sup>679</sup> ». Il ressort de sa ligne éditoriale que cette collection aborde tous types de documents dont les auteurs sont des « Blancs ». Ces documents doivent traiter particulièrement des « Noirs ». Le but de ces rééditions est la vulgarisation. Le deuxième niveau de la politique éditoriale concerne le choix des textes. Elle tient compte de la « qualité intrinsèque et historique » de l'ouvrage, ainsi que son importance dans la perspective contemporaine. Le dernier principe concerne la présentation de l'œuvre. Elle doit s'appesantir sur son caractère humaniste. Elle doit également mettre en avant son intérêt sous l'angle historique, sociologique, psychologique et littéraire.

La première articulation de la ligne éditoriale n'est plus à démontrer. Le premier point de la deuxième (« la qualité intrinsèque » de l'œuvre), quant à elle, mérite quelques explications. Elle concerne la facture littéraire du texte. Concernant les *Carnets*, cette valeur se trouve dans le fait qu'ils constituent la genèse du premier roman de Psichari. Les *Carnets*, écrit Durand, sont la première jetée de *TSS*. Suggérant une étude comparative entre les deux œuvres, il ajoute que dans cette perspective « Les lecteurs curieux pourront même y retrouver des passages similaires, des expressions identiques<sup>680</sup> ». Pour Durand, ces similitudes sont à prendre comme « la marque de l'écrivain-né, celui dont la sensibilité se traduit à son insu alors qu'il écrit pour lui seul, sans souci de ses futurs lecteurs<sup>681</sup> ». La qualité historique de ce texte réside dans le fait qu'il s'agit des « carnets ». Or, on sait que le carnet est tenu au jour le jour, et ne cherche aucune fiction. Il s'agit des données brutes transcrites sur du papier. Cette valeur est plus précieuse que les autres dans la mesure où les *carnets* constituent un témoignage. En effet, selon Durand, l'importance des textes qui ont été mis de côté tient à leur caractère réaliste et véridique. Psichari, « tiendra un journal de route où il relate les moments majeurs de l'expédition, en même temps qu'il trace le portrait des administrateurs, des militaires, des commerçants qu'il rencontre<sup>682</sup> ». Cette œuvre a aussi une importance sur le plan historique. En fait, lorsqu'on considère que l'expédition s'est déroulée dans une partie de l'empire colonial qui était encore mal connu, les informations qu'il y a consignées sont donc

---

<sup>679</sup> Voir annexe 4.

<sup>680</sup> Ernest Psichari *Carnets*, *op. cit.* p. 7

<sup>681</sup> *Ibidem.* p. 7

<sup>682</sup> *Ibidem.*, 4<sup>e</sup> de couverture

d'une grande importance. Les notes de Psichari représentent une sorte carnet de bord d'un explorateur qui « découvre » un nouveau monde. Durand abonde dans ce sens en avançant que « [...] ce journal est aussi une autobiographie intellectuelle, écrite au contact fascinant de cultures mystérieuses et mal connues<sup>683</sup> ». Les notes permettent donc de combler les lacunes, de mettre un terme à la méconnaissance des lieux et des populations. Ces textes ont donc « un intérêt documentaire et historique évident<sup>684</sup> ».

Dans la perspective contemporaine, les *Carnets* permettent d'avoir un éclairage sur le passé colonial de ce qui a été appelé A.E.F. Effectivement, on y retrouve des passages empreint d'objectivité. Ce qui a permis à Psichari de rendre compte de la vie coloniale sans tomber dans les clichés. Grâce sa lucidité, Psichari a su saisir les réalités coloniales. Loin des discours qui prévalaient, il présente la colonie conformément à ce qu'elle est sur le terrain. Aussi ces *Carnets* constituent-ils le récit d'une expédition qui était faite d'ennui et de désenchantement. Mais cela ne fait pas oublier qu'« elle a nourri les rêveries encore romantiques d'un jeune homme en quête de « merveilleuses et mystérieuses destinées »<sup>685</sup> ». Selon Durand, même si on retrouve parfois un discours commun à la littérature coloniale dans les *Carnets*, la lucidité et l'objectivité d'Ernest Psichari sont tout de même perceptibles dans son attitude ambivalente face à l'Afrique subsaharienne. En fait, il souligne que Psichari, tantôt célèbre « la grandeur de l'aventure et la somptuosité wagnérienne des paysages, tantôt [préfère] un style plus sobre et retenu<sup>686</sup> ». La présentation des *Carnets* illustre que ce livre a été réédité parce qu'il répond aux critères énoncés dans la ligne éditoriale de la collection. L'initiateur de cette réédition a su ressortir l'intérêt de l'œuvre sous plusieurs angles dont l'humanisme de Psichari. Pour lui, le discours de Psichari s'écarte des sentiers battus. Son œuvre s'éloigne de l'idéologie ambiante tout en s'inscrivant dans une vision fréquente au sein de l'élite de cette période. Cette œuvre peut être lue « comme un témoignage précieux d'un certain esprit colonial, « humaniste » si l'on veut, très répandu dans certaines élites républicaines de la métropole<sup>687</sup> ». Avec Psichari, la colonisation aurait ce quelque chose d'humaniste qui lui a été ôté par ceux l'ont mal appliquée.

Ce caractère humaniste s'exprime, entre autres, dans la perception de la colonie. Durand dira que « Quelques-unes des plus belles pages du Journal s'efforcent de saisir des

---

<sup>683</sup> Ernest Psichari *Carnets*, 4<sup>e</sup> de couverture

<sup>684</sup> *Ibidem*.

<sup>685</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>686</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>687</sup> *Ibidem*, p. xxv.

atmosphères africaines marquées par le sublime et la grandeur des paysages<sup>688</sup> ». Le critique souligne que, contrairement à Chevrillon qui eut une toute autre attitude face à l'Inde, Ernest Psichari n'éprouve aucunement cette « peur diffuse et très victorienne des commencements du monde, et d'une primitivité qui peut à tout moment devenir destructrice et mortelle<sup>689</sup> ». Mais il reconnaît que le texte ne prétend pas transcrire la réalité avec exactitude. L'œuvre, quoique réaliste, ne prétend pas être une copie certifiée conforme de la réalité. Au contraire, la réalité des lieux transporte dans une rêverie. Aussi pour le critique, « C'est moins Darwin que Wagner qui nourrit les rêveries de l'écrivain, et une rêverie romantique, rousseauiste parfois, et de plus en plus puissante au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans les intérieurs de l'Afrique<sup>690</sup> ». D'où son importance littéraire. Ces *Carnets* méritent d'être réédités parce que leur style inaugure une nouvelle esthétique. C'est une écriture lyrique et maîtrisée, qui veut s'approcher au plus près de la vraie vie tout en gardant son romantisme. Sur le plan historique, cette œuvre offre des « indications sur la conception coloniale de secteurs influents de l'armée, après l'Affaire Dreyfus et avant le premier conflit mondial<sup>691</sup> ». En effet, l'écrivain, qui a connu l'Affaire Dreyfus et y a combattu, ne pouvait pas être réceptif à la conception coloniale de l'armée. Sur le plan sociologique, l'œuvre est une réactualisation de la question de « la chose vue ». Psichari inscrit le romantisme dans un registre qui se voulait réaliste. Il fait entrer la science dans ce qui a été perçu comme paralittérature.

A bien y regarder, Durand accueille l'œuvre de Psichari avec les outils de la pensée postcoloniale. Dans une interview accordée à la revue *Esprit*, Achille Mbembe<sup>692</sup> dira : « si la pensée postcoloniale est aujourd'hui le privilège des institutions académiques anglo-saxonnes et des intellectuels de langue anglaise, il ne faut pas oublier que ce courant s'est largement inspiré de la pensée de langue française ». Les figures de proue étant Fanon, Césaire, Senghor, Glissant et d'autres encore. Il ajoute qu'il faut joindre à ceci « l'influence des penseurs français de l'altérité comme Merleau-Ponty, Sartre, Levinas et bien d'autres ; ou encore ce que la pensée postcoloniale doit aux analyses de Foucault, Derrida, voire Lacan ». Or nous pouvons affirmer Durand est imprégné de ces écrivains.

---

<sup>688</sup> Ernest Psichari, *Carnets*, p. 36.

<sup>689</sup> *Ibidem*, p. xxii.

<sup>690</sup> *Ibidem*.

<sup>691</sup> *Ibidem*, p. xxiv-xxv.

<sup>692</sup> Achille Mbembe, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale? (Entretien) », in *Esprit*, « Pour comprendre la pensée postcoloniale », déc. 2006. Voir <http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=13807>

## Conclusion partielle

Il ressort de ces analyses que la réception des œuvres d'Ernest Psichari changent d'une période à l'autre et dépendent des besoins du moment. Cette réception peut être périodisée en trois temps. Le premier allant de l'année de publication de son premier roman à la veille de la Grande Guerre. Le deuxième s'étale entre 1914 et les années 40. La troisième est celle qui nous est contemporaine. Durant la première période, la critique apparaît sous forme d'articles de presse. Ce sont des annonces de publication des œuvres. A cette période, l'œuvre reçoit des avis favorables. Elle sera perçue comme l'expression d'un génie. La critique trouve alors l'originalité de *TSS* dans sa capacité à faire voir à la fois l'apparente simplicité des terres et des habitants et leur complexité ; sans oublier les questions philosophiques qu'elle aborde. *L'Appel*, quant à lui, est plébiscité en ce qu'il est un roman nationaliste. C'est une apologie des traditions militaire et religieuse. Néanmoins, quelques critiques jugeront que cette œuvre n'est que divagations d'un nanti. Car, la conception qu'elle fait de l'armée est haïssable. Certains avis concernent le traitement des thèmes ainsi que le style, mais d'autres considèrent le fond et y voient une œuvre contemporaine. Cette dispersion d'appréciations donna lieu à une polémique le lendemain de l'attribution du Grand Prix de 1913<sup>693</sup>. Cette bataille d'opinions prit fin avec l'avènement de la Grande Guerre. L'année 1914 correspond au début de son apologie. L'appréciation de ses œuvres fut alors inséparable de la considération de l'homme, devenu personnalité publique et héros national. La mystique chevaleresque devint le critère le plus retenu. Le destin de l'homme fut lié à celui des personnages et il en ressortit une figure du redressement de la nation. Après cette période faste d'éloges, la figure de Psichari sombra dans l'oubli avant d'être réactualisée à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, la réception se fait principalement dans les domaines religieux, littéraire. Elle se fait aussi en science de l'histoire, avec des visées politiques. Pour le domaine religieux, c'est la liaison de la foi catholique à l'armée qui en fait un modèle. Luttant contre l'hérésie progressiste, Psichari ne dissocie pas la France de l'Eglise catholique et il met l'accent sur le devoir et la famille. Sa figure intéresse parce qu'il fait partie du « Souvenir français » et pour son héritage grec. Il est aussi une personnalité de la III<sup>e</sup> République qui inspire le gaullisme. Ce sont son esthétique et son style qui intéressent le littéraire. Mais l'œuvre attire aussi pour sa perspective contemporaine, sa « qualité intrinsèque et historique ». Cette qualité se traduit par le romantisme de l'écriture et la vision anticipée de la postcolonie qui émane de l'œuvre. L'étude de son imagologie de l'Afrique abonde dans ce sens.

---

<sup>693</sup> Voir annexe.

**II<sup>E</sup> PARTIE : IMAGOLOGIE PSICHARIENNE DE  
L'AFRIQUE**

Partant d'une hypothèse selon laquelle toute image résulte d'une prise de conscience, nous dirons que l'imagologie est la représentation de l'étranger qui met en exergue les rapports de forces entre deux cultures. Dans cette optique, l'image peut être perçue comme « un puissant révélateur des options et des opinions de la culture *regardante*<sup>694</sup> ». En effet, à travers l'imagologie, il est possible de percevoir les options politiques et idéologiques de la culture *regardante* sur elle-même, d'une part. D'autre part, comme l'autre face d'une même pièce, on peut cerner les opinions de cette culture sur celle(s) qu'elle regarde. L'imagologie occupe une place centrale dans la réception, la compréhension et la poétique de l'œuvre de Psichari. Nous dirons à la suite de Daniel-Henri Pageaux que l'image est « l'expression, littéraire ou non, d'un écart significatif entre deux ordres de réalités culturelles. Ainsi conçue, l'image *littéraire* est un ensemble d'*idées* et de sentiments sur l'étranger prises dans un processus de littérisation mais aussi de socialisation<sup>695</sup> ».

Ces considérations amènent à affirmer que l'imagologie consiste en l'étude de l'image dans une approche à la fois littéraire, anthropologique, sociologique et historique. Elle est un concept qui permet de désigner l'étude de l'image d'un groupe ou d'une nation ou encore de l'Étranger. Elle s'inscrit dans l'histoire des idées et dans l'anthropologie culturelle selon des voies diverses, dont la littérature de voyage. L'imagologie croise les problèmes de réception et les études sur l'imaginaire et les symboles. Pour Pageaux, l'étude des représentations de l'étranger a largement sa place dans les recherches littéraires, et dans bien d'autres sciences humaines. Cependant, son utilité ne peut être avérée que si on ne sépare pas, en ce qui concerne le domaine littéraire, l'étude de la littérature de celle des structures mentales ni de celle du champ culturel. En d'autres termes, le travail doit concilier l'étude des modèles culturels, ceux des systèmes de valeurs constitués à un moment historique précis avec ceux des idéologies qui constituent une culture à un moment donné<sup>696</sup>. Il va sans dire que les données historiques et politiques ont un poids et une importance considérables dans l'élaboration de la représentation littéraire de l'étranger. Dans le cadre de notre travail, il s'agira de voir comment Psichari, au prisme de l'imagologie, (se) (re)présente l'Afrique. Etant donné que l'imagologie ne cherche pas à démontrer les transpositions littéraires, il semble plus intéressant de voir ce que symbolise le continent africain chez lui.

---

<sup>694</sup> Pageaux, (Daniel-Henri), *Recherche sur l'imagologie : de l'Histoire culturelle à la Poétique*, p. 136.

<sup>695</sup> *Ibidem*, p. 140.

<sup>696</sup> *Ibidem*, p. 136.

## CHAPITRE IV- L'AFRIQUE : UN EXOTISME ENCHANTEUR

Pour Ernest Psichari, l'Afrique est un exotisme enchanteur. En histoire de l'Art, le terme "exotisme" s'emploie plus précisément à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour parler de l'acclimatation de l'étrangeté de l'ailleurs grâce à des représentations et à des intrigues connues. Celles-ci prolongeant l'entreprise d'interprétation autoritaire des hommes et des cultures extra-européens dès les premiers contacts coloniaux. Ces interprétations justifieront la colonisation et présenteront la conquête comme une école de l'énergie et de la civilisation. C'est pourquoi il n'est pas aisé de distinguer exotisme et colonialisme. En fait, à la mode durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'exotisme figure l'apogée et les derniers spasmes d'une ère qui s'achevait : celle de l'épopée coloniale<sup>697</sup>. Mais au XIX<sup>e</sup>, il désignait l'expression d' « un certain goût pour les mœurs et les formes d'art empruntées à des peuples lointains et utilisées comme décor de théâtre ou des pointes de piment par des artistes occidentaux<sup>698</sup> ». Il apparaîtra alors en France une sorte de *cliché* qui participera plus tard à la constitution d'un *décor de convention*. Cette dernière s'instaurera en *topoi* de l'exotisme littéraire. Pour mieux cerner notre sujet, nous aurons recours à l'essai de Segalen sur l'exotisme. Car, il permet de nuancer exotisme et colonialisme. Il ressort une opération de détournement de sens.

Pour Segalen, l'exotisme ne consiste pas à « intégrer à une vision du monde européenne des éléments de décor venus d'outre-mer mais de considérer d'autres civilisations en elles-mêmes, sans les évaluer à la toise des critères occidentaux<sup>699</sup> ». L'exotisme est donc, selon lui, une esthétique du divers et sa manifestation. Il avancera en outre que la simple impression de voyage est dépourvue d'intérêt pour l'exote. En d'autres termes, l'exotisme ne s'arrête pas à la simple sensation du divers, à son simple vécu. Il faut que la sensation soit accompagnée d'une réflexion sur le milieu et sa perception. Cette extension de la définition et du projet de l'exotisme nous permet d'inclure *TSS* parmi les œuvres à connotation exotique. Ce, le temps que cette classification tienne. Car, on sait que Psichari, tout comme Segalen, n'aimait guère les « proxénètes de la sensation du divers<sup>700</sup> ». Nous privilégions le point de vue de Segalen parce qu'il permet d'analyser l'exotisme sur le plan spatial, temporel, culturel et humain. Ce qui nous amène à voir, dans cette partie de notre travail, la nature, les corps et le temps tels qu'ils se déclinent dans notre corpus.

---

<sup>697</sup> Segalen, (Victor), *Essai sur l'exotisme*, Paris, Fata Morgana, éd. Manceron, 2007, p. 9.

<sup>698</sup> *Ibidem*, p. 9-10.

<sup>699</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>700</sup> *Ibidem*, p. 54.



## II.4.1. LA NATURE ROMANTIQUE<sup>701</sup>

Nous ne saurons aborder cet aspect de notre travail sans résoudre, au préalable, l'écueil terminologique. Nous ne pourrions pas avancer si nous ne nous arrêtons pas sur les acceptions du mot « nature », qui est polysémique. Les différentes définitions indiquent un trait commun aux composantes de la nature : leur état natif. Le terme désigne ce qui n'a pas encore subi de modifications ni d'altérations depuis sa naissance. Ce qui n'a subi aucune intervention d'un artifice quelconque. Le mot renvoie aussi à tout ce qui, du réel, ignore les modifications apportées par l'homme. Il désigne aussi bien l'ensemble des systèmes et que les phénomènes naturels et humains. Il renvoie à la fois à la composition et la matière d'une chose. En cela, la nature a pour synonyme l'essence. Il revêt également un sens l'assimilant à l'origine et au devenir d'une chose dans sa spontanéité et sa léthargie temporelle. Le mot nature regroupe en son sein tout ce qui est relatif à l'environnement biophysique. Il y a, entre autres, les milieux et les groupes d'espèces que le monde abrite. On y met également les paysages. C'est cet aspect biophysique qui intéresse notre propos.

Chez les romantiques le paysage est lié au thème de la Nature et y occupe une place prépondérante. En effet, avec l'amour, la mort et les sentiments, il constitue un des thèmes centraux du romantisme. Il est synonyme de nature. La nature, considérée comme paysage, est un des lieux du sujet romantique. Il est ce à partir de quoi s'exprime le sujet. A travers la nature, le romantique parle du monde et de ce qui l'entoure. Se projetant dans la nature, l'individu se libère, s'élève et pénètre son être. Comme un miroir, elle favorise un retour sur soi en même temps qu'il constitue un lieu de « diffusion » et d'expression du sujet. Aussi, la représentation de la nature est-elle multiple. Parmi ces représentations, il y a des paysages panoramiques. Décrits en termes picturaux, ils sont représentés comme l'art des origines qui traduit une vision providentialiste de la nature n'ayant aucun rapport avec des choix théologiques et politiques. A la fois allégorie et réalité géographique et topographique, les paysages sont associés à une dynamique de l'histoire des lieux historiquement spécifiques. Ils sont associés à la représentation des corps incarnés de l'histoire qui n'existe que dans un ailleurs mythique. Au regard du titre du roman qui nous sert de support, on peut conclure que chez Psichari, la nature africaine est morbide. Mais une lecture complète de l'œuvre donne plutôt à voir une nature qui se veut espace de diffusion et d'expression du sujet.

---

<sup>701</sup> Nous revenons, une fois de plus, sur le romantisme chez Psichari. Dans le chapitre précédent, nous avons soulevé la possibilité d'une impression de redite. Dans le 2<sup>e</sup> chapitre il est question de la sensibilité romantique de Psichari. Dans le 3<sup>e</sup> il s'agit du romantisme perçu dans le corpus mais par le biais de l'ancrage du critique. Ici, il est question d'une analyse de l'imagologie de Psichari.

## Le paysage africain et l'expérience du *sublime* chez Ernest Psichari

Dans l'imagologie psycharienne de l'Afrique, la nature est associée à l'expérience du *sublime* au sens kantien. Elle est toujours et déjà un paysage sublime et produit l'effroi en même temps qu'elle attire. Chez Kant<sup>702</sup>, le *sentiment du sublime* est le sentiment du beau élargi au-delà de toutes limites. C'est l'expérience esthétique transportée à l'infini. Contrairement au sentiment du beau qui procède d'une réflexion de l'entendement sur les formes que lui présente l'imagination, dans l'expérience du sublime, c'est la raison qui éprouve les limites de l'imagination. Le sublime est l'expérience de l'au-delà de l'imagination faite par la raison. Deux facteurs sont indissociables de cette expérience : l'esthétique et l'effroi. Selon Yvon Le Scanff<sup>703</sup>, le paysage sublime trouve son origine dans le lieu d'horreur antique. Il s'oppose au lieu de plaisance. Ce parallélisme a pour pendant l'opposition existant entre la nature sauvage et le jardin d'agrément. Le paysage sublime est l'expression d'une nature irrégulière, voire déréglée. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il devient le *lieu* même du paysage romanesque. Un paysage sublime est donc celui qui produit le plus grand effet sur la sensibilité. C'est celui qui choque et s'écarte des canons de la beauté. Yvon Le Scanff dira :

le sublime est un sentiment [...] susceptible de produire le plus grand effet sur la sensibilité. Et même, c'est paradoxalement l'objet le moins beau a priori qui peut par le sublime devenir le plus intense sur le plan esthétique. Car ce qui prime désormais ce n'est plus la forme, mais la force (le choc) de la proposition artistique. Le sublime consiste à considérer paradoxalement que les sensations négatives (horreur, terreur, laideur) ne sont pas hétérogènes à l'art. A l'inverse, leur intensité esthétique semble inversement proportionnelle à leur beauté. Un joli objet peut être beau, seul un objet horrible ou terrible pourra devenir sublime par le travail de l'art. Avec le sublime, c'est l'intensité de l'émotion qui prime et non plus la production conforme aux canons de la beauté<sup>704</sup>.

Mais le sublime est employé dans son acception romantique. C'est-à-dire épreuve de l'expression d'une magnificence naturelle de la représentation d'espaces négatifs. Ainsi par le sublime, la puissance chaotique et l'infini deviennent le superlatif de la beauté. On entendra par puissance chaotique, ces éléments naturels dont la vision produit de l'effroi. C'est le cas notamment du volcan, de la cataracte, de l'orage ou de la tempête. L'infini, quant à lui, se

---

<sup>702</sup> Kant, (Emanuel), *Critique de la faculté de juger*, traduction, présentation, bibliographie et chronologie par Alain Renaut, Paris, éd. Aubier, 1995, 540p., passim.

<sup>703</sup> Le Scanff, (Yvon), *Le paysage romantique et l'expérience du sublime*, Paris, Champ Vallon, 2007, 287p.

<sup>704</sup> Le Scanff, (Yvon), lors d'un entretien avec Veinstein, (Alain), dans «Du jour au Lendemain» sur *France Culture*. Voir sa participation à un débat sur le paysage romantique dans le cadre de l'émission «La fabrique de l'histoire» d'Emmanuel Laurentin sur France Culture le 11 juin 2014.

trouve en Dieu, dans la mer ou dans la montagne. On remarque d'ailleurs que la Nature est l'incarnation la plus tangible de Dieu chez les romantiques. Avec Hugo et Lamartine par exemple, c'est à travers la Nature que le divin manifeste le mieux sa grandeur. Mais le sublime ne peut être vécu que par les âmes sensibles. On retrouve cette idée chez Rousseau pour qui la nature sauvage offre aux âmes sensibles un refuge contre la cruauté et la bêtise de la société. Pour les biographes d'Ernest Psichari on ne saurait parler de nature romantique pour le paysage africain. Car, la nature est, pour eux, imposante et sans attrait. En effet, que l'on lise Neau-Dufour<sup>705</sup>, Goichon<sup>706</sup> ou encore Quinard<sup>707</sup>, le paysage de l'Afrique subsaharienne ne peut être mis sur un pied d'égalité avec celui du Maghreb. A cause de son exubérance, la Nature du Haut-Logone n'est que peu exaltée dans l'œuvre de notre auteur. Car, « Le dénuement envoûte Psichari plus encore que ne le faisait l'exubérance [...] C'est bien une succession de sensations, mi-rêvées, mi-vécues, que suscite la vue du paysage africain. L'Oubangui-Chari provoque des sensations fortes, dans la mesure où elles sont premières et uniques »<sup>708</sup>. La nature africaine serait insignifiante.

Or l'abondante bibliographie portant sur le romantisme indique que le spectacle de la Nature ramène d'abord à l'Homme lui-même. La représentation de la Nature est l'extériorisation du moi et signification de la vie de l'Homme. Aussi, l'automne et les soleils couchants symboliseront-ils le déclin de la vie de celui-ci. Le vent qui gémit et le roseau qui soupire incarneront les émotions de l'écrivain lui-même. La mise en scène de la Nature renvoie bien moins à une description de paysages champêtres qu'à l'écho de la sérénité ou de la colère. La Nature figure aussi le lieu de repos et de recueillement. En effet elle permet d'oublier la société ainsi que les tracasseries de la vie mondaine. On notera aussi qu'un romantique se confie plus aisément aux éléments de la Nature (notamment le lac, l'arbre) qu'à un ami réel. Cette propension à l'amitié avec la nature morte illustre le dédain des romantiques pour l'univers social et leur goût pour la méditation. Même si la nature est souvent vue comme quelque chose de sauvage et déchaîné, il n'est pas rare qu'elle soit le symbole du calme. Face aux conséquences de la première Révolution Industrielle qui contribue à polluer les villes et à river l'homme à la machine, la Nature symbolise la liberté, la pureté et la paix. C'est un endroit paisible où l'on peut se confier sans craintes ; où l'on peut parler de souvenirs, d'amours d'autrefois. La Nature montre les choses telles qu'elles sont dans l'ordre de l'univers, par opposition aux créations humaines produites par l'art et la technique.

---

<sup>705</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari, l'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001.

<sup>706</sup> Goichon, (Anne-Marie), *Ernest Psichari d'après des documents inédits*, Paris, éd. de la Revue des Jeunes, 1921.

<sup>707</sup> Quinard, (Claude), *Psichari soldat d'Afrique*, éd. des Loisirs, 1944.

<sup>708</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *op. cit.*, p. 163-164.

Ces considérations amènent à affirmer que contrairement à ce que les biographes laissent entrevoir au lecteur, la nature africaine est romantique chez Ernest Psichari. Il n'a pas été insensible à l'attraction qu'exerce « la vieille terre d'Afrique<sup>709</sup> » sur ceux qui vont à sa rencontre. Ce n'est d'ailleurs pas sans importance si le roman s'ouvre sur une partie intitulée « Sourire d'Afrique ». Cette hypothèse est vérifiée par les premières lignes de *TSS*, à savoir : « Je dois confesser que pendant le temps que je passai en Afrique, le désordre de mes sensations fut extrême. Je n'arrivai point dès le début à donner un sens à cette terre vénérable<sup>710</sup> ». Loin d'être sans valeur et sans attrait, le paysage africain y revêt une importance capitale. Les paysages africains disent des choses nouvelles qu'il faut savoir entendre<sup>711</sup>. Le romantisme de la nature du Haut-Logone n'est pas uniquement dans une sorte de beauté que l'on s'attend à rencontrer. Il est également dans « une sorte de lassitude animale qui est aussi un inexprimable découragement<sup>712</sup> ». La « dispersion trop grande du paysage<sup>713</sup> » constitue l'un des critères de ce romantisme. Cette dispersion est le signe du sublime et de la grandeur de ce paysage. Jean-François Durand a fait ce constat avant nous dans sa présentation des *Carnets*. Durand relèvera que « C'est moins Darwin que Wagner qui nourrit les rêveries de l'écrivain, et une rêverie romantique, rousseauiste parfois, et de plus en plus que l'on s'enfonce dans les intérieurs de l'Afrique<sup>714</sup> ».

Pour rendre compte de ce sublime spécifique à la région du Haut-Logone, Psichari suivra les pas des grands noms du romantisme français dont, entre autres, Vigny, Rousseau ou encore Rimbaud. A chacun, il emprunte un élément pour faire vivre, si ce n'est pour revivre, son expérience du sublime. Ainsi, les réminiscences rimbaldiennes inspireront le passage de la remontée du fleuve Congo<sup>715</sup>. La découverte de ce fleuve est un perpétuel enchantement par son impression de désolation et de solitude, avec ses rapides et ses rives abruptes. A l'instar de Rimbaud, Psichari sait rendre des visions saisissantes qui défient l'ordre de description du réel. On citera, à titre illustratif, des villages pleins de chansons et de soleil qui s'accrochent au flanc des vallées<sup>716</sup> ; ces villages « sur les berges les plus élevées [...], entourés de murailles parfaitement circulaires [et] semblables à des couronnes de deuil<sup>717</sup> ». Psichari défie la description du réel dans la mesure où il introduit un élément inapproprié aux lieux décrits.

<sup>709</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. III.

<sup>710</sup> *Ibidem*, p. 1.

<sup>711</sup> *Ibidem*, p. 2.

<sup>712</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>713</sup> *Ibidem*.

<sup>714</sup> Durand, (Jean-François) voir présentation des *Carnets*, *op. cit.*, p. XXII

<sup>715</sup> C'est aussi la vision de Durand. Voir présentation des *Carnets*.

<sup>716</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>717</sup> *Ibidem*, p. 21.

En effet, sachant qu'il s'agit de la région du Congo, il est inexact de parler de muraille. Car lorsqu'il part pour l'expédition, aucun Européen n'avait alors foulé certaines de ces terres et la construction ainsi que la protection de l'habitat ne faisait pas intervenir la pierre. Mais cette évocation ne peut relever que de son esthétique romantique. L'œuvre de Psichari fait aussi écho à celle de Vigny à travers sa vision désenchantée de la société. Il quittera sa patrie pour des terres sauvages sans regret. *TSS* apparaît comme un éloge aux paysages sauvages. L'auteur chante une nature dénuée de toute trace de « civilisation ». Ce qui l'enchant le plus, ce sont les lieux où il n'y a aucune trace d'activités humaines. L'un des manquements des biographies sur lui se situe à ce niveau de la restitution de la pensée mais aussi de ses sentiments vis-à-vis de l'Afrique noire. Elles omettent souvent de montrer que ce qui émeut Ernest Psichari, c'est cette Afrique qui « dort là-bas, éternellement, comme une nymphe inviolée dans son fleuve de clarté<sup>718</sup> ».

Ernest Psichari fait aussi écho à Vigny lorsqu'il développe la question de la condition humaine du militaire face à la colonisation. Ecartelé par son devoir d'obéissance et sa conscience d'homme libre, il ne peut choisir entre soumettre les autochtones du Haut-Logone et sauvegarder leur nature. En effet, ce que la colonisation amène dans cette région du globe est appelé civilisation. Or il la perçoit comme envahissante<sup>719</sup>. La civilisation, loin d'être l'idéal prôné par ceux qui l'apporte, est une culture de la mort et de la perversion. La civilisation est synonyme de fin de l'homme. Mais cette civilisation est celle apportée par les colonisateurs. Le cas de Psichari corrobore le propos de Yvon Le Scanff lorsqu'il affirme que le sublime « décrit au mieux la situation de l'homme moderne dans le monde : à la fois accablement et élévation géniale à partir de ce sentiment d'écrasement. C'est un héroïsme de la conscience mélancolique<sup>720</sup> ». Cette oscillation existe chez Psichari d'autant plus que la même sera le lieu de « diffusion » et d'expression du sujet.

---

<sup>718</sup> *Ibidem*, p. VI

<sup>719</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>720</sup> Le Scanff (Yvon), lors d'un entretien avec Veinstein, (Alain), dans «Du jour au Lendemain» sur *France Culture*. Voir sa participation à un débat sur le paysage romantique dans le cadre de l'émission «La fabrique de l'histoire» d'Emmanuel Laurentin sur *France Culture* le 11 juin 2014.

## La nature romantique : lieu de « diffusion » et d'expression du sujet

En dehors de ce point de vue paysagiste, la nature constitue également un lieu de « diffusion » et d'expression du sujet. La nature est un support, voire un prétexte pour questionner la migration des peuples. Cet intérêt porté au mouvement migratoire chez Ernest Psichari s'inscrit dans le débat anthropologie de son temps. En effet, comme le souligne Melville J. Herskovits, c'est au début du XX<sup>e</sup> siècle que commence l'étude systématique du problème de la transmission culturelle, ou de l'emprunt culturel. « C'est seulement au moment où l'on remet en question la valeur de la théorie de l'évolution que l'on reconnut l'importance du mécanisme de diffusion et qu'on en rechercha les conséquences<sup>721</sup> ». Ce fut donc la naissance du diffusionnisme. Partant de cette théorie de l'anthropologie culturelle, nous dirons que la diffusion consiste en la propagation d'éléments culturels à partir d'un nombre restreint de noyaux. Selon l'*Encyclopédie Universalis*, le terme « se rapporte à la propagation de traits culturels, aussi bien spirituels (institutions sociales, mythes ou rites) que matériels (types de céramique, techniques agricoles, etc.), de la société où ils sont apparus à des sociétés culturellement différentes<sup>722</sup> ». Cette théorie part du principe qu'il existe des faits de récurrence entre des cultures géographiquement proches sans doute, mais aussi parfois fort différentes les unes des autres, alors que ces faits ne peuvent pas être expliqués seulement par les lois du hasard. Si le diffusionnisme s'intéresse à la migration de l'homme par le biais de la culture, c'est plutôt à partir de la nature que Psichari cherche à connaître l'homme, par l'intermédiaire de la diffusion de la culture.

La nature est ce à partir de quoi se brode une réflexion sur l'Homme chez Ernest Psichari. Elle est, effectivement, ce qui lui permet de s'interroger sur l'Homme. Prenant appui sur la nature du Haut-Logone, il s'interroge, d'une part, sur ce qu'est l'homme dit civilisé. D'autre part, cherche à savoir ce que furent certains Africains à des périodes très éloignées des premiers contacts coloniaux. Ces recherches se font à partir de la nature. A vrai dire, les problématiques que Psichari formule sont la conséquence de son expérience du *sublime*. Le bouleversement causé par la nature donne lieu à une interrogation existentielle. Il dira d'ailleurs à ce propos que « C'est une grave question de savoir si les races de l'Afrique sont autochtones ou si elles sont venues d'un berceau commun, avant de s'être répandues sur le continent<sup>723</sup> ». S'il pose cette question, c'est parce qu'il a constaté que les Bayas, par

---

<sup>721</sup> Melville J. Herskovits, *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, François Maspero Éditeur, 1967, p. 200.

<sup>722</sup> Voir <http://www.universalis.fr/encyclopedie/diffusionnisme/>

<sup>723</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 251.

exemple, supportaient mal les conditions de vie imposées par le pays. La théorie de la diffusion prend en considération la technique, l'art ou l'habitus pour retracer l'itinéraire d'une culture. Ce ne sont pas ces aspects de la culture qui permettent de retracer la migration. C'est par la nature et par ses effets sur les populations qu'il appréhende la diffusion.

L'un des effets de la nature sur les populations du Haut-Logone est la fièvre<sup>724</sup>. A partir de cette maladie, Ernest Psichari montre que la culture ne se propage pas dans un sens linéaire, tel que le concevait les évolutionnistes. En effet, pour les tenants de la théorie de l'évolution, les faits de similitudes observés entre différentes cultures sont dus au fait que toute civilisation passe par les mêmes étapes de développement au cours de son évolution. Selon eux, l'histoire des esprits humains étant identiques partout, les mêmes traits culturels peuvent être inventés à divers endroits sans qu'il y ait emprunt. D'autre part, à cause de la similarité des milieux, les institutions et les techniques très différentes à l'origine peuvent se ressembler de plus en plus en se développant. Chez Ernest Psichari, la preuve de la diffusion vient plutôt des effets de la nature sur l'occupant des lieux. Le deuxième argument qu'il avance est la chaleur et le soleil qui tuent les habitants. Il dira dans cette perspective, parlant des Bayas : « on se demande si des races, qui supportent aussi mal les conditions de vie imposées par le pays, peuvent être originaires de ce pays. Non seulement les noirs sont sujets à la fièvre, mais encore ils souffrent de la chaleur et du soleil<sup>725</sup> ». Cependant, ce paysage ne manque pas de romantisme. Il est saisissant voire unique. Psichari rejoint Rousseau au sujet des rapports entre l'humanité et la nature. Pour eux, seule la nature est vraie, authentique et romantique. Le romantisme de la nature réside dans sa primitivité. En fait ce qui captive Psichari, c'est cette nature encore à « l'état de nature ».

D'une part, on peut soutenir que le romantisme psicharien, par son esthétique, plus précisément sa recherche d'une expression tendue vers l'épure le rapproche de Chateaubriand. Il y a des points communs entre leurs descriptions de la nature et leur analyse des sentiments du *moi*. D'autre part, en comparant les éléments naturels avec la femme, on peut affirmer que Psichari s'inscrit dans la lignée de ceux qui poursuivent le romantisme rimbaldien. Dans *TSS*, les rivières du Haut-Logone seront ainsi parées de vêtements d'amantes. La Penndè devient une princesse orientale que le bien-aimé a du mal à quitter. La nature devient ce qui donne vie. Hors d'elle, il n'y a que mort et dissolution. La nature remplace tout. Rimbaud voit en elle une présence qui lui permet même de remplacer les choses qui semblaient bien plus

---

<sup>724</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. 251.

<sup>725</sup> *Ibidem*.



importantes. En fait, « il est heureux avec la Nature, comme avec une femme ». C'est dans ce même ordre d'idée que Psichari dira la nature du Haut-Logone : « Vie douce, doux instants, dans la voluptueuse chaleur des jours, à ne rien faire... l'impression est fugace, frémissante et entière<sup>726</sup> ». Ce rapprochement ne veut pas dire Psichari est un imitateur de ses pères/pairs ; quoi qu'il ait pris parti pour ses pères. Il semble que l'œuvre de Psichari concernant l'Afrique noire met la nature, que les biographes trouvent ingrate, au cœur-même de son aventure. Pour parler d'elle, il évoque « avec une émotion bienfaisante » les pays qu'il a vus. Il s'agit notamment de « la Sangha, [d]es monts sauvages du Yadé » ainsi que la de « claire Penndè ». Comme chez Lenfant, la découverte du Logone ne s'éloigne pas du rêve. La beauté de la rivière saisit au point de transporter l'auteur dans une rêverie<sup>727</sup>. Par ailleurs, les sentiers qui y mènent conduisent « vers de la beauté et de la noblesse<sup>728</sup> ».

Il ressort de ses biographies qu'il cherchait à dépasser son sentiment d'impuissance lié à un état dépressif lorsqu'il s'engagea pour l'expédition. Ce qu'il considérait comme étant une trahison de la femme dont il était amoureux l'amènera à un état dépressif. L'expédition tombera à point nommé pour fuir ce monde qui lui était devenu invivable. Il est, dès lors, en quête d'une beauté pure que seule peut avoir l'Afrique inviolée<sup>729</sup>. Il cherche l'initiation « à une nouvelle vie, [à] la vie rude et primitive de l'Afrique<sup>730</sup> ». A l'instar de Lamartine, il voit dans la nature une source de contemplation, mais surtout, d'admiration. Nous remarquons que la nature est aussi un lieu consacré à la réflexion dans la mesure où elle offre une issue. Elle permet à l'Homme de s'échapper de sa propre vie. A l'instar d'autres romantiques Ernest Psichari évoque la nature comme un refuge permettant de fuir les problèmes de la vie courante qui maintiennent dans un carcan. Cette nature prend la figure d'une amante et d'une mère salvatrice. La dispersion de la nature, et son immensité éveille le besoin de voyager pour en explorer la splendeur. Cela lui permet d'occuper sa pensée et de remédier à son ennui. Grâce à ce qu'elle lui offre en tant qu'objet d'étude et de conquête, elle favorise l'évasion. Douceur, joie et apaisement sont autant de sensations que procure la nature africaine. Chacune de ces raisons traduisent la béatitude que l'Homme ressent grâce à la nature. Mais le paysage que Psichari (re)présente dans ce corpus n'est pas qu'un Ailleurs brillant d'un éclat qui détourne d'Ici. Car l'Ailleurs est un phénomène d'horizon tandis que cette nature est transcendante. C'est alors que la nature devient le lieu d'expression du sujet.

---

<sup>726</sup> Ernest Psichari, op. cit., p. 178.

<sup>727</sup> *Op. cit.*, p. V.

<sup>728</sup> *Ibid.*, p. VI.

<sup>729</sup> *Ibid.*, p.

<sup>730</sup> *Ibid.*, p. IV.

La nature permet à la conscience de l'écrivain, qui s'éprouve limitée, de se projeter dans l'espace. Psichari, en mettant la Nature en scène, spatialise l'histoire et temporalise l'espace. Il envisage le sujet dans le paysage, dans un régime épistémique caractérisé par l'historisation des représentations. Le paysage devient commentaire de la place et du statut du sujet. Il oscille entre une représentation de la fusion homme-nature et une représentation agnostique de leurs rapports en recourant à la dissolution de la ligne. Dans la dédicace de *TSS*, Psichari écrit : « J'ai voulu donner les raisons de mon trouble lorsque vous me conduisîtes parmi ces landes, ces rochers, et ces plaines lumineuses<sup>731</sup> ». A travers cet extrait, on comprend qu'il a été troublé par la nature. Tout porte à croire qu'elle a provoqué en lui des impressions et des sentiments que seul peut produire un sentiment amoureux. Or il fait aussi allusion à ce que la grandeur, la nouveauté et la différence ont suscité en lui. Ce propos fait ressortir que c'est au contact de la nature que l'écrivain a pu lire en lui-même. C'est par la nature qu'il a eu la lucidité qui lui manquait pour s'analyser et trouver la solution à son problème. En effet, on peut comprendre à travers cette citation que Psichari s'était engagé parce qu'il savait la mission était une occasion favorable pour être en contact avec une nature percutante.

On peut dire qu'il y a expression du sujet dans la mesure où la nature est appréciée subjectivement. C'est en fonction de son état d'esprit qu'il apprécie les paysages, les saisons, les fleuves. La description de la nature montre aussi une certaine expression du sujet en ce sens que la nature est présentée par le seul point de vue de celui qui en parle. La seule entité qui l'habite est le sujet qui la décrit. On retrouve le narrateur dans tous les lieux qu'il présente. Il n'y a que sa seule présence. Comparant la nature de son pays et celle des lieux qu'il visite, il dira : « Chez nous, dans les sites les plus désolés de notre France, quelque chose toujours nous parle et nous console [...] Ici, nulle lueur humaine et nous sommes bien seuls, dans notre orgueil et notre domination<sup>732</sup> ». A travers ce propos, on pourrait sous-entendre que Psichari regrette la nature de son pays. La citation porte à croire que la nature de la France serait plus attrayante, plus percutante que celle du Haut-Logone. Mais il n'en est rien. Car, après ce passage il dit : « Mon œil ne veut plus que cette beauté solitaire et passionnée où je garde à l'abri ce qu'il peut y avoir de bon en moi-même... Secretum meum mihi<sup>733</sup> ». C'est la solitude qui fait justement la spécificité de cette nature. Contrairement à Chateaubriand qui insiste sur le rôle civilisateur de l'esprit religieux et le mouvement de retour au sacré par la nature, Psichari en fait un lieu d'exaltation des sens.

---

<sup>731</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op.cit., p. VII

<sup>732</sup> *Ibidem*, p. 204.

<sup>733</sup> *Ibidem*, p. 209-210.

## Nature et exaltation des sens

A cause de son caractère romantique, la nature africaine participe de l'exaltation des sens chez Ernest Psichari. Elle dispose à connaître le monde par les sens. Dans l'imagologie psicharienne, l'exotisme de la nature amène à chercher à appréhender le monde par les seuls sens. La nature pose la question de l'accès au réel par les sens. Avant de voir comment Psichari articule cela, nous voulons faire un bref tour d'horizon de la question. Car, il est certain que cette question s'inscrit dans une longue tradition. En effet, nous savons que l'étude des questions que pose le sujet dans la construction des connaissances a depuis longtemps mobilisé les philosophes. La conclusion en est que les sens permettent d'être en contact avec le réel. Ils sont aussi ce qui entretient de la façon la plus simple notre rapport au monde. Cependant, on se demande si le recours aux sens est gage d'une épistémologique validant toute perception comme instrument de connaissance. Cette interrogation est pertinente d'autant plus qu'il y a une différence entre un simple contact avec le réel et la connaissance de celui-ci. Alain abordait déjà la question dans ses *Eléments de philosophie*. Dans cet essai, il dit que l'homme cherche à atteindre la connaissance par les moyens des sens. Il cherche à connaître le monde et ce qui l'entoure par la seule perception. Toutefois, cette voie est parsemée d'erreurs. Il le signifie en ces termes :

La connaissance par les sens est l'occasion d'erreurs sur la distance, sur la grandeur, sur la formation des objets. Souvent notre jugement est explicite et nous le redressons d'après l'expérience ; notre entendement est alors bien éveillé. Les illusions diffèrent des erreurs en ce que le jugement y est implicite, au point que c'est l'apparence même des choses qui nous semble changée<sup>734</sup>.

Le propos d'Alain n'est pas une négation d'une possibilité d'accéder à la connaissance par les sens. Cette thèse sera défendue par d'autres philosophes tels que Sir Kenelm Bigby ou encore Descartes. Pour le premier, les sens, de concert avec l'entendement, permettent au sujet l'accès à la connaissance et la lecture du monde. Pour le second, la perception est une « source prétendue de connaissance ». Il écrit à ce sujet : « Tout ce que j'ai reçu jusqu'à présent pour le plus vrai et assuré, je l'ai appris des sens, ou par les sens : or j'ai quelquefois éprouvé que ces sens étaient trompeurs, et il est de la prudence de ne se fier jamais entièrement à ceux qui nous ont une fois trompés<sup>735</sup> ». A l'instar d'Alain, Descartes n'écarte pas totalement la possibilité que le sujet puisse atteindre la connaissance par ses sens. Toutefois, il arrive que les sens induisent en erreur. Malgré cette mise en garde, ce sont

---

<sup>734</sup> Alain, *Eléments de philosophie*, Paris, Gallimard, p. 33

<sup>735</sup> Descartes, *Méditations métaphysiques*, Livre I

pourtant ses sens que Psichari utilisera pour faire accéder à la connaissance de l’Afrique. En fait, c’est à travers, sa vue, son ouïe, son odorat, son palais et son toucher qu’il lira les terres qu’il visite et qu’il expliquera la nature du Haut-Logone à ses lecteurs. La lecture du monde africain et son explication commence par l’exposition des données visuelles. Le paysage est, dans un premier temps, ce qui se voit. Psichari le présente tel qu’il lui est apparu. Le premier trait caractéristique qu’il énumère est le contraste. Il dit à ce sujet que « l’apparence de solitude de ces contrées désolantes [et la] vie immense et profonde [qui] anime les pentes douces des collines »<sup>736</sup> est l’une des choses les plus marquantes de ce paysage.

Si, de prime abord, la nature s’appréhende visuellement, il est toutefois nécessaire de signifier que l’ambiance sonore en modifie la perception qui fait naître la connaissance. C’est ce qu’illustre l’expression « paysage sonore ». Effectivement la nature est non seulement un espace vu mais également un espace perçu. L’ouïe occupe une place importante dans la (re)présentation du paysage chez Psichari. Les bruits ou le silence qui lui parviennent influence son point de vue mais aussi son ressenti. Le silence est ce qui le décide à préférer la forêt équatoriale à celle des campagnes de sa patrie. En réalité, le silence d’Afrique est unique à ses oreilles. Il estime que les campagnes de chez lui ne savent pas se taire. « Elles sont emplies toujours de bourdonnements ailés, et de murmures confus. Les matins y sont d’immenses frémissements ; les crépuscules chantent doucement à l’âme attentive<sup>737</sup> ». Cet extrait indique que l’auteur reste attaché à la nature de son pays. C’est, du moins, ce qu’on pourrait comprendre à travers l’énoncé « les crépuscules chantent doucement à l’âme attentive ». Cependant, malgré cet attachement, il préfère encore mieux le paysage d’Afrique. Celui-ci l’enchanté par son silence qui est énorme et total<sup>738</sup>. « malgré [le fait que ce silence] interdit une certaine intimité qu[’on] cherch[e en ces lieux], il est bien le charme subtil et malfaisant de ce pays<sup>739</sup> ». Quel sens Psichari donne-t-il au mot « malfaisant ». Le terme sert à désigner la paix qui empêche l’effusion des cœurs et le mysticisme dont il espère être victime<sup>740</sup>. On retrouve l’expérience du sublime que nous évoquions plus haut.

En dehors de la vue et de l’ouïe, l’odorat participe aussi de la (re)présentation du paysage. L’odorat est directement lié au paysage car l’appréciation du paysage peut changer en fonction des odeurs qu’il dégage. Ainsi, un paysage visuellement attrayant peut rebuter si les senteurs qu’il exhale ne sont pas agréables. « Toute odeur perçue dans un paysage

---

<sup>736</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 7.

<sup>737</sup> *Ibidem*, p. 4-5.

<sup>738</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>739</sup> *Ibidem*.

<sup>740</sup> *Ibidem*.

s'associe au plaisir du spectacle et, d'une certaine manière, confirme la sensation agréable que la vue du paysage provoque, et inversement<sup>741</sup> ». Chez Psichari, les odeurs orientent le propos. Les senteurs diffusées dans les campagnes françaises diffèrent de celles qu'il retrouve en Afrique équatoriale. Ces nouvelles odeurs le transportent. Si le paysage africain distille une sensation de bien-être sur Psichari, c'est en partie grâce à ses odeurs que Psichari trouve agréables. De Bayanga, par exemple, il est dit : « Il fait joli. La nature grouille. [...] il fait jaune ; la campagne exhale l'odeur amère des fruits sauvages<sup>742</sup> ». Il faut dire que ce sont ces odeurs amères, tant recherchées par Psichari, qui en chantent et font le romantisme des lieux. De même, le village de Ngara retiendra son attention grâce aux odeurs que diffusent ses plants de tabac et ses pimentiers aux larmes de sang<sup>743</sup>. Dingué par contre le rebute à cause de son caractère ascétique. « Aucune grâce, aucune douceur dans ce paysage compliqué où les motifs abondent, mais qui fait froid au cœur<sup>744</sup> ». Le toucher contribue aussi à la connaissance du pays. En France, le paysage constitue une œuvre collective, une propriété publique. Il est tributaire des pratiques sociales. L'individu y retrouve son action ou celle du groupe auquel il appartient. Le paysage est l'un des liens qui unissent l'individu à son lieu de vie ou de naissance. Mais l'appréciation du paysage est fonction de ce que l'épiderme de l'individu ressent dans une confrontation avec ce qui l'entoure. Le ressenti dépend de la perception de la matière qui l'environne. Qu'elle soit inerte ou vivante, la matière influence la perception d'un paysage. Aussi, la nature du Congo sera-t-elle représentée à travers réaction épidermique de Psichari. Elle se révèle au lecteur au fil des impressions et des sensations qui le traversent.

L'effet de la nature du Congo, « C'est un peu l'impression qu'on éprouverait à rentrer dans une serre chaude, tandis qu'il ferait très froid au dehors<sup>745</sup> ». Elle distille une sorte d'hébétude qui suivrait une grande fatigue amoureuse une électricité latente qui incline à la torpeur douloureuse et sans rêve<sup>746</sup> ». Ce que perçoit son épiderme oriente aussi bien sa vue que ses sensations internes. Or, ce sont ces canaux qu'il utilise pour dire le monde qu'il voit. C'est sur la base de ses réactions épidermiques qu'il confirmera qu'il y a une différence entre la nature de chez lui et celle du Haut-Logone. Lorsque les nuages annoncent la pluie en Afrique, on éprouve une sensation très confuse qui entre dans la peau et cloue sur place<sup>747</sup>.

---

<sup>741</sup> Voir « Paysage et développement durable » in Les enjeux de la Convention européenne du paysage.

<sup>742</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 220.

<sup>743</sup> *Ibidem*, p. 205.

<sup>744</sup> *Ibidem*, p. 202.

<sup>745</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>746</sup> *Ibidem*, p. 4.

<sup>747</sup> *Ibidem*.

Par ailleurs, la brousse offre un « Paysage tiède et tendre comme un tableau de Corot<sup>748</sup> ». La pente de la vallée de l'Ouam, douce et sensible, baignée de chaleur et de paix, « dégage une fraîcheur exquise et parfumée<sup>749</sup> ». Elle procure une sensation de délivrance d'une angoisse<sup>750</sup>. La vallée de la Nana, « si verte et si tourmentée » l'emplit le d'un immense bien-être. A sa vue, il retrouve l'émotion délicieuse qui l'avait saisi aux soirs limpides de la Penndé<sup>751</sup>. A Carnot il connaîtra une folie heureuse et sainte. Il reconnaîtra que jamais il n'avait été autant brûlé par la passion de la vie<sup>752</sup>.

Aux sens sus-mentionnés, il faut ajouter le goûter. En effet, le palais est à prendre en compte dans la connaissance de la nature mais aussi et surtout dans son appréciation. Si Ernest Psichari parle de Saragouna en bien c'est parce qu'il est le « Pays des bananes exquises comme un sourire d'enfant<sup>753</sup> ». Toute la nuit du 9 au 10 juin il se promènera devant son camp où « de temps en temps, [il] allai[t] un des fruits qui répandait en [lui] une sorte de bien-être capiteux<sup>754</sup> ». L'Afrique offre des plaisirs nouveaux pour le palais. Le continent africain est pourvu pour séduire non seulement la vue des explorateurs, mais aussi d'autres sens de leurs corps. Ainsi, les eaux divines de la Sangha « emplissent la bouche de volupté » et « enivrent le voyageur, par leur vertu magique<sup>755</sup> ». Au regard de l'importance accordée au paysage, une question nous turlupine. Nous nous demandons ce que recherche Psichari dans la nature. La réponse à cette question pourrait être, à certains égards, la beauté. Il recherche dans la nature une beauté originelle. Celle qui dégage un charme empli de mystère<sup>756</sup>. Mais cette beauté n'est pas artificielle ni superficielle. La nature appelle à la jouissance d'une beauté inattendue. Est-ce la beauté telle qu'elle est conçue dans sa société, à son époque ? Il semble que non. La nature africaine est romantique. Sa beauté tient donc de ce cachet romantique qui la différencie du temps présent. Cette beauté est originelle parce qu'elle pense les blessures et rend meilleur. Il écrira à ce propos : « Cette terre insigne nous rend meilleurs ; elle nous exalte, et nous élève au-dessus de nous-mêmes, dans une tension de l'âme où l'action et le rêve se pénètrent<sup>757</sup> ». Il semble qu'il recherche aussi la volupté et la paix qu'il ne trouve plus dans son pays. En dehors de la nature, les corps que Psichari rencontre contribuent, eux aussi, à l'exotisme enchanteur des lieux.

---

<sup>748</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 212.

<sup>749</sup> *Ibidem.*

<sup>750</sup> *Ibidem.*

<sup>751</sup> *Ibidem.*

<sup>752</sup> *Ibidem.*, p. 217. Il écrit : « Je me penche sur la vie avec ivresse ».

<sup>753</sup> *Ibidem.*

<sup>754</sup> *Ibidem.*, p. 223.

<sup>755</sup> *Ibidem.*, p. 222.

<sup>756</sup> *Ibidem.*, p. 2.

<sup>757</sup> *Ibidem.*, p. VII

## II.4.2. LES CORPS FASCINANTS

Le corps, dans la littérature coloniale, occupe une place prépondérante. Dans le contexte colonial, une forte coercition est exercée contre le corps indigène. Exécutions sommaires, viols et violences psychologiques sont des leitmotifs qui rythment la vie des « indigènes ». Les corps africains, particulièrement, à cause de leur nudité<sup>758</sup>, sont devenus un des lieux communs. Attrayant ou répulsif, érotisé, dévirilisé ou bestialisé, le corps du « nègre » constitue ce qui le différencie fondamentalement de l'autre. Des siècles durant, le « corps noir » résumera « l'être noir<sup>759</sup> ». Il sera généralement présenté comme étant un corps malade, souffrant, dégénéré, affamé. Pour Blanchard, à l'instar du « faciès juif », de la « mentalité asiatique » ou de la « sensualité orientale », il est toujours un produit du regard de l'Occident de nos jours<sup>760</sup>. Car, c'est le regard qui crée l'image du « corps noir ». Le « corps noir » n'est pas que couleur, il est *stigmat*, *signe* et *symbole* d'une identité propre. Il est surtout « anormal ». Le « corps noir » interpelle parce qu'il est paradoxal. A la fois « exotique », « malade », et « trop beau ». Il apparaît exclusivement sportif et constitue un paradigme renvoyant à une propriété ethnographique.

L'abondante bibliographie relative au sujet illustre que les codes de représentation du « corps noir », ses référents ainsi que l'idéologie qui l'a créé remontent aux plus anciens témoignages écrits et iconographiques de la chrétienté. En effet, d'aucuns soutiennent que cette représentation débute bien avant la période de la traite. Mais tous les historiens de toutes les disciplines sont unanimes sur le fait qu'elle a été effective durant toute la période de la traite. A vrai dire, on est frappé de voir à quel point le *corps* domine pendant la période de l'esclavage et de la colonisation. Cette présence est permanente d'autant plus qu'elle servait à justifier la pensée, le discours et les actes quotidiens. Ce corps dénudé, à l'hypersexualité affirmée, joue toujours un rôle en marge. Cependant, nous relevons une vision différente chez Ernest Psichari qui en fait celui des éphèbes de l'Antiquité gréco-romaine.

---

<sup>758</sup> Dans les *Cahiers de la SIELEC n°2*, intitulé *Nudité et sauvagerie. Fantômes coloniaux*, plusieurs auteurs abordent cette question. Voir dans ce volume Seillan, (Jean-Marie), « Erotisme et sauvagerie dans quelques romans d'aventures africaines à la fin du XIXe siècle », Blachère, (Jean-Claude), « Le Nu et le Vêtu » ; Mar, (Daouda), « Nudité, sauvagerie et fantômes coloniaux ou la conjonction du réel et de l'imagination en Afrique occidentale » ; Durand, (Jean-François), « André Chevrillon : le Nu sauvage ».

<sup>759</sup> Nous sommes de l'avis de Pascal Blanchard lorsqu'il affirme qu'il n'existe pas de corps noir. Jean-Claude Blachère, parlant du Nu, abonde dans le même sens. En fait pour eux, le « corps noir » et le « Nu nègre » sont une invention de l'Occident, reposant sur le mythe de l'état de nature. Pour notre part, ces points de vue sont défendables d'autant que les définitions du blanc et du noir en tant que couleurs sont aux antipodes de ce qui est véhiculé par et dans le discours colonial. En outre, une observation concrète et objective montre bien la fausseté de ce discours. Lorsqu'on dit à un enfant issu d'un couple de type dit « caucasien » que son ami dont les parents sont antillais est « noir », il répond : « non, il est chocolat. » La réponse de cet enfant illustre bien que les catégories « raciales » sont une invention idéologique qui répondent aux besoins de légitimation du fait colonial de la période esclavagiste à nos jours.

<sup>760</sup> Nous donnons comme preuve les rôles attribués aux acteurs qui jouent un rôle représentant chacune de ces catégories. Nous retrouvons également cela dans les discours publicitaires.



## Le « corps noir » ou l'éphèbe gréco-romain

L'ouvrage de pascal Blanchard cité plus haut montre qu'un certain nombre d'éléments récurrents semblent composer cette construction du corps noir. On peut les articuler en quatre points essentiels : la couleur de la peau ; le visage avec une bouche lippue aux grandes dents et des yeux exorbitants ; la force musculaire pour l'homme ou, pour la femme, l'érotisation du corps ou la maternité ; enfin les éléments liés à la morale, à la psychologie et à la mentalité<sup>761</sup>. Le « corps noir » est censé marquer clairement la frontière qui sépare l'Européen du colonisé. La chanson *Nénufar* d'Alibert retenue pour la marche officielle de l'Exposition Coloniale en 1931 en est une parfaite illustration<sup>762</sup>. On y lit : « Du rouge en étui/ j'en veux trente kilos/ car c'est une négresse à plateaux ». On retrouve dans cet énoncé le stéréotype des lèvres lippues à travers « j'en veux trente kilos ». Il fait aussi allusion à couleur de la peau lorsqu'il dit : « Ainsi l'autre jour / Il<sup>763</sup> m'a dit / Quand je fais mes comptes / A la craie / Sur l'dos de m'chérie ». On sait que le tableau était noir à cette époque. Mais cette imagerie ne date pas du XX<sup>e</sup> siècle. Yann Le Bihan abonde dans ce sens lorsqu'il affirme que les représentations des stéréotypes relatifs aux « Noirs » datent du XVI<sup>e</sup> siècle et qu'elles subsistent encore de nos jours. Leur permanence est due à la stabilité de la simultanéité des craintes et des séductions évoquées au cours de la même période historique. Toutefois, « c'est moins le contenu des stéréotypes qui évoluerait que leur fonction selon les besoins, les interrogations, les angoisses et les peurs travaillant les imaginaires occidentaux<sup>764</sup> ».

Quelle que soit la période, ce corps est stylisé à travers une musculature puissante qui a deux fonctions essentielles quand il doit être source de message positif. A dire vrai, la fonction de cette musculature est de symboliser une puissance potentielle au service de la guerre ou soutenir le discours colonisateur de mise en valeur du domaine colonial français. La mise en scène de ce corps a pour but de renforcer l'idée que l'exhibé est plus proche de l'état de nature que de l'état de culture. Aussi est-il souvent représenté nu, sauf lorsqu'il est christianisé. Si au début des contacts, les Africains étaient présentés comme des sauvages, leur image muera avec le temps. Au fur et à mesure que la domination occidentale s'agrandit, les populations coloniales deviennent progressivement les figurants du décor colonial. Elles

---

<sup>761</sup> Il s'agit, entre autres, de l'image du peuple-enfant, de la comparaison animale, de la violence naturelle, de la sauvagerie, de l'anthropophagie, de la paresse, de la fourberie, du fanatisme.

<sup>762</sup> Voir annexe.

<sup>763</sup> Le pronom personnel est mis pour Nénufar, le « nègre » représentatif dont il question dans la chanson.

<sup>764</sup> Yann Le Bihan, « L'ambivalence du regard colonial porté sur les femmes d'Afrique noire » in *Cahiers d'études africaines*, 2006/3 (n° 183), Paris, Éditions de l'EHESS, Page 513-537

quittent le monde de la sauvagerie pour être instrumentalisées par l'État colonial comme acteurs passifs de cette même geste<sup>765</sup>. Ici, comme l'avait remarqué Michel Foucault, le corps devient un enjeu politique. Le corps est un enjeu de l'ordre colonial. Il est dans l'interconnexion des catégories dominants/dominés. Cependant, chez Psichari, l'intérêt est ailleurs. Dans ses textes, le portait physique des personnages est secondaire. L'importance accordée au physique n'est que de second ordre. Cette absence commence avec le corps de la femme. Alors que le corps de celle-ci constitue une des caractéristiques qui différencient « l'indigène » du « civilisé », il présente les personnages féminins sous des traits physiques généraux et peu attrayants. Il en fait une description qui oscille entre répulsion et fascination. La répulsion du corps féminin n'est pas une antipathie liée à la couleur de la peau. Il s'agit d'une aversion due au genre du personnage. En d'autres termes, son éloignement des femmes du Haut-Logone vient de son attirance pour les corps mâles. La fascination n'est pas, dans ce cas, relative à la sexualité mais à la beauté même des corps. Seule leur esthétique l'attire et retient son attention. En effet, alors que la femme exotique constitue généralement la part d'humanité présente chez les peuples colonisés, celle-ci est insignifiante chez Psichari. Il ne mentionne les personnages féminins que lorsqu'il s'agit de grands événements.

On les verra ainsi présentes lorsque leurs maris et leurs fils reviennent d'une longue absence. Alors, poussant d'horribles cris stridents, elles courent comme des possédées et se roulent dans la poussière<sup>766</sup>. Elles sont vieilles. Elles sont également mentionnées dans un épisode relatant une fête dans un village. L'absence de précisions sur ces personnages met en évidence la distance que le narrateur installe entre lui et la femme aux colonies. Il ne serait pas erroné de parler de répulsion voir de peur. Tout porte à croire que Psichari a peur de découvrir la nudité de ces femmes. En fait, il prend soin de les vêtir d'une façon qui lui semble décente. Il dira à ce propos : « Beaucoup prenaient la précaution de changer le petit paquet de feuilles qui les habille, contre un paquet de feuilles plus gros et plus décent<sup>767</sup> ». La beauté du corps féminin tient dans son esthétique chorégraphique. Les seuls moments où l'auteur s'attarde réellement sur la femme concerne la danse. Si la beauté du corps est révélée, c'est parce qu'elle permet de mieux montrer la beauté des guerriers. Le corps des personnages en âge avancé subit, lui aussi, le même traitement. Ces personnages sont représentés sans appréciation aucune. Le narrateur n'en cite que pour parler de leurs cases. On

---

<sup>765</sup> Pascal Blanchard traite cette question en démontrant comment l'image du « Noir » a été réduite à son corps de l'esclavage au colonialisme.

<sup>766</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 37

<sup>767</sup> *Ibidem*, p. 38.

retrouve le segment « dans le tata du chef...<sup>768</sup> » comme un leitmotiv qui permet de faire intervenir des chefs « indigènes » dans l’aventure du narrateur. Mais aucune information sur leur physique ne transparaît. Or l’un des lieux des clichés de l’imagologie coloniale est le chef indigène. Ce dernier ne peut être vu sans ses oripeaux. Il est le personnage-type de la littérature coloniale. Son portrait est campé sans ambiguïté. Il est souvent inapte à gouverner, illogique et insensé, ridicule et pouilleux, possédant un harem. A la différence des femmes qui sont peintes négativement, les vieillards sont décrits avec neutralité chez Psichari. Ce choix, nous semble-t-il, traduit le sentiment qui anime le narrateur face aux vieillards. Un sentiment de respect dénué de tout sentimentalisme. Cette catégorie de personnages bénéficie de son respect à cause du genre qui est le leur. En d’autres termes, c’est parce qu’ils appartiennent au genre masculin qu’ils se donnent à voir sans jugement évaluatif. Leur âge laisse le narrateur indifférent, mais leur (re)tenue en fait des personnages à valeur positive.

Cela est défendable dans la mesure où les adolescents ne laissent pas le narrateur indifférent. Selon lui, « On ne saurait facilement imaginer de plus gracieuses adolescences et l’on eût dit de ces éphèbes qui courent sur les métopes du Parthénon<sup>769</sup> ». Devant les guerriers labis, il croit « faire un rêve, un rêve de beauté antique dans la clarté<sup>770</sup> ». Assistant à leurs retrouvailles avec leurs familles, son œil se pose sur « Un beau garçon [qui] pass[e]<sup>771</sup> ». Cette fascination se traduit aussi dans sa description de Sama, son amoureux. Il a un corps « mince, comme celui des Adonis Antiques<sup>772</sup> ». Il s’écrie : « Comme sa pose est gracieuse et délicate ! [...] Sa face me plaît infiniment [...] Sa figure, parfaitement ovale au-dessus de son cou trop long d’adolescent, s’illumine tout à coup à la flamme ranimée<sup>773</sup> ». Il ne s’agit pas d’une simple description d’un personnage. L’attraction le personnage du même sexe vérifie sa fascination. Ce qu’illustre ce propos : « Ami Sama, petite bête si jolie, petite âme si simple et si compliquée, que je voudrais connaître, savoir toute ta vie, tout ton cœur, et tes pensées !<sup>774</sup> ». Les rapports que le personnage principal entretient avec les autres montrent sa préférence pour le corps masculin. Ces rapports ne reflètent pas les relations que mettent en évidence d’autres auteurs qui ont été dans une colonie.

Les rapports que le narrateur entretient avec les autres se traduisent par la considération qu’il accorde à ceux qui l’entourent. Un rapide état des lieux de la littérature coloniale montre

<sup>768</sup> Psichari, (Ernest), *op. cit.*, p., 36, 37, 87.

<sup>769</sup> *Ibidem*, p. 15-16.

<sup>770</sup> *Ibidem*, p. 23.

<sup>771</sup> *Ibidem*, p. 36.

<sup>772</sup> *Ibidem*.

<sup>773</sup> *Ibidem*, p. 49.

<sup>774</sup> *Ibidem*, p. 52.

que l'Africain n'est qu'un « nègre » dont la seule utilité est l'exploitation. Chez Psichari, le personnage africain est présenté avec moins de mépris. Les corps sont certes genrés selon l'esprit de l'époque. Ils sont certainement dociles et répondant aux besoins du colonisateur. Mais Psichari les présente sous un angle différent de celui de la doxa. Il les présente comme étant des corps racialisés dans la mesure où les traits négroïdes ne sont pas effacés. Pourtant, le narrateur est très proche d'eux. Les scènes qu'il relate se rapprochent de celles que livrent les « voyeurs » des harems. En effet, il se dégage quelques similitudes entre le voyeurisme dont fait preuve le narrateur de notre corpus et celui qu'on observe chez Loti. La seule différence est que le premier épie les hommes dans leur intimité alors que le second s'intéresse plutôt aux femmes. Il observe les « indigènes » sans se montrer lui-même. On a l'impression qu'il est à un spectacle auquel il n'est pas convié. Ce qu'il aime voir, ce sont ces corps « immobiles comme des statues d'athlète antique » qui se relèvent d'un bond et sautent à pieds joints par-dessus leur bouclier<sup>775</sup>. C'est donc le corps mâle qui l'attire.

Chez Psichari, le « corps noir » est par excellence celui de l'éphèbe. Il est parfait parce qu'il résulte d'une combinaison de facteurs naturels (le climat et la nature), d'exercices physiques propres à la culture et de leur façon de vivre qui les amène à traiter rudement leur corps. Ils passent les nuits à même le sol et sont en contact permanent avec l'eau, ce qui les oblige à nager. En outre, leur culture est celle des luttes. On retrouve ces éléments à la base de la formation des éphèbes en Grèce antique. Johann Winckelmann<sup>776</sup> estime que le plus beau corps des peuples modernes ne peut égaler celui de la Grèce antique. Il ajoute : « La température d'une atmosphère douce, pure et sereine, avait sans doute une grande influence sur la constitution physique des Grecs; et les exercices mâles auxquels ils étaient accoutumés dans leur jeunesse, achevaient de leur donner une forme noble et élégante<sup>777</sup> ». A partir de l'exemple du Spartiate, il montre que dès l'âge de sept ans, l'éphèbe est habitué à coucher sur la terre et endurci aux travaux et à la fatigue. En outre, ses jeux tels que la lutte et la nage contribuent à fortifier son corps, à donner de la souplesse et de l'énergie à tous ses membres. En effet, conclut-il, « C'est dans ces exercices que le corps acquérait ce contour mâle et élégant que les artistes grecs ont donné à leurs statues, et qui n'a jamais rien de gratuit ni de superflu<sup>778</sup> ». C'est un corps mâle qui dit la sexualité du narrateur.

---

<sup>775</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>776</sup> Johann Winckelmann, *Réflexions sur l'imitation des artistes grecs en sculpture et en peinture, version numérique*. Voir [http://agora.qc.ca/documents/corps--de\\_limportance\\_de\\_la\\_beaute\\_du\\_corps\\_chez\\_les\\_grecs\\_par\\_johann\\_winckelmann](http://agora.qc.ca/documents/corps--de_limportance_de_la_beaute_du_corps_chez_les_grecs_par_johann_winckelmann)

<sup>777</sup> *Ibidem*.

<sup>778</sup> *Ibidem*.

## Le corps mâle et la sexualité

Les lignes qui précèdent montrent qu'Ernest Psichari a une préférence pour le corps mâle au détriment de celui de la femme. Il ne pose ses regards que sur les corps de jeunes garçons. Le fait qu'il épie les hommes plutôt que les femmes et qu'il entretienne des rapports amicaux avec eux signifierait-il une tendance homosexuelle ? Cette interrogation peut trouver un élément de réponse dans la relation particulière qu'il entretient avec Sama, le jeune Baya qu'il protège avec amour. Les signes de son amour pour ce personnage sont divers et variés. On citera d'abord le fait qu'il change son fardeau contre un bagage plus léger. A la place des lourdes caisses que les porteurs sont obligés de soulever, il lui demandera de ne porter qu'« une natte roulée, un petit arc, un carquois en paille tressée et une petite cithare<sup>779</sup> ». Ce geste est assez éloquent au regard de ce qui se pratiquait alors en matière de portage. Celui-ci faisait des « nègres » des bêtes de somme. Catherine Coquery-Vidrovitch souligne que le système économique du Congo français reposait sur la contrainte. En 1900, l'Administration avait tenté de réglementer le portage en demandant aux maisons de commerce de faire viser la feuille de route de leurs convois par l'administrateur de la Région. Cette feuille devait indiquer l'état nominatif des porteurs et les conditions d'engagement du chef de caravane<sup>780</sup>. Mais rien ne fut fait et l'état des engagés laissait fort à désirer<sup>781</sup>. Les *Carnets* ne mentionnent pas cette feuille. Or, le militaire consigne tous les « recrutements » du convoi.

Contrairement à ce qui se pratique dans la société coloniale du Congo français, Ernest Psichari consent à alléger le fardeau de son éphèbe. Ce geste n'est pas guidé par la raison. Le narrateur ne choisit pas de le faire parce qu'il a pris conscience que Sama n'est qu'un adolescent à qui il ne doit pas demander de porter de lourdes charges. L'explication de ce geste se trouve dans le passage ci-après : « Sama me fait oublier la tristesse morne de cette plaine interminable, et toute la misère humaine de cette colonne perdue dans les solitudes de l'Afrique<sup>782</sup> ». Etant son amoureux, il se doit de le protéger, de l'épargner. Car, tout ce qu'il fait pour ce personnage, il le fait pour lui-même. Il n'est pas fortuit de parler d'amour entre ces deux personnages dans la mesure où, en regardant le jeune Baya, l'officier confie : « Soudain, une émotion étrange m'envahit<sup>783</sup> ». La relation que Psichari tisse avec le jeune

---

<sup>779</sup> Psichari, (Ernest), *op. cit.*, p. 51.

<sup>780</sup> Coquery-Vidrovitch, (Catherine), « Chapitre XVIII: La population du Congo » dans *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 2* [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 26 février 2015). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsehess/399>>. ISBN : 9782713225673.

<sup>781</sup> *Ibidem*.

<sup>782</sup> Ernest Psichari, *op. cit.*, p. 52.

<sup>783</sup> *Ibidem*.

Baya n'est pas fondée uniquement sur des sentiments. Sama ne retient pas l'attention de son « maître » parce qu'il fait battre son cœur. Seul le corps du jeune Africain peut retenir l'attention du soldat colonial. C'est donc de la fascination du corps que naît l'attrance. Car, il est attiré par un autre garçon, un jeune Laka. Les comparant, il laissera entendre ce qui suit :

C'est une belle bête, libre et farouche, toute de fierté et de douceur. A le voir marcher [...], à épier son geste sobre et harmonieux, j'éprouve un contentement parfait. [...] Je lui préfère Sama, si faible, si gracile [...]. Mais comme l'autre est plus jeune, plus primitif, plus vivant !... Hélas ! je les ignore tous deux...<sup>784</sup>.

Bien évidemment, les deux personnages ne seront pas relégués aux oubliettes. Sama, continuera à être omniprésent dans le récit. Comment comprendre ce mensonge de la part du narrateur si ce n'est comme un non-dit. Le décalage entre le discours et la réalité montre un personnage victime de ses sentiments et qui n'a pas le droit de les exprimer encore moins de les vivre. Le narrateur dit l'inverse de ce qu'il souhaite signifier tout en laissant entendre ce qu'il le pense réellement. Ce procédé est utilisé, semble-t-il, à cause de la société. Car non seulement elle interdit l'homosexualité mais encore elle s'oppose aux relations sentimentales « noir-blanc ». Ce serait le comble de l'aberration qu'un individu issu de la bourgeoisie intellectuelle y adhère et, pire encore, que ce soit avec un Africain. A bien lire le texte, on constate que cet amour n'était pas à sens unique. Le narrateur n'était pas le seul à éprouver ce sentiment amoureux. Le jeune Baya y participait pleinement. En effet, même s'il est difficile, voire impossible de mettre en évidence le discours de cet "indigène" pour ressortir son orientation sexuelle, on peut se tourner vers ses faits et gestes. L'idylle qui s'installe entre les deux personnages n'est possible que parce que l'autre y répond favorablement. Il adresse des sourires et des regards doux au narrateur. Il cherche à le contenter et à le séduire. Le narrateur affirme qu'« il sourit doucement en montrant ses deux rangées de dents blanches et saines<sup>785</sup> ». Ailleurs, on entend Sama dire au narrateur : « je connais toi bien<sup>786</sup> ». Lorsqu'il sentira son âme lui échapper il dira à nouveau : « Mi in mé, marzi, mi in mé dokdok : Je te connais, maréchal des logis. Je te connais bien ». Ces mots sont traduits par « je t'aime bien<sup>787</sup> ». Le verbe connaître peut s'entendre ici avec une connotation sexuelle. En fait, il semble que Psichari utilise un langage codé pour désigner l'acte sexuel.

Ces scènes rappellent l'imaginaire de la pédérastie de la Grèce antique. Si les structures sociales et les lois en vigueur à Athènes réprouvaient la pédérastie, considérant l'amour entre

---

<sup>784</sup> Psichari, (Ernest), *op. cit.*, p. 67-69.

<sup>785</sup> *Ibidem*, p. 73

<sup>786</sup> *Ibidem*.

<sup>787</sup> *Ibidem*, p. 89.

hommes avilissant et indigne d'un citoyen honorable, il n'en est pas de même de l'homosexualité. Celle-ci était autorisée voire encouragée, parce qu'elle n'était possible qu'entre un homme mûr et un adolescent. Ce type de liaison avait une valeur éducative. « Erigé au rang d'institution, le rapport entre l'éraсте (l'amant adulte) et l'éromène (l'aimé mineur, un jeune à peine pubère) constituait pour ce dernier un rite de passage à l'âge viril<sup>788</sup> ». On peut penser à l'homosexualité au regard de l'écart d'âge entre les deux personnages. Or, dans l'imagologie psycharienne, l'Afrique tient plus des temps antiques que de la période coloniale. En effet, lorsqu'on considère la position des deux personnages, on se rend compte qu'il y a un actif et un passif. C'est donc, dirons-nous à la suite de Stéphane Riethauser, de « "paed-erastia" (pédérastie ou en allemand "Knabenliebe") et non d'"homosexualité" qu'il faut parler. L'adulte était en théorie toujours actif et transmettait sa semence à l'adolescent qui devait rester passif dans la relation sexuelle<sup>789</sup> ».

Dans *TSS*, la fascination du corps se lit aussi dans le désir de soumettre l'Autre ; de s'établir sur lui comme maître. Le narrateur cherchera à avoir une ascendance sur le jeune Baya. Les postures à travers lesquelles le romancier fait voir Sama illustre cette ascendance. On voit le jeune porteur constamment couché ou aux pieds du narrateur<sup>790</sup>. On lira, à titre illustratif, les lignes suivantes : « Un homme est à mes pieds près d'un feu solitaire. Je le reconnais : c'est Sama. [...] couché sur le dos [...] Il se soulève [...] Puis il se recouche<sup>791</sup> ». Tantôt « Sama est assis par terre », tantôt il est près de lui « comme un petit esclave vigilant<sup>792</sup> ». La stature de ce personnage montre qu'il est le passif. De même, dans leur relation, il est le dominé. Ce personnage n'a pas accès à la parole. On peut objecter qu'il s'agit là de l'un des traits caractéristiques des personnages « indigènes ». Cette objection peut être rejetée dans la mesure où l'auteur donne la parole à un autre personnage de la même catégorie dans le même texte. La fascination se lit, en outre, à travers le désir de connaître l'autre. « Ami Sama, petite bête si jolie, petite âme si simple et si compliquée, que je voudrais connaître, savoir toute ta vie, tout ton cœur, et tes pensées<sup>793</sup> », soupire le narrateur. Il se demandera : « Comment connaître Sama ?<sup>794</sup> ». On constate que le discours et les représentations de ce roman sont motivés par ce personnage. Le récit tourne autour de lui parce qu'il est un acteur important pour le bonheur de « l'engagé ». Sama est un élément

<sup>788</sup> Riethauser, (Stéphane), *Regards sur l'amour entre hommes*. Voir <http://www.lambda-education.ch/content/menus/histoire/antiquite.html>

<sup>789</sup> *Ibidem*.

<sup>790</sup> Psychari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 49.

<sup>791</sup> *Ibidem*, p. 56.

<sup>792</sup> *Ibidem*, p. 55-56.

<sup>793</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>794</sup> *Ibidem*, p. 56.



indispensable dans la réalisation du narrateur. « Il est la peur de la pensée et la douce apparition de la tristesse<sup>795</sup> ». Ce passage reflète les rapports qui existent entre Soi et Autrui. Car Autrui constitue une nécessité pour la constitution de la conscience de soi. Le sujet dépend d'Autrui. Pour réaliser l'unité de la conscience de soi, le sujet doit se faire reconnaître par Autrui. Avec Hegel on remarque que sans autrui le sujet n'est rien, il n'existe pas. Mais la relation entre les deux personnages fait apparaître des rapports d'interdépendance.

La fascination n'est pas à sens unique. Il y a interdépendance. Nous entendons par là une relation entre deux tâches, avec la condition qu'une tâche dépend du début ou de la fin de l'autre pour commencer ou se terminer à son tour. Appliquée à notre contexte, nous dirons que l'interdépendance est une relation entre deux ou plusieurs personnages, avec la condition que l'existence de chacun dépend de celle des autres. Entre Sama et le narrateur par exemple, l'interdépendance est visible au niveau de leur relation intime même. L'un a besoin de l'autre pour exprimer son orientation sexuelle et inversement. En outre, la sécurité de l'un est le devoir de l'autre tandis que la survie de l'autre dépend de l'un. Concrètement, le narrateur, en tant que militaire, doit assurer la sécurité de ceux de sa colonne tandis que les convoyeurs de sa colonne ont la charge de veiller sur les vivres. Ils se doivent d'en chercher si elles venaient à manquer. Sama faisant partie des porteurs, c'est dans cette catégorie logique qu'il se situe. La sécurité doit être assurée et les vivres en stock pour la survie de ceux à qui elles sont destinées. C'est pour maintenir en vie les bénéficiaires que ces éléments doivent être fournis. Mais la survie concerne avant tout l'intégrité des corps. En fait, dans une situation de colonie, ce qui est le cas ici, seul un corps intègre a de l'intérêt parce qu'il est productif. Mais chez Psichari, ce qui rapproche désormais les corps n'est plus dans une relation d'intérêt. Les corps intéressent parce qu'ils sont capables d'une beauté qui lui est familière. Il ne s'agit pas d'une beauté inattendue, étrangère ou neuve. Il affirme à cet effet : « C'est bien « notre » beauté, celle-là qui fait notre incessante poursuite, celle-là qui nous a nourris et que depuis si longtemps nous avons perdue<sup>796</sup> ». Le « corps noir » fait revivre au narrateur le Portique et l'hellénisme<sup>797</sup>. Ce qui est mis en évidence est, entre autres, la perception de l'Autre. Psichari traduit sa perception du « Noir » par l'acceptation de son altérité foncière. La représentation de l'altérité résonne alors comme la perception mentale de la différence. Sa mise en discours en constitue l'acceptation. Aussi le corps excède-t-il le tangible pour atteindre l'immatériel. Il s'agit alors de l'âme en tant que corps à connaître.

---

<sup>795</sup> Idem.

<sup>796</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>797</sup> *Ibidem*.

## L'âme ou le corps immatériel

Les propos mentionnés dans le paragraphe précédent indiquent que la fascination dont est victime Ernest Psichari ne concerne pas uniquement le corps physique. Il y a également ce qui est convenu d'appeler « corps intérieur », c'est-à-dire l'âme. Si aujourd'hui l'âme évoque nécessairement la métaphysique, il faut reconnaître que cela n'a pas toujours été le cas. L'évolution de son acception montre qu'à un moment donné de l'histoire, « l'âme est effectivement le lieu où se décide si l'homme est moral ou ne l'est pas<sup>798</sup> ». Elle suppose l'existence d'un principe ou d'une substance qui différencierait du corps, d'une réalité immatérielle qui déterminerait le comportement humain<sup>799</sup>. D'aucuns considèrent qu'à distance du monde homérique, chez Platon, Aristote et les stoïciens, l'idée de l'âme est bien différente. A cette période, « Il n'est pas encore question d'individualiser un savoir traitant exclusivement des fonctions mentales de l'homme. On a affaire davantage à une anthropologie, à une approche globale de l'homme, s'intéressant à ses relations avec le monde de la nature et avec l'univers surnaturel<sup>800</sup> ». On comprend par-là que l'âme n'a pas toujours été cette entité métaphysique dont parle le monde moderne. Pour André Perrin<sup>801</sup>, « L'âme se définit nominalement comme le principe de la pensée ou le principe de la vie ou des deux à la fois ». Chez Aristote, elle est « la forme d'un corps naturel ayant la vie en puissance<sup>802</sup> ». Alors que pour Descartes, elle est « une substance dont toute l'essence ou nature n'est que de penser<sup>803</sup> ». L'analyse des textes de Psichari amène à rapprocher l'âme de la psychologie.

La psychologie du « nègre » est l'un des lieux de justification de la colonisation. Avec l'avènement de la psychologie moderne, on ne parlera plus d'âme mais de psychologie pour désigner l'ensemble des traits de caractère des colonisés. « Or, dira Léopold de Saussure, le caractère n'est autre chose que la mentalité héritée et héréditaire ; c'est dire qu'il n'est susceptible que de lentes modifications et que, par conséquent, il impose à la nation une destinée inéluctable<sup>804</sup> ». Dans son ouvrage abordant la psychologie de la colonisation, Octave Mannoni<sup>805</sup> montre que la mentalité du colonisé est celle de la dépendance. Suite aux

---

<sup>798</sup> Lucas, (David), « La philosophie antique comme soin de l'âme », dans *Le Portique* [En ligne], 4-2007 | Soin et éducation (II), mis en ligne le 14 juin 2007, consulté le 12 février 2015. URL : <http://leportique.revues.org/948>

<sup>799</sup> Ferrere, (Rachel), *Histoire de la psychologie*. Voir [http://www.univ-ag.fr/modules/module\\_documents/get-document/default/UFR\\_Medecine/PACES\\_cours\\_UE17/Histoire\\_de\\_la\\_psychologie1.pdf](http://www.univ-ag.fr/modules/module_documents/get-document/default/UFR_Medecine/PACES_cours_UE17/Histoire_de_la_psychologie1.pdf)

<sup>800</sup> [www.armand-colin.com/upload/Histoire\\_de\\_la\\_psychologie.pdf](http://www.armand-colin.com/upload/Histoire_de_la_psychologie.pdf)

<sup>801</sup> Perrin, (André), « L'âme et le corps » dans *Cahiers philosophiques* n° 53, décembre 1992 version numérique disponible sur <http://philo.pourtous.free.fr/Articles/A.Perrin/ameetcorps.htm>, document généré le 26/02/15.

<sup>802</sup> Aristote, *De l'âme*, II, 412 à 20, trad. Tricot, Paris, Vrin, cité par André Perrin, *op. cit.*

<sup>803</sup> Descartes, *Discours de la méthode*, IV, cité par André Perrin, *Ibidem*.

<sup>804</sup> Saussure, (Léopold), *Psychologie de la colonisation française : dans ses rapports avec les sociétés indigènes*, Paris, F. Alcan, 1899, p. 4-5.

<sup>805</sup> Mannoni, ( Octave), *Prospéro et Caliban : psychologie de la colonisation*, Paris, éd. Universitaires, 1983, 217 p., passim.

soulèvements qui eurent lieu à Madagascar en 1947, il conclura que les colonisés ne peuvent pas vivre sans figure tutélaire. La dépendance du colonisé vis-à-vis du colonisateur est son seul moyen de survie. Sur le plan littéraire, cette question de l'âme nègre occupera aussi une place prépondérante. Selon David K. N'Goran, elle est « le premier enjeu de littérarité depuis, au moins, le fonctionnaire colonial faisant figure de premier agent littéraire, jusqu'à la figure dite « indigène » produite par les tirailleurs ou les instituteurs diplômés des grandes écoles primaires supérieures, sous l'impulsion de parrains coloniaux<sup>806</sup> ». Toutes ces considérations inclinent à dire l'âme nègre n'avait plus aucun mystère pour les coloniaux.

Cependant, on remarque le contraire dans les textes d'Ernest Psichari. Dans *TSS*, le narrateur cherche à capturer et à pénétrer l'âme de ses compagnons non pas parce que ce sont des « nègres » mais en tant qu'autres. C'es-à-dire à cause de leur altérité. Il les pose doublement : autre en tant qu'individu autre et autre en tant qu'appartenant à une culture différente. Parlant du Baya et du Labi il confie : « Hélas ! je les ignore tous les deux... Deux hommes sont près de moi, sur le sentier ; je connais leurs coutumes, et les gestes de leur vie me sont familiers. Mais pourrai-je donc jamais m'approcher d'eux ? Ne pourrai-je rencontrer leurs âmes secrètes et repliées ?<sup>807</sup> ». Ce passage indique que l'âme que Psichari cherche à atteindre n'est pas la psychologie collective. Mais il reconnaît que toute psychologie individuelle a une part d'âme collective. Celle-ci se traduit dans la culture qui est le corps immatériel d'une société. Ce corps est semblable à celui des grecs de la période antique. En fait, les qualificatifs employés pour désigner ce corps renvoient au champ lexical de l'esthétique des cultures antiques. Le vœu de Psichari était bien de vivre avec les « indigènes », de connaître l'ordonnance de leurs vies et la trame de leurs pensées. Mais il reconnaîtra que les Bayas font la déception des enquêteurs. Il parviendra néanmoins à cerner l'un des traits caractéristiques de l'âme « indigène ». Il s'agit notamment du mensonge. Mais loin d'apprécier ce « mensonge » comme le font ses contemporains, il dira qu'il s'agit d'une nécessité d'existence. Car, « Peu armés, nullement faits pour [...] la guerre ouverte et le corps à corps, le mensonge leur sert de défense et de protection. [...] C'est le signe d'une volonté de se maintenir dans une tradition chère<sup>808</sup> ». Pénétrer l'âme des Africains serait l'ultime degré de domination. Aussi usent-ils de mensonge pour « limiter la conquête du blanc<sup>809</sup> ».

---

<sup>806</sup> N'Goran, (David K.), *Les Illusions de l'africanité : Une analyse socio-discursive du champ littéraire*, Paris, Publibook, 2012, p. 41.

<sup>807</sup> Ernest Psichari, *TSS*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>808</sup> *Ibidem*, p. 29.

<sup>809</sup> *Ibidem*.

La question du corps immatériel ressort aussi celle de l'altérité de l'indigène. Le corps favorise la perception de l'Autre, la (re)présentation de son altérité. Il permet d'affirmer que « Je est un autre ». C'est-à-dire qu'il n'existe pas de pôle d'identité stable. Il y a en l'homme autant de consciences qu'il y a de forces plurielles. Il est un autre que celui qu'il croit être. Un autre que celui que l'on croit connaître et il devient un autre à chaque instant. Ces changements sont perceptibles dans son discours, dans ses actes et dans son comportement. On entendra ainsi le narrateur se demander « Comment connaître Sama<sup>810</sup> » alors qu'il a déclaré au préalable : « C'est une bête familière<sup>811</sup> ». Il dira « Sama est maintenant mon ami<sup>812</sup> » pour ajouter par la suite : « Et toi, Sama, [...] serais-tu mon ami, si tu n'étais pas sauvage ?<sup>813</sup> ». Ces extraits illustrent que le sujet est changeant. Il est constamment en formation parce que soumis à des pulsions. Si celui qui observe ne sait pas qui il est, comment pourrait-il alors regarder ou poser objectivement celui ou ce qu'il regarde. L'observé ne peut donc pas fidèlement être représenté. C'est dans cette optique que nous dirons à la suite de Blachère qu'« Il n'y a pas de femmes ou d'hommes nus en Afrique noire. Il n'y a que des Blancs qui voient, photographient, filment, décrivent, des Nègres et des Nègresses<sup>814</sup> ». Pour apprécier la beauté du « corps noir », Psichari a recours aux scènes de l'Enéide et à la sculpture antique. Ce procédé participe de la dénaturation de l'Africain. Car si la « nudité » du « Nègre » indique son « état de nature », sa comparaison à une sculpture en fait « un objet inerte offert au regard blanc qui le détaille en esthète<sup>815</sup> ». Cependant, l'intérêt que l'on a à lire Psichari réside dans ses moments de distanciation de cette mise en scène du « corps noir ». Il fait réaliser que ce corps fascine parce qu'il est, non pas cette sauvagerie bestiale encore moins cette nudité déshumanisante tant ressassées, mais « la nudité première du monde », dirions-nous avec Durand<sup>816</sup>. Il est l'intimité même de chaque être humain.

La question de l'âme nègre n'est pas un sujet nouveau. De nombreux travaux en avaient fait leur objet d'étude. Avant Psichari et après lui, on retrouve des documents qui traitent cette question. Ceux qui avaient approché les « Noirs » et avaient vécu à leur contact pensaient avoir saisi sur le vif leurs concepts et leur mentalité. Cependant, rares sont ceux qui ont pu saisir leur âme profonde. L'une des raisons de cet échec tient de ce qu'il leur était

---

<sup>810</sup> Ernest Psichari, *TSS*, *op. cit.* p. 56.

<sup>811</sup> *Ibidem*, p. 56.

<sup>812</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>813</sup> *Ibidem*, p. 58.

<sup>814</sup> Blachère, (Jean-Claude), « Le Nu et le Vêtu », dans Durand, (Jean-François), Naumann, (Michel), *Nudité, sauvagerie, fantasmes coloniaux dans la littérature coloniale*, Paris, Kailash, 2004, p. 43.

<sup>815</sup> *Ibidem*, p. 50. Il faut ajouter que les objets regardés, « Nègres » et « Nègresses » n'existent que dans l'œil et l'imaginaire de ceux qui regardent.

<sup>816</sup> Nous empruntons l'expression à Jean-François Durand.

quasiment impossible de regarder leur objet sans subjectivité. En 1922, soit quatorze années après la publication de *TSS*, Maurice Delafosse attire l'attention sur le fait que ceux qui ont essayé de représenter « l'âme indigène » de l'Afrique subsaharienne ne se départaient pas souvent de leur propre mentalité. Ce manque de distanciation conduisait à une représentation et non à une présentation. Si quelques-uns se sont essayés à saisir et à traduire l'âme africaine dit-il, « Il en est peu, toutefois, qui aient réussi à donner une idée exacte de ce que pensent les Nègres, parce que la plupart ont traité la matière trop subjective et n'ont pas su se mettre, si j'ose employer cette comparaison, dans la peau de leur objet<sup>817</sup> ». Sans objectivité, l'autre finissait par être ce que l'on voit et non ce qu'il est. Delafosse reconnaît qu'« Il n'est pas facile en effet de faire suffisamment abstraction de sa propre mentalité lorsqu'on étudie celle des autres et, à vouloir dépeindre les Noirs tels qu'ils sont, on risque de les représenter seulement comme on les voit, ce qui n'est pas toujours la même chose<sup>818</sup> ». Malgré le désir de distanciation que l'observateur pouvait avoir, il restait toujours une partie de lui-même, de sa mentalité et de sa culture, qui interférait dans sa vision de l'autre.

« Il faut s'être assimilé par un long et subtil effort les procédés de raisonnement spéciaux aux hommes de race noire pour arriver, comme l'ethnographe anglais Dennett, à savoir à peu près exactement ce qu'il y a « au fond de l'esprit du Nègre »<sup>819</sup> », conseille Maurice Delafosse. Psichari avait appliqué cette méthode pour connaître l'âme des populations du Haut-Logone. On lit dans la dédicace de *TSS* : « Ces essais ne veulent que donner quelques aspects de la vie africaine ; leur seul mérite est d'avoir été écrit avec amour. L'Afrique, vous le savez, a ses fidèles<sup>820</sup> ». Il dira son regret de ne pouvoir s'entretenir familièrement avec tout ce qu'il rencontre. Ce n'est pas l'âme de ses compatriotes qu'il a besoin de connaître, étant donné qu'il l'a en partage avec eux. Dans les premières pages du *TSS*, plus précisément à la cinquième, il affirme qu'il n'y a « Aucune intention humaine » dans les pays qu'il visite. Il ajoute : « Désormais seules, nos consciences auront des égoïsmes renaissants et ressusciteront les orgueils d'autrefois<sup>821</sup> ». L'ignorance qui entoure l'âme de l'autre l'amène à tenir ces propos. Car, à la fin de son œuvre, il regrettera de devoir dire adieu à ceux que sa civilisation n'avait pas encore touchés parce qu'il avait finalement trouvé ce qu'il cherchait. Hormis la nature et les corps, le temps aussi fait aussi partie de l'exotisme africain.

---

<sup>817</sup> Delafosse, (Maurice), *L'âme nègre*, Paris, Payot, 1922, pp. 7-8.

<sup>818</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>819</sup> *Ibidem*.

<sup>820</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. VI.

<sup>821</sup> *Ibidem*, p. 5.

### II.4.3. LA METAPHORE TEMPORELLE

Étudiant la « métaphore temporelle » Harald Weinrich<sup>822</sup> base son argumentaire sur une théorie qui analyse le système temporel en trois dimensions : attitude de locution, perspective de locution et mise en relief. L'attitude de locution correspond à l'abandon du récit pour le commentaire tandis que la perspective de locution renvoie au passage du degré zéro à la rétrospection. Reconnaissant que la métaphore est d'ordinaire ressortie à la sémantique et à la syntaxe, il pose le préalable qu'il n'y a aucune frontière infranchissable entre ces deux domaines. Car, « Tout autant que les lexèmes, les morphèmes ont une signification, qui est seulement d'un autre ordre et répond à d'autres fonctions textuelles ». Soulignant que toute métaphore suppose la notion de texte, il la définit comme « signe linguistique pris dans un contexte inattendu, surprenant, *contre-déterminant* ». C'est un « signe pris dans une transition hétérogène inattendue<sup>823</sup> ». Cette métaphore a pour épithète l'adjectif « temporelle ». Il ne s'agit ni du temps physique ni du temps scientifique encore moins du temps mathématique, mais du temps grammatical. Le critique analyse donc les passages d'un temps grammatical à un autre. Cependant, ces changements ne sont pas ceux adaptés à la concordance des temps. En d'autres termes, à la place d'une concordance des temps grammaticaux, la métaphore temporelle s'attache à la nuance temporelle. C'est sous cet angle que nous aborderons le temps, en nous intéressant au temps historique. Car, c'est seule la nuance retient notre attention.

Avec la science moderne, naît une distinction entre le temps de la physique et celui de la psychologie. Pour la physique, le temps est réversible alors que la psychologie ne peut l'analyser qu'à partir de l'instant présent et de la perception du futur immédiat. Les ouvrages qui reviennent sur l'évolution de la conception du temps à travers les époques et les disciplines dans le monde occidental indiquent qu'aujourd'hui, le temps de la conscience humaine ne peut plus être considéré comme le reflet exact du temps de la nature physique. Nietzsche, dans ses *Fragments posthumes* écrit : « Tout le devenir consiste dans la répétition d'un nombre infini d'états absolument identiques entre eux<sup>824</sup> ». Cette définition renvoie à la conception du temps chez Psichari. Il s'agit de la métaphore temporelle. La première est le présent historique

---

<sup>822</sup> Harald Weinrich, *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil, 1973, 336 p, traduit de l'anglais par Michèle Lacoste.

<sup>823</sup> *Op. cit.*, p. 226.

<sup>824</sup> Cité par Buser, (P.), Debru, (C.), *Le temps, instant et durée. De la philosophie aux neurosciences*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 57.



## **Le temps africain ou le présent historique**

Poser la question de savoir ce qu'est le *temps* semble relever, à première vue, d'enjeux purement théoriques. Effectivement, de prime abord l'étude du temps n'a d'intérêt que sur le plan théorique. Ce sont surtout les philosophes qui en font un objet d'étude. Car le temps est souvent perçu comme une donnée abstraite mais omniprésente dans la vie de l'être humain. Mais malgré cette omniprésence, il reste non pragmatique. On n'a l'impression qu'il est secondaire à la compréhension de ce qui entoure l'être humain. Ce temps, évidemment, n'est pas celui des météorologues. Car celui-là a un impact immédiat sur la vie quotidienne. Nombreux sont les discours qui ont été tenus à son sujet. Mais étudier le temps est souvent le terrain de prédilection des philosophes et des grammairiens. Aussi n'est-il toujours perçu que comme objet d'étude pour la production des savoirs. Cependant, à bien y regarder, le temps n'est pas aussi abstrait que cela. Quoi qu'il n'est pas palpable. Le temps est le cadre de notre expérience et de notre appréhension du monde. Il n'est pas possible d'agir, de créer, ou encore de penser hors d'un cadre temporel. Tout discours ne peut être compris qu'en fonction du temps qui le voit naître et auquel il s'adresse et du temps dont il parle. Il se laisse penser sous les trois modalités du passé, du présent et du futur. À l'époque coloniale, le temps avait une grande importance en ce qu'il entraînait dans la justification du discours et de l'idéologie.

Définir le temps constitue une façon de « penser le monde ». Cela est davantage vérifié dans la littérature coloniale lorsqu'il s'agit de l'Afrique. En effet les discours tenus sur le temps en rapport avec l'Afrique participent de la démonstration de la nécessité de la colonisation. Cette façon de « penser le monde » s'inscrit dans une longue tradition. Car, c'est une méthode inspirée et entretenue par l'État-nation. Il s'agit de l'histoire globale. Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Sanjay Subrahmanyam dira que pour mieux comprendre comment une histoire globale se construit, il faut se rappeler que son écriture est l'expression d'un parti pris. Elle est le produit d'une sensibilité, d'une posture. En effet pour appréhender les mécanismes de construction d'une histoire globale, il ne faut pas perdre de vue le fait que :

Dans un premiers temps, l'Histoire est un récit égoïste. Le « soi » de l'histoire est donc la famille, le clan, l'ethnie, puis la ville, la patrie ou la région d'appartenance, enfin – et surtout, à partir des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle – l'État-nation. Dans ce genre, l'Histoire est le jumeau siamois de la mémoire, soigneusement gardée comme le trésor d'un serpent ; l'Histoire est aussi appelée constamment à jouer avec, parfois contre elle. Le résultat est une histoire souvent écrite dans un style solennel, moralisateur et par conséquent assez peu ironique, qui se donne pour tâche de « former de bons citoyens », ou des patriotes fidèles. Si l'historien qui poursuit ce chemin ne se met pas suffisamment en



garde, il peut vite se transformer en porte-parole strident d'un groupe ou d'une position idéologique, autrement dit d'une « identité »<sup>825</sup> ».

Cet extrait montre que l'écriture de l'histoire globale est le fait de soi. C'est-à-dire que c'est le sujet collectif qui écrit sur lui-même à partir ou sur la base de ce que sa mémoire choisit de laisser vivant. Comment, au regard de ce qui précède peut-on alors espérer écrire une histoire globale sur l'autre ? Or, il s'avère qu'elle a été le terrain de prédilection des parties prenantes de la colonisation (les défenseurs et les détracteurs de l'idéologie coloniale, de son discours et de sa pratique). Cet état de fait a longtemps laissé croire que l'Afrique était sans histoire. Catherine Coquery-Vidrovitch souligne qu'une fausse périodisation de l'histoire africaine par l'ethnologie coloniale a provoqué « la construction d'une Afrique ancienne immobile, figée dans la tradition avec un grand T, dont les « coutumes » seraient restées inchangées jusqu'à l'intrusion de la « modernité » coloniale<sup>826</sup> ». Cette périodisation ne conçoit l'histoire d'Afrique qu'à partir des rapports coloniaux. On a ainsi une période pré-coloniale (ou temps long de quelques millénaires), un temps colonial (temps moyen de quelques siècles) et une période postcoloniale (temps court de quelques dizaines d'années). Ernest Psichari suit cette périodisation et sa conception du temps africain ne s'écarte pas de cette vision de l'histoire africaine. Toutefois, il faut reconnaître que le temps africain, c'est-à-dire l'histoire, n'est digne d'intérêt que parce qu'il est une métaphore pour lui.

La première métaphore temporelle est le présent historique. C'est un présent qui est employé avec des termes comme « jadis », « autrefois », « il y a longtemps », « il était une fois ». Ce présent est toujours et déjà histoire. Il est histoire parce qu'il est ce qui existait autrefois en Europe mais qui n'est plus. Il est le reflet de ce que fut l'Europe ; ce que furent autrefois les pays « développés ». La France ayant « évolué », elle a quitté un temps qu'il retrouve en Afrique. Ce temps n'est pas quantifié. Il est exprimé par une nature qui rappelle une ère révolue, que Psichari n'a pas connue. C'est un temps que le Français n'a plus la chance de vivre chez lui. La nature n'est alors qu'une métaphore de l'histoire. Cette métaphore se lit dans l'« écrasante et perpétuelle forêt vierge<sup>827</sup> ». La nature sert à illustrer l'ancienneté des lieux à travers les adjectifs « écrasante », « perpétuelle » et « vierge ». Le premier terme fait voir la grandeur de la forêt tout en ressortissant le caractère primaire de cette nature. Or la primitivité de la forêt n'est possible que parce qu'il y a absence de

---

<sup>825</sup> Sanjay Subrahmanyam, *Aux origines de l'histoire globale*, leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013. Voir <http://books.openedition.org/cdf/3599>.

<sup>826</sup> Catherine Coquery-Vidrovitch, « Essai de périodisation de l'histoire africaine », in A. Ba Konaré, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris, La Découverte 2008, p. 43.

<sup>827</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 3.

« civilisation » et de « progrès ». Que ce soit par l'agriculture ou par l'industrie, l'action de l'homme ôte toute primitivité à la nature. Sous cet angle, Ernest Psichari rejoint le discours dominant de son époque. L'adjectif « perpétuelle » met en évidence la continuité du *même* dans cette nature. La forêt est celle des origines. Ce caractère originel est réaffirmé par l'adjectif « vierge ». En effet, la virginité des lieux confirme leur primitivité étant donné qu'une forêt vierge est caractérisée par la présence « d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible<sup>828</sup> ».

Dans *TSS*, le présent du Haut-Logone est sans histoire. Il n'y a pas de passé en soi. Il n'y a pas de passé comme histoire. Le passé l'est comme tel qu'en comparaison avec l'Europe. Tout est dans le présent. Celui-ci est ce qui s'est toujours fait. Mais c'est un présent qui annonce et/ou réactualise le passé. Le présent est ce qu'on peut appeler « de la nuit des temps ». Ernest Psichari estime que séjourner en ces lieux revient à « vivre parmi tout cela qui est sans passé<sup>829</sup> ». La négation du passé, chez lui, n'est pas une ignorance du passé. Elle n'est, en réalité, que réactualisation de celui-ci. C'est-à-dire que pour Psichari, il n'y a pas de passé dans cette partie du monde parce qu'il se confond avec le présent. Le passé est aussi le présent. Tout ce qui s'y fait est éternel. Il est actualisé dans/par le présent. Non comme une époque révolue mais comme un moment présent. Il n'y a pas de continuité ni de progression. Il y a comme un éternel recommencement. La continuité est répétition au Haut-Logone. Elle est reprise du passé. Non comme une répétition du même dans une circonstance différente. Il n'y a donc ni début ni fin. C'est dans cette optique qu'il parlera de la culture des Bayas, qui se transmet de génération en génération. Cette transmission, mieux, cette répétition est visible dans les moments rituels. Effectivement, les Bayas ont dans leur culture un rite qui fait passer d'un statut social à un autre. Il s'agit du Labi. Celui-ci est une sorte d'école qui a un temps, des travaux, des joies et dont les écoliers sont appelés *labis*. Il les compare à « ces éphèbes qui courent sur les métopes du Parthénon, porteurs de lances ou de rameaux d'oliviers<sup>830</sup> ».

« Le Labi est, chez les Bayas, la grande fête de la Virginité, coutume charmante où le jeune homme s'initie aux mystères de la vie et de l'amour. »<sup>831</sup>. Il n'y a aucune indication quant à la première fois que cette fête fut pratiquée. Mais Psichari reconnaît qu'il ne s'agit pas d'une simple fête. Il est vrai que ce sont des moments festifs que le lecteur remarque lors de la pratique du Labi. Cependant, cette fête a une base rituelle. Il dira à ce propos : « Une fois

---

<sup>828</sup>[http://www.wild-touch.org/wp-content/uploads/2013/09/03\\_fiche-p%C3%A9dagogique\\_Foretprimaire-et-Foretsecondaire.pdf](http://www.wild-touch.org/wp-content/uploads/2013/09/03_fiche-p%C3%A9dagogique_Foretprimaire-et-Foretsecondaire.pdf)

<sup>829</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 6.

<sup>830</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 16.

<sup>831</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 16.

encore, nous sommes devant un très vieux rite qui trouve son origine dans une conception très complexe de la vie<sup>832</sup> ». La définition du « rite » traduit l'idée d'un cérémonial constitué d'un ensemble d'usages réglés par la coutume. Or la coutume renvoie à la fixité. Dans la pensée commune, la coutume est la répétition d'un ensemble d'us et de coutumes dont les origines se confondent avec la naissance de l'humanité. Cette illusion est surtout tenace pour les peuples dits de l'oralité. Cette illusion fixiste des sociétés dites traditionnelles a déjà été soulevée par les oralistes. Ces derniers soulignent qu'aucune société n'est figée. Aucune société ne demeure indéfiniment dans un même état. Même ce qui est considéré comme coutume s'adapte aux événements qui rythment la vie des populations et à l'orientation des mentalités. Les coutumes prennent en compte les situations présentes ainsi que les besoins et les attentes de ceux qui les pratiquent. La fixité des sociétés à dominance oralité n'est donc qu'illusoire. Mais le présent, dans notre corpus, est un passé qui fut et fit la grandeur des « Occidentaux ». On retrouve à Dioumane la beauté antique. Psichari parle de cette beauté qui a nourri les Européens et qui fait leur incessante poursuite parce perdue depuis longtemps<sup>833</sup>. En Europe, l'Antiquité est une époque révolue alors qu'en Afrique, elle est le présent.

L'art de la guerre est, lui aussi, le lieu où Psichari fait lire la métaphore temporelle. C'est un lieu d'actualisation du passé. Le départ pour la guerre à Dioumane rappelle la beauté de jadis. Il écrira : « Nous avons assisté à Dioumane à scène de *l'Enéide*<sup>834</sup> ». Les guerriers qui traversent le fleuve à la nage lui évoquent « des statues antiques, jusqu'à présent reconnues impossibles et périmées<sup>835</sup> ». Or ces statues constituent l'idéal de beauté de la Grèce, de Rome et de la France chrétienne<sup>836</sup>. La métaphore, dans ce discours, est dans l'association de la péremption et de l'actualité de l'image. Les guerriers sont présentés comme des personnages d'un tableau ou des statues d'hommes d'une autre époque. Cependant, ils sont bien actuels dans ce village d'Afrique. D'un côté, ils appartiennent à une ère révolue, de l'autre ils vivent dans une époque contemporaine. De plus, la beauté de leur corps rappelle des statues alors qu'ils sont des figures contemporaines. Il est important de souligner l'expression « France chrétienne » que l'on retrouve sous la plume de Psichari. Car, au moment où il écrit son premier roman, la séparation des pouvoirs avait déjà eu lieu. Il est aussi intéressant de signaler qu'à cette période, l'église n'est pas à son apogée. Donc l'expression renvoie à une période passée de l'histoire de ce pays. Le temps est aussi un futur historico-présent.

---

<sup>832</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 18.

<sup>833</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>834</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>835</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>836</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 23.

## Le futur historico-présent du temps africain

A quoi ressemblerait l'Afrique aujourd'hui si elle n'avait pas connu la colonisation ? Cette question est souvent posée aussi bien par ceux qui cherchent à évaluer les bienfaits de la colonisation que par ceux qui voient en elle un crime contre l'humanité. Nikolaj Cyon, un artiste suédois, a tenté d'y répondre par une carte originale du continent africain. Selon Guillaume Sciaux, cette carte ne doit pas faire oublier qu'elle n'est pas l'œuvre d'un historien confirmé. Malgré le temps de recherche qu'il a fallu à son auteur pour l'élaborer (plus de six mois), elle reste l'œuvre d'« un artiste « révolutionnaire et rêveur » (comme il se définit lui-même)<sup>837</sup> ». Le géographe reconnaît néanmoins que ce projet est « intéressant à plus d'un titre et nous donne à réfléchir sur les aspects complexes des civilisations, de l'impérialisme et du racisme<sup>838</sup> ». En effet à partir de la carte *Alke-Bulan*<sup>839</sup>, il dessine le continent dans le sens contraire à celui des atlas et les frontières que l'on connaît sont remplacées par celles des royaumes africains historiques. Les limites étant naturelles et linguistiques. En outre les noms des pays et ceux des villes ne sont pas ceux issus de la colonisation. Il use d'appellations en langues africaines ou, le cas échéant, de leur retranscription en Swahili. Enfin, l'artiste a recours à la projection azimutale équivalente de Lambert à la place de la projection de Mercator standard. Le but étant de respecter les proportions réelles et le rapport de taille entre l'Afrique et l'Europe. Cette carte est donc une tentative d'imagination d'un futur possible qui n'aura plus jamais lieu. Mais durant la colonisation, certains ont imaginé un autre futur pour l'Afrique, cette fois à partir des données de cette période.

---

<sup>837</sup> Guillaume Sciaux, géographe de formation, est cartographe géomaticien professionnel et indépendant chez Pacha cartographie. Voir <http://www.pacha-cartographie.com/afrique-sans-colonisation/>

<sup>838</sup> *Op. cit.*

<sup>839</sup> Le plus ancien et le seul terme d'origine africaine pour désigner l'Afrique. Il était utilisé par les Maures, les Nubiens, les Numides, les Carthaginois, et les Éthiopiens. L'avantage de cette carte est qu'elle présente toutes les « unités politiques et tribales » africaines de 1844 c'est-à- la veille du partage de l'Afrique entre les puissances européennes.



## Carte Alkebu-lan



Penser l'Afrique dans un futur proche et lointain était le souci des agents coloniaux. Il s'agit pour eux, de prendre des décisions et d'agir dans la perspective d'une projection à court, moyen et long terme. C'est sous cet angle que l'on considèrera l'ouvrage de Jean Ehrhard<sup>840</sup> qui tente d'estimer l'avenir des « pays sous-développés » par le biais leurs rapports avec les métropoles. En introduction, il affirme que « L'évolution des pays sous-développés intéresse le monde entier et l'on admet de plus en plus souvent qu'elle déterminera peut-être le destin de l'humanité tout entière<sup>841</sup> ». Dans le même ordre d'idées Henri Freville que dira : « Jamais, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, époque n'aura été en France plus que la nôtre, celle des

<sup>840</sup> Jean Ehrhard, *Le destin du colonialisme*, Paris, Eyrolles, 1957, 340p.

<sup>841</sup> *Op. cit.*, p. 7.

révisions de jugements<sup>842</sup> ». Qu'elle que soit la période, penser le futur de l'Afrique se fait par l'économique et le politique. Et ces projections sont faites dans un sens progressif. Elles sont tournées vers l'avenir. Ce qui n'est pas le cas de Psichari. En fait, la deuxième métaphore temporelle qu'il donne à voir se décline en un futur historico-présent. C'est-à-dire un futur qui n'est pas tourné vers l'avenir. Il est déjà un présent historique. Le futur n'est futur qu'en ce que des jours le séparent du temps présent. Le futur n'est donc à venir qu'en ce qu'il n'a pas lieu ici et maintenant. Lorsqu'il arrivera, il ne sera pas différent de ce qui est présentement. Loin d'être ramifié, le futur de ce continent est scellé. Il n'offre aucune possibilité d'alternance. Quoique futur, il n'est possible de sortir ni du présent ni du passé. Il est inévitablement conditionné par ce présent qui, lui-même, ne fait que répéter le passé.

Dans l'imagologie psicharienne de l'Afrique demain est aujourd'hui. Ce que l'on y vit aujourd'hui n'est pas différent de ce que l'on y vivra le lendemain. Il montre que la fatigue de vivre qu'il fallait fuir s'augmentera de toute la fatigue accumulée au fil des jours<sup>843</sup>. La fatigue augmente parce que la situation ne change pas d'un jour à l'autre. Le visiteur, saisi par la répétition, se fatigue. En d'autres, il s'ajoutera ce qui est déjà. En Afrique, on vit et voit la même chose tous les jours. En regardant les Kakas, Psichari pense à l'hypothèse de Joseph de Maistre qui sous-entend que les « nègres » n'ont pas d'avenir. Non pas qu'ils soient voués à la disparition. Mais parce qu'ils n'ont pas de futur à bâtir. Car, ils sont déjà arrivés au terme de leur « évolution ». Ce sont « d'anciens civilisés dégénérés et non des peuplades en enfance<sup>844</sup> ». Le futur n'existe nullement chez eux. Car pour l'atteindre, il faut avoir un présent. Or en Afrique, il a souvent « l'intuition de [se] retrouver en face des races arrivées au terme de leur évolution, non de races primitives réservées à de hautes destinées<sup>845</sup> ». Il n'y a pas de possibilité d'avenir. Ce ne sont pas des primitifs. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas originels. Au contraire, ils sont « périmés ». Psichari a « peine, en tout cas, à [se] présenter l'homme primitif tel que ce Baya ou ce Yanghéré, craintif et doux, affaibli moralement et physiquement [...] adonné à tous les vices [...] inapte à l'action<sup>846</sup> ». Ce passage donne l'une des raisons de l'incapacité de ces « peuplades » à se construire un avenir : leur affaiblissement. Effectivement, espérer bâtir un futur nécessite une force aussi bien morale que physique. Or, ils n'en ont pas. En outre, ils s'adonnent sans réticence aux vices. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de jeunesse. Chez les Lakas, les Moundangs ou encore les

---

<sup>842</sup> Henri Fréville, « Jean Ehrhard, *Le Destin du Colonialisme* », in *Annales de Bretagne* », 1958, vol. 65, n° 3, pp. 400-402, url : /web/revues/home/prescript/article/abpo\_0003-391x\_1958\_num\_65\_3\_4473\_t1\_0400\_0000\_5, généré le 01 mars 2015.

<sup>843</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 6.

<sup>844</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 13.

<sup>845</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., pp. 13-14.

<sup>846</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 14.

M'baïs, il y a l'impression d'une grande vieillesse. Les hommes, censés rêver et bâtir l'avenir, sont persuadés de l'inutilité des actes quotidiens. Las et désabusés, ils sont hostiles aux mouvements qu'ils jugent inutiles. Psichari constate que « Les signes de la décadence sont ici éclatants, irrécusables. Nulle apparence de jeunesse dans ce peuple pourtant sans histoire<sup>847</sup> ».

Hormis l'affaiblissement physique et moral comme raisons de l'impossibilité de ces peuples à tendre vers le futur, on peut aussi évoquer leur incapacité d'ouverture. Ernest Psichari confie qu'il fait partie de ceux qui ont voulu vivre avec les « nègres ». Il a voulu les connaître, eux et l'ordonnance de leurs vies ainsi que la trame de leurs pensées. « Mais les noirs tiennent à garder jalousement leurs secrets<sup>848</sup> ». Si les « nègres » s'ouvraient aux autres, ils auraient des occasions de se régénérer. Car l'ouverture apporte la régénérescence. Or il y a, chez eux, une obstination à perpétuer la tradition. Malgré la conquête du sol et l'envahissement du « blanc », le « noir » témoigne d'une volonté à « s'enfermer dans un système compact de traditions et d'habitudes<sup>849</sup> ». Le manque de littérature constitue une des raisons avancées pour démontrer l'absence de futur chez ces « nègres ». En effet la littérature, « empreinte d'une physionomie particulière, répondant à la nature intime, aux aspirations, à l'idéal des hommes qui la composent<sup>850</sup> », est un trait caractéristique d'un peuple. Elle est à la fois le véhicule et le support des aspirations, de l'idéal de la société qui la produit et pour laquelle elle est produite. Elle est donc participante de la construction de l'avenir. Or pour Psichari, « Il est difficile de trouver chez les nègres une littérature à proprement parler<sup>851</sup> ». Ils sont maintenus dans un présent historique parce qu'ils n'ont pas d'idéal. Il n'y a pas d'aspirations allant au-delà de ce qui est vécu. C'est en se confrontant aux autres qu'un peuple peut (se) construire un idéal. Car cette confrontation lui permet de voir et de savoir qui il est et ce qu'il veut devenir. Mais cela n'est possible que par l'ouverture au monde. Pourtant Ernest Psichari estime que « Le noir a sa raison d'être et son explication dans [la] brousse. [...] Il est un indispensable ornement, celui-là par qui tous objets prendront une vie nouvelle et une harmonie<sup>852</sup> ». Dans cet énoncé on remarque la place que Psichari assigne à l'homme « noir ». En tant qu'ornement, il a une place fixe. Il est figé. Par-là, son futur n'est pas différent de son présent qui, à son tour, est identique au passé. Par ailleurs, il *doit* rester dans la brousse. Sa raison d'être en ce lieu est l'usage que le « blanc » en fera. Le « noir » sert d'instrument de mesure. Il permet au « blanc » de mesurer ses avancées. Mais il lui permettra aussi de

---

<sup>847</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 15.

<sup>848</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 28.

<sup>849</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 29.

<sup>850</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 256.

<sup>851</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 256.

<sup>852</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 26.



s'orienter. Car il le revigore. Le « noir », parce qu'appartenant à un temps que le « blanc » a perdu, lui fait revenir à l'école de la vie. Psychari tiendra, dans cette optique, ce propos : « Nous revenons ici, aux bords sereins du Logone, sur les bancs de l'école<sup>853</sup> ». Son souhait ne serait-il pas que le futur africain demeure historico-présent ?

Cette vision du temps africain est discutable à la lumière de certains textes portant sur les populations africaines de l'époque coloniale. Dans son essai sur *L'âme nègre*, Maurice Delafosse rapporte une prière qu'un Mossi aurait adressée à son dieu. Voici ce qu'il écrit : « Mon Dieu, accepte une poule, et toi, aide-moi, afin que je jouisse de la santé moi-même, ainsi que mes femmes et mes enfants et toute ma maisonnée ; et toi, aide-moi, que j'aie une récolte abondante. Moi, si j'ai la santé et la vie, [quand] arrivera l'an prochain, je reviendrai te donner une poule<sup>854</sup> ». Dans cette prière, il est possible d'établir clairement la distinction entre le présent et le futur. Il est vrai que les choses se répètent. Le Mossi promet de revenir l'année d'après. L'usage du futur présent corrobore cette hypothèse. Cependant, cette répétition est subordonnée à ce qui se passera dans la suite des événements. L'Africain dit qu'il ne peut revenir que s'il obtient ce qu'il désire. C'est-à-dire la santé pour les siens aussi que la prospérité pour sa maison. La conscience d'un changement de temps chez les Africains se donne aussi à voir dans leurs proverbes. Delafosse rapporte les proverbes suivants : « Le pauvre qui a gagné un sou imagine un compte sur la route se figurant qu'il a beaucoup à dépenser<sup>855</sup> » et « Si un homme puissant vient à passer, prenez le large dès que vous le voyez<sup>856</sup> ». Le premier énoncé est un proverbe kongo du Bas-Congo tandis que le second est un dicton kanouri du Bournou. Ce que les deux énoncés nous enseignent, par rapport au futur, est que celui-ci peut être différent du présent. En effet, dans le proverbe kongo, il est sous-entendu que cette population a la conscience d'un passage possible d'un état de pauvreté à celui de richesse. Et ce changement se fait du présent vers l'avenir. Ce qui ressort du dicton kanouri est la possibilité de passer d'un temps de paix à un temps de guerre. Ils reconnaissent par-là que ce qu'ils vivent aujourd'hui peut changer demain. Le futur est donc aussi bien un changement d'état que celui d'une situation. Mais cela n'empêche pas qu'il soit semblable au présent. Dans ce cas, le temps peut effectivement être un futur historico-présent. Mais il peut aussi être un passé futur.

---

<sup>853</sup> Psychari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>854</sup> Delafosse, (M.), *L'âme nègre*, op. cit., p. 17.

<sup>855</sup> Delafosse, (M.), *L'âme nègre*, op. cit., p. 50

<sup>856</sup> Idem, p. 51.

## Le passé futur ou le temps africain

La troisième métaphore temporelle qui se dégage dans notre corpus est le passé futur. Nous entendons par là une situation, une époque, un événement, un fait ou un phénomène qui a pris fin mais qui est susceptible de se produire à nouveau. L'expression désignera aussi tout ce qui est en train de décliner, de périliter, mais qu'une catégorie de sujets ou d'acteurs désirent raviver ou maintenir. En 1931, Albert Sarraut<sup>857</sup> estimait que la situation de l'Europe était à craindre. En exportant ses techniques au-delà de ses frontières, elle a créé de nouveaux centres de puissance matérielle. Cependant, il ne se positionne pas contre la colonisation. Au contraire, il « met au point une intéressante thèse de légitimité de conquête et d'occupation coloniale. Pour lui, la colonisation est « une œuvre de solidarité humaine »<sup>858</sup> ». Nicola Cooper affirme qu'au moment de la publication de l'ouvrage de Sarraut « se ressentent les angoisses du moment, les préoccupations pour l'avenir devant le prodromes de la décolonisation, des inquiétudes pour le devenir de la France<sup>859</sup> ». En effet, Albert Sarraut pose le problème de la survivance ou du déclin de « la vieille et glorieuse Europe » face aux territoires qu'elle a colonisés. Il dira très exactement :

Le devenir de l'Europe, l'âme de sa civilisation et le patrimoine qu'elle a fondés sont menacés à cette heure par un double péril qui est la résultante même du grand œuvre par elle accompli. Depuis les heures premières où rayonna son génie ordonné, inventif, transfigurateur, et surtout depuis le siècle insigne où sa découverte maritime a révélé le visage total de la planète, l'Europe de race blanche, centre de gravité du monde, a changé le cours de la destinée universelle. Et voici que cette transfiguration même engendre des forces mondiales, qui se rabattent maintenant contre la puissance et l'esprit qui les a créées. [...] Berceau illustre de tout ce qui fut *qualité*, l'Europe sent peser sur elle, sur sa vie comme sur son esprit, la lourde menace de la *quantité*, des grandes masses, des grands nombres<sup>860</sup>.

Cet extrait illustre le concept à plusieurs niveaux. Il indique que Sarraut appelle l'Europe à garder sa position de leader sur la scène politique internationale. Or, au moment où il écrivait ces mots, ce n'était plus le cas. On peut alors parler de passé futur dans la mesure où l'auteur de ces lignes cherche à maintenir une situation qui est sur le point de prendre fin. Ce passage indique également que Sarraut reste favorable à la colonisation. Or, à cette

---

<sup>857</sup> Albert Sarraut, *Grandeur et servitude coloniales*, Paris, Sagittaire, 1931, 292 p., passim.

<sup>858</sup> P.G., « Albert Sarraut : *Grandeur et servitude coloniales* », in *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1931, vol. 31, n° 1, p. 557-558, url : /web/revues/home/prescript/article/befeo\_0336-1519\_1931\_num\_31\_1\_4519, généré le 02 mars 2015.

<sup>859</sup> Nicola Cooper dans sa présentation de *Grandeur et servitude coloniales* éd. L'Harmattan, 2012, p. viii.

<sup>860</sup> Albert Sarraut, op. cit., p. 12-13 et 20 sq.

période, l'on pouvait déjà ressentir des malaises qui conduiront plus tard à la décolonisation. Le passé futur est dans le fait que l'auteur de ce propos cherche à réactiver un fait alors que les signes de son déclin se font ressentir. Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'un passé dont il regrette la fin. C'est aussi le cas chez Ernest Psichari. Il y a, dans *TSS*, un passé dont il regrette la fin et qu'il voudrait revivre. C'est un passé qu'il appelle de toutes ses forces. Ce passé est celui qui, justement, doit rester éternellement présent. Car, il est le seul apte à réoxygéner sa patrie. Ce passé se donne à voir dans l'évocation nostalgique de l'histoire de la France. Vers la fin de *TSS*, Ernest Psichari faisant l'apologie des rois qui ont dirigé son pays, arrive à la conclusion selon laquelle ceux-ci ont été exaltés parce qu'ils incarnaient le génie français. La vie de Napoléon constitue, à ses yeux, la plus belle preuve de cette vision de son pays. Il estime que ses campagnes ont été « absurdes dans leurs principes, désastreuses dans leurs conséquences. Mais toujours le peuple les exalta, et comment en eut-il été autrement, puisque cet homme était la volonté et l'histoire de ce peuple ? »<sup>861</sup>. Il est un héros national qui avait élargi les frontières du pays. Ce passé peut être futur si la colonisation demeure. Et surtout, l'Afrique permet encore une telle action.

Le temps africain est le lieu et le moment qui font rejaillir le limon fertile déposé par les générations précédentes. Psichari se demande s'il avait tort de conseiller l'action et de rechercher en lui-même le meilleur dans l'héritage reçu de ses ancêtres. On sait que cette question est rhétorique. Car pour lui, la terre africaine se conçoit à la fois comme cadre d'action et lieu/moment onirique. Ses paysages se perçoivent dans une double catégorie : celle de l'action et celle du rêve. C'est dire que ce continent est un lieu qui permet de déployer sa force. Il est un lieu propice à l'activité. « Mais l'action qui y est conseillée est si pure, si héroïque qu'elle entre déjà de plain-pied dans la catégorie du rêve<sup>862</sup> ». En d'autres termes l'action qui a lieu sur cette terre est si extraordinaire qu'elle ne peut être cernée par la raison. Elle ne peut s'appréhender par mécanismes utilisés dans la vie quotidienne car, elle excède l'entendement. A cause de son temps, le continent « noir » invite à l'action et au rêve. Il est lieu d'expression de la Force, de l'Amour et de la Poésie. Autant de choses qui ont disparu en France à cause du « Progrès » et de la « Civilisation ». Il regrette que sa patrie soit passée de l'extrême barbarie à l'extrême civilisation<sup>863</sup>. Et ce qu'il lui faut, ce sont des « barbares »<sup>864</sup>. Mais ces derniers, figures du passé, appartiennent à une autre époque.

---

<sup>861</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 234.

<sup>862</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>863</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 244.

<sup>864</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 232.

Il faut que la France tende vers ce passé pour renaître de ses cendres. Lorsqu'on est en France, « la violence révolte comme une injustice ; la bonté féconde remplace la haine stérile<sup>865</sup> », constate Ernest Psichari. Or ces « progrès » ne sont pas bénéfiques pour la patrie. Car, ils adoucissent et affinent l'esprit guerrier au point de l'anéantir. Pour y échapper, Psichari suggère de ne pas voir dans la bonté une fécondité mais une lâcheté et un amollissement. « Alors la guerre n'est plus qu'un indicible poème de sang et de beauté. C'est la grande vendange de la Force, où une sorte de grâce inexprimable [...] précipite et [...] ravit<sup>866</sup> ». Son action coloniale en Afrique permet à la France de bâtir un futur aussi glorieux que le passé romain. Sur ce continent, elle peut prendre conscience de sa grandeur et revivifier son orgueil. Les colonies permettent de garder et d'entretenir l'illusion de force de la métropole. Pour Psichari, cette illusion est la dernière colonne des vieux temples qu'il faut absolument garder jalousement. Car, estime-t-il, l'empire romain a été fort et grand parce que « le citoyen de Rome pouvait dire avec orgueil : *civis romanus sum*<sup>867</sup> ». Le passé de l'empire romain doit constituer le socle pour rebâtir l'avenir de la France. Autant les Romains avaient besoin des « barbares » pour asseoir leur influence et agrandir leur notoriété, de même la France a besoin des « nègres » pour son avenir. Mais ce futur n'est possible que si l'Afrique demeure en l'état. Car il faut qu'il y ait encore des lieux où l'action peut se dérouler. L'expédition dont fait partie Psichari n'a pas ciblé le Haut-Logone par hasard. La raison est que « Le Centre-Afrique est un des derniers endroits du monde où l'on trouve la vie primitive, sans aucune altération<sup>868</sup> ».

À bien y regarder, le passé ne l'est qu'en tant qu'il a été une première fois. Dans cette perspective, le temps se conçoit et se perçoit comme une métaphore temporelle. Il est l'apanage des terres exotiques. Les trois métaphores temporelles que Psichari développe laissent entrevoir une certaine perception du milieu africain. Ce sont autant de représentations du temps figuré par le continent. La première est le temps immobile dont le fleuve constitue la figure. Il s'agit du présent, la jointure entre le passé et le futur. A l'instar de fleuve qu'il faut remonter pour découvrir l'intérieur du continent, il faut remonter le temps pour aller jusqu'aux origines. Aussi *TSS* s'ouvre-t-il sur la navigation des explorateurs en direction de Nola. À l'ouverture du texte, le *Valérie* remonte le Congo et la Sangha pour atteindre Nola<sup>869</sup>. Mais ce temps reste immobile. On dirait même qu'il n'y pas de temps. Car on serait aux

---

<sup>865</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 232.

<sup>866</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 232.

<sup>867</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 230.

<sup>868</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 247.

<sup>869</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 1.

origines. Les âmes sont étranges et encore inachevées. Cet inachèvement met en évidence l'immobilisme du temps. Mieux, il pointe le caractère a-temporel des lieux. Le temps sort du temps et « suspend son vol ». Tout semble figé dans une époque révolue. Mais il redescend le fleuve jusqu'à l'embouchure pour espérer un avenir différent du présent et du passé. Cependant, ceux qui habitent ces lieux n'en ont pas conscience. La deuxième représentation est la figure du temps conscience. Elle est symbolisée par le soleil qui brille et illumine. Son éclat aveugle la conscience. A l'instar du soleil qui brûle, le temps-conscience saisit sur le vif et ôte les ombres. Il amène à la conscience de soi et de l'autre. Avant de se rendre en Afrique, Psichari avait une certaine idée du continent et de ceux qui l'habitent. Mais une fois sur les lieux, il prend conscience du charme des lieux, du mystère de sa brousse et de la diversité du genre humain. Ce n'est qu'une fois sur les lieux qu'il se rend compte que « La simplicité apparente recèle là-bas une complexité profonde à laquelle, dans le début, on ne prend pas garde<sup>870</sup> ». Le temps conscience permet de saisir l'interdiction d'intimité qu'impose le silence africain et du « charme subtil et malfaisant de ce pays<sup>871</sup> ». Le temps conscience est un arrêt sur soi-même. Il agit comme des coups de projecteur sur le sujet. Ce n'est qu'avec l'aide des différentes métaphores temporelles de l'Afrique qu'il peut se rendre compte de la solitude des consciences des colons, de leurs égoïsmes et des orgueils d'autrefois.

Le temps-conscience est aussi le moment où Psichari éclaire l'*a priori*. Il réalise que ce qu'il savait n'était qu'impression. Il avait un jugement erroné quant à la désolation des contrées africaines. Le temps est alors l'instant où le voyageur se rend compte que la désolation de ces terres dont le discours colonial, plus précisément la fiction coloniale, faisait mention n'était que fausseté. Chez les habitants des pays de la Mambéré, il trouve des raffinements du cœur, de la grâce sentimentale et un maniérisme délicat qu'il n'avait jamais imaginés<sup>872</sup>. Autant de valeurs que l'on retrouve dans la société « européenne » et que le discours n'avait pas prises en considération. Il en est de même de la maternité. Effectivement, il revient à la femme de s'occuper des enfants tels que dans sa culture. La mère occupe la même place *Ici* comme *Ailleurs*. Elle remplit la même fonction. Il illustre cela avec le fait que pour calmer le nourrisson, la mère puise dans sa culture et dans son éducation. Les berceuses qu'elle chante à son enfant sont celles que lui avait chantées sa mère. Si la berceuse de l'Africaine diffère de celle de la Française, il y a tout de même une chose commune à toutes les deux : les mères chantent la douce romance de l'enfance. Et cette relation de la mère à

---

<sup>870</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 2.

<sup>871</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 5.

<sup>872</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 11.

l'enfant provoque une grande émotion chez Psichari. Car elle est, à ses yeux, une manifestation de l'âme « occidentale » dans celle d'Afrique. C'est la présence de sa sensibilité dans la sienne<sup>873</sup>. Il s'exclamera : « Quel événement de surprendre un peu de nous en elle, un peu de nos agitations de cœur dans son apparente animalité !<sup>874</sup> ».

La métaphore temporelle, chez Psichari, met aussi en évidence le temps mortel. Ce dernier est figuré par le sommeil. A l'instar du sommeil, le temps africain est contre l'action. Il est menaçant et « dispense une sorte de lassitude animale qui est aussi un inexprimable découragement<sup>875</sup> ». Il incline à la torpeur douloureuse et bannit tout rêve<sup>876</sup>. Le temps est mortel parce qu'il est « une grande attitude de néant<sup>877</sup> ». Il dégage et distille une impression de chaos et de violence. Tout comme le sommeil qui séduit et constitue une antichambre de la mort, le temps est destructeur, aussi bien physiologiquement que psychologiquement. Il est à l'origine de l'érotisme exacerbé et de la perversion de l'instinct sexuel du Baya. Toutefois, à cause du temps, l'amour n'est pas bestial. Il n'est pas non plus dégénéré ni fatigué, encore moins blasé<sup>878</sup>. Mais le temps consume. Tel qu'on peut le voir, le temps est une continuité sans début ni fin. En effet, le futur est la répétition du présent qui, à son tour, est la répétition du passé. Sachant que ce qui arrive en Afrique sera éternellement identique, on pose la question de l'utilité et de la faisabilité de l'entreprise coloniale. Il y a permanence du discours progressiste, évolutionniste et civilisateur à cette époque. Mais on sait que la mission Psichari est de transformer la situation malgré la répétition. Il désire exercer sa volonté quoi que se sachant condamné à l'échec. À partir de là, il peut être considéré comme un surhomme. « Ce surhomme est celui qui continue de vouloir alors qu'il sait que sa volonté est sans objet et n'aura pas d'effet<sup>879</sup> ». Il faut toutefois signaler qu'il y a une évolution psicharienne du temps. Dans les premières pages, le temps apparaît comme un idéalisme transcendantal. Il est vu comme lié à un esprit primordial. Au fil de l'œuvre, il devient projectif et interprétatif des relations de puissance.

---

<sup>873</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 13.

<sup>874</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 13.

<sup>875</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 4.

<sup>876</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 4.

<sup>877</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 4.

<sup>878</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 15.

<sup>879</sup> Buser (P.), Debru, (C.), *Le temps, instant et durée. De la philosophie aux neurosciences*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 58.

## Conclusion partielle

En définitive, il ressort de nos analyses que dans l'imaginaire psycharien, l'exotisme africain est une esthétique du divers. Car il réunit tous les critères de ce que Segalen met dans ce concept. C'est en premier lieu dans la nature qu'il décline. A travers la représentation des paysages, Psichari met en évidence le romantisme de la nature africaine. Ernest Psichari décrit la nature du Haut-Logone dans une écriture romantique qui le rapproche des grands noms de ce courant tels que Rimbaud ou Vigny. L'expression et la « diffusion » du sujet sont d'autres aspects du romantisme que l'on retrouve dans l'imagologie psycharienne de la nature africaine. Sous cet angle, la nature donne lieu à une réflexion sur l'homme. L'exotisme n'est pas un simple éclat de l'ailleurs mais un horizon transcendantal qui permet à la conscience de l'écrivain de se projeter dans l'espace. La nature, romantique, est une spatialisation de l'histoire et une temporalisation de l'espace. Elle parle aux sens et les sollicite pour s'appréhender. La vue permet de cerner le camaïeu de couleurs qu'offre le paysage. Ces couleurs, en même temps que les odeurs, les bruits ainsi que le goût des fruits et de l'eau produisent des sensations qui amènent à la connaissance des lieux. Le deuxième palier de lecture de l'exotisme africain de Psichari est la représentation du corps. Les corps présentés exercent une fascination sur le narrateur. N'accordant que très peu d'intérêt au corps féminin ; le corps vieilli ayant un respect relatif de sa part ; seuls les jeunes corps retiennent davantage son attention. Loin de la laideur habituelle des corps africains, ces « corps noirs » sont semblables à ceux des éphèbes de la Grèce antique. Ce sont des « corps mâles » dont la fascination est sous-tendue, non pas par la sexualité, mais par leur beauté. Cependant, leur beauté peut parfois conduire à un amour qui fait naître un désir de soumission et de possession. Mais ces corps sont racialisés. Ils gardent leurs traits négroïdes. Un autre corps, immatériel, fascine en Afrique. Il s'agit de l'âme du continent que le narrateur cherche à capturer. Ce corps intérieur lui paraît inaccessible les premiers instants de son séjour. La métaphore temporelle fait également partie des éléments exotiques de l'Afrique de Psichari. Ce temps est à la fois passé, présent et futur. D'une part, il le conçoit comme un présent historique. Car, il est ce qui existait jadis. D'autre part, il est un futur historico-présent. Sous cet angle, le futur africain n'est pas tourné vers l'avenir mais il est déjà un présent historique. Enfin, le temps africain apparaît comme un passé futur. C'est un passé appelé à se réactualiser dans le futur. A partir de là, on peut parler de métaphore temporelle. Car il ne s'agit plus de temps physique ou de celui des sciences mais d'une métaphore. Dans l'imagologie psycharienne, l'Afrique est aussi une aventure à la fois personnelle et collective.



## CHAPITRE V : L'AVENTURE AFRICAINE D'ERNEST PSICHARI

Dans l'œuvre de Psichari, le continent africain est présenté comme une aventure. La lecture de *TSS* rend compte de l'expédition du Haut-Logone comme étant une aventure au sens que lui donne Jacques Rivière. Pour ce dernier, le terme aventure désigne ce qui survient. Toujours à l'improviste, l'aventure est bien « ce qui arrive par-dessus le marché ». Jamais elle n'est attendue et pourtant on ne peut s'en passer. À partir de là, nous dirons avec Rivière qu'un roman d'aventures est le récit d'événements qui ne sont pas contenus dans les autres. Car, à aucun moment, on n'y voit le présent sortir tout à fait du passé<sup>880</sup>. Cette définition de l'aventure la rapproche du conte. C'est sous cet angle que nous aborderons l'imagologie psicharienne de l'Afrique dans cette partie de notre travail. En réalité, *TSS* montre le parcours d'un jeune héros qui se transforme sous l'effet des épreuves qu'il affronte en chemin. À vrai dire, le narrateur relate les transformations qu'il subit au cours de son voyage à travers le continent africain. On remarquera déjà que le but de son expédition était d'accomplir une mission. Cet aspect missionnaire du voyage fait penser au conte.

La littérature portant sur ce genre littéraire montre qu'au début ou au cours de chaque conte le héros décide de gré ou de force de partir. Il décide de se déplacer, de quitter son milieu d'origine. Ce départ est souvent dû à un manque ou à une absence. En d'autres termes, à l'origine du départ de tout héros d'un conte, il y a un besoin, un désir ou une crainte. À l'instar du conte, un déplacement est à l'origine de l'initiation du personnage de notre corpus qui est à la fois le narrateur de *TSS* et l'auteur des notes des *Carnets*. En outre, le parcours du personnage principal est ponctué par une succession d'étapes qui sont présentes, voire constituantes du conte. Désignées par le terme « fonctions », leur existence est corollaire aux rencontres et aux épreuves nécessaires à l'aboutissement de l'initiation. Au cours de son voyage, le personnage fait des rencontres et affronte une série d'épreuves morales ou physiques. Ces dernières doivent amener à la réalisation de la quête. Mais pour y arriver, le héros doit mobiliser ses ressources pour surmonter les obstacles. Si ces épreuves sont stéréotypées dans l'univers des contes et symbolisent les peurs fondamentales de l'enfance<sup>881</sup>, on verra que chez Ernest Psichari, elles ont un autre sens. Pour expliciter notre propos, nous étudierons le continent africain comme actant pertinent à l'analyse de notre corpus. Il s'agira de voir les forces thématiques développées par l'auteur, les positions et les rôles actanciels de l'Afrique ainsi que le sens de l'aventure.

---

<sup>880</sup> Rivière, (J.), in *La Nouvelle Revue Française*, juillet 1913.

<sup>881</sup> Voir Freud, (S.) in *Formulations sur les deux principes de l'activité psychique*, traduction de Conté.

## II. 5.1. LES FORCES THEMATIQUES DE L'AFRIQUE DE L'AVENTURE

Chez Vladimir Propp, on distingue les principales forces thématiques qu'on peut sérier en trois catégories. Il s'agit des désirs, des besoins et des craintes<sup>882</sup>. Le tableau ci-après donne un aperçu des principales forces thématiques. Nous entendrons par désir la tension vers ce dont on manque. Car, comme le disait déjà Platon dans *Le Banquet*<sup>883</sup>, « on ne désire que ce dont on manque ». Le désir a donc pour objet ce qui est absent mais qu'on cherche à posséder. C'est une aspiration à posséder. Chez Lacan, le désir est situé entre le besoin et la demande à l'endroit de l'Autre. Le désir a donc partie liée avec l'Autre. Joël Bernat souligne que « la définition dominante quant au désir, c'est-à-dire celle qui règne dans le contexte socioculturel et géographique de mon siècle, définition qui le marque d'un signe négatif – [est] « le désir comme manque »<sup>884</sup> ». C'est dans ce sens que nous l'utiliserons aussi. Les besoins, quant à eux, renvoient à un sentiment de privation que l'individu tente de résorber par la consommation d'un bien. Il peut être une demande exprimée ou latente, d'ordre individuel ou collectif. Chez Freud, le désir est lié aux traces mnésiques et trouve son accomplissement dans la reproduction hallucinatoire de perceptions devenues les signes de ces perceptions. On peut dire que le désir n'est possible qu'en tant que ressouvenir de ce que le sujet a possédé, mais qu'il n'a plus et qu'il espère à nouveau posséder comme une première fois. La citation de Freud amène à dire que le désir est toujours dans le mode de l'être et non de l'avoir. Quant aux craintes, nous dirons qu'il s'agit de l'ensemble des situations qui nourrissent ou produisent un sentiment d'infériorité ou de rejet. Elles peuvent être une « Oppression passagère ou inquiétude permanente qui revêt toutes les figures et s'arrange de toutes les situations pour se rappeler à celui qu'elle habite ». Elle peut s'imposer toujours quand les forces constructives s'échappent.

**Tableau classificatoire des principales forces thématiques**

Désirs	Besoins	Craintes
Amour, vocation, fantasme, honneurs, autorité, orgueil, curiosité	Paix, liberté, Ailleurs, autre chose, exaltation, action, réalisation, se sentir vivre, expérience	Peur, remords, laideur ambiante, maladie, ennui, souillure morale, avilissement

<sup>882</sup> Par souci de lisibilité, nous ne mettons dans le tableau ci-dessous que les forces thématiques pertinentes pour notre travail.

<sup>883</sup> Platon, *Le Banquet*, Phèdre ; Apologie de Socrate / Platon ; Paris, Flammarion, 2008, traductions notes et bibliographies par Luc Brisson ; présentation par Roger-Pol Droit, 522p.

<sup>884</sup> Barnat, (J.), « Le Désir : manque ou plein ? », Conférence faite à la Société Philosophique du Luxembourg les 8 & 15 juillet 2004. Voir <http://www.psychanalyse.lu/articles/BernatDesir.htm>

## Les désirs d'Ernest Psichari et son aventure africaine

Le roman d'Ernest Psichari, qui sert de support à cette étude, laisse entrevoir des thèmes tels que l'amour, le fantasme, les honneurs, l'orgueil, l'autorité et la curiosité. Ces thèmes font partie des désirs qui emmèneront le personnage en A.E.F. En effet, Ernest Psichari s'engage pour l'expédition au Haut-Logone à cause et par amour. A cause de l'amour parce qu'il entrera sous les ordres militaires suite à une déception amoureuse qui avait failli lui coûter la vie. Jean-François Durand dira à ce propos : « On sait que le jeune Ernest était tombé amoureux de Jeanne Maritain, qui n'éprouvait pour lui que de l'amitié. Dès lors, Ernest fut emporté par un « vertige de malheur »<sup>885</sup> ». Ce propos est corroboré par un extrait de l'hommage d'Henriette Psichari à son frère qui dira en substance qu'il était devenu dépressif. Elle écrit : « La mélancolie s'emparait de lui chaque jour davantage, le travail devenait difficile, la distraction impossible<sup>886</sup> ». L'armée était alors un refuge qui permettrait d'évacuer et d'oublier la douleur sentimentale.

Son engagement est aussi par amour dans la mesure où il est lié au patriotisme. Effectivement, la mission du Haut-Logone avait pour enjeux les intérêts de la France sur le continent africain, notamment dans la partie francophone d'Afrique centrale d'aujourd'hui. Anne-Marie Goichon<sup>887</sup> résume les objectifs de la mission dans sa biographie consacrée à Psichari. Pour cette historienne, il s'agissait d'explorer les pays qui s'étendent entre le bassin du Congo et celui du Tchad. Il fallait en relever les ressources, reconnaître les routes praticables et les laisser ouvertes. Ce travail devait aboutir à l'établissement des cartes aussi détaillées que possibles. Sur ce sujet, Frédérique Neau-Dufour montre que la mission avait une dimension aussi bien économique que politique. Sur le plan politique, il s'agit de délimiter les possessions françaises dans la région pour rivaliser voire contrecarrer l'Allemagne et concurrencer l'Angleterre. Et on sait que la seule évocation de l'Allemagne durant cette période permet de susciter les instincts nationalistes, même les plus refoulés. Selon le discours officiel, « La mission Lenfant organisée par la Société de géographie [...] est chargée de dresser la carte des régions qu'elle aura visitées, d'en étudier les ressources et de déterminer les voies de communication fluviales dont l'utilisation permettrait de supprimer en partie le portage à dos d'homme<sup>888</sup> ». Une lecture attentive montre que l'objectif de cette mission était de s'emparer des ressources des pays visités dans le but d'asseoir l'influence de

---

<sup>885</sup> Durand, (J.-D.) in présentation des *Carnets de route* de Psichari, op. cit., p. xiv

<sup>886</sup> Psichari, (H.), Psichari, mon frère, op. cit., pp. 94-95.

<sup>887</sup> Goichon, (A.-M.), op. cit.,

<sup>888</sup> Voir Archives d'Outre-Mer (AOM), fonds d'outre-mer (FOM), lettre au ministre des Colonies, 21 juillet 1907.

la France aussi bien en Europe qu'en Afrique. Et pour participer volontairement à une telle opération, il fallait avoir de l'amour pour le pays.

La vocation, comme le montre le tableau ci-dessus, fait partie des forces thématiques à l'œuvre dans l'aventure. Elle est donc au rang des motifs de départ pour l'Afrique « noire » chez Ernest Psichari. Pour mieux voir l'importance de la vocation dans cette aventure, nous ferons un détour à travers les théories de personnalité dans le choix professionnel. Sur ce sujet, le modèle de Gottfredson nous semble pertinent dans le cas qui nous occupe. En fait, selon cette psychologue, dans le processus du développement du choix professionnel, les individus font des compromis liés aux différences entre les aspirations professionnelles d'un individu et les métiers qui leur sont accessibles<sup>889</sup>. En ce qui concerne Ernest Psichari, les aspirations professionnelles étaient la défense de l'âme française. Cette défense passe par la restauration de la tradition dont l'armée et l'Église constituent les institutions et les dépositaires. Et l'armée faisait partie des métiers qui lui étaient accessibles. La vocation sera donc à la source de son voyage en Afrique. Il dira d'ailleurs à ce propos : « Maintenant je ne vois plus d'emploi plus digne de la vie que de partir vers de pays lointains, et d'user ses chaussures sur des terres nouvelles, par-delà nos mers et nos océans<sup>890</sup> ». Cet extrait indique que la vocation de Psichari était de mener une vie d'aventures hors de sa patrie et de son continent. On peut souligner que l'une des professions qui pouvaient assouvir ce désir était l'armée. Ainsi donc l'Afrique est une terre d'aventures pour des expéditions militaires. Elle l'est également par le fantasme qu'elle suscite et/ou nourrit.

Dans le chapitre VII de la science des rêves<sup>891</sup>, Freud aborde la question du fantasme. On retient de cette étude que le fantasme fait partie des activités imaginaires conscientes ou préconscientes, tels que les rêves diurnes et les fictions. On y découvre également que le sujet se raconte à l'état de veille. En outre, l'étude apprend que le fantasme peut être exprimé par les rêves<sup>892</sup>. Le père de la psychanalyse met en évidence les grands traits du fantasme dont les scénarios et les scènes organisées souvent dramatisées sous une forme visuelle. Et il ajoute que le sujet est toujours présent dans de telles scènes. Il peut y être passif ou participant grâce à une certaine permutation des rôles et/ou des attributions<sup>893</sup>. En tant qu'activité imaginaire, le fantasme produit une vision illusoire. Dans l'imagologie psycharienne de l'Afrique, nous

---

<sup>889</sup> Voir Biljana Stevanovic, Nicole Mosconi, La représentation des métiers chez les adolescent(es) scolarisé(es) au collège et au lycée « Du mouvement mais pas de changement », in *Travail et Emploi* n° 109, Janvier-mars 2007, p. 72.

<sup>890</sup> Psichari, *TSS*, op. cit., p. 243.

<sup>891</sup> Freud, (S.), *Le délire et les rêves dans "Gradiva"* de W. Jensen, Paris : Points, 2013, traduit de l'allemand par Dominique Tassel ; présentation et notes par Henri Rey-Flaud 183p.

<sup>892</sup> <http://freud.lacan.pagesperso-orange.fr/textessite/fantasme.html>, 05/07/13, 12h55.

<sup>893</sup> <http://freud.lacan.pagesperso-orange.fr/textessite/fantasme.html>, 05/07/13, 13h05.

retrouvons cette vision illusoire. En effet, Ernest Psichari peint des scènes qui rappellent la Grèce antique ou Rome. Or nous savons que ce sont là des symboles d'un temps et des civilisations révolus. Et l'on ne saurait dire avec exactitude ce qu'a été ce temps. Bien que nous ayons aujourd'hui des archives permettant de « reconstituer » des civilisations et des créatures disparues, il n'est pas sûr que ces reconstitutions soient aussi fidèles à la réalité telle qu'elle fut exactement. Leur réalité n'est qu'une illusion. Évoquant un départ pour la guerre chez les Bayas, il revoit « de belles attitudes de victoire et force, mêlées à de la grâce » qu'il croyait ne plus exister que sur « les panses arrondies des vases antiques<sup>894</sup> ».

Dans le propos de Freud, nous relevons l'hypothèse selon laquelle le fantasme peut avoir lieu dans les fictions que le sujet se raconte à l'état de veille. Concernant Psichari, on peut affirmer que le fantasme a lieu dans la fiction, c'est-à-dire dans l'œuvre. Car il s'agit d'un roman, écrit à l'état de veille. En réalité, l'auteur rédige son œuvre, non pas dans un état de sommeil mais dans un état de veille. L'agencement du roman, sa trame et son intrigue sont autant d'éléments qui extériorisent le fantasme de l'auteur qui consiste à vivre des scènes antiques et des éphèbes qu'il n'a pu voir à cause du décalage avec son époque. Le fantasme est aussi dans l'évocation des « barbares ». Il regrette que son pays soit passé de l'extrême barbarie à l'extrême civilisation<sup>895</sup>. Car ce n'est qu'en revoyant la barbarie des Africains qu'il fut fier de « garder en [lui-même] cette petite lampe de l'héroïsme, si vacillante aujourd'hui, et de retrouver, dans la partie la plus repliée de [son] âme, un peu de l'antique passion des dominateurs et des conquérants<sup>896</sup> ». L'aventure africaine est un détour « assez curieux » qui mène à Portique, à l'hellénisme. En ces contrées africaines, il est possible de revivre les scènes de l'*Énéide*<sup>897</sup>. Le fantasme, comme force thématique se donne aussi à lire dans la sexualité latente. Il est visible dans une situation sexuelle imaginaire. Il s'agit de l'homosexualité présente dans l'œuvre. *TSS* frappe par l'inscription presque évidente de l'homosexualité masculine. Le je (masculin), narrateur de l'œuvre, entretient une relation amoureuse avec un jeune Baya. Cet élément trouve un écho dans la vie de l'auteur. La biographie de Psichari, plus particulière celle de Neau-Dufour, fait mention de sa misogynie (excepté sa mère et la mère de son meilleur ami) et d'une homosexualité plus ou moins passagère. Alors que tous les romans coloniaux que nous avons parcourus jusque-là ne mettent en exergue l'amour aux colonies que du point de vue des relations entre le colonisateur et la femme 'indigène', Psichari introduit une femme rare dans la littérature de

---

<sup>894</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 247.

<sup>895</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 231.

<sup>896</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 226.

<sup>897</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 24.

son époque. Car, il imagine une relation interdite dans son milieu. Mais cette relation relève du fantasme. Freud démontre à propos du fantasme sexuel que dans la mise en scène organisée par le sujet qui le vit, la dimension de l'interdit est toujours présente dans le déploiement même du désir. Dans le cas de Psichari, ce n'est qu'en Afrique que ce fantasme peut s'assouvir. En même temps, ce continent semble être le dernier endroit où une telle relation pourrait avoir lieu, eu égard à sa situation de colonie.

Les honneurs et l'autorité font partie des forces thématiques relevées dans notre corpus. Nous dirons à la suite de ses biographes qu'Ernest Psichari ne cherchait ni honneur ni pouvoir. Ses actions et ses engagements étaient au bénéfice de sa patrie. Nous avons d'ailleurs montré sa position face au patriotisme. Les honneurs et l'autorité qu'il cherche sont ceux qui profitent à la France. Son désir était légitimé par la situation que connaissait alors la France. Elle venait de connaître une défaite face à l'Allemagne. Elle venait de perdre l'Alsace et la Lorraine. Suite à la défaite des armées françaises, la signature d'un armistice prévoit l'occupation du nord du pays par les armées du Troisième Reich. Ce qui donnait une occasion à l'Etat nazi de remettre la main sur l'Alsace et la Moselle. Les résidents non originaires de ces régions furent expulsés tandis que d'autres furent considérés comme citoyens allemands. Cette déchirure fut vécue de différentes manières. Certains se résignaient, tandis que d'autres criaient à la revanche. C'est à ce dernier courant qu'adhère Psichari.

En attendant le temps de la revanche réelle, il trouve dans la fiction un exutoire. Le roman permet de penser des situations dont la France sort victorieuse. La littérature coloniale sera écrite et propagée afin, entre autres, de réveiller le patriotisme. En écrivant sur la colonie et les « indigènes », le Français oublie son échec pour se concentrer sur ses victoires. Comme le montre la mission du Haut-Logone, la France parvient à élargir son empire et à asseoir son autorité. Sa notoriété sur le plan internationale s'en trouve ragailardie. L'Afrique sera alors une terre d'aventures lui permettant de retrouver ses lettres de noblesse. En effet, la perte de l'Alsace et de la Lorraine avait terni l'image du pays, plus précisément de son armée. Il n'y avait presque plus de fierté à être soldat. Le propos que Psichari tient à ce sujet est assez démonstratif. Il dira : « Jamais, plus qu'aux belles heures de marche sous le soleil du Tropic, je n'ai éprouvé de joie à me répéter en moi-même cette phrase si simple et si bienfaisante : « Je suis soldat français »<sup>898</sup> ». L'Afrique permet de retrouver les honneurs et l'autorité aussi bien à la nation qu'à l'individu.

---

<sup>898</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 231.

L'orgueil et la curiosité font aussi partie des désirs qui motivent l'aventure. L'orgueil, en tant que mépris de autres et haute estime, voire surestime de soi n'est pas existant chez Psichari. Sur un plan personnel, nous ne trouvons aucun argument permettant de définir sa personnalité comme étant orgueilleuse. Ce n'est pas le cas sur le plan collectif. En tant que représentant, mandataire de la nation, Ernest Psichari se doit de cultiver l'orgueil. A ce propos, il confesse : « Je sais que je dois me croire supérieur aux pauvres Bayas de la Mambéré. Je sais que je dois avoir l'orgueil de mon sang. Lorsqu'un homme cesse de se croire supérieur, il cesse effectivement d'être supérieur<sup>899</sup> ». Cette force thématique, étudiée à partir du courant romantique chez Ernest Psichari, montre que l'orgueil a une importance capitale pour retrouver l'aura perdu. D'ailleurs, l'idéologie qui sous-tend cette aventure y trouve ses racines. L'orgueil conduira la France à s'auto-proclamer pays des droits de l'homme et détentrice de la civilisation. Ce n'est qu'en Afrique que cet orgueil ne trouve pas de contradicteur. L'analyse de l'imagologie dans *TSS* révèle que l'orgueil est un motif d'aventure. On peut entendre Psichari dire : « Ces mots-là, [« Je suis soldat français »] c'était comme le refrain forcé, la prosodie de toute l'Afrique. Chaque objet me les suggérait et semblait les approuver<sup>900</sup> ». En A.E.F., rien ne contredit la supériorité de la France.

Il est vrai que Psichari parle d'une mission en Afrique, mais nous remarquons qu'il traduit là un état d'esprit d'une partie de sa génération voire même des deux précédentes. L'Afrique étant une terre d'aventures, l'opprobre qui était sur l'armée pouvait se laver là-bas. Car pour lui, « Lorsqu'une race supérieure cesse de se croire une race élue, elle cesse effectivement d'être une race élue. Lorsqu'une race forte cesse de croire à sa force, elle cesse effectivement d'être forte<sup>901</sup> ». Ce propos incite à la révolte, donc à la revanche. Aussi ne sera-t-il pas étonnant de le voir désirer l'affrontement avec l'ennemi. D'un point de vue personnel, l'aventure africaine est caractérisée par la curiosité. Il y a un désir de choses nouvelles. L'Afrique est un objet qui attire l'attention. Elle suscite l'appétence. Aussi bien les populations que le continent et ce qui s'y retrouve, tout incline à la "découverte". Dans notre corpus, nous relevons un discours de curieux. Ernest Psichari confie s'être abandonné au charme de brousse. La brousse est emplie de mystère et de curieuses gens. C'est un milieu insolite. Ce sont autant d'éléments qui nourrissent la curiosité et poussent à l'aventure. Dans l'imagologie de Psichari, le continent africain constitue un lieu où l'Européen peut assouvir ses désirs. Il comble aussi les besoins.

---

<sup>899</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 229.

<sup>900</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 231.

<sup>901</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 230.



## Les besoins d'Ernest Psichari comme raisons de l'aventure

« l'Europe devait-elle coloniser ou non ? ». Albert Sarraut tente de répondre à cette question. Selon lui, au regard des réalités et des fatalités inhérentes à l'évolution de l'humanité, l'expansion coloniale était une nécessité pour l'Europe. Il était une obligation pour ce continent. « C'est en observant ces réalités concrètes, en scrutant ces fatalités dans l'histoire de l'expansion humaine que nous apercevons, pour l'Europe, le caractère obligatoire d'une aventure de colonisation à laquelle elle a été irrésistiblement entraînée par l'instinct de conservation et le besoin de sécurité<sup>902</sup> ». Cette obligation vaut tant pour l'Europe que pour la France. A la question de savoir quels motifs sous-tendaient cette expansion, il dira que l'une des raisons de cette nécessité est le besoin de conservation. En fait, l'Européen sentait le besoin d'élargir ses limites pour assurer sa sécurité. L'aventure coloniale répondrait donc à un besoin de conservation et de mieux-être. Il affirme à la suite de Gabriel Hanotaux que la colonisation est un instinct qui pousse à aller hors des frontières pour mieux satisfaire les besoins de l'individu. L'aventure coloniale est l'expression du besoin de possession de l'univers dans le but de tirer profit de celui-ci et d'asseoir son autorité sur tout et sur tous. Il dira qu'il s'agit du désir d'expansion et de reconnaissance de l'univers. Le but étant

d'en prendre possession pour y établir ses avant-postes de sécurité, s'y donner de l'air, en recueillir tout ce qui lui est nécessaire, soit par l'échange avec d'autres vivants qu'il rencontrera dans sa course, soit par l'imposition de son autorité sur des humains ou sur des territoires qui produisent ce qu'il n'a pas et dont il ressent le besoin<sup>903</sup>.

Cependant, il affirme que l'expansion n'a pas été une entreprise préméditée. Elle n'a été ni méthodique ni ordonnée. Ni ses stratégies, ni ses objectifs d'ensemble encore moins ses vues politiques n'ont été précis. « Elle a correspondu, pourrait-on dire, à l'impulsion progressive de besoins progressivement surgis et accrus. La servitude de la nécessité a provoqué ses initiatives, beaucoup plus que l'imagination conquérante<sup>904</sup> ». Il en veut pour preuve l'absence de planification des départs vers les « nouveaux mondes ». Dire que la colonisation est un besoin revient à reconnaître que tout ce qui la caractérise et la définit est sous-tendu par le besoin. En quoi s'établir ailleurs peut-il être un besoin ? Cette question montre que ce n'est pas la colonisation en tant qu'établissement hors de ses frontières qui constitue le besoin. C'est le profit que l'on tire des territoires conquis qui fait émerger le

---

<sup>902</sup> Albert Sarraut, *Grandeur et servitude coloniale*, Paris, Sagittaire, 1931, p. 30.

<sup>903</sup> *Op. cit.*, p. 32.

<sup>904</sup> *Ibid.*, p. 30.

besoin qui amène à la colonisation. Il s'agit notamment des besoins d'ordre économique et politique. Ce qui n'est pas le cas chez Ernest Psichari.

L'un de ses besoins est la paix intérieure. La terre africaine la prodigue. Ses biographes se sont attachés à sa santé psychologique durant la période qui précédait son voyage en Afrique subsaharienne. Ils sont arrivés à la même conclusion. Ils soulignent qu'une fois en A.E.F. Psichari retrouve toute sa vigueur psychologique. Il confiera d'ailleurs à ce cet effet : « Nous venons ici pour faire un peu de bien à ces terres maudites. Mais nous venons aussi pour nous faire du bien à nous-mêmes<sup>905</sup> ». Cet extrait montre que l'une des raisons qui ont motivé l'aventure est effectivement la paix. La sérénité constitue le motif de l'aventure. L'Afrique offre une thérapie à défaut de l'être. La solitude des lieux favorise cette paix. Elle permet de se retrouver avec soi-même. Les déceptions connues avaient mis en lui de violentes émotions qui avaient brouillé sa perception du monde. Le manque de paix était à l'origine de la scission que s'était effectuée en lui. Il avait alors tourné le dos à tout ce qui fondait son identité. Le statut social, la catégorie professionnelle et la famille sont les déterminants identitaires dont il se décide de se séparer dans l'espoir de bâtir une nouvelle vie. Le trouble ne pouvait être résorbé que par l'éloignement. Loin de cet ancrage, il affirmera : « à ces heures-là, comme ma maison me semblait lointaine et indistincte dans le passé !<sup>906</sup> ». La maison évoque aussi bien le cocon familial que l'être intime ou l'intérieur du sujet. La mise à distance de cette maison est une séparation avec l'origine. C'est se séparer de ce qui fonde son humanité. Psichari dira à ce propos : « Quelle belle solitude humaine qui réveille en nous les meilleures passions et les plus oubliées !<sup>907</sup> ».

Le continent répond au besoin de paix mais aussi d'action et de liberté du Français. Mais cette thérapie s'étend à toute la nation. Pour Psichari, l'Afrique est une grande aventure qui doit servir à la santé morale et au perfectionnement de celui qui aime et veut défendre la France. Il conçoit les paysages africains sous une double catégorie : celle de l'action et celle du rêve. « Mais, ajoutera-t-il, l'action qui nous y est conseillée est si pure, si héroïque qu'elle entre déjà de plain-pied dans la catégorie du rêve<sup>908</sup> ». Cette action comble un autre besoin : celui d'une sensation d'être en vie. L'individu veut se sentir vivre. Seule l'Afrique offre cette possibilité. Car, sur ce continent l'on connaît des moments d'extase. Le narrateur de *TSS* donne ce commentaire : « Parfois, en plein action, nous sommes comme en extase. C'est un

---

<sup>905</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 226.

<sup>906</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 248.

<sup>907</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 248.

<sup>908</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 244.

état plein de félicité où notre être atteint des sommets qu'il ignorait dans la trame quotidienne de la vie<sup>909</sup> ». Le continent offre donc la liberté. Ce qui amènera Psichari à dire : « j'ai la prétention inouïe d'avoir conquis une croyance et d'avoir pu hausser mon rêve au-dessus des doutes et des relativités<sup>910</sup> ». En Afrique, l'action et le rêve sont encore possibles.

Sous cet angle, Psichari rejoint le discours de ces congénères qui estimaient que ce continent devait constituer une école de l'énergie nationale. « L'Afrique, écrit-il, est un des derniers refuges de l'énergie nationale, un des derniers endroits où nos meilleurs sentiments peuvent encore s'affirmer, où les dernières consciences fortes ont l'espoir de trouver un champ à leur activité tendue<sup>911</sup> ». L'expression « activité tendue » dont il use semble désigner la situation même du pays sur le plan militaire. Comme nous l'avons dit plus haut, il s'agit de l'esprit revancharde qui animait certains de ses compatriotes. Mais la guerre n'était pas envisagée ni envisageable à cette période. Il fallait la paix qui, cependant, était impossible. D'où le besoin d'autre chose. Psichari, à l'instar de certains de ses contemporains, voit en l'Afrique une terre susceptible d'offrir une alternative à ce qui lui est proposé. Là-bas, il trouvera cette paix et cette autre chose tant recherchées. L'une des choses qu'il recherche est le primitif ou la primitivité. Pour lui, l'Afrique et tout ce qu'elle renferme répond à ce besoin. Car, « Le Centre-Afrique est un des derniers endroits au monde où l'on trouve la vie primitive, sans aucune des altérations qu'y apporte partout ailleurs notre civilisation envahissante<sup>912</sup> ». Psichari parle de « terrains vierges », de « dernières latitudes inconnues<sup>913</sup> ». Offrant un champ d'action, le continent africain ne pouvait que favoriser l'exaltation. En réalité, confesse-t-il, « [...] là-bas notre cœur s'exalte vers les plus hautes pensées que l'on puisse avoir. Nous sommes transportés au-dessus de nous-mêmes<sup>914</sup> ». Le continent « noir » permet de se réaliser. Psichari reconnaît être ramené à la vie par ces héros qui ont quitté la terre natale pour aller mourir en Afrique<sup>915</sup>. La réalisation de son être passe par les expériences faites. Durant son aventure il « croit baigner dans un paradis dévasté où les pensées ne seraient plus que de claires et joyeuses fulgurations...<sup>916</sup> ». Même si au bout de cette aventure il subsiste des doutes, une chose demeure néanmoins : la certitude des bénéfices tirés de l'expérience. « ce que nous savons bien, affirme-t-il, c'est que notre humanité est alors développée jusqu'à son point le plus avancé. Nous sentons en nous un

---

<sup>909</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 236.

<sup>910</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 236.

<sup>911</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 226.

<sup>912</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 247.

<sup>913</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 247.

<sup>914</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 246.

<sup>915</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 237.

<sup>916</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 238.

maximum d'existence<sup>917</sup> ». Parce qu'elle est une « fontaine de jouvence », l'Afrique revigore. Elle redonne de l'énergie aux cœurs ramollis et « tend les êtres au plus haut diapason, au-dessus des petites de la vie et des humilités quotidiennes<sup>918</sup> ». C'est l'Ailleurs par excellence. L'Afrique est « la vie à sa source<sup>919</sup> ». « C'est une terre de vertu<sup>920</sup> ». Après avoir tenté de se suicider à deux reprises, ce n'est qu'au Haut-Logone qu'il retrouvera la joie de vivre. Il consigne dans *TSS* : « Jamais la passion de la vie ne m'a brûlé comme à présent. Je me penche sur la vie avec ivresse ; c'est la folie heureuse et sainte de la vie<sup>921</sup> ».

Alors que sa vie était devenue sans éclat à ses yeux, Ernest Psichari retrouve une nouvelle vie grâce à la rencontre avec l'ailleurs. Cette vie est un cadeau de la « terre maudite ». Après l'avoir guéri et purifié, elle lui ouvre les yeux afin de comprendre et d'accepter qu'une autre vie est possible. En réalisant cela lors d'une des longues étapes qu'il effectuait à travers le Haut-Logone, il écrit : « De petites mouches lumineuses tremblent dans la nuit, et laissent un sillage d'étincelles. Il me semble que c'est ma vie elle-même qui papillote ainsi devant mes yeux, en traits de lumière, dans l'ombre...<sup>922</sup> ». Il est émerveillé par ce résultat que l'aventure africaine produit en lui. Cela n'a été possible que parce que l'Afrique est un Ailleurs. En d'autres termes seul l'écart qui existe entre sa patrie et la colonie permet cette transformation. Le besoin d'Ailleurs fait partie, pour ainsi dire, des motifs de cette aventure. Dans son ouvrage portant sur l'ailleurs, Jean-Marc Moura relève qu'il peut désigner un domaine d'expérience, effectif ou imaginaire, déjà habité par d'autres et dans lequel un personnage peut pénétrer. C'est exactement ce que représente l'Afrique pour Ernest Psichari. Ce continent est une expérience effective et imaginaire, qu'il vit à sa façon tout en prolongeant ce qui a été avant lui. L'Ailleurs est désigné par le terme « là-bas ». Dès l'incipit même de *TSS*, en hommage au commandant Lenfant, il fait asseoir le décor de ce « là-bas ». Il consigne à ce propos les lignes ci-après : « Je serais trop heureux si je pouvais ressusciter pour vous quelques-unes des images, quelques-uns des tableaux que nous avons vécus et que nous avons tant aimés<sup>923</sup> ». Il reconnaît que cet ailleurs est habité par des êtres différents. Il n'y a pas que les désirs comme raisons de l'aventure. On relève également des craintes.

---

<sup>917</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 236.

<sup>918</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 243.

<sup>919</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 247.

<sup>920</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 244.

<sup>921</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 224.

<sup>922</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 224.

<sup>923</sup> Psichari, (E.), op. cit., p. VII.

## Les craintes comme raisons de l'aventure

Dans l'histoire de la colonisation française moderne, on retrouve des craintes suscitées par celle-ci auprès des citoyens. Ce serait une contre-vérité que d'avancer que l'expansion de la France dans les territoires d'Outre-Mer a été unanimement acceptée. Il y a eu un anticolonialisme<sup>924</sup> qui avançait des raisons aussi bien politiques qu'économiques et morales dans le but d'invalider le projet colonial. Certains de ces arguments étaient l'expression des craintes de ceux qui s'exprimaient alors dans les domaines financier et humain. C'est dans cette catégorie d'opposants que l'on peut classer Frédéric Passy. Ce député de gauche estimait que la colonisation ne pouvait en aucun cas être rentable à la France. Il craignait qu'elle ruine le pays. Car, à ses yeux, « l'or et le sang de la France » étaient vainement sacrifiés aux colonies. Pour dire son rejet de la colonisation, le milieu politique auquel il appartenait adoptera le célèbre slogan « Ni un homme, ni un sou ». On retrouve aussi des craintes sur le plan économique. Pour certains opposants, les colonies sont un gouffre économique pour la France. En effet, dans la lignée de Jean-Baptiste Say, de nombreux économistes vont manifester leur crainte de l'écroulement économique du pays à cause de l'importante mobilisation des capitaux que nécessitent la conquête, l'administration et l'aménagement des territoires outre-mer. Sur le plan humain, les opposants à la colonisation craignent qu'elle ne décime complètement une population qui a déjà un faible taux de natalité. D'autres craignent que les comportements que les militaires ont pris aux colonies voient le jour en France. Il y a, d'un autre côté, des craintes qui ont justement poussé à la conquête.

Certains ont avancé que la France devait coloniser parce qu'elle portait sur ses épaules le devoir d'apporter la lumière à travers le monde. Cela s'est résumé dans l'expression « la mission civilisatrice ». Cependant, des voix se sont élevées pour montrer que l'impératif colonial ne reposait pas uniquement sur les avantages que la France tirerait de la conquête des nouveaux territoires, mais cela était une nécessité pour la survie même du pays. Dans son argumentaire pour illustrer « l'obligation coloniale de la France », Albert Sarraut démontre que la France devait s'aventurer au-delà de ses frontières pour endiguer les menaces et les dangers qui lui viendront, tôt ou tard, par les mers qui l'entourent. Il dira : « S'il est vrai, en effet, que notre « pré-carré » s'adosse à l'Est à un continent qui, de tout temps, a fait peser sur lui ses menaces et ses dangers d'invasion, il est également certain qu'il fait face à trois mers.

---

<sup>924</sup> Nous reviendrons sur l'anticolonialisme français plus loin. Nous nous bornerons à n'évoquer ici que les arguments avancés par les uns et par les autres pour s'opposer à l'expansion outre-mer.

Trois mers, c'est-à-dire à la fois trois périls, et trois sources de puissance<sup>925</sup> ». C'est donc par crainte d'être envahie que la France devait aller à l'aventure. On retrouve cette raison chez Ernest Psichari. Hormis les besoins et les désirs comme raisons de son aventure en Afrique, il y a également les craintes. La peur constitue l'une des forces thématiques de ces craintes.

Ernest Psichari éprouve une grande peur à l'idée de la disparition de sa patrie. Certains biographes, à l'instar de Goichon, affirment qu'il est obsédé par la question. Il a peur que la France ne devienne un Etat vassal. Psichari trouve que la force de son pays s'est amollie. C'est dans cette perspective qu'on lira les lignes suivantes : « Ton âme, héroïque jadis, est devenue molle et lâche, en même temps que ton corps a perdu de sa vigueur première et son animale splendeur. Malheur à toi que méconnaît l'inexorable loi de la vie<sup>926</sup> ». Psichari craint que l'armée tombe en désuétude et que le pays se soumette à l'ennemi. Alors les colonies offrent un terrain d'entraînement à cette armée qui lui permet de survivre et de se reconstruire. La colonie constitue un moyen de conservation de la force de jadis. La colonie résorbe la peur parce qu'elle permet de réactiver l'antique grandeur. Elle est une démonstration de l'utilité de l'action. La colonie montre que le rêve peut se réaliser alors même que le discours nourrit la peur sur le territoire français. La peur de Psichari est de voir tous ceux de sa génération baisser les bras et se résigner. Il craint que ses contemporains capitulent et que l'ennemi ait l'avantage. A ce sujet, Psichari rejoint et sera rejoint par bon nombre de ses compatriotes. Il fait partie de ces « jeunes chefs de file ». On citera, à titre illustratif, Amédée Guiard qui tombait au front à quarante ans pour la France<sup>927</sup>. On évoquera Georges Guynemer<sup>928</sup> qui voulut servir coûte que coûte sa patrie pour défendre son honneur. Une fois la guerre déclarée, s'était engagé aussitôt. Montier dira que malgré sa complexion délicate, il frappe à toutes les portes. « Il court à Bayonne ; il est refusé : trop long, trop maigre. Il revient désolé et furieux. Avec son père, il tente une nouvelle épreuve, même insuccès. Cependant Guynemer veut « servir » n'importe où, n'importe comment<sup>929</sup> ». Il deviendra alors aviateur.

Sur le plan personnel, Psichari a peur de sa propre déchéance. Avant l'aventure, il avait sombré dans la dissolution et connu la déchéance. Robert Garic<sup>930</sup> estime que c'est pour sortir du désordre et se reconquérir que Psichari s'est engagé dans l'armée. Pour Neau-Dufour, « Outre son goût pour le métier, Psichari reconnaît, plus tard, une valeur thérapeutique de

---

<sup>925</sup> Albert Sarraut, op. cit., p. 71

<sup>926</sup> Psichari, (E.), op. cit., pp. 68-69.

<sup>927</sup> Montier, (E.), « Un religieux dans le monde. Amédée Guiard. 1872-1915 » in *Jeunes chefs de file*, op. cit., pp. 91-120.

<sup>928</sup> Montier, (E.), « L'aviateur magique. Georges Guynemer. 1894-1917 » in *Jeunes chefs de file*, op. cit., pp. 144-171.

<sup>929</sup> Montier, (E.), « L'aviateur magique. Georges Guynemer, op. cit. pp. 152-153.

<sup>930</sup> Garic, (R.), *Ernest Psichari*, manuscrit, page 6 du chapitre II, cité par Neau-Dufour, (F.), p. 122.

l'armée, non qu'elle s'opposât au monde intellectuel ou qu'elle soit le lieu de l'ordre, mais parce que « ce lieu est purifiant et réconfortant. »<sup>931</sup> ». Son engagement était une fuite du monde dans lequel il vivait. Une fuite de ce qu'on appellerait « démon personnel ». On ne saurait omettre que cette motivation fut attestée dans l'armée. Elle l'est encore de nos jours même si certaines choses ont changé. La pratique du changement d'identité a longtemps été en vigueur dans la légion étrangère par exemple. L'armée a été et reste un moyen efficace pour changer de vie, pour fuir un passé encombrant ou pour sortir d'une spirale infernale<sup>932</sup>. La fuite de Psichari vers l'armée avait pour cause la crise psychologique qui l'avait conduit dans des lieux peu fréquentables. Cette crise lui inspirait une grande peur. Il craignait de la revoir dans sa vie, de la revivre. Une aventure au lointain était alors la solution. Mais cette aventure n'est pas une fuite vers l'errance. Il veut partir mais, en même temps, être utile. Neau-Dufour affirme que « Les deux séjours africains de Psichari apportent sur sa personne des renseignements très précieux ; c'est pourquoi ils peuvent être qualifiés de moments révélateurs<sup>933</sup> ». Cela est vrai d'autant que sa personnalité n'est pas la même avant et après les séjours africains. L'Afrique, comme il le dit lui-même, est une « terre de vertu ».

La « décadence » de Psichari constitue donc l'une des raisons qui le poussent à l'aventure. Dans *TSS*, il confie que sa vie était défaillante et creuse avant son premier séjour africain. C'est dans cette optique que l'on comprendra ses aveux concernant ses idées morales. Effectivement, il reconnaît que « Nos idées morales sont le reflet même de notre vie entière<sup>934</sup> ». Ces idées morales sont celles qu'il a eues avant son aventure africaine. Il évoque la vie qu'il a connue lorsqu'il a côtoyé la prostitution. Il s'agit également des idées suicidaires qui l'assaillaient et qui l'avaient amené à attenter à sa vie. En d'autres termes, Ernest Psichari évoque à mi-mots la dissolution qui le tirait vers le bas. Cette hypothèse est soutenable dans la mesure où le repentir ajoute au passage mentionné ci-dessus le propos ci-après : « La qualité de notre âme est faite aussi bien de ce qu'il y a de plus intime ou de plus inné en nous que du genre de vie que nous menons, des impressions qui viennent effleurer le miroir uni de notre conscience<sup>935</sup> ». Cet extrait sonne comme un remord de la part de son auteur qui regrette amèrement sa vie passée. Il voudrait ne pas l'avoir connue. Le remord concerne en outre le fait de s'être laissé emporter par des sentiments amoureux à l'égard de quelqu'un qui ne

---

<sup>931</sup> Neau-Dufour, (F.), op. cit. p. 123.

<sup>932</sup> Nous avons suivi le témoignage d'un ancien engagé de la légion étrangère qui s'était justement engagé pour fuir sa vie et mettre un terme à une spirale qui l'attirait vers des délits plus lourds. Il avait changé d'identité. Voir l'émission *Toute une histoire* du 30/01/2014.

<sup>933</sup> Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 133.

<sup>934</sup> Psichari, (E.), op. cit., p. 227.

<sup>935</sup> Psichari, (E.), op. cit., pp. 227-228.



l'aimait que fraternellement. En effet, comme on peut le lire dans l'une de ses biographies, « C'est en parti un amour déçu qui conduit Ernest à cet état dépressif<sup>936</sup> ». Mais le remord vient également en pensant aux tentatives de suicide. La crise existentielle qu'il connut l'amena au seuil du suicide. Sur ce sujet, Neau-Dufour est la seule à en parler. Elle note qu' « Ernest essaie de se suicider, de manière avérée, en août 1903, et peut-être déjà en juillet 1902. Sans doute recourt-il à chaque fois au poison<sup>937</sup> ». En terre africaine, le désespéré renaît. Il écrira à ce sujet : « sur la terre des Barbares, je repends de l'espoir<sup>938</sup> ».

Au sortir de son aventure, dans son « Adieu aux Barbares », il reconnaît que l'un des biens de l'Afrique a été de l'aider à se reconnaître. On comprend donc que la peur de la dissolution, de la déchéance ainsi que la bassesse morale font partie de raisons qui l'ont amené au Congo. D'ailleurs, il ajoutera dans le même ordre d'idées : « Maintenant, ma vie est toute brillante et tissée de fils éclatants<sup>939</sup> ». L'adverbe de temps « maintenant » confirme notre point de vue. Car, il permet de situer un changement de situation. Il y a un avant et un après. Et la ligne de démarcation n'est rien d'autre que cette aventure. Le « maintenant » désigne les résultats de l'aventure. Il ressort de cet examen que la souillure morale et l'avilissement sont au centre des préoccupations de Psichari. L'aventure africaine est une fuite vers un monde qui protège contre ce qui semble dangereux et/ou nuisible. Elle est une catharsis. De l'usage thérapeutique de l'Afrique, telle pourrait être le nom de cette expédition quant à ses répercussions sur lui. L'Afrique guérit non seulement de la peur, de la souillure morale et de l'avilissement mais aussi de l'ennui. Car, elle est une terre d'action. Elle sait panser toutes les plaies en soi. Elle fait sentir sa propre stérilité afin de la dépasser et de devenir productif. C'est grâce à elle qu'il désapprendra à aimer et apprendra à aimer. Il apprendra à désaimer là où il ne faut pas aimer et à aimer ce qui doit être aimé. Aux questions : « où s'accrocher ? Quelle loi saisir, quelle certitude utile ? », il répond : « Celle-ci seulement [...] : vivre sa vie [...]. Et continuer la route, où les pierres sont bénies et la pierre bienfaisante<sup>940</sup> ». Il demeure néanmoins la question de savoir quels rôles joue l'Afrique dans le schéma actantiel de cette aventure. On peut aussi se demander quelles sont les positions que le continent occupe dans cette aventure. Nous nous proposons d'analyser le texte pour y répondre dans la partie suivante.

---

<sup>936</sup> Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 96.

<sup>937</sup> Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 99.

<sup>938</sup> Psichari, (E.), op. cit., pp. 228-229.

<sup>939</sup> Psichari, (E.), op. cit., p. 229.

<sup>940</sup> Psichari (E.), op. cit., p. 210.

## II.5.2. L'AFRIQUE : PRINCIPAL ACTANT DE L'AVENTURE

Dans un séminaire portant sur la « Sémiologie des textes », Victorien Koumba décrit la narrativité comme un « phénomène de succession d'états et de transformations inscrits dans le discours et à l'origine de la production du sens<sup>941</sup> ». Il ajoute qu'un récit peut être une concaténation ou un continuum d'éléments syntagmatiques. Ces états et ces transformations ont lieu grâce aux actants et à leurs actions. Les actants sont à l'origine de la concaténation ou du continuum des éléments syntagmatiques. La perception de leurs positions et de leurs rôles se fait à partir d'un schéma appelé modèle/schéma actancier. Celui-ci dégage les rapports de force qui s'établissent entre les personnages. Ce sont ces derniers qui font avancer l'action. Inspiré des théories de Propp<sup>942</sup>, créé par Greimas<sup>943</sup>, le modèle actancier est un dispositif qui décompose une action en six facettes appelées actants. Ce dispositif analyse toute action réelle ou thématifiée. En d'autres termes, le schéma actancier est un outil d'analyse narrative servant à mettre en évidence les forces en action dans un récit. Toute action est justifiée par la présence d'une force qui l'exécute, l'initie, s'y oppose, la favorise ou en bénéficie.

L'analyse actantielle consiste à classer les éléments de l'action, à les décrire dans l'une ou l'autre de ces classes. Il ressort de ces catégories actancielles trois paires d'actants. Il y a le sujet et l'objet, le destinataire et le destinataire, l'adjuvant et l'opposant. Le sujet est le héros de la quête tandis que l'objet désigne ce, celui ou celle qui est convoité(e) ou encore l'objectif de la quête. Il s'agit de ce que le sujet veut ou doit posséder. L'objet peut aussi être le but final, le résultat auquel il doit aboutir. Le destinataire est celui, celle ou ce qui mandate le héros à la suite d'un manque ou d'un méfait. Le destinataire, investi d'une certaine autorité, décide de l'objet. Le destinataire est celui, celle ou ce qui bénéficiera de l'action du héros. Il peut être individuel ou collectif, élément matériel ou non. L'adjuvant ou auxiliaire désigne celui, celle ou ce qui aide le héros à accomplir sa quête. L'opposant, quant à lui, est tout obstacle qui entrave la quête du sujet, qui le contrarie dans sa volonté de continuer sa mission. Il peut être anthropomorphe ou non. Les six actants sont regroupés en trois positions formant chacune une catégorie de la description actantielle. Ces positions, appelées axes, sont : l'axe de la communication, l'axe de la quête et l'axe de la relation adjuvant-opposant. Le sujet est relié à tous les autres actants du schéma. Dès lors, nous pouvons analyser le rôle de l'Afrique dans l'aventure à partir de l'axe de communication.

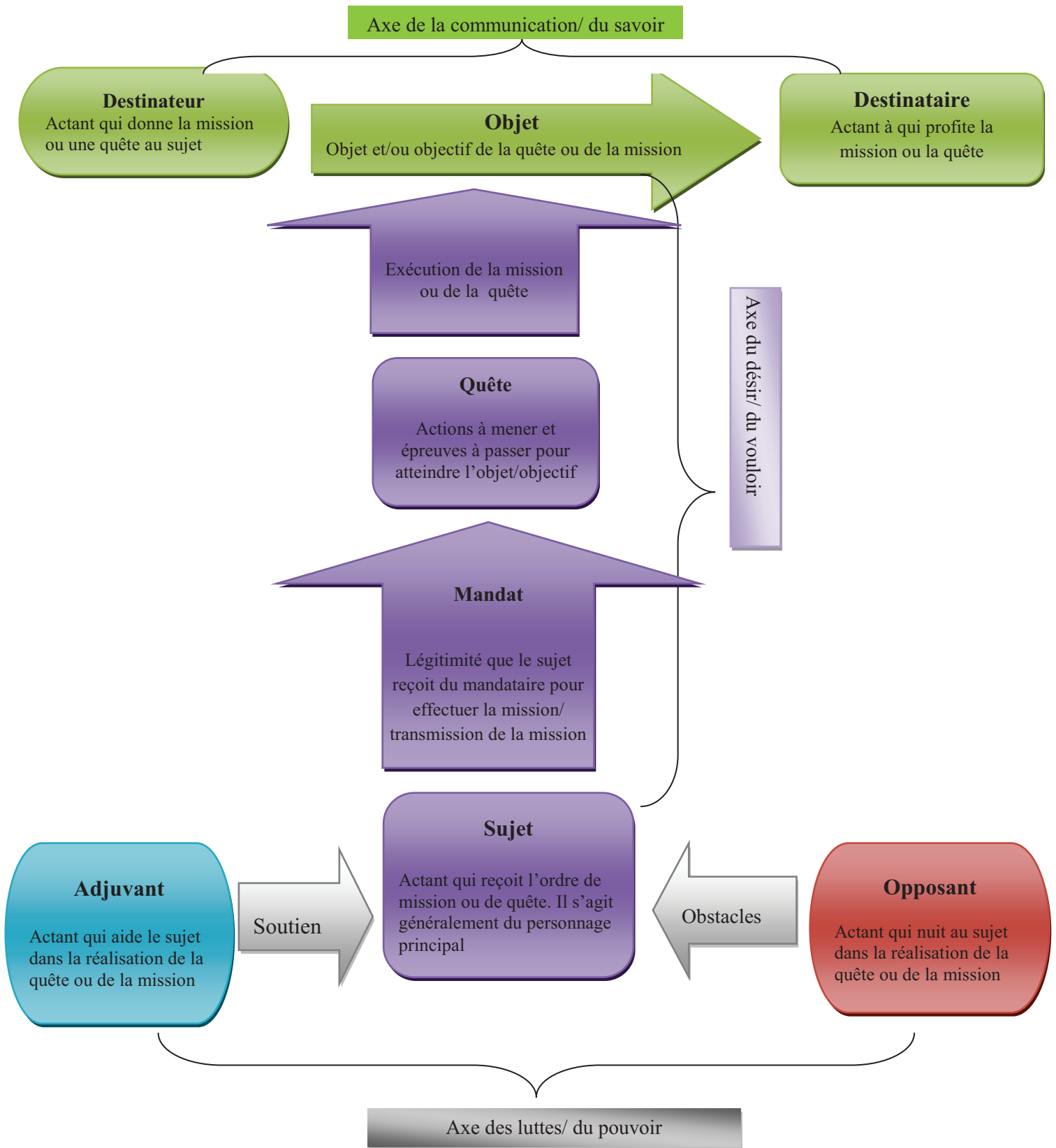
---

<sup>941</sup> Koumba (Victorien), « Sémiologie des textes », séminaire, Libreville, ENS section Prépa Lettres Supérieures II, 2003-2004.

<sup>942</sup> Propp, (Vladimir L.), *La morphologie du conte*, Paris, Gallimard, 1970.

<sup>943</sup> Greimas, (A. J.), *Cours de sémantique : analyse actantielle*, St Cloud, Ecole Normale de St Cloud, 1964.

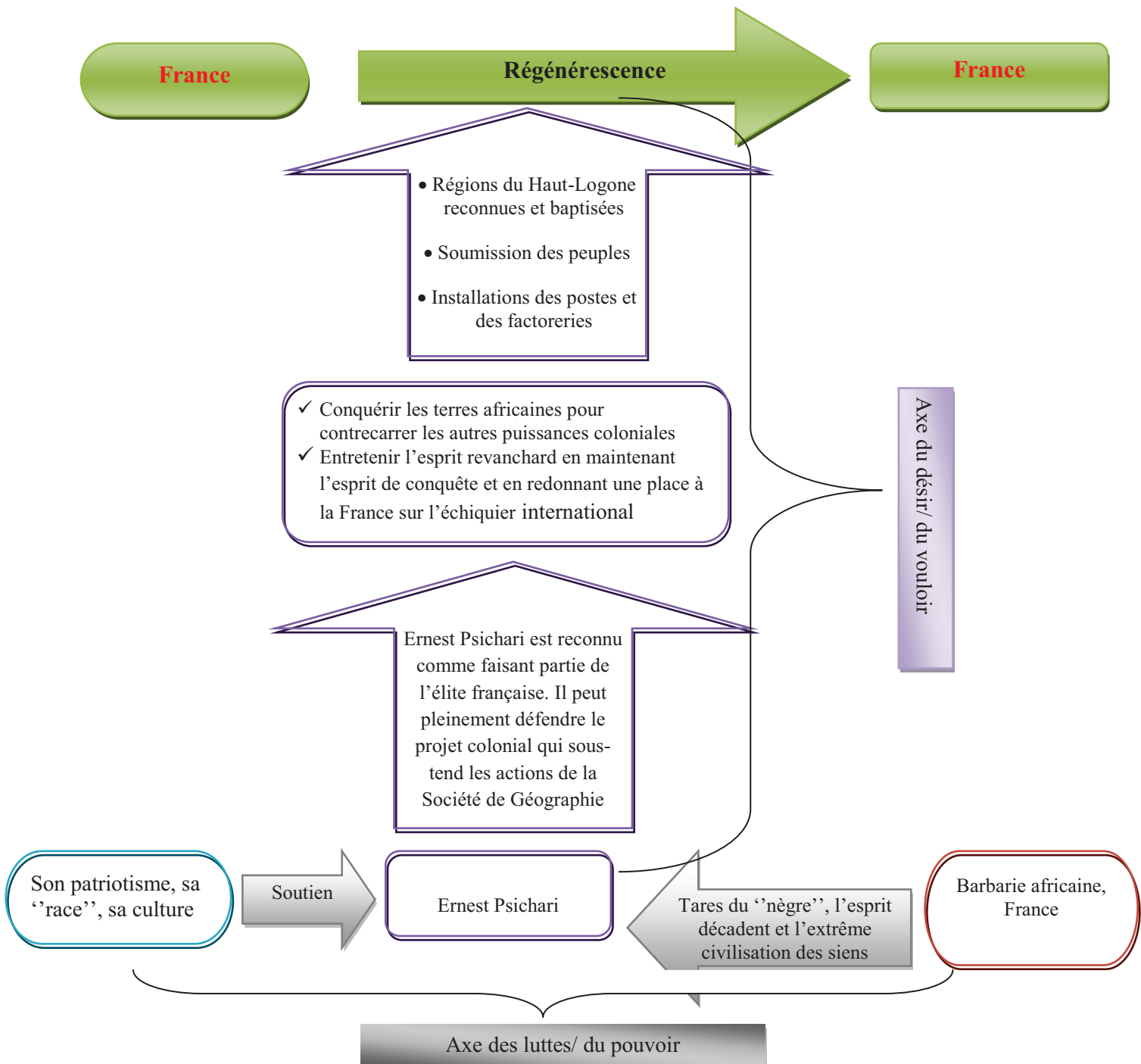
Graphe n°1 : Schéma actanciel



## L'Afrique et l'axe de la communication ou du savoir

Le premier axe est celui de la communication (en vert). Il comprend le destinataire, le destinataire et l'objet. Cet axe s'organise autour du transfert d'un objet de valeur, du destinataire au destinataire, en passant par le sujet. Le transfert n'est pas ici un simple relai de l'objet d'un actant à l'autre. Il exige la coopération des actants et surtout leur adhésion. Les trois actants de l'axe doivent reconnaître et attribuer une même valeur à l'objet. Les relations entre les différents actants sont configurées comme suit :

Graphique n°2 : l'Afrique et l'axe de la communication d'après TSS



L'analyse de l'axe de la communication démontre de nombreuses contre-vérités véhiculées dans le discours et l'idéologie coloniales. Pour mieux démontrer cela, nous aurons recours à la méthode QQQQCP. Cette méthode permet d'analyser une activité ou de décrire une situation en adoptant une attitude interrogative systématique à travers les questions : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Chaque réponse à chacune de ces questions peut être soumise à l'interrogation « Pourquoi ? ». Ces questions sont utilisées à différents moments dans la démarche de résolution de problème. Cette méthode est une démarche d'analyse critique constructive. La première question que nous poserons est « Quoi ? ». Il s'agit de savoir quelle est la finalité de l'action à mener. Concrètement, la question consiste à se demander ce que rapporte la mission du Haut-Logone aux parties prenantes. Cette question trouve un élément de réponse dans le texte de Psichari. On peut effectivement lire dans *TSS* : « Nous venons ici pour faire un peu de bien à ces terres maudites. Mais nous venons aussi pour nous faire du bien à nous-mêmes<sup>944</sup> ». Dès lors, on peut avancer que l'objet de la quête est la régénérescence du pays. Celle-ci concerne aussi bien l'économie, la politique que la mentalité collective et individuelle. La deuxième question est « qui ? ». Elle permet d'identifier les exécutants, les acteurs ou toute autre personne concernée par l'objet.

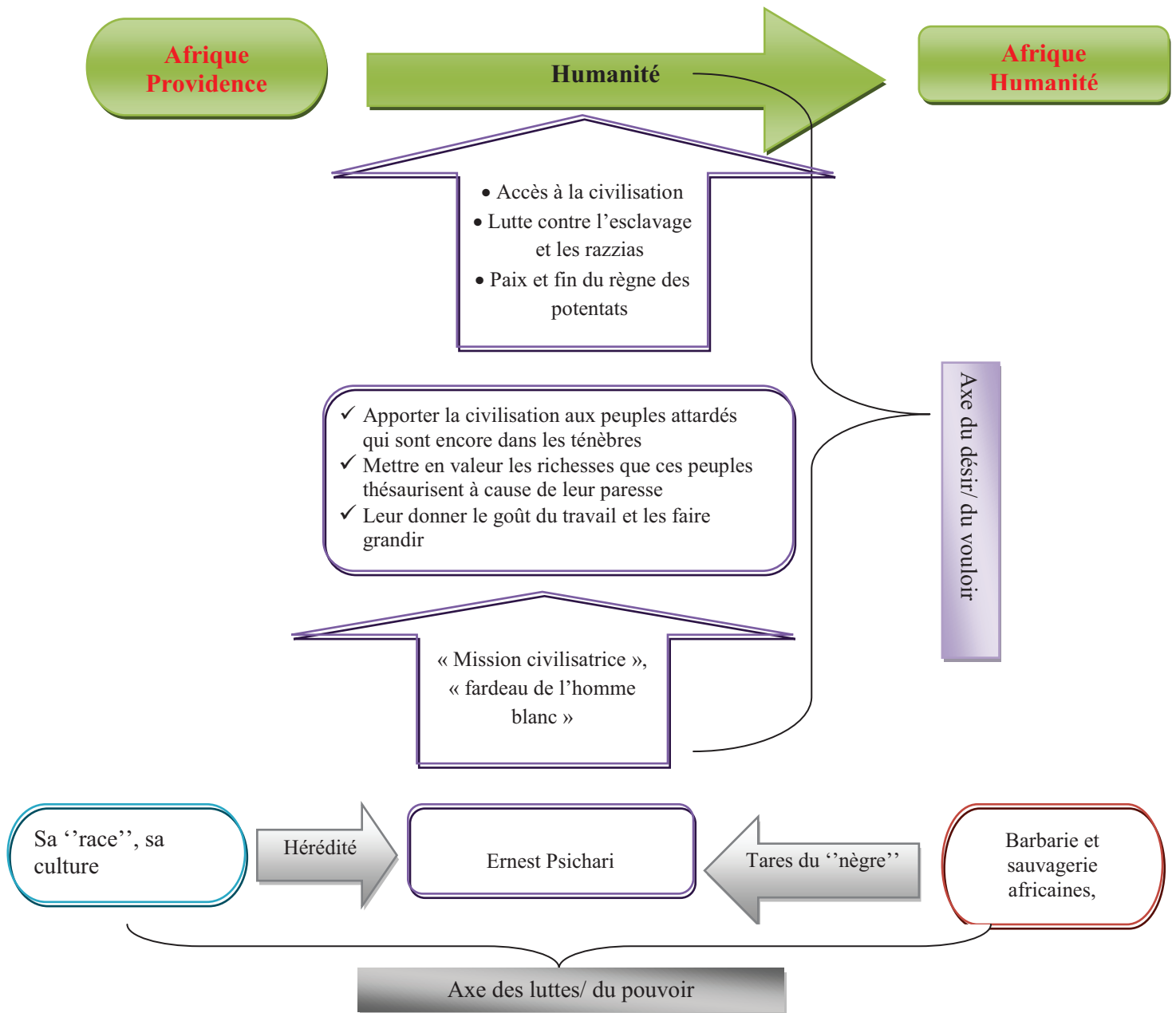
La réponse à cette question montre que la France occupe les places de mandataire et de destinataire de la régénérescence. En tant que destinataire, elle fait une auto-analyse de sa situation socio-politique et économique. L'Afrique est alors le moyen par lequel les besoins de la France sont comblés. En tant que mandataire, elle est l'actant qui bénéficie des résultats de l'action. Savoir qui est intéressé par les résultats de la quête permet de mieux situer l'Afrique sur l'axe de communication. Le but de la mission à laquelle participe Psichari montre que les résultats n'ont pour seuls bénéficiaires que la Société de Géographie, la France et les agents coloniaux. Tous ces actants sont figurés par la France. Même si l'action se déroule en Afrique, le problème naît ailleurs. Il a sa source en France. Ce problème n'est pas le fruit du contact avec ce continent. Il ne date donc pas de la période coloniale. Notre question de départ permet ainsi de voir que l'Afrique n'a aucun problème réel. Or dans le discours colonial, il n'en est pas de même. Ce continent est présenté comme l'actant qui envoie le colonisateur et qui bénéficie des résultats de son action. Sur le plan individuel, l'Afrique demanderait à Psichari de retrouver ses valeurs d'autrefois. Le romancier doit faire rejaillir le passé de ce peuple « sans histoire ». Aussi tentera-t-il d'écrire son histoire. L'interrogation qu'il formule sur le passé des peuples africains du Haut-Logone est « grave »

---

<sup>944</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 226.

à ses yeux. Il esquisse quelques hypothèses permettant de connaître leur cheminement ainsi que les combats qu'ils auraient livrés pour survivre et bâtir les différents territoires. Sur le plan collectif, l'Afrique demanderait à la France de la faire entrer dans l'humanité, de lui apporter la civilisation. Nous retrouvons, sous-entendu, le discours colonial stipulant le fardeau de l'homme blanc.

Graphe n°3 : l'Afrique et l'axe de la communication d'après le discours et l'idéologie coloniales



En tant que destinataire, l'Afrique est celle à qui profite la mission. Elle est bénéficiaire de la colonisation dans la mesure où elle jouit des bienfaits qui en découlent. La colonisation

lui permet d'accéder à la « civilisation », d'être reconnue comme appartenant pleinement à l'espèce humaine. La « civilisation » est un patrimoine de l'humanité auquel seule la colonisation donne accès. En outre, l'Afrique bénéficie des grands projets élaborés par la théorie et l'idéologie coloniales, notamment l'instruction, la formation et l'aménagement du territoire. Nous pensons ici aux grands travaux publics dont les transports. Dans le quatrième chapitre de cette étude, nous avons vu l'importance de l'histoire dans la vie d'un peuple. De ce fait, il nous semble que le bénéfice de la colonisation soit également à voir dans la reconstitution de l'histoire du continent. Ernest Psichari souligne d'ailleurs le caractère « grave » de la question. S'interroger sur les origines de ce peuple indique sa volonté de restauration de la vérité. Dans la première note de son appendice, il expose ainsi la question :

C'est une question grave de savoir si les races de l'Afrique sont autochtones ou si elles sont venues d'un berceau commun, avant de s'être répandue sur le continent noir. [...] Mais à voir les peuplades du Congo, les Bayas par exemple, on se demande si des races, qui supportent aussi mal des conditions de vie imposées par le pays, peuvent être originaire de ce pays. Non seulement les noirs sont sujets à la fièvre, mais encore ils souffrent de la chaleur et du soleil. – L'étude de la toponymie africaine donnerait peut-être au sujet des migrations des peuples noirs de précieux renseignements.<sup>945</sup>

Le travail de Psichari consiste à rechercher de la vérité au sujet des origines des peuples africains. Le romancier répond à une demande. Celle d'évaluer la solidité et la pertinence des thèses émises à ce sujet. S'appuyant sur la toponymie, Ernest Psichari rapproche les origines des peuples africains de celles des Perses. Il avance comme preuve Gougourtha et Berbérati. Ces villages, pourtant situés dans le bassin du Congo, rappellent respectivement l'ancien village numide Jugurtha et Berbères ou Barbares<sup>946</sup>. Dans *TSS*, il éveille les réminiscences de la mémoire collective qui reconnaissent que les légendes helléniques les plus anciennes plaçaient les Ethiopiens (le peuple 'noir') à l'orient de la terre. Il conclura que « C'est peut-être là qu'il faut chercher le berceau de la race noire, comme on y a cherché le berceau de la race sémite et celui de la race aryenne<sup>947</sup> ». Qu'en est-il des places et des rôles du continent sur l'axe de la quête ?

---

<sup>945</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. 251-252.

<sup>946</sup> *Ibidem*, p. 252.

<sup>947</sup> *Ibidem*.



## Places et rôles de l'Afrique sur l'axe de la quête

Les rôles que l'Afrique joue dépendent de sa position sur le schéma actantiel. Il s'agit de ses rôles lorsqu'elle est placée sur l'axe de la quête. Et celui-ci est constitué du sujet et de l'objet. Le sujet a pour mission de conquérir l'objet du désir. Dans les textes d'Ernest Psichari, l'Afrique apparaît parfois comme un objectif tel que l'indique le graphe n°4. Nous entendons par objectif, le but ciblé. Le terme peut alors désigner une valeur à acquérir ou un état à atteindre. Le but se donne à voir à travers les forces thématiques de l'aventure. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'Afrique est une sorte de thérapie. Elle est le moyen qui permet d'évacuer les craintes. En même temps, elle comble les besoins et assouvis les désirs. L'Afrique est donc une méthode. Dans la méthode QQQQCP, c'est la question « Comment ? » qui permet de décrire la manière de faire pour résoudre le problème. Dans cette catégorie de question, la première interrogation à se poser est : comment se produit le problème ? En rapport avec notre travail, nous dirons que la première question consiste à savoir comment se sont produites les forces thématiques de l'aventure. La réponse est dans la première partie de notre analyse. Il s'agit de la biographie de Psichari. La question « dans quelles circonstances ? » trouve la réponse dans le contexte d'émergence de l'homme et de l'œuvre. « Comment procède-t-on ? », on peut répondre de la façon suivante : « en faisant l'Afrique ». C'est-à-dire en appliquant la méthode africaine. L'Afrique n'est plus alors un espace mais une donnée immatérielle. Elle devient une valeur que le sujet cherche à atteindre. Cette méthode est l'enseignement que le Baya dispense. En fait Psichari dira :

Le Baya nous apprend que les joies de la vie sont fugaces et qu'il faut les saisir quand elles passent près de nous. Il nous dit qu'il ne faut pas rêver du ciel et que, seule, l'insouciance animale de vivre rend les heures légères et voluptueuses. Écoutons seulement son conseil. Et alors, en passant le soir dans les villages, tandis que les hommes s'assemblent pour le repas préparé par les mains indolentes des femmes, nous penserons que peut-être l'existence est une chose douce et chère, après tout...<sup>948</sup>.

De quels moyens dispose Ernest Psichari pour atteindre son objectif ? La lecture des textes montre que le moyen et l'objectif sont une seule et même chose. L'Afrique est non seulement le média mais aussi le but de la quête. Le graphe n°4 montre que si l'aventure de Psichari en Afrique subsaharienne avait pour objectif la conquête d'une région jusqu'alors non occupée par les puissances coloniales, sur le plan personnel cette aventure va constituer une quête de soi. L'Afrique, en tant que but de l'aventure devient symbole de soi. En réalité, Psichari ne va pas (uniquement) à la conquête d'une terre mais à sa propre conquête. Il est en

---

<sup>948</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 42-43.

quête de lui-même. Mieux, il va à la reconquête de lui-même. Nous évoquerons les moments qui ont précédé son engagement dans l'armée et son enrôlement pour le Haut-Logone. *TSS* regorge de propos abondant dans ce sens. Nous citerons, à titre illustratif, ces lignes où il confie ce qui suit : « Nous venons ici pour faire un peu de bien à ces terres maudites. Mais nous venons aussi pour nous faire du bien à nous- mêmes. Nous voulons que la grande aventure serve à notre santé morale, à notre perfectionnement<sup>949</sup> ». La mission du Haut-Logone devient à ce niveau une quête initiatique à travers laquelle Psichari doit se réaliser. Le dépressif devenu soldat doit s'accomplir aussi bien sur le plan social que du point de vue professionnel. Le 16 avril 1907, par exemple, il acheminera sans ambages un troupeau de quatre cents bœufs, veaux et génisses ; quarante chevaux ; douze bœufs chargés de sacs de riz<sup>950</sup>. Il devait aussi assurer la discipline d'une colonne qui comptait des boys, des tirailleurs et des femmes durant cette mission<sup>951</sup>. Cet épisode sera un argument qui pèsera en sa faveur et lui vaudra une médaille. Cette médaille constitue une sanction au sens sémiotique du terme. C'est-à-dire une récompense donnée à la suite de la réussite d'une épreuve.

Pour réussir dans son entreprise, Psichari aura pour alliée son appartenance « raciale ». En fait, la mission ou la quête n'étant pas sans dangers, l'aventurier ne peut compter que sur les atouts que lui donne son appartenance à la République française. La France, mandatrice de la mission, l'a équipé de sa tradition pour affronter les dangers qui font le quotidien colonial. Avant de prendre la route pour convoier la colonne, il se retourne comme pour avoir la confirmation du consentement de sa patrie quant à cette action. Il raconte à ce propos : « En me retournant, je vis encore le drapeau français flotter tout près de l'horizon...<sup>952</sup> ». Mais si le drapeau français symbolise le mandataire de la mission, il est également opposant et adjuvant. Effectivement, d'une part, la situation de la France au moment où Psichari explore les terres africaines pour la première fois peut constituer un frein au bon déroulement de la mission. La France, sur le continent européen, a perdu de sa notoriété de jadis. Elle n'a plus le même éclat qu'autrefois. Cet affaiblissement se lit dans l'attitude de certains citoyens qui estiment qu'il serait mieux de baisser les bras et se résigner. Il ne s'agit donc pas de cette France contemporaine mais de sa tradition. Sur le plan personnel, l'état des choses est tel que le frère d'Henriette Psichari connaît des crises psychologiques. Il vivait une dépression qui l'avait conduit aux tentatives de suicide. C'est sous cet angle que le drapeau français joue, dans cette scène, le rôle de la fée des contes. À l'instar de cette dernière, la France devient adjuvant et

---

<sup>949</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 226.

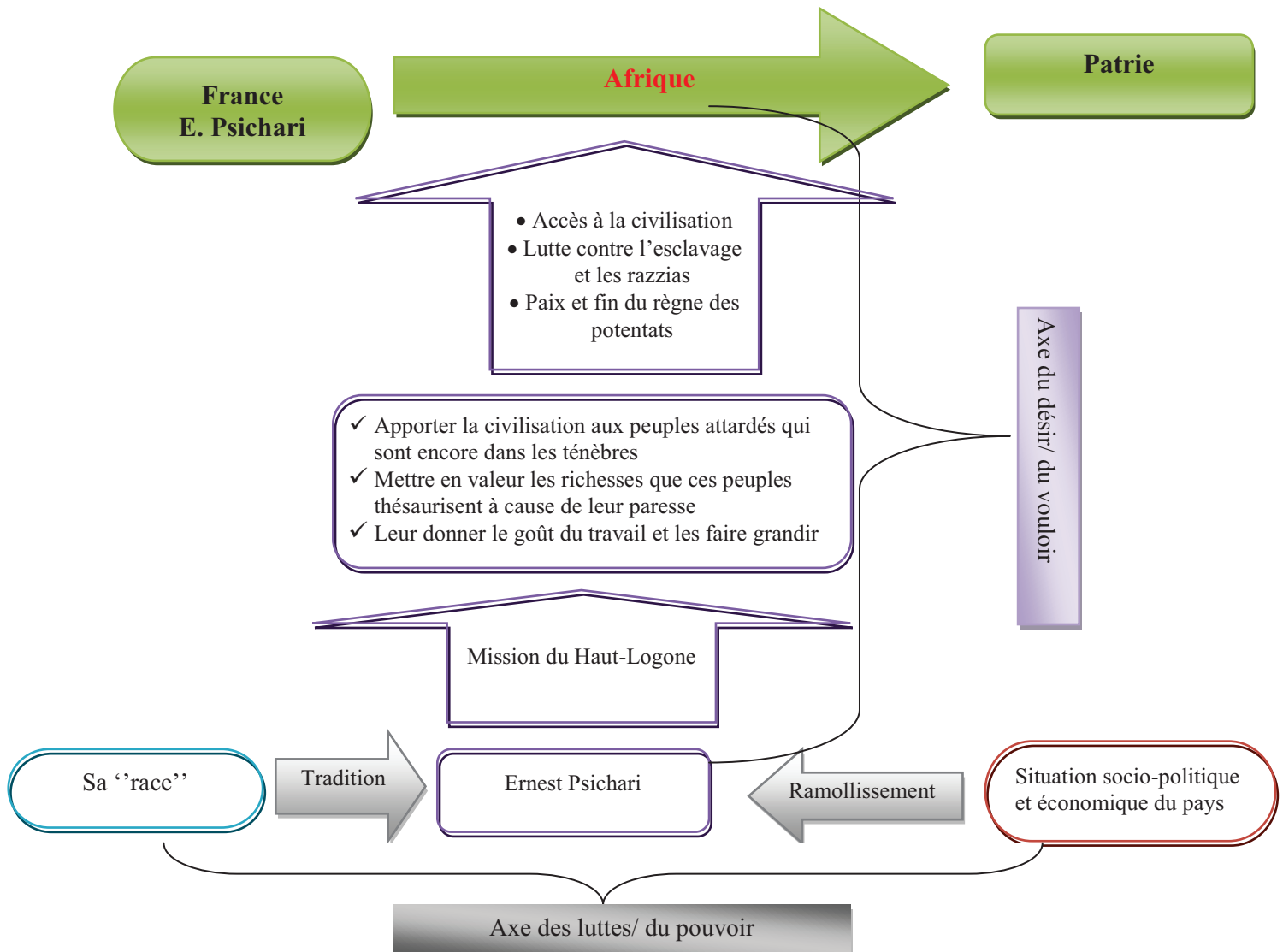
<sup>950</sup> *Ibidem* p.183.

<sup>951</sup> *Ibidem*, p. 183-184.

<sup>952</sup> *Ibidem*, p. 184.

elle donne un objet magique au héros : la tradition de la « race ». « Race supérieure », la France représentée par son drapeau flottant transmet sa tradition victorieuse à Psichari. Il s'agit notamment du courage, de la volonté, de la hardiesse. Car, il tient ses vertus, non pas de lui-même, mais de ses racines. Le bénéficiaire devient alors la patrie à qui la mission offre une colonie qui s'avèrera riche et dont les fruits se consomment encore de nos jours. Mais ces rôles changent en fonction des positions actancielles comme l'illustre le graphe n°5.

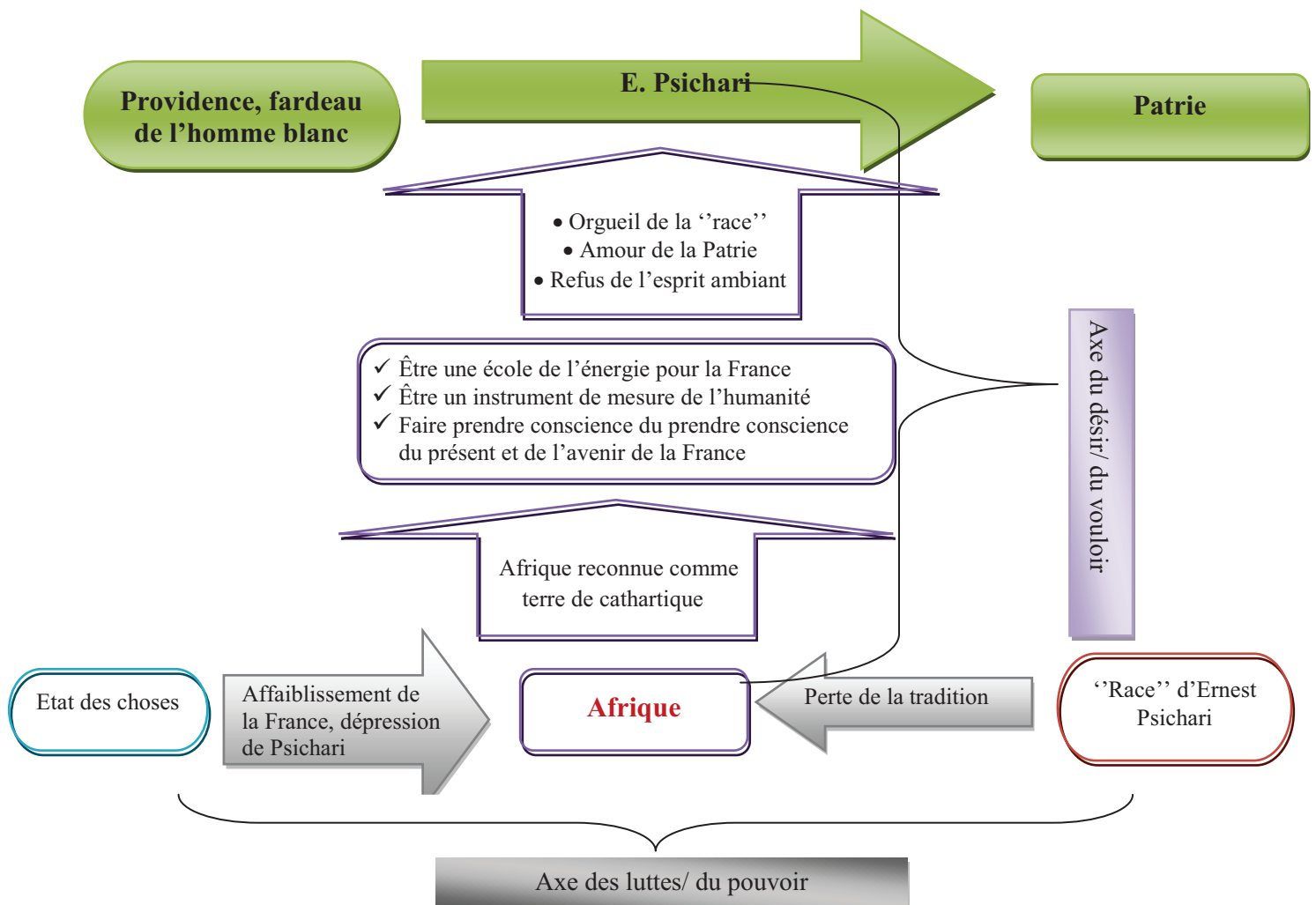
Graphe n°4 : l'Afrique, objectif de la quête d'après TSS



Le graphe n°5 montre que l'Afrique peut aussi être perçue comme le sujet même de l'aventure. Sous cet angle, c'est elle qui accomplit l'action. C'est elle qui agit. Lorsque l'Afrique est le sujet, Ernest Psichari devient l'objet de sa quête. Ce sujet ne cherche pas à posséder l'objet, mais à le sauver. En d'autres termes, le but de l'aventure n'est pas que Psichari soit possédé par l'Afrique mais que cette dernière le sauve. Elle doit le sauver de lui-

même. Cependant, contre toute attente, c'est la dépression de Psichari qui sera l'alliée du continent pour accomplir cette œuvre. En fait, c'est parce que Psichari s'est éloigné de ce qui était établi comme norme qu'il a pu accéder aux choses nouvelles que lui disaient les paysages africains. C'est par ce trouble que sa sensibilité a été exercée. Dans cette situation, la race n'est plus un appui mais un opposant. En réalité, la race entrave l'action de l'Afrique sur Psichari dans la mesure où elle influence sa perception des choses et son jugement. La race est synonyme de société contemporaine. C'est-à-dire la société de l'époque de la mission. Nous avons à différents endroits ce que Psichari en dit. C'est une race qui a perdu de sa vigueur et qui se contente du minimum. C'est une race qui a perdu sa tradition, qui constitue pourtant sa fondation. La France a sapé ses fondations aussi se trouve-t-elle incapable de se tenir debout.

Graphe n°5 : l'Afrique, sujet de la quête d'après TSS



Le continent africain est à la fois objet, objectif et sujet de l'aventure. Elle en est donc le principal actant. Mais l'Afrique occupe d'autres places dans le schéma actantiel. Elle peut également être un actant opposant ou adjuvant dans l'aventure.

## L'Afrique et les relations conflictuelles des actants

Dans un schéma actantiel, on retrouve des relations conflictuelles entre les actants qui constituent l'axe opposant-adjuvant. Il s'agit de la relation entre le sujet et l'adjuvant d'une part et, de l'autre, celle entre le sujet et l'opposant. A travers le graphe n°6, nous voyons que l'Afrique, par ses vertus, est aussi un adjuvant dans cette aventure. Coloniser l'Afrique est le mandat que Psichari reçoit de son pays. Cependant la mission du Haut-Logone a pour objectif la régénérescence du sujet. Le héros doit mettre fin à la dégénérescence. L'Afrique apparaît alors comme un actant aidant à cette régénérescence. Elle aide Ernest Psichari à assouvir ses désirs, à combler ses besoins et à conjurer le sort de la France. Étant une source d'eau vive, elle ressource. L'Afrique aide aussi à affronter les craintes et à les surmonter. C'est alors elle qui joue le rôle de la fée. L'objet magique qu'elle donne au sujet est un ensemble de vertus caractéristiques du continent. L'aboutissement de la quête et de la mission repose sur la transmission de la barbarie, de la sauvagerie et du primitivisme du continent au sujet. Le 29 avril à Bébal il se posera une question rhétorique. Il se demandera comment dire les bienfaits toujours nouveaux de l'antique Penndé<sup>953</sup>. L'adjectif antique rappelle sans nul doute cet âge primaire perdu. Au sud de Bébal il éprouvera une douceur sans égale à dresser la tente en pleine solitude, dans le silence sans rêve d'un matin lumineux<sup>954</sup>. Ces moments seront gravés en lui comme un « Tableau primitif et pur qui nous reporte au candide bonheur des premiers âges...<sup>955</sup> ». La sauvagerie de l'Afrique est l'un des éléments qui aideront Ernest Psichari dans son aventure. Parlant de la Penndé, l'une des représentations du continent, il reconnaîtra qu'une pensée vile ou seulement vulgaire ne serait concevable devant son cours éternel ou parmi les jardins inattendus de ses rivages<sup>956</sup>.

L'Afrique participe à la régénérescence du sujet et de sa patrie car elle donne félicité, plénitude et bonheur. Psichari ne le démentira pas lorsqu'il écrit : « Jetant un dernier regard du côté de la vieille cité gardienne du Logone, je sentis une grande félicité m'envahir, cette plénitude de bonheur qui nous fait meilleurs et qui vaut, pour la santé de l'âme, l'accomplissement des plus belles actions<sup>957</sup> ». Ces vertus deviendront pourtant des obstacles entravant la réalisation de la quête et de mission. « Voici que tout s'assombrit et devient triste. La Penndé n'est plus la même ». Cet extrait évoque le changement du fleuve qu'observe Psichari. La Penndé, symbole de l'Afrique, joue le rôle d'aidant dans cette aventure. Mais il y

<sup>953</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 184.

<sup>954</sup> *Ibidem*, p. 186.

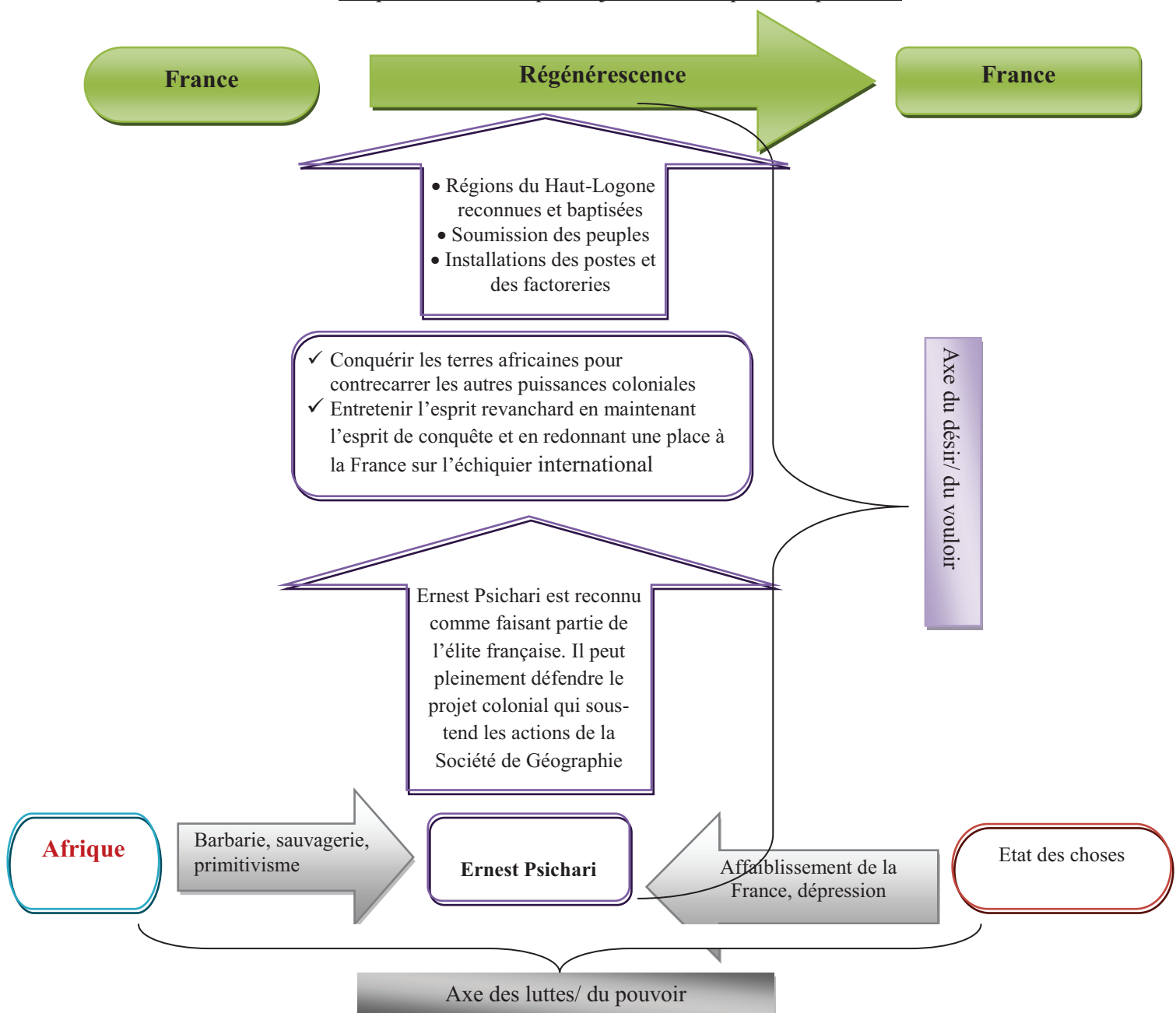
<sup>955</sup> *Ibidem*, p. 186.

<sup>956</sup> *Ibidem*, p. 193.

<sup>957</sup> *Ibidem*, p. 184-185.

a un revirement de position dans le schéma actanciel. L'Afrique est devenue un opposant. Ce qui constitue ses vertus devient des obstacles à l'accomplissement de la mission et de la quête. Vus sous cet angle, la barbarie, la sauvagerie et le primitivisme sont des forces contraires à l'action du sujet. Ce revirement de situation est dû au changement de considération de l'objet. Dans la première situation (Afrique adjuvant), l'objet est la régénérescence. Or dans la deuxième situation, il s'agit du « Progrès » et de la « civilisation ». L'Afrique empêche le « Progrès ». Il dira avoir souvent eu l'intuition d'être face à des races arrivées au terme de leur évolution, non des races primitives réservées à de hautes destinées. L'Afrique est le contraire de la « civilisation ». Elle est alors un obstacle à l'accomplissement de la mission.

Graphe n°6 : l'Afrique, adjuvant de la quête d'après TSS



Pour Psichari, le Baya et le Yanghéré sont affaiblis moralement et physiquement, adonnés à tous les vices de la décadence. Ils sont inaptes à l'action. Le Baya n'ignore aucun érotisme, aucune perversion de l'instinct sexuel. Avec lui l'amour n'est ni bestial, ni dégénéré, ni fatigué, ni blasé. Il ajoute : « Il faut que dans l'ivresse il cherche l'exaltation des sens et d'artificielles tendresses. Les signes de la décadence sont ici éclatants, irrécusables. Nulle appartenance de jeunesse dans ce peuple pourtant sans histoire<sup>958</sup> ». A la fin de *TSS* il conclut que les populations « nègres » du Congo sont inaptes à la révolte comme à l'union<sup>959</sup>. La barbarie, la sauvagerie et le primitivisme sont alors les termes utilisés pour désigner la dégénérescence. L'opposition du continent passe aussi bien par la nature que par les populations. La nature, effectivement, s'avère être contre la bonne marche de la mission. Psichari rapporte un de ces combats où il a dû marcher durant des heures dans l'espoir de trouver un point d'eau, ne fût-ce qu'une mare stagnante, précisera-t-il. « Mais le pays était desséché [...] On marcha longtemps sur la terre maudite, sans rien dire, et c'était une fuite tragique [...] parmi les choses hostiles et mauvaises<sup>960</sup> ». Cette bataille contre la nature africaine se soldera par une crise de fièvre. Les hommes aussi font partie des forces de l'opposition. Par leur alcoolisme, leur impudeur et leur perversion, ils entravent l'action. Ernest Psichari confirme que « Leur principal caractère est une impudeur extrême, une perversité faite de sensualisme violent<sup>961</sup> ». Il évoque des hommes qui s'enivrent et qui, lors de ces beuveries dans le village, exécutent des danses exaltées et furieuses.

Entrave au « Progrès » et au « Développement », l'Afrique s'oppose à la société humaine telle que pensée par les idéologies analysées dans la première partie de cette étude. La jonction sujet-objet qui clôture la mission et la quête indique la victoire du héros. En réalité, la Mission du Haut-Logone se solde par une victoire contre la barbarie et la sauvagerie. Psichari, se rappelant son départ pour le retour vers Carnot, dira : « c'était un matin de victoire<sup>962</sup> ». Dans la littérature coloniale, l'Afrique apparaît tantôt fascinante tantôt répulsive. Ce n'est que sur cet aspect sentimental que s'appesantit Psichari. Son discours concerne davantage le rôle et la place du continent dans l'humanité. Quelle est l'importance de l'Afrique dans l'avenir de la France. C'est la question à laquelle l'aventure de Psichari, telle que déclinée par et dans son imagologie, tente de répondre. Et il ne laisse pas cette question en suspens. Il écrit dans *TSS* : « Seul dans ma tente, je bénis le sort qui m'unit à la

---

<sup>958</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>959</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, *op. cit.*, p. 264.

<sup>960</sup> *Ibidem.*, p. 72.

<sup>961</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>962</sup> *Ibidem*, p. 184.



douce Penndé que tant d'heures déjà, alternativement bénignes et violentes, me font aimer et vénérer...<sup>963</sup> ». L'adverbe de manière « alternativement » indique une oscillation du rapport au continent. L'Afrique est à la fois mandatrice et mandataire, opposante et adjuvante de la mission et de la quête. En tant que mandateur, le continent « noir » envoie un message au sujet. Il formule une requête. Il demande au sujet de l'aide pour entrer dans l'humanité. L'Afrique rappelle au soldat colonial son devoir, c'est-à-dire son « fardeau de l'homme blanc ». Ce fardeau consiste en un devoir incombant à l'homme « blanc » qui doit administrer les populations africaines, les civiliser et subvenir à leurs besoins. C'est aussi un devoir d'exploiter les ressources de ces terres. Leroy-Beaulieu parlera d'appropriation de la planète entre les grands peuples progressifs. Il estimera que « De ce côté, il n'y a guère plus rien à changer. Cette prise de possession n'est, toutefois, qu'un premier acte<sup>964</sup> ». Le devoir concerne aussi la mise en valeur pour profiter des biens et des richesses des lieux. Il soutient que doivent être exploités « tous les espaces restés vacants sur le globe, ou habités soit par des peuples endormis et languissants, soit par des peuplades incohérentes, dénuées du sens du progrès et incapables d'exploiter les régions où le sort les a placées<sup>965</sup> ». En regardant plus près les textes, on se rend compte que cette mission fut aussi une aventure humaine.

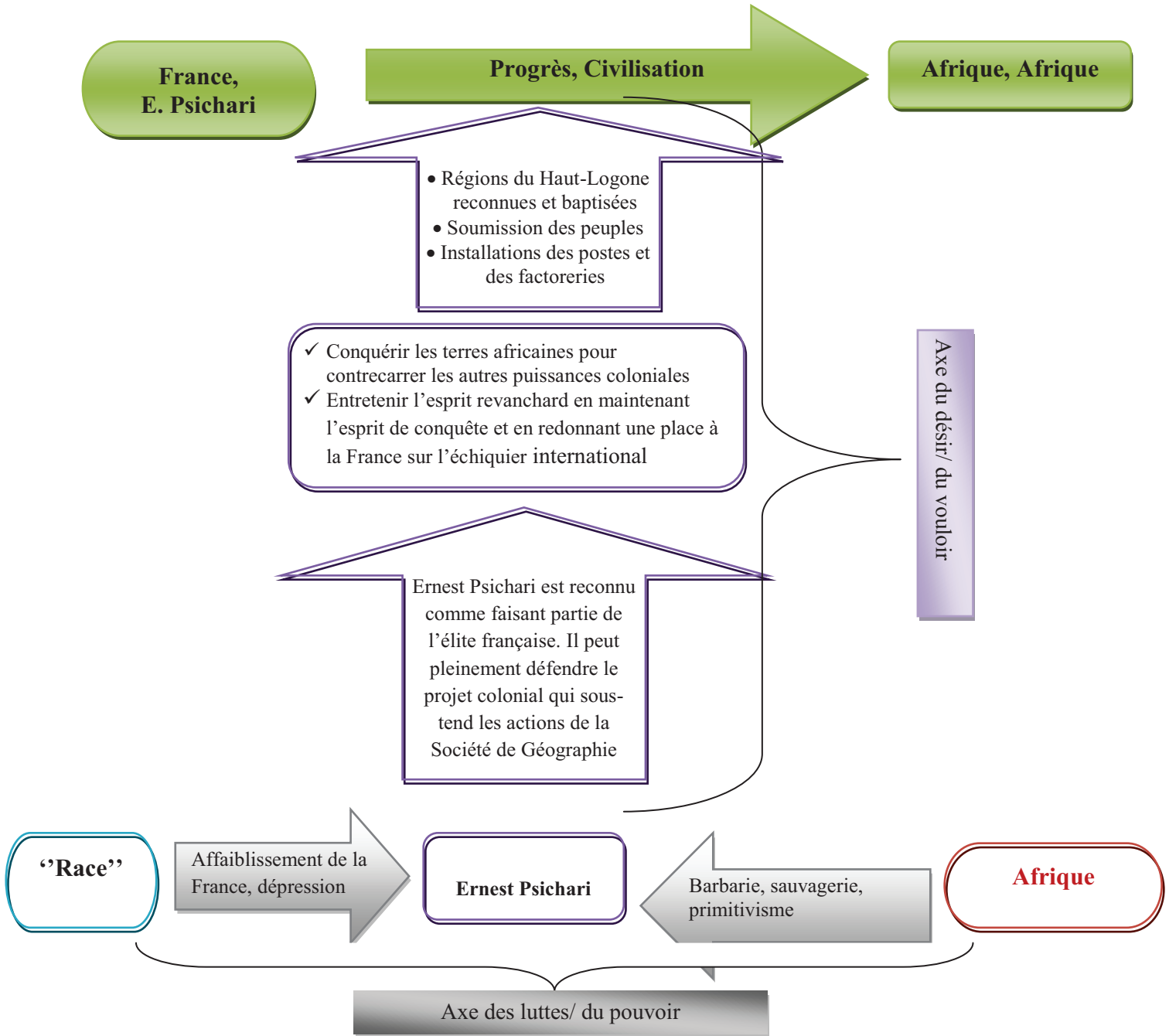
---

<sup>963</sup> Psichari, (E.), *TSS*, op. cit., p. 188.

<sup>964</sup> Leroy-Beaulieu, (Paul), *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1902, 5<sup>e</sup> édition, p. I.

<sup>965</sup> *Ibidem*.

Graphe n°7 : l'Afrique, opposant de la quête d'après TSS



A la lecture des textes, nous constatons que les positions du continent dans le modèle actanciel changent constamment selon la perception qu'en a l'auteur. Effectivement, la place de l'Afrique et des peuples africains est en perpétuel mouvement. Leur place change d'une scène à une autre ; d'un événement à un autre ; d'un épisode ou d'une séquence à l'autre. Cette mobilité est entretenue par le discours du narrateur. On remarquera également que malgré ces aspects qui rapprochent les textes d'Ernest Psichari au conte, son aventure fut une aventure humaine.

### II.5.3. UNE AVENTURE HUMAINE

Caractérisant l'aventure, Roger Mathé<sup>966</sup> cite, entre autres, l'imprévu, l'insolite, le dérangement de la quiétude, le trouble de la situation, l'inquiétant, le périlleux qui fait frissonner<sup>967</sup>. Tous ces éléments se rapportent au sentiment et au ressenti que peut connaître un être humain. Il s'agit des affects, des émotions et des sentiments. Nous définirons l'affect avec Freud comme « une dimension intrinsèquement subjective du vécu psychique<sup>968</sup> ». Ce concept comprend aussi bien l'amour et le deuil que l'angoisse et la douleur. Pour le physiologiste Dantzer, « le terme émotion désigne des sentiments que chacun de nous peut reconnaître en lui-même par introspection ou prêter aux autres par extrapolation<sup>969</sup> ». Pour Max Pagès<sup>970</sup>, le concept d'émotion est applicable aux gestes, mimiques et cris. L'émotion se rapporte aux aspects comportementaux et aux dispositions physiologiques qui la sous-tendent. Le sentiment, quant à lui, est caractérisé par « son critère distinctif et son association à un discours intérieur qui nomme et l'objet et la nature de la relation<sup>971</sup> ». Contrairement à l'affect qui est vécu de façon ponctuelle dans l'instant, le sentiment se construit dans la durée et lie les personnes. Pour le psycho-comportementaliste Ekman<sup>972</sup>, les émotions sont des entités psychophysiologiques et comportementales discrètes qui peuvent être individualisées. Elles sont à la base des attitudes émotionnelles, des traits émotionnels, des émotions complexes. En psychologie fondamentale, les phénomènes émotionnels sont « des comportements non opératoirement finalisés, des traits non instrumentaux de comportement, des changements physiologiques, et des expériences évaluatives, reliées au sujet<sup>973</sup> ». Jacques Cosnier affirme que tout cela est provoqué par des événements externes ou mentaux et surtout par la signification que le sujet donne à de tels événements. Psichari les ayant connus durant son aventure, il est donc soutenable que cette aventure soit perçue comme une aventure humaine. Nous ne voulons pas analyser les imprévus extérieurs survenus dans son voyage. Ce ne sont pas les événements externes à l'individu qui retiennent notre attention ici. L'aventure dont nous voulons parler est celle des sentiments et des ressentis. Car les paysages et les populations ont eu un impact sur le voyageur. Et le premier sentiment de cette aventure humaine est l'amour.

---

<sup>966</sup> Mathé, (Roger), *L'aventure*, Paris, Bordas, 1989, 192p.

<sup>967</sup> *Ibidem*, p. 10-11.

<sup>968</sup> Castel, (Pierre-Henri), *Emotions, sentiments et affects : un point philosophique, puis psychanalytique*, [www.univ-lille.fr/culture](http://www.univ-lille.fr/culture).

<sup>969</sup> Dantzer, (Robert), *Les émotions*, Paris, puf, 2002, p. 7.

<sup>970</sup> Pagès, (Max), *Trace ou sens : le système émotionnel*, Paris, Hommes et groupes éditeurs, 1986.

<sup>971</sup> *Ibidem*, p. 71.

<sup>972</sup> Voir Cosnier, (Jacques), *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, 1994.

<sup>973</sup> *Ibidem*, p. 4.

## L'amour comme expérience d'une aventure humaine

Dans l'article « Sur les souvenirs-écrans »<sup>974</sup>, Freud considère que, comme la faim, l'amour est l'un des plus grands ressorts de l'existence. Dans *Trois essais sur la théorie sexuelle*<sup>975</sup>, il affirme que l'amour suscite une surestimation sexuelle qui affaiblit le jugement et rend crédule. Cependant, il montrera dans *Le délire et les rêves*<sup>976</sup> que l'amour est une « puissance thérapeutique » face au délire. On retrouve cette considération de l'amour chez Ernest Psichari. L'expédition au Haut-Logone a été une (ré)initiation à l'amour. C'est en pays baya qu'il va découvrir son amour pour sa patrie. Ces pensées sont tournées vers son pays alors même qu'il avait décidé de le quitter. Il confiera : « il m'arrivait souvent de penser plus à la France lointaine, qu'à la terre d'Afrique où nous marchions<sup>977</sup> ». Selon Claude Le Guen, aimer entre dans trois oppositions chez Freud. En effet, tendance sexuelle totale, aimer traîne dans son sillage haïr, être aimé. Il a aussi comme antinomie l'indifférence ou l'insensibilité. « Ces trois oppositions, dira-t-il, correspondent aux trois polarités de la vie psychique : sujet (moi)/objet (monde extérieur) ; plaisir/déplaisir ; actif/passif<sup>978</sup> ». Les deux premières polarités se manifestent au début de la vie psychique, c'est-à-dire au stade autoérotique. À ce stade, le moi coïncide avec ce qui est plaisant et le monde extérieur avec ce qui est indifférent ou éventuellement déplaisant. Dans cette perspective, il dira :

Sous l'action du principe de plaisir, les expériences des pulsions d'autoconservation amènent le moi à prendre en lui, à introjecter comme source de plaisir les objets qui lui procurent des satisfactions. [...] Le moi-réalité du début se trouve ainsi transformé en un moi-plaisir purifié : le monde extérieur se décompose pour lui en une partie de plaisir, désormais incorporée, et un reste qui lui est étranger, et qui comporte une part de lui-même rejetée dans le monde extérieur et ressentie comme hostile<sup>979</sup>.

La citation de Le Guen convoquée ci-dessus montre le processus de transformation des objets de la réalité vers le plaisir. Ce changement ne se fait pas de l'extérieur, mais à l'intérieur même du sujet. Nous relevons une action similaire chez Ernest Psichari. Son amour pour la France l'amène, par exemple, à concevoir la région d'Afrique qu'il explore non plus comme une terre étrangère, mais comme une terre devant lui appartenir. Il expérimente l'amour de sa terre natale et de ses compatriotes. Il dira à cet effet : « Je contemplais ce pays

---

<sup>974</sup> Freud, (Sigmund), « Sur les souvenirs-écrans », dans *Névrose, psychose et perversion*, Paris, puf, 1973, p. 16.

<sup>975</sup> Freud, (Sigmund), *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, 1987, p. 58.

<sup>976</sup> Freud, (Sigmund), *Le délire et les rêves dans la « Gradiva » de Jensen*, Paris Gallimard, 1986, p. 57.

<sup>977</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 225.

<sup>978</sup> Le Guen, (Claude), *Dictionnaire freudien*, Paris, puf, 2008, p. 89.

<sup>979</sup> *Idem.*

vierge, non comme la patrie des Bayas, mais comme une patrie française, où des Français nous avaient envoyés<sup>980</sup> ». Pour Dominique Bourdin, l'extension freudienne de l'amour inclut non seulement la mise en œuvre des pulsions sexuelles, mais aussi la considération portée à l'objet ou à soi-même<sup>981</sup>. Il ajoute que l'amour est l'investissement d'un objet qui sous-tend les capacités d'identification primaire, narcissique et secondaire<sup>982</sup>. Ces considérations illustrent l'amour chez Psychari. Il se reconnaît dans ce qu'il fait. Il reconnaît être au service de ses compatriotes. Il est conscient qu'il est investi d'une mission d'utilité publique. Il s'identifie aussi à ceux qui l'ont précédé, à ceux qu'il considère comme héros nationaux. En premier lieu, on convoquera le commandant Lenfant. Il est de ceux qui conquièrent des terres pour la patrie. Avec la force inéluctable de sa volonté, il avance vers son idéal, vers son but qui est la conquête des colonies pour la République française<sup>983</sup>. Il y a aussi l'évocation de Louis XIV, dont il compare l'écriture aux lignes simples, pures et aristocratiques du paysage de Dioumane<sup>984</sup>. Ce qui lui plaît chez ce roi, c'est probablement sa capacité à agrandir et à consolider les frontières du pays. C'est cette image d'autorité, de puissance et de grandeur de la France que Psychari célèbre.

C'est par amour pour la France qu'il pénètre l'intérieur ténébreux de l'Afrique. Le cinquième chapitre *TSS* ne s'intitule-t-il pas déjà « Per iter tenebricosum » ? Et c'est justement sur cette route sombre qu'il apprend à aimer son sang. Dans « L'adieu aux barbares », le sixième chapitre, il réactualise ce qui caractérise sa France. Dans sa pensée, son pays est défini par les idéaux suivants : la Force, l'Amour, la Poésie ainsi que la faim et la soif de l'absolu<sup>985</sup>. Pour lui, « L'illusion de la force, c'est la dernière colonne des vieux temples, celle qu'il nous faut le plus jalousement garder. Se croire fort, c'est déjà une manière d'être fort, et l'on peut même dire que la force d'un peuple se mesure à la conscience qu'il a de cette force<sup>986</sup> ». Lorsqu'il s'adresse ce propos, il prend conscience de la beauté de sa patrie. C'est à ce moment qu'il réalisa qu'elle est faite d'amants de l'action. On constate que le paysage africain perd sa beauté devant l'éclat de sa patrie. On peut lire, à cet effet, son objection : « Comment s'étonner que cette lumière qui me venait tout à coup, m'intéressât plus que les paysages de ma route et les rencontres de mon voyage ?<sup>987</sup> ». On peut parler d'amour au sens

<sup>980</sup> Psychari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 225.

<sup>981</sup> Bourdin, (Dominique), « Eros et l'amour sur les questions et enjeux » de l'amour et de la haine », dans Le Guen, (Claude), *op. cit.*, p. 104.

<sup>982</sup> *Ibidem*.

<sup>983</sup> Voir l'extrait l'œuvre de Lenfant citée par Psychari dans *TSS, op. cit.*, p. V.

<sup>984</sup> Psychari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 21.

<sup>985</sup> *Ibidem*, p. 231.

<sup>986</sup> *Ibidem*, p. 230.

<sup>987</sup> *Ibidem*, p. 231.

freudien<sup>988</sup> à juste titre. Car le psychanalyste dira qu'on aime selon ce que l'on est soi-même, selon ce que l'on voudrait être. On aime aussi parce que l'objet a été une partie de soi. Il s'agit donc d'identification, de projection et d'assimilation.

En dehors de l'amour pour la patrie, Ernest Psichari a pu vivre ce sentiment face aux sites naturels des pays bayas. Cet amour est tel qu'il en parle comme s'il s'agit de ses amantes. Le langage utilisé les assimile à ses amoureuses. Les noms des fleuves deviennent ceux des maîtresses et ceux des villages sont personnifiés. Ainsi, le village de Tékel a la beauté de son karité, celui de Ngara un caractère puissant et fauve tandis que Fomou Karé est la solitaire « qu'annoncent des plants de tabac et de pimentiers aux larmes de sang<sup>989</sup> ». Chaque village est caractérisé comme un être humain. Ce processus d'anthropomorphisme est sous-tendu par le sentiment amoureux. D'ailleurs, parlant du village de Nasia, il dira qu'il s'agit d'un « joli nom pour une maîtresse que l'on aimerait ! Et que sa volupté s'accorde bien à la paresse alanguie du site !...<sup>990</sup> ». Nous soulignerons ici l'appréciation du nom : il est "joli". Nous relevons également la métaphore entre le village et la maîtresse. Nasia est comparé, non seulement à une maîtresse mais encore et surtout à une maîtresse aimée. L'accent est mis sur le sentiment éprouvé à la vue du village. Le dernier élément que voulons citer et qui témoigne du sentiment d'Ernest Psichari à l'égard de ce village est sa volupté. Il met en évidence l'expérience jouissive qu'offre le site.

Il dira que les noms des lieux où il est passé le « charment jusqu'à la douleur<sup>991</sup> ». Ce charme qui se saisit de lui et qui l'étreint jusqu'à la douleur n'est pas sans rappeler la passion amoureuse. La lecture des textes fait état d'un amour passionné. Il s'écrie dans *TSS* : « Quelle divine musique déjà depuis Laï : Hamgar, Baikikimi, Tambaï, Bomou, Bimbal, Ngara, Bédiala ! Fleurs lointaines, perdues sur la rive dorée du fleuve, dans la plaine toute emplie du parfum des tamariniers...<sup>992</sup> ». Les villages sont décrits à travers le champ lexical de l'amour et de la séduction. On notera, dans cette perspective, les fleurs et le parfum. Les villages sont perçus comme des personnages féminins. Il en est de même des fleuves. Le fleuve Penndé est représenté par sa douceur. Il est intéressant de souligner le changement de genre qui a lieu. Ernest Psichari ne dit pas « le fleuve Penndé » mais « la Penndé ». Il écrit les lignes suivantes à son propos : « Seul dans ma tente, je bénis le sort qui m'unit à la douce Penndé que tant

---

<sup>988</sup> Freud, (Sigmund), « Pour introduire le narcissisme », dans *La vie sexuelle*, Paris, puf, 1969, p. 95-96.

<sup>989</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 205.

<sup>990</sup> *Ibidem*, p. 189.

<sup>991</sup> *Ibidem*, p. 189.

<sup>992</sup> *Ibidem*, p. 189.

d'heures déjà, alternativement bénignes et violentes, me font aimer et vénérer...<sup>993</sup> ». On ne peut passer sous silence le caractère amoureux de ce discours. Cet amour va jusqu'à la vénération. Ce fleuve est hissé au rang princier. Psichari en fait « une princesse ancienne dans un salon blanc<sup>994</sup> ». L'évocation de la couleur blanche n'est pas sans importance. Elle souligne la pureté de la princesse. C'est cet éclat qui attire invinciblement le voyageur à elle. Mais on notera aussi que cette princesse n'est pas maléfique. La Penndé, encore appelée Logone ou Bandoul à Tambaï<sup>995</sup>, a des jardins qui ont « des sourires de douceur et d'apaisement<sup>996</sup> ». Il n'y a pas que la patrie et les sites que Psichari a appris à aimer.

Il a connu, en outre, l'amour avec les populations « indigènes » qu'il a côtoyées. Contrairement à ceux qui « ne parlent que de coups de chicottes »<sup>997</sup> et multiplient les violences en vers les « indigènes », Psichari a de l'amour pour eux. Il affirme que tous les Africains qu'il a vus ou la quasi-totalité ont la haine du « Noir ». Sa position vis-à-vis de ce peuple est à l'opposé. Il en parle en ces mots : « Combien j'aime ce peuple qui ne rêve pas et ne prie pas !<sup>998</sup> ». Son amour pour les populations rencontrées l'a conduit à chercher à mieux les connaître. Il a pris du temps pour se rapprocher d'elles. Les connaître a été un objectif à atteindre pour lui. Son désir de connaissance de ces populations n'est pas motivé par un intérêt comme le faisaient d'autres coloniaux. Psichari ne cherche pas à les connaître pour les soumettre ni pour les exploiter. Contrairement aux missionnaires qui cherchaient à connaître les « indigènes » pour mieux les évangéliser ou aux soldats qui cherchaient les moyens de mieux les soumettre, il est animé d'un amour désintéressé. Il se dégage plutôt de sa démarche des interrogations philosophiques. La sincérité de son discours est dans le fait que le narrateur reconnaît qu'une hypothèse soutenant l'impossibilité d'une rencontre entre « eux » et les « noirs » avait déjà été émise et que cette hypothèse s'éprouverait. A ce sujet il déclare : « Pour nous, notre soin le plus constant et notre plus cher travail a été de forcer le mystère de ces hommes, que, pendant de longs mois, nous avons appris à aimer<sup>999</sup> ». Aussi craignait-il de ne pas pouvoir y arriver. Il dira même qu'il a presque toujours échoué. Ce sentiment montre que Psichari fait une expérience humaine d'altérité.

---

<sup>993</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 198.

<sup>994</sup> *Ibidem*, p. 198.

<sup>995</sup> *Ibidem*, p. 197.

<sup>996</sup> *Ibidem*, p. 197.

<sup>997</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets, op. cit.*, p16.

<sup>998</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 213.

<sup>999</sup> *Ibidem*, p. 8.



## Une expérience humaine d'altérité

Selon Denise Jodelet<sup>1000</sup> l'altérité s'est incarnée sous diverses formes au cours des siècles. En effet, analysant comment l'altérité a été conceptualisée en sciences humaines, elle arrive à la conclusion selon laquelle les différentes formes sous lesquelles l'altérité se voit incarnée dans des personnages sociaux sont entre autres le semblable, l'autre en soi, l'autrui, l'alter, l'étranger, le lointain. Ces formes entretiennent des rapports avec le soi. Celui-ci étant à considérer sur le plan individuel, groupal, social, culturel. Ces formes jouent un rôle important du point de vue de l'assomption ainsi que de la définition ou de la défense des identités. Denise Jodelet montre aussi que l'altérité est toujours socialement construite. En fait, il s'avère que l'autre est le produit d'un processus psychosocial de *mise en altérité*. Ce processus supporte des gradations allant de la reconnaissance d'une proximité et d'une similitude au positionnement dans une extériorité radicale, d'une part. D'autre part, il va de l'interdépendance ou l'intersubjectivité à l'étrangeté absolue. À partir de cet ouvrage, on peut avancer que la mise en altérité se fait sur les plans cognitif, symbolique et pratique. Denise Jodelet dira dans cette perspective :

Incarnation de la diversité humaine, l'autre est pluriel. Il paraît ou est désigné tel, à divers titres, sous des conditions, dans des circonstances et à partir de points de vue multiples. Les questions que l'on peut poser à son propos sont aussi variées : De qui s'agit-il, individu ou groupe ? Comment et pourquoi s'opèrent sa perception, sa définition, sa construction, sa représentation ? Quelles relations sont-elles établies avec l'autre, sous quelles formes pratiques et symboliques, en fonction de quelles motivations ou fins, sur la base de quelles positions sociales relatives, etc. ?<sup>1001</sup>

Cependant, Denise Jodelet signale que « parler de l'autre en général ne permet pas de voir à partir de quoi et de qui il est construit, pourquoi il l'est, quelles figures il prend et quelles positions lui sont accordées dans l'espace social<sup>1002</sup> ». Éric Bailblé<sup>1003</sup> tente de répondre à cette problématique. En effet, retraçant l'histoire de la notion d'altérité en France, il montre que l'évolution et le progrès sont les moteurs du déterminisme au XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1884, la politique coloniale de la France empêche toutes reconnaissances culturelles des « indigènes ». La détermination de l'altérité passe par la langue. Elle est un outil idéologique qui permet de distinguer un soi collectif et une altérité collective. Cette logique de

---

<sup>1000</sup> Jodelet, (Denise), « formes et figures de l'altérité », dans Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata, *L'Autre : Regards psychosociaux*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2005, p. 23-47.

<sup>1001</sup> *Ibidem*, p. 23.

<sup>1002</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>1003</sup> Bailblé, (Éric), « La notion d'altérité dans l'histoire de France », *Synergies* n° 7, Pologne, 2010, p. 27-40.

justification coloniale est tragique pour ceux dont l'identité et les cultures sont niées. Dans un article publié dans une trilogie portant sur les littératures coloniales<sup>1004</sup>, Pierre Halen<sup>1005</sup> aborde la question de l'altérité et de l'exotisme dans une approche post-coloniale. On retient de son propos que la notion d'« Autre » est au cœur de la littérature coloniale et exotique. Il y définit l'exotisme comme un *regard altérifiant*. C'est-à-dire un regard producteur d'altérité et de différence. En outre, il rejette toute coupure entre littérature exotique et littérature coloniale. Et par conséquent, pour lui, « Autrui, et l'Autrui « indigène » a sa place dans le réalisme colonial<sup>1006</sup> ». Notre compréhension du propos d'Halen nous amène à stipuler que les littératures coloniale et exotique ne sont pas dénuées de réalisme. Qu'entendre par réalisme si ce n'est l'illusion de réel dans une fiction. Le détour par cet article nous est nécessaire pour postuler l'altérité chez Ernest Psichari. En fait, nous constatons que l'altérité dont il est question dans ses textes constitue une part de « nous » perdue ou recherchée. On verra alors que le « nègre » n'est pas, chez lui, le sous-homme peint par la doxa. Il est celui qui a su préserver ces hérités que « chez la plupart des peuples civilisés, l'écriture a cachées, le caractère d'imprimerie a déformées<sup>1007</sup> ». L'expérience de l'altérité de Psichari vérifie la thèse de Pierre Halen pour qui l'Autre ne se définit ou ne se donne que de manière obvie. L'Autre est alors une « instance humaine, individuelle ou collective, qui se pose par rapport à un « Moi » ou à un « Nous » dans une relation de différence<sup>1008</sup> ».

En faisant intervenir le caractère éthique de la relation à l'Autre, on stipule que l'Autre est avant tout un autre même. C'est-à-dire que la différence entre « Moi » et l'« Autre » n'est possible que dans la mesure où il y a identité entre eux. C'est dans cette optique qu'on lira les passages à travers lesquels notre romancier évoque la compréhension de la conscience de sa race et de celle de l'Autre. Il écrit : « j'essayais de comprendre la conscience de ma race, aussi obscure, aussi complexe que celle des peuples noirs que nous croisons sur notre route<sup>1009</sup> ». L'identité entre « Moi » et l'« Autre » se situe dans la reconnaissance d'une instance commune à l'un et à l'autre, quoique différente. Il s'agit de la conscience. La deuxième chose à souligner est que Psichari soutient que chacune de ces consciences est

<sup>1004</sup> Il s'agit de *Regards sur les littératures coloniales*, trois collectifs co-dirigés par Jean-François Durand et Jean Sévry. Les deux premiers tomes portent sur l'Afrique francophone tandis que le troisième aborde l'Afrique anglophone et lusophone.

<sup>1005</sup> Halen, (Pierre), « Pour en finir avec une phraséologie encombrante : la question de l'Autre et de l'exotisme dans l'approche critique des littératures coloniales et post-coloniales », dans *Regards sur les littératures coloniales. Afrique francophone : Découvertes. Tome I*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 41-62.

<sup>1006</sup> Durand, (Jean-François), Sévry, (Jean), *Regards sur les littératures coloniales, op. cit.*, p. 7.

<sup>1007</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 20.

<sup>1008</sup> Halen, (Pierre), *op. cit.*, p. 45.

<sup>1009</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 20.

complexe et obscure. À la fois identique et différente, la conscience fait du primitif de Psichari, non seulement l'Autre tel que défini par Halen, mais encore Autrui.

La différence entre l'Autre et Autrui réside dans leur possibilité d'appréhension. Pour Halen, l'appréhension de l'Autre n'est pas effective tandis que celle d'Autrui l'est. Ce dernier se donne « dans une appréhension dynamique et toujours partielle, certes, mais effective<sup>1010</sup> ». Dès lors, on dira qu'Autrui désigne celui dont la parole est accessible. « Celui avec lequel une histoire commune peut ou non s'engager, c'est Autrui, ce n'est pas l'Autre, lequel m'est, littéralement, aliéné<sup>1011</sup> ». À partir de ces considérations, nous pouvons avancer que l'aventure africaine d'Ernest Psichari est une expérience humaine parce qu'elle est une expérience avec Autrui. Il reconnaîtra chez le "nègre" une humanité qui les rapproche. Dans sa pensée, le "nègre" est Autrui de par ces humanités qu'il sent si proches de lui<sup>1012</sup>. Le "noir" est Autrui avec lequel une histoire commune est possible. En effet, pour cet écrivain, « Le noir a sa raison d'être et son explication dans cette brousse même qui [...] inquiétait autrefois<sup>1013</sup> ». Il semble même que le protégé du commandant Lenfant milite pour le maintien de cet Autrui, pour sa survie. Car il estime qu'il « en est un indispensable ornement, celui-là par qui tous objets prendront une vie nouvelle et une harmonie<sup>1014</sup> ». Le qualificatif "indispensable" souligne que l'on ne peut pas s'en passer. Il est impossible de passer outre. La nécessité de présence de cet Autrui, nous dit le romancier, tient de son utilité. Il est nécessaire parce qu'il est à l'origine de la régénérescence et de l'harmonie. Son utilité pour « Moi » témoigne d'une possibilité d'histoire commune. D'où une aventure humaine.

L'expérience de l'altérité de Psichari excède une banale rencontre de deux individus ou de deux personnalités (collectives ou individuelles). Elle ne se limite pas à la simple rencontre des populations "indigènes" ou d'une culture différente. Elle lui fera connaître l'amitié, voire le sentiment amoureux pour un jeune. Qui est Sama dans *TSS*? L'auteur répond ainsi à cette question : « l'étrange **ami** des routes lointaines, l'éphémère **compagnon** que j'eusse voulu connaître...<sup>1015</sup> ». L'amitié du narrateur avec le jeune Baya est l'un des éléments qui font de son aventure une aventure humaine. Le propos de Bidart<sup>1016</sup> sur l'amitié en tant que lien social formule que celle-ci est une relation libre et privée entre au moins deux individus. Nous pouvons, à partir de cette définition, reconnaître que la rencontre de deux actants est plus

---

<sup>1010</sup> Halen, (Pierre), *op. cit.*, p. 48.

<sup>1011</sup> *Ibidem*.

<sup>1012</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 27.

<sup>1013</sup> *Ibidem*.

<sup>1014</sup> *Ibidem*.

<sup>1015</sup> *Ibidem*, p. 94. C'est nous qui avons surligné.

<sup>1016</sup> Bidart, (Claire), *L'amitié un lien social*, Paris, La Découverte, 1997, 408p.

précisément celle de deux personnages. En plus considérer le Baya comme un compagnon et un ami révèle que le narrateur reconnaît son individualité. L'auteur de *La vie en réseaux*<sup>1017</sup> insiste sur le volontariat et le partage de ce lien. Il dira à cet effet que le volontariat et le partage sont autant de facteurs déterminants dans l'orientation de son cours. À travers le sème « volontariat », l'on comprend que l'amitié est aussi une expérience de la liberté d'Autrui. L'expérience africaine de Psychari, à travers son amitié avec le jeune Baya, est une expérience de la liberté d'Autrui et de son partage. Le lecteur peut suivre les deux amis dans leur moment de joie. Il remarquera les rires et les regards de l'Africain<sup>1018</sup> ; et les émotions du Français<sup>1019</sup>. Le narrateur laissera entendre : « Sur le sentier, Sama chemine près de moi ; nous causons. Quelquefois, il rit et cela nous rapproche un peu, parce que nous rions pour la même chose, lui et moi, lui si différent de moi, si loin de moi... Ami Sama<sup>1020</sup> ».

En tant que lien, l'amitié, selon Bidart, est aussi caractérisée par une attirance mutuelle fondée sur la particularité de la personne. Et elle ne s'ouvre pas à l'opinion d'autrui<sup>1021</sup>. En d'autres termes, c'est la personnalité de l'individu aimé et sa distinction qui font naître ce sentiment. Ernest Psychari abonde dans ce sens. Il confirmera que par un regard attentif, « on s'aperçoit que chaque être a sa nuance particulière, que celui-ci ne ressemble pas à celui-là, et l'on est étonné de cette confusion inattendue. Certes, Sama n'est pas semblable aux autres. Maintenant que nous sommes des amis, je m'en aperçois bien<sup>1022</sup> ». Si cet étrange ami du soldat a tous les vices de sa « race », il n'en demeure pas moins qu'il a une personnalité unique qui attire le lieutenant. Il a « une finesse native qui rachète tout cela, une finesse qui n'est qu'à lui, faite de distinction et de tendresse. Il n'est pas vulgaire et il a de l'esprit<sup>1023</sup> ». Il a une noblesse qui lui est spécifique étant donné qu'on n'en trouve quasiment pas dans sa race. L'amitié de ces deux personnages est une aventure humaine en ce qu'elle met l'humanité de l'individu au-dessus de tout. On ne saurait oublier le contexte dans lequel les personnages évoluent (situation de colonie) ni leurs statuts sociaux respectifs (deux hommes pire encore un officier et un « indigène »). Nous rappellerons ici le code de l'indigénat en vigueur. A la question de savoir si l'amitié échappe aux règles sociales, telle que posée par Bidart, cet exemple peut fournir un élément de réponse. Cette aventure est aussi celle des sentiments humains.

---

<sup>1017</sup> Bidart, (Claire), *La vie en réseaux*, Paris, puf, 2011, 345p.

<sup>1018</sup> Psychari, (Ernest), *TSS, op. cit*, p. 50.

<sup>1019</sup> *Ibidem*, p. 49-50.

<sup>1020</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>1021</sup> Autrui a ici le sens de tiers.

<sup>1022</sup> Psychari, (Ernest), *TSS, op. cit*, p. 80.

<sup>1023</sup> *Ibidem*, p. 80-81.

## Une aventure des sentiments humains

L'aventure africaine d'Ernest Psichari est aussi celle des sentiments humains. Elle est une expérimentation de la douleur. La douleur est définie par Pontalis comme affect pénible et déplaisant faisant étroitement référence au corps, à une région corporelle ou à un organe<sup>1024</sup>. Pour Juan David Nasio<sup>1025</sup> la douleur psychique ou la douleur d'aimer est un « affect qui résulte de la rupture brutale du lien qui nous rattache à l'être ou à la chose aimés<sup>1026</sup> ». Quelques aspects de cet affect retiennent notre attention dans ces définitions. Il s'agit de la pénibilité et de la déplaisance d'une part ; de la brutalité de la rupture d'autre part. Car ils sont éprouvés dans notre corpus. La douleur de Psichari due au décès de son jeune ami vérifie ces définitions. Effectivement, il est rapidement emporté par la mort. Le narrateur dit qu'il tombe malade vers les derniers jours du mois de janvier, à l'entrée du pays des Moudangs<sup>1027</sup>. Il décède le 11 de ce mois. Cet épisode s'étale sur quelques pages, plus exactement sur seize pages. Cependant, si l'on extrait les passages qui abordent véritablement la maladie, l'agonie puis la mort du jeune Baya, nous n'obtiendrons guère plus de deux.

Ernest Psichari souligne le caractère dérangeant de la douleur qui le traverse. Il est irrité de se voir ainsi soumis à la douleur d'aimer. Il s'indigne en ces termes : « Le sentimentalisme vain dont j'étais victime m'irritait. N'étais-je pas la brute, le traîneur de sabre, le soudard ? Mais non ! Ces deux grands yeux où j'avais voulu lire un jour, fermés maintenant à tout jamais, ne voulaient plus me quitter...<sup>1028</sup> ». Ce passage ressort clairement la colère du personnage. Il indique que cette situation est déplaisante pour lui et les raisons sont évoquées. En tant que soldat, face aux affects humains et plus précisément à la douleur, Psichari pensait être au-dessus des civils. Mais cette aventure vient lui rappeler son humanité. Elle lui rappelle son appartenance à l'espèce humaine et donc ce qu'il partage avec ses semblables. Pontalis, apportant plus de précisions à sa définition de la douleur, dira qu'elle est un phénomène de rupture de barrières survenant lorsque des quantités d'énergie excessives font effraction dans les dispositifs protecteurs. Si la douleur est effraction, cela suppose donc l'existence des limites. On songe à la limite du corps, à celle du moi. Parce que dépassement de la limite, la douleur « entraîne une décharge interne, ce qu'on pourrait appeler un effet d'*implosion*<sup>1029</sup> ». La douleur fait donc voler en éclats les limites établies aussi bien par la société que par

---

<sup>1024</sup> Pontalis, (Jean-Baptiste), *entre le rêve et la douleur*, Paris, Gallimard, 1992, 280p.

<sup>1025</sup> Nasio, (Juan-David), *Le livre de la douleur et de l'amour*, Paris, Payot, 1996, 300p.

<sup>1026</sup> *Ibidem*, p. 95.

<sup>1027</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 78.

<sup>1028</sup> *Ibidem*, p. 102.

<sup>1029</sup> Pontalis, (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 258.

l'individu lui-même. La société voudrait qu'il n'y ait aucune affinité entre l' « indigène » et celui qui apporte la « civilisation » tant que le premier serait exclu de l'humanité. Psichari tenait certainement ce postulat pour vrai. Car il se demandera : « Combien de fois ai-je vu cela ? Combien de fois ai-je entendu les funèbres chants bayas? Combien d'hommes ai-je vu mourir, et j'avais un cœur dur de soldat, cette volonté latente de ne pas ternir la beauté de l'action par des sentimentalismes vains...<sup>1030</sup> ».

Distinguant l'angoisse de la douleur, Pontalis affirme que l'angoisse peut être contagieuse dans la mesure où elle peut se moduler en représentations ou en fantasmes. L'angoisse, pouvant « se monnayer en formations de symptômes », est susceptible d'être déchargée dans l'agir<sup>1031</sup>. C'est tout le contraire de la douleur qui n'est qu'à soi. L'angoisse, quoi qu'appel indirect à l'autre, reste communicable. Il n'en est pas ainsi de la douleur. Elle ne peut que se crier « mais ce cri ne l'apaise en rien ». Le sujet lui-même ne peut communiquer avec sa douleur<sup>1032</sup>. Il lui est davantage impossible de la communiquer à Autrui ou à l'Autre. Il ressort une solitude dans cette expérience. La douleur se donne à voir comme une expérience de la solitude. Car elle est claustration du sujet à l'intérieur de lui-même. Psichari ne dira pas le contraire. Après l'enterrement de son ami, « Quand le soleil incendia l'est de ses lueurs rouges, les chants funèbres cessèrent et les Bayas se dispersèrent. C'était l'heure de partir<sup>1033</sup> ». Mais à cause de sa douleur, il reste figé. Il confiera : « pendant qu'un boy sellait mon cheval, je restais sous le grand nété qui allait abriter Sama pour toujours...<sup>1034</sup> ». Pontalis, dans son œuvre portant sur le rêve et la douleur, affirme que celle-ci est alternance du silence et du cri<sup>1035</sup>. Cette alternance est évidente au niveau de la ponctuation des passages qui font mention de la séparation des deux amis dans notre corpus. Nulle part ailleurs dans le texte on ne rencontre autant de points d'exclamation et de suspension que dans les pages qui relatent l'inhumation du défunt et les adieux de Psichari à son ami parti vers l'au-delà. Les points de suspension sont utilisés une quinzaine de fois sur six pages. A la page 96, il y a deux lignes pointillées à l'horizontal. Ces suspensions peuvent figurer ce silence éprouvé dans des moments de douleur dont parle le psychanalyste. Les points d'exclamation sont, quant à eux, utilisés seize fois sur seize pages. Ils peuvent symboliser le cri de douleur. On notera au passage la présence du verbe fuir qui revient à maintes reprises. L'usage de l'infinitif illustre la dureté du sentiment et résonne comme un

---

<sup>1030</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 96.

<sup>1031</sup> Pontalis, (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 261.

<sup>1032</sup> *Ibidem*, p. 262.

<sup>1033</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 96.

<sup>1034</sup> *Ibidem*.

<sup>1035</sup> Pontalis, (Jean-Baptiste), *op. cit.*, p. 262.

leitmotiv ainsi que l'indiquent les passages ci-après : « Fuir ! Fuir ! Atteindre Léré...<sup>1036</sup> », puis « Fuir !... Fuir !...<sup>1037</sup> ».

Dans l'ouvrage de Pontalis auquel nous faisons référence ci-dessus, il est dit que dans la douleur, « La *scène* psychique peut paraître peuplée d'ombres, de figurants, de fantômes, [mais] la *réalité* psychique est ailleurs, moins refoulée qu'enkystée<sup>1038</sup> ». Dit autrement, le psychique du sujet éprouvé est habité voire hanté par l'être perdu. La douleur maintient présente l'image de l'être aimé. Il y a douleur parce qu'il est impossible de faire le vide, d'évacuer la présence de ce dont on a été séparé. Mais l'on comprend aussi par-là que la *réalité* est logée dans un kyste. Si nous nous référons à la définition du mot kyste, nous dirons que celui dont il est question n'est que l'enveloppe charnelle du sujet éprouvé. En effet, dans son acception première, chez Paul Robert, le terme désigne une « Production pathologique constituée par une cavité contenant une substance liquide, molle ou rarement solide, isolée des tissus voisins par une paroi conjonctive<sup>1039</sup> ». Il ressort de cette définition une certaine déformation, une désagrégation de l'état initial. Dans cette optique, Nasio dira que dans les premiers instants de sa présence, la douleur psychique est vécue comme une attaque anéantissante. Elle agit comme une violence qui surgit avec effraction et elle ruine. « Le corps perd son armature et tombe au sol comme tombe un vêtement de son cintre. La douleur se traduit alors comme une sensation physique de désagrégation et non d'éclatement. C'est un effondrement muet du corps<sup>1040</sup> ».

C'est d'ailleurs ce qu'on observe chez Psichari. Sentant la mort de son ami très prochaine, il est pris de désagrégation. Celui qui a exalté l'action, le rêve et la jouissance des sens tout au long de son expédition, se retrouve déboussolé et anéanti. Il ne rêve plus, il ne pense plus. Racontant ses derniers moments avec l'être aimé, il écrit : « me voilà seul, avec la mort qui est là, tout près. Je m'ennuie ; je ne pense à rien, non, à rien, ni à Sama, ni à personne, ni à rien. Alors je m'étends sur mon lit de camp, sans désirs, las, anéanti<sup>1041</sup> ». Nous soulignerons le champ lexical de la fatigue et de la dissolution. On peut parler de dépression. Car, à cause d'une déchirure psychique, le narrateur sombre dans l'inaction. Mais cette aventure n'a pas été seulement douloureuse. Elle fut une aventure humaine parce qu'elle a également été une expérience du bonheur. Durant son premier séjour africain Psichari a connu

---

<sup>1036</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 96.

<sup>1037</sup> *Ibidem*, p. 97.

<sup>1038</sup> Pontalis, (Jean-Baptiste), *entre le rêve et la douleur, op. cit.*, p. 263.

<sup>1039</sup> Robert, (Paul), *Le Petit Robert*, 2013.

<sup>1040</sup> Nasio, (Juan-David), *Le livre de la douleur et de l'amour, Op. cit.*, p. 136.

<sup>1041</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 92



des moments de plénitude et de satisfaction. Dans *TSS*, le lecteur trouve des passages à travers lesquels il exprime son contentement et son sentiment d'osmose entre son âme et son humeur. Il utilise le terme « équanimité » dont la définition désigne un état de sérénité qui conduit à l'acceptation de soi. Consignant ses « Impressions de Lai<sup>1042</sup> », le voyageur parle de l'état agréable et équilibré dans lequel se trouvaient son esprit et son corps.

Le bonheur auquel accède le voyageur a pour méthode (ou raison) l'unité entre son âme, son humeur et ce qui l'entoure. Le bonheur est enfin possible parce que les formes et les nuances semblent adaptées à l'état de l'âme. Il y a unité de l'homme, surtout de son être avec la nature. Il peine à oublier ces moments où il s'est senti en accord avec choses. Il dira à ce sujet : « Sur le sentier rose qui mène de N'Draï-Golo à Lai, j'éprouvais [...] un sentiment de bonheur ineffable et de parfaite équanimité. [...] Cette fois-là, je me faisais réellement complice du paysage pour exalter en moi une sorte de ferveur mystique qui semblait lui donner sa valeur vraie<sup>1043</sup> ». Ce bonheur, semble-t-il, est quelque peu aristotélicien. Car il permet au narrateur d'atteindre le meilleur de lui-même. Chez Aristote, « Le bonheur, défini par la fonction propre de l'homme, apparaît [...] comme le couronnement d'un certain genre de vie menée en accord avec la vertu<sup>1044</sup> ». En dehors de ces sentiments, on peut aussi parler des angoisses vécues par Ernest Psichari et qui ont fait de son séjour en A.E.F. une expérience humaine. Il connaît des sentiments de perte de contrôle et d'imminence d'un danger grave. A l'approche de la nuit, il éprouve de l'oppression en pensant à la lune qui brillera. On lira, à titre illustratif, les lignes suivantes : « Une puissance aussi inéluctable que celle du soleil va nous dominer : la lune, divine en France, ici, brutale et magnétique. [...]. Le rayon blanc, même à travers les murs, nous fiche là, sur les nattes de repos, et nous transperce jusqu'au traumatisme le plus aigu<sup>1045</sup> ». Cette oppression est tellement intense que le narrateur traverse des moments de déréalisation. À mesure qu'il approche du Logone, la lune devient douloureuse. Il croit voir des hommes dans le fleuve alors qu'il fait nuit. Alors il dira : « Sont-ils déments à regarder ainsi, sans gestes, l'astre clair, insouciant de l'eau [...], ou est-ce un rêve de démence ?<sup>1046</sup> ».

---

<sup>1042</sup> C'est le titre du 4<sup>e</sup> chapitre de notre corpus.

<sup>1043</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 97.

<sup>1044</sup> Danino, (Philippe), Oudin, (Eric), *Le bonheur. D'Aristote à Comte-Sponville*, Paris, Eyrolles, 2010, p. 20.

<sup>1045</sup> Psichari, (Ernest), *TSS, op. cit.*, p. 180.

<sup>1046</sup> *Ibidem*, p. 181.

## Conclusion partielle

Il ressort de cette partie de l'étude que l'Afrique est une aventure aussi bien personnelle que collective par les forces thématiques qui la sous-tendent chez Psichari. En tant que raisons ou motifs de l'aventure, les forces thématiques sont de trois ordres : les désirs, les besoins et les craintes. Les désirs qui poussent Ernest Psichari à cette aventure sont l'amour et la vocation, les honneurs et l'autorité, l'orgueil et la curiosité ainsi que le fantasme. L'amour a joué un rôle à la fois positif et négatif, étant à l'origine d'une blessure sentimentale et d'une motivation profonde. La vocation a été une raison parce que c'est grâce à sa profession de militaire et pour ses aspirations qu'il a pu obtenir une place parmi le personnel de la mission. Les honneurs et l'autorité dont Psichari avait besoin n'étaient pas pour lui-même mais pour son pays. Il était convaincu que cette aventure en procurerait à sa patrie. L'orgueil est un besoin de l'aventure sur le plan collectif. C'est pour son pays qu'il doit le cultiver. La curiosité, quant à elle, se situe sur un plan personnel. Il y a aussi le fantasme comme motif de l'aventure. Les besoins de l'aventure sont la paix, liberté et l'Ailleurs ; le besoin d'autre chose, d'exaltation et d'action. À cela s'ajoute le besoin de se réaliser, de se sentir vivre et de faire d'autres expériences. Certains de ces besoins sont collectifs tandis que d'autres sont personnels. En ce qui concerne les craintes, nous avons relevé la peur de la disparition de la France en tant que grande nation et de l'abolition de l'armée ; la peur de sa déchéance personnelle. Il y a, en outre, la peur de la souillure morale et de l'avilissement de la nation et de l'individu. L'Afrique s'est révélée être l'actant principal de cette aventure. Dans le schéma actantiel, le continent n'est pas sur l'axe de communication selon le texte mais selon le discours et l'idéologie coloniaux. Sur l'axe de la quête, l'Afrique est non pas un objet à conquérir mais l'objectif même de la quête. Mais l'Afrique est aussi un actant opposant de la quête par sa barbarie, son primitivisme et sa sauvagerie ; ou adjuvant par ses vertus. Elle est également sujet par sa capacité à agir sur les êtres et les choses. L'analyse des textes montre que l'Afrique de Psichari est une aventure humaine. Elle n'est pas un lieu mais un temps, un moment. Durant cette aventure, Psichari fait des expériences humaines. La première est l'amour qui sera une motivation profonde pour l'aventure et une source d'illusion. L'amour est également une expérience qui redonne la dignité humaine. La deuxième expérience relevée est celle de l'altérité. Ces sentiments font de l'aventure un temps qui permet de se confronter à l'autre et de réaliser la part du même et celle du différent. Enfin, l'Afrique fait vivre, (re)découvrir les sentiments humains. Mais cette Afrique est spécifique à Psichari par la nouveauté de ses mondes.

## CHAPITRE VI: LES NOUVEAUX MONDES AFRICAINS DE PSICHARI

Parlant *Des romans-géographes*<sup>1047</sup>, Marc Brosseau montre qu'ils retracent l'évolution des courants et des pensées dans le domaine de la géographie. Il en ressort que c'est dans les années 1970 qu'émerge la géographie humaniste. Elle se voudra parallèle au courant critique d'inspiration marxiste et en réaction contre la « nouvelle » géographie quantitative dominante depuis une dizaine d'années. La géographie humaniste met le sujet au centre des travaux alors que son prédécesseur était tourné vers des banques de données. Elle le place au centre de sa pensée la transcription de l'expérience des lieux (*Sense of place*). L'espace est alors saisi dans et par sa dimension vécue. À une géographie science de l'espace (*space*), il est proposé une géographie science des lieux (*place*) pour l'homme. Il s'agit de montrer comment l'homme intériorise ou se représente son expérience de l'espace. Cette approche s'appesantit sur la représentation des lieux. Pour Roger Brunet<sup>1048</sup>, la reconnaissance et la connaissance du géographe portent sur les lieux et les territoires. Mais il ajoute que tous ces éléments sont inséparables des personnes qui y vivent. Il pose, en outre, que la production de l'espace est le résultat d'une infinité de décisions.

Machinales ou réfléchies, conscientes ou non, toutes les représentations que se font les acteurs des lieux et des territoires soutiennent voire fondent leurs actions. Elles sont partagées entre savoir et sentiment. C'est ce mélange d'objectivité et de subjectivité qui fait naître le paysage. Car, comme le dit Roger Brunet, le paysage naît de la rencontre d'un espace et d'un regard. Et, à l'instar d'une œuvre d'art, le paysage n'a aucun sens en lui-même. « Il dit ce que l'on veut lui faire dire, et le regard que chacun lui porte est tout intérieur : il conforte la personnalité plus souvent qu'il ne la met en désarroi<sup>1049</sup> ». Il n'y a pas de paysage « naturel » puisqu'il n'est de paysage que perçu. Seule la représentation des éléments naturels fait naître un paysage. D'où le concept d'« espace vécu ». Il s'agit, non seulement de l'espace de vie, mais encore de celui que l'on pratique. C'est l'espace tel qu'il est vécu, ressenti, bien plus encore que perçu. C'est l'espace hanté et habité avec tous les affects du locuteur. « Il est fait de lieux, d'édifices et de personnes, et aussi de signes et de repères, de pulsions et de répulsions, de souvenirs et de projets<sup>1050</sup> ». C'est en tant que lieux, sous l'angle du paysage, que nous voulons aborder les nouveaux mondes d'Ernest Psichari. Une représentation dont les enjeux peuvent être perceptibles à travers la poétique des nouveaux mondes à l'œuvre.

---

<sup>1047</sup> Brosseau, (Marc), *Des romans-géographes. Essai*, Paris, L'Harmattan, 1996, 248p.

<sup>1048</sup> Brunet et al., *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette, 1990, 552p.

<sup>1049</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>1050</sup> *Ibidem*, p. 20.

## II.6.1. LES NOUVEAUX MONDES AFRICAINS D'ERNEST PSICHARI : UNE AFRIQUE VIRTUELLE ?

Dans l'imagologie psycharienne, l'Afrique apparaît comme un nouveau monde dont l'expédition du Haut-Logone est le moment de découverte. Les espaces africains, chez Ernest Psichari, sont aussi bien physiques, fictifs qu'intérieurs. De la mission du Haut-Logone, il ressort un roman, des carnets de route, des comptes-rendus et des correspondances. Chaque support présente les mondes découverts selon son mode de fonctionnement. Les nouveaux mondes africains, quoi que censés se référer à la même réalité, déclinent toute une palette de mondes. Ces mondes sont présentés sous différents angles et jouent divers rôles. Leur nouveauté est telle qu'on ne saurait les placer dans le bassin bordé par le Moyen-Congo, l'Oubangui-Chari et le Tchad ; à l'intersection de trois des quatre régions qui formaient l'A.E.F. Même si c'est, officiellement, la région explorée par la mission. En effet, de 1882 à 1960, l'A.E.F. « s'étendait en latitude du 5° degré sud au 23° degré 23'30'' nord (Tropique du cancer), soit plus de 3.200 kilomètres. En longitude, elle allait du 6° 18'' à l'ouest au 25° 15'' à l'est, soit 2.105 kilomètres (Méridien-est de Paris), 3.200 kilomètres du sud au nord, 2.105 kilomètres de l'ouest à l'est<sup>1051</sup> ». L'A.E.F., étalée sur 2.538.445 kilomètres carrés, se divisait en deux blocs : d'une part le Gabon et le Moyen-Congo ; d'autre part l'Oubangui-Chari et le Tchad. Le premier bloc était au sud tandis que le second se situait au nord de la colonie.

Dans cette disposition géographique, le Haut-Logone ne correspond à aucune des régions, ni même à un village. En suivant les pas de Psichari, il ressort une carte à cheval entre différentes circonscriptions, telles qu'elles seront désignées par l'arrêté du 20 août 1904<sup>1052</sup>. Le Haut-Logone s'étale donc sur : Ouesso, une subdivision de la circonscription de la Sangha ; la circonscription des Bayas avec Carnot, Nola et Gaza. A ces circonscriptions il faut ajouter celle des Yanghérés. Mais en prenant en compte le nom Logone, on quitte le Congo pour le Tchad. L'itinéraire conduit à Laiï, M'béré, Mambéré, Pendé, Yadé et va jusqu'à Binder. Comment ces nouveaux mondes sont-ils (re)présentés ? Quelle est en est la portée esthétique ? La réponse à ces interrogations constitue le fil conducteur de l'analyse ci-après.

---

<sup>1051</sup> Lebi, (Simplice Eugène), *Pour une histoire militaire du Congo-Brazzaville 1882-1992. Problèmes et perspectives de l'administration militaire*, Paris, L'Harmattan, 2009, 424p.

<sup>1052</sup> Le commissaire colonel Simplicie Euloge Lebi, dans *Pour une histoire militaire du Congo-Brazzaville 1882-1992*, affirme qu'« En 1909, l'arrêté portant réorganisation de la circonscription du Moyen-Congo indiquait la nouvelle répartition du Moyen-Congo en quatorze circonscriptions, dont onze circonscriptions civiles et trois circonscriptions militaires ». A ce propos, se référer au J. O. de l'AEF par Martial Merlin.

## Présentation des nouveaux mondes

Le processus d'appropriation de l'espace a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Certains d'entre eux ont tenté d'intégrer dans leurs analyses la dimension historique des logiques spatiales et des identités territoriales en situations coloniales. C'est dans cette perspective qu'on considérera les travaux d'Edward Said. À partir du concept d'*orientalisme*, il analyse la perception des espaces coloniaux prédéterminée par les désirs et les angoisses de l'Occident. Il met en évidence, dès 1978, les liens existant entre les savoirs sur l'espace et l'expansion coloniale. Il montre que ces liens sont à l'origine de la «géographie imaginaire», produite par les colonisateurs sur les territoires conquis. On parle alors d'histoire spatiale coloniale. Cette histoire peut s'entendre comme à la fois une histoire des espaces coloniaux, de leur construction et de leurs représentations, et une histoire des spatialités<sup>1053</sup>. Le concept de spatialité, quant à lui, «recouvre l'ensemble des pratiques et des représentations mobilisées par les acteurs sociaux quand ils agissent dans l'espace (se déplacer, habiter, organiser et hiérarchiser le territoire pour le gouverner, organiser des relations de voisinage, tracer des frontières et des limites, etc.)<sup>1054</sup>».

Les recherches actuelles montrent que les savoirs sur l'espace ont été un élément fondamental de l'exercice du pouvoir colonial. Car ils ont forgé des imaginaires et déterminé des pratiques politiques. L'appropriation coloniale de l'espace s'est faite à partir de la construction des savoirs géographiques et des pratiques spatiales. C'est dans cet ordre d'idées s'inscrivent les travaux d'Hélène Blais<sup>1055</sup>. Elle démontre que plusieurs registres de savoirs coexistent et circulent en contextes colonial et impérial. Diverses catégories d'acteurs s'intéressent à la dimension spatiale du territoire colonisé ou à certaines caractéristiques du milieu. Il s'agit, notamment, des explorateurs et des voyageurs, des militaires et des ingénieurs, des cartographes et des médecins. Ces catégories d'acteurs donneront lieu à différents registres de connaissance. Le déplacement des producteurs des différents registres est à l'origine de la circulation des représentations et des concepts ainsi que des méthodes, des modes de description et d'explication. Ces registres de connaissance ne sont pas indépendants les uns des autres. Ces connaissances définissent les territoires conquis, en les présentant comme étant nouveaux. Car, en principe, ces territoires n'existent qu'à partir du moment où les catégories d'acteurs cités plus haut les font connaître en métropole. Ernest Psichari s'inscrit dans cette démarche, en même temps qu'il s'en éloigne.

---

<sup>1053</sup> Blais, (Hélène) et al., *Territoires impériaux une histoire spatiale du fait colonial*

<sup>1054</sup> *Ibidem*, p.

<sup>1055</sup> *Ibid.*

Le monde présenté par Psichari est celui que le militaire consigne dans ses carnets, et qui fera l'objet d'un compte-rendu officiel. C'est justement dans les *Carnets* que le lecteur le retrouve. Ce monde, non baptisé au départ, deviendra Haut-Logone. Pour Jacques Serre, « C'est à partir de Carnot (4<sup>e</sup> degré de latitude N.) que la mission Lenfant va commencer réellement les études qu'elle est venue entreprendre et qui doivent aboutir à reconnaître et à cartographier la zone comprise entre le 6<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> degré<sup>1056</sup> ». Il s'agit du Haut-Logone dont les coordonnées<sup>1057</sup> sont : 13° et 15° longitude ; 10° et 18° latitude. Le pays a pour principaux fleuves la Nana, le Logone et la Penndé. À partir de la carte qui en ressort, on dira que la porte d'entrée de ce monde est Ouesso. Le 14<sup>e</sup> parallèle semble être la médiane autour et le long de laquelle se construit ce monde. Au-delà de la porte d'entrée, le voyageur traverse N'Gombo à trois kilomètres de la Nana. Ici, on voit la ligne de partage entre les eaux de la Nana et celles de la Mambéré. Le Haut-Logone est un pays de hautes collines, de prairies vertes et d'herbes jaunies par le soleil. Il est arrosé par Limba, le rapide torrent aux quatorze affluents. Ce monde est peuplé de Bayas, de Lakkas, de M'Bomu, de Yanghéré, de Boukongos. Il s'agit d'anciens civilisés tombés dans la dégénérescence<sup>1058</sup>. C'est une population qui a « les vices du dégénéré [à savoir] l'ivrognerie ; l'amour du « dolo »<sup>1059</sup> ». L'exaltation du dolo, qui donne la possibilité d'oublier un instant la terre et ses misères, est ancrée dans la culture du pays. Le peuple baya est, d'une part, le résultat du mélange d'un mimétisme du musulman et du « blanc ». D'autre part, il se distingue d'eux. Pour Psichari, l'impression indéfinissable que font ces gens sur les étrangers en fait des hommes inconnus. Ils ne sont ni sauvages ni primitifs. « ils ont une expression [peu]<sup>1060</sup> humaine, mais humaine tout de même<sup>1061</sup> ». Psichari tient à signifier que le « noir » est craintif et doux. Il souligne d'ailleurs qu'il « insiste sur le mot « doux » qui, à [s]on avis, s'applique aux Bayas<sup>1062</sup> ». À Boudo, les populations rencontrées lui donnent « encore une fois le sentiment d'une race d'artiste, inapte à l'effort, faite pour le chant, la danse et le *farniente*<sup>1063</sup> ».

La cartographie des nouveaux mondes des carnets de Psichari présente aussi la faune des lieux. Le lecteur découvre des animaux « exotiques ». Il y a, en premier lieu, le lion qui ne pousse son cri que lorsqu'il saute sur proie. « Mais quand il est en chasse, il pousse un

<sup>1056</sup> Serre, (Jacques), *Explorations au cœur de l'Afrique. Le commandant Lenfant 1865-1923*, Paris, L'Harmattan, 1997, 240p.

<sup>1057</sup> D'après la carte établie par Serre, *op. cit.* p. 207.

<sup>1058</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 89.

<sup>1059</sup> *Ibidem*, p. 89.

<sup>1060</sup> Les crochets sont de l'auteur.

<sup>1061</sup> *Ibidem*, p. 90.

<sup>1062</sup> *Ibidem*, p. 80.

<sup>1063</sup> *Ibidem*, p. 69.

grognement continu très profond<sup>1064</sup> ». L'explorateur fait savoir qu'« À cause de lui, des villages ont été désertés<sup>1065</sup> ». Les notes font aussi mention de l'hyène, dont la force est « surprenante ». Son cou est aussi gros que sa tête ; tandis que ses muscles cervicaux et maxillaires sont aussi forts que le pouce de l'homme<sup>1066</sup>. Elle enlève les enfants et le bétail. « A Léré, le troupeau est enfermé la nuit dans une zériba de deux mètres de haut. L'hyène, plus de deux fois, a sauté dans la zériba et en est sortie avec un veau entier dans sa gueule<sup>1067</sup> ». Psichari consigne des informations au sujet du rhino et de l'hippopotame parce qu'ils sont dangereux et difficiles à vaincre. « Le rhino, comme l'éléphant, n'a pas peur du feu et charge dessus<sup>1068</sup> ». L'hippopotame, lui, occupe les lacs « en troupeaux imposants et dangereux<sup>1069</sup> ». La description de ces animaux est motivée par leur nuisance.

Les *Carnets* présentent des mondes inconnus, « étranges et divers<sup>1070</sup> ». Les animaux familiers sont différents : le canard sauvage est très gros, l'aigrette étincelante. Ils sont « tels que l'on en rencontre dans les vieilles estampes japonaises<sup>1071</sup> ». Psichari parle aussi du margouillat, du gekko, de l'antilope, de la gazelle, de l'autruche, du chien. Les deux premiers cités sont évoqués dans le but de les distinguer l'un de l'autre. La raison en est que « Le gekko que l'on reconnaît aux petites boules qu'il porte aux extrémités est très redoutés des indigènes<sup>1072</sup> ». Les antilopes et les gazelles sont présentées parce qu'elles servent de gibier aux voyageurs. Il en est de même des autruches, dont il suggère l'élevage pour leur chair<sup>1073</sup>. Il parle du chien parce qu'il le trouve « petit et peu racé »<sup>1074</sup> et que, dans cet état, il ne peut être un chien de garde excellent et vigilant. Or, ce chien peut être d'une grande utilité s'il est amélioré. Il suffit, pour cela, de le nourrir et de le soigner<sup>1075</sup>. Voyant un caméléon pour la première fois, il dira : « C'est l'animal le plus étrange et le plus grotesque qui soit<sup>1076</sup> ». Le constat est que les notes ne décrivent pas les animaux pour contenter la curiosité. L'attention n'est pas focalisée sur leur exotisme. Mais les informations sont celles d'un géographe en mission. Seule l'utilité de ces animaux à la connaissance des lieux et au bon déroulement de la mission importe. La nouveauté que découvre Psichari ne concerne pas la seule faune.

---

<sup>1064</sup> Psichari, (E.), *Carnets*, p. 147.

<sup>1065</sup> *Ibidem*, p. 147.

<sup>1066</sup> *Ibidem*.

<sup>1067</sup> *Ibidem*.

<sup>1068</sup> *Ibidem*.

<sup>1069</sup> *Ibidem*.

<sup>1070</sup> *Ibidem*, p. 148.

<sup>1071</sup> *Ibidem*.

<sup>1072</sup> *Ibidem*, p. 149.

<sup>1073</sup> *Ibidem*, p. 149.

<sup>1074</sup> *Ibidem*, p. 184.

<sup>1075</sup> *Ibidem*, p. 149.

<sup>1076</sup> *Ibidem*.



Chez les Baghirmiens, il découvre une autre approche du commerce. Il indique que le commerce est une activité qui occupe la quasi-totalité de la vie de ce peuple ; et n'est limitée ni dans l'espace, ni dans le temps. Les dépenses sont contrôlées à tous les niveaux. Psichari s'étonne de voir qu'ils font six mois de trajet pour une transaction qui leur ne rapporte que vingt thalers<sup>1077</sup> tout au plus, sans dépenser un seul liard<sup>1078</sup>. C'est une découverte car, il réalise que ce peuple pratique le commerce tel qu'il ne l'avait jamais vu, voire imaginé. Effectivement, Psichari sait que le commerce, dans son pays, est régi par des lois. Le négoce est limité dans le temps et dans l'espace. En outre, le commerçant français ne saurait se donner autant de mal tel que le fait le Baghirmien. Il en conclura : « Ces gens seront des auxiliaires précieux pour le commerçant qui viendra à Laï. Précieux et, pour ainsi dire, indispensables, car quel Européen pourrait faire ce qu'ils font ?<sup>1079</sup> ». Le système d'échange en usage dans ce monde attire son attention par sa capacité à intégrer le projet colonial et à le servir. En tant que soldat, et étant en mission de géographie, la description du commerce est faite selon le mode de fonctionnement du support qui en sera le média. Au Haut-Logone, Psichari découvre « La métaphysique des Massas »<sup>1080</sup>, qui infirme ses connaissances sur les « noirs ». Il remarque que ce peuple croyant n'est pas adorateur. « Les Massas n'adorent rien et n'ont pas de fétiches. Ils ont deux croyances fondamentales : l'existence d'un dieu qu'ils identifient avec le tonnerre ; l'immortalité de l'âme<sup>1081</sup> ». Toutefois, il reconnaît que la croyance en l'immortalité de l'âme, quoique « profonde » chez eux, ne leur est pas spécifique. Elle est plutôt universelle. Cette métaphysique intrigue par le rapport du peuple à ses morts. Chez les Massas, « Aux fêtes des morts, on apporte au pied des tombes des vivres destinés aux ombres<sup>1082</sup> ». Ce qui l'amènera à conclure : « Ils ont bien le vieux dogme socratique : le corps meurt, l'âme ne meurt point<sup>1083</sup> ». Le système judiciaire de ce peuple est sous-tendu par cette métaphysique. Seuls les sorciers pratiquent le « jugement de Dieu ». Mais ils ne satisfont fait jamais les plaignants. Les éléments décrits sont ceux qui ont déjà une réalité dans la société de l'auteur. Mais leur description fonctionne comme indexation de ce qui doit être retenu, vu, entendu, connu. C'est en cela qu'il s'agit d'une re-présentation. C'est-à-dire une nouvelle présentation. Ce qui n'est pas le cas de la représentation.

---

<sup>1077</sup> Soient entre soixante-quatorze et soixante-dix-huit francs français de cette époque.

<sup>1078</sup> Le liard n'avait plus cours au moment de l'expédition. Il serait peut être intéressant de s'interroger sur l'inclinaison de l'auteur à maintenir les traces du passé en tout temps et en tout lieu.

<sup>1079</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p.151.

<sup>1080</sup> Un des sous-titres de ses notes abordant les « Mœurs » des pays visités. Voir *Carnets*, p. 152.

<sup>1081</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p.152.

<sup>1082</sup> *Ibidem*.

<sup>1083</sup> *Ibidem*.

## Représentation des nouveaux mondes

Le pays représenté est celui construit par l'imaginaire. Neau-Dufour avait déjà remarqué que chez Psichari, « Bien souvent, l'imaginaire prend le relais pour reconstituer une réalité bien plus effrayante qu'elle ne l'est<sup>1084</sup> ». Les animaux paraissent démesurément gros. On lira, à titre illustratif, ces lignes dans les *Carnets* : « J'ai vu un immense troupeau de cobas. Ils étaient plus gros qu'un bœuf et plus grand qu'un cheval<sup>1085</sup> ». On voit, là, une expression de l'imaginaire du voyageur. Mais une telle présentation ne serait-elle pas la représentation d'une réalité jusque-là inconnue ? Dans tous les cas, on constate que le territoire qui est représenté dans les *Carnets* était « encore largement une *terra incognita* pour les Européens<sup>1086</sup> ». Pour mieux rendre compte de ses/ces mondes, Ernest Psichari délaisse la forme libre des carnets et opte pour le roman. Le territoire qu'il représente part de Laï à Carnot, en passant par la vallée de la Penné. Il s'agit d'un « fleuve merveilleux, inconnu jusqu'à ce jour, qui s'appelle successivement Kioye, Penné, Bâ et Bandoul, et que certaines cartes désignent sous le nom de Logone oriental<sup>1087</sup> ». Ces lieux ne sont autre chose que les « Terres de soleil et de sommeil ».

Les contours que dessine le roman montrent un monde différent de celui des carnets. Ce monde est essentiellement Baya. Sa porte d'entrée est Bania, un « gros centre »<sup>1088</sup>. Psichari déclare que l' « On peut admettre que du 4° parallèle, au Sud, jusqu'au 7° parallèle, au Nord, du 12° degré de longitude Est de Paris, jusqu'au 15° degré, l'on rencontre des Bayas<sup>1089</sup> ». Mais cette cartographie présente un monde dont les limites sont floues. Il reconnaîtra d'ailleurs qu' « il est difficile de dire ce qu'est le pays baya et d'en préciser les limites<sup>1090</sup> ». « Terres de soleil et de sommeil » est un pays « patchwork ». Un pays à la population « multiethnique », « multiraciale ». Chaque « ethnie » constitue une pièce de l'ensemble. On y retrouve d'anciens nomades pasteurs, dont les Bayas et d'autres migrants tels que les Kakas et les Yanghérés. Il y a eu dans ce pays, dit l'auteur, « de si nombreux mouvements de races et de peuples divers, de rencontres ethniques si curieuses, que la place des tribus proprement bayas reste difficile à préciser<sup>1091</sup> ». Vu sous un certain angle, le pays décrit a les caractéristiques d'un pays moderne dont le *melting pot* est l'un des signes. Il y a une cohabitation des peuples qui, à l'origine, étaient différents. Même si pour Psichari, « il

---

<sup>1084</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari, l'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 141.

<sup>1085</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 148.

<sup>1086</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *op. cit.*, p. 136.

<sup>1087</sup> *Ibidem*, p. 139-140.

<sup>1088</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 9.

<sup>1089</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>1090</sup> *Ibidem*.

<sup>1091</sup> *Ibidem*.



importe de distinguer chez les Bayas deux races très distinctes, les Bayas du Sud et les Bayas du Nord qui ne parlent pas la même langue, et n'ont à tous les points de vue que peu de caractères communs<sup>1092</sup> », il n'empêche qu'ils ont su développer un vivre ensemble. Ils vivent côte à côte, sans se livrer la guerre.

Les pays dont parle Ernest Psichari dans son premier roman sont nouveaux également par leur histoire. Ce sont des pays dont on ne fait mention nulle part ailleurs. Aucun livre n'en parle. Jamais l'on n'a retracé leur histoire. Pourtant, ils ont déjà existé. Ce sont des pays dont les anciens avaient consigné les traces dans les archives. Le lecteur découvre, effectivement, un pays disparu à la source première mais rétabli dans le bassin du Tchad. Ce pays premier a existé à l'orient de la terre. Car, « Il ne faut pas oublier que les légendes helléniques les plus anciennes plaçaient à l'orient de la terre le peuple noir des Ethiopiens<sup>1093</sup> ». Les noms des villages que Psichari rencontre là-bas constituent une expression de la mémoire de ce peuple. Il se souvient d'où il vient et recrée ce pays, qu'il a dû quitter par la force des choses. Pour étayer son hypothèse, il fait le rapprochement entre le village de Gougourtha et Jugurtha, roi Numide dont l'hostilité marqua les Romains. Il y a aussi « Berbérati, nom d'un autre village dans la même région [de Terres de soleil et de sommeil], qui fait songer aux Berbères ou aux Barbares<sup>1094</sup> ». Une autre preuve est « *Le Vendidad* (le plus vieux livre de la Perse)<sup>1095</sup> ». Dans ce livre, les 'nègres' sont désignés sous les appellations « Nouby » et « Afryts ». Or, pour Gobineau, le premier terme veut dire « l'homme de race noire<sup>1096</sup> » tandis que le second « se montre en rapport très direct avec « afer » et « Africa »<sup>1097</sup> ».

En dehors des noms, la culture fait partie de ce qui témoigne de la nouveauté des lieux. L'attention d'Ernest Psichari est retenue par l'initiation à la vie et à l'amour chez les Bayas. Il s'agit du Labi, une école ayant son temps d'apprentissage, ses travaux et ses joies. « Grande fête de la Virginité, coutume charmante où le jeune homme s'initie aux mystères de la vie et de l'amour<sup>1098</sup> », c'est une épreuve qui accoutume l'enfant aux combats de l'existence et à ses périls. Cette école est différente de celle du pays du narrateur. Elle est aussi différente de toutes celles dont parlent les différentes bibliothèques européennes. Ce qui touche davantage l'écrivain dans cette école, qui est aussi sa beauté, c'est son caractère élitiste. Elle est une sorte d'école de hautes études qui n'admet que « les individus marqués pour perpétuer la race

---

<sup>1092</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 10.

<sup>1093</sup> *Ibidem*, p. 252.

<sup>1094</sup> *Ibidem*.

<sup>1095</sup> *Ibidem*, p. 253.

<sup>1096</sup> *Ibidem*.

<sup>1097</sup> *Ibidem*.

<sup>1098</sup> *Ibidem*, p. 16.

en augmentant sa force et sa vitalité<sup>1099</sup> ». Sa capacité à former des gens souples et vigoureux ne le laisse pas indifférent. L'école initie et habitue au courage. Si son enseignement diffère de l'école française, le narrateur lui reconnaît quand même un caractère pédagogique et didactique. Mais, cette école d'initiation est dans un monde recréé. Car, le Labi trouve ses origines dans des temps immémoriaux. Le narrateur dira qu'il s'agit d'un « très vieux rite qui trouve son origine dans une conception très complexe de la vie. Un très vieux rite qui n'est plus, hélas, qu'un de ces menus gestes par qui s'exprime encore un peu du passé d'une race, un peu de ses antérieures destinées !<sup>1100</sup> ».

Chez Ernest Psichari, le nouveau monde est celui qui voit l'union des âmes. C'est un monde de dialogue entre les hommes. Longtemps, le narrateur a cherché à rencontrer et à retrouver l'âme africaine. Dès l'entame de son récit, alors qu'il navigue encore sur le Congo, il déclare : « Je songeais alors à la difficulté qu'il y a à se faire en Afrique une âme africaine<sup>1101</sup> ». Mais il finit par saisir ce qu'il a tant désiré : « le parfum particulier des âmes, et ce qui demeure en elles d'essentiel et d'éternel<sup>1102</sup> ». Terres de Soleil est le pays qui unit l'humanité. Il fait vivre l'identité de l'amour et de l'amitié, commune à tous les peuples. C'est dans ce pays qu'il réalise que ces hommes qui lui semblaient si étranges lui sont, en réalité, proches. Alors il s'exclame : « Quelle identité dans l'amour et dans l'amitié ! Que leurs consciences nous sont connues et familières<sup>1103</sup> ». L'Afrique que représentaient les contemporains de Psichari est un ailleurs foncièrement opposé à leur patrie. Pour certains d'entre eux, les habitants de ce continent étaient des hybrides : mi-hommes, mi-animaux. Pour d'autres, l'Africain était Autre en tant qu'il était exclu de la descendance. Mais chez Psichari, le pays visité ne ressemble pas à cela. Les habitants de Terres de soleil sont des hommes qui posent au nouveau venu la problématique de l'altérité. Comme l'indique l'extrait précité, les deux personnages ont une conscience connue et familière. Daniel Castillo Durante affirme que, d'un point de vue phénoménologique, les termes autre ou autrui désignent un « sujet en chair et en os qui, ne faisant pas partie d'une majorité, voit la représentation de ses spécificités culturelles assujettie à des lois et à des discours qui brouillent les signes d'identité ou, dans des cas extrêmes, cherchent à l'éliminer<sup>1104</sup> ». Le monde représenté dans l'œuvre d'Ernest Psichari force les traits et restitue cette identité brouillée par le discours et l'idéologie dominants. Les nouveaux mondes psichariens semblent être surtout une Afrique virtuelle.

---

<sup>1099</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 17.

<sup>1100</sup> *Ibidem*, p. 18.

<sup>1101</sup> *Ibidem*, p. 1-2.

<sup>1102</sup> *Ibidem*, p. 40.

<sup>1103</sup> *Ibidem*, p. 41.

<sup>1104</sup> Castillo Durante, (Daniel), *Les dépouilles de l'altérité*, Québec, XYE éd., 2004, p. 15.



## L'Afrique virtuelle d'Ernest Psichari

Pour la philosophie scolastique, la notion de « virtuelle » s'applique à ce qui existe en puissance et non en acte. Le terme ne devrait donc pas être apprécié comme étant synonyme de « fausse », encore moins de « fictive ». Il doit être compris comme *non-actuel*. Le virtuel n'a rien à avoir avec le faux, l'illusoire ou l'imaginaire. Il n'est pas l'opposé du réel. Nous dirons avec Pierre Lévy qu'il est au contraire « un mode d'être fécond et puissant, qui donne du jeu aux processus de création, ouvre des avenir, creuse de puits de sens sous la platitude de la présence physique immédiate<sup>1105</sup> ». L'exemple de ce théoricien montre que l'arbre est virtuellement dans la graine. Cette illustration traduit le fait que le virtuel *tend* à s'actualiser, sans être passé cependant à la concrétisation effective ou formelle. L'Afrique virtuelle de Psichari n'est donc pas fictive. C'est une Afrique en puissance ou reconstituée. C'est-à-dire une Afrique qui peut éclore selon les dispositions d'esprit et/ou de cœur des individus. C'est l'Afrique vécue, perçue et qui peut devenir réalité. Il s'agit donc à la fois d'un continent pensé et d'un monde construit à partir d'éléments existants. C'est aussi une analyse de ce qui est.

Les textes de Psichari donnent à voir une Afrique virtuelle qui se caractérise par un peuple premier, une âme et une mentalité primitives. Cependant, Catherine Clément affirme que « l'idéal mythique du peuple premier aujourd'hui suppose un état naturel qu'on aurait dévasté. Dévasté, pas de doute. Mais nulle part au monde on ne trouvera la trace d'un état naturel datant des origines<sup>1106</sup> ». En d'autres termes, le discours sur un peuple premier est un propos sur l'illusion de la perte de quelque chose qui n'a jamais existé. C'est le point de vue de Psichari lorsqu'il affirme que certains éléments retrouvés dans la culture et le mode de vie des « indigènes » n'ont pas été importés. C'est le cas de l'alcoolisme et de la sexualité, telle que pratiquée chez les Bayas. Ils ne résultent pas d'une imposition coloniale. Il dira : « Nous n'avons pas importé l'alcoolisme au Congo. La fête du « doko » est certainement une ancestrale coutume<sup>1107</sup> ». Il remarque que pendant les nombreux jours que durent l'ivresse, les hommes se livrent à des danses exaltées et furieuses. « Leur principal caractère est une impudeur extrême, une perversité faite de sensualisme violent. Le Baya, d'ailleurs, n'ignore aucun érotisme, aucune perversion de l'instinct sexuel<sup>1108</sup> ». La deuxième idée liée à la définition du peuple premier est son caractère anhistorique.

---

<sup>1105</sup> Lévy, (Pierre), *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, 1995,

<sup>1106</sup> Clément, (Catherine), *Qu'est-ce qu'un peuple premier ?*, Paris, Hermann, 2011, p. 27.

<sup>1107</sup> Psichari, (E.), *TSS*, p. 14.

<sup>1108</sup> *Ibidem*, p. 14-15.

Anhistorique, note Catherine Clément, signifie « sans histoire ». « Littéralement un peuple anhistorique serait donc dépourvu de passé<sup>1109</sup> », ce qui est impossible. Cette vision de certains peuples tient d'une absence d'archives. Cependant, il y a un aspect important occulté. Il s'agit d'un système de valeur et de codification. Ce qui est tenu pour archive répond à une codification qui, elle-même, tient d'un système de valeur spécifique. Car les seules archives reconnues sont celles transcrites sur du papier ou, encore nouveau à l'époque des premières rencontres entre cultures éloignées, enregistrées. Or, dans les sociétés à dominance oralité (dites sociétés d'oralité), la mémoire, le corps, le cultuel et le culturel sont autant de supports qui permettent d'archiver. En effet, soutenir l'hypothèse d'un peuple sans passer revient à formuler que ce dernier est sans mémoire collective de son passé. C'est dire qu' « Il ne peut pas dater lui-même les événements qui l'ont affecté, il ne peut pas les évoquer sous la forme de récits, ou de mythes. Il vivrait un éternel présent hanté de souvenirs d'une enfance collective<sup>1110</sup> ». Psichari formule cette critique dans *TSS* en ces termes :

Nous n'admettons qu'un peuple ait une histoire qu'autant que nous la connaissons et qu'elle a donné matière à de nombreuses thèses de doctorat. Nous n'admettons qu'un peuple ait des coutumes qu'autant qu'elles sont écrites et connues. [...] Il est pourtant d'autres documents que ceux-là sur la nature des êtres qui nous semblent les plus lointains<sup>1111</sup>.

Pourtant, on retrouve l'expression sous sa plume. Il revit une « 'vie primitive' » dans une brousse au sud de Bébal. Il s'exclamera : « Tableau primitif et pur qui nous reporte au candide bonheur des premiers âges...<sup>1112</sup> ». A Dingué, malgré le « Paysage ascétique, évoquant des tortures et d'éternelles géhennes!<sup>1113</sup> » qu'il traverse, il découvre une « vie sauvage et primitive [qui] rej[ète] non plus dans le souvenir de l'histoire, mais dans la mémoire obscure de la préhistoire, alors que les mondes s'organisaient et qu'un peu de vie apparaissait sur la terre<sup>1114</sup> ». A Yakoundé, il se pose cette question exclamative : « quelle énergie doivent avoir les primitifs qui habitent là !<sup>1115</sup> ». Il conclura qu'en A.E.F., il connut « la vie la plus simple et la plus primitive qui soit au monde<sup>1116</sup> ». Ce séjour parmi des « 'peuples premiers' » lui a permis de sonder et d'analyser leur âme.

---

<sup>1109</sup> Clément, (Catherine), *op. cit.*, p. 28.

<sup>1110</sup> *Ibidem*, p. 28.

<sup>1111</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 19.

<sup>1112</sup> *Ibidem*, p.196.

<sup>1113</sup> *Ibidem*, p. 201.

<sup>1114</sup> *Ibidem*, p. 202.

<sup>1115</sup> *Ibidem*, p. 207.

<sup>1116</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 238.



Dans une étude sur les « primitifs », Lévy-Bruhl définit la *mentalité primitive* comme l'ensemble d'habitudes mentales qui exclut la pensée abstraite et le raisonnement proprement dit ; et qui se rencontrent dans un grand nombre de sociétés 'inférieures', c'est-à-dire non-européennes<sup>1117</sup>. C'est une mentalité qui fait montre d'une « aversion décidée pour le raisonnement, pour ce que les logiciens appellent les opérations discursives de la pensée<sup>1118</sup> ». Cependant, cette aversion n'est pas due à une incapacité radicale ni à une impuissance naturelle de leur entendement. Ce n'est pas une infériorité intellectuelle. En d'autres termes, les primitifs sont capables de raisonner si le besoin se fait ressentir ou si la situation l'exige. Dans la mentalité primitive, « l'aversion pour les opérations discursives de la pensée ne prov[ient] pas d'une incapacité constitutionnelle, mais d'un ensemble d'habitudes qui régissent la forme et l'objet de leur activité d'esprit<sup>1119</sup> ». Il s'agit plutôt d'un ensemble d'habitudes de l'esprit. L'une des caractéristiques de la mentalité primitive est qu'elle a tendance à substituer le souvenir au raisonnement. Avant Lévy-Bruhl, Bentley écrivait déjà :

L'Africain, nègre ou bantou, ne pense pas, ne réfléchit pas, ne raisonne pas, s'il peut s'en dispenser. Il a une mémoire prodigieuse ; il a de grands talents d'observation et d'imitation, beaucoup de facilité de parole, et montre de bonnes qualités. Il peut être bienveillant, généreux, aimant, désintéressé, dévoué fidèle, brave et persévérant. Mais les facultés de raisonnement et d'invention restent en sommeil<sup>1120</sup>.

Cette vision de l'Africain qui ne pense ni ne réfléchit est présente dans la pensée de Psichari. Parlant de Sama, l'un des personnages représentatifs de l'Africain dans *TSS*, le narrateur avancera que « lui, ne pense pas [...] il attend demain sans hâte, avec le seul regret de ne pouvoir rester la journée entière à jouer du bandjo et à chanter comme autrefois<sup>1121</sup> ». Décrivant ce dernier, il parlera de son mince corps semblable à celui des Adonis antiques. « Sa face me plaît infiniment, ajoutera-t-il ; il n'a pas le nez épaté et la lèvre lippue, selon l'idée que l'on se fait des noirs en France. [...] Je le regarde longtemps ; je voudrais épier tous ses gestes. C'est si peu, un « sauvage », et je suis si loin de lui ! Il est pour moi un mystère que jamais je ne déchiffrerai...<sup>1122</sup> ». Pour essayer de déchiffrer le mystère que constitue son compagnon de route, le narrateur sondera son âme. Et, il apprendra alors que Sama peut

<sup>1117</sup> Lévy-Bruhl, (L.), *Primitifs. La mentalité primitive. L'âme primitive. La mythologie primitive*, Paris, anabet, 2007, p. 19.

<sup>1118</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>1119</sup> *Ibidem*.

<sup>1120</sup> Bentley, (W. H. ), *Pioneering on the Congo*, I, p. 256, «The African, or Bantu negro, do not think, do not penser/reflect, do not reason, it can be dispensed with. It has a prodigious memory, he has great powers of observation and imitation, great facility of speech, and shows good qualities. It can be kind, generous, loving, selfless, devoted faithful, brave and persevering. But the faculties of reasoning and invention remain dormant ».

<sup>1121</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 61.

<sup>1122</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 49.

«jou[er] du bandjo en songeant à Beylou, ou ne songeant à rien...<sup>1123</sup> ». Dans le propos de Bentley cité ci-dessus, on note la dévotion, la bravoure, la fidélité, la bienveillance comme qualités du ‘nègre’. Ces qualificatifs sont confirmés par Ernest Psichari qui fait de Sama l’exemple type. Il prouve sa dévotion en restant près du ‘blanc’ « comme un petit esclave vigilant<sup>1124</sup> ». Il est dévoué à son maître, faisant tout avec bienveillance. Il ne chemine qu’à ses côtés et montre son contentement lorsqu’il lui est demandé de porter son fusil<sup>1125</sup>.

Une autre caractéristique de la mentalité primitive est son fonctionnement par préliasion. Elle accorde une importance capitale aux puissances mystiques et invisibles. Celles-ci sont les raisons de ce qui arrive. En d’autres termes, tout événement est manifestation et/ou intervention des esprits, des charmes ou des sortilèges. Lévy-Bruhl corrobore cette thèse et affirme que « le primitif, Africain ou autre, ne se préoccupe aucunement de rechercher des liaisons causales qui ne sont pas évidentes par elles-mêmes, et que, tout de suite, il fait appel à une puissance mystique<sup>1126</sup> ». Cette prédominance des forces mystiques et invisibles serait à l’origine de toutes les déformations auxquelles fut soumis l’Islam en passant chez eux<sup>1127</sup>. Lorsque Psichari se rendit auprès d’un marabout pour demander à ce dernier de lui écrire quelques prières, celui-ci accéda à sa demande. Cependant, le jeune Français constata qu’ « Elles sont écrites dans le plus mauvais arabe et ne sont, hélas ! que des témoignages de la plus grossière et de la plus enfantine superstition<sup>1128</sup> ». Il ne dissimule pas sa déception du fait que les planchettes que lui avait remises le marabout « donnent des recettes, non pour bien se conduire dans la vie, mais pour éviter les embûches et les dangers qui nous environnent de toutes parts<sup>1129</sup> ». Avec ces prières, le marabout l’assure qu’il évitera les maladies, les flèches ennemies et compensera les aléas de la chasse et de la navigation<sup>1130</sup>. Cela montre que la mentalité primitive conçoit tout événement comme susceptible d’être annihilée par une puissance supérieure à celle qui l’a engendré.

L’Afrique virtuelle psicharienne se caractérise aussi par son âme primitive. Celle-ci s’entend comme la façon de se représenter sa propre individualité chez le primitif et des notions qu’il possède de sa vie. Il s’agit également de son âme et de sa personne. C’est à travers l’étude de leurs institutions, de leurs mœurs et de certaines de leurs représentations

---

<sup>1123</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>1124</sup> *Ibidem*, p. 56.

<sup>1125</sup> *Ibidem*, p. 52.

<sup>1126</sup> Lévy-Bruhl, (L), *op. cit.*, p. 24.

<sup>1127</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 260.

<sup>1128</sup> *Ibidem*, p. 261.

<sup>1129</sup> *Ibidem*, p. 261-262.

<sup>1130</sup> *Ibidem*, p. 262.

collectives qu'il est possible d'analyser cet aspect de la société primitive. Lévy-Bruhl, dans *L'Âme primitive*<sup>1131</sup>, met en évidence des éléments qui constituent l'individualité dans une société primitive. Ces éléments sont le nom, la force, la crainte et la longévité reconnue au sujet. Rentre également en ligne de compte la force mystique qui lui est attribuée. Le R. P. van Wing écrivait à propos de l'attribution du nom chez les primitifs : « Recevoir un nom est réellement le point de départ de la vie. Donner à l'enfant son nom est probablement le plus sérieux devoir des parents, qui doit être accompli avec des cérémonies convenables à leur rang<sup>1132</sup> ». Ce nom fait de lui un intermédiaire. Car il représente un membre de la famille décédé qui, en lui, revit. Mais lorsque les premiers signes de puberté apparaissent, ce rôle et cette acception de l'individu disparaît pour que l'adolescent acquière une place définitive et devienne un membre complet et effectif. Pour que cette transformation s'accomplisse, remarque Lévy-Bruhl, « il ne faut rien de moins que la refonte de tout son être. Ce sera l'initiation. [...] Pour que le jeune individu puisse être pleinement intégré au clan, à la tribu, il faut, premièrement, qu'il cesse d'y appartenir de façon médiate et indirecte<sup>1133</sup> ».

Le colonel Maclean signale l'importance que revêt l'initiation chez les Kafir. Elle est tellement indispensable qu'elle détermine la maturité de l'individu. Quel que soit son âge, celui qui ne l'a pas subie sera toujours regardé comme un enfant. Il ne pourra pas hériter et ne trouvera personne qui l'accepte comme gendre. Il sera l'objet du mépris universel, et tournée en ridicule aussi bien par les femmes que par les hommes<sup>1134</sup>. TSS ne l'infirmé pas dans la mesure où son auteur signale, au sujet du *labi*, qu'il s'agit d'une formation à la souplesse, à la vigueur et au courage<sup>1135</sup>. Cette « grave initiation » dure entre trois et quatre ans. « Tous les labis ont sur le ventre ou sur la poitrine de ces glorieuses cicatrices<sup>1136</sup> » que laissent les flèches lancées sur eux lors de l'initiation. Cette donnée illustre que le corps est un élément qui permet d'individualiser par le mémoire collective. Par ailleurs, « Les initiés ne parlent pas le baya, mais une langue spéciale qui s'appelle le labi, et qui est la langue de l'initiation<sup>1137</sup> ». La langue catégorise les initiés et les fait entrer dans la communauté en tant qu'individu. Jusqu'à son initiation, l'enfant n'appartient au groupe social que d'une façon indirecte et secondaire, tandis que le vieillard joue assez souvent le rôle principal. Il est dépositaire de

<sup>1131</sup> Lévy-Bruhl, *La mentalité primitive*,

<sup>1132</sup> R. P. van Wing, « Receive a name is the real starting point of the life. Give the child his name is probably the most serious duty of parents, must be accomplished with suitable to their rank ceremonies. », *Etudes Bakongo*, p.

<sup>1133</sup> Lévy-Bruhl, *Primitifs. La mentalité primitive. L'âme primitive. La mythologie primitive*, Paris, anabet, 2007, p. 640.

<sup>1134</sup> Colonel Maclean, « a person who has not experienced will never regarded that as a child, so old it may be. She can not inherit. She found someone who wanted her as son. It will be the object of universal contempt and ridicule both by women than by men. », *A compendium of Kafir laws and customs*, p. 157.

<sup>1135</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 16.

<sup>1136</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>1137</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 18.

secrets sacrés et les transmet à quelques adultes. Ceux-ci n'étant que des pères de famille. En outre, le vieillard est entouré d'une sorte d'auréole mystique<sup>1138</sup>. C'est sur la base de cette reconnaissance qu'il a la charge de ceux qui ne partent pas en guerre. Il est le gardien, non seulement à cause de sa force physique et/ou de son expérience, mais aussi par son auréole mystique. La force du vieillard n'est donc pas mesurée à l'aune de ses exploits physiques. Psichari met en évidence cet aspect de la mentalité des Bayas en racontant un retour de campagne militaire des "indigènes". Il écrit : « Dans le tata du chef, les hommes d'Ouannou retrouvaient leurs femmes, leurs mères, leurs enfants, leurs amis restés au foyer<sup>1139</sup> ».

L'Afrique virtuelle est caractérisée par un peuple premier, une mentalité et une âme primitives. Originaires, le primitif est apparu du temps d'avant l'histoire et l'état de nature avant la civilisation. Le primitif est, dans le contexte qui nous occupe, celui qui ne s'est jamais éloigné de la source. De ces considérations, il ressort une idée positive avec une inversion approbative des valeurs. L'appréciation des valeurs des sociétés est alors subvertie. L'Africain est primitif parce qu'il n'est pas amorcé par la civilisation avilissante des sociétés « industrialisées ». Le primitif n'est pas le rustre qui végète dans un état de nature. Au contraire, il est brave, beau et fier. En tant que « non-nous », affirme Catherine Clément, il est cet autre à l'énergie vive qui « nous » manque. Il a de quoi « nous » régénérer. Aussi son monde serait-il un nouveau monde. La nouveauté n'est pas ici synonyme de première apparition. Son acception est plutôt proche du terme « primaire ». Mais elle rappelle le monde wagnérien. Car, à vrai dire, « Premier ne signifie rien. Premier veut dire le rêve inaccessible d'un peuple à qui rien n'arriverait<sup>1140</sup> ».

---

<sup>1138</sup> Lévy-Bruhl, *op. cit.*, p. 644.

<sup>1139</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 36.

<sup>1140</sup> Clément, (Catherine), *Qu'est-ce qu'un peuple premier ?*, Paris, Hermann, 2011, p. 40.

## II.6.2. L'AFRIQUE VIRTUELLE DE PSICHARI : UN NOUVEAU MONDE

### WAGNERIEN ?

Dans telle forêt de la Sangha, j'entendais bruire dans des cycles de verdure l'appel lointain de Parsifal. Le jeune héros me semblait être ici dans un cadre digne de lui et de ses hautes pensées. Lisez les récits des voyageurs d'Afrique. Ce sont de nouveaux mystiques, pleins de la foi qui déplace les montagnes<sup>1141</sup>.

Dans nos cœurs, nous gardons le culte de cette splendeur. Car rien d'humaine ne dépare ici la beauté pure de la ligne, et l'apparition matinale du soleil derrière les coteaux de l'horizon n'est point profanée. Pays de rêve qui serait un digne décor du crépuscule ou de Parsifal. Pays, entre tous, de la névrose romantique où l'individu s'exalte jusqu'à l'illusion complète de l'indépendance et de la force intégrale. N'est-ce pas là le cas même de Parsifal ?<sup>1142</sup>

Ces extraits du corpus permettent une étude comparative entre la symbolique du Graal et l'Afrique virtuelle d'Ernest Psichari. Il est indéniable que la représentation que l'auteur de *TSS* fait du Haut-Logone est loin d'être objective. On ne peut parler de neutralité car la description émane d'une « expérience des lieux ». Partant de cette expérience vécue, de l'Afrique vécue, nous proposons une lecture du continent « noir », plus précisément de Terres de soleil, par un détour de la symbolique du Graal. Il existe, certes, diverses versions du Graal et de son personnage principal. Elles sont sériées comme épopées, romans ou contes. Mais Psichari met déjà le lecteur sur la piste de celle qu'il privilégie. Les extraits cités ci-dessus le montrent. Que Psichari ait préféré Parsifal à Perceval n'est pas anodin. La version de Richard Wagner, qui est la seule à avoir pour héros Parsifal, est un « festival scénique sacré<sup>1143</sup> ». Il est écrit à partir de *Parzival*, œuvre éponyme de Wolfram von Eschenbach et de *Perceval ou le conte du Graal*, de Chrétien de Troyes. Il s'agira alors, pour nous, de voir comment l'imagologie psicharienne rend compte d'une Afrique virtuelle et en fait un Graal. Ce, à partir de *Parsifal*. Il sera question de faire ressortir les échos de l'œuvre de Wagner dans le roman de Psichari. Cette analyse reposera sur les lieux et les personnages les plus importants des deux œuvres.

---

<sup>1141</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 244

<sup>1142</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 49.

<sup>1143</sup> Selon l'auteur lui-même.

## L'écho des lieux

L'importance du lieu dans la littérature n'est plus à démontrer aujourd'hui. Cela est davantage avéré lorsqu'on considère les littératures de l'ère coloniale. Car, celles-ci trouvent leurs fondements même dans les différents lieux qu'il s'agit de décliner, de représenter et/ou de comparer. Chez Ernest Psichari, les lieux référentiels sont l'A.E.F. Mais la fiction a son fonctionnement, et celui-ci échappe souvent au réel. Aussi les lieux qu'il donne à voir à son lecteur excèdent les lieux référentiels et trouvent ainsi une résonance ailleurs. Le premier élément qui caractérise ces lieux est la nature. Celle-ci, occupant une place de choix aussi bien dans *TSS* que dans *Carnets*, est représentée à travers le paysage. Nous nous attarderons sur les ressemblances et les différences qui se dégagent des paysages d'Ernest Psichari et ceux de Richard Wagner. À cet effet, nous comparerons la scène<sup>1144</sup> des différents actes de *Parsifal*, telle que conçue par le dramaturge, aux représentations des paysages africains du romancier. Cette étude sera éclairée par les présentations du décor du « festival scénique sacré » faites par les spécialistes du théâtre wagnérien<sup>1145</sup>.

Dans la présentation des *Carnets*, Jean-François Durand note que Wagner inspire davantage Psichari que Darwin. Le dramaturge allemand a plus d'influence sur lui que le théoricien de l'évolutionnisme. On comprend donc que la sensibilité est davantage mise en avant plutôt que tout autre moyen de connaissance. Elle constitue la voie privilégiée. Il n'est pas alors étonnant que sa rêverie soit parfois rousseauiste, mais surtout romantique comme le relève l'auteur de *Giono : le jeu du condottiere*<sup>1146</sup>. Chez le frère de Jean Psichari, le romantisme des régions africaines s'intensifie avec l'éloignement des côtes<sup>1147</sup>. Durand ajoutera dans cette perspective : « Quelques-unes des plus belles pages du Journal s'efforcent de saisir des atmosphères africaines marquées par le sublime et la grandeur des paysages en envisage même la possibilité d'une nouvelle esthétique<sup>1148</sup> ». C'est dans ce journal que le lecteur retrouve des paysages qui rappellent le décor de *Parsifal*. Décrivant les paysages de Bongo, en direction de la Nana, Ernest Psichari parlera d'un sol rocheux et presque montagneux. Il dira : « Les pentes sont abruptes, avec de pauvres squelettes d'arbres entre les cailloux. C'est presque la Cordillère des Andes. Mais ici, malgré l'aspect rude et sauvage, on sent un sol plein de vie, une terre pleine de sève où les hommes sont heureux et

---

<sup>1144</sup> Nous nous baserons sur les archives de la Bibliothèque Nationale de France dont la source est gallica.bnf.fr.

<sup>1145</sup> Nous aurons recours à Michel Pazdro et al dans *Guide des Opéras de Wagner*, Paris, Fayard, 1994, 910p.

<sup>1146</sup> Durand, (J.-F.), *Giono : le jeu du condottiere*, Aix-en-Provence, Edisud, 2007, 255p.

<sup>1147</sup> Durand dans sa présentation de *Carnets*, p. xxii.

<sup>1148</sup> *Ibidem*.



insouciant<sup>1149</sup> ». Cette description peut être rapprochée du décor du premier acte de *Parsifal* présenté dans le *Guide des opéras de Wagner*. La scène se décline ainsi :

Dans le domaine du Graal. Une forêt ombragée, sévère, mais qui n'a rien de lugubre. Une clairière au milieu d'un paysage rocheux. À gauche, on aperçoit le chemin qui monte au château du Graal. À l'arrière de la scène, vers le centre, le sol s'incline en direction d'un lac de forêt situé plus bas. C'est l'aube<sup>1150</sup>.

### Décor du deuxième de *Parsifal*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Nous relevons, effectivement, des éléments communs à ces deux paysages. Chez Psichari comme chez Wagner, il y a la présence de la forêt. Là où le romancier parle de « de pauvres squelettes d'arbres entre les cailloux », le dramaturge avait pensé à « Une forêt ombragée, sévère ». S'il est vrai que le décor de *Parsifal* semble plus verdoyant dans la mesure où il est fait mention de l'ombrage, il n'en demeure pas moins que ce paysage est plutôt « sévère ». Cet adjectif qualifie l'aspect de la forêt et rapproche cette dernière aux arbres du romancier. Car, il ressort dans un cas comme dans l'autre la rudesse des lieux. Cependant, les deux auteurs soulignent leur contraste. Ernest Psichari dira que malgré l'aspect rude et sauvage du paysage, « on sent un sol plein de vie, une terre pleine de sève où les hommes sont heureux et insouciant ». Wagner avait, lui aussi, pensé à un paysage « sévère, mais qui n'a rien de lugubre ». Le caractère rocheux des lieux fait partie des éléments qui rapprochent les deux paysages. L'auteur de *TSS* parle de squelettes d'arbres entre les cailloux avant de dire : « C'est presque la Cordillère des Andes ». Nul n'est sans savoir que la

<sup>1149</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 74.

<sup>1150</sup> Michel Pazdro et al., *op. cit.*, p. 815.



Cordillère des Andes est la plus grande chaîne de montagnes du monde. Or on ne peut parler de chaîne de montagnes sans faire intervenir la roche et le caillou qui en font partie. Chez Wagner, il est question d'une clairière au milieu d'un paysage rocheux. Enfin, nous relevons la présence de l'eau dans les deux tableaux. Le paysage du romancier est baigné par la Nana, tandis que celui du dramaturge contient un lac. Le décor du « festival scénique sacré » mentionné plus haut trouve un écho dans différents passages dans l'œuvre de Psichari. Dans ses carnets, Ernest Psichari peint une prairie en pente qui mène à un étang au-delà duquel se trouve « une brousse de rocher et d'arbustes verts tordus en sceptre vers le ciel. Et plus loin, des monts d'un violet intense<sup>1151</sup> ». Ce tableau a pour nom Tobelé ou Toberé. L'un des tableaux du décor du deuxième acte de *Parsifal* est une subite apparition d'un jardin enchanté qui occupe toute la scène. C'est une « Végétation tropicale, luxuriance de fleurs qui s'épanouissent<sup>1152</sup> ».

### Décor du deuxième acte de *Parsifal*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ce jardin n'est pas sans rappeler ce que décrit Psichari à l'approche de quelques villages de l'intérieur de l'Afrique. Le décor du troisième acte de l'œuvre de Richard Wagner a également des similitudes avec les paysages africains que décrit le romancier. En effet, en décrivant la vallée de Sabi, Psichari parlera de « grandes fleurs blanches qui ressemblent un peu à l'oranger<sup>1153</sup> ». Il évoque aussi « de molles lianes et des palmiers où chantent des

<sup>1151</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 186.

<sup>1152</sup> Michel Pazdro et al., *Guide des Opéras de Wagner*, Paris, Fayard, 1994, p. 831.

<sup>1153</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 76.

mélodées d'oiseaux douces et traînantes<sup>1154</sup> ». Ce paysage trouve un écho dans le décor qui ouvre le troisième acte du drame de Wagner. Il y est justement fait mention d'un paysage gai, plus précisément d'« une prairie en fleurs qui monte doucement vers le fond. Tout le premier plan est occupé par la lisière d'un bois qui s'étend vers le côté droit. Au premier plan, du côté de la forêt, une source ; en face d'elle, un peu plus bas, une simple hutte<sup>1155</sup> ». Il y a, de part et d'autre, une saison florale, de la douceur et de la gaieté. Le décor ci-dessous semble être une réalisation fidèle de cette description. On dira surtout, pour éviter l'anachronisme, que ce tableau a été traduit voire commenté dans le roman de Psichari.

### Décor du deuxième acte de *Parsifal*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Sur le plan symbolique, les différents éléments de la nature n'ont pas une même signification. Il importe donc de les distinguer les uns des autres. Aussi, aurons-nous la lande et la prairie d'une part ; le val et le col de l'autre. Pour Ariane Schröder<sup>1156</sup>, la lande et la prairie jouent le rôle de révélation du désir et constituent un lieu de combat dans le *Roman du Graal*. Considérant que *Parsifal* s'en inspire, sachant qu'il n'y pas eu parodie de la part de Wagner, il est donc possible que cette lecture soit opératoire sur l'œuvre dramaturgique. La prairie est dans un paysage dont la description est codée. Symbole de l'amour, elle est souvent marquée par la présence d'une source. Les passages que nous avons cités plus haut le

<sup>1154</sup> *Ibidem*.

<sup>1155</sup> Michel Pazdro et al., *op. cit.*, p. 847.

<sup>1156</sup> Schröder, (Ariane), *Perceval ou le Roman du Graal*. Chrétien de Troyes, Paris, Hatier, 2003, 128p.

confirment. Fernand Leclercq dira : « Pour ouvrir le dernier rideau de son « mystère » initiatique, Wagner nous plonge dans l'affliction la plus profonde : les sombres cordes graves, voilées, endeuillées, sans aucune touche claire de bois, revêtent une polyphonie de lignes souffrantes<sup>1157</sup> ». Le commentateur souligne que le ton particulièrement lourd de *si* bémol traduit le motif de la « détresse ». Il est parfois associé au « désert », avec son « pénible cheminement parsemé de poignantes appoggiatures et ses vaines tentatives de s'en extraire [...] Ces syncopes ponctuées de soupirs haletants animent bientôt un motif issu du « galop », désigné comme thème des « errements »<sup>1158</sup> ».

Le décor présenté plus haut montre un paysage de prairie. Là, le personnage lutte contre des forces contraires à sa quête. « Parsifal erre sans fin dans le labyrinthe que ses épreuves privent provisoirement d'issue<sup>1159</sup> ». Par contre chez Psichari, la vallée, qui remplace la prairie, est en rapport avec la perfection. Elle stimule l'esprit, apporte le bien-être et apaise. Elle est à la fois monotone et diversifiée, sans aucun ornement. « C'est une grande ligne que l'œil suit à l'infini et qui donne, comme un temple antique, l'idée d'une perfection achevée et définitive<sup>1160</sup> ». Elle est ainsi le symbole de la félicité à atteindre. Là, les choses cachées sont à découvert. Pour Wagner, la prairie symbolise l'amour, tandis que pour le romancier, elle figure le bonheur. Mais la lande, à l'instar de la prairie, représente un espace de combat. Les deux artistes se rejoignent sur ce point. C'est dans un décor de lande que « Kundry commence une de ses réincarnations, la dernière [...] : ses premiers mots, appuyés sur la « soumission », disent sa volonté de servir<sup>1161</sup> ». C'est aussi dans ce même décor que Parsifal, « le chevalier noir, en arme, s'avance vers la source [...] mais le chevalier est sombre comme une armure, fatigué<sup>1162</sup> ». Dans *TSS*, dès que le voyageur quitte les larges prairies et les vastes plaines « si nues et si pures », il entre « parmi des collines stériles »<sup>1163</sup>. Il est alors confronté aux hommes mauvais, sournois et farouches. Aussi bien chez Wagner que chez Psichari, la lande est un lieu du combat qui mène à l'apprentissage, à la formation et à l'amélioration. Les paysages des deux auteurs comprennent également des vals et des cols. Dans son analyse du *Roman du Graal*, Schröder indique que le col et le val sont à interpréter d'un point de vue psychologique. Elle démontre que ce sont des espaces à ouvrir dont les franchissements sont symboliques. Que découvre Psichari au-delà des cols et des vals ? Nous retrouvons la réponse

<sup>1157</sup> Leclercq, (Fernand), dans Michel Pazdro et al., *op. cit.*, p. 871.

<sup>1158</sup> *Ibidem.*

<sup>1159</sup> *Ibidem.*

<sup>1160</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 190.

<sup>1161</sup> Leclercq, (Fernand), dans Michel Pazdro et al., *op. cit.*, p. 871.

<sup>1162</sup> Leclercq, (Fernand), dans Michel Pazdro et al., *op. cit.*, p. 872.

<sup>1163</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 199.

à cette interrogation dans son premier roman. A Dingué, il aperçoit des cases éparses, un précipice de verdure et, plus loin, une immense paroi de granit noir dominant le paysage. Nous remarquons que les montagnes qui forment les cols et les vals que le personnage doit découvrir le mettent d'entame face à sa petitesse. La nature domine sur lui. Alors, pour survivre, il devient plus que nécessaire de découvrir ce qu'il y a au-delà. Il s'agit d'arracher le secret qui fait la supériorité de l'ennemi. Cette conquête ne sera pas aisée car, il n'y a « aucune grâce, aucune douceur dans ce paysage compliqué où les motifs abondent, mais qui fait froid au cœur et nous force à nous replier sur nous-mêmes<sup>1164</sup> ». C'est en se repliant sur lui-même que le voyageur trouvera la force nécessaire pour franchir le col et le val. C'est, finalement à travers un retour sur lui-même qu'il trouvera l'énergie dont il a besoin pour aller jusqu'au bout de sa démarche. L'emploi de l'adverbe de manière « brusquement » indique que Psichari ne s'attendait pas à un tel résultat. En effet, il s'écrie :

Brusquement, parmi ces montagnes, c'est une apparition de vie sauvage et primitive ; on est rejeté, non plus dans le souvenir de l'histoire, mais dans la mémoire obscure de la préhistoire, alors que les mondes s'organisaient et qu'un peu de vie apparaissait sur la terre. On est très loin, infiniment loin, et l'on rêve de violences animales, dans la liberté première reconquise. Le retour sur lui-même<sup>1165</sup>.

Schröder mentionne la forêt comme élément naturel faisant partie de la symbolique des lieux dans le *Roman du Graal*. Elle dira à ce propos que la forêt, en tant qu'espace sauvage, est le lieu de solitude et de danger. C'est un espace de risque de perte de soi. Mais c'est aussi le lieu de chasse. Cependant, c'est dans ce milieu qu'a grandi Parsifal. Dès lors, l'épreuve de ce héros ne consiste plus à le connaître ni à le dominer, mais plutôt à découvrir la société. Nous relevons une situation contraire chez le romancier. La mission du lieutenant consistait justement à faire une reconnaissance des lieux. Il s'agit de connaître la forêt afin de la dominer. La forêt étant un lieu de danger, elle n'offre ni secours ni abri à quiconque la pénètre. Elle renferme de rudes pentes et dispense une chaleur excessive. À l'approche de l'orage, elle décuple la peur car ses arbres constituent une menace. Cependant, on consent volontiers à l'ascension de ses collines. Le franchissement des cols devient une découverte qui s'accompagne d'un désir de domination. Psichari dira que c'est pour le plaisir de dominer l'écrasante et perpétuelle forêt vierge que l'on avait subie pendant les longues heures que l'on consent cet effort. Une fois au-dessus de la colline, il regarde vers le bas. Ce geste donne l'image de celui qui a su s'élever au-dessus de la vie charnelle. En effet, la montagne et la

---

<sup>1164</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 202.

<sup>1165</sup> *Ibidem*.



colline, symboles de lieux sacrés, amènent le jeune homme à acquérir une autre vision. « D'en haut, dira-t-il, le spectacle n'est point singulier ni surprenant. Mais l'on ne saurait en imaginer de plus navrant ni de plus dissolvant. L'horizon quadruple n'est qu'un édreton de verdure ; nous pouvons mesurer du regard l'immensité d'où nous venons de sortir<sup>1166</sup> ». On relève la déception, voire le dégoût de ce qu'il vient de quitter. Les qualificatifs « singulier » et « surprenant », précédés d'un adverbe de négation et d'une conjonction de coordination, indique la négation. C'est le passage d'une forêt comme lieu de désordre et de chaos à celle qui est un lieu de retraite spirituelle et d'initiation. La forêt représente alors la vie, le milieu dans lequel baigne le sujet. Cette symbolique de la nature est aussi visible au niveau de l'eau.

Schröder indique que dans la littérature du Moyen-Âge, l'eau est le symbole de la frontière et du passage. C'est une ouverture vers l'Autre monde. Cette symbolique est présente dans *TSS*. L'eau y constitue un trait d'union entre les mondes. Elle est à la fois ce qui divise et ce qui réunit comme l'indique l'énoncé suivant : « Sur la rive droite et sur la rive gauche, à quelque distance de la rivière, une ligne de buissons clairs marque en quelque sorte l'entrée dans le mystère ami de la brousse<sup>1167</sup> ». Les deux rives peuvent symboliser deux mondes distincts. La rive sur laquelle se trouve le narrateur serait le monde des humains, connu, affronté et maîtrisé. Mais il empêche de s'élever, de se réaliser. L'autre rive figurerait l'au-delà. On peut y voir le monde qui permet de se réaliser. Cependant, pour accéder à ce monde, il est nécessaire de se dépouiller du « vieil homme ». Cette opération n'est possible que par la purification à l'eau qui constitue également la voie d'accès d'un monde à l'autre. La ligne de buissons clairs en marque le seuil et le personnage ne peut aller au-delà. Ce monde peut alors être synonyme de monde maléfique ou figurer le royaume d'où l'on ne revient pas. Passer le seuil serait fatal. L'eau est non seulement une voie, en tant que passage, mais aussi en tant que conduit. La Penndé est la figure principale de l'eau. Le narrateur confira qu'il n'a pas de mots pour dire les bienfaits toujours nouveaux de l'antique Penndé et qu'à vivre tous les jours avec elle, il semble que sa sensibilité s'affine et que son esprit devient meilleur. L'eau devient le miroir dans lequel on voit son être intérieur. Il se posera cette question : « Devant son cours éternel, parmi les jardins inattendus de ses rivages, pourrait-on concevoir une pensée vile ou seulement vulgaire ?<sup>1168</sup> ». Il est aussi possible d'établir une affinité entre Wagner et Psichari à travers leurs personnages.

---

<sup>1166</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 3.

<sup>1167</sup> *Ibidem*, p. 190-191.

<sup>1168</sup> *Ibidem*, p. 193.

## La transfiguration des personnages

Les personnages d'Ernest Psichari constituent un élément fondamental dans la (re)présentation du nouveau monde. Ces personnages trouvent un écho dans l'œuvre de Richard Wagner. Aussi, le premier rapprochement qu'il nous est donné de faire est la paire de héros des deux écrivains. C'est-à-dire Ernest Psichari<sup>1169</sup> et Parsifal. Le dernier est peint comme étant « chaste » et « fol ». Il est chaste parce que « vierge de toute souillure et apte à résister aux avances de Kundry<sup>1170</sup> ». En d'autres termes, la chasteté de ce personnage réside dans sa capacité à ne pas céder à la tentation. Il pourrait nous être rétorqué que le narrateur de *TSS* a cédé à la tentation aussi bien dans la vie que dans le récit de voyage. En effet, comme nous l'avons évoqué plus haut, les biographes ont avancé que la dépression nerveuse de Psichari était due à une déception sentimentale. En outre, il a mené une vie qui pourrait être perçue comme dissolue pour certains, quoique cette période n'ait duré qu'un laps de temps. Dans le récit, sa relation avec le jeune Baya laisse entrevoir une tendance sexuelle qui, jusqu'à un passé proche, était considérée comme anormale. Cependant, lorsque l'on regarde son cœur et ses motivations, cette chasteté devient indéniable. Le jeune Psichari apparaît comme le chaste qui se fait happer par des forces contraires à sa volonté et à son idéal. Il est à la recherche du bien. Mais à cause de son innocence, il est attaqué par les forces adverses. Il parlera à ce propos de « ces nuits de pleine lune, insomnes, nerveuses, où des forces occultes [...] font [...] retourner sans trêve sur les draps humides de la sueur des cauchemars, où les rêves oppressés s'accumulent en cohortes victorieuses !<sup>1171</sup> ».

Parsifal est considéré comme fol parce qu'il est « l'être instinctif, vierge de routine, l'homme jeune, sensible et émotif<sup>1172</sup> ». De même, Psichari sollicite son instinct pour comprendre ce qui l'entoure et appréhender le monde. Dès l'entame du récit, on s'aperçoit que le narrateur annonce déjà un des points culminants de l'œuvre. En effet, à la deuxième page, on lit : « Je résolu de m'abandonner, sans réfléchir, au charme, empli de mystère, de la brousse. [...] Je voulus une découverte prudente et classer seulement, en amateur, les quotidiennes émotions ». Cet extrait montre que la compréhension passe par la sensibilité et l'émotion. Le héros wagnérien est vierge de routine, il en est de même pour Psichari. D'ailleurs le but de son séjour africain l'exige. Son rejet de l'immobilisme est visible dans sa joie à parcourir les différentes terres qui constituent le Haut-Logone. Il explore avec

---

<sup>1169</sup> En tant que narrateur d'un récit de voyage, il n'y a pas de distinction entre l'auteur et le narrateur. L'auteur est, pour ainsi dire, narrateur et l'objet de la narration.

<sup>1170</sup> Leclercq, (Fernand), *op. cit.*, p. 862.

<sup>1171</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 180.

<sup>1172</sup> Leclercq, (Fernand), *op. cit.*, p. 862.

allégresse, heureux d'aller de plaines en vallées, de brousses en forêts. Lorsqu'on lui confiera la tâche d'acheminer du bétail et de vivres d'un poste à l'autre, il intitulera la mission « La bataille de marathon ». Le mot marathon évoque l'idée d'une course au sortir de laquelle il doit remporter une victoire. Cette acceptation de la mission indique son penchant pour l'activité. Il éprouve une indicible tristesse et un morne accablement lorsqu'il séjourne plusieurs jours dans un poste après de longs séjours chez les 'Barbares'. Pour lui, le repos complet succédant trop vite à une activité tendue est une petite mort<sup>1173</sup>.

La deuxième paire de personnages, Klingsor-Amfortas, rappelle le monde wagnérien dans *TSS*. Le premier est un personnage qui campe l'homme dans son machisme immonde<sup>1174</sup>. Car il est le proxénète de Kundry. Il est le réceptacle de la jalousie et de l'envie et œuvre pour la destruction. « Comme Lucifer, il est le mal en tant que dégénérescence du bien<sup>1175</sup> ». La figure de ce personnage est réactualisée chez le romancier par l'Afrique. Le continent africain, à cause de son hostilité, injecte la dégénérescence dans les corps. « On ne saurait imaginer une terre plus dépourvue de métaphysique que celle-ci<sup>1176</sup> ». L'absence de métaphysique a pour conséquence la dégénérescence, perceptible aussi bien dans la chair que dans la culture. La dégénérescence est manifestée dans la culture par « une impudeur extrême, une perversité faite de sensualisme violent<sup>1177</sup> ». Si le Baya n'ignore aucun érotisme ni aucune perversion de l'instinct sexuel, c'est à cause de la dégénérescence des lieux. Ce sont le climat, les tornades, le soleil, la lune qui en sont l'origine. Comme l'œuvre de Klingsor, les fruits du continent « noir » sont, eux aussi, dégénérés. Ils sont dénués de toute santé et de toute sainteté. Tout est diminué voire détérioré. Le romancier dira que « Les signes de la décadence sont ici éclatants, irrécusables. Nulle apparence de jeunesse dans ce peuple pourtant sans histoire<sup>1178</sup> ». Les rôles et positions actantiels qui se dégagent de l'imagologie de l'Afrique en font un actant opposant. Cette position se confirme lorsqu'elle est comparée à Klingsor.

L'Afrique est le pendant de Klingsor tandis que la patrie de l'auteur est l'équivalent d'Amfortas, le roi-pêcheur<sup>1179</sup>. L'image du roi-pêcheur donne à voir la France de l'ère coloniale. L'attribut de roi renvoie au règne du pays sur ses colonies. On peut aussi y voir sa gloire et sa renommée internationale. En outre, la royauté ne va pas sans opulence. Cependant, ce roi est pêcheur. Il importe de souligner qu'il ne s'agit pas du pêcheur mais du

---

<sup>1173</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 101.

<sup>1174</sup> Leclercq, (Fernand), op. cit., p. 862.

<sup>1175</sup> *Ibidem*.

<sup>1176</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 5.

<sup>1177</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>1178</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>1179</sup> Leclercq, (Fernand), op. cit., p. 862



pécheur. L'accent est donc mis sur la faute. Amfortas a péché en succombant à la tentation et en se faisant voler la lance sacrée. Il est aussi pécheur à cause de la blessure qu'il s'est laissé infliger par l'adversaire. De même se trouve indexé chez Ernest Psichari le péché de la France. Que lui reproche-t-il ? La réponse à cette question est multiple mais nous n'en retiendrons que quelques éléments. Il reproche à son pays son « latinomorphisme<sup>1180</sup> ». Il regrette que son pays ne reconnaisse les coutumes d'un peuple que si elles sont écrites. Les siens n'admettent l'histoire d'un peuple que si elle est connue et si elle a été prouvée scientifiquement. Ce désir de tout connaître, de tout savoir et de tout comprendre est sous-tendu par le désir de possession. Or, il est dit que c'est en voulant posséder une femme que le roi-pécheur a été vaincu. Ensuite, Psichari reproche à son pays la perte d'une partie de lui-même. À l'instar d'Amfortas qui s'est laissé voler la lance, la France s'est laissée prendre l'Alsace et la Lorraine. Cette blessure ne peut se refermer qu'en récupérant ce qui a été volé. Selon les experts de l'œuvre de Richard Wagner, Amfortas est l'« une des images les plus fortes de l'homme dans sa dualité souffrante, au cœur de cette fable et de l'opéra wagnérien en général. Il fut preux et connut l'appel de l'amour. La connaissance l'a meurtri. Oscillant entre la révolte et le désespoir, il résiste au bord du suicide<sup>1181</sup> ». Cette situation est aussi celle de la France, tiraillée par le désir de vengeance d'une part, et par la nécessité de la paix d'autre part. Dans la société française il y avait bien, à cette période, une scission. Il y avait d'un côté les désespérés et, de l'autre, les révoltés. Psichari fait partie de la dernière catégorie. Il déclare à son pays :

Ton âme, héroïque jadis, est devenue molle et lâche, en même temps que ton corps a perdu sa vigueur première et son animale splendeur. Malheur à toi, qui méconnaiss l'inexorable loi de la vie, car même victorieux, tu prépares secrètement la défaite, et, dans ton triomphe, il y a le germe de la pourriture et de la mort<sup>1182</sup>.

Le rapport entre *TSS* le festival sacré montre que Sama est le répondant de Kundry. Cette dernière est à la fois une servante hautaine de la confrérie des chevaliers et un être révolté luttant contre son double asservissement<sup>1183</sup>. Ce personnage a des traits de similitude avec le jeune Baya de Psichari. En effet, Sama est le jeune homme qui est admis dans l'intimité du maréchal. Il sert le militaire tout en conservant sa distinction. Dans le corpus, il occupe tout un chapitre dont le titre est son nom. Cela dénote de l'importance qui lui est accordée. À l'instar de Kundry, il est doublement asservi. Le personnage de *Parsifal* est

<sup>1180</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 19.

<sup>1181</sup> Leclercq, (Fernand), op. cit., p. 862.

<sup>1182</sup> *Ibidem*, p. 68-69.

<sup>1183</sup> Leclercq, (Fernand), op. cit., p. 862.

soumis à son maître Klingsor et à sa destinée. De même Sama est soumis à Psichari et à l’Afrique. Il est celui que l’Afrique maléfique envoie pour séduire le « chaste fol ». Ne connaissant pas la mission que cette Afrique a confiée à Sama, Psichari trouve en lui l’ami des mauvais jours dont l’être lui était devenu « familier, comme un objet auquel on s’accoutume ». Il est « le plaisir des yeux, la paix du cœur<sup>1184</sup> » de Psichari. Dans l’œuvre de Wagner, rien n’est dit sur la cause de la dépendance de Kundry à Klingsor. De même, le texte ne dit pas pourquoi Sama se retrouve dans les effectifs du lieutenant ni comment il s’est fait enrôlé. Si Kundry est asservie à sa destinée qui fait d’elle la rejetée, c’est parce qu’elle expie une punition. C’est le prix à payer d’avoir ri à la face du Sauveur traîné au supplice. Sama, quant à lui, est condamné à connaître la soumission et l’humiliation à cause de la malédiction qui pèse sur tous les « nègres ». Sa destinée serait liée à la malédiction Cham<sup>1185</sup>, qui aurait ri en voyant la nudité de son père. Un autre point que l’on peut évoquer pour démontrer la concordance des personnages est leur origine. Wagner situe l’origine de Kundry du côté de l’orient, plus précisément en Arabie<sup>1186</sup>. Psichari, se basant sur le *Vendidad* et prenant appui sur les similitudes sur le plan toponymique, situe l’origine des peuples du Congo à l’orient de la terre<sup>1187</sup>. En outre, les deux personnages meurent.

Un autre personnage important de l’œuvre du dramaturge est Gurnemanz. À la fois l’homme des récits et gardien de la foi et de l’histoire, il rappelle le commandant Lenfant. Il est celui qui raconte pour réveiller la conscience et faire naître le désir, l’amour. À l’instar de Gurnemanz qui raconte le passé à Parsifal, Lenfant narre des aventures héroïques au jeune soldat. Psichari rappelle à cet effet que le commandant, son chef, lui a « souvent raconté l’enthousiasme qui le transportait, dans sa jeunesse, lorsqu’il lisait le livre de Stanley<sup>1188</sup> ». On peut voir en Lenfant un gardien de la foi dans la mesure où il voue sa vie à l’idéal colonial. Il la transmettra à son protégé. Il faut souligner que cette foi n’est pas d’ordre religieux. Psichari avait d’ailleurs reconnu que leur foi avait ses textes sacrés et ses bibles<sup>1189</sup> dont *Dans la plus ténébreuse Afrique*<sup>1190</sup>. Cette foi se rapporte à l’action, au progrès et aux idéologies socio-politiques en vigueur. Lenfant, comme l’ermite de Wagner, a les yeux fixés sur le passé. Il a pour ambition la réactualisation de la grandeur de sa patrie. Pour Fernand Leclercq, Gurnemanz est « l’image de la respectabilité, le dispensateur d’une bonté bourrue. Il

<sup>1184</sup> Psichari, *TSS*, p. 61.

<sup>1185</sup> *La Bible* dit que la malédiction est tombée sur Canaan et non sur Cham (« Genèse » 9 : 20-27). Nous reprenons ici le discours de l’époque tout en signalant qu’il ne dit pas la vérité à ce sujet mais constitue un argument justifiant la colonisation.

<sup>1186</sup> Leclercq, (Fernand), op. cit., p. 862

<sup>1187</sup> Psichari, *TSS*, p. 252.

<sup>1188</sup> *Ibidem*, p. 245.

<sup>1189</sup> *Ibidem*.

<sup>1190</sup> **XX**, *Dans la plus ténébreuse Afrique*

représente l'ordre et la tradition<sup>1191</sup> ». Il est respecté pour ses connaissances et sa droiture. Sa bonté se manifeste dans son souci de vérité, de justice et d'équité. C'est le cas de Lenfant qui, en tout temps et en tout lieu, doit faire revivre la tradition française. Aussi instaure-t-il la "Cène" comme manière caractérisant le pays. Psichari estime que la "Cène" est un symbole profond qui a sa raison d'être. Car, elle a une répercussion morale d'une valeur considérable<sup>1192</sup>. C'est à ce moment que le chef entretient ses collaborateurs sur la nécessité qu'il y a, en mission, à conserver l'élégance de la table et le caractère en quelque sorte symbolique du repas. Pour Psichari, cette vision du repas montre que la manière de voyager de cet homme est « celle d'un homme d'esprit et d'un homme affable<sup>1193</sup> ». À la fermeté un peu obtuse de Gurnemanz répond celle, raisonnée et réfléchie, de Lenfant. Dans sa lettre du 30 mars 1907 écrite depuis Lai<sup>1194</sup>, il use de tact et de fermeté pour renvoyer un de ses compagnons pour faute professionnelle grave. Il fait remonter sa décision en haut-lieu quoique cet agent ait été recommandé par l'un de ses supérieurs hiérarchiques. Comme Gurnemanz qui, devenu ermite, doit initier Parsifal à une nouvelle vie pour son salut et pour la terre de Graal, Lenfant est celui qui doit conduire Psichari. L'énoncé ci-dessous l'illustre :

Vous m'avez **initié**, mon Commandant, à une **vie nouvelle**, la vie rude et primitive de l'Afrique, Vous m'avez **appris à aimer** cette terre de héros que vous parcourez sans trêve depuis près de quinze ans. **Je vous dois d'avoir donné à ma vie sa raison et son but.**

Je me rappellerai toujours l'impression profonde que me fit une phrase de votre livre sur la grande route que vous avez trouvée vers le Tchad en 1908. Vous racontez votre arrivée dans le Logone<sup>1195</sup>.

Les passages que nous avons mis en gras mettent en évidence l'influence et l'importance de Lenfant dans la transformation d'Ernest Psichari. Le terme initié illustre qu'il a fallu l'intervention d'un chef spirituel afin que cette transformation s'opère. On peut parler d'initiation dans la mesure où cette transformation s'est faite au fil des épreuves. Le commandant a été celui qui prodiguait des conseils, des instructions et des moyens nécessaires à son accomplissement. Virtuelle ou nouveau monde wagnérien, les Afriques de Psichari se disent à travers une poétique qui lui est propre.

---

<sup>1191</sup> Leclercq, (Fernand), op. cit., p. 862.

<sup>1192</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 23.

<sup>1193</sup> *Ibidem*.

<sup>1194</sup> Voir Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 142.

<sup>1195</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. IV-V.

### II.6.3. POETIQUE DES NOUVEAUX MONDES

Pour Maria Lucio Claro Cristovão<sup>1196</sup>, la création picturale s'est faite à partir des sources écrites entre le Moyen Âge et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, les grands sujets de la peinture puisaient dans le texte biblique, la mythologie et l'histoire. Cependant, ce rapport d'influence prendra fin dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. « Curieusement, c'est justement à l'époque où la peinture cesse de s'appuyer sur des bases littéraires que la littérature va trouver, plus volontiers qu'avant, son inspiration dans la peinture<sup>1197</sup> ». À l'avènement et à l'apogée de l'impressionnisme, des écrivains abandonnent parfois leurs intentions narratives pour s'appesantir sur la description de l'espace. Dans *les figures du discours*<sup>1198</sup>, Fontanier indique que la description donne lieu à l'hypotypose quand l'exposition de l'objet est si vive, si énergique, qu'il en résulte dans le style une image, un tableau. On peut alors parler de « tableaux littéraires ». Au regard des travaux de Philippe Hamon, nous dirons que ce procédé situe historiquement l'œuvre de Psichari. En effet, parlant des imageries au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1199</sup>, Hamon montre que l'une des caractéristiques de ce siècle est la profusion d'images qui fut un bouleversement pour la culture visuelle des citadins.

Chez Psichari, il y a une profusion d'images qui font passer de l'action à l'impression. Car, l'action des personnages devient mineure dans leur caractérisation. L'avancement de l'œuvre repose alors sur le temps et sur l'espace. C'est-à-dire sur la description. Liliane Louvel dira que la description est « une figure de pensée par développement qui, au lieu d'indiquer simplement un objet, le rend en quelque sorte visible, par l'exposition vive et animée des propriétés et des circonstances les plus intéressantes<sup>1200</sup> ». Cette définition est davantage à rapprocher de la description picturale qui apparaît comme « l'autre du texte », comme une « langue dans la langue » et non comme description pragmatique. La différence étant que la description picturale a, entre autres, une fonction poétique tandis que la description pragmatique a une fonction didactique et pédagogique. La description picturale mobilise les connaissances préalables du lecteur. Cette fonction est active chez l'observateur d'un tableau impressionniste. La poétique des nouveaux mondes chez Psichari emprunte donc à la peinture. Les procédés utilisés par le romancier sont semblables à ceux dont ont recours les peintres. C'est le cas des scènes et des images d'actions.

---

<sup>1196</sup> Claro Cristovã, (Maria Lucio), « Description picturale : vers une convergence entre littérature et peinture », dans *Synergies Brésil* n°8 - 2010, p. 91-101.

<sup>1197</sup> *Ibidem*, p. 92.

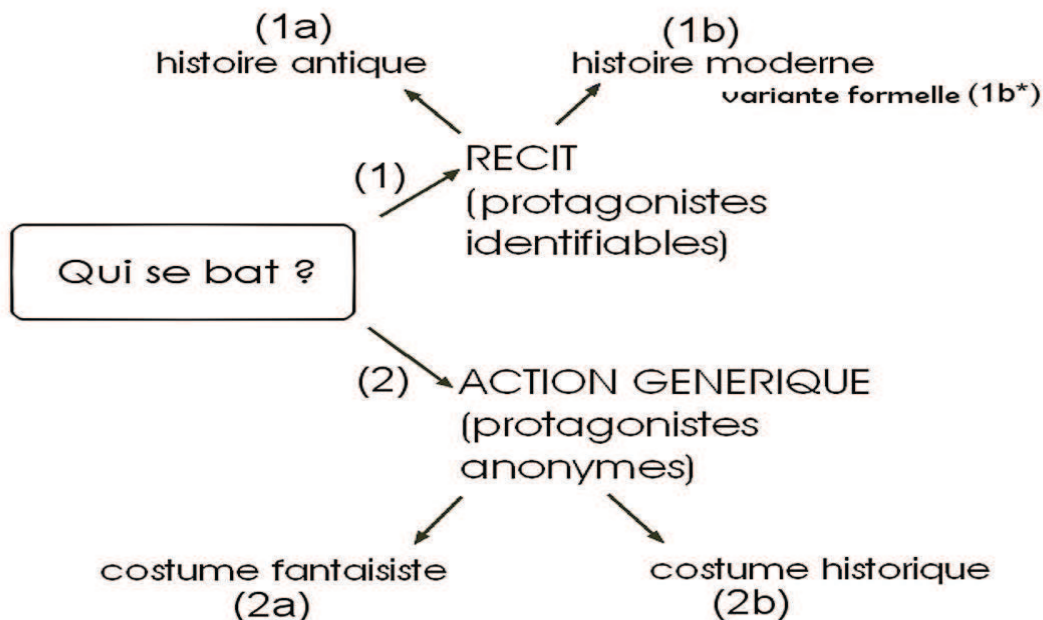
<sup>1198</sup> Fontanier, (Alain), *Les figures du discours* cité par Claro Cristovã, (Maria Lucio), *op. cit.* p. 92.

<sup>1199</sup> Hamon, (Philippe), *Imageries : littérature et image au XIXe siècle*, Paris, José Cort Corti, 2007, 433p.

<sup>1200</sup> Louvel, (Liliane), *La description 'picturale' ; pour une poétique de l'iconotexte*, citée par Claro Cristovã, (Maria Lucio), *op. cit.* p. 95.

## Images d'action et scènes de batailles

Dans un ouvrage portant sur la peinture de bataille, Jérôme Delaplanche<sup>1201</sup> différencie quatre grands pôles conceptuels, qui s'organisent deux par deux (voir graphe ci-après). Il y a, d'un côté, les batailles où les principaux protagonistes de l'affrontement sont identifiables et, de l'autre, les batailles où ils sont anonymes. Dans la première catégorie, la composition décrit, avec une certaine précision, des événements que le spectateur est susceptible de connaître. C'est le [type 1]. Ce cas, la représentation se fonde généralement sur les récits de l'histoire antique [type 1a] et les récits de l'histoire moderne [type 1b]. Dans la deuxième catégorie, le récit n'est pas identifiable et le héros n'est pas nommé. Cette classe se compose des batailles se déroulant sous un costume antique [type 2a]. Il s'agit d'une évocation fantaisiste des batailles de l'histoire antique sans référence précise à aucune d'entre elles. La deuxième sous-catégorie concerne les batailles qui évoquent une action moderne [type 2b]. Dans cette forme, aucun héros ne peut s'identifier et aucune narration précise n'est possible en dehors de l'enchaînement des coups et du mouvement des figures. En revanche, il est possible de reconnaître le contexte historique grâce à quelques indicateurs d'époque. L'historien de l'art reconnaît toutefois que ces catégories ne sont pas cloisonnées.



<sup>1201</sup> Delaplanche, Jérôme ), « Pour une approche typologique de la peinture de bataille du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 83 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 14 mars 2015. URL : <http://cdlm.revues.org/6128>

Malgré ces distinctions, Jérôme Delaplanche constate que la production de la peinture de bataille est souvent perçue comme homogène et rébarbative. Il estime qu'« ignorant fréquemment les tenants et les aboutissants de la bataille représentée, le spectateur se trouve devant une image anonyme qui ne lui parle pas. En outre, la peinture de bataille obéit à des codes de représentation précis qui peuvent donner l'impression d'une production peu imaginative<sup>1202</sup> ». La vue d'un tableau mettant en scène une bataille n'atteindrait donc pas facilement le spectateur. C'est le cas des scènes de batailles présentes dans l'œuvre d'Ernest Psichari. En effet, rapportant la danse guerrière des Bayas, il dira : « Nulle parole ne saurait dire la beauté parfaite de leurs attitudes de bataille<sup>1203</sup> ». Cette phrase peut traduire l'idée que qu'aucune description ne saurait dire exactement ce qu'il avait vu ni ce qu'il a vécu lors de cette danse. De même, aucun tableau peint par un grand artiste ne saurait faire voir la beauté des gestes. L'obstacle à l'accès à cette sensibilité est l'ignorance des tenants et des aboutissants de la bataille imitée. Car, dans le cas des Bayas, la bataille est mimée. Celui qui assiste à la danse ne sait ni à quel moment ni contre qui la bataille eut lieu. Mais il est certain qu'elle s'est bien tenue. Le romancier abonde d'ailleurs dans ce sens quand il affirme : « Je ne pense pas que cette danse soit fantaisiste. Les poses des combattants sont hiératiques et apprises. Elles signalent, plus que le caractère guerrier de la race, le sens obscur de la beauté<sup>1204</sup> ». La beauté, voilà l'une des motivations de la peinture. Pour les impressionnistes, il s'agit sûrement de rendre cette beauté telle quelle.

Les scènes de bataille sont aussi tout simplement évoquées par le narrateur lui-même. Il rappelle alors ce qu'il a vécu et invite lecteur à se l'imaginer. Un spectateur n'en fait pas moins devant un tableau. En effet, devant une œuvre picturale qui met en scène une bataille, l'on est appelé à s'imaginer ce qui s'est passé. Chaque spectateur voit ce qu'il veut voir. La scène qui, au départ, est unique devient multiple. Chacun sollicite son imaginaire pour reconstituer les faits. L'imagination individuelle prend le relais pour prolonger l'œuvre initiale ; pour gommer ce qui semble superflu et ajouter ce qui manque. Le tableau, même sans être compris, est interprété selon le vécu, l'arrière-plan socio-culturel ainsi que le bagage intellectuel de l'individu. Il en est de même de ces tableaux littéraires que le narrateur de *TSS* offre à ses lecteurs. On peut lire les passages suivants dans ce roman: « Sur les rives brûlantes du Logone, de belles attitudes de victoire et de force, mêlées à de la grâce, ont revécu pour

---

<sup>1202</sup> Delaplanche, (Jérôme), *op. cit.*

<sup>1203</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 38.

<sup>1204</sup> *Ibidem*, p. 38-39.

nous, que je croyais n'exister plus que sur les panses arrondies des vases antiques<sup>1205</sup> ». On y retrouve des éléments qui renvoient à l'arrière-plan socio-culturel. Il y a d'abord le verbe « revivre », conjugué au passé composé. Il sous-entend que les lecteurs et l'auteur-narrateur partagent ce dont il est question. Ils ont en commun la connaissance de ce qui a été. Car, dire que quelque chose a revécu revient à affirmer que ce quelque chose a vécu à nouveau. L'aspect socio-culturel est visible dans la présence des vases antiques. Le lecteur est censé connaître ce qu'est un vase. Sachant que les vases ne sont pas identiques d'une culture à l'autre et que dans une même culture il y en a plusieurs, les lecteurs ont la latitude de se figurer les différents vases que leur offre leur culture. Mais il est évident qu'un seul type, une seule forme, s'incrusterait dans l'esprit du lecteur, à cause de son vécu. Surtout, le lecteur doit savoir ce qu'est un vase antique. N'étant plus dans l'antiquité, il faudra faire appel au bagage intellectuel pour se figurer ce que le narrateur veut faire voir.

On retrouve l'une de ces scènes de bataille dans les *Carnets* avec « Le départ pour la guerre<sup>1206</sup> ». Psichari peint le départ et le retour de guerre des hommes du village de Dioumane. Le récit commence par une phrase très indicative : « C'est un souvenir de Dioumane<sup>1207</sup> ». L'article indéfini « un » indique qu'il s'agit d'un souvenir de ce village parmi tant d'autres. Le lecteur qui connaît le village peut faire revivre ce qu'il a vu ou vécu lui-même. Néanmoins, on peut aussi entendre par-là qu'il s'agit de ce qu'il se rappelle ou qu'il retient de Dioumane suite à sa visite des lieux. Mais dans tous les cas, c'est surtout la scène de bataille qui marque. Sans pourtant parler de la bataille, Psichari parvient à faire imaginer la scène. Il met en place le décor nécessaire : des hommes armés et pressés de rejoindre le champ de bataille, la gravité qui sied à ce moment ; les personnages, sérieux, avancent d'un pas pressé et décisif sans rien dire ; ceux qui sont en retard courent. Toutefois, il ne décrit que le départ et le retour. C'est l'issue qu'il donne à ce retour qui permet de se représenter une bataille qui n'est cependant pas décrite. L'évocation *l'Enéide* fait intervenir la mémoire collective. C'est dans cette optique que l'on lira l'extrait ci-après :

Les guerriers ont le bouclier de paille à la main gauche, une sagaie dans la main droite. Ils ne disent rien et descendent en courant vers le fleuve où ils entrent jusqu'à la ceinture. Ils sont maintenant dans l'eau qu'illumine un ardent soleil, le bouclier et la sagaie levés en l'air. [...] Là-bas, la troupe se perd dans de hautes herbes. Au bout d'une heure, une autre fumée noire salit le ciel et des flammes soulignent l'horizon rectiligne. L'armée

---

<sup>1205</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 247.

<sup>1206</sup> Titre d'un sous-point de ses notes

<sup>1207</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p.145.



de Dioumane a accompli son œuvre. Les hommes rentrent. [...] c'est presque une scène de l'Enéide<sup>1208</sup>.

Ernest Psichari a recours à ce procédé à différents moments. Il sollicite le lecteur pour rendre compte des nouveaux mondes qu'il visite. À travers des évocations qui empruntent aux procédés de la peinture. Il donne à voir des images d'action. Il s'agit des tableaux qui présentent des actions comme étant figées. Le narrateur parlera ainsi de « ces grands oiseaux qui nagent dans l'or liquide d'un soir d'Orient<sup>1209</sup> ». De quelle façon savoir comment est ou qu'est-ce qu'un soir d'Orient si le lecteur n'y a jamais été ou s'il n'a jamais lu quelques documents pouvant lui donner des indications? On retrouve des images d'action dans la peinture des paysages traversés par le narrateur. Les animaux, les végétaux, l'eau ne sont pas immobiles. Cependant, l'image qui ressort de la description est celle des éléments statiques. C'est le cas de la Penndé qui trace son lit au milieu des collines et qui donne l'impression d'être figée. C'est aussi le cas des arbres. Voici ce qu'en rapporte le narrateur : « La Penndé sinue parmi des collines stériles, d'où se précipitent des affluents plus nombreux. Les arbres chétifs et rabougris se tordent en sceptres vers le ciel plus proche<sup>1210</sup> ». Mais il arrive que le narrateur peigne aussi des tableaux qui mettent en scène à la fois des hommes, des animaux et des paysages. C'est le cas de ce « Tableau primitif et pur qui nous reporte au candide bonheur des premiers âges...<sup>1211</sup> » et qui peint la brousse du sud de Bébal. On y voit des bœufs aux bords du fleuve ; des bouviers vêtus de gandourahs déchirés près des buissons de la rive, portant un carquois à l'épaule et un arc à la main droite. Il ne fait usage d'aucun verbe d'action, pourtant ces personnages sont en train de faire boire leurs animaux. Les images d'actions sont, en outre, perceptibles dans le défilé des tableaux. Un tableau est, en principe, immobile. Il s'agit d'un instant qui a été figé. Cependant, on voit ces instants figés défilés chez Psichari. Il dira : « De mes routes anciennes, maints tableaux incohérents apparaissaient brusquement, comme en un rêve, et je ne savais plus bien leur signification<sup>1212</sup> ». L'incohérence peut être due au fait que ces tableaux n'apparaissent pas dans le bon ordre. Il avouera à cet effet qu'il était excédé de toutes ces formes que rien ne reliait entre elles. La poétique des nouveaux mondes se construit aussi par l'usage des références picturales.

---

<sup>1208</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 247.

<sup>1209</sup> *Ibidem*, p. 248.

<sup>1210</sup> *Ibidem*., p. 199.

<sup>1211</sup> *Ibidem*., p. 196.

<sup>1212</sup> *Ibidem*., p. 177.

## Les interférences picturales

Pour Jérôme Delplanche, les quatre catégories formelles (ou cinq en comptant la variante de la bataille historique moderne avec figures monumentales au premier plan [type 1b\*]) sont loin d'être cloisonnées. Il existe des points de passage entre l'approche narrative et l'approche générique. Des influences formelles et des imbrications d'intentions assouplissent ce que cette typologie peut avoir d'un peu formaliste<sup>1213</sup>. Cette procédure donne lieu à l'*interférence*. Le premier cas possible est la peinture d'une bataille de l'histoire moderne sous l'apparence de l'Antiquité. Dans cette catégorie, la vision topographique propre aux batailles modernes englobant un vaste horizon est délaissée au profit d'un langage anoblissant qui plonge le héros contemporain dans le monde antique<sup>1214</sup>. Une autre possibilité d'interférence est celle qui donne à la peinture d'une bataille sans héros ni récit identifiable l'apparence de la vraie peinture d'histoire ancienne ou moderne<sup>1215</sup>. Le troisième type d'interférence consiste à peindre une bataille de genre en incluant suffisamment d'éléments historiquement vérifiables, pour permettre l'identification précise de la bataille<sup>1216</sup>.

Cette interférence n'est pas celle de la littérature. En effet, le terme est employé dans le domaine littéraire mais ne désigne pas la même réalité. Pour la revue *Interférences Littéraires*<sup>1217</sup>, par exemple, elle est définie comme la rencontre de phénomènes qui interagissent pour se modifier, se renforcer ou se contrarier. Cette interaction est visible dans la culture en ce qu'elle est le fruit de la rencontre entre les discours, les images et les pratiques d'une société. Cependant, l'étude des interférences que propose la revue vise à mettre en évidence « les modèles que les textes littéraires empruntent à d'autres domaines discursifs, pragmatiques et imaginaires et, réciproquement, d'observer les représentations et usages de la littérature qui apparaissent dans d'autres formes de discours et secteurs de l'activité socio-culturelle<sup>1218</sup> ». C'est cette définition qui nous importe. Elle met en évidence ce qui est de la peinture chez Ernest Psichari. Certains passages de *TSS* et des *Carnets* montrent que Psichari a parfois puisé son inspiration dans la peinture. Il a emprunté certaines techniques picturales pour les appliquer à son écriture. Il s'agit notamment de son analyse des tempéraments, de sa

---

<sup>1213</sup> Jérôme Delplanche, *op. cit.*

<sup>1214</sup> *Ibidem.*

<sup>1215</sup> *Ibidem.*

<sup>1216</sup> *Ibidem.*

<sup>1217</sup> *Interférences littéraires - Littéraire interferences* est une revue en ligne créée en 2001 par l'Institut de littérature, qui constituait l'espace commun des chercheurs en littérature à l'Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve, Belgique). Engagée depuis novembre 2008 sous la forme d'une nouvelle série de périodicité semestrielle, la revue est, depuis le numéro 6 (mai 2011), co-gérée en partenariat intercommunautaire par l'Université catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve) et la Katholieke Universiteit Leuven, en vue d'un programme scientifique redéfini et selon un organigramme de gestion administrative et scientifique élargi. Voir <http://www.interferenceslitteraires.be/node/2>.

<sup>1218</sup> *Ibidem.*

quête d'une vision juste de la couleur et de son besoin de rendre tel effet de lumière. À cela s'ajoutent sa recherche du plein air et son obsession de la vie en mouvement. L'interférence de la peinture se fait alors par des références.

Les images d'action et les scènes de bataille ne sont pas les seuls éléments auxquels a recours Psichari pour peindre ses « tableaux littéraires ». Il fait aussi appel aux références picturales. Effectivement, le romancier convoque des peintres et ou des titres de tableaux pour cela. L'une de ces évocations concerne Henri Harpignies. Seul le nom du peintre est évoqué. Jean-François Durand relève qu'il s'agit d'un peintre paysagiste qui a peint les bords de l'Allier. Mais il a aussi peint d'autres paysages. Si Durand choisit de renvoyer particulièrement à ce tableau, c'est parce qu'il trouve un écho dans la description que Psichari fait de Djoué. Le passage dont il est question montre que la description est faite à travers une combinaison de tableaux. C'est comme si Psichari mettait côte à côte différents tableaux d'Harpignies pour n'en faire qu'un seul. Les plans sont, toutefois, séparés par des éléments narratifs. Le lecteur voit la transition des lieux à travers leurs noms et leur description. Celle-ci passe, effectivement, de Djoué au Congo. Un détour par les œuvres du peintre fait ressortir des similitudes entre les paysages décrits par Psichari et ceux peints par Harpignies.

En réalité, la description de Psichari donne à voir à la fois *Une scène de rivière* et les *Bords de l'Aumance*. Le premier tableau est une peinture d'huile sur toile dont la galerie d'art nationale de Londres (The National Gallery) situe la réalisation entre 1850 et 1870<sup>1219</sup>. Ses dimensions sont de 21 x 23,2 cm et son crédit d'acquisition aurait été présenté par E. Ponsonby McGhee en 1908. Commentant ce tableau, Ponsonby McGhee dit : « Ici, l'artiste joue avec les reflets vifs des arbres et des collines dans l'eau, avec le fort contraste entre la lumière, un ciel presque sans nuages et les formes obscures de la nature. Le site n'a pas été identifié<sup>1220</sup> ». Le second tableau est une aquarelle de lavis d'encre par la plume de 30 x 44cm. Il porte sur la vallée de l'Aumance, dans l'Allier. Commentant ce tableau peint en 1875, Alexis Bordes dira : « Peintre de plein air par excellence, Harpignies nous a laissé dans ses paysages un beau sentiment de la nature, une lumière vibrante qui annonce le mouvement impressionniste<sup>1221</sup> ». Ces deux tableaux se rapprochent des descriptions faites ci-dessous :

---

<sup>1219</sup> Voir <http://www.nationalgallery.org.uk/paintings/henri-joseph-harpignies-a-river-scene>

<sup>1220</sup> *Ibidem*.

<sup>1221</sup> Bordes, (Alexis), *Dessins et Tableaux anciens du XVIe au XXe Siècle*, p. 42, Exposition du vendredi 15 Septembre au vendredi 20 octobre 2006, voir [http://dev.alexis-bordes.com/IMG/pdf/Cat\\_2006.pdf](http://dev.alexis-bordes.com/IMG/pdf/Cat_2006.pdf)

### *Bords de l'Aumance*



À cinq kilomètre de Brazzaville, on passe le Djoué, affluent du Congo, en pirogue. Un sujet de paysage à traiter par Harpignies. La rivière se perd dans la verdure et serpente entre de hautes rives où les lianes s'enchevêtrent inextricablement.

### *Une scène de rivière*

Une heure après, on est au bord du Congo, dont les eaux troublent bouillonnent en vagues immenses sur les fonds des rochers. À cet endroit, le Congo fait du quarante à l'heure. [...] ce fleuve multiforme qui roule alternativement des eaux calmes aux reflets smaragdins et des bouillonnements furieux d'écume blanche. Nous sommes restés une bonne heure à contempler ces remous. [...] Entre les rochers du bord, de petites plaquettes où de vraies vagues chantent l'unique musique de ce paysage. Chose curieuse : cette allure furieuse du fleuve, cet ensemble de proportions gigantesques met dans l'âme un repos infini et donne une grande impression de calme puissant<sup>1222</sup>.



Si chez certains écrivains, la référence picturale sert à élaborer une réflexion. Chez Ernest Psichari, elle sert plutôt à marquer la réalité des nouveaux mondes. Ici, le principe de transposition ne consiste pas à commenter l'œuvre évoquée ni à expliquer le style de l'auteur. Elle est plutôt à considérer comme un principe d'inspiration et surtout comme un moyen permettant de mieux faire voir les nouveaux mondes. La description est minutieuse et exacte.

---

<sup>1222</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 15.

Elle explore intelligemment le domaine de l'art plastique. La description picturale ne néglige pas la valeur esthétique littéraire, qui a l'avantage de faire voir l'intérêt de la description dans l'intrigue. Les références picturales permettent de créer de nouveaux mondes par les moyens d'un autre art : la peinture. C'est le cas du tableau de l'Yibi. Il s'agit d'une rivière large au cours régulier que l'on traverse aisément. Contrairement au Congo qui marque par sa majesté, l'Yibi frappe par sa simplicité. « On la passe sans peine en se déshabillant en se mouillant jusqu'à la ceinture<sup>1223</sup> ». Mais ce n'est pas la rivière en elle-même qui retient l'attention. C'est plutôt tout un ensemble de choses qui concourt à son charme. En effet, c'est la combinaison des lieux, du temps, des animaux et des humains présents à ce moment précis qui donne ce cachet exceptionnel au lieu et aux instants. Psichari dira que cet instant rappelle une œuvre picturale. Pour mieux faire voir ce tableau, il convoque son oncle Ary Renan. Il s'agit du tableau mettant en scène des bœufs qui traverse une rivière. Il dira très exactement : « c'était le petit tableau d'Ary : une file de bœufs passant une rivière par un crépuscule de corail<sup>1224</sup> ». Ce tableau de l'Yibi n'est pas sans rappeler *Troupeau de vaches se désaltérant au bord d'une rivière* de Jean Antoine Duclaux. Le critique d'art Alexis Bordes affirme que dans cette œuvre réalisée en 1845, le peintre « évoque avec talent cette scène pastorale où les animaux sont traités de façon naturaliste et expressive. [...] Cette scène probablement réalisée en fin de journée nous frappe par la subtilité de la palette chromatique dans le traitement du ciel aux teintes violacées<sup>1225</sup> ».

Une référence picturale majeure est présente dans *TSS*. Il s'agit de Corot. Traversant les régions de l'Ouam et de Yadé, Ernest Psichari sera frappé par les couleurs de la nature qui lui rappellent les tableaux du peintre d'Avray. Les différents travaux portant sur ce dernier montrent qu'il est parfois perçu comme le précurseur des Impressionnistes. Son œuvre est caractérisée par des paysages baignés de lumière. Dans l'introduction du catalogue de l'exposition *Corot* de 1996, il est posé la question de savoir s'il était le dernier néoclassique ou alors le premier impressionniste. Car, son œuvre est marquée par une vision contemplative hors du temps et immuable. C'est cette vision qui amènera Psichari à écrire ces lignes : « 26 mai, dans la brousse. – Paysage tiède et tendre comme un tableau de Corot<sup>1226</sup> ». Pour rendre réel les nouveaux mondes, Ernest Psichari a recours à des procédés de référentialité.

---

<sup>1223</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 79.

<sup>1224</sup> *Ibidem*.

<sup>1225</sup> Bordes, (Alexis), *Dessins et Tableaux anciens*, op. cit., p. 30.

<sup>1226</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 212.



## Les procédés de référentialité

Jean-Michel Gouvard<sup>1227</sup>, dans son essai sur la pragmatique, démontre que la compréhension d'une description repose sur sa capacité à refléter une des représentations que le descripteur est susceptible de se faire au sujet de la personne ou de l'objet à désigner d'une part. D'autre part, elle doit correspondre à l'une des représentations que l'interlocuteur est susceptible d'avoir ou de se faire au sujet de cette même personne ou de ce même objet. « Une expression linguistique ne saurait désigner quoi que ce soit par elle-même, et pour désigner une entité singulière au moyen d'une expression linguistique quelconque, il faut que le locuteur ait l'intention de désigner une telle entité<sup>1228</sup> ». C'est sur et autour de cette intention de référentialité que Psichari décrit le nouveau monde qu'il donne avoir dans le roman. On constate que les *Carnets* présentent un pays qu'il visite pour la première. Mais avec le roman, le lecteur découvre un autre monde, un deuxième. Ce pays, quoique ressemblant au Haut-Logone, est unique. Le romancier emprunte aussi bien au réalisme, au romantisme qu'à l'imagination. Pourtant il en ressort une illusion de réel. Abordant l'inscription de l'espace dans une œuvre, Jouve<sup>1229</sup> montre que la description peut se faire par ancrage ou par affectation. La description par ancrage consiste à désigner le sujet ou l'objet de la description au début du passage. La description par affectation, quant à elle, retarde l'indication du thème-titre. Elle suscite l'attente, l'opacité, ou le mystère. Dans *TSS*, la représentation du nouveau monde se fait tantôt à travers une description par ancrage ; tantôt dans une description par affectation. En effet, certains lieux représentés sont d'abord énoncés avant d'être décrits comme le montrent les passages ci-après :

Partis le matin au petit jour nous arrivons vers midi au village de N'gombo.  
**N'Gombo** ne compte guère qu'une quinzaine de cases bâties dans une courte éclaircie de la forêt...<sup>1230</sup>

**Ici**, le silence est énorme, total et, malgré qu'il interdise une certaine intimité que nous cherchions, il est bien le charme subtil et malfaisant de ce pays.<sup>1231</sup>

**Chez nous**, les arbres, les ruisseaux, les vallons, les coteaux nous sont familiers et connus. [...] **Ici** la brousse, farouche, pleine d'embûches, est hostile et se tait<sup>1232</sup>.

La description par ancrage permet d'insister sur les mondes découverts. Elle met l'accent sur la nouveauté des lieux, sur ce qui fait leur différence. Elle remplit une fonction narrative en ce qu'elle prépare la suite du récit. La suite du troisième énoncé l'illustre. Le

<sup>1227</sup> Gouvard, (Jean-Michel), *La pragmatique, outil pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 1998, 192p.

<sup>1228</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>1229</sup> Jouve, (Vincent), *La poétique du roman*, Paris, éd. SEDES, 1997, 192p.

<sup>1230</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 3.

<sup>1231</sup> *Ibidem*, p. 5.

<sup>1232</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 26.

terme « ici » n'indique pas une simple position spatiale. Il fait référence à un monde où *apparaît* un étincellement de sagaies ; où *jaillit* un vol de torses nus ; où « des cases, hors des euphorbes et des volubilis, s'érigent<sup>1233</sup> ». Il a y aussi des descriptions par affection. L'auteur présente, sur plusieurs lignes, des éléments géophysiques qui caractérisent un lieu sans le nommer. C'est dans cette optique qu'on lira l'énoncé ci-après :

Dès qu'on a quitté les entassements granitiques de Yadé, et qu'on a franchi l'Ouam [...] on sent une douceur exquise circuler dans l'air plus élément. On aime la vie, à revoir, parmi les brouillards des crépuscules, les lointaines collines [...], à franchir encore les petits torrents dont l'eau smaragdine est si froide à la bouche, à retrouver, après tant d'excès et d'aventures, ces aspects oubliés, calmes comme les paysages du Morvan, dont un seul suffirait à remplir toute une existence d'un impérissable parfum de poésie. [...] Dans les lointains, des cases palpitent et les villages apparaissent, propres et nets, au détour des chemins. [...] Et, de nouveau, ce sont les longues soirées, fraîches parfois, où les heures s'écoulent vite dans l'absolu oubli de tout ; de nouveau, les chansons bayas et les brouillards emplis d'indistincts murmures. **C'est le retour à Mambéré**<sup>1234</sup>.

Le mot « retour » indique que l'on revient à l'endroit d'où on est parti. C'est se rendre à nouveau au lieu que l'on quitté. Mambéré, symbole du pays, est ce lieu d'où est parti le narrateur. Le retour est également à la fois renaissance, renouveau et réapparition. C'est ainsi que se présente le monde que montre Psychari. Mais au-delà de ce pays physique, Terres de soleil symbolise le paradis perdu. Car, il se confond avec la notion d'un bonheur supra-terrestre dont il est le reflet, l'image et la réalisation. Une poétique qui participe du mysticisme matérialiste et strictement humain dira Mouralis<sup>1235</sup>. Dans la présentation de *Carnets*, Durand relève « L'illusion romantique »<sup>1236</sup> qui se dégage de la description des paysages. Il souligne que chez Psychari, « La navigation sur le fleuve Congo ressemble [...] à une traversée des multiples alluvions du temps, mais vers des origines mythiques que nimbent encore les lumières de l'Eden des romantiques<sup>1237</sup> ». Il n'est pas alors étonnant que ce soit dans la plaine de Laï qu'il connaît l'abandon des sens. Le bien-être tant recherché, il le vivra dans un pays vierge. Un pays qui n'est pas comme les campagnes françaises, où chaque pas rappelle ceux qui, identiques, l'ont précédé<sup>1238</sup>. Ici, malgré le caractère métallique de l'atmosphère, les êtres sont « vaincus, et l'âme en paix, l'esprit inondé d'une joie neuve et

---

<sup>1233</sup> *Ibidem*.

<sup>1234</sup> *Ibidem*, p. 33.

<sup>1235</sup> Mouralis, (Bernard), *les contre-littératures*, Paris, PUF, 1975

<sup>1236</sup> Sous-titre de la partie abordant les paysages africains dans l'œuvre d'Ernest Psychari, dans *Carnets*, p. xxii

<sup>1237</sup> Durand, (Jean-François), présentation de *Carnets*, p. xxiii.

<sup>1238</sup> Psychari, (Ernest), *TSS*, p. 186.



inconnue, [on] écout[e] l'unique murmure des midis<sup>1239</sup> ». Ces propos d'Ernest Psichari ne sont pas sans rappeler ceux de Chateaubriand qui écrivait dans le *Génie du Christianisme* :

la grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau ne sauraient s'exprimer dans les langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. En vain dans nos champs cultivés l'imagination cherche à s'étendre ; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes ; mais dans ces régions sauvages l'âme se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu<sup>1240</sup>.

Le paysage édénique est présenté dans une perspective religieuse, proche des origines de l'humanité. L'analyse des fonctions du narrateur dans *TSS* montre que le romancier a mis l'accent sur les fonctions explicative et idéologique. Or ces fonctions permettent, respectivement, de donner des éléments que l'auteur juge nécessaires à la compréhension de l'histoire ; d'émettre des jugements généraux qui dépassent le cadre du récit sur le monde, la société, les hommes. Le narrateur s'arrête pour faire part de son point de vue sur tel problème social, telle loi psychologique. Il y a d'ailleurs un appendice d'une quinzaine de pages dans lesquelles le narrateur expose clairement ses positions et sa pensée. En outre, l'intrigue n'est pas événementielle. L'écriture cherche à capter une réalité toujours mouvante et incertaine. Hormis le narrateur, qui est le même du début à la fin de l'œuvre, les autres éléments sont évanescents. Les lieux sont multiples, les personnages aussi. Alors que dans le roman classique, l'univers diégétique montrait un monde dont la construction, l'artifice et l'arbitraire étaient gommés au bénéfice d'une apparente naturalité<sup>1241</sup>.

La poétique des nouveaux mondes chez Ernest Psichari fait ressortir la question des rapports entre la fiction, le réel et la référence. Elle formule plus précisément la problématique de la référentialité. En effet, la poétique de Psichari, dans son écriture des nouveaux mondes, amène à se demander comment la fiction organise les échanges avec le réel. On peut se demander si la fiction parle du monde. Car, comme nous le voyons dans notre corpus, le monde de l'auteur qui nous intéresse est à la fois virtuel, fictif et réaliste. À partir de ce constat, nous pouvons avancer que la réponse à la question « La fiction parle-t-elle du monde ? » se donne en termes de statut de l'énoncé. La fiction n'est pas à considérer comme une imitation de la réalité. Il s'agit donc du refus de la représentation. C'est un anti-

---

<sup>1239</sup> *Ibidem*

<sup>1240</sup> Chateaubriand, (F.-R de), *Génie du christianisme*, Paris, Migneret, 1802, première partie, livre V, chap. 12.

<sup>1241</sup> Jouve, (Vincent), *La poétique du roman*, op. cit., p. 176.

mimétisme. Nous dirons à la suite de Christine Montalbetti<sup>1242</sup> que le refus du mimétisme est synonyme de négation d'une quelconque reproduction artistique de la nature. La référentialité n'étant alors qu'une illusion. Elle n'est qu'une connotation donnant l'impression que ce qui est dit et/ou décrit est une représentation. En fait, dira Montalbetti,

L'anti-mimétisme réfute l'idée que l'art reproduit la nature. Une peinture ne serait donc jamais réaliste, elle consisterait uniquement en poncifs, et l'amateur d'art qui trouverait que « c'est la nature même » serait en réalité victime d'un phénomène appelé illusion référentielle, qui lui ferait confondre ces poncifs avec une prétendue « représentation » de la réalité, qui n'existe pas<sup>1243</sup>.

L'écriture référentielle est celle de l'historien et non celle de l'artiste. Montalbetti abonde dans ce sens et affirme que l'art ne peut pas dupliquer la nature parce qu'il n'en a pas les moyens, et non en vertu d'un mystérieux ordre du monde, qui serait celui des codes ou des structures<sup>1244</sup>. Toutefois, il est avéré que la fiction ne se trouve pas pour autant dégagee entièrement de la dynamique référentielle. Elle l'intègre à deux niveaux, par le recours à certains procédés qui permettent de distinguer un énoncé référentiel d'un énoncé fictionnel. Ces deux niveaux sont les plans microscopique et macroscopique. Au niveau microscopique, il y a, par exemple, des toponymes et des patronymes, des noms d'événements, qui relèvent du monde, d'une part. D'autre part, il y a des énoncés gnomiques et des maximes qui disent le fonctionnement du monde réel. Sur le plan macroscopique, il y a le message livré par le texte, qui est destiné à une société réelle.

---

<sup>1242</sup> Montalbetti, (Christine), « Fiction, réel, référence », dans *Littérature*, N°123, 2001. *Roman Fiction*. pp. 44-55, url : [/web/revues/home/prescript/article/litt\\_0047-4800\\_2001\\_num\\_123\\_3\\_1719](http://web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_2001_num_123_3_1719), généré le 16 mars 2015.

<sup>1243</sup> Morgan, (Harry), « Pour en finir avec le 20e siècle (1) : Anti-mimétisme et anti-référentialité ». Voir <http://theadamantine.free.fr/archiv.html>

<sup>1244</sup> Montalbetti, (Christine), *op. cit.*

## Conclusion partielle

Il appert que l'Afrique d'Ernest Psichari est virtuelle. Elle n'est ni imaginaire ni réelle, mais en puissance. Elle peut devenir réelle car, ce qui la rattache à la réalité et fait sa matérialité est de l'ordre du possible. Cependant, il serait plus approprié de parler d'Afriques. Car, les mondes du romancier et de l'explorateur sont à la fois multiples et identiques. La première Afrique est celle que présente le militaire dans ses notes. La nouveauté de cette Afrique réside dans ce qu'elle a de nouveau pour Psichari, d'une part. D'autre part, elle est à voir dans le fait qu'il s'agit des terres jusque-alors inconnues des Européens. La description de ce monde est une présentation de ce que le voyageur perçoit. La deuxième Afrique est celle du romancier. Elle est le fruit d'un sujet écrivant et se décline au fil des représentations. Il s'agit à la fois d'une nouvelle présentation, d'une figuration et d'une substitution. Étranges, inconnus et divers, ces mondes sont construits selon les canons du support qui en est le média. L'accent est mis sur tel élément plutôt que sur tel autre selon qu'il s'agit des mondes du militaire ou de ceux du romancier. Quel que soit le support, les mondes sont effectivement nouveaux parce qu'ils sont une découverte aussi bien pour le militaire que pour le romancier. Ils le sont aussi tant pour son époque que pour la nôtre, pour lecteur d'hier que pour celui d'aujourd'hui. Mais à bien y regarder, ces Afriques virtuelles ne sont pas sans rappeler le monde wagnérien. Car les lieux présentés trouvent un écho dans le décor de *Parsifal*, tandis que les différents personnages sont transfigurés. La symbolique des lieux montre que les éléments géographiques qui permettent de faire voir la géographie des Afriques de Psichari remplissent les mêmes fonctions chez le romancier que chez le dramaturge, à l'exception des vallées qui ont des fonctions opposées. Les personnages centraux de l'opéra de Wagner ont, eux aussi, leurs pendants dans *TSS*. Pour rendre compte de ces lieux, Ernest Psichari a recours à certains procédés qui donnent un cachet singulier à ses textes. Cette poétique est semblable celle des peintres impressionnistes. La poétique des nouveaux mondes se construit par le biais d'images d'action et par l'évocation des scènes de bataille. Les images font passer de l'action à l'impression. Car, c'est l'impression qui s'y dégage qui fait avancer l'intrigue et non les événements. Les scènes de bataille renvoient le lecteur à la culture qu'il a en partage avec l'écrivain. Cette poétique fonctionne aussi par interférences, grâce aux références picturales. Le narrateur convoque des titres de tableaux ou en fait allusion pour amener le lecteur à se figurer ce qu'il veut lui montrer. Par ailleurs, l'auteur procède par ancrage et par affectation pour créer la référentialité. Toutefois, un autre discours s'entend au-delà de ces représentations et montre que cette aventure a été une romance brisée.

**TROISIEME PARTIE : L'EXPEDITION AU HAUT-  
LOGONE...UNE ROMANCE BRISEE**

Lors d'un appel à communication pour le n°5 de la revue *Romanesques*, les chercheurs du Centre d'Études du Roman et du Romanesque de l'université Jules Verne ont proposé aux uns et aux autres d'interroger le terme *romance*. Ils ont avancé que « Réfléchir sur *le* romance revient inévitablement à se tourner vers l'étymologie et la généalogie du roman, *le* romance ayant à la fois affaire aux origines et au devenir (voire, selon les plus radicaux, à la postérité) du genre romanesque<sup>1245</sup> ». Cependant, lorsque le terme est employé avec l'article défini féminin au singulier *romance* désigne une composition chantée, destinée à l'accompagnement musical et difficilement dissociable de son exécution. C'est cette dernière acception qui retient notre attention. En fait, on peut considérer la colonisation et la période coloniale comme une composition. Car, elles sont le fruit d'une pensée, d'une théorie, d'une idéologie. La colonisation étant l'application de cette composition, elle devra être accompagnée de discours, d'actions et de politiques qui ne revêtent l'importance que dans leur exécution. Autant la romance est conçue pour être écoutée, de même la colonisation a été conçue pour être propagée. Le discours colonial faisait résonner un son qui attirait les engagés. Et l'engagement se faisait sur la base de la séduction. Dans cet appel à communication, la question était de savoir si la notion renvoie à un âge d'innocence qui est peut-être révolue. Il s'agissait de savoir si elle était devenue « un « paradis perdu », ou bien ce prétendu âge d'or fait plutôt signe vers l'avenir, voire la relève<sup>1246</sup> ». Il est vrai que cette double interrogation a été posée en ce qui concerne le roman. Cependant, il nous semble qu'elle pourrait l'être en ce qui concerne la colonie. En fait, l'on pourrait se demander si la colonie fut un lieu d'innocence comme le voudraient les tenants du « bon sauvage ». Dans ce cas, il n'y a rien faire là-bas si ce n'est vivre. Sous cet angle, elle peut aussi être un lieu de liberté et de bonheur absolus à reconquérir. On peut également se demander si elle fut cette « barbarie » que la « civilisation » devait éradiquer. La colonie pourrait alors être perçue comme « péché originel » dans la mesure où elle éloigne de l'humanité. « Dans le premier cas le ou la romance serait le péché originel dont le « grand » roman doit inlassablement s'affranchir, sous peine de sombrer dans les facilités du « romanesque ». Dans l'autre cas, il s'agirait en revanche d'un réceptacle des formes par lesquelles le roman renaît sans cesse de ses cendres<sup>1247</sup> ». Ces conceptions de la romance traduisent la relation de la métropole à la colonie. On verra que cette romance est brisée chez Psichari. Et l'une des manifestations est la détérioration des images de la colonie.

---

<sup>1245</sup> [http://www.fabula.org/actualites/romance\\_27806.php](http://www.fabula.org/actualites/romance_27806.php).

<sup>1246</sup> *Ibidem*.

<sup>1247</sup> *Ibidem*.

## CHAPITRE VII : LA DETERIORATION DES IMAGES COLONIALES

La question de l'image a beaucoup retenu l'attention des chercheurs de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Elle l'est davantage en ce qui concerne l'ère coloniale. Nombreux sont les ouvrages qui permettent de voir, par exemple, l'image du « noir » ou de l'Afrique à cette période. Des différents véhicules empruntés pour propager la vision coloniale du monde, il ressort que la colonisation est l'unique moyen qui permettrait aux « peuples attardés » d'entrer dans l'humanité. Cette idée est effectivement relayée dès les premiers instants de la colonisation jusqu'à nos jours. Que ce soit les discours officiels ou les médias, la littérature ou la culture populaire, la colonisation a été présentée comme le moyen d'accès à la civilisation et au Progrès. L'idée est que, d'une part, une société « occidentale » parvenue à un stade élevé de développement (scientifique, technique et culturel) a des droits et des devoirs à l'égard des "races inférieures" et doit les amener au "Progrès". D'autre part, la laïcité est un impératif universel qui justifie et motive la colonisation. La dernière hypothèse, quant à elle, repose sur l'axiome selon lequel le savoir fonde le "Progrès".

Ce discours a eu toute sa teneur à travers des expositions dont celle de 1931 fut la plus spectaculaire. D'aucuns estiment qu'elle fut une véritable mise en scène d'un projet de la « République coloniale ». C'est le cas de Claire Maingon qui affirme qu'« elle exprime la vision nécessairement ethnocentriste de la colonisation. Au cours des années 1930, qui représentent le sommet de la culture coloniale, cette volonté d'impérialisme faisait l'unanimité politique entre les partis de la droite et celles de la gauche françaises<sup>1248</sup> ». Les images qui seront présentées durant cette exposition sont celles qui représentent les colonisés. Dans une analyse de ces images, Vincent Doumerc souligne que l'image qui est donnée de l'Africain en fait l'être le plus proche de l'animal. « A l'inverse de ceux d'Afrique noire, [les autres] peuples sont représentés comme les héritiers de civilisations brillantes. Dans cette époque marquée par les théories raciales, une hiérarchie entre les peuples colonisés est opérée dans cette image<sup>1249</sup> ». Mais cette image se fissure dans l'œuvre d'Ernest Psichari. Ce dernier remet en cause, non seulement les images véhiculées par la propagande coloniale, mais aussi celles qu'il s'en est faites lui-même. Et cette détérioration procède par déconstruction.

---

<sup>1248</sup> Carole Maingon, *La propagande coloniale dans les années 1930*, voir [http://www.histoire-image.org/site/etude\\_comp/etude\\_comp\\_detail.php?i=873#sthash.nl8aLp1D.dpuf](http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=873#sthash.nl8aLp1D.dpuf)

<sup>1249</sup> <http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=885#sthash.Ui2TIWuz.dpuf>.

### III.7.1. LA DECONSTRUCTION DES FIGURES

Dans son ouvrage portant sur la *Sémiotique du récit*, Nicole Everaert-Desmedt<sup>1250</sup> montre que l'analyse d'un texte commence par le niveau le plus concret, c'est-à-dire le niveau « figuratif ». « Au niveau figuratif, les « personnages » sont pris en considérations en tant qu' « acteurs », et l'on observe le déroulement concret de leurs actions, dans des lieux et des temps déterminés<sup>1251</sup> ». La théoricienne ajoutera que le figuratif est le contenu qui met en évidence des éléments reconnaissables dans le monde extérieur. Des éléments accessibles aux cinq sens, à savoir la vue, l'ouïe, l'odorat, le goûter et le toucher. Ces considérations rejoignent ce que nous disions dans notre introduction quant à l'analyse des textes sous l'angle de l'histoire littéraire. Le déroulement concret des actions dans des lieux et des temps déterminés ne se départit pas de la période et de la société coloniales. Nos analyses vont donc effectuer un incessant va-et-vient entre la littérature et l'histoire. Car, ce n'est qu'à partir de là que certains faits et propos, certaines évocations prennent tout leur sens.

Nous retenons de cet ouvrage de la sémioticienne Everaert-Desmedt que le texte peut être abordé au niveau figuratif dans une double perspective. Il est alors possible d'analyser sous l'angle paradigmatique ou dans une approche syntagmatique. Pour la première option, il s'agit de procéder à un classement des figures que sont les acteurs, le temps et les espaces. Pour la seconde approche, il s'agit de montrer comment les figures s'associent pour former des configurations, encore appelées motifs<sup>1252</sup>. « L'analyse, à ce niveau, fait appel à l'observation et à un principe structuraliste élémentaire : le sens provient des différences. Notre attention se portera donc particulièrement sur les traits figuratifs (acteurs, espaces, temps) qui s'opposent<sup>1253</sup> ». Cette recommandation de la sémioticienne amène à débiter l'analyse par l'étude des oppositions figuratives que Jean-Marie Seillan<sup>1254</sup> met en évidence dans son œuvre sur le roman colonial. Dans la deuxième partie de ce travail, nous avons vu que le regard de Psichari sur les « indigènes » diffère de celui de ceux qui ont écrit sur les mêmes populations. Cependant, une analyse figurative laisse voir une autre appréciation. Cela est vrai au niveau des acteurs où nous avons les oppositions figuratives suivantes : « indigènes » vs « explorateurs » ; « Noirs/Nègres » vs « Blancs ». Ces oppositions ont pour équivalence la dichotomie Nous vs Eux.

---

<sup>1250</sup> Everaert-Desmedt, (Nicole), *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck, 2000, 324p, 3<sup>e</sup> éd.

<sup>1251</sup> *Ibidem*, p. 29.

<sup>1252</sup> *Ibidem* p. 30.

<sup>1253</sup> *Ibidem*.

<sup>1254</sup> Jean-Marie Seillan, *Aux sources du roman colonial (1863-1914). L'Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Khartala, 2006, 509 p.



## La dichotomie des acteurs

De prime abord, le lecteur peut affirmer qu'une telle dichotomie est à l'œuvre dans *TSS*. On a l'impression qu'Ernest Psichari ne dément pas la pertinence d'une telle opposition. Dans son propos, il affirme que ces populations ont été, sont et resteront à jamais parallèles. Paraphrasant Maurice Barrès, il affirmera que les prières des Africains et celles des Européens ne se rencontreront jamais. On peut ainsi lire dans son premier roman : « Il est, dit M. Barrès, des prières qui ne se rencontrent pas. Je crains, hélas ! que nos prières ne se rencontrent jamais avec celles des hommes noirs. Je crains de ne jamais rencontrer leurs âmes étranges et inachevées. Je crains que nous n'allions toujours parallèlement<sup>1255</sup> ». Cependant, une lecture approfondie met en évidence une opposition, non plus duelle, mais multiple. En effet, dans la première séquence, les acteurs sont : 'je', 'nous', 'on', 'vous', 'ils'. La première personne du singulier est mise ici pour le narrateur-auteur. Ce pronom est utilisé pour marquer une expérience personnelle qui permet à l'auteur de se désolidariser d'un 'nous' dans lequel il ne se reconnaît. Il dira par exemple : « Nous avons peine, en tout cas, à nous représenter l'homme primitif tel que ce Baya ou ce Yanghéré<sup>1256</sup> ». Cet extrait constitue un des passages dans lesquels l'auteur émet une critique dépréciative du 'nous'. Cette désolidarisation est davantage perceptible dans le domaine de l'esthétique. Pour 'je' (auteur-narrateur), 'nous' (sa société d'origine) a ses critères de beauté. « La beauté, pour nous, est quelque chose de très spécial, de très défini, d'enserré dans des limites très nettes<sup>1257</sup> ». Ce « nous » va à la rencontre de l'Autre avec son idéal, son canon de perfection<sup>1258</sup>. Ce « nous » s'oppose à « eux » dans le discours et l'idéologie coloniaux. Car les uns (nous) seraient civilisés tandis que les autres seraient (eux) primitifs, barbares et sauvages. Mais cette image se trouve déconstruite chez Ernest Psichari. L'adverbe d'opposition 'cependant' illustre cette distanciation de l'auteur vis-à-vis de « nous ». On lira, à titre illustratif, les lignes ci-après :

Nous sommes victimes, dans nos relations avec tous ceux qui n'ont pas la même couleur que nous, d'une illusion tenace, d'une erreur qui nous est chère. Nous les voulons à notre image. Dans tout ce que nous leur demandons, dans tout ce que nous leur donnons, nous les supposons à notre image<sup>1259</sup>.

Les expressions telles que « illusion tenace » et « erreur chère » indiquent que l'opposition établie entre 'Blancs' et 'Nègres/Noirs' est fortuite. Elle est sans fondement.

---

<sup>1255</sup> Ernest Psichari, *TSS*, p. 8.

<sup>1256</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>1257</sup> *Ibidem*, p. 23.

<sup>1258</sup> *Ibidem*.

<sup>1259</sup> *Ibidem.*, p. 19.

Et surtout qu'elle résulte d'une appréciation subjective. 'Je' s'oppose à 'nous' parce qu'il a une autre connaissance et une autre vision d'eux'. Parlant de ces premiers contacts avec 'eux', Psichari dit : « Je voulus jouir, sans plus, de cette beauté inattendue où se mêlait parfois de la tristesse<sup>1260</sup> ». L'expression « sans plus » peut sous-entendre que cette opposition n'a pas lieu d'être. Soit parce qu'elle n'existe pas, soit parce qu'elle n'est pas pertinente. En d'autres termes, 'nous' ne s'oppose pas à 'eux', soit parce qu'il n'y a pas de différence entre eux, soit parce qu'il n'y a aucun élément pertinent susceptible d'étayer cette opposition. Cette déconstruction met montre le passage d'une opposition duelle à une opposition triple.

De la bibliographie portant sur la littérature coloniale, nous retenons que les acteurs de la colonisation sont : l'église, l'État, le grand capital et l'armée. Ces institutions étaient respectivement représentées par les missionnaires, l'Administration, les compagnies et les militaires. Toutefois, quelle que soit l'institution à laquelle appartenait le représentant colonial, son action était dictée par un seul et même impératif : la civilisation. Or ce terme ne peut se concevoir, ni être pensé, sans faire appel son à contraire : la *barbarie*. En effet, comme un double maléfique, le mot barbarie n'est jamais loin lorsqu'est évoqué ce qui a constitué le « crédo de l'homme blanc ». La 'barbarie', lorsqu'elle n'est pas déclinée en « sauvage » et/ou en « primitif », est une entrave au « Progrès » que la « civilisation » seule permet. Ceux qui sont atteints de cette tare doivent en être débarrassés. Aussi, les civilisés qui apportent la lumière sont-ils opposés aux sauvages, aux barbares, aux primitifs. Et l'analyse du discours colonial (avant la Grande Guerre) stipule que quiconque ne connaît pas les manières européennes, ne parle pas une des langues latines et dont la couleur de la peau diffère de celle des 'Européens' n'a pas de civilisation. Suivant ce raisonnement, nous concluons donc que tout Européen est « civilisé » ; tout non-Européen ne l'est pas. Cette déduction amène à dire que chez Psichari, tout 'nègre' est primitif, barbare et sauvage. Pour mieux voir comment s'opère la déconstruction de l'image du 'nègre' dans l'œuvre d'Ernest Psichari, nous ferons un arrêt sur les trois mots (barbares, primitif et sauvages).

Donnant l'acception du mot « barbare », Robert<sup>1261</sup> avancera que le terme a d'abord été employé pour désigner *l'étranger* chez les Grecs et les Romains. Plus tard, il est employé dans la chrétienté. D'après ce lexicologue, le mot est employé pour dire arriéré, primitif, sauvage. Il désigne « un inculte, incapable d'apprécier les beautés de l'art ». Il a pour

---

<sup>1260</sup> Ernest Psichari, *TSS*, op. cit., p. 2.

<sup>1261</sup> Robert, *Le Petit Robert 2014*, Paris, Le Robert.

contraire civilisé, policé, raffiné, bon, humain. Mais André Rousseau<sup>1262</sup> situe l'origine du mot bien avant l'antiquité gréco-romaine. En effet, pour lui, le mot a une origine akkadienne et sumérienne. Il dira à cet effet : « Un fait est sûr : c'est un « mot voyageur » [...] qui n'a subi pratiquement aucune modification phonétique ». Cependant son champ sémantique a été remodelé car, à l'origine, il est employé pour désigner *l'étranger*. Or dans l'antiquité gréco-romaine, il s'appliquera aux êtres humains auxquels manque l'*humanitas*. Il sert alors à désigner les hordes menaçant les espaces civilisés. Cette acception est présente à l'époque moderne. C'est celle qui était admise à l'époque impériale. André Rousseau<sup>1263</sup> ressort cinq traits atemporels pour caractériser le *Barbare*. D'abord, il est celui dont on ne comprend pas la langue et qui s'exprime mal dans la nôtre. Ensuite, il vient d'un pays étranger à la civilisation de référence et en est éloigné dans l'espace. Puis, manquant de culture, il doit être instruit. En outre, il est caractérisé par sa sauvagerie et ses cris de guerres. Enfin, c'est un être cruel et inhumain qui commet des actes de barbarie. Pour Alain Desjacques<sup>1264</sup>, il faut ajouter à cela son caractère nomade, opposé au civilisé sédentaire, et sa figure eschatologique.

Il pourrait nous être objecté que l'acception gréco-romaine du terme était toute autre. Nous l'avons d'ailleurs souligné dans la partie précédente, parlant de l'ouvrage coécrit par Catherine Clément<sup>1265</sup>. En effet, articulant sa réflexion autour des notions de barbare, primitif et sauvage chez les tragiques athéniens du siècle de Périclès, Jacques Boulogne<sup>1266</sup> montre que ces derniers se servent de cette triade conceptuelle pour désigner l'altérité. Ils l'utilisent aussi et surtout pour inciter leurs contemporains à penser la grécité comme la réalisation d'une humanité idéale, pour laquelle la liberté inconditionnelle constitue dans tous les domaines la valeur suprême. Dans ces deux acceptions du « barbare », il y a une connotation péjorative. Le barbare est toujours un autre, inférieur à soi. Mais cette acception est aussi celle de la période coloniale. Certains écrivains, en dehors d'Ernest Psichari, vont réinterroger ce terme qui sert à désigner l'Autre. C'est le cas de l'Allemand Robert Müller<sup>1267</sup> qui estimait en 1915 que « le « nouveau sauvage » est un « nouvel homme et barbare de la modernité<sup>1268</sup> ». Il

---

<sup>1262</sup> Rousseau, (André), « Le Barbare dans le vocabulaire indo-européen. Réflexions sur ses origines et son évolution sémantique dans les langues européennes modernes », dans *Études inter-ethniques*, n°10 : *Le Barbare, le Primitif, le Sauvage*, Lille, Université de Lille 3, 1995, p. 15-26.

<sup>1263</sup> *Ibidem*.

<sup>1264</sup> Desjacques, (Alain), « Y a-t-il une civilisation de Barbares ? Le cas des Mongols dans l'histoire », dans *Comparatisme et Société*, n°18 : *Lieux et figures de la barbarie*, Université de Lille, 2014, p. 78.

<sup>1265</sup> Clément, (Catherine), *Qu'est-ce qu'un peuple premier ?*, op. cit.

<sup>1266</sup> Boulogne, (Jacques), « Le Barbare, le primitif et le sauvage dans la tragédie grecque », dans *Études inter-ethniques*, n°10, op. cit., p. 27-48, passim.

<sup>1267</sup> Müller, (Robert), *Tropiques. Le mythe d'un voyage*, 1915.

<sup>1268</sup> Roland, (Hubert), « Le « nouveau barbare » de Robert Müller : primitivisme littéraire, colonialisme et « hybridité », dans *Comparatisme et Société*, n°18, op. cit., p. 167-180.

s'élève au-dessus de la médiocrité bourgeoise. À propos de cette œuvre de Müller, Hubert Roland affirme :

Le barbare, comme le sauvage, a donc pris conscience de toute la démesure de la nature et de l'expérience humaine. Dans le dépassement de lui-même, il a atteint la troisième métamorphose de l'esprit proclamée par Zarathoustra, celle qui a fait le lion – ayant conquis au chameau la liberté de créer, mais incapable de créer lui-même des valeurs nouvelles – est devenu l'enfant <sup>1269</sup>.

Le deuxième mot participant à la déconstruction de l'image de l'Africain chez Ernest Psichari est « primitif ». Dans le dictionnaire *Le Petit Robert*<sup>1270</sup>, l'entrée du mot indique ce qui suit : « Primitif : [...] *Concept primitif* ou n.m. *un primitif* : concept indéfinissable ; mot trop général pour lui trouver un hypéronyme définitoire ». Il est évident qu'une telle définition ne peut faire avancer notre analyse. Il n'y a aucune indication quant à l'acception à donner au nom pour une discussion partant d'une base commune. Mais il nous a paru intéressant de la souligner pour mettre en évidence la difficulté à laquelle le/la chercheur(se) peut être confronté(e) quant à l'étude du concept en sciences humaines et sociales. Il est à noter que la même entrée dudit dictionnaire traite du concept, seulement sur le plan artistique. Le dictionnaire indique que l'art primitif (la peinture plus précisément) est à situer à une époque antérieure à la Renaissance en Europe occidentale. Notre attention est retenue, en premier lieu, par les indications spatio-temporelles. Le temps est celui de la Renaissance tandis que le lieu est l'Europe occidentale. Dans un second temps, notre attention est portée le substantif dont primitif est le qualificatif. Il revêt une importance dans cette analyse.

Le troisième mot de la triade qui structure l'image du 'nègre' dans la littérature coloniale et qui participe à sa déconstruction chez Psichari est sauvage. Pour *Le Petit Robert*, lorsque que le terme est précédé d'un article indéfini, il est une forme vieillie. Nous entendons donc qu'il est tombé en désuétude. Cependant, son acception d'autrefois est donnée. Le mot désignait celui « Qui est considéré comme peu civilisé, dont le mode de vie est archaïque ». Les différentes définitions déclinées illustrent que la triade conceptuelle primitif-barbare-sauvage<sup>1271</sup> désigne une seule et même catégorie d'acteur. Quel que soit le terme employé, le locuteur et l'interlocuteur ont à l'esprit une même réalité. Ils désignent, comprennent et voient mentalement la même chose. Cette chose n'est rien d'autre que cet être inhumain qui conforte la supériorité de l'homme 'blanc'. Dès lors, nous obtenons l'opposition Nous vs PBS.

---

<sup>1269</sup> *Ibidem*, p. 173-174.

<sup>1270</sup> Robert, *op. cit.*

<sup>1271</sup> Nous emploierons le sigle PBS pour désigner cette catégorie d'acteur.

Chez Psichari, on retrouve d'autres acceptions du PBS. Pour lui, les peuples du Haut-Logone sont des "races primitives". Cependant, leur primitivité n'est pas à entendre comme un stade élémentaire dont l'évolution devrait être progressive. Ce ne sont pas des "races" appelées à progresser. En d'autres termes, leur évolution n'est pas vers l'acmé, mais vers la chute. Leur primitivité est à entendre comme point final. C'est le stade terminal. Le romancier dit à ce propos : « nous avons eu souvent l'intuition de nous trouver en face de races arrivées au terme de leur évolution, non de races primitives réservées à de hautes destinées<sup>1272</sup> ». Le primitif est, sous cet angle, synonyme de dégénéré. Il s'agit des peuples en état de régression. Ils sont à l'opposé des "Européens" qui, eux, sont en pleine évolution. Nous retrouvons, entre les lignes, la mentalité de l'époque qui faisait du « Progrès » le culte de tout « civilisé ». Alors que la marche du « civilisé » tend vers l'avant, celle du primitif est un retour vers le passé. Cependant, et contre toute attente, cette acception est niée quelques pages plus loin. Alors, le primitif n'est plus l'arriéré mais celui-là qui enseigne le "civilisé". Il n'est plus l'enténébré, mais celui qui éclaire. Ce n'est pas celui qui est resté au stade primaire, embryonnaire de l'humanité. Il est plutôt celui qui a percé les mystères de la connaissance et de la sagesse. C'est dans cette optique qu'il dira : « Nous revenons ici, aux bords sereins du Logone, sur les bancs de l'école<sup>1273</sup> ». C'est ici que s'opère la déconstruction chez cet auteur. Il est certain que de prime abord, ce propos fait penser à l'acception du PBS qui fait de ce dernier un être proche de la nature. Mais il n'en est rien. Car, ce qui est exalté dans l'œuvre d'Ernest Psichari, à propos de cet acteur, c'est sa capacité guerrière. Ce passage est extrait d'une séquence du récit qui relate un départ pour une riposte guerrière. Le narrateur raconte avec émotion la scène<sup>1274</sup>. Le « civilisé » n'est plus le contraire du PBS mais de la mâle beauté, c'est-à-dire de la « beauté antique »<sup>1275</sup>.

D'aucuns, de nos jours, discutent l'acception commune du PBS. Ils le conçoivent le comme celui qui amène le doute. Il s'agit, pour eux, de celui qui introduit la nécessité de sonder les fondements de nos certitudes. C'est le cas du sociologue Michel Wieviorka pour qui « le barbare est celui qui vient mettre en cause ce que nous considérons être des valeurs universelles<sup>1276</sup> ». Cette posture est aussi celle de « l'École de Francfort », qui avait réalisé, suite à la Grande Guerre, que la pensée émancipatrice est un leurre. Car, elle se trouve perpétuellement en situation d'échec, son essence étant liée au processus d'auto-dressage. Ce

<sup>1272</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., pp. 13-14.

<sup>1273</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p. 24.

<sup>1274</sup> *Ibidem*, p. 22-23.

<sup>1275</sup> L'expression est Psichari, *TSS*, p. 23.

<sup>1276</sup> Giraldi-Dei Cas, (Norah), Idmhand (Fatiha), Fourez, (Cathy), *Comparatisme et Société*, n°18 *Lieux et figure de la barbarie*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014, p. 13.

qui prélude invariablement le dressage d'autrui. Leur thèse est que la pensée rationnelle n'est pas en soi émancipatrice. La logique scientifique, fut-elle embryonnaire, est invariablement exploiteuse et instrumentaliste. Cette analyse prend le contre-pied du postulat d'une rationalité transcendante dont dérive le système de valeurs de l'humanisme. L'idée d'une universalité de la nature humaine et de l'inviolabilité de l'intégrité morale personnelle est alors discutable. C'est cette pensée qu'on retrouve chez Psichari qui voit dans le culte du « Progrès » un danger pour l'humain en général, pour le Français en particulier.

Cette vision de la « civilisation » est aussi présente chez l'Allemand Robert Müller. Dans son œuvre citée plus haut, il affirme que « l'état sauvage a pour fonction principale la régénération des formes mortes de la civilisation bourgeoise<sup>1277</sup> ». En d'autres termes, le « Sauvage » n'est plus celui qui ruine la « civilisation », mais celui qui la nourrit d'un « salubre élan de vitalité ». Ernest Psichari abonde dans le même sens en disant : « L'Afrique est un des derniers refuges de l'énergie nationale [...] Nous venons ici pour faire un peu de bien à ces terres maudites. Mais nous venons aussi pour nous faire du bien à nous-mêmes. Nous voulons que la grande aventure serve à notre santé morale, à notre perfectionnement<sup>1278</sup> ». Ce passage acquiert une autre importance lorsqu'on l'examine à la lumière des événements qui auront lieu après la publication de *TSS*. En effet, quand on met en relation l'expression « santé morale » qu'il emploie avec les deux guerres mondiales, on ne peut ne pas accorder de l'importance à ces lignes. Car, durant les Guerres, les Allemands en tiendront lieu de « Barbares » en tant que « Boches ». Ils remplaceront ainsi le « Barbare colonial ». Aujourd'hui encore, on parle de « barbarie nazie ». Les historiens se demandent « Comment des nations enracinées depuis des siècles dans le christianisme ont-elles pu réaliser de tels carnages, de telles hécatombes<sup>1279</sup> ». La déconstruction passe aussi par des indications spatio-temporelles.

---

<sup>1277</sup> Roland, (Hubert), « Le « nouveau barbare » de Robert Müller : primitivisme littéraire, colonialisme et « hybridité », dans *Comparatisme et Société*, n°18, p. 175.

<sup>1278</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 226.

<sup>1279</sup> Christophe, (Paul), *1914-1915, quand Dieu se tait. La barbarie racontée jour après jour*, Paris, Cerf, 2014, 264p.

## Les indices spatiaux de déconstruction

L'espace géographique constitue l'un des éléments qui permet le discours sur l'Autre. Il est l'un des lieux où se fixe l'altérité. Dans la littérature exotique, l'espace constitue un des réceptacles de tout ce qui est et/ou qui vient de l'Autre. Aussi, la mise en évidence de l'altérité débute-t-elle, généralement, par la situation géographique de l'objet à mettre en valeur. Dans son histoire, disait Victor Segalen, l'exotisme a désigné « un certain goût pour les mœurs et les formes d'art empruntées à des peuples lointains et utilisées comme décor de théâtre ou des pointes de piment par des artistes occidentaux<sup>1280</sup> ». L'adjectif « lointains » indique que l'espace auquel était appliqué l'exotisme était extra-européen. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exotisme consiste davantage à acclimater l'étrangeté de l'ailleurs grâce à des représentations et des intrigues connues dans l'art. Ces représentations prolongeront l'entreprise d'interprétation autoritaire des hommes et des cultures extra-européens dès les premiers rapports coloniaux. Cette interprétation ne pouvait avoir lieu que par la délimitation et l'appropriation des nouveaux espaces. À bien y regarder, il s'agit avant tout d'une interprétation de l'espace qui, ayant acquis une certaine autorité, a fini par se constituer en savoirs sur les représentés. Or, de récentes études démontrent que les savoirs sur l'espace sont un élément fondamental de l'exercice du pouvoir colonial. En effet, dans un ouvrage collectif publié sous la direction d'Hélène Blais<sup>1281</sup>, il est affirmé que l'appropriation de l'espace par la production de savoirs géographiques a joué un rôle dans la conquête militaire et la domination politique des territoires colonisés. « Que ce soit par la délimitation de frontières, par la diffusion de stéréotypes paysagers ou par la catégorisation des populations autochtones, ces savoirs ont été des outils de la construction et de la gestion des territoires coloniaux et impériaux<sup>1282</sup> ». On peut alors déduire qu'à cause de la distance qui sépare les deux territoires, l'espace géographique est le fondement même de la colonie.

Sur le plan spatial, la littérature coloniale oppose toujours un *ici* à un *là-bas/ailleurs*. Dans notre cas, cette opposition figure Europe vs Afrique. La définition de « l'art primitif » convoquée plus haut indiquait que celui-ci trouve ses origines en Europe occidentale. Dès lors, il est possible d'avancer que l'Europe, lieu où est situé l'art primitif, figure *ici*. En effet, remplaçant le texte d'Ernest Psichari dans son contexte, on peut conclure que l'évocation de « l'art primitif » permet de situer l'action en Europe lorsqu'il parle du « Tableau primitif et

---

<sup>1280</sup> Segalen, (Victor), *Essai sur l'exotisme*, Paris, Fata Morgana, éd. Gilles Manceron, 2007, p. 9-10.

<sup>1281</sup> Blais, (Hélène), Deprest, (Florence), Singaravélou, (Pierre), *Territoires impériaux une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, PUPS, 2011, 336p., passim.

<sup>1282</sup> *Ibidem*, p. 8.



pur »<sup>1283</sup> qu'il avait vu. Or, le lieu de l'action relatée est ailleurs. Il affirme que c'est « En arrivant sous le grand arbre de Dioumane, le 10 mars »<sup>1284</sup> qu'il le vit. Notre corpus étant constitué partiellement d'un récit de voyage, il est possible de dater exactement le moment où cette scène a eu lieu. Effectivement, sur la base de la date avancée dans ce passage, et en nous référant aux *Carnets* et aux *LDC*, il est permis d'affirmer qu'il s'agit du 10 mars 1907. Car, les *Carnets* mentionnent, à cette date, l'étape Ham-Dioumane<sup>1285</sup>. Même s'il y a réécriture dans le roman, il n'en demeure pas moins que l'exactitude de cette date est avérée. Cette date annule ainsi l'opposition entre les périodes de l'histoire. Un autre point est à souligner. Il concerne la catégorisation des genres artistiques. Les définitions convoquées plus haut indiquent que l'art primitif ne concerne essentiellement que la peinture. Or, pour Psichari, l'art du primitif se compose de l'art plastique et de l'harmonie des lignes dans le mouvement. En d'autres termes de la sculpture et de la danse. Les deux sont condensées dans la danse guerrière dont les poses sont un avertissement de ce qui remplace, pour ce peuple baya, la statuaire immuable et malhabile du civilisé<sup>1286</sup>. Il ajoutera que pour ces « primitifs », « l'image n'est rien, sans l'étincelle de la vie<sup>1287</sup> ». Il est intéressant de noter le glissement d'oppositions. La danse, en tant qu'écriture du corps, n'est plus opposée à la littérature, mais à l'art plastique. De même, la sculpture sort de son parallélisme avec la peinture. Il y a une déconstruction de l'opposition entre les arts plastiques et les spectacles vivants.

La déconstruction des images des acteurs est perceptible à travers la construction de nouvelles images qui sont à la fois mélanges, oppositions et subversions des premières. À travers les définitions de la triade conceptuelle qui différencie les acteurs en jeu ici, nous avons vu que la peinture est l'apanage du civilisé et que ce dernier est tourné vers le « Progrès ». Le PBS, quant à lui, est figé. Il est resté à « l'origine ». Or, lorsque nous analysons leurs expressions artistiques respectives, nous constatons une inversion des images. La peinture fige. Elle est saisie d'un instant, d'un temps, d'un moment. Elle est permanente, donc fixe. La danse est, quant à elle, instantanée. C'est une production éphémère. L'acteur qui est défini comme étant dans le progrès s'exprime dans la permanence tandis que celui qui est figé a une expression continuellement renouvelée. Cette opposition ressort l'idée derridienne de la déconstruction. Il n'y a plus d'opposition mobile vs immobile ni civilisé vs PBS. La position du PBS devient insaisissable. Sa trajectoire semble n'être ni progressive, ni

<sup>1283</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 196.

<sup>1284</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>1285</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 132-133.

<sup>1286</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 39.

<sup>1287</sup> *Ibidem*.

régressive ; ni cyclique, et encore moins figée. Il existerait alors une autre trajectoire, mais non nommée. En effet, le romancier dira que le Baya, personnage représentatif de cette catégorie d'acteur, a « *notre* humanité [celle du civilisé], toute faite de faiblesse et d'abandon du cœur<sup>1288</sup> ». Cependant, c'est aussi une âme étrange et inachevée, qui ignore la morale et la mentalité du civilisé. Il confiera à cet effet : « Je ne pourrai jamais comprendre le paradoxe de ces âmes frustes à la fois et compliquées<sup>1289</sup> ». On observe un tel déplacement dans certains écrits de la Grande Guerre. En effet, on constate que certains textes situent les sauvages à quelques kilomètres des civilisés. Nous avons en tête le texte de Félix Klein<sup>1290</sup>, qui emploie le terme « Barbares » pour désigner les Allemands. En fait, il dira en 1915 :

La petite armée belge arrête les Barbares. Elle les fait reculer. Les Barbares ! Ce nom me faisait mal, naguère, à lire dans nos journaux, et je l'estimais d'une polémique grossière ; or, l'événement prouve qu'il ne dit rien de trop. Quel autre peuple, au monde, se conduirait comme eux, envahirait des voisins pacifiques, les tuerait par milliers pour crime de fidélité à l'honneur et au devoir ?

On peut aussi citer le texte de Poitevin. Il verra dans le « Poilu » un sauvage non enclin à la sauvagerie. Il utilise ce terme pour parler des soldats français de la Première Guerre mondiale. Il effectue toutefois une distinction entre deux types de sauvages : celui qui est français et celui qui ne l'est. Cependant, on notera que le sauvage non français ne se situe pas dans aucune colonie et n'appartient pas à une époque révolue. Le sauvage qui n'est pas français n'est rien d'autre que l'Allemand, désigné par les termes « Boche » et « Fritz ». C'est ce dernier qui est « malfaisant ». On constate donc que le sauvage, qu'il soit paisible ou malfaisant, est sur le continent européen. C'est un occidental. Poitevin écrira les lignes suivantes dans les colonnes de *L'écho du Boyau* :

quel que soit le développement de leur système pileux, en sont arrivés au degré de civilisation des lacustres, et l'existence d'une population si arriérée à quelques kilomètres des civilisés sera toujours pour moi un insoluble problème. [...] *Poilu* : Sauvage de mœurs paisibles dont l'existence se passe à chasser le boche. *Fritz* : animal sauvage vivant sous terre en société et impossible à apprivoiser (synonyme de Boche). *Boche* : animal malfaisant et destructeur que les indigènes chassent en bande<sup>1291</sup>.

---

<sup>1288</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 37.

<sup>1289</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>1290</sup> Félix Klein, « La guerre vue d'une ambulance », dans Christophe, (Paul), *1914-1915, quand Dieu se tait. La barbarie racontée jour après jour*, Paris, Cerf, 2014, p. 40-41.

<sup>1291</sup> P.C.C.P. Poitevin, « Une France inconnue. Quelques jours chez les sauvages. Sensationnelle découverte d'un savant », dans *L'écho du Boyau*, n°3, 15 août 1915, voir Jean-Pierre Turbergue, *1914-1918. Les journaux de tranchées. La Grande Guerre écrite par les Poilus*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1999, p. 54.

La déconstruction des images, au niveau figuratif, nous amène à l'application du concept aux espaces en jeu dans notre corpus. Dans la littérature coloniale, *ici* représente la patrie tandis que *l'ailleurs/là-bas* figure la colonie. Et au sein-même de la colonie, on constate l'opposition entre le bas et le haut. Le bas constitue toujours l'espace de vie de l'« indigène » tandis que le haut est réservé au représentant colonial. C'est un monde bipolaire qui n'admet aucune autre alternative. Un regard attentif porté sur le vocabulaire géographique amène à dire que les mots employés ne sont pas uniquement métaphoriques. Ils constituent aussi un outil efficace pour la compréhension du fait colonial et des ressorts de la domination impériale. Le haut est réservé au colonisateur parce qu'il permet d'avoir une vue panoramique de ce qui se passe en bas. Il s'agit donc d'une position stratégique. Dans cette disposition, l'espace africain est décrit comme étant un espace clos. Selon le CCHSST<sup>1292</sup>, un espace clos désigne un lieu fermé qui, au départ, n'est ni adapté ni destiné à l'occupation humaine. Il exclut donc toute vie humaine. Il est, par sa nature, inhabitable pour l'espèce humaine. Cette configuration des lieux est très présente dans la trilogie romanesque de Ferdinand Oyono<sup>1293</sup>. Analysant la structure spatiale dans l'œuvre d'Alexandre Biyidi, Moustapha Tambaou<sup>1294</sup> remarque que l'espace romanesque n'est jamais innocent. Il ajoutera que « Chez Oyono l'espace a une fonction technique et idéologique très importante. On peut même dire que c'est à partir de la structure spatiale que tous les autres éléments composants et la signification de l'œuvre peuvent être systématiquement balisés<sup>1295</sup> ».

Cette analyse illustre que l'espace romanesque peut jouer un rôle idéologique. Dans notre roman de support, la structure spatiale participe de la fonction idéologique. La clôture de l'espace africain n'est donc pas neutre. Elle fait partie des arguments convoqués pour légitimer la colonisation. En effet, cette clôture montre la séparation du continent avec la « civilisation ». Cependant, l'œuvre de Psichari remet en cause son existence. Cette remise en cause passe par la formulation d'une hypothèse portant sur les migrations africaines. Ernest Psichari relève une différence au sein-même des populations que l'ethnologie coloniale a nommées Bayas. Il dira à leur sujet : « Autrefois, peut-être étaient-ils pasteurs, conducteurs de nombreux troupeaux, riches et heureux. Des invasions, peut-être une grande poussée foubé les auraient amenés sur cette Sangha si rude<sup>1296</sup> ». Dans ce passage, l'adjectif qualificatif

<sup>1292</sup> Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail.

[https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/confinedspace\\_intro.html](https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/confinedspace_intro.html)

<sup>1293</sup> Oyono, (Ferdinand), *Le vieux nègre et la médaille, Une vie de boy et Chemin d'Europe*.

<sup>1294</sup> Tambaou, (Moustapha), « Structure de la trilogie d'Oyono », dans *Ethiopiennes numéro 33 revue socialiste de culture négro-africaine* huitième année, nouvelle série volume 1 n° 2, 2ème trimestre 1983.

<sup>1295</sup> *Ibidem*.

<sup>1296</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, p. 74.

‘riches’ attire notre attention. Car, dans la littérature coloniale, cette valeur n’est caractéristique de l’Afrique que lorsqu’elle désigne les produits du sous-sol. L’on notera également que Psichari met en évidence une distinction entre les Foulbés et les autres Africains. Il s’agit, pour lui, d’« hommes, venus jadis, dit-on, des profondeurs de l’Orient<sup>1297</sup> ». À travers ce propos de Psichari, nous comprenons que les Bayas ont été poussés vers l’intérieur de la forêt équatoriale par les Foulbés qui, eux-mêmes, viennent de l’Orient. Il ne s’agit donc pas d’un espace clôt en termes de fermeture géographique, comme pourrait l’être une île.

L’espace africain, s’il est clos dans l’imaginaire culturel français, cette clôture n’est pas une fermeture du continent sur lui-même. La clôture est entendue comme la distance qui sépare de la civilisation. Il se dégage une déconstruction de l’opposition espace clos vs espace ouvert. L’espace clos n’est plus celui qui est hostile à l’homme. Pour le CCHSST, un espace clos désigne un lieu qui renferme un risque potentiel pour la santé et la sécurité de quiconque y pénètre. Cette dangerosité est entretenue par un ou plusieurs des facteurs, dont les risques liés aux mécanismes et aux procédés utilisés. L’espace clos est aussi celui qui renferme des dangers pour la sécurité de ceux qui y sont présents. Cette vision de l’espace clos n’est pas sans rappeler le discours colonial sur l’espace africain. En effet, dans la littérature coloniale, l’Afrique est présentée comme un continent dangereux. Pays malsain, région indigne, le ‘continent noir’ est synonyme de terre de déchéance. Loin d’être un havre de paix, il apparaît comme un *no man’s land*. Terre d’aventures, le sud de la planète est l’un des lieux les moins romantiques où règne Thanatos. En ce lieu, il se profile des cascades de menaces virtuelles. Le séjour dans ce pays ‘sauvage’ frise presque toujours la catastrophe. Car, la mort rôde perpétuellement dans ses parages. L’Afrique est un continent ‘sauvage’ où la ‘barbarie’ est omniprésente. Mais dans la conception psicharienne de l’Afrique, il y a une subversion des valeurs. C’est la sauvagerie-même des lieux qui est salvatrice. La barbarie n’est plus synonyme de mort mais de source de salut. Elle n’est plus l’opposée de la civilisation. Par là-même, la « civilisation » n’est plus synonyme de « Progrès ». En dehors de l’espace, le temps aussi traduit la déconstruction des figures.

---

<sup>1297</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 109.

## Les indications temporelles et culturelles de déconstruction

Le temps dont nous parlerons est celui qui se lit dans la nature. Il s'agit de celui qui se matérialise dans les saisons, à travers la terre et les végétaux. Dans *TSS*, le narrateur évoque une terre âpre et crispée. Il dira : « En arrivant près de Léré, le pays devient âpre. La terre se crispe en monticules de pierres d'une désespérante aridité. Les palmiers nains et les rôniers sont le seul ornement de ces campagnes<sup>1298</sup> ». On relève, dans ce passage, une absence de vitalité. Le qualificatif «âpre» fait comprendre que Léré est un pays rude. Cette rudesse est un danger pour l'homme parce qu'elle est opposée à la fertilité. Le temps est donc celui de la sécheresse. C'est une saison aride. Dans la symbolique des saisons, ces caractéristiques sont celles de l'hiver. En effet, l'aridité ne peut correspondre au printemps. Car, selon Gary Chapman, « Le printemps est l'époque du renouveau, des nouvelles habitudes de vie, des nouvelles façons d'aimer<sup>1299</sup> ». L'automne est, quant à lui, le temps de la transformation. Pour cet essayiste, « L'hiver est un temps de silence glacial ou de vent cinglant<sup>1300</sup> ». Il ajoute :

La métaphore de l'hiver [...] évoque la rudesse, la rigueur et les difficultés. [...] Certaines de [s]es émotions sont la peine, la colère et la déception, souvent associées à la solitude et à un sentiment de rejet. Toutes les émotions éprouvées [...] à ce stade révèlent la froideur, la rigueur et l'amertume<sup>1301</sup>.

On peut donc conclure que la rudesse est le trait caractéristique de l'Afrique. Cette hypothèse est confortée par la suite de l'extrait du roman *TSS* cité ci-dessus. Le narrateur parle de « palmiers nains ». En lisant *Les Secrets de la Mer Rouge*<sup>1302</sup>, on réalise que cet arbre a marqué ceux qui ont prêté attention à la végétation tropicale. En effet, dans son roman, Henri de Monfreid dit à ce sujet : « Ce palmier ne demande pour vivre que du sable aride et le souvenir de la pluie. Dans ces conditions de sobriété, il lance dans le ciel bleu de longues tiges qui bifurquent comme d'étranges candélabres et se terminent par de petits plumeaux de feuilles en lames de sabre<sup>1303</sup> ». Le champ lexical de la détresse qui ressort de cet énoncé attire notre attention. Le premier élément est le « palmier nain », une composante de l'identité de la terre africaine. Le propos d'Ernest Psichari, corroboré par Monfreid, donne une image négative des terres décrites. La sécheresse, l'aridité ainsi que la grisaille des lieux en font un

---

<sup>1298</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 141.

<sup>1299</sup> Chapman, (Gary), *Les saisons du mariage*, traduit de l'anglais par Sonia Artiguebert, Paris, farel éd., 2012, 4<sup>e</sup> de couverture.

<sup>1300</sup> *Ibidem*.

<sup>1301</sup> *Ibidem*., p. 19-20.

<sup>1302</sup> Monfreid, (Henri de), *Les Secrets de la Mer Rouge*, Paris, Grasset, 1933, 438p.

<sup>1303</sup> *Ibidem*, p. 77.

pays désolé. C'est bien l'image d'une terre maudite. D'ailleurs, Psichari dira : « Nous venons ici pour faire un peu de bien à ces terres maudites<sup>1304</sup> ». Tout porte à croire que la vision d'une terre rude ne favorise aucun sentiment d'apaisement ni de bien-être. Le passage mentionné ci-dessus abonde dans ce sens. Cependant, la suite du texte prend une toute autre tournure. Il y aura un renversement de paradigmes. La terre maudite ne sera plus celle qui perd. Elle n'est pas celle qui tue. La terre maudite ne dévore pas, elle n'anéantit pas. Au contraire, c'est l'«un des derniers endroits où nos meilleurs sentiments peuvent encore s'affirmer<sup>1305</sup> ». Et l'on comprend alors que pour cet écrivain, l'Afrique procure la paix parce qu'elle est un espace clos. En outre, c'est son caractère aride, rude et stérile qui fertilise le voyageur. Au lieu pays de la géhenne qu'elle était, elle devient un « noble pays<sup>1306</sup> ».

Cette déconstruction passe par le renouvellement du sens des saisons. Il y a une subversion des temps. L'hiver n'est plus conçu comme opposé à l'été. Car, la saison rude n'est plus la caractéristique de l'hiver mais de l'été. C'est le cas du lac Tréné, pays ardent comme l'été, avec son ciel des Tropiques<sup>1307</sup>. Contre toute attente, cette saison rude est aussi celle de la floraison et de l'amour. Le narrateur dira : « Ce fut un clair et silencieux matin que je quittai Binder pour retourner à Léré. Les mimosas épineux épandaient toujours dans la campagne leurs odeurs amoureuses<sup>1308</sup> ». Cependant, les émotions du narrateur ne concordent pas avec le temps. Malgré l'ardeur estivale du pays qu'il approche, il regrette de ne pas pouvoir y trouver l'élan de cœur d'autrefois. Il confiera : « Je vais voir des êtres que je ne connais pas encore, visiter des pays où je n'ai pas encore posé le pied. Mais je ne retrouverai plus ce bel élan du cœur qui m'a ravi dans les régions les plus voluptueuses des rêves<sup>1309</sup> ». Or, les émotions qui caractérisent l'été sont le bonheur, la satisfaction, la sensation d'avoir accompli ses projets<sup>1310</sup>. Affronter les saisons peut alors être perçu comme une bataille contre l'espace africain. Cette bataille est un temps de préparation pour les grandes victoires. Ce sont la terre et l'espace qui servent à marquer le temps. C'est ce qu'illustrent les lignes suivantes :

Dans l'espace et le temps abolis, je sentis la vie suspendue. Binder aussi, et les grandes steppes de midi, et les rochers noirs de Mindeffa, tout cela n'était-il pas hors de

---

<sup>1304</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 226.

<sup>1305</sup> *Ibidem*.

<sup>1306</sup> *Ibidem*, p. 236.

<sup>1307</sup> *Ibidem*, p. 141.

<sup>1308</sup> *Ibidem*, p. 140.

<sup>1309</sup> *Ibidem*, p. 141.

<sup>1310</sup> Chapman, (Garry), *Les saisons du mariage*, op. cit., p. 44.

l'espace et hors du temps, hors de la vie? C'était la grande durée, sans heures, ni minutes, ni secondes, la grande durée dans l'espace infini<sup>1311</sup>.

Cette suspension du temps n'est perceptible que grâce aux caractéristiques de Binder. Or, Binder est un espace bien défini. Elle est pourtant une « terre de soleil et de sommeil ».

L'espace est aussi temps dans la mesure où les lieux que parcourt Psichari sont présentés comme la fin de l'errance. Les différents espaces sont perçus comme des lieux qui permettent au personnage de se retrouver, de retrouver ce qu'il a longtemps cherché. Sa présence en certains lieux lui donne l'impression d'être arrivé au terme de son voyage et de rentrer dans une nouvelle ère ou une nouvelle dimension. Avant d'être à cet endroit, il était en quête de son humanité. C'est le cas de Binder, un lieu qui lui permet de mieux écouter les pulsations de la vie. Il dira dans cette optique :

L'attention à la vie portée à son point le plus aigu, voilà la leçon nouvelle que nous donne Binder. Toutes les heures que j'y passai furent tellement tendues, tellement teintées d'éternité, qu'elles m'apparaissent maintenant comme en dehors de mon existence, sans rapport avec les heures qui furent avant et après<sup>1312</sup>.

Ce passage, sorti de son contexte, peut laisser croire que le narrateur émet une critique négative à l'égard de ces lieux. En les lisant, on peut penser qu'ils s'inscrivent dans le registre du topos de l'Afrique continent de l'inhumain. Mais la suite montre le contraire. Cette Afrique est le lieu de la transformation et de la renaissance. Le narrateur affirme à propos de ce lieu : « Tous les symboles que j'avais appris autrefois, toutes les intellectualités qui me possédaient, s'évanouirent<sup>1313</sup> ». Toutes ces considérations amènent à dire que la distinction des espaces africains et européens est davantage dans les temps qu'ils représentent qu'ailleurs. Le continent africain n'est plus une figure opposée à l'Europe. Il sort de l'opposition binaire communément admise. Il ne s'agit plus de postuler une bipolarité. Le propos de Psichari donne lieu à une nouvelle figure. Avec ces textes, l'espace donne à lire le passé mais ce dernier n'est plus historique. En poursuivant son raisonnement, nous dirons que tout déplacement vers ces lieux constitue une parenthèse dans la vie de celui qui s'y rend. Cette parenthèse est un temps de réconciliation et de retrouvaille avec soi-même. Il dira :

Je fus entraîné par un immense fleuve de poésie intense et lumineuse. Le passé même, le grand passé d'islam, c'était une sensation animale de passé ; non pas un repère

---

<sup>1311</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 136.

<sup>1312</sup> *Ibidem*, p. 138.

<sup>1313</sup> *Ibidem*.



historique (comme on l'aurait à Florence, ou à Rome), mais un moyen naturel de me baigner dans la réalité mouvante du présent. Pendant quatre jours, je fus plongé dans un abîme de félicité. Je crois avoir connu la plénitude du bonheur pour avoir suivi avec amour d'humbles gestes humains, loin de mon temps et de mon pays<sup>1314</sup>.

La déconstruction des figures se décline également dans l'appréciation des cultures. Dans la pensée de Lothar Käser, la culture est un terme qui permet de désigner un ensemble d'éléments auxquels des groupes humains ont recours pour organiser leur vie en communauté. La culture a donc partie liée avec le comportement, l'éthique, le système et l'échelle de valeurs de la population qui la produit. Elle est aussi bien une stratégie qu'une condition de survie. Ainsi, un comportement n'acquiert son sens qu'en fonction de la société. Une attitude ou un geste perçus comme irrévérencieux dans une société peuvent avoir une appréciation contraire dans une autre. De même, ce qui occupe le sommet de l'échelle de valeur d'une communauté peut être minimisé ailleurs. La culture est une stratégie dans la mesure où elle constitue un ensemble de codes permettant aux individus de fonctionner de façon consensuelle. Percevoir dans la culture une condition de survie, c'est mettre en évidence son rôle de réactualisation du souvenir et de la mémoire d'un peuple spécifique. Aussi, le terme s'emploie-t-il au pluriel. Lothar Käser estime alors que « les cultures sont comparables à des mécanismes d'horlogerie : elles sont complexes, elles se subdivisent en de nombreux petits secteurs qui s'imbriquent entre eux de multiples façons, chacun fonctionnant comme un engrenage d'une haute précision technique<sup>1315</sup> ». Pour rendre compte d'une culture, il est donc impératif de poser son regard sur ces « petits secteurs ».

Dans la littérature coloniale, le concept est pensé comme inapplicable aux « indigènes ». En d'autres termes, l'usage de ce concept en rapport avec les stratégies employées par ces populations pour la gestion de leur existence est un anachronisme. Cependant, considérant le propos de Lothar Käser mentionnés ci-dessus, rajoutant la suite de sa pensée qui maintient que « les cultures sont des stratégies destinées à prendre son existence en main<sup>1316</sup> », il est possible d'affirmer qu'il y a bien eu des cultures « indigènes » à l'époque coloniale. Certains auteurs de cette période se sont attachés leur description. L'existence de textes portant sur les Africains au sujet de ce que nous appelons culture dans ce propos est avérée. Toutefois, les termes employés sont mœurs, coutumes, traditions. Ils ne permettent pas de saisir les aspects techniques et les intentions à l'œuvre dans une société. Pour analyser la déconstruction des

---

<sup>1314</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 138.

<sup>1315</sup> Lothar Käser, *Voyage en culture étrangère : guide d'ethnologie appliquée*, traduit de l'allemand par Jean-Jacques Streng, préface de Marc Spindler, Charols, Excelsis, 2008, p. 30.

<sup>1316</sup> *Ibidem*, p. 37.

figures dans notre corpus, la notion de culture semble plus opératoire que les autres. Bien que le terme n'apparaisse pas sous sa plume, il est pertinent de l'employer pour désigner « l'ordonnance » et les « pensées » des populations qu'il visite. Car, l'un des objectifs qu'il assignait à son séjour dans la région du Haut-Logone était de connaître et de comprendre les stratégies que les populations emploient pour prendre leur existence en main. Psichari expose ce qui a guidé ses observations et son écriture en ces termes :

Nous avons voulu vivre avec eux, connaître, par tout ce qui était eux, l'ordonnance de leurs vies et la trame de leurs pensées. Mais les noirs tiennent à garder jalousement leurs secrets. Certaines coutumes qui touchent au passé le plus profond de la race resteront toujours ignorées ou mal connues<sup>1317</sup>.

Ces propos sont nuancés un peu plus loin par une déconstruction de l'appréciation des cultures. Ernest Psichari met en évidence l'illusion fixiste qui amène à concevoir la culture « indigène » comme figée. C'est dans le *labi* qu'on retrouve l'une des manifestations de cette évolution de la culture. En réalité, Psichari montre que la pratique de ce rite au moment où il traverse l'Afrique équatoriale n'est pas identique à ce qu'elle fut autrefois. Si certains gestes se répètent, il y a toutefois des rajouts et des suppressions d'éléments culturels. Il dira qu'il s'agit d'un très vieux rite qui trouve son origine dans une conception très complexe de la vie. Mais il n'est plus qu'un de ces menus gestes par qui s'exprime encore un peu du passé d'une « race », un peu de ses antérieures destinées<sup>1318</sup>. On notera que cette évolution n'est pas parallèle à celle de la civilisation. Elle n'est pas régressive non plus. Ce qui est présent dans cette culture a été caché à la « civilisation européenne ». Ce que cette dernière cherche est présent dans la culture africaine. La déconstruction est perceptible dans la pensée de Psichari par son appréciation des cultures. Car, dans le discours colonial, c'est la culture africaine qui est appelée à évoluer, à tendre vers LA civilisation, incarnée par la « culture française ». Or dans *TSS*, c'est plutôt la civilisation française qui tend, non pas vers la culture africaine, mais vers certains aspects de la Civilisation qu'on retrouve dans la « culture africaine ». C'est le cas dans le domaine esthétique. La déconstruction concerne aussi les images.

---

<sup>1317</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit. p. 28.

<sup>1318</sup> *Ibidem*, p.18.

### III.7.2. AU-DELA DES TERRES VIERGES ...

Le premier roman d'Ernest Psichari est caractérisé par la « découverte » de l'Afrique subsaharienne. Ce romancier fonde la structure de son récit sur les étapes accomplies lors d'une mission effectuée au Haut-Logone. Nous avons d'ailleurs fait mention de la typologie de l'œuvre : elle oscille entre récit de voyage et fiction. Dans son épilogue, Psichari dira : « Sous les dernières latitudes inconnues, que de fois nous fûmes pris de ce léger vertige, assez voluptueux, parce que nous retrouvions la vie à sa source même, dans sa splendeur abolie<sup>1319</sup> ». Ce passage met en évidence la nouveauté de lieux visités. Il évoque des « latitudes inconnues ». L'auteur parle de « terrains vierges<sup>1320</sup> ». La virginité des lieux est à voir à un double niveau. Dans un premier, ces terres sont vierges parce qu'elles n'ont encore subi aucune altération qu'apporte la « civilisation ». Ensuite, la nouveauté des lieux tient de ce qu'avant Psichari, aucun autre « Européen » n'avait foulé cette terre. Dans la deuxième partie, nous avons parlé de ces nouveaux mondes. En outre, nous constatons que chez lui, l'Afrique est d'un exotisme enchanteur. Cependant, il transparait des fissures dans ces images.

Au-delà des terres vierges, il y a une détérioration des images. Au fil des pages et entre les lignes, les images se fissurent et se brouillent. Il se forme de nouvelles. Le lecteur finit par réaliser qu'au-delà des terres vierges, il y a le soleil, la lune et la mort ; alors que le narrateur décrit une terre bienfaisante. Dans un compte-rendu, Sébastien Baudoin<sup>1321</sup> révèle que les recherches de Laroche<sup>1322</sup> démontrent que le soleil est une composante essentielle du paysage et un pôle fertile de cristallisation pour l'imaginaire des poètes. D'un courant littéraire à l'autre, d'une génération à l'autre, l'astre revêt des valeurs distinctes les unes des autres. Cependant, la lune reste inséparable du soleil avec lequel elle partage une réalité duelle. Toutefois, dans cette bipolarité, la lune a son propre caractère. Pour Gilles Ernst, « on manque encore de recul pour porter un jugement définitif sur le traitement de la mort dans la littérature au XX<sup>e</sup> siècle, partagée entre permanence et innovation<sup>1323</sup> ». Présente dans l'œuvre de Psichari, elle participe de la détérioration des images. Le soleil constitue l'une des figures qui permettent de lire la déconstruction des images. Au-delà des terres vierges, dirons-nous, il y a le soleil.

---

<sup>1319</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 247.

<sup>1320</sup> *Ibidem*, p. 247.

<sup>1321</sup> Baudoin, (Sébastien), « Le soleil titre la littérature », *Acta fabula*, vol. 10, n° 9, *Notes de lecture*, Novembre 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document5323.php>, page consultée le 08 septembre 2014.

<sup>1322</sup> Laroche, (Hugues), *Le crépuscule des lieux (Aubes et couchants dans la poésie française du XIX<sup>e</sup> siècle)*, Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, 2007, 261p.

<sup>1323</sup> Ernst, (Gilles), « Au XX<sup>e</sup> siècle, chroniques d'une mort éludée », dans *Mensuel* n°525, p. 50. Voir <http://www.magazine-litteraire.com/mensuel/525/au-xxe-chroniques-mort-eludee-25-10-2012-57574>

### **Au-delà des terres vierges : le soleil...**

Les études portant sur la colonisation de l'Afrique montrent l'importance de la géographie dans l'appropriation des lieux. Pour Pierre Singarvelou<sup>1324</sup>, la constitution scientifique de la géographie en France au XIX<sup>e</sup> siècle a partie liée avec la construction de l'empire colonial. En tant que science de l'espace, la géographie a d'évidentes retombées pratiques pour les colonisateurs. Hadrien Dubucs abonde dans ce sens en soutenant que l'empire colonial fut un projet et un mode de mise en valeur qui s'appuyait essentiellement sur des savoirs géographiques. Ceux-ci servaient à localiser, à produire des représentations cartographiques et iconographiques. Ils devaient aussi faire l'inventaire des ressources, les découpages des territoires et des sociétés colonisés. Il ajoutera qu'en outre, en raison même de cette utilité, la géographie qui s'institutionnalise en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle incarne rapidement et durablement une figure de « science coloniale ». Elle rendra légitime une réflexion épistémologique sur la nature de son « inconscient colonial<sup>1325</sup> ». Mais l'importance accordée à la géographie va au-delà de ce siècle. En effet, Charles E. Key montre qu'« En Afrique centrale, le XX<sup>e</sup> siècle débute par la résolution d'un vaste problème de géographie qui se posait depuis un demi-siècle, problème auquel se rattachait une question économique intéressant l'avenir des territoires du Tchad<sup>1326</sup> ». Psichari n'est pas différents de ses contemporains sur ce point. Cependant, il considère les lieux sous un autre angle. Ce point de vue sera à l'origine de la détérioration des images. Il tentera de traduire la géographie par son vécu et non plus à partir des outils et des objectifs scientifiques. Aussi, après s'être émerveillé de la beauté, de la singularité et de la virginité des lieux, est-il affecté par les aspects négatifs des terres parcourues. Le premier étant la permanence du soleil.

Ce n'est pas un fait rare que de trouver l'astre diurne dans une œuvre littéraire. Du romantisme à l'existentialisme en passant par le décadentisme, le parnasse ou le symbolisme, il y a une présence manifeste du soleil. Pour Sébastien Baudoin<sup>1327</sup>, le soleil constitue la composante essentielle du paysage. Il est un pôle fertile de cristallisation pour l'imaginaire des poètes. Il se décline parfois dans le contraste aube-couchant. Ce contraste est à la base de la dynamique présente dans une œuvre. C'est cette logique bipolaire qu'analyse Hugues

---

<sup>1324</sup> Singarvelou (Pierre) et al., *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2007, passim.

<sup>1325</sup> Dubucs, (Hadrien), « Aux origines coloniales de la géographie », dans *la vie des idées.fr*. Voir [http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080709\\_geographiecoloniale.pdf](http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080709_geographiecoloniale.pdf)

<sup>1326</sup> Key, (Charles E.), *Les explorations du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 1937, p. 200.

<sup>1327</sup> Baudoin, (Sébastien), « Le soleil titre la littérature », dans *Acta fabula*, vol. 10, n° 9, Notes de lecture, Novembre 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document5323.php>, page consultée le 17 mars 2015.

Laroche<sup>1328</sup> dans son ouvrage intitulé *Le Crépuscule des lieux*. Dans cet essai, il est question du rapport entre le soleil et les courants littéraires au fil des siècles. Laroche part du principe que le soleil individuel peut faire office de fil conducteur, pour guider le lecteur dans le parcours où les mouvements littéraires se croisent avec des perspectives plus centrées sur l'individualité poétique. Cet ouvrage montre que la naissance du paysage permet au romantisme, qui lui est consubstantiel, de donner sa véritable place au soleil<sup>1329</sup>. Ainsi chez Lamartine, le soleil est une des manifestations de Dieu. Mais cette conception est opposée à celle de Psichari qui fait du soleil est une force maléfique. S'il est vrai que les régions que peint ce romancier rappellent le décor printanier de Wagner, il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont moins attrayants à cause du soleil. En effet, le soleil est présenté comme une force maléfique. Le titre de l'œuvre évoque, dès l'entrée, cette omniprésence du soleil. La première manifestation maléfique visible de cet astre sur le voyageur est la fièvre. En fait, le soleil favorise les vapeurs et les propage. Or, ceux-ci transportent la fièvre. En outre, le soleil est à l'origine de la sécheresse. Il est la cause de l'étourdissement dont fut victime Ernest Psichari. Évoquant cet épisode de son voyage, il écrit : « Un matin, sur la route, je sentis les approches d'une forte fièvre. Sensation étrange, inexprimable, presque un peu voluptueuse, que celle de cette petite mort qui arrive dans l'anéantissement de la pensée et du vouloir<sup>1330</sup> ». L'expression "petite mort" dont fait usage le narrateur évoque une dépréciation de l'événement. La nature que l'auteur présentait comme romantique s'avère être mortelle.

Par ailleurs, le narrateur se souvient qu'il a eu une sensation d'anéantissement de la pensée et du vouloir. Plus le temps passait, plus les effets du soleil sur lui l'amenuisaient. Or, la pensée<sup>1331</sup> et l'action sont les maîtres-mots de ce voyageur. À ce propos, il dit : « Je sentis mes jambes s'amollir et une sueur glaciale m'inonder subitement<sup>1332</sup> ». L'emploi du verbe sentir au passé simple, ainsi que l'adverbe de manière « subitement » montrent la soudaineté de l'événement mais aussi sa violence. Cette fièvre aboutira à des hallucinations. Psichari confie qu'il vit défiler, « devant [s]es yeux hallucinés<sup>1333</sup> », des images délicieuses. Cette situation n'est pas bénéfique pour la mission. Elle l'est encore moins sur le plan personnel dans la mesure où le projet de Psichari était de faire « une découverte prudente et classer

---

<sup>1328</sup> Laroche, (Hugues), *Le crépuscule des lieux* (Aubes et couchants dans la poésie française du XIX<sup>e</sup> siècle), Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, 2007, passim.

<sup>1329</sup> Sébastien Baudoin, *op. cit.*

<sup>1330</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 71.

<sup>1331</sup> Il semble que chez Psichari, la pensée est, d'une part, une activité psychique qui lui permet de répondre et de gérer les perceptions émanant de ses sens, de des sensations, des concepts et des images qu'il noue entre eux pour agir. D'autre part, elle se confond parfois avec le rêve.

<sup>1332</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 72.

<sup>1333</sup> *Ibidem*.

seulement, en amateur, les quotidiennes émotions<sup>1334</sup> ». Or, il lui sera impossible de suivre ce programme dans un état fiévreux. Car, le soleil a pour conséquence l'oppression de l'homme. Au-delà des terres vierges, semble nous dire le romancier, il y a la tristesse, la désolation, le danger. Il parle d'un pays « rongé par le feu des hommes comme par le feu du ciel, qui descendait tout droit des profondeurs infinies de l'espace immuablement pur et radieux<sup>1335</sup> ». Malgré la pureté et l'illumination du pays, il y a une possibilité de mort. Car, le soleil ronge tout. Il assèche les ruisseaux et la verdure. Au-delà des terres vierges, il y a des terres de sommeil. Loin d'être des terres exotiques où l'on peut se reposer, le Haut-Logone est un pays qui n'accorde pas de sommeil au voyageur.

Sabastien Baudouin affirme que le soleil est une source de méditation pour les romantiques. Toutefois, il peut prendre une connotation politique. C'est le cas chez Hugo. Il peut également signifier la décadence d'une époque. Ces deux angles illustrent que le soleil est à la fois objet d'un dialogue avec Dieu et élément d'une réflexion sur l'histoire<sup>1336</sup>. Contrairement aux romantiques qui en font une source de méditation, le soleil n'incline à aucune réflexion, aucun repos chez Psichari. Loin d'apporter un quelconque silence, il est bruyant. Il est plus proche du métal. Dans cette optique, il écrit : « Tel midi, [...] c'était une chaude musique, encore inattendue, qui s'élevait. La couleur, à cette heure, fait place à la lumière et tout est blanc, d'un blanc de mort, si intense, qu'il est peut-être du bruit. Mais dans cette atmosphère métallique, vibre un sensualisme sévère, aux ordres impérieux<sup>1337</sup> ». Sans être la manifestation de Dieu, encore moins une source de méditation, le soleil apparaît comme une puissance maléfique, un monstre. Or, dans maints imaginaires culturels, les monstres sont des « créatures dont l'apparence ou le comportement surprend par son écart avec les normes de la société<sup>1338</sup> ». Ils ont un caractère tyrannique. Ces caractéristiques sont identiques à celles du soleil africain. Cependant, la suite de *TSS* indique que le soleil donne la paix et la joie ; même s'il vainc. Le narrateur confiera : « Nous sommes vaincus, et l'âme en paix, l'esprit inondé d'une joie neuve et inconnue, nous écoutons l'unique murmure des midis<sup>1339</sup> ». Il ressort de ce propos que le soleil n'est pas la présence de Dieu mais celle d'une force maléfique. Toutefois, au lieu de faire du mal à l'homme, cette force lui procure ce dont

---

<sup>1334</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 2.

<sup>1335</sup> *Ibidem*, p. 72.

<sup>1336</sup> Baudouin, (Sébastien), « « Le soleil titre la littérature » », *Acta fabula*, vol. 10, n° 9, Notes de lecture, Novembre 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document5323.php>, page consultée le 08 septembre 2014.

<sup>1337</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 168.

<sup>1338</sup> Laxaque, (S.), *Les monstres dans la littérature*, CPC Biarritz et ASH Ouest, 2014, p. 5. Voir

<sup>1339</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 168.

il a le plus besoin. C'est-à-dire la paix et la joie. Le soleil n'est pas cette source de méditation dont parle les romantiques, mais une musique bruyante dont la couleur est criarde.

Chez les parnassiens, le soleil figure le retour aux origines, à la fois « régressif et idéalisé ». Euphorique à son levé, il est pourtant l'emblème de l'absurdité de la vie. Pour Psichari, même si le soleil n'est pas la vie, il est la beauté de la vie. Il la met en lumière. Dans *TSS*, à la lumière du soleil, la vie a une autre saveur. Elle a d'autres couleurs, qui ne se trouveraient pas dans la nature sans lui. C'est grâce à lui que la campagne de Laï est revêtue de pourpre. Le narrateur évoque sa demi-teinte violet clair qui enveloppe toute chose. Il discerne quelques caillécédrats au loin, qui font une masse de violet plus sombre. Devant ses teintes produites par le soleil, il est vidé de toute pensée. Pourtant, tout apparaît simple et bienfaisant. Il ajoute : « Vaguement, on sent des teintes violettes de l'horizon, des odeurs chaudes comme le contact d'une femme amoureuse<sup>1340</sup> ». Dans la symbolique des couleurs, le violet renvoie à la douceur et au rêve. Il est souvent associé à la mélancolie et à la solitude. Couleur des rêveurs et des personnes spirituelles plutôt que matérielles, il a des vertus apaisantes sur les esprits et permet de calmer certaines émotions, de réfréner des colères ou des angoisses<sup>1341</sup>. Dans notre corpus, il renvoie, non pas à la spiritualité, mais à la sensualité. Ce n'est pas le calme qui est mis en avant mais plutôt des frissons.

Analysé sous l'angle du symbolisme, le soleil est lié à l'aveuglement et à la question de la limite. Mais il peut aussi être l'esthétique d'une quête et d'un retour aux origines. Ainsi l'apothéose lumineuse dans la poésie de Saint-Pol Roux laisse entendre que le mysticisme solaire ne signifie pas à la mort mais la renaissance à travers le « lyrisme auroral » qui renvoie à l'œuvre « mise en abyme » dans les conditions de sa réalisation<sup>1342</sup>. Mais dans l'œuvre de Psichari, il permet surtout de sortir de l'aveuglement. C'est grâce à lui qu'il parviendra à retrouver l'énergie, l'équilibre et la santé. Au lieu de brûler ou d'aveugler, le soleil ouvre les yeux. Psichari dira : « Au lieu que la nature soit une cause de trouble et un prétexte à méditation métaphysique, tout notre but est maintenant, comme il fut sans doute celui des premiers sauvages, de nous accorder avec les choses naturelles, non en les divinisant, mais en y rentrant comme dans notre milieu naturel et familier<sup>1343</sup> ». Le soleil ne figure plus l'aridité ni la sécheresse. Il ne symbolise plus l'aveuglement mais la clairvoyance et permet de lire dernière les mythes. Mais, la nuit venue, il cède sa place à la lune.

---

<sup>1340</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 166-167.

<sup>1341</sup> <http://www.code-couleur.com/signification/violet.html>

<sup>1342</sup> Baudoin, (Sébastien), « Le soleil titre la littérature », dans *Acta fabula*, vol. 10, n° 9, Notes de lecture, Novembre 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document5323.php>, page consultée le 08 septembre 2014.

<sup>1343</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 166.



### ... La lune...la mort... l'anéantissement

Les recherches ont montré que la lune est non seulement un symbole, mais aussi un instrument qui permet de mesurer le temps qui passe. Dans toutes les civilisations, elle est utilisée comme calendrier pour rythmer les événements de la vie sociale. Sur le plan symbolique, la lune figure le principe féminin, à la fois maternel et fécond, à cause de ses propres rythmes et du fait qu'elle est un réceptacle de la lumière solaire. Pour Marie-Lise Beau<sup>1344</sup>, « Chaque civilisation a élaboré son propre calendrier qui égrène son histoire et codifie ses activités, qu'elles soient agricoles, religieuses, sociales ou politiques. La mesure du temps est indubitablement liée à la vie sociale hiérarchisée<sup>1345</sup> ». Mais tout cela est en rapport avec le cycle lunaire. La Lune a toujours tenu une place importante dans la métaphysique humaine, soit directement sous forme d'un culte lié à l'astre, soit plus indirectement par l'intermédiaire de rites, à travers des dieux et des déesses qui la représentent. Dans *L'Analyse des Rêves*, Jung se penche sur le symbolisme de la lune. Il y montre qu'elle incarne un côté sombre de notre personnalité. Apparaissant la nuit, elle peut être ressentie comme dangereuse ou mystérieuse. Gustave Jung la conçoit comme « cette lumière continuellement changeante dans la nuit, la sphère nocturne de l'expérience humaine ». René Daval abonde dans ce sens lorsqu'il affirme que la nuit fait peur dans la mesure où elle fait apparaître des choses que l'on ne voit pas le jour. C'est pendant la nuit que l'on voit, par exemple, des esprits, des sorciers et des sorcières. Il ajoutera : « La peur est partiellement chassée par la lune en train de grandir, qui apparaît bénéfique, même si sa lumière est moins vive que celle du soleil. La lune, au contraire, est ressentie comme défavorable, lorsqu'elle est en phase décroissante<sup>1346</sup> ». Ces différentes conceptions de la lune sont présentes dans l'œuvre de Psichari.

Le titre du roman qui sous-tend cette étude laisse croire que l'espace diégétique est caractérisé par le sommeil. La permanence du soleil pourrait augurer la fatigue et donc le repos. Le pays n'incline pourtant pas au sommeil, quoiqu'omniprésent. En effet, figuré par la lune, le sommeil ne se laisse pas appréhender. Dans les *Carnets*, Ernest Psichari parle de l'inéluctable précision de son influence séculaire<sup>1347</sup>. Dans cette optique, il ajoutera : « Nous nous sentons soumis à une force très précisément magnétique et parce qu'une lumière de mort

---

<sup>1344</sup> Beau, (Marie-Lise), *La lune, approche scientifique et symbolique, influence sur les vèlages*, thèse soutenue à la faculté de médecine de Créteil, 2004, 96p.

<sup>1345</sup> *Ibidem*, p. 37.

<sup>1346</sup> Daval, (R.), *Jung et le symbolisme de la lune*, voir <http://michel-terestchenko.blogspot.fr/2011/09/jung-et-le-symbolisme-de-la-lune-par.html>

<sup>1347</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 153.

irradie les portants et les panneaux du décor nocturne, tout en nous reste éveillé et inquiet<sup>1348</sup> ». De ces lignes, il ressort une conception binaire de la lune, à la fois bienfaisante et malfaisante. Mais, il y a aussi une sortie de cette bipolarité. En effet, la littérature portant sur la symbolique de la lune montre que la lune croissante apparaît, dans beaucoup de civilisations, comme étant un signe d'espoir ; tandis que la lune décroissante évoque la mort, la dégénérescence, le désespoir. Le narrateur de *TSS* raconte qu'au-delà des terres vierges, le rayon lunaire fiche et « transperce jusqu'au traumatisme le plus aigu<sup>1349</sup> ». Le clair de lune africain est un élément caractéristique de la détérioration des images édéniques que Psichari donne à voir au lecteur dans certains passages. Il fait savoir, en effet, que le clair de lune est une force maléfique qui emprisonne le sommeil. Alors que l'une des images du continent dans différents passages est la liberté, Psichari laisse entrevoir une fissure de cette image. Il affirme que l'astre de nuit est si puissant qu'il en a été victime, prisonnier du cadre, embouteillé<sup>1350</sup>. Il exprimera cette force par la personnification du soleil. Il fait usage de la troisième personne du singulier pour la désigner. Il est vrai que le pronom personnel « elle » peut être utilisé pour les choses et les objets. Toutefois, il a une autre référence dans le propos de Psichari. Cela est visible à travers la majuscule utilisée en initiale. On lit exactement dans *TSS* l'énoncé suivant : « Car, Elle, pourvoyeuse de silences tragiques, effroyable et intarissable foyer des ampères, volts et ions crucificateurs, s'acharne<sup>1351</sup> ». Nous relevons le champ lexical de la mort à travers les termes « silences », « tragiques », « effroyable », « intarissable » et « crucificateurs ». Le mot silence rappelle tout à fait la mort dans la mesure où cette dernière est aussi manifestée par le silence. L'adjectif « tragiques », issu du substantif « tragédie », évoque la mort d'un ou de plusieurs personnages. Le qualificatif « effroyable », dont le substantif est « effroi », n'est pas sans rappeler l'épouvante et la terreur qui accompagnent la mort. L'adjectif « intarissable », épithète de « foyer », indique sa permanence. En d'autres termes, Ernest Psichari sous-entend que le foyer d'ampères, de volts et d'ions s'étend et agit constamment. Cette représentation suscite, dans l'esprit, des images de ce que le patrimoine culturel de la société de référence nomme *enfer*. Or celui-ci n'est accessible qu'après la mort. Enfin, il y a l'adjectif « crucificateurs », qui désigne la mort par pendaison. Vu sous cet angle, on peut dire que le texte de Psichari ne sort pas du discours dominant de son époque. Car, la mort fait partie des poncifs de l'Afrique.

---

<sup>1348</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 153.

<sup>1349</sup> *Ibidem*.

<sup>1350</sup> *Ibidem*.

<sup>1351</sup> *Ibidem*.

Cependant, la mort dont il est question n'est pas celle du corps. En effet, il parle de l'anéantissement de l'être. Dans l'*étude sur les êtres*<sup>1352</sup>, Pierre Flourens définit l'*être de la nature* comme « tout corps qui a une constitution, des qualités, des lois propres. Tout corps, ainsi individualisé<sup>1353</sup> ». Dès lors, on peut soutenir qu'il existe plusieurs êtres. Mais celui qui retient notre attention est celui qui s'écoute, qui perçoit la manifestation et la présence des choses apparentes et sous-jacentes. Seul l'être éveillé, mû par son intellect et cherchant à atteindre son être ontologique, est concerné par notre propos. Car, il est celui qui s'éprouve dans sa finitude. C'est l'être de l'homme. Cet être a pour spécificités, entre autres, sa faculté de penser, de connaître et de juger. Il est formé d'intellect, de puissance d'action et d'affect. Dans un lieu édénique, tel que présenté par l'imagologie psycharienne du Haut-Logone, le fonctionnement de cet être est normal. Cependant, une lecture sous un angle différent laisse entrevoir une perturbation en lui. Il apparaît comme anéanti ou, du moins, éclaté. Il y a une sorte de déliaison de l'être. Nous avons vu plus haut que le voyageur avait connu des sensations d'anéantissement de la pensée. Dès la première phrase du roman, Psichari confie le désordre qui régna en lui durant son séjour. En effet, il écrit : « Je dois confesser que pendant le temps que je passai en Afrique, le désordre de mes sensations fut extrême. Je n'arrivai point dès le début à donner un sens à cette terre vénérable<sup>1354</sup> ». Il est important de souligner la présence du verbe « confesser » dans cette phrase. Il donne l'impression que l'auteur avoue quelque chose qui aurait dû être tenu secret. Il admet quelque chose alors qu'il n'aurait pas dû le faire. Rappelant à l'esprit le contexte des événements, nous comprenons aisément que son propos est effectivement une confession. Car, le discours dominant faisait de l'Afrique un continent morbide. Or chez Psichari, ce n'est pas l'Afrique qui est mise en cause, mais plutôt son être. Loin d'être le règne de Thanatos, elle est une « terre vénérable ». Toutefois, elle peut annihiler l'être en l'éclatant. Cet éclatement est perceptible dans l'anéantissement de l'affect. Psichari déclare : « j'admirais, sans être ému<sup>1355</sup> ». Malgré l'exotisme des lieux, il se trouvait dans l'incapacité de faire fonctionner son affect.

Dans les premières pages de *TSS*, il y a un dérèglement de la faculté de connaître, de juger et de penser. Il est probable qu'avant son départ pour l'Afrique, Ernest Psichari s'était préparé à rencontrer les "nègres". En fait, en tant que militaire, et dans le cadre d'une mission d'ordre géographique, il est plausible qu'il ait eu entre ses mains des ouvrages qui auraient pu le préparer à ce voyage. Par ailleurs, au regard de sa formation universitaire et de

<sup>1352</sup> Flourens, (Pierre), *Ontologie naturelle ou étude philosophique des êtres*, Paris, Garnier, 1864, 332p.

<sup>1353</sup> *Ibidem*, p. 3.

<sup>1354</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 1.

<sup>1355</sup> *Ibidem*, p. 2.

son appartenance sociale, il y a de fortes chances qu'il ait parcouru la bibliothèque coloniale. Alors, le lecteur ne peut que s'attendre à une (re)-connaissance des lieux. Cependant, on constate qu'il parle de découverte. Il évoque la diversité des populations rencontrées et la distinction de leur âme. Celle-ci lui paraît insaisissable. Il confie qu'il est difficile de se faire une « âme africaine » avant même d'en avoir fait l'expérience. Ni les populations, ni les paysages ne lui sont connus. Cela s'illustre par l'énoncé ci-après : « Je songeais alors à la difficulté qu'il y a à se faire en Afrique une âme africaine. [...] Les hommes sont divers, insaisissables dans leur âme profonde et lointaine<sup>1356</sup> ». L'hypothèse d'une dégradation de la faculté de juger semble pertinente dans la mesure où cette posture change au fur et à mesure.

En effet, ses âmes qui paraissent lointaines de *prime à bord*, lui seront finalement familières. Lors de son expédition à Binder, il *rencontre* une âme, celle des Foulbés. Il dira : « Pour la première fois, je sentis que je m'accordais vraiment avec les choses et les hommes. Ici, en pleine sauvagerie, après trois mois de route parmi la plus extrême barbarie, je rencontrais une âme, l'âme foulbé, l'âme silencieuse des Foulbés<sup>1357</sup> ». Le verbe s'accorder utilisé ne passe pas inaperçu. Il montre l'évolution de la position du voyageur par rapport au milieu dans lequel il évolue et par rapport aux êtres qu'il rencontre. L'emploi de l'imparfait évoque une progression. Étant donné qu'une progression indique une évolution vers l'avant, on peut alors dire que cet énoncé montre la trajectoire du narrateur vers ce qu'il ne connaissait pas au début de son périple. Le désordre qu'il mentionne dans son propos liminaire est résorbé, à tel point qu'il dira à la fin de son roman : « Je partirai encore vers d'autres cieux. Toutes les patries sont belles pour un cœur chaleureux et pour des yeux aimants. Mais nulle ne me sera plus bienfaisante ni plus reposante que l'Afrique<sup>1358</sup> ». Ce rapprochement découle de la connaissance qu'il acquiert. Psychari met en évidence, par ricochet, la déliaison que connaît son être à travers la déstabilisation de sa faculté de connaissance. D'ailleurs, cette conclusion est annoncée dans la première phrase du récit. Car le narrateur énonce que le désordre de ses sentions n'a duré que le temps de son séjour au Haut-Logone. Il précise : « pendant le temps que je passai en Afrique<sup>1359</sup> ». Notre lecture des textes montre qu'au-delà des terres vierges, il y a aussi l'éclatement et la sauvagerie.

---

<sup>1356</sup> Psychari, (Ernest), *TSS*, p. 1-2.

<sup>1357</sup> *Ibidem*, p. 108-109.

<sup>1358</sup> *Ibidem*, p. 243.

<sup>1359</sup> *Ibidem*, p. 1.

### ... l'éclatement et la sauvagerie

Si l'auteur reconnaît le désordre de ses émotions, il n'en est pas de même de ses jugements. Cela est d'autant plus vrai que ses jugements balaient parfois du revers de la main ce qui était communément admis dans sa société. Ses critiques témoignent d'une certaine lucidité. Elles peuvent aussi être l'expression de son objectivité. Cependant, une lecture attentive permet de détecter des périodes de déstabilisation de la faculté de juger. Et surtout, Ernest Psichari semble lui-même dire au lecteur qu'au-delà des terres vierges qu'il a tant aimées, il y a cette dégradation du jugement. Lorsqu'il aborde la question de l'histoire des populations du Haut-Logone, par exemple, il laisse entrevoir cette absence de jugement due à l'anéantissement de l'être qui, lui-même, est provoqué par les lieux et les êtres. Parlant de la perception que les siens ont de la différence, il dira : « On traite volontiers les noirs de grands enfants. Nous sommes victimes, dans nos relations avec tous ceux qui n'ont pas la même couleur que nous, d'une illusion tenace, d'une erreur qui nous est chère<sup>1360</sup> ». Dans ce passage, il met en évidence le manque de jugement objectif. À travers le pronom personnel « nous », Psichari reconnaît faire partie de ceux qui sont victimes de cette erreur de jugement.

Pour Psichari, par sa nonchalance sobre et son élégance, le peuple baya est « l'un des plus surprenants des peuples noirs » qu'il a visités. Le qualificatif « surprenants » sous-entend qu'il a été confronté à quelque chose qu'il ne s'attendait pas à voir. Ce peuple sort du cadre dans lequel l'avait enserré le jugement de ceux qui n'en font pas partie. Nous comprenons donc que le fond et la forme avaient été dessinés et remplis avant même qu'ils ne soient connus. Cette surprise montre qu'il y avait un jugement établi avant la rencontre. Ailleurs, il ajoutera : « Partout, chez les Bayas, plus tard, chez les Lakas, chez les Moundangs, chez les M'baïs, nous avons eu l'impression d'une grande vieilleuse un peu lasse, un peu désabusée, très persuadée de l'inutilité des actes quotidiens, très hostile aux inutiles mouvements<sup>1361</sup> ». Ce jugement vacille lorsque la confrontation a lieu. Ce changement de perception indique l'éclatement de l'être. Mais à bien y regarder, il ne s'agit pas d'un anéantissement dont le but final serait la mort de l'être. Il serait plutôt question, de celui qui donne lieu à une recomposition. Les différents éclats, une fois rassemblés, donnent naissance à un nouvel être. Il y a comme un renouvellement de l'être. Alors, la perception du premier être s'avère erronée. En d'autres termes, le nouvel être pèse la connaissance, le jugement et l'affect de l'être qui l'a précédé. Aussi reconnaîtra-t-il, par rapport au peuple Baya, qu' « il est de fait

---

<sup>1360</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 19.

<sup>1361</sup> *Ibidem*, p. 18.

qu'un vieux passé les requiert encore, beaucoup plus qu'on ne le penserait à première vue<sup>1362</sup> ». Reconnaître qu'un vieux passé requiert ce peuple bât en brèches la thèse d'un peuple sans histoire. En outre, il soutient que l'erreur de jugement est due à une observation sommaire. C'est ce qui se comprend dans l'expression « à première vue ». Il s'agit d'un contact superficiel. Justement, cette première vue constitue le moment de l'anéantissement de l'être, le moment de la déliaison. Toutefois, la dilution de la faculté de juger, de connaître ou de penser n'est pas uniquement liée à l'observation sommaire. Elle peut aussi être due aux émotions. La partie de l'Afrique qu'il tient pour romantique<sup>1363</sup> l'est sur la base des émotions qu'il y connaît. Il le confie en ces termes : « peut-être notre admiration fut-elle forcée et le secret de nos impressions vierges violentées<sup>1364</sup> ».

Ce passage des *Carnets* fait état de la violence et de la force avec lesquelles les terres vierges se donnent à voir. Cette brutalité a un impact sur l'être du voyageur. Un impact dont les répercussions sont perceptibles dans la modification de sa spécificité. Ernest Psichari confiera : « Je dois avouer avoir été victime de l'Afrique romantique. Ce jour-là et bien d'autres jours encore, nous fûmes sérieusement requis pas le mystère de ces aspects<sup>1365</sup> ». Il a donc été sous l'influence de ce quelque chose qui se dégageait de ce qu'il voyait. On voit alors que l'appréciation des lieux est orientée. Il y a détérioration de l'image exotique que l'on peut (a)voir à la première lecture. En effet dès le sous-titre de l'étape faite entre le 11 novembre et le 11 décembre 1907, le lecteur s'attend à parcourir des terres exotiques, romantiques. Cependant, en prêtant attention aux mots, il s'avère que cette image ne reste pas intacte jusqu'à la fin. De même, dans le premier chapitre du roman, l'image de l'Afrique est celle d'un continent souriant. Car le romancier a choisi comme titre « Le sourire de l'Afrique » pour commencer son récit. Mais le discours ainsi que les descriptions des paysages montrent qu'au-delà de ce romantisme et de ce sourire, il y a la désintégration de l'être. Parlant de la nature, qui est censée faire partie du sourire de l'Afrique, il dira que celle-ci provoque une lassitude qui conduit au découragement. Cette nature dispense une sorte de lassitude animale qui est un inexprimable abattement. La dispersion trop grande du paysage et son électricité latente inclinent à la torpeur douloureuse et sans rêve. Il écrira : « Nous n'eussions jamais cru qu'un paysage pût faire mal à ce point<sup>1366</sup> ».

---

<sup>1362</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 19.

<sup>1363</sup> « L'Afrique romantique » est le titre de l'étape qu'il commence le 11 novembre 1907. Voir *Carnets de route* p. 49.

<sup>1364</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 49.

<sup>1365</sup> *Ibidem*, p. 50.

<sup>1366</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 4.

La nature est alors source de déliaison de l'être. Car elle renferme des éléments qui diffusent une douloureuse torpeur et une hébétude navrante. Au-delà des terres vierges, il y a le soleil, le sommeil et la mort. En dehors de ces images non exotiques, le narrateur mentionne également la sauvagerie et la barbarie. Nous avons vu, jusque-là, que barbare, sauvage et primitif sont des termes qui reviennent souvent sous la plume de Psichari. Ces mots ont une charge positive. Mais selon les contextes, la connotation varie. Les termes peuvent alors avoir un sens péjoratif. Dès lors, le narrateur semble dire qu'au-delà des terres vierges il y a aussi des sauvages. C'est-à-dire ceux-là mêmes qui sont sans culture et dont les traits de caractère dominants sont la cruauté, la férocité, la brutalité et l'ignorance<sup>1367</sup>. C'est le cas des M'boums. L'auteur prête sa voix à son jeune ami Baya pour parler de ces sauvages. Effectivement, c'est par Sama que le narrateur signale la présence de ces êtres maléfiques sur les terres vierges qu'il découvre. Il ne passera pas sous silence son désintérêt pour ces « indigènes ». Il n'est pas seulement question d'une absence d'intérêt, c'est-à-dire de manque d'affinité à leur égard. Il y a aussi un sentiment de mépris. Il déclarera à leur égard : « Les M'boums n'ont pas intéressé Sama. Il dit avec mépris: « Ça, c'est sauvages ». Et toi, Sama, n'es-tu pas un sauvage et serais-tu mon ami, si tu n'étais pas sauvage ?<sup>1368</sup> ». L'interrogation conforte l'hypothèse d'une double acception du mot sauvage. Dans la suite du texte, le narrateur et Sama deviennent amis. Le premier dira : « C'est que je l'aimais bien, cet étrange et charmant Sama !<sup>1369</sup> ».

Nous avons vu plus haut que l'amitié qui a uni ces deux personnages a été, entre autres, à l'origine de la transformation du périple en aventure humaine. Et le narrateur fera ses adieux à son ami en ces termes : « Dors là-bas, petit Baya, dont le sourire fut doux, aux longues routes d'Afrique, petite âme animale, emplie d'ombre comme les vallées de la Sangha, que tu ne reverras plus. Dors, petit ami que je n'attendais pas, et qui m'a surpris comme une belle contrée que l'on découvre<sup>1370</sup> ». Cette marque d'attention illustre sa distanciation vis-à-vis de l'autre type de sauvage. Cela est soutenable car il applique le même mot à son ami avant qu'il ne le prenne comme tel. Avant de faire du jeune "nègre" son ami, il le définira d'abord comme un être impitoyable, empli de cruauté. Lorsque le jeune Baya rêve de vengeance, Psichari constate qu'il change de catégorie de sauvage. Il dira : « Il était maintenant un petit sauvage, avec une flamme nouvelle dans le regard, rêvant de coups et de blessures, et je sentis encore une fois que son cœur m'était inconnu, et ses pensées ». L'adverbe de temps

<sup>1367</sup> *Le Petit Robert 2014*, Paris, Le Robert.

<sup>1368</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 58.

<sup>1369</sup> *Ibidem*, p. 80.

<sup>1370</sup> *Ibidem*, p. 100.



« maintenant » indique ce passage d'une acception à l'autre. Ces sauvages sont des hommes rudes, graves et durs. Leur façon d'être est conforme à la définition que *Le Robert*<sup>1371</sup> donne à ce terme. En tant que synonyme de barbare, le sauvage est celui qui a un habitus « Qui choque, qui est contraire aux règles, au goût, à l'usage ». Psichari dira des M'boums que « Ce sont de vrais sauvages, durs comme les mots qu'ils disent, puissants et fauves. [...] Hommes durs, et graves, sur la plus dure des terres, inféconde et sèche<sup>1372</sup> ». Ce qui choque, c'est avant tout leur physique imposant. Ils sont décrits comme étant très grands, avec des épaules carrées et un front court<sup>1373</sup>. Le deuxième élément choquant est leur accoutrement. « Leur costume est une peau de bête pendue à leur derrière, qu'ils ramènent par devant et tiennent serrée entre leurs cuisses<sup>1374</sup> ». Ce qu'il y a de « contraire aux règles, au goût, à l'usage » chez eux, c'est l'anthropophagie. « Leurs dents sont pointues, [et c'est le] signe qu'ils mangent les hommes<sup>1375</sup> ». Ces sauvages sont aussi rudes que leurs terres. Leur gravité n'a d'égaux que l'infécondité et la sécheresse de leur lieu d'habitat.

Il y a aussi la sauvagerie des lieux au-delà des terres vierges. Le romancier parle d'un terrain sans pli, ni sommet, ni vallée. Cette terre vierge, dira-t-il, « Il m'en souvient... L'air est un cercle de clarté. La terre sommeille, il semble qu'à chaque pas on la réveille un peu, et, à chaque pas, l'on est un cœur qui s'éveille un peu. Les paysages ont des aspects finis, et c'est une volupté si incertaine et fugitive et infinie !...<sup>1376</sup> ». Il parlera d'une grande montagne de pierre et d'une plaine immobile sous l'ardent soleil de la saison sèche. A cela s'ajoute un ciel sans nuages<sup>1377</sup>. Un ciel sans nuage devrait être synonyme de beau temps. Mais nous remarquons qu'il renvoie plutôt à un temps agressif. La mission du Haut-Logone résonne alors comme une romance brisée. Car, les images de départs, qui étaient posées comme vraies, se retrouvent ébranlées. Ce que le discours dominant promettait n'est pas prouvé. Il y a une détérioration des images. Cette détérioration se traduit aussi par le désenchantement et la désillusion de la culture.

---

<sup>1371</sup> *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert, 2014.

<sup>1372</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 57-58.

<sup>1373</sup> *Ibidem*, p. 57.

<sup>1374</sup> *Ibidem*, p. 58.

<sup>1375</sup> *Ibidem*, p. 57-58.

<sup>1376</sup> *Ibidem*, p. 62.

<sup>1377</sup> *Ibidem*, p. 58.

### III.7.3. DESENCHANTEMENT ET DESILLUSION DE LA CULTURE

Dans un collectif abordant la question du désenchantement des coloniaux, Roger Little affirme que tout humain connaît l'élan et la désillusion, c'est-à-dire la déception qui le suit. Selon lui, l'élan va toujours avec la déception. Il dira exactement qu'« il suffit d'être humain pour connaître l'élan et, trop souvent, la déception qui le suit<sup>1378</sup> ». Prenant appui sur la « sensible nuance » que décèle Jean-François Durand entre désenchantement et désillusion, l'auteur des *Avatars de l'aventurier*<sup>1379</sup> définit les deux concepts à partir de la suppression de leur préfixe. Il part de leur contraire, c'est-à-dire illusion et enchantement, pour mieux asseoir son propos. Il pose, dans cette perspective, que l'illusion sous-entend une déformation dans la perception de la réalité. Il y a indubitablement, dans l'illusion, une félonie dans ce qui se donne à voir. Il soutient que « l'*illusion* présuppose une perception erronée de la réalité, une apparence trompeuse<sup>1380</sup> ». Le concept a donc partie liée avec la vue.

L'enchantement, quant à lui, touche davantage au sentiment et/ou au ressenti. Il fait intervenir aussi bien le plaisir que la satisfaction. Cependant, c'est en ayant à l'esprit la racine du mot que l'on retrouve le contenu du concept d'enchantement. Car, le mot charme indique que l'enchantement renferme en lui une part de tromperie issue de la magie. Pour Roger Little « l'*enchantement* suggère d'abord et surtout un sentiment agréable de satisfaction, voire un vif plaisir, et c'est seulement si l'on remonte à ses origines que se trouve mis en valeur le *charme*, dans l'acception magique et partant trompeur du mot<sup>1381</sup> ». Ces acceptions établissent une différence entre les deux concepts par rapport aux sujets auxquels ils s'appliquent. Jean-François Durand, pour sa part, réserve la désillusion « au projet politique, économique, culturel de la colonisation » et le désenchantement à « la quête, plus exotique que proprement coloniale, d'un "ailleurs" qui serait au fond une vie plus vraie, plus intense, plus authentique, plus "lyrique"<sup>1382</sup> ». Or, la culture est l'un des lieux qui permettent de différencier *ici* d'*ailleurs*. Car elle constitue un marqueur d'identité. Aussi, le désenchantement et la désillusion sont-ils surtout liés à la culture dans l'œuvre de Psichari. Ils participent de la détérioration des images. La désillusion, chez lui, est avant tout individuelle.

---

<sup>1378</sup> Little, (Roger), « Colonisation et désillusion : une synchronie ? », dans Durand, (Jean-François) et al, *Le désenchantement colonial, Les Cahiers de la SIELEC N°6*, Paris, Kailash, 2010, p. 7.

<sup>1379</sup> Little, (Roger), « Avatars de l'aventurier. Réflexion sur la fiction et la réalité à travers trois exemples de nature et d'époque différentes », dans Durand, (Jean-François), Seillan, (Jean-Marie) et al., *L'Aventure coloniale. Les Cahiers de la SIELEC n°7*, Paris, Kailash, 2011, p. 120-134.

<sup>1380</sup> Little, (Roger), « Colonisation et désillusion : une synchronie ? », dans Durand, (Jean-François) et al *Le désenchantement colonial*, op. cit., p. 10.

<sup>1381</sup> *Ibidem*, p. 10.

<sup>1382</sup> Durand, (Jean-François), « Congrès SIELEC 2006 : projet », cité par Little, (Roger), dans *Le désenchantement colonial*, op. cit., p. 7.

## La laideur de l'habitus et du caractère

Pour Roger Little les échos des concepts d'*enchantement* et d'*illusion* sont présents dans leurs négatifs. En d'autres termes, dans les concepts de *désillusion* et de *désenchantement*, on retrouve tant bien le charme que le plaisir et la satisfaction, mais aussi la tromperie. Il conclura alors que « Dans la mesure où ces échos sont présents dans les formes négatives de ces termes, la « sensible nuance » n'est peut-être donc pas tant, dans un premier temps, entre le collectif et l'individuel<sup>1383</sup> ». Il convient alors de regarder les concepts à partir de l'extérieur. Ainsi, le désenchantement serait « une erreur venue involontairement de l'extérieur<sup>1384</sup> » alors que l'illusion désignerait un « type de collaboration sentimentale venue, elle, de la psychè individuelle avec la participation éventuellement active, mais plus souvent passive, de la volonté<sup>1385</sup> ». C'est en s'appuyant sur cette considération, dira Little, « qu'on est en droit de se référer à la collectivité pour la *désillusion* et à l'individu pour le *désenchantement*<sup>1386</sup> ». Nous remarquons, néanmoins, qu'il y a la participation de l'individu dans les deux cas. Dans l'œuvre d'Ernest Psichari, la désillusion n'est pas uniquement collective. Elle est aussi et surtout individuelle. Car c'est le terme qu'il utilise pour parler de Binder. Pour donner l'effet que cette ville fit sur lui, à cause du mauvais entretien et de la laideur de ses tatas, il utilise le terme désillusion. Il précisera d'ailleurs que la ville est davantage laide à l'intérieur qu'à l'extérieur. Cette précision permet de saisir l'ampleur de la désillusion. Car l'intérieur aurait pu être plus attrayant étant donné que c'est la cadre de vie quotidienne. Cette notification peut être entendue comme un regret : il regretterait d'y être entré. Il dira précisément : « Binder a été une désillusion. Je m'attendais à une ville beaucoup plus importante. C'est un gros village foubé. On marche entre les murailles des tatas, généralement mal entretenus et plus vilains encore à l'intérieur qu'à l'extérieur<sup>1387</sup> ». Cette désillusion est due à la culture des lieux. Il y a, d'une part, le fait de retrouver un village et non une ville. D'autre part, le fait que ce village soit foubé. Nous retrouvons, tout au long de ses notes, sa révolusion de tout ce qui est foubé. Cette désillusion est si grande que le lieutenant réécrira les lieux dans sa fiction. En effet, dans le roman, Binder est présenté comme une ville à l'unité parfaite. Il écrit d'ailleurs à ce propos que les approches de Binder sont comme une entrée dans un nouveau monde<sup>1388</sup>. Si Binder est tant décrié par le voyageur, c'est surtout parce qu'il est musulman. Or, pour Psichari, « L'islam, c'est la haine du

<sup>1383</sup> Little, (Roger), « Colonisation et désillusion : une synchronie ? », *op. cit.*, p. 11.

<sup>1384</sup> *Ibidem*, p. 11.

<sup>1385</sup> *Ibidem*.

<sup>1386</sup> *Ibidem*, p. 10-11.

<sup>1387</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 126.

<sup>1388</sup> Psichari, (E.), *TSS*, *op. cit.*, pp. 107-108.

blanc<sup>1389</sup> ». Cette désillusion conduira donc à un remodelage de la ville. C'est dans la fiction que le lecteur retrouve ce à quoi s'attendait le voyageur. Autrement dit, l'écrivain met en lumière les illusions du voyageur avant qu'il ne foule le sol foubé. Il confiera : « Lorsque j'entraï dans la ville, si préparé que je fusse à la comprendre et à l'aimer, je me trouvai surpris, dérouter. Pour la première fois, je sentis que je m'accordais vraiment avec les choses et les hommes<sup>1390</sup> ». Au regard de l'inversion de l'image qui a lieu, on dira que le voyageur avait l'illusion d'un possible accord entre lui et la culture de Binder. Il s'attendait à ressentir de la satisfaction et du plaisir en voyant les maisons de cette ville. Pour illustrer notre hypothèse, nous citerons cet extrait du roman : « Le soir même de mon arrivée à Binder, j'ai compris, par une vision singulière, le sens de la ville foubé et son mérite particulier<sup>1391</sup> ».

Le désenchantement est aussi perceptible dans le discours du voyageur lorsqu'il parle du mensonge comme caractéristique culturelle du Baya. Etant donné que le voyageur considérait ces populations comme des primitifs, il s'attendait probablement à trouver une haute estime de la vérité dans leur culture. Nous rappellerons ici le mythe du « bon sauvage ». Il a été charmé par l'apparence primitive qu'il apercevait. Mais plus d'une fois, il a connu le désenchantement. Il constate alors que c'est le mensonge et non la vérité qui fait partie de la culture des lieux. Effectivement, à plusieurs reprises, Psichari estime que ses convoyeurs usent de mensonge dans les réponses qu'ils lui fournissent. Ils ne savent pas ce qu'est la vérité. Ainsi, lorsque le chef Benzaoué leur donne quelques hommes pour les accompagner et que l'escorte part sous la conduite d'un Kaïgama, il montrera une grande réticence à son égard. Car, dira-t-il, il n'inspire pas confiance<sup>1392</sup>. Cette ruine de la confiance est sous-tendue par le fait qu'il les conduit au village de Zaourou M'bang qu'il dit être Zaourou Lim. « Au lieu de me conduire à ce dernier village comme je le lui avais dit, laissera-t-il entendre, il nous a fait faire fausse route, pour une raison mystérieuse. Quand je lui dis de me conduire à Lim, il me dit qu'il ne connaît pas la route<sup>1393</sup> ». Or le village n'était qu'à quatre kilomètre cinq cents de là. Une autre expérience vient entretenir ce désenchantement : les habitants de Zaourou Lim lui disent qu'Ouautonou, qui était leur destination finale, est très éloigné. Ce qui n'était pas fondé. Il dira : « Décidément le mensonge est le fonds du caractère baya<sup>1394</sup> ». Une autre expérience viendra détériorer l'image des populations du Haut-Logone. Ce sera plus précisément à Ndi. Les indigènes de ce village déclarent que le chef a été amené à Carnot

---

<sup>1389</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 126.

<sup>1390</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 108.

<sup>1391</sup> *Ibidem*, p. 118.

<sup>1392</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 98.

<sup>1393</sup> *Ibidem*, p. 98.

<sup>1394</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 99.

avec tous les hommes parce que deux miliciens ont été tués dans ce village. Mais il s'avère que ce n'est pas vrai. Car, le convoi entendra aussitôt les cris lointains des "indigènes" cachés. Un autre épisode est rapporté. Le narrateur dira : « Après avoir muni nos hommes de manioc nous songeons à partir. Mais le chef déclare qu'il ne connaît pas la Mambéré. Il est immédiatement, pour ce mensonge et ceux qui l'ont précédé, amarré solidement<sup>1395</sup> ». Car, seuls dix kilomètres cinq cents séparent Mambéré de Ouautonou.

La retouche des images se fait aussi bien du positif vers que le négatif que dans le sens contraire. Des notes de voyage à la fiction, le lecteur remarque parfois des inversions de l'image ou des substitutions. C'est le cas de l'image des M'boums et des habitants de Basaï. Dans les notes, il est fait mention d'hommes de Basaï que le militaire trouve « extrêmement forts et grands<sup>1396</sup> », mesurant « 1. M 83 en moyenne<sup>1397</sup> ». Il ajoutera que « Ces hommes ont des têtes sympathiques et intelligentes<sup>1398</sup> ». Dans le roman, nous retrouvons ces mêmes hommes. Cependant, ils ne sont plus de Basaï. Ce sont des M'boums<sup>1399</sup>. La langue, qui est « un peu nasale<sup>1400</sup> » dans les notes devient « rude et rauque<sup>1401</sup> ». En outre, ces hommes ne sont plus intelligents et sympathiques, mais ils deviennent « de vrais sauvages, durs comme les mots qu'ils disent, puissants et fauves<sup>1402</sup> ». Dans les *Carnets*, la couleur de leur peau n'est nullement évoquée. Or dans le roman, celle-ci fait partie des éléments qui témoignent de leur sauvagerie. Dans les notes, la comparaison est faite entre ce peuple et les Bayas. Le verdict est à leur avantage. Or, dans *TSS*, c'est plutôt le peuple Baya qui est mis en avant. C'est d'ailleurs le jeune ami du narrateur qui affirmera sans détours et « avec mépris : « Ça, c'est sauvages »<sup>1403</sup> ». Or, Psichari le militaire semble éprouver de l'affection pour ces hommes, étant donné les qualificatifs dont il fait usage pour les décrire. Cette détérioration des images repose sur les acquis de culture.

L'un des éléments qui disent la désillusion d'Ernest Psichari est la culture en tant qu'enveloppe de l'habitus. Il s'agit plus précisément de ce qu'on nommerait en sociologie *identité collective*, c'est-à-dire une catégorie de la pratique utilisée par des groupes humains à des fins plus ou moins stratégiques. Pour Michaël Voegtli, l'identité est entendue, sous un certain angle, comme ce qui permet à un groupe de se distinguer des autres, de se reconnaître

<sup>1395</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 99.

<sup>1396</sup> *Ibidem*, p. 105.

<sup>1397</sup> *Ibidem*, p. 105.

<sup>1398</sup> *Ibidem*, p. 105.

<sup>1399</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 57.

<sup>1400</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 99

<sup>1401</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 57.

<sup>1402</sup> *Ibidem*.

<sup>1403</sup> *Ibidem*, p. 57-58.

et de connaître ceux qui en font partie. Il s'agit d'« une catégorie utilisée par les individus en vue de construire un mouvement, de s'y reconnaître et d'en connaître les membres, de le distinguer d'autres entreprises de mouvement social et de construire par là même le groupe qu'il est censé représenter<sup>1404</sup> ». Il s'agit donc d'un processus de différenciation et de légitimation d'un groupe social. Pour certains sociologues, à l'instar de Polletta et Jasper<sup>1405</sup>, l'analyser nécessite une attention tournée vers la manière dont elle est construite tout en étant un enjeu de luttes constant. Ces luttes ayant lieu aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Dans la pensée de Bernstein<sup>1406</sup> la construction de l'identité collective se fait par déploiement ou par effacement de certains traits. Ce choix peut parfois constituer une stratégie politique en vue de l'obtention de biens collectifs. Michaël Voegtli ajoutera que finalement, « Façonner une identité collective en se positionnant par rapport à l'externe signifie également que l'on se revendique d'un groupe ou d'une communauté<sup>1407</sup> ». Debra Friedman et Doug McAdam diront à propos de l'identité collective :

C'est aussi une annonce individuelle d'affiliation, de relation avec les autres. Appartenir à une identité collective c'est reconstituer le moi individuel autour d'une identité nouvelle et valorisée. [...] En ce sens, les identités collectives fonctionnent comme des incitations sélectives motivant la participation<sup>1408</sup>.

Ces considérations permettent de montrer que la désillusion de la culture, qui semble ne dépendre que d'une attente personnelle, n'est que le prolongement de la vision d'une société. Ernest Psichari a beau critiquer son pays, son appréciation de l'habitus de l'autre montre qu'il n'est pas en porte à faux avec sa propre culture. Il ne peut voir qu'avec les yeux de sa culture. Il ne peut apprécier qu'en fonction du conditionnement qui est le sien. Il ne peut voir qu'avec et à partir de ce qu'il a reçu d'elle. Mais cela ne l'empêche pas de déplorer le manque d'authenticité et l'absence de mysticisme des Bayas.

---

<sup>1404</sup> Voegtli, (Michael), « Identité collective », dans Fillieule, (Olivier) et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po « Références », 2009, p. 292 à 299 . Article disponible en ligne à l'adresse: <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux---page-292.htm>

<sup>1405</sup> *Ibidem*.

<sup>1406</sup> *Ibidem*.

<sup>1407</sup> *Ibidem*.

<sup>1408</sup> *Ibidem*.

## Des barbares sans authenticité ni mysticisme

Malgré la fascination de Psichari pour ses peuples primitifs, barbares et sauvages du Haut-Logone, il ne cache pas sa désillusion et son désenchantement quant à leur manque de mysticisme. Dans les *Carnets*, il parle des « cathédrales de l’Afrique » où il n’y a aucune présence des dieux. Il est possible de soutenir l’hypothèse d’un désenchantement dans la mesure où la terre qui abrite ces cathédrales est appréciée négativement. Elle est « vieille », « brutale » et « inlassable ». Elle est comparée à une « implacable maîtresse ». A travers le ‘‘T’’ majuscule, elle est personnifiée. Cette personnification fait de la terre une force, une puissance. Elle est l’équivalent d’un dieu. C’est aussi ce qui sort de la métaphore utilisée. Il dira à cet effet :

Nous marchons en causant un peu. [...] A travers les cathédrales de l’Afrique ! Mais aucun dieu n’habite ces cathédrales. Nul souffle divin, par ici. D’ailleurs, les sauvages de ce pays ne se sont pas trompés. Ils vivent absolument sans religion et ne sont même pas fétichistes. C’est la Terre, la vieille Terre brutale et inlassable qui règne en implacable maîtresse. Les aimables dieux de l’Attique, le Christ suave du Mont des Oliviers se fussent meurtris les pieds aux sentiers des fauves et aux cailloux des torrents. Et nos pauvres pensées, elles-mêmes, viennent échouer misérablement devant les architectures somptueuses de la forêt...<sup>1409</sup>.

Cependant, cette ‘‘Terre’’ ne conduit pas au mysticisme. Car elle n’a rien de divin. Elle n’est pas religieuse. Cette hypothèse a d’ailleurs été retenue par les biographes. C’est notamment le cas de Neau-Dufour pour qui Ernest Psichari n’avait pas trouvé Dieu en Afrique subsaharienne. Cette assertion semble pertinente lorsqu’on se réfère aux dires de l’auteur lui-même. Effectivement, aussi bien dans les notes que dans son premier roman, Psichari effleure cette question. Lorsque son ami « chrétien fervent et mystique » lui dit son espérance de le revoir converti, il répondra que cette Afrique n’est pas favorable à la rencontre ni à la communion avec Dieu. On lira, à titre illustratif, ce passage de *TSS* : « j’ai reçu une carte d’un ami, chrétien fervent et mystique. Il me disait : « J’espère que de ces solitudes, tu nous reviendras croyant en Dieu ». J’ai pensé souvent à ce mot. Hélas ! non, cette Afrique n’est pas la patrie de Dieu. Cette Afrique est le propre triomphe de l’individu<sup>1410</sup> ». Dans cet extrait, nous relevons des indices attestant de ce qu’il s’est penché sur la question. Il a cherché ce mysticisme. Il l’a désiré. C’est ce qui s’entend dans la phrase « J’ai pensé

---

<sup>1409</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 42.

<sup>1410</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 62.



souvent à ce mot ». L'adverbe de fréquence « souvent » indique qu'il s'agit d'une interrogation voire d'une recherche permanente.

En outre, l'interjection « Hélas ! » montre son regret. C'est l'expression de la déception et donc de la désillusion. Cette désillusion n'est pas uniquement celle du romancier. On la retrouve chez le voyageur. En réalité, le passage mentionné ci-dessus est une réécriture d'un passage des notes consignées par le militaire. On retrouve dans ses carnets les notes suivantes : « Je pense en marchant à ce mot de la carte postale de Jacques, reçue à Bouala : « J'espère que tu reviendras de ces solitudes croyant en Dieu »<sup>1411</sup> ». Ce propos est plus qu'un simple souvenir. Car, dans les *Carnets*, le voyageur déclare : « je ne pense pas que l'Afrique puisse rendre chrétien<sup>1412</sup> » parce qu'elle est une terre « si peu métaphysique<sup>1413</sup> ». La désillusion de Psichari est donc due au fait de trouver en Afrique une terre de solitude qui, au lieu de conduire à la foi, n'inspire que de « belles pensées profanes<sup>1414</sup> ». Cette absence de mysticisme est davantage perceptible lorsqu'on considère son expérience maghrébine et ce qu'il deviendra au sortir de ses expéditions au désert. Le contraste est effectivement saisissant au regard de son propos à ces deux périodes. Il disait, suite à son expérience du Haut-Logone : « Églises, doutes, croyances, fantômes lointains de la ville, comment vous aimer, quand on a connu cette clarté, quand on a pénétré dans ces portiques de clarté !...<sup>1415</sup> ». Cependant en décembre 1912, il écrira à Jacques Maritain, cet ami « chrétien fervent et mystique » des *Carnets* et de *TSS* :

Mon cher Jacques,

J'ai renoncé à t'envoyer une copie de la lettre dont je t'ai parlé [sic]. L'ayant relue, je l'ai trouvée si éloignée de ce que je suis maintenant que je n'ai pu que la remettre dans le tiroir. Elle date pourtant de l'époque où j'ai, en plein désert, commencé à penser à Dieu. Depuis ce temps, cette pensée ne m'a plus quitté [...] Il me semble impossible que je continue bien longtemps encore à regarder cette adorable pensée chrétienne en étranger<sup>1416</sup>.

En dehors du manque de mysticisme, il y aussi la place de la femme chez les « indigènes » du Haut-Logone comme trait culturel qui désenchante Ernest Psichari. Ainsi, il estimera que la place qui lui est accordée à Goumbaï est insignifiante. Contrairement au pays baya où la femme a une certaine influence sur l'homme, à Goumbaï elle est méprisée. Chez

---

<sup>1411</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 114.

<sup>1412</sup> *Ibidem*.

<sup>1413</sup> *Ibidem*.

<sup>1414</sup> *Ibidem*..

<sup>1415</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 62

<sup>1416</sup> Psichari, (Ernest), *LDC*, p. 201-202.

les Bayas, la femme est habillée et porte des bijoux. A Goumbaï, ces ornements sont donnés à l'homme. Ernest Psichari remarque qu' « Ici [à Goumbaï], la femme est dénuée de tout ornement. L'homme a des bracelets de métal, des colliers de perles ; la femme n'a rien<sup>1417</sup> ». Non seulement la femme n'est pas parée, mais encore elle est quasiment invisible. Elle confinée à des tâches qui nécessitent, pourtant, la force de l'homme. La place de la femme dans cette culture est finalement si peu différente de celle des esclaves. Il ressort du discours du voyageur qu'au-delà des terres vierges, il y a l'esclavage de la femme. Celle-ci aurait une situation sociale qui fait d'elle une bête de somme au service de l'homme. En outre, elle est effacée. « On la voit rarement, et, quand on la voit, on la trouve invariablement occupée à piler le mil, travail très fatigant et très peu féminin<sup>1418</sup> ».

Il ressort toutefois d'une lecture attentive que la place de la femme n'est pas plus luisante en pays baya qu'à Goumbaï. Car, quoiqu'elle exerce souvent une grosse influence sur l'homme, elle reste une bête de somme au service de ce dernier. Cette image trouve une correction dans le roman. Le narrateur met en évidence l'illusion du voyageur au sujet des rapports homme-femme dans cette culture. Cette écriture de l'illusion est perceptible à travers un épisode mettant en scène le retour au village des guerriers. En effet, à leur arrivée à Ouannou le 9 juin, relate le narrateur, il fut organisé une fête dans la maison du chef de village. Le romancier dira que durant ces retrouvailles, « dans le fond du tata, des groupes s'abandonnaient ; des époux, enlacés, se baisaient longuement sur la bouche<sup>1419</sup> ». Et même lorsque la fête prit fin, que la musique cessa ; que les danseurs et les musiciens s'en allèrent, cette scène continuera. Dans les coins du tata, il y avait encore des hommes et des femmes qui s'enlaçaient et s'embrassaient sur la bouche, insatiablement<sup>1420</sup>. A la place d'une relation de domination que le voyageur déplore dans les cultures, le romancier met une relation paisible, emplie d'amour et de douceur. La femme n'est plus la bête de somme. Elle n'est pas non plus au service de l'homme. Elle devient une partenaire autonome, respectée et prise en considération. On se rappellera alors que le statut de la femme fait partie des arguments de légitimation de la colonisation. Le colonisateur devait mettre un terme à la servitude de la femme et lui redonner sa liberté. Vu à la lumière du discours colonial, le statut de la femme n'est donc pas un signe d'authenticité. Il ajoute même à la déception du narrateur.

---

<sup>1417</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 115.

<sup>1418</sup> *Ibidem*.

<sup>1419</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 37.

<sup>1420</sup> *Ibidem*, p. 39.

C'est dans le même ordre d'idées qu'il relèvera plusieurs signes de dégénérescence de ce peuple. La dégénérescence, sous cet angle, n'est plus synonyme de dégradation ni de régression. En effet, dans le discours de son époque, le concept est plutôt courant et appliqué aux « Africains<sup>1421</sup> ». Mais il avait également servi quelques années plutôt pour parler de l'état d'esprit de la société française. Ernest Psichari réinvestit le concept en lui donnant une autre charge. Il emploie le terme pour désigner l'absence de personnalité innée, ou encore le manque de génie en ce qui concerne la culture. L'un des signes de dégénérescence est le mimétisme. Nous lisons effectivement dans ses notes : « Le noir baya imite le musulman ou le blanc par ses manières extérieures. Ainsi faisaient les Byzantins. Le goût de l'inaction n'est pas non plus un signe de l'homme primitif<sup>1422</sup> ». Cette remarque trouve un écho dans l'œuvre de Challaye. Il est effectivement dit dans ses souvenirs du Congo<sup>1423</sup> que les Loangos, par exemple, sont un « peuple de domestiques superficiellement européens ». Or, Le terme « européens » est une façon courtoise de dire qui singent l'Européen. Cette critique de la culture Baya, en ce qui Ernest Psichari, laisse entrevoir une certaine désillusion voire un désenchantement. La désillusion dans la mesure où il ressort un sentiment de déception d'une attente. Le voyageur aurait aimé trouver une culture « authentique » chez les Bayas. C'est encore dans le roman que nous retrouvons ce qui était son attente. A travers le discours de Sama, figure représentative de la culture baya, nous comprenons que le voyageur cherchait des hommes différents des Européens. Le romancier dira de son jeune ami : « Que lui font les pays nouveaux et les manières des blancs? Retrouvera-t-il, quelque part, ses cases de chaume, et sa vieille « nana » et les petites « boukos » de la Sangha !<sup>1424</sup> ». C'est aussi le désenchantement dans la mesure où ce propos vient après l'élan des premiers jours. La constatation de l'absence de « culture authentique » des Bayas conduit Psichari à soutenir la thèse de Joseph de Maistre. Celle-ci posant que les « nègres » sont d'anciens civilisés et qu'ils ne sont pas du tout une race en enfance. Il pensera alors « Que la thèse est acceptable et l'hypothèse possible. Que le noir paraît avant tout un dégénéré. Il a les vices du dégénéré, nos vices d'ailleurs<sup>1425</sup> ». Pour dire sa déception, Ernest Psichari a recours à la réécriture.

---

<sup>1421</sup> Nous employons le mot entre guillemets pour faire référence aux colonisés des contrées que visite Ernest Psichari. Lorsqu'il est employé sans guillemets, il a l'acception que lui donne cet auteur. Car, il utilise ce terme pour désigner les coloniaux de l'A.E.F.

<sup>1422</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 90.

<sup>1423</sup> Challaye, (Félicien), *Le Congo français*, Paris, 2005, traduction nouvelle de Lamoureux, (J.-C.), pp. 221-222.

<sup>1424</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, op. cit., p.

<sup>1425</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 89.

## Désillusion, désenchantement et réécriture

Pour dire sa désillusion ou son désenchantement, Ernest Psichari a recours à un renversement de l'image. Alors que dans les *Carnets*, l'auteur témoigne d'une aversion certaine à l'égard de la ville de Binder, cette dernière est parée de qualificatifs mélioratifs dans le roman. Il n'y a plus ni laideur ni manque de propreté. Le narrateur fait usage du mot maison alors que le voyageur emploie le mot tata. Avoir recours à ce mot révèle un désir de distanciation avec l'objet ainsi présenté. Le tableau ci-après sera pertinent pour mieux ressortir le jeu de plume auquel se livre l'auteur, d'un texte à l'autre.

Tableau de mise en évidence des transformations du texte

<i>Carnets</i>	<i>TSS</i>
Voici enfin des hommes qui s'avancent vers nous d'un air confiant. Ils nous apprennent que le village où nous sommes s'appelle Djika. Ils sont d'à côté, de Basaï [...] Ces hommes ont des têtes sympathiques et intelligentes. Ils sont extrêmement forts et grands (1.m 83 en moyenne). Ils n'ont pas de tatouage ; leurs dents sont très pointues et leur coiffure consiste dans une touffe de cheveux surgissant dans le derrière de la tête. Quant à leur vêtement, absolument uniforme, c'est une simple peau de bête accrochée par derrière et qu'ils serrent tout simplement entre les cuisses, pour la ramener un peu par devant. Ils ont des sagaies et pas d'arc. Ils parlent une langue très rude, un peu nasale. Mais ils parlent peu et ne sont pas prolixes comme le Baya. Ils semblent aussi moins disputeurs, moins retors et moins faux que lui <sup>1426</sup> .	Des hommes sont venus, non point ceux du village où nous avons campé, mais ceux d'un village voisin. Ils parlent une langue rude et rauque, mais ils parlent peu et ne semblent pas disputeurs. Noirs comme la terre, et vraiment les fils de la terre. Ils sont très grands, carrés d'épaule, au front court, aux yeux petits et légèrement bridés. Ce sont de vrais sauvages, durs comme les mots qu'ils disent, puissants et fauves. Leur costume est une peau de bête pendue à leur derrière, qu'ils ramènent par devant et tiennent serrée entre leurs cuisses. Sur le sommet de leur tête, se dresse une touffe de cheveux ; leurs dents sont pointues, signe qu'ils mangent les hommes. Mais ils n'ont ni tatouages, ni bijoux, ni ornements. De vrais fils de la terre, [...] Hommes durs, et graves, sur la plus dure des terres, [...]. Les M'boums n'ont pas intéressé Sama. Il dit avec mépris: « Ça, c'est sauvages » <sup>1427</sup> .

Comme on peut le remarquer dans ce tableau, il y a des éléments communs aux deux textes. Cependant, le passage des notes de voyage à la fiction se fait par une réécriture basée sur les descriptions. Celles-ci traduisent les intentions et le ressenti de l'auteur. Ainsi, les dents pointues seront évoquées dans les deux textes. Cependant, dans la fiction, cet élément

<sup>1426</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 105-106.

<sup>1427</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 57-58.

devient un indice de désenchantement et de désillusion. Ils montrent que Psichari a été charmé par la sympathie et l'intelligence des populations de Basaï. Ce charme a été rompu lorsqu'il a réalisé qu'ils avaient des dents pointues mais n'étaient pas anthropophages. Cette absence d'anthropophagie est palliée dans la fiction. On retrouve la dans la culture des M'boums, c'est-à-dire dans le roman. Il en est de même de la sauvagerie des "indigènes". Au contact des hommes de Basaï, le voyageur s'attendait peut-être à rencontrer des sauvages. Or il s'est avéré qu'ils ne sont que de paisibles populations "broussardes". Mais l'image qui est fait d'eux dans la fiction est celles des « hommes durs » que Sama désignera comme étant des « sauvages ». Nous nous retrouvons face à deux images : celle de la fiction et celle des notes de voyage. Il y a, d'une part, une critique de la culture Baya. En nous référant au roman, nous dirons que romancier la pare de ce que le voyageur n'y a pas retrouvé et qui faisait partie de ses attentes. Dans les notes, le Baya est retors et faux. Mais dans le roman, il est une figure qui a toute la sympathie du narrateur. D'autre part, il y a la critique de la culture basaï. Elle est perceptible dans la dénonciation de son manque d'esthétique. Car, dans les deux textes, il est dit que les hommes sont revêtus de simples peaux de bêtes. L'adjectif « simples » employé peut renvoyer à cette absence d'esthétique.

On retrouve ce même procédé lorsqu'il parle de la religion. L'islam, considéré comme « la haine du blanc » dans les *Carnets*, se retrouve encensé dans le roman. Ce jugement de valeur se lit dans l'appréciation de l'appel du muezzin. En fait, « le cri de l'islam » est perçu comme « émouvant dans sa morne torpeur<sup>1428</sup> ». En tant que « haine du blanc », l'islam ne peut pas attirer le Français. Il ne peut pas, non plus, satisfaire son esprit et encore moins son âme. Pourtant dans la fiction, cette confession religieuse apaise le narrateur. Elle atteint son âme et son esprit. Il dira à cet effet : « Le grand appel du cœur est comme jeté dans le désert. Nulle voix ne répond, et c'est tout un peuple pourtant qui clame vers l'Orient sa plainte monotone. «Allah inch Allah! » J'entends là un immense découragement en un cœur apaisé<sup>1429</sup> ». Et le cœur apaisé est bien celui du Français. Car, dans la suite du récit, il parle de « La joie de l'islam !<sup>1430</sup> ». Or dans les *Carnets*, c'est cette répugnance de l'islam qui empêche le voyageur d'avoir des affinités avec les Foulbés. Effectivement, son désenchantement est perceptible dans sa critique de ce peuple. Il trouve ce dernier voleur et pillard. Et son lieu d'habitat est aussi sordide que misérable<sup>1431</sup>. Il en vient à conclure que « peut-être y aurait-il lieu de réviser les jugements du commandant [Lenfant] sur les Foulbés et les Moudangs ; il

<sup>1428</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 110.

<sup>1429</sup> *Ibidem*.

<sup>1430</sup> *Ibidem*, p. 119.

<sup>1431</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 124.

rabaisse vraiment trop les derniers au profit des premiers<sup>1432</sup> ». Et pourtant, dans le roman, les Foulbés sont serviabes et farouches. C'est ce qui sort de l'image de Djibril, le jeune foulbé aux côtés duquel galope le narrateur.

Le désenchantement et la désillusion de la culture sont aussi visibles dans la réécriture des passages portant sur l'art chorégraphique des populations du Haut-Logone. La lecture des textes de Psichari révèle que les danses de ces populations ne l'ont pas séduit. Il n'a pas été touché par leur esthétique gestuelle. La danse n'est pas un art dans cette culture dans la mesure où elle n'a aucune esthétique. Les gestes chorégraphiques sont ou incohérents ou non cadencés. Dans ses carnets, le voyageur parle d'un tremblement épileptique. Et même les mimiques de celui qui joue du tambour ne sont que d'horribles grimaces à ses yeux. Il dira à cet effet : « Un tam-tam a sévi toute la journée. [...] Un homme joue du tambour en faisant des grimaces horribles. [...] Quant à la danse, elle consiste en un tremblement épileptique des épaules et du haut du corps<sup>1433</sup> ». Ernest Psichari voulait certainement voir ces guerriers exécuter une danse digne de leur statut social. Il s'attendait probablement à voir une danse « mâle ». C'est peut-être ce désenchantement qui le conduira à changer de personnages dans le roman. Car, à la place des guerriers, ce sont les femmes qui exécutent la chorégraphie que le narrateur considère comme des trances de possédées. Et leurs chants deviennent des cris<sup>1434</sup>.

C'est aussi en recourant à ce procédé, à la réécriture, qu'il constituera la figure de Sama. En fait, dans les *Carnets*, il fait mention d'un jeune homme qui avait retenu son regard lors de l'enrôlement dans un village. On y lit ce qui suit : « Une partie de notre séjour à Brazzaville a été occupée par le choix des boys. On en a choisi huit, plus un cuisinier. [...] J'ai fait le choix d'un gamin qui peut avoir dix-huit ou dix-neuf ans et dont la figure sympathique m'a tout de suite plu. Il s'appelle Bayonne et semble dévoué<sup>1435</sup> ». Les qualificatifs que Psichari le militaire utilise dans ces notes correspondent à ceux que Psichari le romancier affecte à Sama. Ce personnage est caractérisé par sa beauté physique, son jeune âge et sa dévotion. En effet, il est pour le narrateur « le plaisir des yeux, la paix du cœur<sup>1436</sup> ». « Son corps est beau comme celui d'une statuette<sup>1437</sup> ». Quelques lignes plus tôt, il disait : « Sama est près de moi, comme un petit esclave vigilant<sup>1438</sup> ». Cependant, Sama est un Baya tandis que le jeune homme des *Carnets* est un Loango. Il utilise une technique de réécriture complexe pour aboutir à

---

<sup>1432</sup> *Ibidem*.

<sup>1433</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 113.

<sup>1434</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 37-38.

<sup>1435</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 14.

<sup>1436</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 61.

<sup>1437</sup> *Ibidem*, p. 56.

<sup>1438</sup> *Ibidem*, p. 55-56.

l'identité culturelle du personnage du roman : Sama est baya mais on a l'impression que ce choix découle du nom du jeune Loango. Car, il y a effectivement un rapprochement entre baya et Bayonne. Un procédé similaire est à l'œuvre dans le fonctionnement de l'intrigue. Dans le roman, c'est Sama qui meurt avant le retour au point de départ tandis que dans les *Carnets*, il s'agit de la mort foudroyante de Tambo, du village de Goughoubha. Ce porteur meurt suite à une congestion pulmonaire qui dura du soir au matin. On remarquera que tous les éléments descriptifs de cette mort soudaine rappellent celle de Sama. Même si Tambo est Baya comme Sama, il n'en demeure pas moins qu'il y a un transfert et une recomposition de l'identité. Car, les deux personnages ne sont pas du même village.

Finalement, la réécriture chez Psichari, n'est pas une imitation ni une prise d'un texte appartenant à un autre écrivain. Il s'agit d'une réécriture de ses propres notes. L'analyse des textes (notes, lettres et fictions) montrant qu'à l'instar d'autres écrivains, il a recours à la réécriture pour des objectifs bien précis. Dans un appel à communication sur les pratiques et les enjeux de la réécriture dans la littérature, les chercheurs du laboratoire Approches du Discours de Sfax<sup>1439</sup> soulignent que la réécriture d'un texte par son auteur primaire a pour but la correction, l'amélioration ou l'adaptation du texte initial. En effet, « Les versions successives d'une œuvre témoignent ainsi souvent d'un désir de perfection scripturale devant idéalement conduire l'auteur à la reconnaissance et à la notoriété<sup>1440</sup> ». Le travail de réécriture à l'œuvre chez Ernest Psichari vérifie cette hypothèse. Ses échanges avec sa mère au sujet d'une écriture qui rendrait mieux compte du paysage et de son séjour africains rappellent la formule employée par Pierre-Marc de Biasi qui utilise l'expression « lettres de travail » pour désigner l'échange épistolaire portant sur l'évolution de l'œuvre d'un écrivain. Car, ces « lettres » permettent, d'une part, d'avoir un éclairage nouveau sur les mobiles, les enjeux et les finalités de la réécriture. D'autre part, elles montrent l'évolution du style et les préoccupations esthétiques d'un écrivain. Sous cet angle, on peut affirmer que la réécriture est un procédé qui permet à Ernest Psichari de dire sa désillusion et son désenchantement. Cependant, l'analyse des textes révèle que cette réécriture répond avant tout à un besoin d'esthétique qui, lui-même, est sous-tendu par un besoin de reconnaissance de l'auteur. On peut alors parler de stratégie.

---

<sup>1439</sup> Voir [http://www.fabula.org/actualites/pratiques-et-enjeux-de-la-reecriture-dans-la-litterature\\_63648.php](http://www.fabula.org/actualites/pratiques-et-enjeux-de-la-reecriture-dans-la-litterature_63648.php)

<sup>1440</sup> *Ibidem*.



## Conclusion partielle

Cette partie de notre travail montre que l'expédition au Haut-Logone fut une romance brisée pour Psichari. Il n'y trouva pas ce qui était formulé ou promis par le discours colonial. Cette déception se donne à lire à travers la détérioration des images créées par l'idéologie coloniale. Celles-ci étaient toujours duales, une opposition qui donne lieu à une dichotomie au niveau des acteurs. Mais l'expédition a permis à Psichari de constater qu'il y a une troisième catégorie qui n'est pas prise en compte par l'idéologie coloniale et que la distinction entre « nous » et « eux » est inopératoire. Il remarque aussi que la définition des espaces véhiculée par la doxa n'est conforme ni à la réalité ni au vécu. Aussi opère-t-il un renversement des lieux. L'*ailleurs* ou *là-bas* n'est plus synonyme d'"Afrique barbare". L'espace clos ne s'oppose plus à l'espace ouvert. On peut alors voir un déplacement d'ancrage et d'affectation du sens. La détérioration des images affecte aussi les temps. Elle est perceptible dans le renversement de la signification des saisons. L'hiver n'est plus opposé à l'été. Ce processus de construction de nouvelles figures donnant lieu à une voie qui sort de l'ambivalence montre que la pensée de Psichari procède par déconstruction des figures construites par la société. La détérioration des images atteint aussi celles que l'auteur a construites lui-même. On remarque que le Haut-Logone est un ensemble de terres vierges où il faisait bon vivre mais aussi des terres sont du soleil et de la mort, de la lune et de la sauvagerie, de l'éclatement et de l'anéantissement. La lune, la mort et l'anéantissement sont omniprésents et interdisent tout sommeil. Et l'éclatement du sujet ainsi que la sauvagerie des lieux conduisent à un dérèglement de la faculté de juger. Toutefois, le soleil joue un rôle contraire à celui qu'il a dans la tradition romantique. Dans notre corpus, l'absence de jugement est due à l'anéantissement de l'être. Celui-ci étant, lui-même, provoqué par les lieux et les êtres. Par ailleurs, la détérioration touche les lieux où se donne à voir la culture. D'où le désenchantement et la désillusion. Pour Psichari, l'habitus et le caractère des populations rencontrées sont sans beauté, alors qu'il les avait trouvés d'une grande beauté dans un premier temps. Ni la culture ni l'architecture ne répondent à ses attentes. Il en est de même du mensonge, trait caractéristique des populations. Le manque d'authenticité et de mysticisme est un autre point qui ajoute à cette déception. Psichari regrette de trouver des barbares qui imitent le « blanc » et l'« Arabe ». Pour dire sa déception, il procède par réécriture. Le passage des *Carnets* à *TSS* donne lieu à une remodelisation du discours, à une reconfiguration des figures. Mais cette déception concerne aussi le fonctionnement même de la colonie.

## CHAPITRE VIII : LA GOUVERNEMENTALITE COLONIALE

Analysant les rapports entre le pouvoir, la gestion et le gouvernement de la société et des hommes, Michel Foucault créera la notion de gouvernementalité pour désigner l'ensemble « des procédures et moyens mis en œuvre pour assurer, dans une société donnée, le « gouvernement des hommes »<sup>1441</sup> ». Il entend par « gouvernement » l'activité dont le but est de conduire les individus, de leur naissance à leur mort. Cette activité consiste à placer un collectif d'individus sous l'autorité d'un seul et dont la charge rend responsable de ce que font les autres et de ce qui leur arrive. Ce responsable est donc leur guide. C'est dans la quatrième leçon son cours intitulé « Sécurité, territoire et population »<sup>1442</sup> qu'il aborde cette notion. A la lecture de cet enseignement, nous dirons que la gouvernementalité peut être perçue comme un mode spécifique d'exercice du pouvoir. Elle se matérialise par les institutions et les analyses scientifiques. Elle est une forme de pouvoir sur la population qui se pratique dans une Administration qui prend en charge la gestion des populations.

Ainsi définie, cette notion est pertinente pour parler de l'administration des colonies. Mais cette administration est mise en accusation dans les textes de Psichari. Elle fait partie des éléments qui ont brisé la romance. Car, Ernest Psichari s'est rendu compte que l'administration des colonies fonctionne sur le principe de ce que Michel Foucault nommera gouvernementalité. Or, comme le signalera Thomas Berns<sup>1443</sup> après lui, cette pratique gouvernementale peut parfaitement s'instrumentaliser dans et par la loi. Toutefois, cette instrumentalisation ne peut avoir lieu sans le développement d'appareils de gouvernement et des administrations. Cela sous-entend un certain type de pratiques et d'échelonnement du pouvoir. Cette analyse rappelle les interrogations qui sont à l'œuvre dans la notion de gouvernementalité. Foucault signale que la notion pose la problématique suivante : « comment être gouverné, par qui, jusqu'à quel point, à quelles fins, par quelles méthodes ?<sup>1444</sup> ». Le système colonial établi en A.E.F. faisait croire que la réponse à cette problématique était la meilleure. Or, Psichari se rendra compte que ce n'était pas le cas. Dans cette partie de notre travail, nous verrons comment il met en évidence les limites de ce système par le biais de son discours sur les administrateurs coloniaux et leurs profils ; par la politique socio-judiciaire et par le système économique de la colonie.

---

<sup>1441</sup>Foucault, (Michel), *Résumé des cours 1970-1982*, Paris, Julliard, 1989, p. 99.

<sup>1442</sup>Foucault, (Michel), «La gouvernementalité», dans Cours du Collège de France, année 1977-1978 : «Sécurité, territoire et population», 4e leçon, 1er février 1978, Juillet-Août, nos 167-168, septembre-décembre 1978, pp. 12-29. DE III texte 239.

<sup>1443</sup>Berns, (Thomas), *Souveraineté, droit et gouvernementalité. A partir des Six Livres de la République de Jean Bodin*.

<sup>1444</sup>Foucault, (Michel), «La gouvernementalité», *op. cit.*

### III.8.1. L'ADMINISTRATION COLONIALE ET SES AGENTS

Il existe différentes catégories d'agents coloniaux dont les symboles ou les acteurs sont : Eglise, le grand capital, l'Etat et l'armée. Ils seront respectivement représentés par les missionnaires, les compagnies, l'Administration et les conquérants. La question de savoir par qui doit-on être gouverné dans une colonie amène à s'intéresser à ces différents représentants. En ce qui concerne notre propos, seuls l'Administration coloniale et ses agents seront analysés. L'Administration coloniale, en théorie, devait être une structure et un instrument étatique qui avait la charge de la formation des agents coloniaux et de la gestion de la colonie. Le citoyen français était donc en mesure de s'attendre à avoir une politique coloniale conçue et mise en œuvre par des experts. Cependant, pour Raoul Girardet<sup>1445</sup>, il est impossible d'établir une ligne de partage entre conviction et intérêt chez les membres du parti colonial. Or, nous savons que c'est ce dernier qui a été à l'origine de l'ouverture du ministère des colonies. En réalité, après avoir acquis un ministère autonome, les coloniaux bénéficieront de l'ouverture d'une école par le décret du 25 novembre 1889. Il s'agit de l'école coloniale dont le but est de donner un enseignement de sciences coloniales et d'assurer le recrutement pour les différents services coloniaux.

L'administration des services coloniaux avait souvent retenu l'attention des théoriciens de la colonisation. Cela était dû à l'importance qu'elle occupait dans la réussite d'une « mise en valeur » d'une colonie. En situation de colonie, cet aspect est important dans la mesure où il touche aussi bien la survie de la colonie que le type de politique à appliquer. Car, une bonne administration garantit la survie et la prospérité de la colonie tandis que le type de politique (assimilation ou ségrégation) détermine la façon de l'administrer. En d'autres termes, la façon d'administrer renseigne sur le type de politique. Dans le cas de la France, il est utile de s'arrêter sur la figure d'Arthur Girault qui publie ses *Principes de colonisation et de législation coloniale* en 1895. Il préconise l'incorporation de la colonie dans le système politique et administratif de la métropole. Il s'agit donc d'une politique assimilationniste. L'objectif de l'assimilation étant qu'« un seul corps législatif gouverne toutes les parties du territoire sans distinction<sup>1446</sup> ». En envisageant une telle politique, un ministère des colonies ainsi qu'une école coloniale auraient été un non-sens. Or il s'est avéré que l'administration des colonies connaissait des difficultés liées aussi bien à son mode de fonctionnement qu'au profil de ses agents. Ce qui n'échappe pas à Psichari.

---

<sup>1445</sup> Girardet, (Raoul), *L'idée coloniale en France*, Paris, éd. Hachette, , 2005, passim.

<sup>1446</sup> Girault, (Arthur), *Principes de colonisation et de législation coloniale*, Paris, L. Larose, 1895, p. 54.

## Accusations contre le système administratif

Aborder la question de l'administration des colonies revient à parler, entre autres, des modes de direction qui avaient cours dans les territoires conquis par les puissances coloniales. Il y a eu une administration indirecte et une administration directe. L'indirecte, désignée par l'expression *indirect rule*, est le mode qui était en vigueur chez les Britanniques. Il s'agissait d'amener les "indigènes" à se conformer volontairement à la pensée coloniale. Il fut question de réformer leurs esprits par la mise en place de "l'éducation". Le but de celle-ci étant de produire des individus capables de servir l'Administration. Mais cela incluait aussi la prise en compte des chefs locaux pour mettre en œuvre les politiques coloniales. Pour A. S. B. Olver, l'Administration coloniale britannique n'avait pas pour but premier la propagation du protestantisme et l'intérêt commercial n'était pas son premier objectif comme l'ont donné à penser certains. Elle cherchait surtout à promouvoir le *self-government*. Il dira à cet effet :

Il y aurait peut-être avantage [...] à essayer d'effacer dans les esprits certaines idées fausses concernant les buts de cette politique au cours de l'histoire. [...] Il y avait en Angleterre une tendance naturelle à s'approvisionner dans les colonies, et réciproquement, de la part des colonies, à acheter à l'Angleterre [...] La politique anglaise s'est, tout au contraire, attachée à développer l'indépendance des colonies britanniques, à en faire non pas les parties d'un tout coordonné et centralisé, mais des «self-governments», tout en espérant, mieux, tout en attendant d'elles une allégeance envers la Couronne ; lien tenu mais réel, reliant entre eux ces gouvernements et les retenant dans le cadre de l'Empire<sup>1447</sup>.

L'une des actions en faveur du développement du « self-government » fut la prise en compte du fait qu'une indépendance politique était incompatible avec une dépendance financière. Aussi fut-il donné aux colonies la possibilité de subvenir à leurs besoins. La proportion de fonctionnaires britanniques présents dans les colonies fut aussi l'un des arguments en faveur de la promotion du « self-government ». En fait, la métropole estimait que si elle imposait un lourd appareil de fonctionnaires aux colonies, elle leur retirait leurs propres administrateurs. En outre, dans les colonies fortement peuplées d'« indigènes », la couronne s'est efforcée de maintenir l'édifice social tel quel et l'a incorporé dans l'Administration coloniale. Ces quelques éléments mettent en lumière les différences existant entre les modes d'administration français et britannique.

---

<sup>1447</sup> Olver, (A. S. B.), « La politique coloniale britannique », in *Politique étrangère* N°2 - 1945 - 10e année pp. 119-126. Voir url : [/web/revues/home/prescript/article/polit\\_0032-342x\\_1945\\_num\\_10\\_2\\_5552](http://web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1945_num_10_2_5552), généré le 24 mars 2015.

Dans l'œuvre d'Ernest Psichari, il se dégage une critique du mode de fonctionnement de l'Administration coloniale française. Il n'approuve pas la constitution de l'Administration de l'A.E.F. Selon Ganiage, son organisation, dans les grandes lignes, avait été calquée sur celle de l'A.O.F. Le décret du 29 décembre 1903, qui mettait fin au régime de centralisation, divisait le Congo en deux colonies et deux territoires placés sous l'autorité supérieure d'un commissaire général résidant à Brazzaville<sup>1448</sup>. Les régions du bassin du Congo étaient alors réparties entre le Moyen-Congo et le territoire de l'Oubangui-Chari. Le Gabon, pourtant devenu une colonie autonome, allait voir sa capitale s'effacer devant le chef-lieu du Moyen-Congo. Le territoire du Tchad conservait son statut de zone d'opérations et son administration demeurait entre les mains du commandant des troupes. « Le commissaire général, dépositaire des pouvoirs du gouvernement dans toute l'étendue du Congo français, était seul habilité à correspondre avec le ministre des colonies. A ces fonctions, il joignait encore celle de gouverneur du Moyen-Congo<sup>1449</sup> ». Il était assisté d'un conseil de gouvernement de dix membres, dont des hauts fonctionnaires et quelques notables. Pour toutes les questions importantes, les deux commandants de territoire comme le gouverneur du Gabon, devaient en référer à Brazzaville. Ce n'est qu'à partir de 1910 (après le voyage de Psichari), que le commissariat fut transformé en gouvernement général de l'A.E.F.

Cette centralisation de l'administration fait partie des aspects de la gouvernamentalité coloniale que critique Psichari. Dans ses notes, il parle de la concentration des fonctionnaires à Brazzaville, alors qu'il y a du travail à différents endroits de la colonie. Il dira : « Il est temps de se mettre au travail. Il importe de balayer Brazzaville de son armée de fonctionnaires. Il importe d'envoyer ceux-ci dans le centre, notamment dans ces régions-ci, où ils devront faire ce que les agents de factorerie ne peuvent faire<sup>1450</sup> ». S'il est vrai que Psichari attribue ces idées à son supérieur, il n'en demeure pas moins qu'il y adhère. Il estime, en réalité, que la pensée sur la colonie ne peut pas se faire par ceux qui n'ont aucune expérience de terrain. Il consignera dans ses *carnets* : « Il faudra sérieusement se mettre à l'ouvrage et il sera alors opportun que le commandant, pendant un long séjour à Paris, fasse rendre à ses idées le plein développement qu'elles comportent. Il faudrait résolument entrer en campagne contre les « coloniaux en chambre »<sup>1451</sup> ». Il reproche à ces derniers leur tendance à se prononcer, voire à faire passer des lois et des décrets par leurs théories et leurs discours alors

---

<sup>1448</sup> Ganiage, (Jean), *L'expansion coloniale de la France sous la troisième République (1871-1914)*, Paris, Payot, 1968, p. 330.

<sup>1449</sup> *Ibidem*.

<sup>1450</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 22.

<sup>1451</sup> *Ibidem*, p. 23.

qu'ils ne connaissent nullement les réalités coloniales. Ces « coloniaux en chambre » sont ceux « qui n'ont jamais quitté le trottoir parisien et qui répandent sur des questions qu'ils ignorent des idées inconsidérées<sup>1452</sup> ».

Psichari relève aussi l'incapacité de l'Administration à s'organiser et à concevoir des solutions qui permettraient de diversifier les activités. Il se pose la question suivante : « N'y aura-t-il pas lieu [...] de remédier à l'impuissance constatée de l'administration ?<sup>1453</sup> ». Il y répond par la positive. Pour lui, la solution serait de requérir à d'autres activités et à d'autres services. Il dira à cet effet : « On ferait par exemple parcourir le pays par des missions à effectifs restreints et pourtant suffisamment armées et qui s'occuperaient à aider l'agent dans ses palabres avec le noir, à le surveiller aussi, à rendre une justice équitable, à augmenter la main-d'œuvre<sup>1454</sup> ». Les failles du système administratif de cette colonie qu'il relève sont : manque de stratégie, absence de justice et de contrôle, pénurie de main-d'œuvre. Il en ressort une image très peu reluisante de la politique coloniale de la République. Effectivement par là nous comprenons que la colonie n'est pas aussi rentable que le prétendent ses théoriciens. Paul Leroy-Beaulieu<sup>1455</sup> certifiait dans la préface de la quatrième édition de son ouvrage que la colonisation au XX<sup>e</sup> siècle sera plus efficace, plus rapide et moins onéreuse. Il ajoutait : « L'empire colonial français est une œuvre coloniale par excellence, d'une réalisation si aisée, d'une nécessité politique, stratégique et administrative [...] d'une productivité certaine<sup>1456</sup> ». Cependant, ce n'est pas cette image qui se dégage des notes de Psichari. Contrairement à ce qu'avait avancé le théoricien, l'homme de terrain constate un dysfonctionnement dans l'Administration. Si la colonie n'est pas rentable, c'est en partie parce que l'Administration effectue des dépenses inconsidérées. Elle utilise des fonds pour des missions à gros effectifs. Or, il est possible d'organiser des expéditions avec des effectifs réduits. En outre, les fruits et les résultats issus de ces missions sont laissés à l'abandon. Psichari ne peut s'empêcher de le rappeler après avoir entendu l'histoire du sergent-major Sagnes. Retournant en France après un long séjour africain, il quitte Laï avec un troupeau de bœufs et de chevaux. Il raconte que le convoi des bêtes s'était bien passé. Cependant, « C'est un point intéressant, dit-il, malheureusement elles sont à Nola absolument délaissées. On ne s'occupe pas de les faire descendre à Brazzaville<sup>1457</sup> ». Même si Psichari reconnaît que cette opération comporte des difficultés, il ajoute que rien n'est fait pour les résoudre. « En somme, conclut-il, Sagnes a

---

<sup>1452</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 23.

<sup>1453</sup>*Ibidem*, p. 29.

<sup>1454</sup>*Ibidem*.

<sup>1455</sup>Leroy-Beaulieu, (Paul), *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1902, 5<sup>e</sup> édition 538p.

<sup>1456</sup>*Ibidem*, p. V.

<sup>1457</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 37.

inutilement dépensé sa peine ; il a fait une expérience inutile et l'argent qui y a été consacré a été inutilement dépensé<sup>1458</sup> ». Il ajoutera ironiquement : « On continuera à s'arracher à Brazzaville des lambeaux de viande d'hippopotame, et tout cela pour l'indolence administrative, encore une fois reconnue<sup>1459</sup> ».

L'Administration est une faille dans le fonctionnement du système colonial parce qu'elle est incapable des concilier les deux composantes qui forment l'ossature de la colonie. Elle ne parvient pas à maintenir unis les murs porteurs de son édifice. L'Administration, pour Ernest Psichari, commet une grave erreur en ne faisant pas travailler ensemble le fonctionnaire et le commerçant. Car le fonctionnaire a la noble charge d'établir l'ordre et de le maintenir, tandis que la mission du commerçant, tout aussi noble que la tâche du fonctionnaire, est de nourrir la colonie et de participer à sa prospérité. Le fonctionnaire est celui qui devrait protéger le commerçant. Le fonctionnaire doit servir d'appui à l'agent de compagnie. Il doit protéger aussi bien sa personne que ses biens ; lui permettre d'accéder aux produits et à la main-d'œuvre dont il a besoin. En outre, ce représentant colonial devrait avant tout être pionnier. Il doit préparer les terres pour l'installation du commerçant et de l'agent de compagnie. C'est à lui d'ouvrir la route et de créer des lieux de convergence pour le trafic. Or, c'est plutôt le contraire qui s'observe. Le fonctionnaire est ou une charge ou une sangsue pour les autres représentants. L'agent administratif dévore toutes les ressources financières qui sont produites dans la colonie. Cette image d'une Administration défailante est visible à travers l'absence de collaboration entre M. Jamais et M. Vialle. Écoutons un instant ce que dit le voyageur à ce sujet : « Le commerçant et le fonctionnaire. Et tout le temps ce ne sera que cela : le commerçant et le fonctionnaire, le fonctionnaire et le commerçant, la double colonne de la grande colonie. Le fonctionnaire contre le commerçant, ce qui est grave<sup>1460</sup> ». Cet état des choses est dû au système administratif. Lorsque Psichari effectue son expédition au Haut-Logone, cette partie du globe était alors mal connue. Aussi était-il normal, à ses yeux, que le fonctionnaire soit le pionnier, c'est-à-dire celui qui défriche pour tracer le chemin. Mais l'image que lui renvoie l'Administration coloniale est une véritable romance brisée. Une administration empreinte d'hypocrisie qui ne favorise pas la cohésion.

---

<sup>1458</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 37.

<sup>1459</sup>*Ibidem*.

<sup>1460</sup>*Ibidem*.



## Hypocrisie de l'Administration et absence de cohésion entre agents

La question de l'hypocrisie coloniale a déjà été abordée par certains penseurs. C'est le cas de Tocqueville qui estimait dès 1843 qu'il « fallait faire disparaître le nuage qui semble encore cacher la fondation de l'Empire anglais dans l'Inde et rattacher cet événement aux causes générales qui régissent les choses humaines<sup>1461</sup> ». Il dit à ce sujet que les Anglais ont accompli une tâche que toute autre puissance européenne aurait pu accomplir. Il reconnaît qu'ils ont moins fait usage de la toute puissance. En Inde, la grande Bretagne a été, à ses yeux, moins violente que l'auraient été certaines des ces concurrentes. Il ajoutera par la suite que ce n'est pas le plus étonnant dans cette histoire. « Mais ce dont je ne reviens pas, dira-t-il, c'est leur application perpétuelle à vouloir prouver qu'ils agissent dans l'intérêt d'un principe, ou pour le bien des indigènes<sup>1462</sup> ». Toutefois, cela ne change en rien leur duplicité et leur hypocrisie. Analysant les écrits de Tocqueville, Jennifer Pitts soutient qu'aux yeux de celui-ci, la colonisation britannique se montra hypocrite. En fait, son discours et ses agissements masquent une hypocrisie qu'un œil attentif peut démasquer. Elle écrit exactement ce qui suit :

Si la conquête anglaise se fit au prix d'une violence moindre comparée à d'autres, la dimension trompeuse de leur entreprise résidait aux yeux de Tocqueville dans ce contentement de soi manifesté par les Anglais, et dans ce sentiment de supériorité morale qu'ils éprouvaient par rapport à leurs sujets. Comme à propos de l'Amérique, Tocqueville soulignait cette hypocrisie propre aux Anglais, ou peut-être leur capacité à refuser de regarder les choses en face : les colons anglais et anglo-américains travaillent sans relâche à servir leurs propres intérêts, tout en se flattant d'agir avec bienveillance et humanité. Cette hypocrisie permettant aux Anglais de mettre en avant le caractère bienveillant de leur domination coloniale<sup>1463</sup>.

Nous remarquons que la critique de Tocqueville ne concerne pas vraiment le mode d'administration des colonies britanniques. Il ne remet pas en cause son système de fonctionnement. Sa critique porte sur la façon de légitimer la colonisation. Cependant on verra que ce qu'il reproche aux Britanniques deviendra exactement l'idée justificatrice de la colonisation de son pays. Mais pour Psichari, c'est surtout le mode de gouvernance qui dysfonctionne. Le constat qu'il fait est que le représentant qui devrait être pionnier ne l'est

---

<sup>1461</sup> Tocqueville, *Œuvres Complètes*, tome 3, vol. 1, p. 445. Voir Jennifer Pitts, «*Naissance de la bonne conscience coloniale : les libéraux français et*, document numérique. Voir [https://books.google.fr/books?id=iIdHAZJvRd0C&pg=PA253&lpg=PA253&dq=hypocrisie+coloniale&source=bl&ots=XbWCBhkoMA&sig=IHKaRSIxED-cGwK1HFolnULH4C8&hl=fr&sa=X&ei=gLkRVdbWCY\\_faOjDgfAP&ved=0CFEQ6AEwCg#v=onepage&q=hypocrisie%20coloniale&f=false](https://books.google.fr/books?id=iIdHAZJvRd0C&pg=PA253&lpg=PA253&dq=hypocrisie+coloniale&source=bl&ots=XbWCBhkoMA&sig=IHKaRSIxED-cGwK1HFolnULH4C8&hl=fr&sa=X&ei=gLkRVdbWCY_faOjDgfAP&ved=0CFEQ6AEwCg#v=onepage&q=hypocrisie%20coloniale&f=false)

<sup>1462</sup> *Ibidem*.

<sup>1463</sup> Jennifer Pitts, *op. cit.*

pas. En réalité, le fonctionnaire colonial devrait remplir dûment sa fonction dans la mesure où il a été formé pour cela. Il a reçu la formation qui lui permet d'avoir le tact nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Et pourtant, dira-t-il, c'est au commerçant que vont ses sympathies<sup>1464</sup>. Il lui témoigne sa sympathie parce que c'est un représentant colonial qui agit, sans appartenir à une des catégories qui ont plus de pouvoir, d'autorité ou de moyens aussi bien matériels que financiers. Psichari trouve en ce représentant un « véritable pionnier de la terre neuve<sup>1465</sup> ». A ses yeux, le commerçant est le véritable héros colonial. Il est un modèle de résistance, de force, de courage et d'ardeur. Il dira de lui avec admiration : « Celui-ci se bat au moins. Il se bat contre le climat, il se bat contre la paresse et l'indolence du noir ; contre les difficultés que lui crée la bureaucratie toute-puissante<sup>1466</sup> ». L'agent de factorerie, en tant que commerçant, fait partie de ceux qui travaillent véritablement et permettent de mesurer l'efficacité de l'Administration. Il est celui dont la colonie naissante a le plus besoin. Or, l'Administration ne l'apprécie pas à sa juste valeur. Son utilité n'est pas prise en considération. Il n'est ni soutenu ni protégé. Mais malgré l'absence de protection dont il est victime, l'agent de factorerie est de ceux qui font prospérer la colonie. Dans la colonie française de l'Afrique Equatoriale, il ne dispose d'aucun recours ni contre la fraude, ni contre le vol. Psichari dira avec dépit :

On ne protège pas l'agent dont la factorerie est parfois isolée dans un pays hostile, et qui reste, de par la honteuse organisation de la justice, sans recours aucun contre le vol ou la fraude de l'indigène. En un mot, l'on oublie que le commerçant [...] reste celui dont la colonie, naissante encore, a le plus besoin, celui enfin qui nourrit la colonie dont le représentant, de par l'hypocrisie humanitaire, réproouve son utilitarisme<sup>1467</sup>.

L'extrait mentionné ci-dessus met en évidence quelques-uns des aspects de la gouvernementalité coloniale que regrette Ernest Psichari. Il y a, entre autres, l'hypocrisie humanitaire. L'expression revient quatre fois dans les notes du voyageur. L'hypocrisie ne désigne pas ici le manque de sincérité. Ce n'est pas cet aspect que Psichari déplore de la part de l'Administration. Il s'agirait plutôt de son manque de loyauté. Effectivement, il estime que le gouvernement devrait être loyal à l'égard du commerçant qui joue un rôle prépondérant en faveur de l'avancement l'œuvre coloniale. Car, la colonie appartient à l'État tandis que le commerçant est un investisseur privé. Or c'est ce dernier qui fait vivre cette propriété de

---

<sup>1464</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 22.

<sup>1465</sup>*Ibidem*.

<sup>1466</sup>*Ibidem*.

<sup>1467</sup>*Ibidem*.

l'État. C'est par le commerçant que les échanges sont possibles. C'est lui qui permet de mettre en contact les deux parties de la colonie, à savoir les "autochtones" et les nouveaux arrivants. La figure du commerçant est non négligeable dans la mesure où le commerce constitue l'un des éléments qui étaient avancés pour défendre l'expansion outre-mer. On se rappellera que les économistes ainsi que les politiques ont estimé que la colonisation était une opportunité pour le commerce mondial. Même les plus réfractaires à la domination de l'homme par l'homme ont soutenu la colonisation. Nous pensons ici à Karl Marx et à Engels. Ce dernier disait des Algériens : « Les indigènes sont improductifs, pillards et végètent en dehors de la civilisation, dans un état stationnaire et réputé nuisible par la France. Mais avec la colonisation, ils pourront progresser grâce à leur intégration au commerce international et au perfectionnement des moyens de production<sup>1468</sup> ». Ce qu'il faut regarder dans la colonisation, c'est la productivité qu'elle permet.

L'hypocrisie pourrait aussi sous-entendre, dans cette situation, le manque de droiture. Dans les notes d'Ernest Psichari, l'Administration fait de deux poids deux mesures. Parlant de Savorgnan de Brazza, représentant de cette Administration, il signale cette hypocrisie. Elle tient du fait que cet agent administratif estime que le travail forcé devrait être aboli. Cependant, c'est le même qui tolère la pratique de l'esclavage chez les "indigènes". Il dira dans cette optique : « Il faut en tout cas dénoncer l'hypocrisie humanitaire dont fut victime M. de Brazza. [...] M. de Brazza a jugé que le blanc ne devait pas forcer le noir à travailler. M. de Brazza a jugé aussi que le noir pouvait forcer d'autres noirs à travailler. Et en cela il a été victime de l'hypocrisie humanitaire<sup>1469</sup> ». Il n'y a pas que le supérieur de Challaye qui en est victime. Il évoque également l'« Hypocrisie humanitaire dont est victime le gouvernement lui-même<sup>1470</sup> ». Comme le représentant qu'il envoya auditer toutes les colonies d'Afrique subsaharienne, le gouvernement français manque de droiture et de loyauté à l'égard de ceux qui font croître son empire. La logique du gouvernement est truffée de contresens. Ce qui est permis à l'un ne l'est pas à l'autre. Et pire encore, ce qui devrait être accordé aux représentants coloniaux tel qu'on pouvait s'y attendre au regard de l'idéologie et du discours, est plutôt un acquis pour les "indigènes". Ernest Psichari notera qu'« on tolère l'inaction du noir, préjudiciable aux concessionnaires et aux colons ; et, d'autre part, on tolère l'esclavage, préjudiciable à l'organisation équitable et rationnelle de la colonie. Ce qui est défendu au

---

<sup>1468</sup> Presumey, (V.), « Un débat sur Marx et le colonialisme », dans *Démocratie et socialisme* 6 nov. 2007, voir <http://www.democratie-socialisme.org/spip.php?article1315>.

<sup>1469</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 33.

<sup>1470</sup> *Ibidem*.

blanc est permis au noir<sup>1471</sup> ». Alors que le discours d'État stipule que la présence française en terre africaine a pour but, entre autres, de faire fructifier les richesses du pays en amenant les "noirs" à travailler, le passage supra-mentionné illustre que la politique ne suit pas. L'État escompte une mise en valeur de ses possessions mais ne met guère en place une politique adéquate. La littérature de l'ère coloniale indique que le gouvernement cédait des terres aux concessionnaires afin que ces derniers les exploitent et les mettent en valeur. Dans les notes de Psichari, nous retrouvons la confirmation de ces faits. Il dit effectivement à ce sujet : « L'Etat a fait venir au Congo des concessionnaires. Et il a eu raison, puisque ces concessionnaires, en exploitant leurs terrains, augmentaient la richesse du pays<sup>1472</sup> ».

Cette ovation de l'Administration ne dépasse pas ces quelques mots. Il signale aussitôt l'illogisme de son fonctionnement. A vrai dire, le gouvernement ne fait pas son travail de suivi après la formation et l'installation des concessions. « L'Etat, par un illogisme singulier, abandonne ceux qui devaient à juste titre compter sur l'aide et la protection des représentants du pays. On prend des mesures tendant à la ruine de cet affermissement et à leur essor. Deuxième contresens<sup>1473</sup> ». L'administration déclare que le "noir" n'aime pas travailler mais elle le ne met pas au travail. Elle fait venir le grand capital mais ne le soutien pas pour qu'il achève son travail et que les fruits de ce labeur profitent à tous. Cette politique, cet illogisme répétitif, serait à l'origine de l'improductivité du pays. Aussi, dira-t-il : « Et quel est le résultat de cette illégitime manœuvre ? C'est que le pays continue à être improductif ; que non seulement il reste improductif, mais encore que la source des richesses possibles tend à s'épuiser sans nul profit pour l'Européen<sup>1474</sup> ». Psichari est loin de l'image qu'il en avait avant d'avoir été confronté à la réalité du terrain. Au regard de cela, certains passages de son premier roman ont une autre résonance. En fait, lorsqu'il proclame sa fierté d'être un soldat français<sup>1475</sup>, on y voit alors une distanciation avec les autres agents administratifs qui ne font pas le travail pour lequel ils ont été envoyés à la colonie. Car ils n'ont pas le profil adapté. Et l'absence d'adaptation des profils des agents est l'une des critiques qu'il formule à l'endroit de cette administration.

---

<sup>1471</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 33.

<sup>1472</sup>*Ibidem*.

<sup>1473</sup>*Ibidem*.

<sup>1474</sup>*Ibidem*.

<sup>1475</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 231.

## L'inadaptation des profils des agents

En dehors de l'Administration, le profil des agents est un des éléments qui portent la critique de la gouvernementalité coloniale chez Psichari. Il estime qu'il n'y a pas de lien entre les missions confiées aux agents et leurs compétences. Il présente des agents de l'Administrations aussi inaptes que son système. Quels que soient leur statut, leur échelon ou le corps auquel ils appartiennent, ils renvoient une image non concordante avec celle que Psichari avait d'eux avant son expédition. A ses yeux, ils ont tous des tares qui sont un frein à l'épanouissement de la colonie. Il y a, à titre illustratif, M. Dupont. Il écrit à la date du 23 octobre 1907 : « nous avons eu de lui ce jour-là un premier aspect ». Et on apprend alors que c'est un personnage bruyant, tapageur et ivre en permanence. Il erre çà et là, en vociférant. C'est un personnage absurde, insensé et inconséquent. Il dira de lui :

Ses déambulations parmi Ouessou, ses gestes incohérents accompagnés de gueulements par quoi il voulait affirmer son importance et sa supériorité, ses embrassements de noirs et le scandale qu'il fit au camp de la milice, tout cela contribua à nous donner une assez triste idée de cet ineffable administrateur<sup>1476</sup>.

Il est oisif et vaniteux. Psichari écrira à son sujet à la date du 24 octobre : « A bord [de la *Brazza*], M. Dupont s'affirme sous son deuxième aspect. M. Dupont est affalé dans sa chaise longue. Hier à dîner, sa verve factice et sa libre allure nous avaient presque donné le change. On regrette de le retrouver aujourd'hui neutre et nul<sup>1477</sup> ». Dès le 28 octobre, à Nola, Psichari découvre le troisième aspect de M. Dupont. Chez lui, il se promène en chemise de coton et en vaste pagne jaune noué à la ceinture, donnant à son ventre « l'aspect de quelque étrange crustacé monumental<sup>1478</sup> ». Psichari conclura : « Il est monumental<sup>1479</sup> ». Or, le D<sup>r</sup> Kérandel, médecin de la mission voit en lui un « homme d'avant-garde » et « le capitaine Périquet lui accorde presque le génie et s'extasie devant l'influence prodigieuse de cet homme, influence qui s'étend, dit-il, jusqu'à Koundé<sup>1480</sup> ». Cet agent administratif reste, aux yeux du Psichari, le symbole d'une politique décevante. Le passage ci-après, à titre illustratif, rappelle cette critique de la gouvernementalité coloniale sur le plan administratif. On lit effectivement dans les *Carnets* :

Peut-être est-il permis, en ce cas, de regretter que l'activité de cet administrateur ne soit pas concentrée sur Nola où il y a pourtant à faire. Mais je n'entends pas critiquer

---

<sup>1476</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 35.

<sup>1477</sup>*Ibidem*, p. 36.

<sup>1478</sup>*Ibidem*, p. 39.

<sup>1479</sup>*Ibidem*.

<sup>1480</sup>*Ibidem*.

l'administration de M. Dupont. Tout au plus lui reprocherai-je la mentalité fâcheuse du commis-voyageur et un procédé de commandement trop classique : celui de gueuler à tout propos<sup>1481</sup>.

Dupont n'est pas une exception au Congo. Ernest Psichari indique que M. Bruel, un concessionnaire, est de la même veine. « C'est un homme extrêmement bruyant. [...] M. Bruel parle avec autorité. Il a la certitude d'avoir raison. [...] Son langage abonde en formules [...] Il n'y a pas dans tous ses propos un seul mot saillant qui retienne l'attention. Sa phraséologie se grise de la formule toute faite<sup>1482</sup> ». Or ces personnages, Dupont et Bruel, sont le couple commerçant-fonctionnaire qui doit être le mur porteur de la colonie. Mais ils sont défaillants. Etant donné que la colonie a existé pendant près d'un demi-siècle, l'on pourrait alors se demander si les profils de ces deux personnages n'étaient pas des exceptions. Il importe de regarder du côté des hommes de terrain. Car, ces deux agents sont cantonnés l'un dans son bureau et l'autre derrière son comptoir. La première figure qui vient à l'esprit est celle du capitaine Faure. Psichari le décrit comme étant un agent administratif vulgaire qui ne sait pas soigner l'image de sa patrie. Sagnas, racontant ses aventures, apprend à Psichari ses frasques. Alors que le capitaine est attendu en grande pompe par les autorités anglaises, il s'y rendit vêtu du costume d'"indigène" le plus réduit et n'amena ni lit ni bagages. Il leur déclara tout simplement que « telle était sa manière de voyager<sup>1483</sup> ». Sagnas renchérit : « C'était le capitaine voulant « épater les English ». [...] Un tel bluff et la vulgarité d'une âme qu'il décèle ne nous surprennent pas. On en rencontre bien des exemples en Afrique<sup>1484</sup> ».

En dehors de ce capitaine, il y a d'autres personnages de ce type. Il y a ceux qui ne savent pas diriger une équipe, tel Moll, dont la mission fut pourtant retentissante. Contrairement à ce que le lecteur lit dans les ouvrages qui font mention de la mission Moll, on découvre dans les textes de Psichari un commandant antipathique voire asocial et hautain ; manquant de tact nécessaire à la bonne marche d'une équipe. En un mot, nous dirons qu'il ne maîtrise pas la gestion des ressources humaines mises à sa disposition. En effet, concernant la mission Moll, Psichari dira : « j'ai compris que l'entente n'était pas parfaite à la mission. Le commandant Moll fait tout marcher militairement. [Il] mange seul et daigne admettre chaque jour un de ses officiers à table. Mais il perd peut-être en autorité morale ce qu'il gagne en autorité militaire<sup>1485</sup> ». Alors que l'école coloniale avait pour vocation la formation des agents

---

<sup>1481</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 39.

<sup>1482</sup>*Ibidem*, p. 36.

<sup>1483</sup>*Ibidem*, p. 39.

<sup>1484</sup>*Ibidem*, p. 39.

<sup>1485</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 38.

coloniaux, nous retrouvons des profils qui ne correspondent pas aux compétences requises. Si les caractères individuels sont en partie la cause de cette défaillance, il n'en demeure pas moins qu'on peut aussi y voir une critique de cet instrument de la gouvernementalité. Il se dégage une image fêlée des organes étatiques servant à asseoir le pouvoir du gouvernement. Car l'inaptitude des représentants de l'Administration est perceptible à tous les niveaux hiérarchiques et dans tous les corps. Nous venons de voir le cas Moll, un commandant. Nous verrons que même les commis portent la marque de cette défaillance administrative. C'est le cas M. Jacquy, le "commis des affaires indigènes" détaché à Bania. Il ne trouve pas grâce aux yeux de Psichari. Il est, selon lui, « parfaitement insignifiant et nul<sup>1486</sup> ». Il fait montre d'un laisser-aller qui entraîne de petits ennuis matériels, mais pourtant notoires<sup>1487</sup>. Il brûle les étapes lors de la marche. Faussant ainsi les données de la reconnaissance du pays.

Cherchant la chute de M'Boudié, Psichari affirme que M. Jacquy l'avait située à cinq cents mètres du lieu où se trouvait la colonne. Cependant, au bout de deux kilomètres, Psichari et ses collaborateurs arrivent à « une petite chute qui n'est pas, dit M. Jacquy, « la vraie chute ». M. Jacquy va à la recherche de la chute. Mais il revient bredouille. Psichari ne cachera pas sa crainte de cette grosse erreur d'appréciation des distances, parce qu'elle est caractéristique de la façon de faire des agents administratifs. M. Jacquy circule dans cette région depuis des années et pourtant il est incapable de donner une seule information exacte sur la route que l'expédition doit suivre. Cette incompétence, conclut-il, est ici généralisée<sup>1488</sup>. En réalité, ce constat semble objectif car il est confirmé par le capitaine Périquet. Dans la suite des événements, Psichari dit : « Le capitaine Périquet nous dira bientôt qu'il n'a pas rencontré un seul agent de factorerie capable de lui donner un renseignement exact sur son cercle, c'est-à-dire parfois sur un cercle de tente kilomètre de diamètre<sup>1489</sup> ». Si le commerçant est peint comme un pionnier chez Psichari, cette image n'est pas celle de tous professionnels de ce métier. En réalité, certains agents de factorerie sont des incompetents notoires. Il posera la double interrogation suivante : « Que dire du cerveau de M. Chapas, l'aimable agent qui nous accueille à la factorerie L.H.S.? Que dire de sa misère intime, de l'indigence de son cerveau ?<sup>1490</sup> ». Au lieu de faire du caoutchouc, il collectionne la monnaie. « Tous les jours, l'indigène lui apporte un ou deux morceaux de fer et c'est là l'unique travail de cet homme

---

<sup>1486</sup>*Ibidem*, p. 46.

<sup>1487</sup>*Ibidem*, p. 50.

<sup>1488</sup>*Ibidem*, p. 57.

<sup>1489</sup>*Ibidem*.

<sup>1490</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 54.



que l'inaction a complètement neutralisé. Au pays du soleil, M. Chapas semble hiverner<sup>1491</sup> ». Il fait patiemment attendre l' "indigène" qui lui apporte du fer pendant qu'il déjeune. Et Psichari dira avec ironie : « et c'est ainsi que l'agent Chapas encourage ses noirs au travail<sup>1492</sup> ». La conclusion de la situation est sans appel :

Les Européens qui habitent ici sont appauvris, physiquement, mais surtout moralement. Le Français qui vient s'installer sur ces terres inclementes et rudes, perd vite le respect de lui-même, la volonté de conserver intacte sa personnalité, le désir enfin de ne pas éteindre en lui-même l'énergie des sentiments complexes et supérieurs qui font de lui le produit évolué d'une civilisation séculaire et raffinée<sup>1493</sup>.

Il semble pertinent de dire que c'est la gouvernementalité qui est mise en accusation dans la mesure où tous les *Africains* que rencontre Ernest Psichari ne présentent pas ces caractéristiques. Tous ne sont pas aussi incompetents. Seuls les représentants coloniaux français le sont. L'agent principal de la Hollandaise en est un exemple. Voici ce qu'il en dit : « M. Valentin, agent principal de la Hollandaise, nous reçoit à sa factorerie. Il a une installation charmante, où se trouve le bon goût et le confort des installations hollandaises. C'est amusant, ce coin de Téniers sous les tropiques. [...] La table ici est soignée, comme l'intérieur est propre<sup>1494</sup> ». Psichari montre par-là que ce n'est pas la colonisation en elle-même qui est un système défaillant mais c'est l'incompétence des agents qui la rend odieuse. La façon dont est administrée la colonie et le profil des agents qui y sont envoyés sont autant de facteurs d'insécurité. Effectivement, il met en évidence des éléments qui peuvent contribuer à la perte de la colonie car, ils ne participent pas à sa prospérité. Entre la politique, les compétences des agents et les réalités du terrain, il y a un grand fossé. L'écart entre tous les paramètres nécessaires à la naissance et au maintien d'une colonie est trop important en ce qui concerne la colonie dont parle Ernest Psichari. C'est cet écart qu'il met en évidence dans sa critique du fonctionnement du système de sécurité et de la justice. Car, hormis l'Administration, le système de maintien de l'ordre est aussi mis au rang des aspects à améliorer pour redresser la colonie.

---

<sup>1491</sup> *Ibidem*.

<sup>1492</sup> *Ibidem*, p. 55

<sup>1493</sup> *Ibidem*, p. 27.

<sup>1494</sup> *Ibidem*, p. 65.

### III.8.2. LES DEFAILLANCES DU SYSTEME DE MAINTIEN DE L'ORDRE

Pour Emmanuel Blanchard et Joël Glasman<sup>1495</sup>, le maintien de l'ordre colonial peut s'entendre comme « la revendication de l'État à monopoliser la violence physique sur le territoire colonial, en y incluant l'ensemble des discours, des dispositifs, des techniques et des acteurs participant à cette revendication<sup>1496</sup> ». Cette définition s'avère être pertinente pour le système de maintien de l'ordre en A.E.F., tel qu'il est présenté dans notre corpus. Effectivement, le maintien de l'ordre dans cette colonie s'arc-boute sur cet ensemble d'éléments cités par les historiens. Dans la partie précédente de notre propos, il a été question de la critique de l'Administration coloniale chez Psichari. Il décrit son fonctionnement ainsi que le profil de ses agents, qui constituent une catégorie d'acteurs du maintien de l'ordre colonial. Mais la critique d'Ernest Psichari ne concerne pas la seule Administration. Dans *TSS*, il fait aussi mention des dispositifs et des techniques de maintien de l'ordre. S'il est vrai que ses écrits n'émettent pas une critique à la façon d'un essai ou d'une pensée structurée et linéaire, il n'en demeure pas moins que l'on retrouve des passages qui expriment sa pensée.

Cette absence de théorisation en matière de maintien de l'ordre chez Psichari semble être caractéristique de la période des empires et, surtout, du fait colonial. Dans un collectif portant justement sur la question<sup>1497</sup>, certaines contributions, à l'instar de celle de Blanchard et Glasman, ont montré que « Si l'historiographie du maintien de l'ordre colonial reste un parent pauvre du renouveau des études impériales, c'est sans doute en raison de la position spécifique occupée par le maintien de l'ordre dans le système colonial<sup>1498</sup> ». Cette désaffection d'une historiographie du maintien de l'ordre colonial serait également due au fait qu'il est souvent perçu comme allant de soi. En effet, le maintien de l'ordre constitue l'une des justifications de la colonisation. On se rappellera « le crédo de l'homme blanc ». « La mission civilisatrice », qui consistait à apporter la paix aux « barbares », à mettre un terme à l'esclavage et à l'anthropophagie, ne pouvait se concevoir encore moins être effectuée sans recourir aux dispositifs de maintien de l'ordre. Aussi fallait-il concevoir un système de sécurité aussi bien pour le colonisateur que pour le colonisé. Mais ce système, tel qu'il était appliqué en Afrique durant le séjour de Psichari ne comblait pas ces attentes.

---

<sup>1495</sup> Blanchard, (Emmanuel), Glasman (Joël), « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », dans Bat, (Jean-Pierre.), Courtin, (N.) et al., *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p11-41.

<sup>1496</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>1497</sup> Bat, (Jean-Pierre.), Courtin, (N.) et al., *Maintenir l'ordre colonial*, op. cit, 224p, passim.

<sup>1498</sup> Blanchard, (Emmanuel), Glasman (Joël), *op. cit*, p. 11.

## Le regard critique d'Ernest Psichari sur le système de sécurité

C'était un acquis de l'époque coloniale, que les dispositions des colonisés étaient enclines au désordre. Il fallait donc y mettre de l'ordre et assurer la sécurité. Mais le maintien de l'ordre suppose l'établissement de l'ordre dans un milieu où règne le chaos ou sa continuité là où elle a déjà existé. Même si « En lieu et place d'une théorisation systématique, le maintien de l'ordre fut souvent un « ça va de soi », une évidence<sup>1499</sup> ». Mais il est possible de voir ce qui se dessine dans l'œil critique de Psichari. Son regard sur la sécurité, telle que pratiquée hors de l'hexagone, laisse voir des failles au niveau des outils, des moyens et des méthodes de maintien de l'ordre dans la société coloniale dont il est question, c'est-à-dire au Congo. La lecture de ses écrits indique que dans cette société, les outils de maintien de l'ordre sont les polices et la justice. La littérature portant sur l'ère coloniale démontre que la police a joué un rôle crucial dans l'histoire des empires. En effet, elle constitue le principal outil de maintien de l'ordre dans une colonie. L'historiographie sur son évolution montre que son action est passée de la conquête au maintien de l'ordre. Ses missions portaient aussi bien sur la protection des colons que sur le respect l'ordre colonial. Elle devait, en outre, assurer la diffusion des normes des autorités impériales. « La police est restée cependant une zone d'ombre relative dans les historiographies impériales et un secteur mal connu de l'État colonial. L'historiographie de la police a également longtemps traité les policiers des colonies comme un problème secondaire<sup>1500</sup> ». Il est possible que cette désaffection soit liée, non pas au manque de documents y relatifs, mais au fait que les institutions de maintien de l'ordre en général, la police en particulier, sont souvent perçues comme productrices d'un ordre tenu pour injuste. En fait, il y a sur elles « des préjugés fondés sur le discrédit, l'image très négative des institutions et des acteurs considérés comme les « chiens de garde du capital », les « agents de la répression bourgeoise » indignes d'être l'objet d'études scientifiques<sup>1501</sup> ».

Cette image négative de la police est présente dans l'œuvre d'Ernest Psichari. Dans ses notes prises le 8 janvier 1907, par exemple, il évoque la gratitude des porteurs de sa colonne à son égard et le bonheur de les voir aussi reconnaissants. A cette date, Psichari prend la tête de la colonne et il discute avec les porteurs. Il les encourage dans cette idée qu'avec lui, les choses vont changer et qu'ils connaîtront enfin le bonheur. Il dira : « Ils sont d'ailleurs persuadés que Montmort et moi sommes cause de leur libération et ils me disent – ce qui me

---

<sup>1499</sup> Blanchard, (Emmanuel), Glasman (Joël), « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente », *op. cit.*, p. 11.

<sup>1500</sup> Voir cinquième journée d'études du Programme CIRSAP, 26-28 novembre 2009, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

<sup>1501</sup> Berlière, (J.-M.), « Promesses d'un champ pionnier... », Bat, (Jean-Pierre.), Courtin, (N.) et al., *op. cit.*, p. 7.

touche infiniment – que, puisque je viens avec eux, pas un seul d’entre eux ne partira<sup>1502</sup> ». Cette citation indique un changement de cap dans la gestion et le traitement des porteurs. Avant, ils étaient mélangés aux miliciens. Or les agissements de ces derniers sont longuement décrits par ceux qui se sont penchés sur les rapports entre les différents agents de la colonie ou sur les polices des empires. Dans cette optique, on lira par exemple Brunshwig. Traitant la question des rapports *Noirs et blancs dans l’Afrique noire française*<sup>1503</sup>, il s’interroge sur la valeur des « polices noires ». Et il fait remarquer qu’elles avaient mauvaise presse et qu’elles succombaient à la tentation à laquelle leurs fonctions les induisaient. « Ils trouvaient normal d’accepter les petits cadeaux, de vivre sur le pays quand ils escortaient un convoi, de menacer pour faire rentrer l’impôt plus vite, de recourir parfois à d’abominables violences<sup>1504</sup> ».

Les actions de la police qui dénigrent l’éthique du métier révulsent Psichari. Son effacement du roman peut alors signifier le refus de cette image. Car l’absence de police dans *TSS* est frappante. Alors que le roman a pour cadre la colonie, l’auteur ne fait pas intervenir les forces de l’ordre. On sait que ce roman est issu des notes prises lors de l’expédition au Haut-Logone. Dans les *Carnets*, Psichari consigne ses observations, ses impressions, ses sentiments et ses points de vue au fil des pages. Il ne passe pas alors sous silence les actions des forces de l’ordre. Il y est fait mention des miliciens qui houspillent les porteurs durant la marche<sup>1505</sup> ; de commandant, de lieutenant, de capitaine<sup>1506</sup>. Or dans le roman, ils sont absents. Cela peut sous-entendre qu’il est favorable, non pas une police coloniale, mais à une armée. Car c’est elle qui est apte à livrer une guerre. La différence entre la police coloniale et l’armée étant que les termes relatifs au maintien de l’ordre colonial (et donc à sa police) sont entre autres : pacification, expédition punitive, rébellion, tournée de police, insoumis, agitateurs, sujet douteux, antifrçais. C’est tout le contraire de la guerre (donc de l’armée) qui renvoie davantage « aux conflits, principalement en Occident, où s’affrontaient, de manière souvent directe, des armées régulières<sup>1507</sup> ». Il s’agit de la guerre dite « classique » « fondée sur une stratégie reposant sur la victoire militaire, acquise à l’aide d’instruments conventionnels [...] et dont les cibles sont essentiellement militaires<sup>1508</sup> ». Cette distinction indique la position d’Ernest Psichari.

---

<sup>1502</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 90.

<sup>1503</sup> Brunshwig, (Henri), *Noirs et blancs dans l’Afrique noire française*, Paris, Flammarion, 1983, 254p.

<sup>1504</sup> *Ibidem*, p.143.

<sup>1505</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 91.

<sup>1506</sup> Respectivement Lenfant, Montmort et Joannard.

<sup>1507</sup> Chaliand, (Gérard), Blin, (Arnaud), *Dictionnaire de stratégie militaire*, Paris, Perrin, 1998.

<sup>1508</sup> *Ibidem*.

*De prime abord*, la police et l'armée semblent nécessaires selon les lieux. Cependant, le constat est que la police coloniale ne joue pas pleinement son rôle. Félicien Challaye attirait déjà l'attention sur cela avant Psichari. Il trouvait que le nombre des gardes régionaux était insuffisant pour le maintien de l'ordre. Faute d'inspecteurs et de gardes principaux, ils sont commandés par un commis des affaires indigènes ou un douanier. En outre, il jugeait que leur attitude n'était pas pour assurer la prospérité de la colonie. Un tel désordre dans les rangs des forces du maintien de l'ordre aura pour corollaire des abus sur les populations. Challaye le dira d'ailleurs avant Brunshwig. L'enquête menée sous la direction de Brazza l'amènera à voir que quand les gardes régionaux sont livrés à eux-mêmes, sans chef "blanc", ils commettent les pires exactions. Il conclura que pour mettre un terme à cet état de fait, « Il faut absolument que l'État lui-même, et lui seul, dans toute la colonie, par des détachements de gardes régionaux encadrés d'Européens<sup>1509</sup> » assure l'ordre. Psichari parle très peu de ces gardes dans ses notes. Dans le roman, ils sont totalement absents. Cette présence insignifiante pourrait symboliser justement leur inefficacité quant à la tâche qui leur est dévolue.

En dehors de la police, la justice est aussi une institution de maintien de l'ordre dans la colonie. Son rôle était, en principe, d'assurer la sécurité des personnes et des biens par des jugements équitables. Mais on verra qu'elle est plutôt employée à des fins coercitives. Ernest Psichari indexe le dysfonctionnement de la justice dès les premières pages de ses carnets. En effet, à partir du 4 octobre 1907, il relève des faits qui tendent à démontrer que la justice est plutôt impartiale. Entre le début des notes et cet événement, il s'était écoulé un peu plus d'un mois car les notes débutent le 25 août de la même année. A la date du 4 octobre, il relate une anecdote concernant un boy faussement accusé d'avoir volé une canne à un des passagers qui se trouvaient à bord du bateau qui les conduisaient à Ouesso. Le "blanc" traite le boy de voleur, le frappe, et lui reprend la canne. Rien n'était moins fondé que cette accusation. La position de Psichari est nettement donnée quant à la justice coloniale au travers de cet événement. Car, il laissera entendre à ce propos : « Je fus révolté de cette légèreté à accuser un homme, fût-il noir, d'une faute hypothétique, fut-elle légère. Je fis une enquête, tandis que tout le monde était à terre, et j'acquis la certitude de l'innocence du boy<sup>1510</sup> ». Mais le « boy » avait déjà été condamné par une justice impartiale. Car, la sentence a été donnée sans qu'aucune enquête ne soit menée et sans que le condamné n'ait droit à une défense. Psichari conclura : « Je note ici un incident qui montre que l'esprit de justice est peu développé et que

---

<sup>1509</sup> Challaye, (Félicien), *Souvenir sur la colonisation*, Paris, Picart, 1935, p. 275.

<sup>1510</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 19.

les erreurs judiciaires s'expliquent facilement<sup>1511</sup> ». Il ne se contente pas de relever cette défaillance, il agit. Il réparera l'erreur judiciaire en donnant sa canne au condamné<sup>1512</sup>.

L'une des raisons qui pousse Ernest Psichari à prêter attention cet incident est son désir de vérifier ce qu'il a entendu au sujet de la colonie avant ce voyage. En effet, comme nous le verrons à propos de la maltraitance des porteurs de Joannard, il compare les faits vécus aux différents discours prononcés dans l'hexagone. Dans le compte-rendu établi par Savorgnan de Brazza, la justice dans les colonies françaises fait partie de ce qui est indexé. C'est surtout chez Challaye<sup>1513</sup> que nous retrouvons des exemples concrets. Concernant les rapports qui ont cours entre l'Administration et les 'autochtones', il écrit : « Dans ses relations avec les noirs, de graves erreurs, de cruelles injustices, de pénibles violences compromettent l'avenir de notre Congo et le bon renom de la colonisation française<sup>1514</sup> ». L'un des arguments souvent avancés quant aux bienfaits de la colonisation est la justice. La colonisation aurait apporté la justice au milieu de ce peuple 'barbare'. Mais pour Challaye, « en ce qui concerne les rapports entre blancs et noirs, la justice, très douce aux blancs, est très dure aux noirs<sup>1515</sup> ». Les lois sont souvent violées. Il n'y a pas que non-respect du droit de l'indigène, il y a aussi non-application de la loi pour les crimes contre les indigènes. Il crierait : « trop de non-lieux injustifiés, trop d'acquittements scandaleux, trop de condamnations dérisoires<sup>1516</sup> ». La partialité de la justice est telle que si un 'blanc' tue un 'indigène' après l'avoir torturé, il n'échappe que de trois ans de prison. *A contrario* un 'indigène' qui vole trois poules à un 'blanc' a dix-huit mois de prison. Au final, dira-t-il, « Le meurtre d'un indigène par un blanc entraîne juste une peine double de celle qu'entraîne le vol de trois poule par un noir !<sup>1517</sup> ». Il arrive même que la justice ne soit pas du tout appliquée. Challaye confie que « Les violences des blancs qui n'ont pas pour conséquence la mort d'un noir, restent impunies<sup>1518</sup> ». Les outils de maintien de l'ordre ne sont pas bien utilisés, les moyens non plus.

---

<sup>1511</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 19.

<sup>1512</sup> *Ibidem*.

<sup>1513</sup> Challaye, (Félicien), *op. cit.*

<sup>1514</sup> *Ibidem*, p. 278.

<sup>1515</sup> *Ibidem*, p. 280.

<sup>1516</sup> *Ibidem*.

<sup>1517</sup> *Ibidem*, p. 279-280.

<sup>1518</sup> *Ibidem*, p. 280.

## Des moyens de maintien de l'ordre douteux

Pour certains historiens, à l'instar de Burbanket et de Cooper<sup>1519</sup>, d'Anderson<sup>1520</sup> ou de Killingray<sup>1521</sup>, ce n'est que dans les dernières décennies du « colonialisme moderne » que la question du renforcement des organisations policières est devenue une préoccupation centrale du répertoire impérial des métropoles européennes. Les recherches actuelles tendent à démontrer que les Administrations policières avaient été intégrées aux premières réflexions sur la notion d'hégémonie en situation coloniale. Le but de cette association étant leur participation à la diffusion des normes juridiques et d'autocontrainte. Faisant le compte-rendu d'un collectif qui aborde la question de l'ordre colonial, Emmanuel Blanchard<sup>1522</sup> écrit :

Les polices pouvaient appliquer outre-mer des dispositifs pensés dans les contextes métropolitains tout en les adaptant à un contexte de racialisation des populations et en les articulant à une punitivité qui n'était ni exclusivement pénale, ni diligentée par les seuls agents des forces de l'ordre : que l'on pense par exemple à la place occupée par le code de l'indigénat ou l'internement administratif [...]. Au sein de cette panoplie disciplinaire, la police du quotidien, dont les supports pouvaient être juridiques et la violence avant tout symbolique, n'en était pas moins souvent la même que celle qui appliquait des violences extrêmes dans les moments de contestation de la domination coloniale<sup>1523</sup>.

L'un des constats est que les notions telles que «ordre», «justice», «police» ou «crime» ne revêtaient pas la même signification dans l'hexagone que dans la colonie. L'autre remarque est que le maintien de l'ordre s'exerçait aussi bien sur les corps physiques que sur les corps sociaux. Le travail de la police consistait à contenir les corps pour maîtriser les déplacements et les échanges entre les catégories d'acteurs. Contrairement à ce que l'on peut penser, les coutumes locales pouvaient aussi faire l'objet de pratiques répressives. Ces répressions étaient fluctuantes et dépendaient de la marge de négociation des acteurs. Il ressort aussi des recherches actuelles que le maintien de l'ordre n'était qu'un moyen visant à mettre un terme aux insurrections et à obtenir des renseignements. Mais pour arriver à ces fins, la police eut recours à quelques moyens qu'Ernest Psichari trouve douteux.

---

<sup>1519</sup> Burbank, (Jane), Cooper, (Frederick), *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010, passim.

<sup>1520</sup> Anderson, (David M. ), « Policing the Settler State : Colonial Hegemony in Kenya, 1900-1952 », dans Engels, (D.), Marks, (S.), 1994, p. 248-266.

<sup>1521</sup> Killingray, (David), *Policing and Decolonisation. Politics, Nationalism and the Police, 1917-1965*, Manchester, Manchester University Press, 1992, passim.

<sup>1522</sup> Blanchard, (Emmanuel ), « Introduction », dans *Genèses* 1/2012 n° 86, p. 2-7, URL : [www.cairn.info/revue-geneses-2012-1-page-2.htm](http://www.cairn.info/revue-geneses-2012-1-page-2.htm).

<sup>1523</sup> *Ibidem*.



Les moyens utilisés pour maintenir l'ordre en A.E.F. furent le travail forcé et l'impôt. L'historiographie portant sur l'ère coloniale indique que le travail était un aspect important de "l'éducation" qu'inculquait le colonisateur au colonisé. Le travail était présenté comme une vertu que seules les "races civilisées" affectionnaient. Il était alors lié au succès de l'entreprise coloniale. En effet, affirmera Babacar Fall, « la vertu éducative du travail et le succès de l'entreprise coloniale sont sans cesse évoqués par l'idéologie officielle pour justifier dans les colonies la pratique du travail forcé assimilable à certains égards à la corvée que la Révolution française n'avait pas hésité à abolir<sup>1524</sup> ». En ce qui concerne le "nègre", cette pratique s'avère être véritablement vertueuse d'autant plus que celui-ci est réfractaire au travail. Babacar Fall démontre que « Jusque dans les années trente, le travail forcé apparaît dominant du fait de la mansuétude de l'administration disposée à procurer aux entrepreneurs privés une main-d'œuvre très bon marché et de surcroît contrainte de travailler dans des conditions inhumaines<sup>1525</sup> ». Mais cette démonstration ne signifie pas qu'il n'y ait pas eu des voix dénonçant la pratique. Car, s'il est vrai que l'un des poncifs qui font la carte d'identité du "noir" de la bibliothèque coloniale est sa paresse, il n'en demeure pas moins que certains dénoncèrent la charge de travail qui lui était imposée. Les noms de Savorgnan de Brazza et de son collaborateur Challaye peuvent être inscrits dans ce tableau. Suite aux différents scandales qui ont éclaboussé les colonies françaises un peu plus d'une décennie avant la Grande Guerre, ils seront chargés d'enquêter sur ce sujet jusqu'en 1905. Dans les rapports issus de cette enquête, la question du travail dit « libre » est abordée. Il s'agit des dispositions du décret du 11 mai 1903 qui prescrit que les contrats de louage de services soient visés par un fonctionnaire qui s'assure que le travailleur s'engage librement. Un engagement libre se reconnaît par la remise d'un livret à l'engagé et par la signature d'un contrat mentionnant les rations déterminées. Les enquêteurs relèvent, d'une part, la non-application des points favorables aux "indigènes". D'autre part, ils notent que les engagés ne sont jamais informés ni du temps qu'ils contractent ni du type de travail qu'ils auront à faire. En plus, les livrets ne sont jamais visés par les autorités compétentes mais plutôt gardés par l'employeur. Les employeurs qui daignent transmettre les livrets le font plusieurs jours après que les contrats ont été passés. Challaye affirme que la nature de la ration n'est jamais précisée, et ce, volontairement. Et on peut lire sur les contrats : « Le contrat sera résilié, sans aucune indemnité de résiliation, lorsque, pour un motif quelconque, le travailleur ne rendra plus de

---

<sup>1524</sup> Fall, (Babacar), « Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1946) », dans *Civilisations* [En ligne], 41 | 1993, mis en ligne le 30 juillet 2009, Consulté le 09 août 2010. URL : <http://civilisations.revues.org/index1717.html> 09/08/10 11h05

<sup>1525</sup> *Ibidem*.

services à la compagnie<sup>1526</sup> ». Il estime que cette mention est faite pour contourner l'article du décret qui oblige l'employeur à soigner gratuitement l'employé en cas de maladie<sup>1527</sup>.

Ce détour dans les archives permet de voir autrement ce qui semble être un détail chez Ernest Psichari. En effet, lorsqu'il relate l'épisode du recrutement des "boys", certaines choses semblent sans intérêt. Mais lorsqu'on replace le propos dans son contexte, on se rend alors compte que ses détails ont leur importance. Ainsi, quand il dit que la direction de la mission a choisi huit "boys" et que « Ce sont presque tous des Loangos, race voyageuse qui ne se plaît pas dans son pays<sup>1528</sup> », la précision de l'origine et du caractère des recrutés acquiert une grande importance. En fait, à la première lecture, cette précision semble avoir partie liée avec le fait colonial. C'est-à-dire que la première pensée rappelle l'idéologie coloniale, les discours ambiants et l'effet de mode qui inclinent voire incitent à faire de l'anthropologie malgré soi. Or en prenant en considération les résultats de l'enquête mentionnée ci-dessus, il devient plausible de dire que Psichari donne ces précisions pour montrer que la mission n'a nullement recours au travail forcé. Ceux qui accompagnent le convoi sont tous des volontaires. Car, il est bien dit que l'équipe n'a pris que des individus qui aiment voyager. Ils ne sont donc pas contraints de quitter leur village ni les leurs. Un autre détail peut évoquer, implicitement, les abus dénoncés par Brazza. Il s'agit de l'âge de l'un des boys. En réalité, il écrit : « J'ai fait le choix d'un gamin qui peut avoir dix-huit ou dix-neuf ans<sup>1529</sup> ». Ce passage n'est pas un détail anodin. Il met en évidence la légalité du recrutement. La limite d'âge de ceux qui sont embauchés concorde avec les dispositions légales. Cela est soutenable au regard de ce qui est dit à propos de Sama. Réalisant le contraste saisissant qu'il y a entre la jeunesse de son ami et les lourdes charges qu'il doit porter, le narrateur s'exclamera ainsi : « Comment ! il porte une caisse, ce gamin ; il fait nos rudes étapes avec une caisse sur la tête, ce petit être si fin, aux gestes si purs ; il fait ce dur métier, sans révolte et sans murmure. Quelle misère et quelle tristesse !<sup>1530</sup> ». L'expression « sans révolte et sans murmure » peut sous-entendre, dans cet énoncé, que le "gamin" a été enrôlé sous la contrainte et qu'il effectue un travail forcé.

Les raisons de cette pratique étaient : l'insuffisance des capitaux, l'absence de moyens de transport de la colonie ainsi que « la triste réputation de son climat ». Les travaux de Ganaïge abondent dans ce sens. Il écrit : « Le Congo et ses affluents offraient assurément à la

---

<sup>1526</sup> Challaye, (Félicien), *Souvenirs sur la colonisation*, Paris, Picart, 1935, p. 281.

<sup>1527</sup> *Ibidem*.

<sup>1528</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 14.

<sup>1529</sup> *Ibidem*.

<sup>1530</sup> *Ibidem*, p. 50.

batellerie un excellent réseau de communication intérieure. Mais cela ne résolvait pas pour autant le problème des relations avec le dehors<sup>1531</sup> ». Il fallait acheminer les convois à l'intérieur de la zone équatoriale, « au cœur des ténèbres ». Ne disposant pas de voie ferrée, les voies fluviales ne donnant pas accès à toutes les terres, il ne restait plus que le dos et la tête de l'indigène". Jean Ganaige assure que les informations issues de l'enquête menée par Brazza ont amené le gouvernement à s'engager à revoir les contrats en attendant de liquider définitivement le système. Il faut croire que cette décision ne changea rien. Car, la situation ne s'améliorera guère. Nous soulignerons que ceux qui dénoncent ces pratiques ne mettent pas en accusation le fait de recourir aux hommes pour acheminer les convois ou pour fournir aux agents coloniaux ce dont ils avaient besoin. Ils dénoncent uniquement le travail forcé ainsi que les sévices infligés aux "indigènes" pour l'effectuer. Psichari relatant un épisode triste de son expédition décrit une scène qu'il juge inhumaine. On lit dans ses carnets : « En arrivant à Bouala [...] je trouve installés le capitaine Joannard, le docteur, M. Bastet et nos camarades. J'ai à mon arrivée, un spectacle navrant. Les porteurs du Capitaine sont massés près des caisses empilées, tous presque nus et amarrés solidement par des cordes<sup>1532</sup> ». Il ajoutera que cette colonne pratique continuellement des rapt de cabris et de moutons. Il se demandera alors si ces rapt n'étaient pas l'une des raisons de l'attitude hésitante des habitants des villages traversés<sup>1533</sup>. Il ajoute : « Les hommes sont ici mal traités ; la chicotte fonctionne avec régularité et, le soir, les hommes sont amarrés très étroitement, les mains derrière le dos<sup>1534</sup> ». Ce n'est d'ailleurs pas l'unique fois qu'il rapporte de telles atrocités. Ces méfaits sont si graves qu'il décidera de séparer ses hommes de ceux de ce capitaine. Il dira : « Quoi qu'il en soit, nous avons pris avec Montmort la décision d'isoler complètement nos porteurs et nos gens de ceux du capitaine<sup>1535</sup> ». Ernest Psichari aura la confirmation qu'ils ont eu raison de prendre cette décision. « Il est en effet difficile, notera-t-il, de voir un campement plus différent du capitaine que le nôtre. Alors que les hommes sont libres ici, en pleine confiance, qu'ils cherchent la place qui leur convient au soleil, on sent là-bas la contrainte et la crainte<sup>1536</sup> ». Les méthodes utilisées sont, elles aussi, inhumaines aux yeux de Psichari.

---

<sup>1531</sup> Ganiage, (Jean), *L'expansion coloniale de la France sous la troisième République (1871-1914)*, Paris, Payot, 1968, p. 334.

<sup>1532</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 86.

<sup>1533</sup>*Ibidem*.

<sup>1534</sup>*Ibidem*, p. 87.

<sup>1535</sup>*Ibidem*.

<sup>1536</sup>*Ibidem*, p. 88.

## Des méthodes de maintien de l'ordre inhumaines

Dans une monographie, Michel Foucault<sup>1537</sup> retrace l'histoire du châtement. Il y traite l'évolution des techniques de punition et la naissance de la discipline comme technique de normalisation des individus. Cet ouvrage montre que la société moderne en général, française en particulier, est passée du supplice à la prison. Sa thèse est qu'il s'est produit une mutation dans le domaine du maintien de l'ordre entre le 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle. Il y a eu un passage de la punition à la surveillance. Cependant, la peine ne disparaît pas avec la surveillance. Car, elle est avant tout un élément de tactique politique de maintien de l'ordre. En effet, la transformation des méthodes punitives au cours du temps n'est en réalité qu'une transformation des techniques de pouvoir sur les individus. Car, dans la peine, il est question de la manière dont le corps est investi par les rapports de pouvoir. C'est ce que Foucault appellera *microphysique du pouvoir*. Pour démontrer cette transition, il débute son ouvrage par une opposition entre le récit du supplice de Damiens, condamné en 1757 pour régicide, et le règlement « pour la Maison des Jeunes détenus à Paris », rédigé par Léon Faucher en 1838. Foucault procède à une juxtaposition pour faire voir deux manières de punir: châtier sur la place publique et enfermer pour corriger. Cette juxtaposition montre comment la sanction physique sur le corps des condamnés se transforme en volonté de correction de l'âme. Elle permet de voir comment à la visée punitive de la sanction se substitue une visée normalisatrice par la généralisation de la discipline inspirée du monde monastique. Mais la lecture de l'ouvrage ainsi que l'analyse de ces illustrations suscitent un questionnement dès les premières pages. On se demande s'il y a rupture ou continuité entre ces deux manières de punir. Cette question se pose davantage lorsqu'il s'agit des colonies. En France hexagonale, la punition est passée du domaine public (le peuple assistant au supplice) au secret voire au tabou (incarcération non médiatisée). La sanction n'est plus alors physique mais morale. Cependant, à la même période, on retrouve le supplice (sanction physique) et la punition morale (incarcération) comme méthodes de maintien de l'ordre dans les colonies.

Les sévices corporels constituaient l'une des principales méthodes de maintien de l'ordre en A.E.F. Certains indiquent que les supplices étaient perpétrés par les agents des compagnies. C'est le cas de Catherine Coquery-Vidrovitch<sup>1538</sup> pour qui ces principes d'autorité étaient appliqués par des agents de commerce isolés. Toutefois, les faits rapportés

---

<sup>1537</sup> Foucault, (Michel), *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 2014, passim.

<sup>1538</sup> Coquery-Vidrovitch, (Catherine), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 1*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 09 mai 2015). Voir <http://books.openedition.org/editionsehess/359>>. ISBN : 9782713225666.

par Ernest Psichari indiquent que ces traitements ne sont pas l'œuvre des seuls grands capitaux. L'Administration, à défaut de les perpétrer elle-même à travers les exactions commises par les militaires et les fonctionnaires, les cautionne. Félicien Challaye évoque la collaboration des deux catégories de représentants coloniaux. Suite à l'enquête menée aux côtés de Brazza, il affirmera qu'il y a des compagnies qui envoient à leurs agents deux sortes de circulaires : « d'hypocrites circulaires publiques – qui sont publiées dans les journaux et sont envoyées au gouvernement – recommandant la douceur en vers les indigènes ; et de cyniques circulaires confidentielles, ordonnant l'emploi des moyens les plus violents<sup>1539</sup> ». En dehors des sévices, il y a des arrestations et des emprisonnements arbitraires. Alors que les engagés d'une colonne devaient être ceux qui témoignent des bienfaits du civilisateur, ils sont les premiers à en souffrir. Ils sont les premières victimes de ceux qui sont envoyés pour les protéger. Dans les notes d'Ernest Psichari, on retrouve ce que la mémoire du voyageur a gardé de ces scènes. Il parle de poignets gonflés par le serrement des cordes, d'ecchymoses et de « cet air de terreur qui rendaient les noirs pareils à des bêtes<sup>1540</sup> ». Il indique que l'inspection rapide des porteurs, comme celle des charges, lui avait fait voir, « en un tableau raccourci », toutes ces monstruosité sur le portage dont il avait entendu parler et dont il n'avait pas pu reconnaître la véracité dans sa colonne<sup>1541</sup>. Situés ces quelques mots dans leur contexte socio-politique, les référant aux prises de positions des uns et des autres, on comprend aisément qu'il fait allusion aux différents rapports et comptes-rendus de missions publiés quelques années voire quelques mois avant l'expédition du Haut-Logone. Il rappelle que l'événement auquel il assiste n'est pas un cas isolé. Il en avait déjà entendu parler. Il s'agit certainement de toutes les affaires qui ont eu cours quelques années seulement avant cette expédition. Car, à partir des années 1890, les médias relaient les abus commis dans les colonies. L'irresponsabilité des coloniaux est pointée du doigt dès cette période.

Le thème du colon irresponsable est privilégié par les opposants de l'idéologie du parti colonial. Les dénonciations ne concernent pas uniquement les représentants du grand capital. Les fonctionnaires ainsi que les militaires sont aussi mis en accusation. Du théâtre à la satire, en passant par la fiction, le portrait des engagés pour la colonie est passé au vitriol. Aussi trouve-t-on ce thème au centre de *Les Sauterelles*<sup>1542</sup>, du dramaturge Emile Fabre. On citera également, dans ce même ordre d'idées, *Je deviens colon*<sup>1543</sup>, du pamphlétaire Hugues Le

<sup>1539</sup> Challaye, (Félicien), *Souvenirs sur la colonisation*, Paris, Picart, 1935, p. 259.

<sup>1540</sup> *Ibidem*.

<sup>1541</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 88.

<sup>1542</sup> Fabre, (Emile), *Les Sauterelles*, Paris, Illustrations, 1911, 36p.

<sup>1543</sup> Le Roux, (Hugues), *Je deviens colon*,

Roux. Pour ce dernier, la colonie est un dépotoir. « L'administration y envoie ses chevaux de réforme, la politique ses enfants terribles, la bourgeoisie ses fils fustigés<sup>1544</sup> ». C'est dans la fiction que le portrait des engagés est peint en grand format. Dans *La Pétaudière coloniale*<sup>1545</sup>, Adrien-Henri Canu parle du gouvernement colonial français comme étant « le refugium peccatorum de tous [se]s ratés, l'exécrate de [son] organisme politique et social ». C'est surtout Joseph Paul Amédée Chailley dit Chailley-Bert qui en donnera une description complète. On lira à ce propos les lignes ci-dessous dans *Dix Années de politique coloniale* :

Trop souvent des déclassés, des ratés, des gens tarés ou des chercheurs d'aventures ou encore des grands enfants qui s'étaient repus des romans de Gustave Aymard et croyaient que la voie du colon est celle du trappeur [...] Collégien, il a poussé jusqu'en rhétorique, mais ne s'est pas présenté au baccalauréat ; étudiant en droit, il n'a pas pu parvenir à la licence ; médecin, il n'est pas docteur ; soldat, il a dû se contenter d'être sergent et n'a pu franchir les portes de Saint-Cyr, ni de Saumur, ni de Saint-Maixent ; ouvrier, il a bientôt déserté l'atelier ou, commis, le comptoir<sup>1546</sup>.

Ainsi que le montre cet extrait de l'œuvre de Chailley-Bert, l'incompétence des représentants coloniaux est généralisée. En ce qui concerne l'A.E.F., ce sont les voix de Brazza et de Challaye qui reviennent généralement en tête. Leurs critiques<sup>1547</sup> dénoncent les mauvais traitements infligés aux « indigènes » qui vivent et travaillent sous la menace. Quand elle ne suffit pas, ajoutera Challaye, « on emploie la violence pour obliger les noirs à aller chercher du caoutchouc. Un procédé employé avec succès consiste à arrêter le chef du village, à l'*amarrer* (comme on dit là-bas) et à ne le relâcher que contre une certaine quantité de caoutchouc ou d'ivoire<sup>1548</sup> ». Le collaborateur de Brazza n'est d'ailleurs pas le seul à avoir mis à nu ce traitement réservé aux « autochtones » du bassin du Congo. On peut lire des faits similaires dans le *Journal des Débats* du 28 avril 1905. En effet, dans ce numéro, le journal rapporte un récit narré par un ancien fondé de pouvoirs d'une des Sociétés concessionnaires de la colonie. Il y est fait mention de chefs de villages qui, se croyant conviés à une cérémonie

---

<sup>1544</sup> *Ibidem*.

<sup>1545</sup> Canu, (Adrien-Henri), *La pétaudière coloniale*, Paris, Chamuel, 1894, 316p.

<sup>1546</sup> Chailley-Bert, *Dix années de politiques coloniales*,

<sup>1547</sup> Nous sommes de l'avis de Biondi qui estime qu'il est moins pertinent de parler d'anticolonialisme en ce qui concerne certaines voix qui s'étaient élevées pour s'exprimer sur la question. Biondi place Paul-Etienne Vigné, dit Vigné d'Octan dans cette catégorie. Il dira à son propos : « Davantage protestataire que doctrinaire, révolté plutôt qu'analyste, souvent outrancier, le docteur Vigné d'Octan décrit et dénonce avec un goût prononcé pour le morbide, mais ne tire de son propos ni idées générales ni véritable condamnation politique ». Généralement présenté comme l'anticolonialiste le plus courageux de son époque, on constatera cependant qu'il n'est pas aussi véhément qu'on le voudrait. On notera, par exemple, qu'en treize années de mandat, il intervient six fois sur les problèmes coloniaux mais n'aborde jamais ni l'Affaire Fachoda encore moins celles du Congo. De même, en juillet 1905, il demandera des droits inaliénables à l'Etat ainsi que des moyens pratiques pour faire bénéficier des retombées du nouveau régime minier aux soldats qui ont combattu pour la conquête de Madagascar. Mais les Malgaches sont exclus de ses revendications.

<sup>1548</sup> Challaye, (Félicien), *op. cit.* p. 261.

pour la reconnaissance des services rendus, honorent à une invitation officielle. Mais une fois sur les lieux, ils feront les frais d'une scène inattendue. Ce qu'on apprend en lisant le journal laisse perplexe. Voici ce que déclare le témoin qui a rapporté les faits :

Quand les chefs des villages voisins furent arrivés, on leur demanda de l'ivoire et du caoutchouc ; ils répondirent qu'ils n'en avaient pas. Alors on les attacha solidement, et on leur distribua à chacun cinquante coups de chicotte (la chicotte est une lanière de peau d'hippopotame) et à chaque coup les malheureux hurlaient de douleur et leur sang giclait. Le lendemain, les noirs étaient relâchés ; ils revenaient peu après porteurs d'ivoire et de caoutchouc !... J'ai vu des hommes armés entrer dans des villages et voler de force, aux noirs terrorisés, des pointes d'ivoire qu'ils ne voulaient céder que contre argent ou marchandises ; j'ai vu des nègres obligés, à coups de chicotte, se livrer gratuitement à la récolte du caoutchouc pour le compte de la factorerie... J'ai vu des noirs emprisonnés et frappés jusqu'à ce qu'ils se décident à dire où ils avaient caché leur ivoire.

Cet extrait de texte rappelle le système de prélèvement de l'impôt qui avait cours en A.E.F. Les archives indiquent que l'impôt de capitation, encore appelé « impôt indigène », a été appliqué dans les colonies françaises. Sa perception constituait le point focal de la notation des agents. Son prélèvement déterminait la notation. Plus l'agent en prélevait, plus son avancement était assuré. La hiérarchie ne se souciait pas de savoir comment était obtenu les prélèvements. Aussi n'est-il pas étonnant que les pressions exercées sur les "indigènes" soient si fortes. L'impôt était payé par la cueillette du caoutchouc. Mais, il existait d'autres types d'impôts. Celui qui intéresse notre propos est celui qui concernait les divertissements. Les *Souvenirs* Félicien Challaye sont d'une grande instruction à ce sujet. Ils font savoir que l'État exigeait aux "indigènes" de payer un impôt de cinq francs par tam-tam<sup>1549</sup>. Le fait que Psichari et ses collaborateurs acceptent que les tam-tams soient joués peut être perçu comme une condamnation de cet impôt. Dans les carnets, il évoque un tam-tam offert en l'honneur d'un bœuf tué par le commandant. Il en était ainsi à chaque bœuf tué<sup>1550</sup>. Le tam-tam est aussi permis dans le roman. Le retour de guerre, le baptême des enfants sont autant d'occasions durant lesquelles l'instrument de musique résonne. Un autre aspect de la gestion de la colonie est indexé par Psichari. Il s'agit de son système économique.

---

<sup>1549</sup> Challaye, (Félicien), *op. cit.*, p. 282-283.

<sup>1550</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 69.



### III.8.3. CRITIQUE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Nous entendrons par politique économique l'« Ensemble des interventions des pouvoirs publics dans l'économie caractérisée par la hiérarchie des objectifs poursuivis et le choix des instruments mis en œuvre pour les atteindre<sup>1551</sup> ». L'attention sera portée sur les termes et expressions suivants : *interventions des pouvoirs publics, économie, hiérarchie des objectifs poursuivis et choix des instruments*. Cette définition montre que la politique économique est dirigée et conduite par les seuls pouvoirs publics. Si cela peut être vrai de nos jours<sup>1552</sup>, il semble que ce n'était pas le cas à l'époque coloniale. La littérature portant sur le système colonial montre une imbrication des sphères et des pouvoirs. Même si les décrets et autres articles de loi étaient promulgués par le politique, on note tout de même une forte pression sur les décisions prises par ce qui est appelé aujourd'hui *lobbying*. Nous citerons à titre illustratif « le parti colonial » qui, entre 1890 et 1911, voire jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, fut l'une des forces agissantes de la III<sup>e</sup> puis de la IV<sup>e</sup> République. Ce groupe de pression, « Formé de députés, géographes, militaires, hommes d'affaires, [...] exerce une influence décisive et souvent occulte sur la politique française<sup>1553</sup> ». Partisan de la « France des cinq parties du monde », il fut l'un des plus inlassables propagandistes du mythe impérial.

Nos lectures sur cette partie de notre étude nous ont appris que le terme *économie* est polysémique. Il peut désigner aussi bien une discipline des sciences sociales<sup>1554</sup> qu'un comportement<sup>1555</sup>. Mais il peut aussi renvoyer à un système productif. Dans ce dernier cas, il est utilisé pour nommer « l'ensemble des activités productives d'un pays, d'une région, d'une branche<sup>1556</sup> ». C'est cette dernière acception qui a un intérêt pour notre propos. Il sera alors question de voir comment est structuré le système productif de l'A.E.F. Un regard sur cet aspect du système colonial s'avère utile dans la compréhension et l'éclaircissement de certains faits, événements, prises de positions et décisions. Car, quelques six ou sept ans avant la Mission du Haut-Logone, plus précisément en 1900, la loi des finances exige que les colonies vivent de leurs ressources propres. Cette situation ne peut être sans conséquences sur la hiérarchisation des objectifs à atteindre. Et le premier point concerné par l'économie est la production, c'est-à-dire l'emploi. La critique de Psichari porte justement sur l'emploi, la politique de l'offre, celle des revenus ainsi que celle de l'industrie.

<sup>1551</sup> Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al., *Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2001.

<sup>1552</sup> N'étant pas spécialiste du domaine, nous reconnaissons que nos connaissances sont étroitement limitées quant aux questions économiques. Aussi, semble-t-il plus prudent de n'avancer aucune assertion péremptoire.

<sup>1553</sup> « Le « parti » colonial », dans *Le temps des colonies* n°11, avril 2001, p. 28.

<sup>1554</sup> Par exemple l'économie politique ou encore la science économique.

<sup>1555</sup> Sous cet angle, le terme a partie liée avec l'épargne.

<sup>1556</sup> Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al., *op. cit.*

## La politique de l'emploi et de l'offre

On entend par *politique de l'emploi* toute politique cherchant à influencer sur le niveau de chômage. Elle porte la demande et l'offre ainsi que le marché du travail. L'objectif étant la réduction du chômage, elle peut procéder par création d'emplois ou par retrait d'activités. Au regard du contexte qui constitue le cadre de notre propos, il est nécessaire d'interroger le sens de certains concepts et notions tels que : *emploi*, *travail* et *chômage*. En fait, la question est de savoir qui est employé, travailleur ou chômeur et qui ne l'est pas. Généralement, le concept *emploi* désigne l'exercice d'une profession rémunérée. D'un point de vue macroéconomique, il désigne l'utilisation de la population désireuse de travailler par l'économie nationale. Dans notre corpus, il y a des individus engagés dans l'aventure coloniale. Cependant, il se dessine une distinction entre ceux qui sont rémunérés et ceux qui ne le sont pas. En effet, dans les *Carnets*, il est fait mention de l'enrôlement de cent cinquante tirailleurs sénégalais<sup>1557</sup>, de huit boys et d'un cuisinier<sup>1558</sup>. Le texte dit que les tirailleurs effectuent le voyage avec leurs femmes et leurs enfants tandis que les boys choisis font la tournée sans leurs familles. Cette précision incline à conclure qu'il s'agit d'un déplacement professionnel et non une migration contrainte. Il s'agit des populations désireuses de travailler. Le texte amène à dire qu'elles sont rémunérées car, les termes employés pour les qualifiés sont ceux qui permettent de désigner des catégories socio-professionnelles.

Le concept *travail* englobe « l'ensemble des activités intellectuelles et manuelles accomplies par l'homme pour produire des biens et des services économiques en contrepartie desquels il est rémunéré<sup>1559</sup> ». De cette définition, il ressort que le *travail* est perçu à la fois comme une marchandise et comme un facteur de production vendable et achetable. Ce qui inclut le concept de *salariat*. Le *salair*e suppose à la fois une rémunération et un contrat de travail. On remarquera que dans les écrits de Psichari, les termes *traitement*, *gages* et *solde* sont absents<sup>1560</sup>. Or, ces termes constituent des indicateurs de catégories socio-professionnelles. Leur absence pourrait alors faire l'objet d'une double interprétation. D'une part, on pourrait comprendre que pour Psichari, ces populations ne méritent pas de salaire par conséquent leur activité ne devrait pas être perçue comme étant un emploi. D'autre part, on pourrait conclure que pour lui, les salaires qui sont versés à ces populations ne sont pas en adéquation avec la réglementation. La première hypothèse peut s'avérer être une traduction

---

<sup>1557</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 5.

<sup>1558</sup>*Ibidem*, p. 14.

<sup>1559</sup>Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al., *Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2001.

<sup>1560</sup>Le *traitement* désignant le salaire des fonctionnaires, *gages* celui des domestiques et *solde* celui des militaires.

fidèle de la vision psycharienne de l'« indigène », si l'on considère certains passages de ses carnets. Effet, certaines de ses pages indiquent qu'il prône l'assujettissement de l'autre. Il s'offusque de ce que les « humanistes » ne se rendent pas compte que la tête du « noir » est faite pour porter des charges et celle du « blanc » pour réfléchir. Toutefois, la deuxième hypothèse semble plus pertinente au regard de sa pensée globale. Car ses écrits ont démontré qu'il est éloigné de la logique d'exploitation. Il affirme d'ailleurs que pour lui, le « noir » doit être payé et qu'il mérite des égards<sup>1561</sup>.

Enfin, nous nous attarderons sur le concept *chômage*. Celui-ci désigne la situation d'un individu ou d'une partie de la main-d'œuvre d'un pays sans emploi et à la recherche d'un emploi<sup>1562</sup>. Pour une définition plus précise, on dira qu'être chômeur est la combinaison de quatre facteurs : être dépourvu d'emploi, être capable de travailler, chercher un emploi rémunéré et être *effectivement* à la recherche d'un emploi. Sur la base de cette définition, peut-on alors affirmer qu'il y a des chômeurs parmi les populations « indigènes » dont parle Ernest Psichari ? On peut répondre par la négative. En effet, en dehors de l'« indigène » qui veut offrir ses services à l'agent Chapas de la factorerie H.S., l'on ne voit aucun autre en situation de recherche d'emploi. Seul cet homme remplit tous les critères du chômeur. Psichari raconte que pendant que l'agent de la factorerie déjeunait, « un indigène apporte du fer ; mais c'est l'heure de manger ; l'indigène attend patiemment<sup>1563</sup> ». Cette scène peut amener à penser qu'il ne s'agit que d'une transaction passagère. Mais le narrateur signale que « Tous les jours, l'indigène [...] apporte un ou deux morceaux de fer et c'est là l'unique travail de cet homme<sup>1564</sup> ». Ce concept de *chômage* importe en ce sens qu'il renvoie à celui de *plein-emploi*. Celui-ci étant une situation dans laquelle l'ensemble de la population trouve à exercer une occupation pour un niveau de salaire satisfaisant<sup>1565</sup>. On peut donc poser l'hypothèse selon laquelle il y aurait un plein-emploi en A.E.F. Étant donné qu'il n'y a pas de chômage. La réponse est à la fois négative et positive. Négative car, le *plein-emploi* suppose une satisfaction au niveau du salaire. Or, dans les *Carnets*, les populations sont enrôlées de force. En effet, le travail des « noirs » n'est soumis à aucun type de contrat de travail légal. Les scènes ainsi que les événements rapportés par Psichari font décrire un travail forcé. C'est dans cette perspective qu'on lira ses notes du 19 décembre 1906. Il relate les difficultés

---

<sup>1561</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 16.

<sup>1562</sup>Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al., *op. cit.*

<sup>1563</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 54-55.

<sup>1564</sup>*Ibidem*, p. 54.

<sup>1565</sup>Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al., *op. cit.*

auxquelles la colonne a du faire face, à cause de la désertion des porteurs. Il parle également des mesures prises afin d'y remédier.

Cependant, on remarque que les déserteurs partent parce qu'ils ne trouvent aucun intérêt dans ce qui leur est proposé, ou plutôt demandé. En outre, il n'y a aucune compensation pour gratifier leurs efforts. Nous nous arrêterons un instant sur cette journée. Voici ce que Psichari dit à cet effet : « 19 décembre – Jusqu'à Binghé. Nous avons au départ une surprise désagréable. Les quinze hommes de Bakhissa qui faisaient partie de notre escorte de porteurs sont repartis dans leur village [...]. Méré se démène et finit par nous procurer des hommes<sup>1566</sup> ». Le processus de *recrutement* démontre qu'il ne s'agit pas d'une relation de travail légale. Car Méré, qui *procure* des hommes est un chef de village. Il est contraint de fournir de la *main-d'œuvre* au risque de se voir enfermé après avoir reçu quelques coups de chicotte. En outre, le fait que Psichari n'aborde nullement l'aspect contractuel de cette transaction laisse penser qu'il s'agit effectivement de travail forcé. Or nous avons remarqué qu'il a le souci du détail. Cette hypothèse est d'ailleurs confortée par une autre scène. Doué, qui commande les porteurs Baboua, prévient que ses hommes avaient l'intention de reprendre le chemin de retour lorsqu'ils se sont aperçu que la colonne ne prenait pas la route de Baboua. La méthode à laquelle aura recours le responsable de l'équipe consistera à palabrer et à isoler les porteurs de leur région. Et pour les contenter, il leur promettra des cadeaux et des chaînes. Écoutons Ernest Psichari détailler la méthode :

Il a fallu palabrer, promettre des cadeaux aux fidèles et la chaîne aux déserteurs. Mais le commandant est pressé de quitter cette région trop voisine des villages de nos porteurs. Il faut désormais marcher tous les jours pour les isoler de leurs foyers et nous transporter dans les régions où ils pourront avoir peur<sup>1567</sup>.

Les faits rapportés ci-dessus illustrent que les pratiques en matière de travail ne sont pas celles régies par la loi. Ce qui est promis aux porteurs n'est pas la rémunération qui leur est due. Ce n'est pas une rémunération qui répond aux normes imposées par le droit du travail. Cela montre que l'engagement n'est pas volontaire. Cet enrôlement musclé a eu pour nom *travail forcé*. Cette question est d'ailleurs soulevée par Savorgnan de Brazza dans son dernier rapport. Elle est également relayée par Félicien Challaye dans ses *Souvenirs du Congo*. Il rapporte qu'un incident est arrivé vers la fin de l'année qui précédait son voyage dans la région du Haut-Chari. A cette période, il a y eu effectivement un soulèvement de la part des

---

<sup>1566</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 71.

<sup>1567</sup> *Ibidem*, p. 74.

Bidigris suite à la mort de leur chef emprisonné sous de fallacieux prétextes. Ils avaient alors tué et mangé vingt-sept traitants “noirs”. La milice envoyée par l’Administration pour « réprimer à main armée cette insurrection [trouva] dans les cases des indigènes, les crânes de ces traitants noirs remplis de boules de caoutchouc<sup>1568</sup> ». Le fait que les crânes soient remplis de caoutchouc n’est pas sans importance. Car, cette gomme est à l’origine du travail forcé. L’assistant de Brazza dira à cet effet : « Depuis le début du vingtième siècle, les noirs du Congo sont soumis à un régime de travail forcé comparable à l’esclavage, pire que l’esclavage sous certains rapports<sup>1569</sup> ». En réalité, jusque dans les années trente, le travail forcé reste dominant. L’administration, disposée à procurer aux entrepreneurs privés une main-d’œuvre, y trouve un moyen efficace de mise en valeur de la colonie. Mais cette pratique ne trouve pas grâce aux yeux de Psichari. Le fait qu’il préfère séparer ses porteurs de ceux de son collaborateur Joannard indique sa prise de distance. En dénonçant la façon dont les porteurs sont traités, il dit sa non-adhésion à ce système. Il prend aussi ses distances vis-à-vis de la politique de l’offre de l’emploi du système colonial français.

En économie politique, l’offre désigne les capacités de production d’un pays. Elle dépend de la qualité, du volume et de la combinaison des facteurs de production. La politique de l’offre peut alors être perçue comme l’« Ensemble des mesures de politique économique dont le but est de stimuler la croissance en agissant sur les facteurs de l’offre<sup>1570</sup> ». Cette définition conduit à une double interrogation : qu’est-ce que la croissance ? quels sont les facteurs de l’offre ? Pour les économistes, la croissance consiste en une augmentation soutenue de la production pendant une période longue. Dans cette définition, deux expressions retiennent notre attention car, ayant un lien avec le projet colonial. Il s’agit de l’*augmentation soutenue* et de la *période longue*. Dans la première, il y a l’idée d’expansion et de développement ; la seconde sous-entend la longévité du projet. En rapport avec le projet colonial, nous dirons qu’il est question du développement du pays et des populations colonisées d’une part ; de l’expansion du pays colonisateur, d’autre part. Pour concrétiser ce projet, la politique économique devra agir sur les facteurs de l’offre qui sont : l’éducation et la formation, la politique de l’investissement public et, enfin, la politique fiscale<sup>1571</sup>.

---

<sup>1568</sup> Challaye, (Félicien), *Souvenirs sur la colonisation*, Paris, Picart, 1935. Voir note du 18 juillet 1905, p. 55.

<sup>1569</sup> *Ibidem*, p. 81.

<sup>1570</sup> Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al, *Dictionnaire d’Economie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2001.

<sup>1571</sup> Il existe d’autres facteurs. Il y a la recherche et l’innovation, la réglementation et la déréglementation, la concurrence. Mais pour les besoins de notre analyse, nous sommes limitée aux trois traités ici.

## La politique de l'éducation et de la formation

La politique de l'éducation et de la formation a pour objectifs : améliorer la qualité du travail et favoriser l'accumulation du capital humain. L'usage du concept de *capital humain* peut s'avérer anachronique par rapport à la période qui sous-tend notre étude. En effet, ayant été initié dans les années 1960 par Gary Becker, il s'inscrit dans un contexte historique particulier et répond à différents besoins. Cependant, il s'avère opératoire quant à l'analyse du domaine économique de l'ère coloniale. Car, le niveau de formation joue un rôle important dans l'explication du taux de croissance d'un pays. En outre, les écarts de salaires dus aux différences de qualification forment une interrogation sur la formation. *In fine*, il ressort de ces éclaircissements que la politique de l'éducation et de la formation s'occupe de la qualification et des compétences. Elle concerne, pour ainsi dire, le capital humain. Or le celui-ci désigne « les capacités physiques ou intellectuelles d'un individu ou d'un groupe d'individus favorisant la production d'un revenu [...]. La formation constitue une forme d'investissement en capital humain<sup>1572</sup> ». Ces quelques explications permettent de mettre en lumière la critique de la politique économique coloniale chez Ernest Psichari.

Dans *TSS*, Psichari rapproche les différents systèmes d'éducation qui cohabitaient dans « la plus grande France ». Il montre qu'on pouvait y observer plusieurs systèmes éducatifs à la fois. Ce constat n'est pas si étonnant quand on considère que ce pays a été appelé *République coloniale*<sup>1573</sup>. C'est-à-dire « Cette figure étrange, hybride, un peu monstrueuse puisqu'elle rassemble deux visions opposées, résume l'utopie d'un Empire républicain, d'un impérialisme démocratique, d'une « plus grande France »<sup>1574</sup> ». Psichari met en évidence les différents tons de son système d'éducation et de formation. Il dit à propos de la France hexagonale et des colonies : « Dans mon pays, où l'enfant très jeune se courbe vers la terre ou se penche sur des livres, on n'imaginerait pas les corps souples et sains d'adolescents qui n'ont jamais su la misère ni le travail<sup>1575</sup> ». Dans cet énoncé, il met face à face l'éducation « à la française » et celle faite « à l'africaine ». L'éducation « à la française » se fait soit par des exercices manuels, soit par des activités intellectuelles. C'est, du moins, ce que nous entendons lorsqu'il parle de la terre et des livres. C'est une politique de l'éducation qui donne lieu à deux catégories de profils : d'une part le paysan, de l'autre le fonctionnaire ou l'agent. C'est tout le contraire de l'éducation « à l'africaine ». Cette dernière ne forme aucun des deux profils de

---

<sup>1572</sup> Echaudemaison, (Claude-Danièle) et al., *Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2001.

<sup>1573</sup> Bancel, (Nicolas) et al., *La République coloniale*, Paris, Pluriel, 2007 [2003], 176p.

<sup>1574</sup> *Ibidem*, p.

<sup>1575</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 56.



l'éducation « à la française ». Elle produit des enfants qui ne connaissent ni la misère ni le travail. Aussi, les corps des adolescents soumis à cette éducation sont-ils souples et sains. De là, on peut déduire que Psichari désapprouve la politique coloniale en matière d'éducation en A.E.F. En réalité, cette colonie n'a pas connu l'engouement qui a été celui des administrateurs de l'A.O.F. en matière d'éducation. On se rappellera qu'en A.E.F., les écoles ne virent le jour qu'en 1920. A cette période, elles étaient sous la tutelle des congrégations religieuses. Or Psichari avait une vision négative de la religion à cette époque.

En outre, les archives indiquent que malgré le renouveau de la pensée qui eut lieu après la Révolution, la Réforme du 9 avril 1883 se bornera à donner des instructions gouvernementales sur la réglementation de l'enseignement privé en A.E.F. « Dans le groupe des colonies du Congo, du Gabon, de l'Oubangui-Chari et Tchad, affirme M'Bemba-Ndouba, les missionnaires seront toujours les maîtres de l'éducation des jeunes Africains<sup>1576</sup> ». Même si l'enseignement finit par être laïcisé, les textes font toutefois constater que le français était imposé comme langue d'apprentissage et la culture française comme parangon. C'était donc une école française « à la française ». Or les recherches actuelles démontrent que l'idéal de toute éducation pour un peuple est la transmission de sa civilisation d'une génération à une autre. C'est par l'éducation que se transmet la civilisation de génération en génération. Aussi met-elle l'accent sur sa qualité holistique par le biais des valeurs conscientes et inconscientes, matérielles et spirituelles, morales et intellectuelles de cette civilisation. L'intrusion d'une éducation qui ne prend pas en compte les caractéristiques de la culture des enseignés cause la perte de leur civilisation. Edoo Hossenjee dira que le but de l'éducation est « de transmettre d'une génération à la suivante, la sagesse et les connaissances accumulées de la société, et de préparer la jeune génération à sa future appartenance à la société et à sa participation active dans son maintien ou son développement<sup>1577</sup> ».

Cette conception de l'éducation est présente chez Psichari lorsqu'il parle du Labi. En effet dans *TSS*, il fait l'éloge de cette école « à l'africaine ». Écoutons un instant ce qu'il en dit : « Les labis sont en quelque sorte des écoliers, et leur école, leur temps d'école, avec ses travaux et ses joies, s'appelle le Labi. [...] « Labi » veut dire « danger » en baya<sup>1578</sup> ». Si nous nous en tenons aux termes *école* et *écoliers*, nous pouvons avancer que l'école « à

---

<sup>1576</sup> M'Bemba-Ndouba, (Gaston), *L'école d'expression française en Afrique : histoire inachevée de domination et d'émancipation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2011.

<sup>1577</sup> Hossenjee, (Edoo), « [t]o transmit from one génération to the next, the accumulated wisdom and knowledges of the society, and to prepare the young people for their future membership of the society and their active participation in its maintenance or development. » in *Philosophy of education : Plato to Freire*, Port Louis, sans éd., 1979, p. 41.

<sup>1578</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 16.



l’africaine » est à même de produire un type de profil qui correspondrait ou, du moins, qui équivaudrait à celui des jeunes qui se penchent sur les cahiers. Cependant, Ernest Psichari indique que « la grande beauté du Labi est de vouloir former des hommes souples et vigoureux, d’habituer les âmes au courage, en même temps que de désigner, par une sorte de sélection, les individus marqués pour perpétuer la race en augmentant sa force et sa vitalité<sup>1579</sup> ». Le Labi est donc un type éducation qui prend en compte toutes les composantes de l’être humain. Il prend en charge l’équilibre culturel, affectif et intellectuel des écoliers.

Les démonstrations précédentes permettent de dire qu’Ernest Psichari reproche à la politique coloniale de dispenser une éducation aux seules fins utilitaristes. Rien ne nous permet d’affirmer que Psichari ne voulait pas que les ‘indigènes’ apprennent la langue française ni qu’ils se rapprochent de la nouvelle culture. Nous savons que certains se sont prononcés ouvertement sur cette question. Ce fut le cas, par exemple, de Chevrillon. Ce dernier s’opposait au brassage des cultures, alors qu’il en était, lui-même, le produit. Chez Psichari, au contraire, il y a un désir d’échange. Si on considère que c’est justement lorsqu’il y a échange que l’économie tourne, on peut s’interroger sur les prises de position de Psichari quant au système économique colonial. Mais l’éducation n’est pas le seul aspect dysfonctionnel de cette politique économique. Il pointe aussi du doigt la *formation*. Nous entendrons par terme l’inculcation des connaissances techniques à un individu. Dans *Le discours antillais*, Edouard Glissant la définit comme étant ce qui prépare l’individu à remplir un rôle dans une société. Elle est, par ailleurs, un investissement à long terme<sup>1580</sup>. La formation fera référence, dans notre propos, aux compétences. De ce fait, il n’est pas infondé de dire que Psichari remet en cause la politique de formation du système. Il met en évidence l’incompétence des différents représentants du système colonial. Mais cette incompétence est liée à la qualité de la formation. Aussi estime-t-il que l’une des causes des brutalités dont sont victimes les ‘indigènes’ est la qualité de la formation. En fait, les connaissances qui sont transmises aux *Africains*<sup>1581</sup> ne sont pas adaptées au lieu d’exercice de leur métier. Et surtout leurs jugements et leurs points de vue au sujet de l’Afrique et des ‘indigènes’ sont totalement infondés. Leur formation ne leur permet pas d’appréhender les nouveaux pays avec la neutralité qu’exige l’entrée en contact avec l’autre.

Selon Psichari, « la plupart des coloniaux ont des jugements très faux et des points de vue inexacts sur le pays qu’ils habitent et sur la conduite à y tenir. Ils oublient le principe qu’il

---

<sup>1579</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 16-17.

<sup>1580</sup>Glissant, (Edouard), *Le discours antillais*, Paris, Gallimard, 1997, passim.

<sup>1581</sup>Psichari utilise cette appellation pour désigner les coloniaux.

faut arriver dans un pays avec une idée préconçue de sympathie<sup>1582</sup> ». Ce manque de maîtrise des milieux et des populations influe sur la gestion de la colonie dans la mesure où il crée une rupture entre les agents de l'économie. L'étroitesse des vues des agents coloniaux est soutenue par l'absence d'une formation adéquate. Cela conduira les opposants à la conquête à parler de « colon irresponsable ». Alors que la doxa fait de tous les « noirs » des êtres dénués de toute aptitude à atteindre le niveau du « blanc », Psichari affirmera le contraire. Il montrera que les tirailleurs, généralement sénégalais, sont d'excellents soldats. Il dira à leur sujet : « Pendant tout le temps de leur exercice, leur attention est soutenue, beaucoup plus que celle de nos recrues. [...] Une chose curieuse est à noter, c'est qu'ils ont des gestes et même des habitudes que l'on trouve chez les soldats français<sup>1583</sup> ». Ernest Psichari ne doit pas la connaissance qu'il a des tirailleurs aux différents médias coloniaux ni anticoloniaux de son époque. Elle n'est pas non plus le fruit de faits rapportés. Elle découle plutôt d'une expérience vécue. Cette hypothèse est vérifiée car, ses carnets indiquent qu'à la date du 1er octobre 1907, il a été chargé d'instruire ceux qui formaient son escorte.

Cet épisode de la formation des tirailleurs montre qu'une bonne formation est un atout dans une politique de l'offre. Car, elle donne des compétences requises pour les postes à pourvoir. Il est possible que l'enthousiasme que montre Psichari à être en contact avec ses subordonnés tient de la formation qu'il a reçue au préalable. De même, la productivité des tirailleurs durant cette mission est tributaire de la formation qu'ils ont reçue. Mais à la date du 23 octobre, le convoi est épuré. « Les tirailleurs sénégalais [...] sont renvoyés. Par contre, le convoi s'est augmenté de dix miliciens yacomas [...] qui ne savent d'ailleurs pas se servir de leur fusil<sup>1584</sup> ». On verra dans la suite des événements que ce personnel non qualifié sera à l'origine de graves problèmes qui entraveront le bon déroulement de la mission. Ernest Psichari rapporte un épisode marquant à ce sujet. Voici ce qu'il en dit : « Jusqu'à présent, les miliciens étaient mêlés aux porteurs et les houspillaient pendant tout le temps de la marche. Jugeant cette vexation inutile, je fis marcher les miliciens en tête de la colonne et n'en laissai que deux, dont j'étais sûr, en fin de colonne<sup>1585</sup> ». En dehors des quatre facteurs économiques abordés jusque-là, Ernest Psichari estime que les investissements publics participent, eux aussi, de la romance brisée.

---

<sup>1582</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 16.

<sup>1583</sup>*Ibidem*, p. 18.

<sup>1584</sup>*Ibidem*, p. 35.

<sup>1585</sup>*Ibidem*, p. 91.

## Les investissements publics

Psichari parle également de l'*investissement public* comme faisant partie des aspects de l'économie à l'origine du dysfonctionnement de la politique économique globale. La politique d'*investissement public* est, en priorité, tournée vers les infrastructures qu'utilisent les agents économiques pour produire. Elle porte donc sur les réseaux de transport et de communication ou encore sur l'énergie. Mais Psichari focalise son attention sur les réseaux de transport et sur l'énergie. Cela est d'ailleurs compréhensible au regard du contexte. C'est par le biais de son supérieur hiérarchique que nous aurons sa vision des réseaux de transport. Car, lorsqu'il n'est pas de l'avis du commandant Lenfant, il n'hésite pas à le notifier dans ses écrits. Nous l'avons déjà vu au sujet des coloniaux. Revenant aux réseaux de transport, nous relevons que Psichari est favorable à la construction d'un chemin de fer. Cependant, il émet des réserves sur ce projet. La critique qu'il formule contre cet investissement concerne les différents tracés. Cette hypothèse est soutenable lorsqu'on compare ses indications à ce sujet au chemin de fer Congo-Océan ou encore à l'étude qui sera commandée à Gilles Sautter en 1958, soit environ une cinquantaine d'années plus tard. Nous nous permettons cette comparaison parce que le projet date d'avant l'expédition du Haut-Logone. La ligne qu'étudiera Sautter fait partie des propositions que le gouvernement avait reçues.

Le tracé du chemin de fer constitue le premier aspect discordant entre l'itinéraire choisi par l'Etat et la vision de Psichari. Le tracé du chemin de fer Congo-Océan relie Brazzaville au port de Pointe-Noire, alors nouveau au début des travaux. L'une des raisons qui ont motivé la construction de cette ligne était le désir de s'affranchir de la seule ligne existant jusqu'alors, celle reliant Matadi à Léopoldville, la capitale du Congo belge. En dehors de cette raison stratégique, la construction de ce chemin de fer avait également des objectifs économiques. « Traversant "l'enfer vert" de la forêt congolaise, cette ligne devait permettre l'expédition de minerais, de latex et de bois vers la métropole<sup>1586</sup> ». Les archives indiquent que la construction de cette ligne nécessita une main-d'œuvre considérable. Durant les treize années qu'elle dura, elle reposa exclusivement sur l'exploitation de la population locale. Cet horrible fait historique inspirera André Gide. Il dénoncera les pertes importantes de vie humaines liées à ce projet dans *Voyage au Congo*<sup>1587</sup>. Il y montre que ce chemin de fer a valu « la mort d'un noir par traverse ». Au regard des données, on peut se poser la question de savoir si Ernest

---

<sup>1586</sup>Vanthuyne, (Emeline) dans sa présentation de *L'inauguration de la ligne de chemin de fer "Congo Océan"*, vidéo daté du 10 juillet 1934. <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04712/1-inauguration-de-la-ligne-de-chemin-de-fer-congo-ocean.html>, 01/07/2014, 17h21.

<sup>1587</sup>Gide, (André), *Voyage au Congo*, Paris, Gallimard, 1927.

Psichari n'avait pas pressenti toutes ces difficultés au point de préférer le tracé Congo-Sangha, en longeant la frontière du sud Cameroun et en faisant de Cap Lopez un port. Les arguments du choix de Psichari sont, eux aussi, d'ordre économiques, politiques et techniques. Cependant, il ressort clairement une différence entre les tracés.

Sur le plan économique, en épousant la vision de son chef hiérarchique, Psichari estime que ce chemin de fer participera à la croissance économique de la colonie. Il signale, à cet effet, que la Sangha est la grande artère de production et d'échange au Congo. Le choix du tracé reposait aussi sur le fait qu'il devait, non seulement permettre d'acheminer facilement les produits de la colonie, mais aussi de ratisser plus large. Cette voie devait être un moyen efficace pour accéder au produit du Cameroun, colonie voisine alors sous domination allemande. En ce qui concerne le marché camerounais, il est à noter que l'argument n'est pas uniquement économique. Il est aussi politique. Car, la période de l'écriture des notes correspond au moment où il y avait une rivalité coloniale entre les pays occidentaux. Le Cameroun était alors convoité par la France, qui estimait que l'Allemagne ne devrait avoir aucun droit sur ce pays. Cette guerre contre l'Allemagne ne concerne pas la seule colonie du Cameroun. Elle se poursuit jusqu'au Tchad. Le commandant Lenfant dira à cet à Bokary, le *camido*<sup>1588</sup> de Binder : « Maintenant, les Allemands sont à Binder. Mais ils n'ont pas le droit d'y être. Si tu n'es pas heureux avec les Allemands à Binder, je t'emmènerai plus bas, non loin de chez toi. Là, les Français te feront sultan du pays pour toujours<sup>1589</sup> ». Sur le plan technique, le tracé proposé par Psichari a l'avantage de ne pas nécessiter autant de travaux que ceux des autres propositions. En effet, la lecture de ses notes nous apprend que :

Des projets sont à l'étude pour la construction d'une voie ferrée au Congo. Le commandant estime que cette voie ferrée devrait joindre la Sangha, qui est vraiment la grande artère de production et d'échange au Congo, avec un point de la côte qui pourrait justement être Cap Lopez, étant donnée l'unique situation de ce port et le peu de travaux qu'il resterait à exécuter. La voie ferrée pourrait longer la frontière du sud du Cameroun, ce qui lui permettrait de ratisser au passage les produits allemands<sup>1590</sup>.

Mais la proposition de Psichari n'est pas celle qui sera retenue. La voie que l'Etat comptait construire et dont le tracé fut soumis à Sautter pour l'étude devait partir de Bangui, la capitale de l'Oubangui-Chari, à Berbéré, qui est un hameau au bord du Chari. Berbéré

---

<sup>1588</sup>Chef.

<sup>1589</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 14.

<sup>1590</sup>*Ibidem*, p. 8.

devait alors abriter un port. Ce tracé, indique Claude Ardit<sup>1591</sup>, est le résultat de trois ordres de considérations : techniques, économiques et politiques. Sur le plan économique, c'est l'acheminement de la production cotonnière, principalement localisée dans la région sud-ouest du Tchad, vers vers Bangui voire vers Pointe-Noire, qui avait pesé de tout son poids dans la décision de ce tracé. Sur le plan technique, le pouvoir colonial espérait réquisitionner des travailleurs et recruter des troupes comme cela fut le cas pour la construction du Congo-Océan. D'un point de vue politique, le tracé retenu apparaît comme un compromis entre les intérêts du Tchad et ceux de l'Oubangui-Chari. Les autorités orientent le tracé plus à l'Ouest afin de capter une partie du trafic des voies « camerounaises » et celle dite de la Bénoué. Contrairement à l'Oubangui-Chari, le Tchad a plutôt la volonté d'étaler les effets économiques de la voie ferrée à l'ensemble du pays. Mais tous ces efforts se révéleront vains : le chemin de fer ne verra pas le jour. Le chemin de fer Bangui-Tchad, dira Sautter, fut *Un projet colonial sans lendemain*<sup>1592</sup>.

Les *Carnets* indiquent que Psichari reproche au pouvoir colonial de ne pas investir pour ce qui est utile. Il récuse cette politique d'investissement en montrant l'apathie et le manque de vision des dirigeants. C'est ainsi qu'il parlera de M. Jacqy qui ne pense pas à étudier les bénéfices que la colonie pouvait tirer des marigots qui l'arrosent. En fait, il traversait bien souvent ces marigots, « Mais jamais de sa vie de directeur, il n'a conçu une source de lumière ou de force propulsive<sup>1593</sup> ». Ce sont les nouveaux venus qui feront savoir que ces eaux pouvaient constituer une source d'énergie. Ce sont eux qui lui feront constater que ces marigots peuvent produire de l'électricité. Psichari dira à cet effet : « Ces marigots sont de petits torrents perpétuels, où l'eau ne tarit jamais et qui ont souvent des chutes suffisantes pour produire une considérable force électrique et motrice<sup>1594</sup> ». Le reproche que Psichari adresse à ce directeur peut être perçu comme étant une critique de la politique économique de la colonie. Car, M. Jacqy est un représentant de l'Administration. Il représente le pouvoir et l'autorité. Mais malgré le fait qu'il dispose des moyens favorables aux investissements rentables, il reste sans rien faire. Psichari démontre que l'investissement que nécessiterait la mise en valeur de la colonie ne coûtera pas grand-chose à la métropole au regard de ce que ce projet pouvait rapporter. Car, il entend avoir recours à « la méthode soudanaise ».

---

<sup>1591</sup> Ardit, (Claude) dans la préface du rapport de Sautter, P. 7

<sup>1592</sup> Sautter, (Gilles), *Un projet colonial sans lendemain, le chemin de fer Bangui-Tchad (A.E.F.)*, Paris, CEA, 2000, 328p.

<sup>1593</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 52.

<sup>1594</sup> *Ibidem*.

Il dira, pour plus d'explications, que « la méthode soudanaise [est celle] qui fait tout avec rien ou presque, qui tire parti de tout et qui va à l'économie<sup>1595</sup> ». La technique consisterait à remplacer les turbines, souvent « surveillées par des ingénieurs français fortement rétribués<sup>1596</sup> », par une simple roue. Et cette roue, elle-même, ne coûterait pas grand-chose non plus. Car, non seulement elle est ramenée à peu de frais, mais encore, elle est de surveillance facile. D'une part, l'exploitation donnera enfin la solution du grand problème des moyens de transport. D'autre part, elle apportera la lumière électrique. Ce discours rappelle les propos du jeune ingénieur de Deschaumes<sup>1597</sup>. Il met en scène un jeune ingénieur sorti de polytechnique qui finit roi chez les N'bagous. Le point commun entre Chevrillon, le héros du roman de Deschaumes, et Ernest Psichari est leur désir de « progrès » technique et technologique des territoires qu'ils « découvrent ». En effet, Chevrillon tente de résoudre la question des investissements publics en optant pour l'exploitation de ressources naturelles. Dans son plan, « Le minerai de quartz aurifère découvert sur le sommet tabou du *Mont où rien ne pousse*, au lieu d'être pillé et exporté par les aventuriers, servira au financement du développement local<sup>1598</sup> ». C'est aussi la position de Psichari. Il compte exploiter les marigots qui affleurent les terres qu'il traverse pour apporter le confort aux « indigènes ». Si la nature des ressources diffèrent, il n'en demeure pas moins qu'ils ont en commun la volonté d'investir pour le bien de tous. Ce qui manque au pouvoir colonial.

Enfin, la critique de Psichari concerne les principaux objectifs de l'économie politique dont : la *croissance économique*, le *plein-emploi*, la *stabilité des prix* et l'*équilibre des échanges extérieurs*<sup>1599</sup>. Il estime que ces éléments n'ont pas toujours été définis avec objectivité. La politique étant soumise à la situation coloniale qui prévalait. Pour lui, les politiques menées pour atteindre les objectifs ne sont pas détachées du contexte économique de cette époque dans toute la France. Mais en ce qui concerne l'A.E.F., c'est le facteur colonial qui dictera surtout la direction. Les principaux instruments de l'économie politique choisis indiquent implicitement le degré de priorité accordé à un objectif. Une fois encore, le choix est fait sur la base de la situation de colonie qui en est le cadre d'application. Ernest Psichari ne souscrivant pas à cette logique, il proposera une autre façon de faire.

---

<sup>1595</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 52.

<sup>1596</sup>*Ibidem*.

<sup>1597</sup>Deschaumes, (Edmond), *Le pays des nègres blancs* [1893], Paris, L'Harmattan, présentation de Jean-Marie Seillan, 2005.

<sup>1598</sup>Seillan, (Jean-Marie) dans la présentation de *Le pays des nègres blancs*, op. cit., p. xxiii.

<sup>1599</sup>Echaudemaïson, (Claude-Danièle) et al., *Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2001.

## Conclusion partielle

Il ressort de ce chapitre que Psichari met en lumière les dysfonctionnements du système administratif de la colonie. Il dénonce la centralisation de l'Administration qui l'empêche d'être productive. Il relève aussi son incapacité à s'organiser et à concevoir des solutions qui permettraient de diversifier les activités. D'une part, il note que l'Administration ne fait pas travailler ensemble le fonctionnaire et le commerçant. Or ce sont eux qui forment l'ossature de la colonie. D'autre part, il signale que le système administratif est à l'origine du piétinement économique de la colonie parce qu'elle effectue des dépenses inconsidérées. Ces failles ont pour conséquences le manque de stratégie, l'absence de justice et de contrôle, la pénurie de la main-d'œuvre. Sa critique concerne également l'hypocrisie de l'Administration qui ne soutient pas ceux qui fournissent des efforts pour rendre la colonie prospère. C'est le cas du commerçant qui n'est pas protégé et dont l'utilité n'est pas appréciée à sa juste valeur. Psichari regrette aussi le manque de loyauté à son égard. Ce dernier fait vivre la colonie alors qu'elle est une propriété de l'État. Il n'y a pas de droiture dans ce système administratif qui fait de deux poids deux mesures. Il conclut que le système est illogique. Il y a une incohésion entre les différents agents qui sont, eux aussi, à l'origine de dysfonctionnement. Car ils sont inaptes aux fonctions qu'ils occupent. Leurs profils ne concordent pas avec ce qui est attendu d'eux. L'analyse des textes de Psichari montre des défaillances au niveau du système de maintien de l'ordre. La police et la justice en sont les moyens mais ne sont pas convenablement utilisés. La première pose des actes qui dénigrent l'éthique du métier et révulsent Psichari. La seconde n'assure pas la sécurité parce qu'elle n'est pas équitablement appliquée. Il dénonce l'impôt et le travail forcé auxquels a recours l'Administration pour maintenir l'ordre. Il en est de même des méthodes employées. Il regrette que le système, tant l'Administration que les grands capitaux, recourt aux sévices corporels. Il met ainsi en évidence l'irresponsabilité des colons, un thème alors récurrent dans la littérature coloniale de son époque. La critique d'Ernest Psichari porte aussi sur la politique économique. Il souligne que les dispositions en la matière ne favorisent ni l'offre ni l'emploi. Il n'y a pas de salariat et les contrats de travail ne sont pas respectés. Les échanges sont limités à cause du chômage. La politique de l'éducation et de la formation en est la cause parce qu'elle n'a qu'une fin utilitariste. Les investissements publics ne sont pas indemnes de cette critique. Car, ils sont effectués sans bon sens et le gouvernement ne tient pas compte de l'avis des experts objectifs. Les choix sont faits pour contenter des lobbyings. A cause de ces dysfonctionnements, Ernest Psichari proposera sa vision de la colonie.



## CHAPITRE IX : UNE AUTRE VISION DE LA COLONIE ?

La littérature portant sur la question coloniale indique diverses positions adoptées par les uns et par les autres. Cependant, cette multiplicité peut se ramener à deux tendances : d'un côté les *colonistes* et, de l'autre, les *anticoloniaux*. Pour Jean Martin, *colonistes* est un terme employé dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour qualifier les partisans d'une expansion Outre-Mer entre 1830 et 1837, en particulier les parlementaires et les publicistes opposés au projet d'évacuation de l'Algérie<sup>1600</sup>. Cette définition n'est que partiellement satisfaisante pour notre étude car, elle limite son champ à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Or, nos analyses excèdent ce cadre. L'expression *agents coloniaux*, non plus, ne nous donne pas satisfaction. Car, elle ne désigne que ceux qui embarquent pour la colonie et exclut ceux restant dans l'hexagone. Pour contourner cet écueil, nous aurons recours au terme *coloniaux*. Car, il désigne toute personne partisane de l'expansion, sans distinction de période, d'activité, de statut ni de catégorie socio-professionnelle. Cela comprend aussi bien les parlementaires que les agents coloniaux ; les grands capitaux que les fonctionnaires ; les civils que les militaires.

Les *anticoloniaux*, quant à eux, sont ceux qui s'étaient prononcés contre un point de la colonisation. Cette dernière catégorie renferme différentes tendances que Raoul Girardet<sup>1601</sup> ramène à quatre grandes familles. Il montre qu'on peut parler d'un anticolonialisme à tendance messianique révolutionnaire, de celui issu de la protestation humanitaire et morale ; de celui dont le motif est le souci de la grandeur nationale et, enfin, l'anticolonialisme des partisans du repli sur l'hexagone. Le premier type, décliné sous diverses formes, serait celui exprimé dans les milieux culturellement situés aux limites du monde occidental et du monde des colonisés. Le deuxième serait dominé par l'affirmation des principes fondamentaux autour desquels se serait constitué l'humanisme occidental. Il s'agit des principes d'équité, de liberté, de respect de l'autre et de sa personne, de ses droits et de sa dignité. Le troisième formule un souci prioritairement national et expose une certaine conception de l'intérêt et de la grandeur de la Nation. Cet anticolonialisme bicéphale est un nationalisme à la fois d'expansion et de réfraction continentale. Le dernier, quant à lui, est prôné par ceux qui cherchent à replacer le débat à l'intérieur-même du code des valeurs les plus communément admises. On peut alors se demander à quelle catégorie appartient Psichari. Pour le savoir, il faut d'abord répondre à la triple interrogation suivante : 1) Quelle est la vision psicharienne d'une colonie ? 2) Comment doit-elle être gérée et contrôlée ? 3) A quelles fins ?

---

<sup>1600</sup>Martin, (Jean), *Lexique de la colonisation française*, Paris, Dalloz, 1988, p. 77.

<sup>1601</sup> Girardet, (Raoul), *L'idée coloniale en France*, Paris, Table Ronde, 2005, 541p.

### III.9.1. LA COLONIE SELON ERNEST PSICHARI

Selon Liauzu<sup>1602</sup>, le mot *colonie* désigne deux types d'établissement : celui dont la finalité est le peuplement et celui qui sert à l'exploitation. De l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle, le terme renvoie à un établissement humain dans une région plus ou moins lointaine. Il s'agit alors de la colonie de peuplement. Ce type de colonie est le résultat d'une appropriation et d'une occupation du sol ; d'une arrivée en masse d'immigrants et de capitaux. L'objectif final de ce type d'établissement est la naissance d'une société capable de se diriger elle-même. Liauzu ajoute que la colonie de peuplement entretient des liens filiaux avec sa métropole. Le second type d'établissement, celui dit d'exploitation, est le résultat d'un processus de colonisation dont le précepte est la conquête de nouvelles régions, leur maintien et la mainmise sur les ressources qu'elles renferment. La colonie d'exploitation, sans existence propre, souligne Claude Liauzu, est subordonnée politiquement et économiquement à la métropole. Ces définitions mettent en évidence des éléments nécessaires à l'existence d'une colonie dont : l'immigration et la conquête ; l'exploitation et le monopole.

Si certains définissent la colonie *après coup*, d'autres le font *a priori*. Cette dernière tendance est celle des théoriciens et des politiques de la colonisation. Mais il ne s'agit pas, pour eux, de réfléchir ni de concevoir des mesures politiques sur la colonie, mais sur la colonisation ou sur l'expansion coloniale. Parmi les théoriciens de la colonisation, Leroy-Beaulieu est resté le plus célèbre chez les francophones. Pour lui, le motif principal de l'entreprise coloniale est la production et l'accumulation des richesses. Cette vision a amené certains à conclure que la colonisation est fille du capitalisme. Cependant, il est clairement établi que tous les penseurs de la colonisation n'érigeaient pas l'aspect économique en unique raison de cette entreprise. Ce fut le cas de Jules Ferry pour qui la colonie repose sur une triple base : économique, humanitaire et politique. Cette vision sera taxée d'opportuniste par Clemenceau, son principal opposant sur la question. En effet, pour le député de Montmartre, il n'y a pas de droit des nations dites supérieures sur celles considérées comme inférieures. Pour Clémenceau, la civilisation que les coloniaux estiment apporter aux "races inférieures" n'est qu'une violence dissimulée. C'est une exploitation de l'autre déguisée. La colonisation est, à ses yeux, un système et un processus d'imposition d'un ordre sur la base d'un avantage scientifique. Ces postures, aussi bien celle de Ferry que celle de Clémenceau, diffèrent de la conception qu'Ernest Psichari s'en fait. Contrairement à ceux qui y voient un domaine ou un établissement, il pense la colonie comme un territoire.

---

<sup>1602</sup>Liauzu, (Claude), *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.

## La colonie : un territoire durable

Le fait est que si la notion de *territoire* contient celle d'espace, elle ne peut cependant pas être considérée comme un support neutre et isotrope. Cette notion n'est ni un synonyme, ni un substitut du mot *espace*. Tout territoire tient sa spécificité des multiples composantes (environnementale, sociale, économique, institutionnelle, etc) qui lui donnent son identité et conditionnent son fonctionnement. L'aspect environnemental d'un territoire concerne ses spécificités géographiques. Cette composante fait que l'aménagement diffère d'un territoire à l'autre. Mais l'aspect environnemental ne revêt toute son importance qu'en ce qu'il est en rapport avec l'aspect social. En fait, l'occupation d'un espace donné par une population détermine la façon d'habiter cet environnement. Cette occupation fait aussi ressortir l'idée d'appropriation. Le territoire, en ce qu'il est le fruit d'une appropriation, est la transformation d'un espace naturel dans le but de servir les besoins et les possibilités des populations qui l'ont produit. Car, l'aménagement d'un territoire traduit l'habitus des populations qui l'habitent. Il s'agit donc de l'impact culturel sur l'aménagement.

A bien y regarder, on se rend compte que la territorialisation, c'est-à-dire la transformation d'un espace naturel en territoire, se réalise aussi dans la relation entre appropriation et identité. C'est en faisant sien cet espace que l'individu construit son identité (la sienne propre et celle du milieu). Ainsi que le note Bernard Elissalde, « chaque individu, dans son expérience vécue, possède une relation intime avec ses lieux de vie ; lieux qu'il s'approprie et qui contribuent à façonner son identité individuelle ou collective<sup>1603</sup> ». On remarquera également que les systèmes économique et institutionnel sont tributaires de l'arrière plan culturel des populations qui les animent. Car, en réalité, ce sont les idées qui guident les interventions humaines sur l'environnement. Or, un territoire n'est possible qu'à condition de réunir toutes ces composantes. Nous dirons avec Elissalde que « Comprendre un territoire, c'est mettre en évidence les interactions entre ses différentes composantes et non pas les considérer comme des couches successives dont la totalité constituerait un ensemble appelé territoire<sup>1604</sup> ». Pour Raffestin, le territoire est, d'une part, la projection d'un système d'intentions humain sur une portion de la surface terrestre<sup>1605</sup>. D'autre part, il est le résultat de l'articulation entre des projets, des intentions et des réalisations. Ces considérations montrent qu'une colonie ne pouvait être considérée comme un territoire. En effet, l'articulation entre les différentes composantes d'un territoire n'était pas considérée.

---

<sup>1603</sup> Elissalde, (Bernard) dans *Hypergéogéographie* en ligne, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article285>, 11/07/2014, 23h00.

<sup>1604</sup> *Ibidem*.

<sup>1605</sup> Raffestin C., 1986, "écogénèse territoriale et territorialité ; in *Espaces, jeux et enjeux*, F.Auriac et R.Brunet (dir), Fayard,

Mais aux yeux de Psichari, la colonie est une « Portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec des groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins<sup>1606</sup> ». Autrement dit, la colonie est un espace géographique qu'il saisit par les interactions entre les groupements humains qui y vivent. Cela se traduit dans sa façon d'aborder et d'articuler les populations et les espaces. La première chose qui frappe en ce sens est la délimitation du territoire. Psichari estimera que les limites du *pays baya* sont les suivantes : 4° parallèle Sud et 7° parallèle, au Nord ; 12° degré de longitude Est de Paris et 15° degré<sup>1607</sup>. Cette représentation géographique revêt une importance considérable d'autant qu'on la retrouve, non pas dans les carnets du voyageur, mais dans le roman. Car, les carnets constituent, dans une certaine mesure, la réalité considérée sous un angle qui répond aux besoins du moment, à la situation politique. Il s'agit d'une suite de notes consignées par un militaire dans le cadre d'une reconnaissance géographique. La production des espaces géographiques romanesques est à l'opposé de ces dispositions. Il est question d'une invention. Dans la définition du territoire que nous avons empruntée à Elissalde, il est cité trois facteurs nécessaires à l'existence d'un territoire : l'occupation, l'aménagement et la satisfaction des besoins des populations. L'occupation de l'espace ne présente pas un grand intérêt dans les carnets. Les espaces ne sont cités qu'en ce qu'ils constituent les étapes du parcours. Les présentations sont sommaires. Seules les données utiles à la mission, surtout à la Société de Géographie, retiennent l'attention de Psichari. On peut ainsi lire dans les *Carnets*: « 17 décembre – De Bangherem à Méré, l'étape est assez forte [...] 18 décembre – A Méré [...] 19 décembre – Jusqu'à Binghé<sup>1608</sup> ». Les carnets de route tendent vers un *déterminisme géographique*. Car il y a évacuation des rapports sociaux et du fait colonial. C'est plutôt dans la fiction que l'occupation des espaces est prise en compte.

Le roman apprend que les Bayas sont sur les bords de la Nana et de la Mambéré<sup>1609</sup> ; que les Kakas occupent la haute Batouri tandis que les Yanghérés sont dispersés en îlots au milieu des peuples mieux organisés<sup>1610</sup>. Cette occupation de l'espace est le reflet des rapports sociaux à l'œuvre en ces lieux. Psichari ne se contente pas de dresser un tableau stérile de l'emplacement des différentes populations. Ce qui aurait été normal, étant donné le contexte et le type de support. L'introduction de l'action des relations entre groupements humains amène à parler de territoire. Car, c'est à cause des invasions foubés que les Bayas se

---

<sup>1606</sup>Elissalde, (Bernard) *op. cit.*

<sup>1607</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 9.

<sup>1608</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 70-71.

<sup>1609</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 9.

<sup>1610</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 9-10.

retrouvent à cet endroit précis. Il en est de même des Yanghérés. Le narrateur de *TSS* dira qu'ils sont partis de Dar. La conquête foubé les a arrêtés et repoussés. Ils seront finalement réduits à se disperser et à s'installer en îlots parmi des peuples mieux organisés et plus forts<sup>1611</sup>. En dehors de l'occupation de l'espace, l'aménagement et la satisfaction des besoins des populations sont des éléments qui permettent de déterminer un territoire. Psichari le confirme lorsqu'il oppose le pays baya à Dioumane. Alors que le pays baya est caractérisé par la *bandja*, lieu où s'assemblent les hommes, Dioumane s'en démarque par ses murailles circulaires qui enclosent les cours et ses étroites rues tortueuses qui mènent toutes au fleuve<sup>1612</sup>. Le fait que toutes les rues convergent vers le fleuve n'est pas un hasard. C'est un aménagement qui tient compte des besoins des habitants du village. Au-delà de ce fleuve, de l'autre bord de sa rive, se trouve l'ennemi. Le narrateur rapporte un épisode qui le confirme. On peut lire dans *TSS* : « Un chef hostile a incendié les herbages de Dioumane, et on va le combattre là-bas, de l'autre côté du Logone<sup>1613</sup> ». Ce fleuve est une limite entre les territoires. Orienter les ruelles en sa direction permet d'avoir une vue dégagée en cas d'attaque. Cela traduit un besoin de sécurité et de paix. On se rappellera ici l'importance que revêt la thématique dans le discours et la littérature de l'ère coloniale.

Le lien entre l'occupation et la satisfaction des besoins est établi par Psichari. Il dira dans cette optique : « Dès que l'on a dépassé les Monts Yadé par le 7° parallèle Nord, et que l'on entre dans le pays M'boum, le baya ne se nourrit plus. [...] Il dépérit comme une fleur transplantée et se laisse, sans résistance, incliner vers la mort<sup>1614</sup> ». Il dépérit, d'une part, à cause du climat des pays qu'il traverse. Car, il est différent de celui de son territoire. D'autre part, la vie qu'on mène dans ces pays est nouvelle pour lui. Cette différence touche également l'alimentation. En fait, « Privé de manioc, il ne peut s'habituer au mil qui est l'unique culture de tous les pays du Logone<sup>1615</sup> ». Concevoir la colonie comme un territoire revient à reconnaître que les populations qui vivent sur les terres concernées agissent sur elles. Il y a donc une idée d'appropriation et d'appartenance. Pour Guy Di Méo<sup>1616</sup>, sur le socle que dresse la réalité socioculturelle, le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes. A travers leur territoire, ils se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire et de leur singularité. En d'autres termes, un territoire est caractérisé par la représentation que le

<sup>1611</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 10.

<sup>1612</sup> *Ibidem*, p. 21-22.

<sup>1613</sup> *Ibidem*, p. 22.

<sup>1614</sup> *Ibidem*, p. 34.

<sup>1615</sup> *Ibidem*.

<sup>1616</sup> Di Méo, (Guy), *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, 1998.

groupe qui l'habite se fait de lui-même et des autres. On peut dire qu'il y a un territoire baya dès lors que ce peuple conçoit une certaine image de lui-même et qu'il l'oppose à ceux qui sont en face de lui. Psichari indique que le Baya ne veut pas qu'on l'associe ni qu'on le confonde avec les Lakas, les M'boums, les Moundangs. Car, à ses yeux, ce « sont des « sauvages »<sup>1617</sup> ». L'emploi des guillemets pour le qualificatif «sauvage» traduit la distanciation que l'auteur veut marquer entre sa vision et celle du Baya quant au reste des populations rencontrées. Les guillemets laissent penser que ce qui est perçu comme étant sauvage par les Baya ne l'est pas pour Psichari. Mais une autre interprétation est possible. Il se peut que le mot n'ait pas le même contenu chez l'un et chez l'autre. Dans tous les cas, il ressort une représentation, par l'exclusion, de celui qui n'appartient au territoire. Cette vision de l'autre renforce le propos de Guy Di Méo qui estime que cette expérience concrète de l'espace social conditionne aussi le rapport aux autres, l'altérité. Elle la médiatise<sup>1618</sup>.

Un territoire suppose l'insertion de chaque sujet dans un groupe, voire dans plusieurs groupes sociaux de référence. Ce n'est qu'au terme des itinéraires personnels que se construisent l'appartenance et l'identité collective. Dans le propos de Psichari, on retrouve ce va-et-vient entre l'individu et le groupe. Généralement, la littérature coloniale ne présente les individualités africaines que prises sous un angle européen. Il est quasiment impossible de parler de sujet pour les indigènes. C'est-à-dire que dans ce champ, aussi bien pour la fiction que pour l'anthropologie ou l'ethnologie, les indigènes ne connaissent pas la notion d'individu. Or, les différentes définitions que nous avons convoquées jusque-là tendent à montrer qu'un territoire est formé de différents individus. Chez Ernest Psichari, on retrouve cette vision territoriale de la société baya. A travers le récit d'un homme originaire du village de Gougourtha, il met en évidence un aspect capital à la formation d'un territoire : l'individualité. Effectivement, cet homme dira: « [...] je n'ai pas beaucoup de camarades. Moi, je ne sais pas être camarade avec les autres. Je suis mauvais, mauvais<sup>1619</sup> ». La répétition de la première personne du singulier, à travers l'usage de «Moi» et de «je», constitue un marquage d'identité individuelle. Cet homme reconnaît qu'il n'est pas identique à ceux qui l'entourent. Mais, malgré cette différence, il entretient un lien à la fois unique et identique avec les lieux qu'il a en commun avec ses autres. La colonie est non seulement territoire durable, elle est aussi un ensemble de territoires viables.

---

<sup>1617</sup>Psichari, (*Ernest*), *TSS*, p. 34.

<sup>1618</sup>Di Méo, (Guy), *op. cit.*, passim

<sup>1619</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 34-35.

## Des territoires viables

Guy Di Méo affirme que dans sa dimension politique, le territoire traduit un mode de découpage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui l'occupent. En dehors de la spécificité que nous avons évoquée plus haut et que Di Méo rappelle dans son propos, il y a lieu de rajouter la permanence comme élément significatif du territoire. Car, c'est elle qui assure la viabilité du territoire. Ernest Psichari montre que non seulement ce qui est appelé colonie à son époque est un ensemble de territoires, mais encore que ces territoires sont viables. Dans *TSS*, il indique que « le signe d'une volonté de se maintenir dans une tradition chère, de s'enfermer dans un système compact de traditions et d'habitudes, de « permaner », malgré la conquête du sol et l'invasion du blanc<sup>1620</sup> » se traduit chez les « indigènes » par la culture du secret. Pour le romancier, ces territoires sont viables parce qu'ils se protègent contre les agressions extérieures. Ainsi, ce qui est perçu à cette époque impériale comme élément descriptif de l'infériorité et de la malédiction est, pour Psichari, un moyen de protection chez le « noir ». En réalité, le discours colonial, sous toutes ses formations, parle du mensonge chez les « indigènes » comme étant la manifestation de leur infériorité. Car, ils ne savent pas faire la distinction entre le mensonge et la vérité. Or, c'est une caractéristique récurrente chez les seuls enfants. Aussi, les « indigènes » ont-ils été présentés comme de « grands enfants ». En outre, cette manie de toujours mentir est, dans le discours colonial, relatif à la malédiction qui pèse sur les « noirs » qui seraient les descendants de Cham<sup>1621</sup>.

Dans l'œuvre de Psichari, le mensonge est plutôt une technique de défense pour les « noirs ». On lira, à cet effet, ces lignes extraites de *TSS* : « Malgré toutes les ruses que nous emploierons, les pratiques de la sorcellerie, les cérémonies de l'excision qui est pratiquée dans tous les pays que nous avons visités, les détours compliqués du code indigène, ne nous seront jamais dévoilés<sup>1622</sup> ». Le romancier ajoutera que les Bayas font le désespoir des enquêteurs sur ce point. « Quand ils ne se taisent pas, ils mentent par système et par parti pris<sup>1623</sup> ». Ce parti pris est le désir de permanence. La viabilité du territoire est assurée par le mensonge. Le

---

<sup>1620</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 29.

<sup>1621</sup>La malédiction des « noirs » fait partie des arguments qui ont justifié l'esclavage puis la colonisation. Mais, à bien y regarder, on se rend compte qu'elle n'a aucun fondement. En effet, d'après les adeptes de la théorie de la malédiction, les « noirs » seraient les descendants de Cham, qui aurait été maudit dans *La Bible*. Or, le livre de la « Genèse » (chapitre 9, les versets 20 à 27) dit que c'est Canaan qui a été maudit à cause du comportement de Cham, son père. En outre dans *La Bible*, les Africains sont représentés par l'Éthiopie et l'Égypte, selon la localisation. Nous nous posons la question de savoir ce qui a amené Ernest Psichari à ne pas adhérer au discours de la doxa sur cette théorie de la malédiction. Car selon ses biographes, il était anticlérical voire antichrétien avant le tournant maghrébin. Cette question se pose d'autant que dans *TSS*, il parle des origines des populations africaines et les place à l'Orient.

<sup>1622</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 28.

<sup>1623</sup>*Ibidem*, p. 28-29.



mensonge pourrait donc être lié à la conservation du territoire. Psichari signale dans ce même ordre d'idées que les Bayas en ont recours pour arrêter les indiscretions. Les Bayas ne disposant pas d'armes et n'étant pas faits pour la guerre, le mensonge leur sert de défense et de protection. C'est par lui qu'ils tâchent de limiter la conquête du blanc. Il ajoute : « c'est par lui qu'ils arrêtent nos indiscretions quand nous voulons aller trop avant dans la connaissance de leurs mœurs et même dans la connaissance géographique de leur pays<sup>1624</sup> ». Or, le découpage et le contrôle de l'espace sont deux aspects capitaux de la colonisation. Dans *Les empires coloniaux*<sup>1625</sup>, Hélène Blais montre que la délimitation et la nomination ont permis d'asseoir la domination territoriale durant la période coloniale. En effet, délimiter et nommer sont deux activités géographiques qui prennent une signification particulière en contexte impérial<sup>1626</sup> dans la mesure où elles aboutissent à la naissance des territoires configurés selon les normes des colonisateurs. Les recherches actuelles sur l'ère des empires démontrent que l'espace des colonies a subi des reconfigurations administratives qui ont divisé ou réuni des ensembles territoriaux au gré des nécessités politiques et/ou économiques. Ces découpages ont été effectués sans tenir compte des liens sociaux et des complémentarités qui, avant la colonisation, assuraient la cohésion des territoires.

Ces fragmentations des territoires à l'ère coloniale sont justifiées par les besoins d'aménagement. Mais pour Psichari, ces territoires n'ont nullement besoin d'être aménagés. Ils sont, à ses yeux, viables en l'état. Aussi, n'est-il pas anodin que le narrateur de *TSS* situe le village d'Ouannou à quelques lieues de Carnot. On sait que Carnot est un grand centre colonial. Ernest Psichari en fait la description dans ses carnets. Il parle de ses grandes cases, de son immense village haoussa, de ses véritables ruées bordées de tatas clos et élevés. Il évoque également ses cases du camp des tirailleurs avec leur double alignement sur la pente ainsi que le champ de tir<sup>1627</sup>. Dans la description de Carnot, on retrouve tous les éléments de la colonisation. D'abord, Carnot est un poste. Cela sous-entend qu'il y a obligatoirement la présence de l'Administration coloniale. Ensuite, il y a l'établissement des Haoussas dans un grand village. Or, ces derniers représentent les agents commerciaux. Ce sont eux qui commercialisent le caoutchouc. D'ailleurs Ernest Psichari se reprend à ce sujet pour apporter plus de précision sur la question. Il dit, effectivement dans *Carnets* : « La factorerie de Carnot fait beaucoup de caoutchouc. Mais il faut dire plutôt que les Haoussas font beaucoup de

---

<sup>1624</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 29.

<sup>1625</sup>Singaravélou, (Pierre) et al., *Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013, 480p.

<sup>1626</sup>Blais, (Hélène), « Reconfigurations territoriales et histoires urbaines », Singaravélou, (Pierre), *op. cit.*, p. 171.

<sup>1627</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 60.

caoutchouc pour la factorerie de Carnot [...] d'ailleurs chèrement vendu<sup>1628</sup>». Carnot apparaît comme un lieu pervers. Les grandes cases dont il est question évoquent l'architecture coloniale. Autant d'éléments qui rappellent la délimitation de l'espace et la détermination de son occupation. Or, la dimension territoriale de la colonisation est perceptible dans les stratégies spatiales de domination à travers l'imposition d'un nouvel ordre. Il en est de même de la toponymie. Car, rebaptiser les lieux participe de cette stratégie. En dehors de la délimitation et de la disposition d'occupation de l'espace, il y a aussi la présence d'une certaine catégorie d'acteurs socio-professionnels comme élément caractéristique d'un territoire. Ce fut le cas des militaires dans les colonies. En A.E.F., les tirailleurs et leur camp de tir en furent le symbole. Il est également à noter que dans les descriptions faites par Psichari, on retrouve la séparation des lieux de vie de ces acteurs coloniaux.

Contrairement à Carnot, Ouannou constitue un parangon pour Psichari. Ce village est un territoire qui est viable parce qu'il se protège de la contamination de Carnot. Cette protection est symbolisée par le clos en paille tressée qui entoure le petit bourg<sup>1629</sup>. « La fortune de ce village, dit le narrateur, ce sont ses bananiers. Ils en font l'unique ornement. Mais la chair de leurs fruits, toujours fraîche, procure une sorte de bien-être capiteux dont aucune caresse ne saurait passer la douceur animale<sup>1630</sup> ». Du propos de Psichari, il ressort une comparaison entre les richesses qu'offrent les deux lieux. Le caoutchouc est la source de richesse de Carnot tandis que la banane est celle d'Ouannou. On voit que la possession de la richesse de Carnot n'offre pas le bonheur que procure la banane. Dans cette comparaison, on peut voir la posture de Psichari qui préfère le territoire à la colonie. Dans la pensée psicharienne, la colonie est un ensemble de territoires dont l'environnement est vivable et doit être préservé tel quel. Une lecture rapide fera voir que la terre africaine, au sud du Sahara, n'a pas trouvé grâce aux yeux de Psichari. Ses biographes ont souligné qu'il n'avait pas été spirituellement touché durant cette expédition. Cela est soutenable quand on s'en tient à certains extraits de son roman. Il dira par exemple : « La terre des Moundangs est emplie d'une majesté funèbre. Je m'y sentis désespéré et las, avec des pensées de désastre et de sépulcre<sup>1631</sup> ». Il en parlera comme étant « une grande page de désolation dans le livre merveilleux de l'Afrique<sup>1632</sup> ». Cependant, une lecture attentive montre que l'Afrique subsaharienne, même lorsque le paysage est désolant, étreint la spiritualité de cet auteur. La terre des Moundangs, par exemple, pourtant présentée

---

<sup>1628</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 59.

<sup>1629</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 36.

<sup>1630</sup>*Ibidem*.

<sup>1631</sup>*Ibidem*, p. 81.

<sup>1632</sup>*Ibidem*.

comme « une grande page de désolation », s'avérera être dotée d'une grande beauté.

Il réalise que les paysages de son pays sont arrangés et attendus tandis que ceux d'Afrique sont d'apparence monotone parce qu'ils sont naturels. Mais, reconnaît-il, « une telle nature peut plaire par son ennui même et son insignifiance. Elle est douce pour qui s'amuse aux jeux infinis de la lumière, aux caprices des nuances changeantes, plus qu'aux formes requises par notre esthétique invariable et apprise<sup>1633</sup> ». Ces terres ont été aménagées par les "indigènes". On y rencontre des maisons qui, étonnement, ajoutent encore à la tristesse infinie du sol. Car, ces « maisons des hommes » ressemblent de loin à de grands tombeaux perdus au sein d'une plaine élyséenne. En terre grise, sans issues et sans ouvertures, on ne voit d'elles qu'un mur uni et circulaire, avec des tourelles basses surmontées par des coupoles en terre et des toits plats. Ces coupoles rappellent les « nécropoles d'Orient où dort un passé mort et sans vestiges<sup>1634</sup> ». Ernest Psichari étant un homme d'action, on s'attend à ce qu'il propose un aménagement pour changer ces paysages hideux. Mais on constate qu'il « repart, dans le jour qui décline, à la petite brise du soir<sup>1635</sup> ». Il ne propose rien en matière d'aménagement, peut-être, parce qu'il comprend que les territoires impériaux sont réagencés et réorganisés en fonctions des données exogènes. Sur le territoire des Moundangs, la nature n'est pas attrayante pourtant le pays dispose d'un potentiel agricole qui pourrait faire l'objet de grands projets coloniaux. A l'intérieur de ses maisons, dans leurs recoins obscurs s'empile le grain de la saison<sup>1636</sup>. En quittant ce lieu sans émettre une quelconque proposition quant à la façon de s'y prendre pour améliorer l'attractivité des lieux ou son rendement, Psichari prend le contre-pied de ce qui était quasiment la norme de son époque.

Que l'on s'en tienne aux définitions des encyclopédistes, aux postulats des théoriciens ou aux descriptions des chercheurs postcoloniaux, la colonie ne se limite guère qu'à deux conceptions. Elle est un établissement pour les uns et un domaine pour les autres. Ces conceptions sous-entendent une passivité des "indigènes" face au milieu dans lequel ils vivent. Ces conceptions ôtaient toute importance à l'"autochtone". Ni son habitus, ni son être, n'étaient estimés comme système de valeur adéquat à l'environnement. Il fallait reconfigurer, tant l'homme que l'espace. Aussi, la politique coloniale fut-elle orientée vers la mise en valeur. Mais la mise en valeur, telle qu'elle fut conçue par cette politique, ne cadre pas avec la vision de Psichari.

---

<sup>1633</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 82.

<sup>1634</sup>*Ibidem*, p. 83.

<sup>1635</sup>*Ibidem*.

<sup>1636</sup>*Ibidem*.

## La mise en valeur de la colonie selon Ernest Psichari

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'État français se résout à envisager sérieusement la rentabilisation de son domaine colonial. Certains historiens considèrent que cette décision n'a été qu'une véritable démission de l'État. Cette résolution a été formalisée par le programme de *mise en valeur* des colonies. Il s'agit d'un principe d'organisation fiscale daté du 13 avril 1900. Il porte sur l'idée que la colonisation devait se financer par elle-même. En fait à cette date, l'organisation financière des colonies est régie par l'article 33 de la loi des finances. Ce texte exigeait que les colonies paient la totalité de leurs dépenses civiles sur leurs ressources propres ou locales. Toutefois, elle prévoyait qu'elles pouvaient éventuellement et provisoirement recevoir une subvention du budget général de l'Etat en cas d'insuffisance des ressources. Mais cette loi prévoit aussi que les colonies versent une contribution à l'Etat pour les dépenses militaires. En ce qui concerne l'A.E.F., compte tenu de la médiocrité des moyens financiers alloués par la métropole, c'est la colonie elle-même qui fut chargée de trouver les moyens de sa propre exploitation. Analysant cette loi, Coquery-Vidrovitch dira :

renonçant à faire lui-même les énormes investissements d'infrastructure nécessaires, celui-ci [l'État] espérait que l'initiative privée, sous l'aiguillon des bénéfices escomptés, mettrait le pays en valeur. Cet espoir était chimérique et la « solution concessionnaire », fondée sur le monopole et la contrainte, engendra un pillage autodestructeur qui ne pouvait pas ne pas aboutir à l'échec<sup>1637</sup>.

En fait, alors que la commission des concessions coloniales avait décidé de surseoir cette décision dans l'ouest africain, elle fut aussitôt appliquée en A.E.F. Le système concessionnaire y fut adopté parce que l'Administration locale était incapable de mener à bien les tâches qu'elle était supposée assumer. Les raisons de cet échec étant le manque de crédits, de personnel et d'un programme cohérent. Pour se décharger, l'État opta pour le système de mise en valeur. Mais la mise en valeur du pays exigeait des investissements considérables en hommes, en argent et en travaux d'infrastructure de toutes sortes : pistes, voies ferrées, aménagements fluviaux. Puisque le gouvernement refusait de s'engager dans cette voie, il ne restait plus qu'à confier le pays aux hommes d'affaires, à charge pour eux de faire, à leurs frais, l'effort nécessaire. La mise en valeur devait donc se faire grâce à la dispensation des concessions aux grands capitaux. Mais les concessionnaires ainsi que l'État estimaient que

---

<sup>1637</sup> Coquery-Vidrovitch, (Catherine), *Chapitre I. Les origines du régime concessionnaire en France et au Congo* In : *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 1* [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 25 mars 2016). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsehess/372>>. ISBN : 9782713225666.

tous devait y participer. Or, la situation sur le terrain ne le permettait pas. Leroy-Beaulieu<sup>1638</sup> montre que la colonisation est un fait à sens unique. De sa théorie, il ressort que les colonies sont des espaces du globe qui sont « restés vacants, ou habités soit par des peuples endormis et languissants, soit par des peuplades incohérentes, dénuées du sens du progrès et incapables d’exploiter les régions où le sort les a placées<sup>1639</sup> ». L’appropriation de ces espaces s’est faite par les « grands peuples progressifs<sup>1640</sup> ». Le théoricien traduit, littéralement, la place qui est accordée à l’« autochtone » dans la colonie mais également les justificatifs du système colonial. Selon lui, les « peuplades » qui habitent les colonies n’agissent pas sur le milieu. Ils ne participent donc pas à leur mise en valeur. C’est également ce qui ressort du propos de Ferry. Cette pensée est également perceptible chez Clémenceau, qui se veut pourtant anticolonial. Toutes ces conceptions se rejoignent lorsqu’on considère qu’elles préconisent une mise en valeur des lieux en termes économiques.

Parlant des *Reconfigurations territoriales*<sup>1641</sup>, Hélène Blais indique que « certains auteurs ont tenté de nuancer la thèse de l’impérialisme économique pour insister sur d’authentiques préoccupations de protection et sur le rôle des terrains impériaux dans le développement de la pensée environnementale en Europe<sup>1642</sup> ». Parmi ces chercheurs, on peut citer Richard Grove<sup>1643</sup> dont les travaux ont permis d’établir que les pouvoirs coloniaux, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, condamne globalement les systèmes de culture ou de protection « indigène » de la forêt. Il ressort de ces recherches que l’« indigène » est l’auteur de sa propre misère. C’est à cause de son ignorance que ses récoltes ne sont pas abondantes. Mais d’autres mettent surtout en exergue sa paresse légendaire. On retrouve cette incrimination de l’« indigène » dans les *Carnets* de Psichari. Parlant de « L’Afrique romantique<sup>1644</sup> », il écrit : « Nous avons traversés les terres qui passent en richesse les plus admirables vergers de la France, passé des torrents qui semblent les plus lyriques de Ruysdael, et, dans ce pays merveilleusement irrigué, où toute plante pousse sa forte sève [...] sur cette terre d’élection, on manque de crever de faim<sup>1645</sup> ». La mise en valeur serait donc de fructifier les produits du sol qui poussent naturellement. Il s’agit de ne prélever que ce que la nature donne, sans avoir

<sup>1638</sup> Leroy-Beaulieu, (Paul), *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1902, 5<sup>e</sup> édition.

<sup>1639</sup> *Ibidem*, p.

<sup>1640</sup> *Ibidem*.

<sup>1641</sup> Blais, (Hélène), « Reconfigurations territoriales et histoires urbaines », dans Singaravélou, (Pierre) et al., *Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Points, 2013, p. 171.

<sup>1642</sup> *Ibidem*, p. 182.

<sup>1643</sup> Grove, (Richard), *Green imperialism. Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origin of Environmentalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 et « Indigenous Knowledge and the Significance of South West India for Portuguese and Deutch Construction of Tropical Nature » in *Nature and the Orient. The Environment History of South and Southeast Asia, Delhi, Oxford University Press, 1998*, pp. 187-209.

<sup>1644</sup> 4<sup>e</sup> sous-titre des *Carnets*.

<sup>1645</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 49.

à éventrer la terre. Mais l'indigène est incapable de le faire. Son inaptitude est telle qu'il meurt de faim alors qu'il dispose de quoi vivre. Mais la carence en vivres est aussi attribuée à l'ignorance du domaine environnemental qui caractérise l'indigène.

Durant la période coloniale, la responsabilité des déséquilibres écologiques était attribuée en grande partie aux "indigènes". En effet, les pouvoirs coloniaux avaient établi que l'incurie des "indigènes" ainsi que leurs méthodes agricoles étaient à l'origine de la dégradation de l'environnement et de l'improductivité des terres. Cependant, ces techniques sont remises au goût du jour. Les agriculteurs en ont à nouveau recours et elles sont d'ailleurs encouragées par les experts. Ana Carolina Dani abonde dans ce sens et affirme que « Des spécialistes agricoles remettent au goût du jour des techniques souvent oubliées pour améliorer les cultures<sup>1646</sup> ». C'est le cas de la technique dite *zai* au Burkina Faso qui consiste à faire des trous dans la terre avant l'arrivée des pluies et à les recouvrir de compost organique<sup>1647</sup>. Elle signale par ailleurs une autre technique ancestrale à laquelle ont recours les cultivateurs aujourd'hui. Celle des *cordons pierreux*. La méthode consiste à diviser le terrain en plusieurs courbes de niveaux différents et à les séparer par des barrières de pierres. Ces barrières servant de digues, empêchent l'eau de se disperser. Ainsi, elles participent à l'irrigation des sols. Ces techniques n'ont pas toujours été considérées. La politique coloniale proposait, mieux, imposait des méthodes "modernes et rationnelles". Mais dans le roman de Psichari, ce discours est absent. Il cherche à préserver les territoires qu'il visite. Il fait l'éloge de leur primitivité et de leur sauvagerie. Il dira qu'il « éprouve ce petit tressaillement du cœur à pénétrer dans des terrains vierges, parmi d'insoupçonnées barbaries<sup>1648</sup> ». Même les sites qui sont attrayants à ses yeux ne doivent pas faire l'objet d'une quelconque classification. Hélène Blais montre que le souci de préserver la nature et ses ressources passent par la délimitation des zones de protection pour la faune ou pour la flore<sup>1649</sup>. Les pouvoirs coloniaux décidaient des sites à protéger. Psichari n'adhère pas à cette vision de la colonie. Pour lui, les territoires doivent être gardés tels quels. Car, ils sont vivables pour les populations qui les habitent. Mais cela ne veut pas dire que Psichari est contre la *mise en valeur* de ces territoires.

Pour Albert Sarraut, « L'histoire de l'Afrique équatoriale française est courte et mélancolique<sup>1650</sup> ». La tristesse de cette histoire est liée à sa difficulté à se développer alors

---

<sup>1646</sup> Dani, (Anna Carolina), *Des techniques ancestrales pour améliorer la production vivrière*, un reportage publié sur RFI le 12/12/2009. Voir <http://www.rfi.fr/contenu/20091212-techniques-ancestrales-ameliorer-production-vivriere/>

<sup>1647</sup> *Ibidem*.

<sup>1648</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 247.

<sup>1649</sup> Blais, (Hélène), *Reconfigurations territoriales*, op. cit., p. 184.

<sup>1650</sup> Sarraut, (Albert), *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Fayaot, 1923, p. 440.



même qu'il était demandé à chaque colonie de s'auto-financer. Parmi les obstacles au développement, il cite l'insalubrité de son « climat débilitant<sup>1651</sup> », la sauvagerie et la dispersion de ses populations ainsi que ses « maladies implacables<sup>1652</sup> ». Cet ancien ministre dira que les causes du « sous-développement » de la colonie ne sont pas à chercher dans l'Administration. Car, elle avait toute la bonne volonté et était constamment soucieuse de son avenir mais ne disposait d'aucun moyen d'action. La cause, en dehors des facteurs déjà cités, est l'insuffisance de ses ressources. L'A.E.F. a été en butte aux « plus extraordinaires et plus affligeantes adversités<sup>1653</sup> ». Jusqu'en 1907, l'opinion publique, le parlement et le gouvernement ne lui ont accordé qu'un médiocre intérêt. Aussi, dans son ouvrage sur *La mise en valeur des colonies françaises*, Sarraut propose-t-il des voies et moyens possibles et nécessaires pour rendre rentable et attrayant l'Afrique équatoriale. Le fait est que ces constats sont faits plusieurs années après les propositions de Psichari qui préconisait, par exemple, que les Haoussas soient dessaisis des avantages dont ils bénéficient en matière de commerce.

En effet, il regrette que la loi relative aux concessions ne soit pas appliquée, donnant ainsi un avantage aux Haoussas sur les commerçants français. Corroborant les propos de son chef hiérarchique, il estime qu'ils font une concurrence désastreuse autant que déloyale au commerce français. Le commerçant a de nombreux impédiments dont le Haoussa est encore déchargé. Alors, il invite l'Administration à mettre de l'ordre dans cet état de choses. Pour légitimer l'intervention de l'administration, il rappelle que c'est son devoir puisque, d'après la loi, les concessions appartiennent aux concessionnaires. Or, les Haoussas les exploitent à leur profit. Si la loi devient effective, on ne verra plus les gains scandaleux des Haoussas<sup>1654</sup>. Ce soutien au commerce français amène dire que Psichari est favorable à la mise en valeur des territoires. Mais cette mise en valeur n'est pas synonyme d'imposition de cultures importées. Elle consiste à contraindre les "indigènes" à cultiver davantage. Ils ne doivent cultiver que ce qui poussent déjà naturellement sur leur territoire. Cette mise en valeur doit être bénéfique à l'œuvre coloniale. Elle est donc indispensable. Cette hypothèse peut être soutenue au regard de l'absence du sujet dans le roman. C'est comme si la mise en valeur allait de soi chez lui. Elle est une évidence : tout simplement du bon sens. Ernest Psichari estime que la colonie n'est ni un domaine ni un établissement. Elle est un ensemble de territoires viables et vivables à mettre en valeur. Toutefois, elle doit être gérée et contrôlée.

---

<sup>1651</sup> *Ibidem.*

<sup>1652</sup> *Ibidem.*

<sup>1653</sup> *Ibidem.*

<sup>1654</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 46.



### III.9.2. GESTION ET CONTROLE DE LA COLONIE SELON ERNEST PSICHARI

« Avant 1914, ils n'étaient que de sales nègres et de sales Annamites, bon tout au plus à tirer le pousse-pousse et à recevoir les coups de cadouilles de nos administrateurs<sup>1655</sup> ». Ces mots de Hô Chi Minh dressent un panorama de la situation des "indigènes" dans les colonies françaises. Ce militant actif qui participa à toutes les luttes du peuple français<sup>1656</sup> parle des abus coloniaux, de la conduite des représentants coloniaux et des traitements infligés aux colonisés. Il indexe aussi le système colonial ainsi que son fonctionnement. Les points qu'il développe résonnent comme autant de chefs d'accusation. Ils partent de l'impôt de sang que durent payer les "indigènes" lors de la Grande Guerre, au martyre de la femme "indigène". Dans ce procès de la colonisation, Hô Chi Minh dénonce la gabegie administrative, la conduite des gouverneurs et des administrateurs, l'exploitation des indigènes. Il aborde aussi la question de la justice, de l'obscurantisme ainsi que le rôle du cléricisme dans le processus de domination dans les colonies françaises. La voix de cet Annamite trouve un écho dans les travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch. Dans le tome premier de son ouvrage qui porte sur l'A.E.F.<sup>1657</sup>, l'historienne traite des principes et des modalités du système colonial du Congo français. Dans le deuxième tome, elle montre qu'en trente ans, l'A.E.F. est passée d'un état de type traditionnel à une situation d'économie coloniale. Les quarante décrets de concession proclamés entre 1899 et 1900 pour l'établissement des compagnies à monopole d'exploitation des « produits riches » illustrent que son évolution économique et sociale s'est faite avec heurts et difficultés. L'État refusant la charge des investissements, fit choir la tâche aux compagnies concessionnaires en échange de vastes domaines d'exploitation. Mais malgré ces propositions, les capitaux privés ne furent pour autant pas attirés par la colonie. « Le refus durable des capitaux nécessaires, aussi bien de la part de l'État que du secteur privé, dans un pays apparemment dépourvu de ressources appréciables et tragiquement dénué de force de travail, condamnait l'entreprise à la faillite<sup>1658</sup> ». Ce ne sera qu'après la Grande Guerre que l'A.E.F. sortira de sa stagnation. Cela montre que l'essor de la colonie était lié aux capitaux. Mais pour Psichari, les causes de ce « sous-développement » sont à chercher dans le dysfonctionnement du système, de l'Administration et des différentes politiques. La première solution qu'il propose concerne le mode de conquête.

---

<sup>1655</sup>Hô Chi Minh, *Le procès de la colonisation française et autres textes de jeunesse*, présenté par Alain Ruscio, Pantin, Le Temps des Cerises, 2007, p. 33.

<sup>1656</sup>Voir présentation de l'auteur à la 4e de couverture.

<sup>1657</sup>Coquery-Vidrovitch, (Catherine), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*. tome 1, éd. EHESS en ligne.

<sup>1658</sup>Coquery-Vidrovitch, (Catherine), *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*. Tome 2. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 15 juillet 2014). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/editionsehess/390>>. ISBN : 9782713225673.

## La « conquête pacifique »

L'abondante bibliographie sur l'ère des empires montre que la colonisation fut un fait brutal. Les textes font état des *abus*<sup>1659</sup>. Frantz Fanon dira d'ailleurs que la colonisation est un traumatisme au sens médical du terme. A ses yeux, seul l'affrontement armé avec le colonisateur peut permettre au colonisé de retrouver son équilibre et son harmonie. Ainsi il pourra être ramené à la normalité humaine. On comprend par là qu'il n'a pas été question d'un travail collectif, d'une construction consensuelle. L'une des méthodes employées pour maintenir cet état de choses a été la *pacification*. Elle fut utilisée pour briser les résistances des "indigènes" et fonder la colonisation. Grâce à elle, l'Administration pouvait imposer à la fois sa domination et l'ordre colonial. Samia El Mechat abonde dans ce sens et affirme que « Tout au long des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les multiples opérations de pacification ont ainsi rythmé l'histoire des rapports entre les métropoles européennes et leurs colonies, protectorats et mandats<sup>1660</sup> ». Pour les penseurs de la pacification (Alexis de Tocqueville, Amédée Desjobert, John Stuart Mill) et les stratèges (Bugeaud, Gallieni, Lyautey), l'usage de l'armée est nécessaire, fut-elle contraire au « droit des gens » et incompatible avec les évolutions vers l'égalité. Car il sert des objectifs complémentaires qui peuvent paraître reposer sur un paradoxe. Le recours à l'armée permet de développer la colonisation, de consolider la domination coloniale et de "civiliser". Ce dernier terme évoque l'aspect missionnaire de la colonisation. Coloniser revient alors à administrer pour le « bien » de "l'indigène".

« Dans une première acception, la pacification se définit comme une action de rétablissement de l'ordre. Pacifier peut être tout simplement réprimer, réduire par la force armée ou des opérations de police toute résistance pouvant être rencontrée<sup>1661</sup> ». Pour un effet immédiat, ce type de pacification implique le recours à des formes de contrainte qui incluent, au besoin, l'usage de la violence. Celle-ci pouvant aller jusqu'à inspirer aux populations dominées un sentiment de terreur. Psychari ne se prononce pas contre cette méthode pour gérer et contrôler l'ensemble de territoires appelé colonie. Il n'hésite pas à user de la force militaire pour amener les indigènes à collaborer. Aussi, lorsqu'un *kaïgama* des environs du village de Benzaoué répond qu'il ne connaît pas le chemin qui mène à Zaourou Lim, il le fait saisir par deux miliciens et lui annonce qu'il sera mené amarré à Lim « pour lui en apprendre le chemin<sup>1662</sup> ». Il en sera de même du chef d'Ouautonou qui, lorsqu'il déclare ne pas connaître

---

<sup>1659</sup> Entendre par là l'exploitation des indigènes ou certaines formes de violences coloniales.

<sup>1660</sup> El Mechat, (Samia) et al., *Coloniser, pacifier, administrer. XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS, 2014, 4e de couverture

<sup>1661</sup> *Ibidem*, p. 8.

<sup>1662</sup> Psychari, (Ernest), *Carnets*, p. 98.

pas la Membéré, est « immédiatement, pour ce mensonge et pour ceux qui l'ont précédé, amarré solidement<sup>1663</sup> ». Dans ce cadre, la pacification sert à maintenir l'ordre et à faire progresser le projet colonial. Car, ceux qui ont été amarrés l'ont été en ce qu'ils constituent un obstacle à son avancement. En outre, ils sont perçus comme rebelles à l'ordre.

A partir de l'épisode de pacification cité plus haut, on peut affirmer que Psichari n'est pas pour un usage abusif de la force. Pour lui, le recours à la force ne doit pas être systématique. Il signale que le chef d'Ouautonou sera puni suite à plusieurs tentatives de rébellion. Il est exactement dit « pour ce mensonge et pour ceux qui l'ont précédés ». La punition infligée à ces deux indigènes peut être perçue comme une pacification au sens où l'entend Tocqueville. Car, il estime que le terme rend compte d'une situation singulière faite d'affrontements répétés. Or, dans le texte, le mensonge des "indigènes" est un affrontement répété. Psichari dira d'ailleurs : « Décidément, le mensonge est le fond du caractère baya<sup>1664</sup> ». L'adverbe "décidément" évoque la répétition de la situation. Il sous-entend que Psichari fait face à une situation singulière réitérée. C'est cette répétition qui amène à comprendre qu'il s'agit d'un mensonge volontaire qui mérite des représailles. La tactique employée par Psichari n'est pas sans rappeler la théorie de Lyautey qui estimait que l'Administration coloniale (aussi bien civile que militaire) doit « montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir<sup>1665</sup> ». Les punitions infligées aux deux "indigènes" servent d'exemple. Il s'agit surtout de dissuader les autres qui voudraient les imiter. À l'instar de celui qui fut le collaborateur de Gallieni, Ernest Psichari est partisan de la « conquête pacifique ». C'est-à-dire contraindre avec douceur d'accepter la tutelle française, la domination de l'Administration coloniale, la paix civile et la sécurité. Toutefois, la nécessité de réguler les relations entre l'Administration coloniale et les "indigènes" présuppose l'usage de la force. Mais l'expression de cette force est proportionnelle à la faute commise.

En réalité, le vocabulaire se rapportant à la pacification fait ressortir des termes tels que : incendie, massacre, expéditions punitives, etc. Ces scènes sont innombrables dans l'œuvre d'Harry Alis<sup>1666</sup>. Il cite des villages pillés et brûlés, des "indigènes" ligotés, des femmes et des enfants pris en otages pour obtenir ce que l'on veut. On ne retrouve pas ces méthodes de pacification chez Psichari. Sa méthode est plutôt à rapprocher de la définition qu'en donne Samia El Mechat. Pour cette historienne, la pacification renvoie à l'idée

---

<sup>1663</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 99.

<sup>1664</sup>*Ibidem*.

<sup>1665</sup>*Ibidem*.

<sup>1666</sup> Alis, (Harry), *Nos africains*, Paris, Hachette, 1894.

d'apaisement, de réconciliation et de paix. Elle vise alors à ramener de l'ordre, à rendre confiance aux populations là où l'adversaire a apporté le désordre et la terreur. De Gallieni à Angoulvant en passant par Lyautey, la pacification est pensée comme un phénomène multidimensionnel irréductible à un seul aspect militaire, même si celui-ci prime sur tout le reste. Les différents ouvrages des théoriciens ou des techniciens de la pacification inventorient les tâches du pacificateur dans la liste suivante : ramener l'ordre, prévenir le désordre et réparer<sup>1667</sup>. Psichari accomplit cette mission au sein de l'équipe de l'expédition à laquelle il participe. Il interviendra à la date du 18 janvier. Il dit de cette étape, qu'elle donne à avoir « un spectacle navrant<sup>1668</sup> » de la colonne. En fait, les porteurs désertent tandis que d'autres s'évanouissent sous le poids des charges. Pour ramener de l'ordre, il répartira au mieux les charges et prodiguera des soins infirmiers à ceux qui sont épuisés. Pour prévenir le désordre, il donnera quelques conseils à celui qui en est responsable et lui dira :

En arrivant à la halte, je tiens au capitaine un petit discours en trois points : 1° que nous étions coupables de faire porter de tels poids à des hommes et que c'était là un mauvais moyen pour les garder ; 2° que l'absence de repos pour les porteurs amènerait certainement à une crise grave dont les faits d'hier et d'aujourd'hui sont le prélude ; 3° que les insultes que le capitaine adresse tous les jours au Haoussa Issa finiront par exaspérer cet homme qui pourra, un jour s'il lui plaît, nous attirer de graves ennuis. J'ajoute, en conclusion, que tout ceci est dit parce que j'épouse les intérêts du capitaine et à cause de la sympathie réelle que j'éprouve pour lui<sup>1669</sup>.

Le premier point que Psichari souligne dans cet extrait rappelle le principe du travail forcé qui était en vigueur au moment de l'expédition. La politique coloniale avait institué le travail forcé au Congo pour pallier le manque de volonté des « indigènes ». Lors d'une conférence au Cercle National et Colonial, Colrat déclarera : « Le travail obligatoire est nécessaire pour sortir les indigènes de l'état d'infériorité où ils se trouvent [pour les rendre] plus aptes par le travail à coloniser le pays [...]. On ne peut espérer donner à ces peuplades le goût du travail qu'en le leur imposant d'abord<sup>1670</sup> ». D'ailleurs, ce principe n'était pas spécifique au seul Congo. Au contraire, il a été importé des autres colonies, plus précisément de Madagascar et de la Nouvelle-Calédonie. Pour la première, il s'est agi de la transformation, par Gallieni, de l'ancienne corvée royale en cinquante jours de prestations destinées à des

---

<sup>1667</sup>El Mechat, (Samia), introduction à *Coloniser, pacifier, administrer. XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2014, p. 8.

<sup>1668</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 100.

<sup>1669</sup>*Ibidem*, p. 100-101.

<sup>1670</sup>Voir *L'Information*, 11 juin 1903, cité par Coquery-Vidrovitch, (Catherine) « Chapitre IV. La contrainte », dans *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 1* [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généralisé le 16 juillet 2014). Disponible : <<http://books.openedition.org/editionsehess/376>>. ISBN : 9782713225666, 16/07/2012, 16h56.

travaux obligatoires d'utilité publique. Pour la seconde, il s'est tout simplement agi de son expansion par le décret du 22 novembre 1900. Le principe sera rapidement adapté au Congo par les concessionnaires mais aussi par l'Administration. Mais pour amener les "indigènes" à se soumettre à cette contrainte, il fallait avoir recours à la 'pacification'. Dans le propos de Psichari cité ci-dessus, on voit qu'il est pour la pacification mais il met en garde contre ses limites. Cette hypothèse est soutenable dans la mesure où il reconnaît l'anormalité de ce qui est imposé aux indigènes mais l'accepte à cause du contexte. On peut dire qu'il cautionne cela étant donné qu'il en fait usage. Cependant, le fait de chercher à atténuer le poids de cette imposition dénote une certaine douceur dans l'usage de la force chez lui. Car, en réalité il ne condamne pas le travail forcé mais la charge de travail. Et cela est visible dans l'acte qu'il pose dans cette situation : il répartit la charge sur trois têtes<sup>1671</sup>.

Ernest Psichari émet une conception de la colonisation contraire à celle de ses prédécesseurs, voire de ses contemporains. Il estime qu'une meilleure gestion et un contrôle optimal de la colonie passent par une collaboration pacifique. Alors, la pacification ne revêt plus le sens qui lui est généralement donné à cette période. En effet, il s'agit de faire collaborer les "indigènes" sans les brutaliser ; les faire adhérer au projet colonial sans faire usage de la force. Cette vision trouve son application dans son roman. Dans *TSS*, les membres de l'équipe entretiennent des rapports humains entre eux. Le roman ne présente pas un texte colonial où les relations obéissent à une hiérarchisation des cultures. La conception de Psichari est loin du constat de Samia El Mechat qui estime que de façon général, la conquête et la colonisation supposent un déséquilibre des forces tel que le plus puissant a les moyens de s'emparer de nouveaux territoires pour les dominer. En fait, pour elle, « A l'origine de tout projet colonisateur existe un sentiment de puissance qui implique la soumission du plus faible<sup>1672</sup> ». Telle ne fut pas la vision psicharienne de la colonie. Il n'y a pas un sentiment de supériorité en lui lorsqu'il est face au Baya. Il avouera dans les dernières pages de son roman : « Je sais que je dois me croire supérieur aux pauvres Bayas de la Mambéré. [...] La supériorité d'une race sur une autre race est peut-être une illusion... Qu'importe? C'est l'illusion de se croire supérieur aux autres qui fait accomplir les belles actions<sup>1673</sup> ». Sous cet angle, Psichari ne se différencie pas totalement de ceux qui prônaient une colonisation démocratique.

---

<sup>1671</sup>On peut lire à la page 100 de *Carnets* : «18 janvier – Je marche en queue de la colonne et je vois un spectacle navrant. Un homme devant moi gémit sous une charge de quarante-cinq à cinquante kilos. Le capitaine a confectionné ce chef-d'œuvre de charge hier soir. Au bout d'une demi-heure, l'homme est tombé. Je répartis la charge sur trois têtes. »

<sup>1672</sup> El Mechat, (Samia), introduction à *Coloniser, pacifier, administrer. XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS, 2014, p. 6.

<sup>1673</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 229-230.

## Une colonisation démocratique

Dans son ouvrage sur *L'histoire coloniale de la France*, Gilles Manceron<sup>1674</sup> montre que malgré les violences et les injustices liées aux réalités coloniales, certains administrateurs coloniaux avaient sincèrement cru au rôle civilisateur possible de la colonisation. Ils avaient foi en la capacité de la colonisation à faire accéder les "indigènes" à la civilisation. Pour eux, la civilisation, celle (ap)portée par la France, était à même de briser le joug de la barbarie et de la sauvagerie. Elle était aussi à même de faire sortir les peuples "attardés" de l'obscurantisme. Mais la colonisation démocratique ne devait pas se limiter à cette gestion colonialiste des territoires. Pour ses concepteurs, elle devait être un processus à long terme qui aboutirait à des territoires autonomes mais, peut-être, sous la direction de la France métropolitaine. Aussi, la pratique de cette théorie consistait-il à "civiliser" les "indigènes" pour qu'ils soient aptes à s'autogouverner. Sa première étape consistait à inclure les cadres locaux dans la gestion des territoires et à leur laisser une place considérable. Nous retrouvons cette vision chez Ernest Psichari. Quoique n'ayant pas produit un véritable discours à ce sujet, il y a tout de même des éléments qui permettent de soutenir que sa vision de la colonie est celle d'une colonisation démocratique. L'un des éléments qui l'attestent est sa reconnaissance de la valeur de l'"indigène". Loin d'être un "grand enfant", il est, chez lui, un acteur à part entière. Dans ses notes, il parle des tirailleurs comme étant de "vrais" soldats. Il dira d'eux : « Une chose curieuse à noter, c'est qu'ils ont des gestes et même des habitudes que l'on trouve chez le soldat français. Les soldats de tous les pays du globe se ressemblent en certaines choses ; le soldat est toujours le soldat<sup>1675</sup> ». Il y a là une reconnaissance de la valeur des tirailleurs qui, généralement, ne sont que des miliciens.

En tant que soldats, ou du moins une fois érigé au rang de soldat, l'indigène peut défendre son territoire, y mettre de l'ordre et maintenir la paix. Mais le fait que celui-ci faille passer par l'instruction coloniale incline à dire que pour Psichari, la colonisation est nécessaire mais elle doit être faite de façon démocratique et pour la démocratie. C'est-à-dire que l'"indigène" est formé pour prendre le relai. En outre, l'administrateur ayant la charge d'instruire doit prendre en considération l'être de l'enseigné. Il doit en prendre soin. Manceron dira des administrateurs qu'ils ont été « l'un des moteurs d'une histoire longue et complexe qui a fait passer les colonies de l'état de pures et simples terres d'arbitraires soumises à une discrimination brutale à l'égard des indigènes, à des formes d'administration

---

<sup>1674</sup>Manceron, (Gilles), *Marianne et les colonies*, op. cit., 2003, 322p.

<sup>1675</sup>Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 18.



faisant une place grandissante aux cadres locaux<sup>1676</sup> ». Considérer qu'il y a un transfert de pouvoir dans la colonisation démocratique revient à dire que la fin d'une colonie coïncide avec l'avènement d'une société juste et équilibrée, caractérisée par la cohésion sociale. Cette hypothèse est fondée si on l'applique aux écrits de Psichari. Les *Carnets* font état de la violence inouïe qui caractérise le système colonial tel qu'il fut durant les années de conquête tandis que cette violence s'efface dans *TSS*. En réalité, les carnets parlent de villages incendiés, de personnes ligotées, de cadavres abandonnés. Il n'est épargné au lecteur ni les sévices corporels subis par les "indigènes" ni les corvées qui leur sont imposées. En outre, ni les abus de l'Administration ni ceux des concessionnaires ne sont tus. La hiérarchisation de la société ainsi que la distribution du pouvoir et de l'autorité sont mises en évidence dans les carnets. Or dans le roman, ces distinctions sont absentes. Une comparaison entre les territoires dirigés par les "indigènes" et ceux qui subissent le joug colonial<sup>1677</sup> ressort une appréciation qui confirme l'hypothèse d'une colonisation démocratique. Psichari établit, lui-même un parallélisme entre Laï et « les villages souriants de la Sangha ». Avec ses cases blanches, ses « cañhas rustiques » et « malgré son importance au point de vue de sa situation géographique, Laï n'est [...] qu'un pauvre village<sup>1678</sup> ». Sa pauvreté est due à la présence de l'élément colonial. Car dans ce village, « Par-dessus tout s'érige le drapeau français, salué le matin et le soir par les tirailleurs sénégalais rangés sur deux rangs et le fusil sur l'épaule<sup>1679</sup> ». La présence des armes évoque l'absence totale de démocratie, ce principe qui fonde la colonisation dans la pensée psicharienne. Opposé ce village à ceux de la Sangha revient à dire qu'aux yeux de Psichari Laï offre la paix et le repos. Toutefois, il n'a pas ce qui peut faire prospérer le territoire. La colonie a besoin de paix et de repos, mais aussi de prospérité. Celle-ci ne peut s'obtenir que par une colonisation démocratique. Il terminera ainsi la comparaison:

Quand nous évoquons par ici les villages souriants de la Sangha, cachés comme des fleurs voluptueuses aux pentes verdoyantes des coteaux, (...) tous aimés comme des patries éphémères, nous éprouvons de la tristesse et de l'étonnement. Ici, dès qu'on entre dans le fouillis compact des cases qui se serrent jusqu'à l'étouffement contre la berge haute du fleuve, on respire la mort et la pourriture<sup>1680</sup>.

Mais il ne faut pas s'y méprendre et conclure que Psichari impute la pauvreté du

---

<sup>1676</sup>Manceron, (Gilles), *Marianne et les colonies*, op. cit., p. 211.

<sup>1677</sup> Finalement, la colonisation telle que la conçoit Ernest Psichari est loin de ce qui se pratique au moment où il visite les territoires du Congo. Quoique tout le Congo y étant asservi, il considère les villages non contrôlés ainsi que ceux qui n'abritent de postes comme des refuges même s'ils sont soumis à l'impôt, au portage ou au travail forcé.

<sup>1678</sup>Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 169.

<sup>1679</sup>*Ibidem*.

<sup>1680</sup>*Ibidem*, p. 170.



territoire à la seule présence de la France. Ce serait tirer une conclusion hâtive. Car, les lignes qui précèdent l'extrait ci-dessus indiquent que la pauvreté est due, en partie, aux razzias des Foulbés du Boubandjidda. Il raconte que Laï était jadis une grande cité, riche en hommes et florissante. Mais les Foulbés venaient s'y sévir et repartaient avec les besaces pleines, les troupeaux enlevés, les captifs enchaînés et le mil. Rapportant l'installation du capitaine Faure qui venait y bâtir un poste en 1900, il dira qu'à son arrivée, les « malheureux « Kabalaï » mouraient littéralement de faim... « Pas le moindre grain de mil »<sup>1681</sup> ». Malgré ses efforts pour ramener le calme dans « cet infortuné pays », la population n'était toujours environ que de 2 000 à 3 000 habitants au moment de la visite de Psychari. Suite à l'action du capitaine Faure, « les Foulbés ne viennent plus et les « Kabalaï » mangent du mil<sup>1682</sup> ». Ces quelques lignes indiquent, *grosso modo*, la ligne défenderesse de la politique coloniale. Psychari retranscrit le discours qui justifiait la colonisation par des motifs de protection et d'humanisme. Les razzias et l'esclavage constituent l'une des raisons avancées pour légitimer la colonisation. Mais à la différence de certains de ses contemporains, Psychari estime que le rôle du colonisateur est de mettre un terme au désordre et de passer le relai aux populations. Le fait que le narrateur embarque pour retourner dans son pays après avoir fait des étapes avec les "indigènes" dans le roman peut alors symboliser ce désir d'autogestion des territoires. Cette vision de la colonisation était partagée par certains administrateurs. En effet, au regard de certains discours, de certaines intrigues voire de certaines circulaires administratives, il est avéré qu'il y a eu une catégorie de représentants coloniaux qui furent désireux de faire évoluer la colonisation dans un sens plus démocratique. C'est dans cette optique que fut rédigée la circulaire « relative au recrutement du personnel colonial » du ministre des Colonies André Lebon, en 1897. Ce document officiel est révélateur de ce souci de "démocratie" dans la mesure où il enjoint de n'envoyer aux colonies que des personnes moins intéressées personnellement, voire moins dénuées de scrupules. Le ministre des Colonies demande que n'y soient plus envoyés des agents ou employés ayant fait l'objet de condamnation. Il demande que ne soit admis « dans le personnel colonial que des candidats présentant toutes les garanties de moralité et de probité qu'on est en droit d'exiger d'eux<sup>1683</sup> ».

Gilles Manceron affirme que certains administrateurs coloniaux ont effectivement fait preuve de patience dans les efforts qu'ils devaient consentir afin de faire évoluer de l'intérieur le rapport colonial. Ces patients efforts mériteraient assurément de l'admiration. Ils seraient

---

<sup>1681</sup> Psychari, (Ernest), *TSS*, p. 172.

<sup>1682</sup> *Ibidem*.

<sup>1683</sup> Voir *bulletin officiel administratif de la Guinée française*, 1897, circulaire du 29 janvier 1897.

« l'un des moteurs qui, d'une histoire longue et complexe, a fait passer les colonies de l'état de pures et simples terres d'arbitraires soumises à une discrimination brutale à l'égard des indigènes, à des formes d'administration faisant une place grandissante aux cadres locaux<sup>1684</sup> ». Il reconnaît cependant que la volonté d'appliquer aux colonies les principes de la démocratie et des droits de l'homme apparaît comme une utopie condamnée d'avance à l'échec. Il parle, à cet effet, d'« utopistes de la colonisation démocratique ». Pour lui, la réussite de cette vision n'était possible que si, à long terme, les indigènes pouvaient devenir des citoyens à part entière. Or, les adversaires à cette utopie faisaient valoir que les Français ne voulaient pas se retrouver dans un immense ensemble politique où leur pays se trouverait minoritaire. De là émerge l'un des problèmes posés par la colonisation démocratique : la question de l'égalité. En fait, l'on est en droit de se demander si la transition que préconise la colonisation démocratique aboutit à l'égalité absolue. Les sujets peuvent-ils devenir des citoyens au terme de la colonisation ? La transition donne-t-elle lieu à une autre République ? Cette dernière pouvait-elle être autonome ? Ces interrogations peuvent trouver des éléments de réponse dans l'analyse de la situation actuelle des anciennes colonies françaises. L'œuvre de Psichari ne nous permet pas d'y répondre. Ni la fiction ni les notes ne donnent des indices à ce sujet. Néanmoins, les dernières pages de son roman laissent croire que la colonisation sera indéfiniment au Congo, en particulier et en A.E. en général. Car, les « populations nègres du Congo [sont] très douces au fond et inaptés à la révolte comme à l'union<sup>1685</sup> ».

La question de l'égalité se pose aussi dans le principe de la colonisation, même lorsque celle-ci se veut démocratique. En effet, œuvre de la République, colonisation apparaît comme la légalisation d'un crime. L'histoire indique que la République s'oppose à l'Ancien Régime. Celui-ci a encouragé les royautés locales plutôt que l'amour de la patrie tandis que les valeurs centrales de la première sont : la mission éducative, la souveraineté du peuple, l'égalité, le suffrage universel, l'unité et l'indivisibilité. En principe, la République ne saurait accepter les différences sociales ou culturelles. Or, la colonisation, aussi démocratique soit-elle, est menée par une catégorie d'individus et a un système social fondé sur les différences culturelles. L'abbé Sieyès disait à ce sujet : « Tous les privilèges sont donc, par la nature des choses, injustes, odieux et contradictoires à la fin suprême de toute société politique<sup>1686</sup> ». Justement, Psichari ne défend pas ces abus dans le système de gestion et de contrôle de la colonie. Aussi met-il en scène une colonisation portée par un idéal socialiste.

---

<sup>1684</sup> Manceron, (Gilles), op., cit., p. 211.

<sup>1685</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 264.

<sup>1686</sup> Sieyès, (l'abbé), cité par Bancel, (Nicolas) et al, *La République coloniale*, Paris, Pluriel, 2007, p. 26-27.

## Un socialisme colonial

L'intégration des "peuples arriérés" au "Progrès" et des sujets à la République, entre autres, sont deux politiques qui ont permis de démontrer les valeurs universalistes de la République coloniale. L'hypothèse des partisans de l'expansion outre-mer est que la propagation de ces valeurs ne pouvait se faire que par le biais de la colonisation. La littérature sur le sujet et les discours contemporains concluent que la colonisation a apporté la civilisation aux peuples colonisés. Analysant cette assertion, Christelle Taraud écrit : « Cette idée, couramment véhiculée, laisse entendre que la France colonial a été, dans l'empire, promotrice d'un objet de civilisation luttant pêle-mêle contre les épidémies, l'analphabétisme et le patriarcat<sup>1687</sup> ». Pour aboutir à cette œuvre, il fallait une ligne de conduite. Jean Jaurès en dictera une en 1884. A cette date, il recommande à ses compatriotes d'amener la gloire de la France avec eux lorsqu'ils prennent possession d'un pays. Le résultat qu'il prédisait alors était celui un bon accueil pour la France. Car, elle est pure autant que grande, toute pénétrée de justice et de bonté. Il affirmait que les Français pouvaient dire à ces peuples sans se tromper qu'ils ne leur ont jamais fait aucun mal volontairement. Ils pouvaient affirmer que la France est aimée partout où elle est établie. Il ajoute : « là où elle n'a fait que passer, on la regrette ; que partout où sa lumière resplendit, elle est bienfaisante ; que là où elle ne brille plus, elle a laissé derrière elle un long et doux crépuscule où les regards et les cœurs restent attachés<sup>1688</sup> ».

Cependant, des voix discordantes s'élèvent quant à cette idée reçue. Hô Chi Minh signale par exemple que la France a eu recours à l'empoisonnement des indigènes pour établir sa domination<sup>1689</sup>. Il indique que la colonisation a décimé les Annamites en leur imposant la consommation d'alcool et d'opium. Son assertion est prouvée par une lettre rédigée par Albert Sarraut. Cette missive indique que malgré les mille cinq cents débits d'alcool et d'opium qui étaient déjà ouverts pour les mille villages annamites, le ministre demandait au résident d'Annam de seconder les efforts de son service pour l'établissement de nouveaux débits<sup>1690</sup>. Même si « on avait fait ingurgiter aux douze millions d'indigènes, femmes et enfant compris, 23 à 24 millions de litres d'alcool par an<sup>1691</sup> », il adresse encore au résident d'Annam « une liste des débits qu'il y aurait lieu d'installer dans les divers villages mentionnés, dont la

---

<sup>1687</sup> Taraud, (Christelle), *La colonisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2008, p.79. La particularité de cet ouvrage est que l'auteur prend pour point de départ les idées reçues pour mettre en évidence ce que l'on sait ou croit savoir. L'autre point positif est son analyse distanciée et approfondie pour abattre les idées reçues.

<sup>1688</sup> Cité par Ruscio, (Alain), *Le crédo de l'homme blanc*, Bruxelles, éd. Complexe, 2002, p. 92-93.

<sup>1689</sup> Deuxième sous-titre son ouvrage sur la colonisation française.

<sup>1690</sup> Hô Chi Minh, *Le procès de la colonisation française*, op. cit., p.47.

<sup>1691</sup> *Ibidem*, p.48.

plupart sont totalement privés d'alcool et d'opium<sup>1692</sup> ». Cette problématique de l'alcoolisme aux colonies est abordée dans l'œuvre de Psichari. Contrairement à ce que dit Nguyễn Ai Quôc d'Annam, ce n'est pas la colonisation qui a apporté l'ivrognerie au Congo. Psichari est catégorique sur ce sujet et affirme sans ambages : « Nous n'avons pas importé l'alcoolisme au Congo<sup>1693</sup> ». Il donne comme preuve l'ancienneté de la fête qui célèbre l'alcool "indigène" ainsi que sa présence dans un seul pays. Il dira aussi que c'est cet alcoolisme qui cause l'affaiblissement moral et physique des "indigènes". Il est aussi à l'origine de leurs vices et de leur décadence. L'alcool les rend inapte à l'action<sup>1694</sup>. Aussi, la colonisation s'avère-t-elle être nécessaire. Cependant, elle doit être menée à la lumière de l'idéal socialiste.

Léon Blum disait en 1919 : « le socialisme est né de la conscience de l'égalité humaine, alors que la société où nous vivons est tout entière fondée sur le privilège. Il est né de la compassion et de la colère que suscitent en tout cœur honnête ces spectacles intolérables : la misère, le chômage, le froid, la faim<sup>1695</sup> ». Autrement dit, le socialisme n'est possible que si la probité et la compassion sont à l'œuvre chez un individu. Il a pour idéal l'égalité humaine. Mais, le système colonial n'a jamais admis l'égalité entre toutes ses composantes sociales alors que la République qui en était détentrice et dépositaire cherchait à effacer toutes différences culturelles. En fait, « Quand la République contrôlait progressivement un territoire immense marqué par de grandes diversités, elle répondait à la question de l'intégration des habitants de son empire par l'organisation d'une hiérarchie<sup>1696</sup> ». Peut-on alors juxtaposer socialisme et colonialisme ? Oui, si le socialisme a le sens que lui donne Huet : un socialisme libéral. Serge Audier<sup>1697</sup> dit que le libéralisme chez Huet n'est pas celui désigné par les doctrines économistes. Le terme désigne plutôt « l'idée du « libre arbitre » issue du *cogito* cartésien<sup>1698</sup> ». Huet dira : « Une liberté amie de l'ordre, un ordre compatible avec la liberté, voilà ce qu'exige le bonheur des Etats ; voilà le vœu d'un socialisme libéral<sup>1699</sup> ».

Le socialisme colonial donnerait lieu à une société nouvelle qui n'exclut pas le système colonial. Il met en évidence le paradoxe qui anime Psichari : partagé entre le désir d'une égalité des "races" et le besoin de domination. Il éprouve le désir de réformer une partie de l'héritage baya. Mais en même temps, il reconnaît la valeur de l'homme, de la culture et de

---

<sup>1692</sup> Lettre d'Albert Sarraut citée par Hô Chi Minh, *op. cit.*, p.47.

<sup>1693</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 14.

<sup>1694</sup> *Ibidem*, p. 14.

<sup>1695</sup> Blum, (Léon), *Pour être socialiste*, préface d'André Comte-Sponville, Paris, Albin Michel, 2012, 4<sup>e</sup> de couverture.

<sup>1696</sup> Bancel, (Nicolas) et al, *La République coloniale*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>1697</sup> Audier, (Serge), *Le socialisme libéral*, Paris, La Découverte, 2006, 128p.

<sup>1698</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>1699</sup> Huet, (François) cité par Audier, (Serge), *op. cit.*, p. 26.

l'esthétique bayas. Il voit dans ce pays une éclatante décadence à travers l'inaction des populations. Cette décadence a marqué son esprit. Il se souvient des jeunes hommes qu'il avait aperçus vers la fin de décembre 1906 au village de Baouar, sur la Nana. Il écrit à leur sujet : « Ils étaient trois ou quatre, silencieux, immobiles devant une des cases du village. Leurs grands yeux étonnés nous regardèrent passer, et ce fut tout<sup>1700</sup> ». Cela le conduira à lutter contre *l'hérédité de la misère*<sup>1701</sup>. Sa solution est l'action. Il voit en elle aussi bien une thérapie que la manifestation de la vitalité. Elle est un état plein de félicité où l'être atteint des sommets qu'il ignorait dans la trame quotidienne de la vie<sup>1702</sup>. Pour lui, Les Bayas connaissent la misère à cause de la décadence mais les Foulbés la vivent, eux, à cause de l'implantation allemande. Il constate que « la décadence de Binder comme centre foubé est très grande. Depuis que les Allemands se sont installés dans l'ancienne cité fellatah, les cases ont été désertées, le mouvement commercial a été arrêté, de sorte que Binder [...] fait l'effet d'une ville morte<sup>1703</sup> ». Le socialisme se lit dans la compassion qu'il manifeste à l'égard des Foulbés opprimés. Il plaint le sort de ces populations et dénonce la domination allemande. Il s'écriera : « La griffe de l'aigle impériale s'est lourdement posée sur ces gens élégants et raffinés et a fait de la mort avec de la vie<sup>1704</sup> ». Il ne condamne pas pour autant la colonisation. Il propose que Binder soit sous la domination française.

Le pays des Foulbés devrait appartenir à l'empire français. Aussi, Binder du roman est-il aux antipodes de celui des carnets. Grâce au travail d'une réécriture, le romancier donne à voir une ville, non plus décadente, mais prospère. Il évoque une ville grise aux jardins ensoleillés. Il dira à ce propos : « Le décor me plaisait par son insignifiance<sup>1705</sup> ». Dans cette ville, aucun habitant n'est au-dessus de l'autre. « Pas une maison ne s'élève au-dessus des autres. Nul être ici n'a voulu faire mieux que les autres et tous vivent la même vie, pastorale et simple, et enfermée dans une foi mélancolique<sup>1706</sup> ». La vision socialiste d'une société qui n'aurait ni pauvre ni riche s'y accomplit. Ce qui fait la beauté du territoire, c'est l'absence d'abondance matérielle. C'est cette sobriété-même qui évoque des images de bonheur. Psichari conclura : « Les Foulbés ne peuvent s'habituer au joug germanique, trop brutal pour ces êtres délicats et raffinés, trop peu respectueux de leurs coutumes et de leurs traditions ». Aussi faut-il l'intervention de la France. Mais à quelle(s) fin(s) ?

---

<sup>1700</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 15.

<sup>1701</sup> Audier, (Serge), *Contre l'hérédité de la misère*, Paris, Le Bord de L'eau, 2009, 320p.

<sup>1702</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 236.

<sup>1703</sup> Psichari, (Ernest), *carnets*, p.144.

<sup>1704</sup> *Ibidem*.

<sup>1705</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 107.

<sup>1706</sup> *Ibidem*, p. 107.

### III.9.3 LA FINALITE DE LA COLONIE

La question de l'utilité des colonies s'est posée avec insistance. En effet, des colonies de plantation à celles d'exploitation en passant par les colonies de peuplement, il s'est toujours posé la question de l'intérêt d'en posséder. Dès 1814, Mazères déplore les critiques des uns et des autres à ce sujet. Il est offusqué, d'autant plus que ces oppositions proviennent de ceux qu'il considère comme étant des esprits brillants et influents. Il dira : « Je conviens que, depuis le dernier traité de paix, on n'a pas encore publié d'ouvrage *ex profoso* contre le système colonial. [...] Cependant des gens, qui ne manquent ni d'esprit, ni d'instruction, ni même d'influence, mettent tous les jours en problème l'utilité des colonies<sup>1707</sup> ». Il est vrai que le discours de Mazères date de l'époque des colonies de plantation. Cette division aura-t-elle disparu durant ce que Leroy-Beaulieu appelle colonisation moderne ? La réponse est non. Car, sous la III<sup>e</sup> République, on retrouve la même bataille d'opinions. La joute oratoire opposant Jules Ferry à Georges Clemenceau à la Chambre des députés en est un exemple.

Pour Paul Leroy-Beaulieu, Gabriel Chames ou encore par Gafarel, la colonie est un indicateur de grandeur. Elle permet de mesurer la puissance du pays colonisateur. Dans la pensée saint-simonienne, une colonie est une terre d'accueil, de mission et d'expérience qui admettrait l'intervention de l'État. Celui-ci y aurait la charge de réaliser de grands travaux publics, de diriger la société civile, de contrôler l'exploitation. Analysant le lien qu'il y a entre la colonisation et la prospérité de l'Europe, Bouda Etemad<sup>1708</sup> se demande « A quoi servent les empires édifiés par l'Europe colonisatrice à travers le monde entre le XVI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle<sup>1709</sup> ». Dans son argumentaire, il montre que l'utilité de la colonie était d'ordre économique. En outre, il affirme que les années 1890-1913 constituent une phase d'accélération de la croissance et de regain du dynamisme industriel. Dès 1890, « un nouvel élan est donné à l'industrialisation aussi bien par de nouvelles branches (automobile, chimie, électricité, aéronautique) à partir desquelles se diffuse l'innovation, que par des industries traditionnelles (notamment le textile) qui retrouvent un deuxième souffle<sup>1710</sup> ». Certaines de ces considérations sont présentes dans l'œuvre de Psichari. Cependant, sa pensée fondamentale s'en démarque sur les plans politique et économique.

---

<sup>1707</sup> Mazères, (F.), *De l'Utilité des colonies, des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue et des moyens d'en recouvrer la possession*, Paris [éds. Renard, 1814], Gallica (bibliothèque numérique), p. V.

<sup>1708</sup> Etemad, (Bouda), *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe XVI-XXe siècle*, Paris, A. Colin, 2005, 336p.

<sup>1709</sup> *Ibidem*, 4<sup>e</sup> de couverture.

<sup>1710</sup> *Ibidem*, p. 206.



## L' intérêt politique et économique de la colonie chez Ernest Psichari

De l'ouvrage de Jean-Pierre Biondi et de Gilles Morin<sup>1711</sup> il ressort un triple argumentaire quant à l'utilité de la colonie. L'un de ces points est que la colonie doit assurer à l'économie nationale le contrôle des matières premières et la maîtrise des débouchés recherchés par ses rivaux. Le deuxième point stipule que la colonie sert à garantir à la France son rang dans le monde, faute de quoi elle jouera le rôle de subalterne. La colonie serait donc une compensation offerte à l'amour-propre national bafoué. Dans une certaine mesure, Ernest Psichari épouse cette vision de la colonie. Sur le plan politique, l'utilité de la colonie est généralement saisie via le discours de Jules Ferry. Cela semble naturel au regard du rôle social qui était le sien à cette période. Et dans son discours, il présente la colonie comme étant un moyen de montrer aux autres nations que la France est toujours grande. Elle est une preuve que le pays dispose encore d'assez de vigueur pour se lancer dans la concurrence. L'utilité de la colonie se mesure donc à l'aune du rayonnement qu'il apporte à la métropole. Jules Ferry le dit en ces termes : « [concernant] le côté politique de la question [...] il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure actuelles toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti<sup>1712</sup> ». Cet énoncé sous-entend que pour Ferry, la colonie est une matérialisation de la puissance, de la force et de la grandeur du pays. Ce n'est pas la vision que ressort du propos de Psichari.

Pour Psichari, la colonie a certes une utilité politique, mais elle n'a pas vocation à faire rayonner la France en Europe. C'est surtout sur place, c'est-à-dire en territoire colonisé, que le pays doit imposer son rayonnement. Il dira : « Le grand principe à propager doit-être celui-ci : « Seul le blanc est grand. Le noir n'est rien et le blanc est tout. » Ce n'est pas toujours vrai, hélas ! mais ce doit l'être fondamentalement du noir<sup>1713</sup> ». Cet extrait fait allusion aux guerres intestines qui avaient lieu dans les colonies. Le désir de Psichari est que les nations colonisatrices se respectent mutuellement lorsqu'elles sont devant les "indigènes". Toutefois, il reconnaît que la possession d'une colonie peut être utile pour une politique internationale. Sous cet angle, l'utilité des territoires Outre-Mer est dans le fait qu'ils offrent un champ d'exercice pour la force militaire. La colonie est un cadre qui permet de réveiller la vitalité des Français. « L'Afrique, dira-t-il, est un des derniers refuges de l'énergie nationale [...] où

<sup>1711</sup> Biondi, (Jean-Pierre) et Morin, (Gilles), *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Paris, Robert Laffont, 1992, 412p.

<sup>1712</sup> Ferry, (Jules), dans discours de juillet 1885 à la chambre des députés. Voir Jules Manceron, 1885, *le tournant colonial de la République : Jules Ferry contre Georges Clémenceau, et autres affrontements parlementaires sur la conquête coloniale*, Paris, La Découverte.

<sup>1713</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p. 64.



les dernières consciences fortes ont l'espoir de trouver un champ à leur activité tendue<sup>1714</sup> ». Le mot "refuge" indique que dans la pensée psycharienne, la colonie n'est pas à posséder. Elle est plutôt une terre qui protège. Contre quoi protège-t-elle ? La réponse est le sommeil, la résignation, l'apathie. Dans *Carnets*, il fait l'éloge de ce pays qui, par son climat doux et agréable, devrait inciter à l'activité calme. Car, estime-t-il, le fait d'être dégagé des morbidités de la civilisation devrait rendre l'activité sereine<sup>1715</sup>. L'activité est possible, non seulement grâce aux « paysages infiniment doux de la colonie<sup>1716</sup> » mais encore grâce à la distance.

D'une part, nous ne pouvons pas oublier que ces mots sont écrits par un militaire. D'autre part, le contexte dans lequel ils ont été écrits est important pour comprendre ce qui n'est pas explicitement exprimé. Une lecture attentive montre que la colonie constitue un laboratoire d'essai et de formation des forces vives. Elle offre aussi bien la matière que le matériel. La terre inculte, la permanence du danger ainsi que la barbarie des populations sont autant de matières sur lesquelles les militaires peuvent exercer leur force. L'immensité du terrain leur offre la latitude de se former dans de meilleures conditions, loin du confinement auquel les assigne le rétrécissement des frontières de leur pays. Aux yeux de Psichari, la colonie n'est pas un établissement issu d'une conquête destinée à l'exploitation en faveur de la métropole. Elle est l'extension de la patrie. Les premières paroles de son « adieu aux barbares »<sup>1717</sup> sont d'ailleurs les suivantes : « Je contemplais ce pays vierge, non comme la patrie des Bayas, mais comme une patrie française, où des Français nous avaient envoyés [...] A ces moments, comme j'étais fier de garder en moi cette petite lampe de l'héroïsme, si vacillante aujourd'hui<sup>1718</sup> ». L'adjectif qualificatif "vierge" employé dans cet extrait évoque un désir de nouveauté, de fraîcheur. C'est encore en prenant en considération le contexte politique de la France que l'on peut mieux saisir cela. Effectivement, au moment où l'œuvre est écrite, la France connaît une scission quant au comportement à adopter suite à la défaite de la guerre franco-prussienne qui a eu lieu du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871. Psichari conçoit le pays baya comme « une patrie française, où des Français [les] avaient envoyés ». A bien l'écouter, on a l'impression qu'il s'agit d'une mission de défense pour les forces de l'ordre. Il est question d'un déplacement dont le but est de défendre la patrie. Pourtant le texte ne parle ni d'émeute ni de guerre. On peut alors conclure qu'il s'agit d'un exercice. Cette hypothèse peut être soutenue par la suite du propos. Il fait mention de sa fierté d'avoir gardé en lui « cette

---

<sup>1714</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 226.

<sup>1715</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, op. cit., p. 63.

<sup>1716</sup> *Ibidem*.

<sup>1717</sup> Sous-titre du sixième et dernier chapitre de *TSS*

<sup>1718</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 225-226.

petite lampe de l'héroïsme, si vacillante aujourd'hui ». Le CNRTL<sup>1719</sup> définit l'héroïsme comme étant un « Comportement exemplaire caractérisé par un extrême courage face au danger et un dévouement total à la cause pour laquelle on combat ». Cette définition intéresse notre analyse dans la mesure où le mot 'héroïsme' chez Psichari évoque implicitement le danger allemand et le dévouement à la cause de la patrie, en l'occurrence la reprise des territoires annexés et le rétablissement de son aura international. Dès lors, on peut avancer que la colonie a pour but le maintien, non pas en veille mais éveillée, de la flamme de l'héroïsme.

Les points de vue que Psichari émet dans ses carnets indiquent que la colonie a une utilité davantage économique que politique. Il défend les intérêts des concessionnaires et déplore, par exemple, le fait que l'Etat « tolère l'inaction du noir, préjudiciable aux concessionnaires et aux colons<sup>1720</sup> ». Ailleurs, il défend le pré carré du commerce français contre les envahissants et astucieux commerçants haoussas<sup>1721</sup>. Cependant, une analyse minutieuse laisse voir une autre utilité de la colonie. La colonie n'a pas pour mission l'enrichissement de la métropole, elle doit plutôt lui servir de pilier. Elle doit être une source d'énergie qui permet d'épurer les esprits et de chasser la langueur. Parlant de l'Afrique dans les dernières pages de son roman, il dira :

Nous voulons la saluer, comme une colonne unique, en un temple mutilé... Bien peu, sans doute, viendront vers elle. Notre sagesse et notre vertu s'éloigneront de son splendide et solitaire excès, et nous ne voudrions plus, maintenant que nous sommes bons, de ces pinceaux de lumière rouge qu'elle projetait vers le monde, malade de langueur. Ah !  
oui.<sup>1722</sup>

Cet extrait indique l'Afrique est une colonne aux yeux de Psichari. La colonne étant un pilier, on peut en déduire qu'elle constitue un soutien pour la République coloniale. En regardant le corps humain, on réalise son importance. En fait, la colonne vertébrale est la charpente qui supporte l'être humain. On comprend alors que si l'Afrique est la colonne, le temple mutilé est la France amputée. Ce n'est pas l'économie que cette colonne soutient, ainsi que le conçoivent les politiques et les théoriciens de la colonisation. C'est surtout sur plan stratégique que la colonie montre son utilité. Mais la finalité de la colonie est également à voir dans l'importance qu'elle revêt pour la morale et la civilisation.

---

<sup>1719</sup> Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

<sup>1720</sup> Psichari, (Ernest), *Carnets*, p.33.

<sup>1721</sup> *Ibidem*, p. 46-47.

<sup>1722</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 226.

## La colonie, la morale et la civilisation

Malgré l'abondante littérature coloniale, nous n'avons pas trouvé de textes indiquant que la colonie est une valeur ajoutée en ce qui concerne la morale et la civilisation du pays colonisateur. C'est plutôt la mission civilisatrice qui est permanente dans l'idéologie des nations impériales. Parlant des « Droits et devoirs de la mission civilisatrice », les auteurs de *La République coloniale*<sup>1723</sup> font un parallélisme entre la *Manifest Destiny*, le *White Man's Burden* et la *mission civilisatrice*. Il s'agit respectivement des idéaux missionnaires des Etats-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la France. Ces pays étaient convaincus d'avoir le droit et le devoir d'intervenir dans le monde pour y apporter la civilisation. On note cependant des différences entre les idéaux. La plus grande étant le degré de laïcisation des doctrines. En effet, les Etats-Unis conservent des sources religieuses tandis que la France opte pour la laïcité. *Manifest Destiny* (destinée manifeste ou manifeste destin), expression inventée en 1845 par le journaliste diplomate et leader démocrate John L. O'Sullivan lors d'un discours devant le Sénat américain, exprime la conviction que la Providence a confié le continent américain en entier aux Américains anglo-saxons et ces derniers devaient promouvoir « l'expérience de la liberté et de gouvernement fédéral ». Cette expression deviendra une idéologie et justifiera l'expansion des Etats-Unis d'abord sur tout le continent, puis vers les Caraïbes et, plus tard, en Asie. Son symbole est le «Columbia» se déplaçant à travers la terre, à l'avance des colons. Il remplace l'obscurité par la lumière et l'ignorance par la civilisation<sup>1724</sup>. Mais, c'est une doctrine qui ne se départit pas des sources religieuses. Car, les Américains ne font que se soumettre à la volonté de Dieu. L'expression *White Man's Burden*, quant à elle, vient du poème de Rudyard Kipling dont les premières lignes mettent en exergue « le fardeau de l'homme blanc ». Contrairement aux Américains, les Anglais estiment qu'ils doivent coloniser non pas au nom de Dieu, mais au nom de leur supériorité. Le concepteur de l'idéologie anglaise signale qu'ayant un prix à payer, cette mission ne peut être refusée.

La mission civilisatrice française est, pour sa part, un mélange d'emprunts à la mission chrétienne et à la mission de la Révolution. En tant que fille aînée de l'Eglise ayant hérité de la Révolution, la France se doit d'apporter le bonheur au monde. Appartenir à la Nation, à l'État qui défend ce destin fait de l'individu un citoyen et s'y opposer exclut de la communauté des citoyens<sup>1725</sup>. Le discours colonial stipule que seul l'Européen dispose des moyens techniques et intellectuels pour prétendre à la "civilisation" et au "Progrès".

---

<sup>1723</sup> Bancel, (Nicolas) et al, *La République coloniale*, op. cit.

<sup>1724</sup> <http://www.ushistory.org/us/29.asp>

<sup>1725</sup> Bancel, (Nicolas) et al, *op. cit.*, p. 68.

L'entreprise coloniale s'élabore donc dans le but d'améliorer le sort de l'humanité. Et c'est un devoir pour l'Homme "blanc". « La III<sup>e</sup> République doit au contraire forcer le trait, insister sur les principes *moraux* qui l'animent, démontrer qu'il s'agit de *générosité* et non pas de goût pour la domination et la rapine, qu'il s'agit de « guider les peuples dans la nuit » plutôt que de les asservir<sup>1726</sup> ». Lorsqu'on parle de mission civilisatrice de la France, on ne peut s'empêcher de penser à la santé, à l'éducation et à liberté. Christelle Taraud montre qu'en ce qui concerne la santé publique, il y a eu d'avancées réelles. « Notamment en termes de campagnes de vaccination ou de traitements contre les maladies endémiques comme le paludisme, la trypanosomiase, la tuberculose, le choléra, la variole, la syphilis – qui font reculer la mortalité dans la colonie<sup>1727</sup> ». En matière d'éducation, l'instruction donnée devait produire des "indigènes" honnêtes, éclairés, prévoyants, amis du travail et disposés à se rapprocher du civilisateur par l'usage de sa langue et par la constatation des progrès auquel celui-ci leur permet de participer. Et le but de cette instruction est d'« améliorer leur bien-être, leur hygiène, leurs pratiques agricoles, leurs travaux industriels, leurs relations commerciales<sup>1728</sup> ».

La liberté constitue un autre point qui articule l'idéologie coloniale. Il s'agit effectivement, pour le civilisateur, d'apporter la liberté à ceux qui vivent sous le joug des "traditions barbares". « La mission civilisatrice s'accompagne d'un remodelage des rapports entre femmes et hommes colonisés : la France républicaine ne peut accepter des coutumes d'asservissement des femmes<sup>1729</sup> ». En dehors de leurs "traditions barbares", l'esclavage et l'anthropophagie sont aussi une entrave la liberté des Africains. Renouvier met en scène cet idéal dans un dialogue entre un élève et son instituteur. Lorsque le premier demande si la République a des devoirs envers les autres peuples, le deuxième répond : « Oui, la République doit être juste envers toutes les nations et assister celles qui sont opprimées. Elle doit pratiquer la fraternité au-delà des limites de son empire, car quiconque opprime un peuple est l'ennemi de tous les peuples<sup>1730</sup> ». Cependant, cette vision n'est pas partagée par les colonisés. Hô Chi Minh, parlant de la justice française, remarque qu'elle est représentée par une bonne dame avec la balance dans une main et l'épée dans l'autre. Il ajoutera avec ironie : « Comme la distance entre l'Indochine et la France est grande, si grande que, arrivée là-bas, la balance perd son équilibre et les plateaux se trouvent fondus et transformés en pipes d'opium ou en

---

<sup>1726</sup> Bancel, (Nicolas) et al, *La République coloniale*, op. cit., p. 69.

<sup>1727</sup> Taraud, (Christelle), *La colonisation*, op. cit., p.79.

<sup>1728</sup> *Ibidem*, p. 81.

<sup>1729</sup> Bancel, (Nicolas) et al, *op. cit.*, p. 71.

<sup>1730</sup> Renouvier, (Charles), *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Paris, Garnier Frères, 1848, p. 113.

bouteilles officielles d'alcool<sup>1731</sup> ». Il ressort du portrait qu'il fait des 'civilisateurs'<sup>1732</sup> qu'ils sont menteurs, injustes et abusent de leur pouvoir. Il indique que les vrais civilisateurs ne sont pas ceux qu'on croit. Aussi dira-t-il : « « Lorsqu'on a la peau blanche, on est d'office un civilisateur. Et lorsqu'on est un civilisateur, on peut commettre des actes de sauvages tout en restant le plus civilisé<sup>1733</sup> ». Mais la contestation de cette mission civilisatrice ne vient pas des voix indigènes. On citera, à titre illustratif, le *Journal de Genève* qui écrit dans ses colonnes : « La République a vu dans la constitution de son Empire colonial un dérivatif à la défaite de 1870. La race française a trouvé là comme une revanche de ses déboires européens, et les militaires, une nouvelle occasion de se signaler dans des combats heureux<sup>1734</sup> ». Rapportant les paroles d'un voyageur qui avait séjourné aux colonies, Hô Chi Minh dira : « La vie coloniale ne fait que développer les tares de l'individu : absence de sens morale, débauche et malhonnêteté ; chez les mercantis et autres aventuriers, goût de la rapine et du vol<sup>1735</sup> ». Sa conclusion sur la mission civilisatrice sera sans appel. Il dira ironiquement : « Et allez vous faire fiche, si, après ces témoignages autorisés, vous persistez à ne pas croire que la colonisation n'est ni plus ni moins qu'une mission civilisatrice<sup>1736</sup> ».

L'ironie de Hô Chi Minh trouve un écho dans les textes de Psichari. Il opère un renversement de paradigme : la colonie n'est pas peuplée de barbares, ni de primitifs ni de sauvages à qui l'homme 'blanc' doit apporter la civilisation. Ce sont, au contraire, les populations des colonies qui permettent au 'blanc' de conserver sa morale et sa civilisation. Elle est une école de l'énergie et de la civilisation. Dès les premières pages du roman, Psichari est saisi par la beauté de la civilisation Baya au point de dire : « Nous revenons ici, aux bords sereins du Logone, sur les bancs de l'école. Après un détour assez curieux, nous retrouvons le Portique, et l'hellénisme, derechef, nous assiège<sup>1737</sup> ». Le premier enseignement qui est dispensé est l'esthétique. Alors que le beau se réifie dans l'hexagone, Psichari le retrouve vivant et expressif au Haut-Logone. L'esthétique se décline tant bien dans son culte du corps que dans l'art chorégraphique. La mention du Portique ne peut passer sous silence. Car, il évoque la doctrine de cette école philosophique dont les représentants furent Sénèque, Epictète et Marc Aurèle. C'est surtout l'esthétique du dernier qui se profile ici. Dans son unique ouvrage, l'empereur avance que toutes les choses participent d'un *Tout* et que

<sup>1731</sup> Hô Chi Minh, *Le procès de la colonisation française*, op. cit., p. 114.

<sup>1732</sup> « Les civilisateurs », tel est l'intitulé de son 5<sup>e</sup> chef d'accusation.

<sup>1733</sup> Hô Chi Minh, *Le procès de la colonisation française*, op. cit., p. 73.

<sup>1734</sup> *Ibidem*, p.72.

<sup>1735</sup> *Ibidem*, p.78.

<sup>1736</sup> *Ibidem*, p.72.

<sup>1737</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 24.

l'homme doit vivre selon la Nature, c'est-à-dire en suivant la Loi de la Nature qui procède de la Providence. Ce *tout* amène Psichari à concevoir une esthétique dont la beauté ne peut se manifester que par la complicité entre l'homme et la nature. Or, cette complicité est rompue en France. Il exprime ses regrets ainsi : « C'est en vain que l'on poétisera le paysan qui pousse sa charrue, l'ouvrier qui sort de l'usine ou de la mine. Le paysan est une chose laide. L'ouvrier est une chose laide<sup>1738</sup> ». Dans le Livre II des *Pensées*<sup>1739</sup>, l'empereur affirme que tout ce qui arrive est nécessaire et utile au monde universel dont chacun fait partie. Ce qui importe, « ce n'est ni le futur, ni le passé qui te sont à charge, mais toujours le présent ». Cette pensée trouve écho dans *TSS*. Par la voix/voie de la sagesse baya, Psichari dit : « Le Baya nous apprend que les joies de la vie sont fugaces et qu'il faut les saisir quand elles passent près de nous. Il nous dit qu'il ne faut pas rêver du ciel et que, seule, l'insouciance animale de vivre rend les heures légères et voluptueuses<sup>1740</sup> ».

L'autre leçon de la colonie porte sur la morale française<sup>1741</sup> et le premier point concerne les mœurs. Traversant l'A.E.F., Psichari se rend compte que l'esprit militaire est naturel à cette nation. Il remarquera que la guerre est aimée voire secrètement désirée dans sa patrie. Il dira : « Nous avons toujours fait la guerre. Non pour conquérir une province. Non pour exterminer une nation. Non pour régler un conflit d'intérêts. [...] En vérité, nous faisons la guerre pour faire la guerre. Sans nulle autre idée<sup>1742</sup> ». Il conclut ses méditations par un constat qu'il n'aurait pas pu faire s'il n'avait pas été aux colonies : la colonie permet au Français de réaliser le génie propre à son pays. Car, en métropole les horizons limitent la vue alors qu'aux colonies le grand idéal des soldats surgit à chaque pas sur les routes. Il ajoute : « Et chacun de ces pas nous conduit un peu vers notre ciel !<sup>1743</sup> ». L'Afrique est une leçon d'histoire. Mais ce n'est plus l'histoire du continent que ces « terres de soleil et de sommeil » retracent. C'est plutôt celle de la République. La leçon de la colonie à l'endroit de la métropole est la sagesse des ancêtres qui bruit en chaque civilisateur. Loin des siens, Psichari a su entendre et retrouver en lui la résonance lointaine qui retentit depuis des siècles. Cette résonance est la conscience des ancêtres qui étouffe toutes les chansons du monde et tous les murmures humains. La colonie a une importance pour la civilisation et la morale, non pas pour les 'indigènes' mais pour le civilisateur. Elle joue aussi le rôle de conservatoire.

---

<sup>1738</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 25.

<sup>1739</sup> Aurèle, (Marc), *Pensées pour moi-même*, traduction d'Émile Bréhier, Paris, Gallimard, 2006, 106 p.

<sup>1740</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 42.

<sup>1741</sup> Elle doit être comprise comme ce « Qui a rapport aux mœurs, aux coutumes, traditions et habitudes de vie propres à une société, à une époque. », voir [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)

<sup>1742</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 233-234.

<sup>1743</sup> *Ibidem*, p. 228.

## La colonie comme musée

La colonie joue aussi le rôle de musée chez Ernest Psichari. Car, elle permet de savoir qui on est. Analysant le passage *De l'exposition coloniale aux arts premiers*<sup>1744</sup>, Benoît de l'Estoile arrive à la conclusion que le musée de soi répond à la question « qui sommes ? » Or, c'est aussi ce que fait la colonie. Il souligne cependant que le musée s'adresse à la fois au visiteur extérieur et à la communauté elle-même. Une communauté qu'il vise à renforcer, voire à constituer. C'est aussi le cas de la colonie. Psichari, citant les bienfaits de l'Afrique à son égard, dira que le dernier a été de l'aider à se reconnaître parmi toutes les misères de son époque<sup>1745</sup>. Il est à noter que cette reconnaissance est inclusive. Car, Psichari ne se reconnaît pas en tant qu'individu dans le néant mais comme appartenant à une communauté : celle des dominateurs et des conquérants<sup>1746</sup>. C'est suite à son expédition au Haut-Logone qu'il sera à même de répondre à la question « qui sommes-nous ? » Et il peut alors affirmer qu'il appartient à une nation courageuse, forte, guerrière et victorieuse. La finalité de la colonie est de le lui faire entendre. Finalement, la colonie est « Cette voix-là [qui lui] recommande le courage et [lui] annonce les prochaines victoires<sup>1747</sup> ». C'est de la bouche d'un jeune Laka qu'il reconnaîtra la grandeur passée de sa nation. Celui-ci informe que jadis, sa patrie était forte. Lorsqu'elle vénérât cette force, elle était toujours victorieuse. Le ramollissement de cette force par « les songes perfides » a causé sa chute. Le jeune PBS lui révèle également que lorsque cette force fut anéantie, elle emporta avec elle la beauté du pays. Il lui tiendra ce propos : « Tu me ressemblais autrefois, avant que les songes perfides des rêveurs n'aient empli ton âme et amolli ta force. Car alors tu vénérâs cette force qui est la loi du monde et qui est bonne, puisqu'elle est la loi du monde. Et la force n'est-elle pas la beauté ? En perdant l'une, tu as perdu l'autre<sup>1748</sup> ». Comment comprendre cette beauté si ce n'est comme la grandeur, le rayonnement et le respect dont jouissait le pays ?

La finalité de la colonie est d'être, non seulement un « musée de soi », mais aussi un « musée des Autres ». De l'ouvrage de l'Estoile, il ressort que « les musées dits de société » sont souvent l'héritage de projets d'affirmation d'une identité collective enracinée dans un passé commun<sup>1749</sup>. Le musée concourt donc à la construction d'une identité en même temps qu'il la propage. Il est l'exposition de l'identité mais aussi des événements, acteurs et moyens

---

<sup>1744</sup> Estoile, (Benoît de l'), *Le goût des Autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007, 624p.

<sup>1745</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 228-229.

<sup>1746</sup> *Ibidem*, p. 226.

<sup>1747</sup> *Ibidem*, p. 229.

<sup>1748</sup> *Ibidem*, p.68.

<sup>1749</sup> Estoile, (Benoît de l'), *Le goût des Autres*, op. cit., p. 23.



qui ont œuvré à sa construction. Il est donc question, avant tout, du projet d'une société qui veut exposer son identité. Dès lors, un musée ne peut être possible sans l'intervention de l'Homme. La disposition des éléments à l'intérieur est tributaire du message qui doit être véhiculé, de la sensibilité des réalisateurs et du cadre. A ce niveau le musée "normal" se distingue de celui de Psichari, c'est-à-dire de la colonie telle qu'il la conçoit. Car, la colonie n'est pas le résultat d'une disposition spatiale préalablement définie par le colonisateur. En outre, la répartition des populations sur le terrain ne doit être soumise qu'aux aléas de la marche de l'humanité. C'est à force d'invasions et de migrations que le paysage, tant humain que géographique, doit se modeler. Benoît de l'Estoile affirme qu'un musée "normal", c'est-à-dire issu d'un projet, ne peut que jouer un rôle de crucial dans la production de la conscience de soi fondée sur le sentiment de la grandeur passée. Ce constat est également valable pour la colonie. Car, son utilité est de donner le sentiment de la grandeur passée. C'est durant sa visite du musée, c'est-à-dire de la colonie, qu'Ernest Psichari réalise que l'action est encore possible. Il déclare avec assurance : « je crois encore en la bonté de l'action, et qu'elle saura dominer la paresse des faibles<sup>1750</sup> ». Il croit si fermement en une action possible parce qu'il a vu dans le musée les forces qui l'insufflent. Il dira dans cette optique :

On croirait presque, aujourd'hui, que l'héroïsme est une chose morte. On croirait presque, ma foi, qu'ils sont morts, les divins amants de la Force, de l'Amour, de la Poésie, et tous ceux qui avaient soif et faim de l'absolu. Ils sont là, pourtant, parmi nous, tout prêts à nous aider et à nous secourir...<sup>1751</sup>.

Lorsqu'on regarde la société française de l'époque de Psichari avec ses yeux, on peut facilement conclure que l'héroïsme était effectivement « une chose morte » pour ses compatriotes. Car, certains appelaient à la résignation d'autres estimaient que le rayonnement du pays ne pouvait plus avoir lieu que par la possession des colonies. Ce débat a d'ailleurs divisé les anticolonialistes des nationalistes. Clemenceau donnera sa position en ces termes : « Mon patriotisme est en France. [...] Pendant que vous êtes perdu dans votre rêve colonial, il y a à vos pieds des hommes, des Français, qui demandent des dépenses utiles, fructueuses, au développement du génie français<sup>1752</sup> ». Ce n'est que par la visite de la colonie que Psichari pourra trancher. Ses yeux s'ouvrent une fois dans le musée. C'est là qu'il se rend compte que l'héroïsme français n'est pas aboli. C'est ce qui est évoqué dans l'usage du conditionnel présent du verbe croire. En effet l'énoncé sous-entend que le visiteur croit la flamme héroïque

---

<sup>1750</sup> Psichari, (Ernest), *TSS*, p. 228.

<sup>1751</sup> *Ibidem*, p. 231.

<sup>1752</sup> Clémenceau cité par Biondi, (Jean-Pierre), *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Paris, Robert Laffont, 1992, p. 29.

de la nation éteinte parce qu'il ne voit pas ce qui est présenté par le musée et n'entend pas le message qu'il lui adresse.

Les travaux de Benoît de l'Estoile illustrent que le « musée des Autres » renvoie à ceux qui sont définis comme différents. Il met en scène ceux qui sont considérés comme différents et accentue cette différence. L'éloignement de « Nous » constitue le principe de ce type de musée. Plus ce qui y est présenté sort de notre habitus, plus il est susceptible d'être érigé au rang de musée authentique. Pour l'essayiste, vue sous cet angle, la délimitation du domaine du musée est négative. Car, les Autres deviennent des objets, par contraste avec « Nous ». La disposition des éléments dans ce type de musée fonctionne comme celles employées pour les musées d'art et de sciences. Dans un musée d'art, le principe de hiérarchisation est la valeur esthétique attribuée aux diverses œuvres en fonction d'un canon implicite ou explicite. Dans un musée de sciences, les collections sont hiérarchisées en fonction de leur représentativité et de leurs capacités à illustrer une démonstration ou une théorie. La mise en exposition est la traduction spatiale, sensorielle et visuelle de conceptions explicites ou implicites. C'est une matérialisation des visions du monde<sup>1753</sup>. Or, cela ne correspond pas à la valeur que l'Autre donne à ses objets ni à leur ordre d'importance. Mais le « musée d'Autres » montre un certain « goût des Autres ». Ce qui est fondamental dans ce « goût des Autres », c'est l'interrogation qu'il formule sur nos conceptions de l'altérité et leurs transformations. Psichari n'en fait pas moins tout au long de son œuvre. Des paysages à la culture en passant par les populations, on retrouve l'interrogation constante de l'altérité et de ces transformations.

Ce parallélisme entre le musée et la colonisation illustre que celle-ci est l'application d'une idéologie qui prône la supériorité d'une nation. Elle a partie liée avec le nationalisme dans la mesure où elle implique l'imposition d'un idéal national au-delà d'un territoire d'origine. Pour Christophe Jaffrelot<sup>1754</sup>, le nationalisme se construit autour d'un processus de réforme socioculturelle né du rapport à un Autre menaçant. L'opposition entre nationalismes politique et culturel, ethnique et civique est alors à relativiser. Car, l'identité nationale, par exemple, quoique fondée principalement sur une dimension politique, prend en compte les diversités culturelles.

---

<sup>1753</sup> Estoile, (Benoît de l'), *Le goût des Autres*, op. cit., p. 23.

<sup>1754</sup> Jaffrelot, (Christophe), «Théories et typologies », dans Dieckhoff, (A.), Jaffrelot, (C.) et al., *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po., 2006, 463p.

## Conclusion partielle

Contrairement à ce qui est stipulé par les discours, les théories et l'idéologie, la colonie n'est pas un domaine pour Ernest Psichari. Elle est un territoire qui ne peut être appréhendé que dans l'interactivité des groupes humains qui y vivent. Sa définition de la colonie se donne à voir à travers sa façon d'aborder et d'articuler l'espace et les populations. Aussi, sa délimitation des territoires prend-elle en compte les particularités de chaque groupement humain. A partir de là, il ne s'agit plus d'un seul territoire mais de plusieurs. La colonie devient alors un ensemble de territoires viables. Pour Ernest Psichari, la colonie est une société viable si elle est préservée des agressions de l'extérieur. Il présente des territoires qui préservent la diversité des espèces, des ressources naturelles et des sites que le nouveau venu est tenu d'entretenir. Cependant, il n'est pas juste de dire que Psichari est contre la mise en valeur de la colonie. Bien au contraire, il est favorable au "Progrès". Toutefois, celui-ci ne peut se faire sans inclure l'éthique dans l'économie. La définition que Psichari donne de la colonie rejoint les récentes recherches sur le territoire<sup>1755</sup>. Celles-ci attestent que chaque individu possède une relation intime avec ses lieux de vie, dans son expérience vécue. Cette relation aboutit à l'appropriation des lieux et au façonnement de l'identité individuelle et/ou collective. Le territoire est alors défini aussi bien par du matériel que par de l'affect. Mais, Psichari n'évacue pas la domination française de ces territoires. Il prône une conquête pacifique, c'est-à-dire une collaboration pacifique entre parties prenantes. Il regrette que le recours à la force soit systématique. Il estime que la colonisation doit se faire de façon démocratique. Elle est nécessaire pour que les territoires conquis deviennent autonomes et se prennent en main plus tard. Sous cet angle, Psichari considère la colonisation comme un moyen qui favoriserait l'avènement d'une société juste et équilibrée. La colonisation doit donc s'accompagner du socialisme. Les intérêts des colonisés doivent être primordiaux dans la prise des décisions. La colonisation doit apporter ce que la France a de meilleur et enlever toutes les tares de la société colonisée. Dès lors, la finalité de la colonie n'est plus celle que lui donnent les théoriciens et les politiciens coloniaux. La colonie est plutôt le prolongement de la patrie. Aussi, fait-elle office de champ d'exercice pour la force militaire. Pour Psichari, la colonie n'a pas vocation à enrichir la métropole mais à lui servir de pilier stratégique. En tant qu'école de l'énergie et de la civilisation, elle doit amener le colonisateur à conserver sa civilisation et sa morale. Mais c'est aussi un conservatoire des gloires passées. Parcourir la colonie est alors synonyme de visite du musée de l'Histoire de la France.

---

<sup>1755</sup>Voir sur ce sujet les recherches menées par Guy Di Méo, Maryvonne Le Berre, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, 1998.

## **CONCLUSION GENERALE**

Il apert de notre travail que depuis 1910, Ernest Psichari fait l'objet de nombreuses études qui le peignent comme le symbole d'une génération révoltée nationaliste et anti-intellectualiste. L'étude de ses œuvres illustre que l'Afrique constitue quasiment l'unique cadre de ses productions. Plus qu'un cadre, plus qu'un décor, elle est un vivant actant qui, par son action omniprésente, transforme les autres actants. Mais elle demeure une terre à civiliser. Cette ambiguïté nourrit une problématique. En fait, elle nous a amené à nous poser la question de savoir ce que signifie vraiment l'Afrique chez Psichari, comment il la représente et quels sont les enjeux de ces figures et représentations. Ces interrogations se sont posées d'autant plus que l'observation attentive de la pensée de Psichari, de ses idéaux voire de son style d'écriture laisse, effectivement, dans l'indécision. L'écrivain semble à la fois proche et éloigné des indigènes, et le ton de son œuvre, alangui et impressionniste situé entre rêve et réalité, alterne avec des passages plus affirmés, dénués de tout sentiment de douceur où le seul sentiment patriotique est de mise. Tout en affichant son amour pour les indigènes, défendant leurs droits et leurs cultures, Psichari ne dissimule pas son patriotisme en œuvrant pour la colonisation. Mais au-delà de ces constatations, l'œuvre d'Ernest Psichari fait resurgir différentes questions, non pas en termes d'interrogations mais d'ensemble de problèmes.

Il ressort de nos analyses que, sous un certain angle, cet écrivain a été influencé par les idéologies de son temps. Il s'agit notamment du saint-simonisme, du positivisme, du nationalisme et du colonialisme. Le nationalisme d'Ernest Psichari, quoi qu'il porte une marque de sa pensée, puise à la fois chez Maurras et chez Barrès. Alors que « la Belle Epoque » est une période généralement encensée, il en fait une appréciation négative. Les portraits qui ont été dressés font de lui à la fois un humaniste et un romantique ; un dilettante et un anti-dilettante ; un saint soldat et un soldat chrétien lorsqu'il n'est pas tout simplement soldat et chrétien. La critique n'a pas été unanime quant à l'appréciation de ses œuvres. Selon les périodes, en fonction de la situation socio-politique de la France, l'œuvre d'Ernest Psichari a été perçue tantôt comme l'expression du génie français, tantôt comme des élucubrations d'un jeune bourgeois. Il a aussi connu une apologie, mais après sa mort. En cette aube du XXI<sup>e</sup> siècle, sa figure est réactualisée par des historiens et des littéraires. Mais le fait est que les historiens l'actualisent pour des visées politiques tandis que les littéraires sont attirés par l'éthique de ses textes, en plus de leur esthétique.

Au moment où il effectue son voyage en Afrique équatoriale, très peu de documents donnent des informations au sujet des terres, des hommes et des civilisations qu'il devait rencontrer. Si la documentation foisonne en ce qui concerne le Maghreb et l'A.O.F., la

majeure partie du Congo reste encore une terre inconnue. Vu la situation de colonie qui prévalait, l'on pourrait s'attendre à ce que les textes de cet écrivain reflètent l'imaginaire colonial. Mais on constate que c'est davantage le romantisme qui domine la description de la nature, des corps et de la temporalité. L'exotisme qui ressort des textes, loin d'être dérangeant ou morbide, est plutôt enchanteur. Cet exotisme est à rapprocher de la vision de Victor Segalen. Nous pouvons parfaitement parler d'une esthétique du divers. L'image que Psichari donne de l'Afrique est celle d'une aventure. Pour « faire » l'aventure, il lui a fallu reconnaître ses désirs, ses besoins et ses craintes. L'analyse de l'aventure montre que l'Afrique en est l'élément central. Toutes choses tournent autour d'elle. L'Afrique devient un lieu et un temps qui révèlent l'aventurier à lui-même et lui redonnent sa dignité d'homme et d'humain. Mais cette Afrique n'est pas celle cataloguée par les savants de toutes disciplines. Ce sont des mondes nouveaux, virtuels, mais qui trouvent écho dans le monde de Richard Wagner. C'est par l'usage d'une poétique qui lui est propre qu'il parvient à les montrer au lecteur.

Tirés par un autre pan, les textes d'Ernest Psichari montrent que les images ne sont pas statiques chez lui. Elles ne sont pas figées mais changent selon les rapports qu'il a avec les personnes et les lieux ; selon ses humeurs et ses états d'âme ; selon le temps qu'il fait. Il y a donc une détérioration des images, surtout coloniales. La détérioration touche tant bien les images construites par la doxa que celles que l'auteur (se) forge lui-même. La détérioration se fait par la déconstruction des figures, par la subversion et par l'expression du désenchantement et de la désillusion provoqués par la culture. Les textes montrent également que l'écrivain émet quelques réserves quant au système de fonctionnement de la colonie. La gouvernamentalité coloniale est, à ses yeux, à refonder. Ce qu'il déplore en premier lieu, c'est le fonctionnement de l'Administration. Il remet aussi en cause le choix de ses agents dont il trouve les profils inadaptés. En deuxième lieu, Ernest Psichari met en évidence les défaillances du système de maintien de l'ordre dont il trouve les moyens douteux et les méthodes inhumaines. Il émet, en outre, une critique du système économique. Après avoir constaté une défaillance dans le système colonial tout entier, l'écrivain donne sa vision de la colonie. Il donne des pistes de solutions pour la gérer et la contrôler et il définit sa finalité.

La première partie, portant sur les liens entre le contexte, l'homme et l'œuvre, nous ramène à la question de la valeur d'une œuvre d'art en général, littéraire en particulier. La contextualisation de Psichari et son œuvre montre que la détermination de la valeur d'une œuvre littéraire n'est pas une tâche facile. Les différentes appréciations qui ressortent de nos analyses donnent à voir deux camps opposés quant à ce qu'il y a lieu de prendre en

considération pour donner de la valeur à une œuvre. Il y a, d'un côté, ceux qui font reposer la valeur esthétique sur l'autorité de modèles établis par les Anciens. Ces derniers étant garants d'une stricte hiérarchie des genres. Si la forme doit tenir compte de cette catégorisation, le contenu, quant à lui, doit prendre en compte le contexte. L'œuvre doit donc concilier l'horizon d'attente de son lecteur idéal et virtuel et celui du lecteur réel. Lorsque ce cahier des charges n'est pas dûment rempli, l'œuvre est perçue comme "élucubrations". C'est en partie pour ces raisons que *TSS* n'a pas reçu un accueil favorable auprès des critiques avant l'époque contemporaine. Si certains tiennent à évaluer une œuvre à partir de la grille laissée par les Anciens, d'autres optent pour une mesure quantitative. Il s'agit pour eux du poids donné à l'œuvre par le succès commercial. Ce constat conduira Renaud Pasquier à tirer la sonnette d'alarme en disant : « un double danger menace ainsi qui emprunte l'étroit chemin d'une réflexion sur la valeur littéraire : au mieux, la paresseuse confiance en l'Histoire qui sait, elle, faire le départ entre l'ivraie et le bon grain, au pire, la soumission devant le succès commercial, qui dissout la qualité dans la quantité<sup>1756</sup> ». Ce théoricien ajoutera que pour penser la valeur d'une œuvre littéraire, il est indispensable de sortir de l'approche normative et d'effectuer un tri sélectif. C'est le cas de ceux qui travaillent sur *TSS* aujourd'hui en tant qu'œuvre littéraire à part entière.

Une autre problématique soulevée par l'étude du premier roman d'Ernest Psichari concerne les rapports existants ou possibles entre l'Histoire et la littérature. Pour certains écrivains, l'histoire est sollicitée pour la qualité et l'étendue de l'information qu'elle peut offrir. Pour d'autres, c'est sa démarche qui attire. Il y aura ainsi recours aux archives, consultations de sources et appels à des témoignages. Ernest Psichari montre qu'il est possible de fusionner les deux méthodes. L'histoire sert à la fois de matière et de support. Il y a également la question de l'écriture de l'histoire. Il ne s'agit plus de ce que la littérature fait de l'histoire mais à l'histoire. Car, *TSS* peut être perçu aujourd'hui comme un pavé dans la mare. Au regard du discours tenu dans cette œuvre, certains savoirs qui sont véhiculés au sujet l'Afrique équatoriale et de la colonisation française peuvent être remis en cause. A partir de là, l'œuvre littéraire revêt un caractère historique. De même, le texte littéraire peut servir de source à l'historien. On se rappellera ici que les savoirs coloniaux se sont formés en grande partie sur la base des données fournies par la fiction et considérées comme archives. Paule Petitier et Claude Millet soutiennent, dans cette perspective, que « Littérature et histoire ne sont pas, nous le savons, deux champs étanches, il s'agit bien plutôt d'un vieux couple avec

---

<sup>1756</sup> [http://www.fabula.org/atelier.php?La\\_valeur\\_de\\_l%27oeuvre\\_litt%26eacute%3Braire](http://www.fabula.org/atelier.php?La_valeur_de_l%27oeuvre_litt%26eacute%3Braire)



une longue chronique de querelles<sup>1757</sup> ». Le roman qui sert de corpus de base à cette étude a également mis en évidence le problème de la fiction dans les rapports entre littérature et Histoire. Les historiens regardent cet aspect de la littérature avec méfiance. Car la fiction n'est pas, à leurs yeux, digne de confiance. Noëlle Batt signale que « la fiction est une dimension dont les historiens ont découvert récemment qu'ils pouvaient, dans certains cas, la partager avec les littéraires<sup>1758</sup> ». Mais ce propos montre que cette prise de conscience n'est pas généralisée. Aussi comprend-on plus facilement pourquoi *TSS* n'a aucun crédit aux yeux des historiens contemporains qui ont pourtant écrit la biographie de son auteur.

La première partie de notre étude nous a également permis de mesurer le poids du contexte dans la réception d'une œuvre. Durant les cinq premières années qui ont précédé la publication de *TSS*, la réception de l'œuvre a oscillé entre l'éloge et le dénigrement. Cette ambivalence de la critique est tributaire du contexte d'énonciation et de publication de l'œuvre. Car, si le contexte d'énonciation est celui de la colonie, le contexte de réception est davantage celui de l'omniprésence de la Grande Guerre. Le premier roman de Psichari ne retient l'attention ni pour le contexte d'énonciation ni pour celui de réception parce qu'il ne satisfait pas leur horizon d'attente. En revanche, son deuxième roman occupera une place prépondérante dans les médias mais aussi auprès des critiques littéraires. Dès l'évocation du titre, l'on peut comprendre pourquoi. La réception de ces romans vérifie le concept de *concrétisation*. Issu de la théorie de l'esthétique de la réception, le concept formule qu'il ne peut y avoir concrétisation de l'œuvre sans la perception d'un public. Vodicka avait déjà montré que les différentes concrétisations d'une œuvre résultent de la tension entre cette dernière et ses publics. C'est cette concrétisation qui est le principe de l' « évolution littéraire ». Elle n'est pas sans convoquer le concept d'horizon d'attente qui, en retour, rappelle celui de la *focalisation*.

Il se pose également la question de la focalisation lors de la réception du texte. Si le concept de focalisation est appliqué au narrateur, nous pensons qu'il peut être opératoire en ce qui concerne la critique littéraire. Le travail du critique est, certes, d'analyser, d'interpréter et/ou de décrire une œuvre. Cependant, il est aussi certain qu'il y a une large part de subjectivité dans les résultats auxquels il aboutit. Cette subjectivité est perceptible dès le choix d'une grille de lecture. Car, elle est effectivement le reflet de ce que le critique cherche

---

<sup>1757</sup> Petitier, (Paule), Millet, (Claude), « L'histoire dans tous ses états », *Fabula / Les colloques, Littérature et histoire en débats*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2104.php>, page consultée le 16 septembre 2014.

<sup>1758</sup> Batt, (Noëlle), « Un malentendu continué. Trois remarques sur les croisements disciplinaires », *Fabula / Les colloques, Littérature et histoire en débats*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2079.php>, page consultée le 16 septembre 2014.

à démontrer. Dès lors, la focalisation du critique peut être mesurée à l'aune de son implication dans le texte ou de ses rapports à l'auteur. La focalisation zéro pourrait correspondre à une interprétation qui ne veut s'en tenir qu'au texte. La focalisation externe serait une analyse qui prend en compte aussi bien le texte et son auteur que son contexte. La critique à focalisation interne serait, quant à elle, celle qui va au-delà des apparences. Elle serait celle qui accède à l'intimité et fait intervenir l'affect. Cette critique laisse transparaître d'une part l'homme privé (qui est l'auteur pour les autres focalisations), d'autre part le non-dit du critique, ses postures. Dans ce cas, le choix de la figure et/ou de l'œuvre, est tributaire des convictions et des engagements du critique. Ces différentes focalisations constituent les angles à partir desquels s'est faite la réception d'Ernest Psichari.

La deuxième partie de cette étude a permis d'éprouver le concept d'imagologie. Il s'est agi, comme le préconise ce concept de la littérature comparée, de lire la représentation de l'Afrique dans notre corpus. Pour ses concepteurs, l'imagologie permet à l'écrivain d'élaborer une image de l'étranger sans mimétisme du réel. Car elle procède par sélection de traits jugés pertinents pour la représentation de l'altérité. Les éléments ne deviennent pertinents que par leur rapprochement avec les cadres historiques, sociaux et culturels qui en forment le contexte. C'est-au-delà de ce rapprochement que se détermine ce qui appartient en propre à la création de l'écrivain. Nous avons remarqué que les représentations de l'Afrique et des Africains se faisaient, à certains moments, par ce procédé. Toutefois, il y avait comme un travail de sabotage orchestré par le narrateur. Les représentations donnaient à voir des réalités qui ne correspondaient pas à ce que le contexte désignait comme telles. Au-delà des représentations, dirions-nous, il y a la question du sens et de la signification.

Les résultats auxquels nous sommes arrivés dans la deuxième partie de notre travail montrent que le sens donné à une œuvre est conditionné par la biographie du lecteur et par le discours social. Car, en tant que produit de la compréhension, le sens est l'actualisation intérieure, personnelle, qui répond à un certain consensus social. Cette affirmation repose sur la divergence de points de vue entre les biographes de Psichari qui nous sont contemporains et nos analyses. Pour les biographes, *TSS* est une œuvre mineure et l'Afrique qui y est mise en scène correspond à celle que le discours colonial a présentée. Or nos analyses montrent que Psichari donne à voir un continent différent de « cette Afrique-là ». Cette étude permet aussi d'affirmer que le sens relève d'une démarche individuelle, non forcément socialisée. Car, l'Afrique qui ressort de notre compréhension du texte n'est pas, non plus, celle d'aujourd'hui. Nous dirons aussi que le sens, émanant de la compréhension, vient d'abord du texte dans la

mesure où il s'agit de chercher à reconnaître et à organiser de manière intelligible le sens qui s'y dissimule en partant des représentations du lecteur. Les représentations de ceux qui ne connaissent l'Afrique que par médias interposés ne peuvent être identiques à celles de ceux qui y ont vécu. En ce qui concerne la signification, nous avancerons qu'elle est « d'action d'indiquer » par excellence. Elle se tisse par l'élection d'un élément précis à interpréter. La signification de *TSS* qui ressort de nos analyses est bien distincte de celles que les recherches de Jean-François Durand, par exemple, ont déjà données tout en se rejoignant sur différents points. Cette oscillation entre écarts et convergences indique que la signification est conditionnée par le vécu du lecteur et par le discours social et qu'elle implique la socialisation d'un discours. Par-là même, nous réalisons que la signification réside dans une confrontation à l'Autre qui donne une légitimation au signe construit par le lecteur.

Notre grille d'analyse étant l'histoire littéraire, cette deuxième partie de notre étude a mis en lumière quelques écueils. En effet, il s'agissait de lire l'imagologie psycharienne de l'Afrique tout en restant dans le champ délimité par notre grille de lecture. L'un de ces écueils a été la question de l'esthétique. L'objet de l'histoire littéraire étant la littérature, l'esthétique est donc le premier problème qui se pose au critique qui a recours à cette méthode. Cette difficulté vient du fait que les notions de style, de forme et de genre appartiennent traditionnellement à la théorie littéraire. Or la lecture par l'application du concept d'imagologie n'est opératoire que si ces notions sont prises en compte. Dans un article sur la théorie et la pratique de l'histoire littéraire, Sophie Dubois met en garde contre le fait que ne pas prendre en compte ces notions ramènerait à « une simple histoire externe des institutions, des acteurs ou des œuvres, et non de l'objet qu'est la littérature<sup>1759</sup> ». Il a donc fallu « intégrer à une réflexion historique la dimension "esthétique" des textes<sup>1760</sup> » comme le suggère Alain Vaillant. Pour arriver à articuler analyse et histoire littéraire sans que cette dernière ne devienne « guère plus que de la critique littéraire, ponctuée de quelques repères historiques ou de précisions biographiques<sup>1761</sup> », nous avons replacé l'œuvre dans son contexte. Car le contexte permet de nous rappeler qu'il s'agit avant tout d'une « Aventure coloniale ». Dans l'introduction du septième numéro des *Cahiers de la SIELEC*, Sylvain Venayre montre que

---

<sup>1759</sup> Dubois, (Sophie), « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », dans *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, *Nouveaux chemins de l'histoire littéraire*, Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6742.php>, page consultée le 17 septembre 2014.

<sup>1760</sup> Vaillant, (Alain), *L'histoire littéraire*, op. cit, p. 98.

<sup>1761</sup> *Ibidem*, p. 24.

cette aventure a oscillé « entre littérature et histoire<sup>1762</sup> ». Il souligne que les termes impliquent deux univers dont la réunion est problématique. L'on peut comprendre par-là un système de représentation partagé par l'ensemble d'une société à une époque définie, celle de la colonisation. Il ne s'agit donc pas de parler exactement d'histoire coloniale.

Un autre problème a été soulevé par l'analyse de l'imagologie à partir de l'histoire littéraire. Il s'agit de la subjectivité de l'historien du domaine littéraire. En fait, ce travail a permis de réaliser qu'il y a un certain relativisme esthétique chez l'historien. Ce dernier étant à la fois individu et être social influencé par la mode et les intérêts de l'époque, il semble évident qu'il y aura une partie de lui dans ses analyses. Si l'œuvre littéraire est indissociable du goût et des émotions, en faire une historisation objective semble hypothétique. Il a donc fallu en prendre conscience afin d'éviter, dirions-nous avec Sophie Dubois, l'impressionnisme. Car celui-ci « dissimule derrière la fausse objectivité des systèmes abstraits l'arbitraire le plus pur<sup>1763</sup> ». Mais cette subjectivité reposait sur la perception d'un monde, non pas totalement réel, mais partiellement créé. Car ce qui ressort de cette étude, c'est qu'une œuvre littéraire est une vision du monde. Alain Vaillant souligne qu'« il est à peu près unanimement admis qu'une œuvre littéraire, du fait de sa nature esthétique, offre une image du réel, donne à voir une *vision du monde*, constitue formellement une représentation et une appréciation du contexte historique qu'elle n'a donc pas à formuler de façon explicite<sup>1764</sup> ». Ce qui est postulé ici est que la littérature, loin de refléter le monde, le signifie et le figure. Dans l'analyse de l'imagologie psycharienne de l'Afrique, nous avons expérimenté ce postulat. Car, l'Afrique que donne à voir l'écrivain n'est ni celle d'hier ni celle d'aujourd'hui. Aussi bien la nature que les corps et le temps présentés n'ont aucune référentialité effective. Le monde africain que montre Psychari n'est donc pas une reproduction mais une signification, donc une interprétation. Il en est de même de la figuration. Cependant, ce monde n'est pas totalement inconnu. Ce qui est donné à voir peut aisément être situé dans le temps et dans l'espace.

Partant de l'imagologie, nous ne pouvons passer sous silence la question de l'image abordée dans cette partie de notre étude. Le roman d'Ernest Psychari que nous étudions met en évidence le fait que l'image de l'Autre ou de l'étranger est une image de soi en négatif. Ce que l'Autre reflète dans l'œil de celui qui observe est le négatif de l'observateur. L'image de

---

<sup>1762</sup> Venayre, (Sylvain), « En guise d'introduction. L'« aventure coloniale » entre littérature et histoire », dans Durand, (Jean-François), Seillan, (Jean-Marie) et al, *L'Aventure coloniale, Cahiers de la SIELEC*, n°7, Pondicherry-Paris, Kailash-SIELEC, 2011, p. 9.

<sup>1763</sup> Vaillant, (Alain), *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 86

<sup>1764</sup> *Ibidem*, p. 157.

l'Autre, en outre, joue un rôle important dans les relations que l'on entretient avec lui mais aussi avec soi. Elle conditionne également les expériences de l'individu. L'image que Psichari a de l'Afrique réactualise la question du virtuel dans une œuvre littéraire. L'analyse de l'imagologie met en évidence l'une des particularités du texte littéraire : sa capacité à être actualisé au-delà de son contexte historique et à se mettre en communication avec d'autres textes. Parce que les images figurées sont des significations ouvertes, l'œuvre révèle sa virtualité dans la confrontation avec de nouveaux contextes culturels. Cette étude démontre que certains aspects d'une œuvre peuvent passer inaperçus à un moment donné puis devenir manifestes à un autre moment et faire naître ou répondre à de nouvelles problématiques esthétiques. L'une de ces problématiques est la perception du monde africain, plus précisément de l'Afrique tropicale durant la période coloniale.

Dans la dernière partie de cette étude, il a été question de la déception de l'auteur quant au système colonial qui était en vigueur au moment de la mission Lenfant ; de sa déception vis-à-vis des terres africaines ; de sa vision de la colonie. En effet, le roman ainsi que les carnets de notes d'Ernest Psichari laissent transparaître une détérioration des images coloniales, une critique du fonctionnement du système et une ébauche de solution. Au-delà de ce bilan, nous pouvons dire que cette analyse pose le problème du dérèglement de la nature, de la société, du monde. En effet, considérée comme une métonymie, la terre africaine dont il est question chez Psichari ressemble, sous certains angles, à ce qui se donne à voir aujourd'hui. L'annulation de la dichotomie des acteurs à l'œuvre dans les écrits de Psichari est bien perceptible dans le monde contemporain. L'on assiste de plus en plus à une globalisation de la planète. Il est certain que nous sommes à l'ère du village planétaire. Même si des différenciations persistent pour les tenants du colorisme, il n'en demeure pas moins que la globalisation est effective. Il est aujourd'hui difficile de faire une distinction entre un Français et un francophone. La déconstruction des figures du point de vue spatial est aussi effective dans la société contemporaine. La ville est considérée de nos jours comme un lieu non accueillant pour l'humain du fait des pollutions dont elle est le réceptacle. La tendance est à l'écologie. La critique productiviste prend de l'ampleur.

Mais cela revient-il à dire que l'image de l'Afrique n'est plus la même en Occident ? Loin de là. Le soleil dont parle Psichari est toujours celui qui fait de l'Afrique un continent de misère, de famine et de maladie. C'est toujours la terre des sauvages et des barbares. C'est encore la terre où règne la mort. Les termes tels que pays sous-développé, tiers-monde ou pays en voie de développement lui sont toujours accolés. Dans son œuvre articulant

l'idéologie coloniale et celle du développement, Françoise Dufour<sup>1765</sup> analyse le discours France-Afrique tout en montrant que l'idée du progrès semble reconduite dans celle du développement. Les similitudes sont : la prétention de l'universalité à partir du modèle occidental, les contestations qu'elles soulèvent, les disparités qu'elles contribuent à créer, le système de croyances qu'elles constituent. Jacques Danois disait à propos de ces "pays pauvres" que c'est encore une de ces expressions toutes faites, de ces clichés qui ne correspondent à aucune réalité. Il ajoute : « Les pays pauvres ou riches ne sont pas ceux que l'on pense. En fait, il n'y a ni pays pauvre ni pays riche. En revanche il y a [...] des pays dits riches où vivent des gens pauvres, et des pays pauvres dominés par des gens riches<sup>1766</sup> ».

Abordée sous un angle différent, cette partie de notre étude a permis de mettre en évidence la critique que Psichari formule à l'endroit du système colonial français. Cette critique pose le problème de la domination française en Afrique en général, dans le sud du Sahara en particulier. Les débats actuels réactualisent le propos d'Ernest Psichari. Le fait colonial est le mieux à même de montrer que la (re)production des discours et des idéologies qui ordonnent une pensée fonde sa capacité à agir dans la relation entre les peuples et sur le monde. Si donc, théoriquement la colonisation a pris fin, les discours qui se tiennent aujourd'hui sur les relations franco-africaines constituent pourtant le reflet du latent en même temps qu'ils sous-tendent les agissements d'aujourd'hui. C'est en partie dans la circulation du discours, en tant que processus de reprise-répétition qui échappe partiellement ou totalement au sujet parlant, que nous retrouvons le processus de domination de nos jours. On notera que le sujet parlant ignore ou fait fi de la charge du déjà-dit de sa propre parole sur son interlocuteur. La re-production réactualise l'empreinte des pratiques antérieures et l'idéologie qui la sous-tendent. C'est ainsi que le propos de Nicolas Sarkozy à Dakar en 2007 sera perçu comme une réactualisation de l'idéologie coloniale. Gilles Manceron<sup>1767</sup> montre que dans le livre intitulé *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*<sup>1768</sup>, il y a une réflexion sur l'origine des stéréotypes utilisés par l'ancien Président.

La critique ne vient plus des seuls Français. Dans sa contribution à la réponse adressée par les Africains à ce discours de 2007, Achille Mbembe dénonce « le cartel des satrapes [qui] se félicite de ce qui apparaît clairement comme le choix de la continuité dans la gestion de la

---

<sup>1765</sup> Dufour, (Françoise), *De l'idéologie coloniale à celle du développement. Une analyse du discours France-Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010, 276p.

<sup>1766</sup> Danois, (Jacques) dans *Revue Générale Belge*, février 2006.

<sup>1767</sup> Manceron, (Gilles) dans *Hommes & Libertés*, N° 144, octobre-novembre-décembre 2008. Voir <http://www.ldh-france.org/-Revue-Ho...>

<sup>1768</sup> Adame Ba Konaré et al., *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, préface d'Elikia M'Bokolo, postface de Catherine Clément, La Découverte, octobre 2008, 348p.



« Françafrique » - ce système de corruption réciproque qui lie la France à ses affidés africains<sup>1769</sup> ». Ce propos n'est pas un cas isolé. Car, l'ingérence et l'imposition des chefs d'Etat font partie de ce qui est indexé par les opposants de la « Françafrique ». Les documentaires réalisés par Patrick Benquet et par Emmanuelle Yacoubi, celui co-réalisé par Elikia M'Bokolo ou encore les ouvrages de François-Xavier Verschave attestent de la permanence du sujet dans la société actuelle. Dans ce débat, le politique n'est pas le seul visé. L'intellectuel est également mis sur le banc des accusés. Mbembe dira dans cette perspective que le discours de 2007, dans ce qu'il contient de franc et de sincère, montre l'enfermement des « nouvelles élites françaises » dans une vision frivole et exotique du continent. Elles « prétendent jeter un éclairage sur des réalités dont elles ont fait leur hantise et leur fantasme (la race), mais dont, à la vérité, elles ignorent tout<sup>1770</sup> ». Cette polémique met en évidence le manque d'adaptation des profils de ceux qui conseillent les dirigeants en matière de politique africaine. On retrouve cette critique d'Achille Mbembe qui regrette que « pour s'adresser à « l'élite de la jeunesse africaine », Henri Guaino se contente de reprendre, presque mot à mot, des passages du chapitre consacré par Hegel à l'Afrique dans son ouvrage *La raison dans l'histoire*<sup>1771</sup> ». L'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch enverra un codicille à cette intervention en disant : « Voici un exemple évident et particulièrement dommageable du mésusage de l'histoire par des politiques incompetents, histoire transformée pour les besoins de la cause en vaticinations imaginaires à sens unique<sup>1772</sup> ».

L'un des avantages que nous offre notre grille de lecture est qu'elle nous permet de mettre en relation le contexte de production des textes et le nôtre. A partir de là, nous pouvons-nous demander si la vision de la colonie d'Ernest Psichari est d'actualité ou non. Il est vrai qu'il ne s'agit plus de la colonie, mais nous pouvons interroger sa vision en ce qui concerne l'Etat en Afrique. Car, le pouvoir et la politique sont communs aux deux modes de gouvernement. La dernière partie de notre travail pose donc le problème de la gouvernance en Afrique. D'aucuns estiment que la faiblesse de l'Etat en Afrique est due à son « non-développement » socio-économique et non l'inverse. C'est le cas de Kevin Cox et Rohit Negi dans leur relecture marxisante des travaux de Jean-François Bayart, Patrick Chabal, Jean-Pascal Daloz et Mahmood Mamdani<sup>1773</sup>. L'état actuel de la question indique que les régions

---

<sup>1769</sup> Mbembe, (Achille), *l'Afrique de Nicolas Sarkozy sur le site de LDH Toulon*, 1er août 2007.

<sup>1770</sup> *Ibidem*.

<sup>1771</sup> *Ibidem*.

<sup>1772</sup> Coquery-Vidrovitch, « La mémoire partisane du président », LDH, 21 août 2007.

<sup>1773</sup> Voir Bouquet, (Christian), « L'Etat en Afrique. Géographie politique de la maîtrise des territoires », dans *L'Espace Politique* [En ligne], 7 | 2009-1, mis en ligne le 30 juin 2009, consulté le 18 septembre 2014. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1224>



africaines qui ont conservé l'intégrité de leur territoire pendant et après la période coloniale sont des Etats solides aujourd'hui. Il en est de même de ceux qui ont perpétué leur système de gouvernement. C'est le cas de l'Ethiopie. Alain Gascon rappelle que cet Etat se maintient depuis deux mille ans. Il souligne que la force de cette organisation étatique réside dans son système d'étagement du pouvoir calqué sur le relief montagneux<sup>1774</sup>. Or, c'est ce système que propose Psichari lorsqu'il conçoit la colonie comme un ensemble de territoires viables. On sait que l'un des problèmes rencontrés dans le gouvernement des Etats en Afrique concerne les territoires. Bouquet insiste sur le fait que les Etats sortis du système colonial devaient contrôler des espaces qu'ils n'avaient guère de légitimité à administrer. Les causes étant, d'une part, l'étrangeté culturelle de la notion de frontière et, d'autre part, le fait que les limites territoriales qui leur ont été assignées par les colonisateurs ne correspondaient généralement à aucun critère d'unité ou d'identité des populations ainsi circonscrites. Cela est, de nos jours, à l'origine des problèmes de paix, de démocratie, de gouvernance et même d'identité.

Ernest Psichari a pu avoir une telle vision et son propos s'est tant démarqué du discours de son époque grâce à sa sensibilité et à son ouverture d'esprit. Il y a, certes, des passages de ses écrits qui trahissent son appartenance à l'ère coloniale, mais ce n'est qu'une insignifiante partie de sa pensée. Ses textes laissent voir une relation esthétique nouvelle avec "l'Afrique noire". Cette esthétique est hellénisante. Contrairement aux Anciens qui recouraient à l'Antiquité pour critiquer leur société, Psichari l'actualise surtout pour montrer la beauté africaine. La relation qu'il a avec cette terre peut être qualifiée de mystique dans la mesure où elle est liée à l'âme. Cet écrivain hisse sa relation avec l'Afrique et les "Africains" hors de toute prise du contexte. Mais ce n'est pas seulement en rêveur qu'il va vers l'Afrique. Son romantisme n'est pas béat. Il recherche de part et d'autre, en lui-même et en l'Autre, cette part d'humain qui ne se donne à voir que par les yeux mystiques. Il vise la justesse de vue, d'appréciation, de jugement. Il s'agit d'une relation émotionnelle profonde. Car, il laisse s'exprimer son être profond. Sa vision et sa considération de la civilisation des terres qu'il visite le rapprochent de Léo Frobenius. Si l'humanisme africain de ce dernier s'avère être plus prononcé grâce aux compétences que lui confère la pratique de son métier d'ethnologue et à son immersion dans les sociétés observées comme le souligne Frédéric Mambenga, il n'en demeure pas moins qu'à bien des égards, il y a prolongement de Psichari chez lui.

---

<sup>1774</sup> *Ibidem.*

## ANNEXE 1 : BIOGRAPHIE D'ERNEST PSICHARI

Aîné d'une fratrie de quatre enfant, fils du philologue Jean Psichari et petit-fils d'Ernest Renan par sa fille Noémi, Ernest Psichari est né à Paris le 27 septembre 1883. Par ses origines, il fait partie de la « bourgeoisie intellectuelle ». Son père était un universitaire reconnu. Il sera agrégé de grammaire en 1881, professeur de langues orientales à l'Ecole nationale des langues orientales, professeur de philologie grecque et néo-byzantine à la Sorbonne avant d'être directeur d'études à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. En dehors de ces fonctions professorales, il publie plus de deux cents articles. Il est également l'auteur d'une douzaine d'œuvres littéraires et d'une vingtaine d'ouvrages scientifiques. Le grand-père est, quant à lui, tour à tour professeur au Collège de France, administrateur dudit établissement avant de devenir académicien. Il sera considéré comme maître à penser par de nombreux intellectuels. C'est dans cet héritage de Renan et de la culture intellectuelle du père qu'Ernest Psichari grandira. Il fit ses études dans trois lycées : Montaigne, Henri IV et Condorcet. Dans ce dernier lycée, il eut pour maître de philosophie Léon Brunschvicg dont les cours étaient basés sur Spinoza, Fichte, Lachelier et Kant. Après son baccalauréat classique, il accède à l'université des Lettres, alors la plus valorisante, et poursuit ses études de philosophie à la Sorbonne. En 1902, il présenta sa licence ès lettre avec l'option philosophie mais il échoua. A la deuxième tentative, il l'eut avec une mention passable.

L'événement principal qui caractérise son enfance est l'Affaire Dreyfus. Lorsqu'elle éclata, il n'avait que quatorze ans. Il la suivit avec toute la force que lui procurait son jeune âge. Sa motivation était la lutte contre l'injustice. Son zèle propagandiste lui valut les remerciements personnels du Colonel Picquart. Si aujourd'hui il est possible de mesurer l'enjeu de la bataille d'après le parti que certains politiciens ont tiré de l'affaire, cependant à la « Belle Epoque », le dreyfusisme de beaucoup procédait d'une intention généreuse, d'un désir réel de justice. Ce fut le cas du jeune Psichari. Ce fut l'acte initial de son engagement. En effet, son soutien en faveur de l'accusé est « bien plus qu'une approbation tacite et passive au parti pris de ses parents. C'est sa personne entière qu'il met en jeu<sup>1775</sup> ». Durant cette lutte, il sera épaulé par son meilleur, Jacques Maritain. Ce dernier sera son ami indéfectible. Cette amitié, nouée très rapidement, sera comparée à un coup de foudre amoureux par Neau-Dufour. En effet, très tôt, Psichari vante les vertus de son ami à ses parents et déclare ne plus pouvoir vivre sans lui. Il faut dire que cet ami, son aîné d'un an, exerce sur lui une influence déterminante à cause de sa domination intellectuelle et de son tempérament. Et c'est lui qui le

---

<sup>1775</sup> Neau-Dufour, (Frédérique), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, op. cit., p. 86.

présenta à Charles Péguy. Lorsqu'Ernest Psichari rencontre ce dernier, il adhère au parti socialiste et avait déjà fondé la *Librairie socialiste* ainsi que les *Cahiers de la Quinzaine*. Péguy sera un frère aîné pour Psichari<sup>1776</sup> tandis que celui-ci le considéra comme un modèle. Parmi ceux dont la rencontre eut un impact sur Psichari, on citera aussi Henri Massis. Il entretiendra une relation moins intense avec lui, en partie à cause de l'éloignement. Les deux hommes se sont rencontrés au moment où le fils de Noémi partait pour le Congo. Cependant, il joua un rôle prépondérant dans la propagation de l'œuvre et de la pensée de Psichari. En réalité, ce fut lui qui soumit *TSS* à Barrès qui apprécia immédiatement l'œuvre. Or on sait que Barrès était, à cette période, était déjà un écrivain confirmé. Mais il y avait des sujets de discorde entre eux. Barrès avait, effectivement tenus des propos véhéments à l'endroit de Jean Psichari et d'Ernest Renan. Une entente cordialement verra quand même le jour.

Après sa licence, Ernest Psichari décida d'effectuer un service militaire, alors qu'il n'en était pas contraint. Il fut reçu comme soldat de 2<sup>e</sup> classe au 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Beauvais puis 72<sup>e</sup> de celui d'Amiens. En juin 1904, il fut promu caporal. La même année, il prit la décision de s'engager dans l'armée à l'issue de son service. En effet, dès le mois de février il consulta son chef, le lieutenant Gleyzes, et lui exposa les raisons qui le déterminent à s'engager. Parmi ces motifs, il énuméra le besoin d'action ; le désir de faire campagne ; le plaisir de diriger les hommes, d'exercer une autorité sur eux et de s'en faire aimer. A cela, il faut adjoindre son horreur de la vie de Paris et des bureaux<sup>1777</sup>. Il fit alors des projets, espérant être lieutenant à vingt-cinq ans<sup>1778</sup>. Cette décision ne fut pas reçue avec enthousiasme dans sa famille. Car les parents s'attendaient à ce qu'il marche dans les pas de son père et de son grand-père. Cependant, la déception fut surtout pour le père qui destinait son fils à l'enseignement supérieur. Pour la mère, ce fut plutôt une occasion de le voir fixé et stabilisé. Toutefois, le père comme la mère firent preuve d'une grande tolérance. Aussi en 1906, Noémi Psichari rencontra-t-elle le commandant Eugène Lenfant pour favoriser son fils dans la sélection des cadres pour la mission au Moyen-Congo<sup>1779</sup>. La mission avait besoin d'un brigadier mais Psichari était encore canonnier. Jouant de leur influence, les Psichari se tournèrent vers un de leurs amis, le général Picquart, devenu ministre de la guerre. Grâce à son intervention, Ernest Psichari « mis hors cadre à la disposition de la Société de géographie [...] pour faire partie d'une mission dans le Haut-Logone<sup>1780</sup> ». Cette mission durera du 29

---

<sup>1776</sup> Garic, (R.), *Charles Péguy : la révolution et la grâce*, Paris, Laffont, 1994, p. 254.

<sup>1777</sup> Voir Pédech, (P.), *Ernest Psichari ou les chemins de l'ordre*, op. cit., p. 51.

<sup>1778</sup> Delhay, (P.), *Ernest Psichari*, op. cit., p.24.

<sup>1779</sup> Voir Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari*, op. cit, p. 134.

<sup>1780</sup> Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari*, op. cit., p. 134.

septembre 1906 à juillet 1907. A son retour, il reçut une médaille militaire par décret présidentiel le 7 mars 1908. Dans le même mois, il fut décoré par le général Toutée. Il fit ses classes d'officier à l'école de Versailles dont il sort sous-lieutenant et rejoignit le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie coloniale de Cherbourg. Le 29 novembre 1909, il part pour la Mauritanie, tournant à partir duquel les historiens situent sa conversion.

La datation exacte de sa conversion reste incertaine. En effet, dans ses journaux intimes, il ne fait pas mention de la religion. Durant plusieurs années, il n'aborde pas la question religieuse. Cependant, ses romans autobiographiques en montrent clairement l'évolution. Mais peu importe, il est possible de retracer ses actes de foi. A son retour en France, il reçut l'absolution le 4 février 1913. Quatre jours plus tard, il prit sa première communion. Lorsque la guerre éclate en août 1914, Ernest Psichari était un Catholique qui avait décidé d'entrer sous les ordres des Dominicains. Il programma un séjour à Rome pour prendre des grades théologiques au Collège Angélique comme auditeur libre. Ces projets eurent lieu en juin. La guerre sera déclarée quelques jours après, précisément en août. En y allant, il avait la certitude qu'il n'en reviendrait pas. Il alla donc confié le manuscrit du *Voyage du Centurion* à l'abbé Houyvet. Le 22 août, il tomba sous les coups de l'ennemi. Ernest Psichari a été reconnu comme héros national. En effet, par ses préoccupations, ses aspirations et son engagement, il est un « chef de file » d'une jeunesse exaltée dont font partie, entre autres, Charles Péguy et Jacques Maritain. Nombreux sont ceux qui ont entretenu sa mémoire par diverses publications (Henri Massis et Paul Bourget, ou encore Maurice Barrès). Ayant trouvé dans l'armée l'idéal qu'il recherchait tant et la satisfaction d'appartenir à un corps dépositaire d'une longue tradition, il s'engagera dans l'artillerie à l'âge de vingt ans et servira Congo puis en Mauritanie. De ces déplacements, il publiera des récits de voyages dont *Terres de soleil et de sommeil*, en 1908 ; *L'Appel des armes*, en 1913 et, à titre posthume, *Le voyage du centurion* en 1916. Longtemps à la recherche de certitudes intellectuelles, le jeune homme se tourne vers la foi catholique et la méditation, à l'instar des personnages de ses œuvres et de leurs trames. De simple croyant, il devient pratiquant en 1912, puis décide d'entrer dans l'ordre des dominicains. Mais la différence avec ces personnages est telle que l'auteur n'aura pas concrétisé son vœu. Nationaliste catholique, Ernest Psichari sera un écrivain français du XX<sup>e</sup> siècle qui fut l'une des victimes de la Première Guerre mondiale.

## ANNEXE 2 : PRESENTATION DES ŒUVRES D'ERNEST PSICHARI

Au moment où nous écrivons ces lignes, alors que *Terres de soleil et de sommeil* est en cours de réédition, *Carnets de route* est la dernière œuvre d'Ernest Psichari rééditée. Nous appuyant sur cette dernière, nous dirons que cet auteur laissé quatre œuvres de fiction dont deux ont été publiées de son vivant. Il s'agit de *Terres de soleil et de sommeil* et de *L'appel des armes*. Son premier roman, support de cette étude est présenté en début de notre travail. Le deuxième, édité à Paris par Oudin et C<sup>ie</sup> en 1913, apparaîtra chez Louis Conard dès 1915, puis en 1945 et sera enrichi d'une préface écrite par l'académicien et monseigneur Alfred Baudrillart. C'est cette dernière édition que nous avons eue entre nos mains.

*L'appel des armes* est un roman de trois cent vingt-quatre pages. Il est structuré en trois parties qui constituent les trois temps de l'intrigue. L'espace diégétique est à cheval entre la France et le Maghreb. Le roman met en scène deux personnages centraux : Maurice Vincent et Timothée Nangès. Le premier est un jeune homme, fils de l'instituteur du village. Le second est un capitaine d'âge mûr. Le jeune Vincent entretient des relations conflictuelles avec son père tandis que le capitaine Nangès est très proche de sa mère. Les deux personnages sont liés par la passion de l'activité, la défense et la perpétuation de l'armée et de l'église en tant que rempart contre la modernité et l'intellectualisme. Hissant le devoir au-dessus de tout, ils tournent le dos aux femmes qui les aiment pour une carrière militaire. Nangès joue le rôle de père spirituel pour le jeune Maurice. Malgré ces éléments qui les rapprochent, chacun d'eux connaît un destin qui lui est propre. Maurice Vincent, s'engageant dans l'armée coloniale contre l'avis de son père, se rend au Maghreb d'où il revient avec une blessure de guerre. Il est jugé inapte à reprendre le service militaire de terrain et sera affecté à des tâches administratives qu'il supporte mal. Se sentant diminué, il rompt ses fiançailles avec Claire Monestier. Le capitaine Nangès, de son côté, abandonne Valérie sa compagne. Après la mort de sa mère à son retour du Maghreb, il embarque pour l'Extrême-Orient.

Une lecture contextualisée montre qu'il s'agit d'un roman à thèse engagé. Au regard des idées développées, on peut dire que la fiction sert à illustrer les postures de l'auteur. L'œuvre aborde la question de la place et du rôle de l'armée et de l'église catholique dans la société française. Est aussi illustrée l'articulation entre l'armée, l'église catholique, l'histoire et la grandeur de la France. L'auteur y défend un certain nombre de principes dont la supériorité du soldat et du religieux face au simple citoyen ; l'impossible dissociation du catholicisme et du nationalisme français. C'est ce qui a conduit les critiques à soutenir que cette œuvre met en

scène l'insurrection de l'auteur contre l'humanitarisme pacifiste et le déclin moral qui en est la conséquence, au profit d'un idéal de dévouement et de grandeur. C'est dans cet esprit que *Les Voix qui crient dans le désert*, son troisième roman, a été écrit. Publié à titre posthume par Louis Conard en 1920, réédité en enrichi d'une préface du général Mangin en 1947. C'est cette édition, que nous avons pu nous procurer, s'étale sur trois cent quarante-deux pages. Le roman reparaitra aux éditions d'aujourd'hui, dans la collection « les introuvables », en 1982.

*Les Voix qui crient dans le désert* est un roman de seize chapitre qui retrace deux itinéraires simultanés d'un même personnage. Il s'agit d'un officier de l'armée coloniale en mission de reconnaissance au Maghreb, plus précisément au nord de la Mauritanie. Une fois séparée de ses supérieurs, il aura à charge de conduire un convoi à travers le désert afin de reconnaître les zones qui étaient jusque-là non cartographiées. Il aura sous ses ordres de nombreux subalternes issus de différentes cultures africaines. A la lumière des archives et de l'énonciation, ce roman peut être classé dans la catégorie autobiographie. En effet, les seize chapitres correspondent aux différentes étapes parcourues par le militaire colonial. Les dates mentionnées pour chaque étape correspondent à celle de sa mission de reconnaissance pour la conquête du nord de la Mauritanie. Les dates, les étapes, les postes ainsi que certains événements évoqués concordent avec son expédition. Cependant, l'œuvre est romancée avec comme narrateur et personnage principal la première personne du singulier. On voit, par exemple, les musulmans arrêter leur prière pour recevoir le héros. Dans ce roman, le narrateur est à la fois le héros et l'auteur. L'espace diégétique est l'Afrique. Chaque étape de cet itinéraire géographique s'accompagne d'une évolution du personnage sur le plan spirituel.

Dans les quatre premiers chapitres, les considérations religieuses ne concernent que les musulmans. Le personnage scrute, analyse l'islam pour éprouver ses limites. A partir de là il pose, d'une part, le problème de la chrétienté et de la foi pour la France ; d'autre part celui de l'armée comme fondement mystique de l'autorité. A partir du cinquième chapitre, s'amorce la conversion proprement dite. L'étape Ouadan-Nijan sera celle du chemin de la conversion, de l'appel de la présence de Dieu et de la tentation. Bouaga sera le moment de la prise de conscience du besoin de la présence de Dieu, du désir de Le recevoir. C'est aussi durant cette étape que le personnage réalise la doctrine de la sainte trinité et de l'incarnation. Il expérimente alors la rédemption, le repentir et la confession. Tichitt est le lieu de repos, de la confession de foi et de la manifestation de la grâce. En ce lieu, il goûte la saveur de la victoire et s'aperçoit qu'il y a un lien indéfectible entre l'armée et la religion catholique apostolique romaine. De Tagant à Adrar par la route de l'est, il connaîtra des perspectives spirituelles, le



baptême et la foi ainsi que la visitation. Entre Char et Mabrouk il réalise la valeur du sacrifice et le désir de l'amour de la patrie. Il réalise également la faiblesse de l'humain et recherche le soutien spirituel dans l'attente de « la fraction du pain ». Tiris est l'étape qui s'accompagne du désir de prière, de parole, de reconnaissance de Dieu et de sa grandeur. Le personnage connaît le silence et le dénuement qui favorisent en lui la connaissance de Dieu. Toutefois, à ses yeux, l'église catholique est le seul moyen pour avoir la révélation de Dieu. Il ressort de ses réflexions que l'identité de la France est militaire et catholique. Le « Voyage à Port-Etienne » est l'étape de la renaissance tandis que Zoug est celle du repos et du retour aux sources. La « Reconnaissance sur Tagnedest » est le symbole de la reconnaissance de la supériorité de Dieu, de sa puissance. C'est aussi la métaphore de la lutte contre l'ennemi de l'âme. Durant cette étape, le personnage acquerra la conviction de son attachement à Dieu et il aura des yeux ouverts sur la doctrine et la religion catholiques. La dernière étape, intitulée « Retour » marque la vision de la trinité de Dieu en l'homme. Il s'agit de l'être, de la volonté et de la connaissance. C'est alors que le héros expose la doctrine catholique et sa justification.

*Le voyage du Centurion*, le quatrième roman a été publié chez Louis Conard en 1916 avec une préface de Paul Bourget, qui le réédite en 1922, 1926 et 1947 cette fois avec une préface de Jacques Maritain. L'œuvre sortira aussi chez Livre de Poche en 1946, Livre de Poche Chrétien préfacé par Daniel-Rops en 1962. En 1984, elle paraîtra aux éditions d'aujourd'hui dans la collection « Les Introuvables ». C'est l'édition de 1922 que nous avons. Le roman est constitué de deux parties. La première se compose de cinq articulations tandis que la seconde en a trois. L'histoire se déroule en Afrique. Le roman met en scène un jeune officier colonial âgé d'une trentaine d'années. Il est appelé Maxence. Il parcourt le désert africain avec de nombreuses troupes sous ses ordres. Son attachement aux terres qu'il devra traverser n'a d'égal que la haine que lui inspire son pays. Car, estime-t-il, ce dernier ne lui montré et donné que désordres et misère. Mais au fil des étapes, il réalise qu'il aime son pays plus qu'il ne l'imaginait. A l'instar de *Les voix qui crient dans le désert*, cette œuvre aborde la question du rôle et de la place de l'armée et de l'église dans la société française d'avant la Grande Guerre. On y retrouve aussi et surtout le cheminement spirituel d'un jeune homme de cette époque.

Le premier chapitre de la première partie s'intitule « Inter mundanas varietas ». Ce chapitre constitue une véritable prise de conscience de la situation du personnage principal. Le deuxième chapitre, titré « La captivité chez les Sarrazins », est une étape présentée comme purgatoire. C'est le moment où le héros se débarrasse de ce qui l'empêche de s'élever



spirituellement et de ne pas aimer son pays et sa religion. Il acquiert aussi la conviction que même le plus saint des musulmans ne peut égaler le plus pécheurs des chrétiens. « Per speculum in aenigmate », titre du troisième chapitre, est l'étape de l'introspection. Dans les quatrième et cinquième chapitre, intitulés respectivement « L'esprit des tempêtes » et « A finibus terrae ad te clamavi », il est amené à choisir son camp : entre l'islam et le catholicisme; entre l'intelligence humaine et la vérité dogmatique. Durant cette étape, il entame sa marche spirituelle sur la base de la doctrine catholique. Dans le premier chapitre de la deuxième partie, avec pour titre « Déjà, les champs sont blancs pour la moisson », il apprend à calquer sa vie sur des expériences des personnages bibliques et entre dans le combat contre sa propre chair. Dans les deux derniers chapitres de cette partie, titrés « Beati immaculati in via » et « Le temps des lys », il aspire à la délivrance par la conversion. Il tend vers une vie nouvelle qui sera le terme final de la quête mais aussi de la vie du personnage.

A travers la figure de Maxence, l'auteur met en évidence le processus de conversion qui fut le sien peu de temps avant sa mort. Mais, c'est aussi la figure de toute une génération qui estimait que le sang des martyrs valait plus que tout et était nécessaire pour racheter la France et lui donner son éclat d'antan. Si le troisième roman d'Ernest Psichari peut être volontiers être placé dans la catégorie des autobiographies, ce n'est pas le cas de *Le voyage du Centurion*. Cette œuvre se présente comme une autofiction. Mais par certains de ses aspects, il n'est pas sans rappeler le roman-autobiographique. Il est intéressant de relever que les deux œuvres sont proches quant aux thèmes qu'elles abordent : la foi, l'armée, l'église, le salut, la grandeur et le rayonnement de la France. Cependant, on remarquera que dans *Les voix qui crient dans le désert*, l'aspect militaire prend le pas sur le reste. Il est plutôt question d'un militaire qui cherche la foi et adhère au catholicisme par patriotisme et par différenciation de celui qu'il doit soumettre. Dans *Le Voyage du centurion*, c'est l'aspect religieux qui prime. Le personnage peut être décrit comme catholique militaire. La foi chrétienne y est affirmée et assumée, contrairement à l'autre roman. Et l'itinéraire spirituel fonde et donne sens aux étapes et aux événements géophysiques.

En dehors des quatre romans que nous avons cités et leur réédition, il a été publié une œuvre épistolaire de Psichari. Il s'agit de *Lettres du Centurion. L'adolescent – le voyageur – le croyant*, éditée par Louis Conard en 1933 avant de reparaître quinze ans plus tard. C'est cette première édition dont nous disposons. Le recueil est structuré en trois parties, ainsi que l'indique son sous-titre. La première partie se compose de dix-huit lettres écrites entre 1898 et 1909. Les destinataires de ces lettres sont : son père, son ami Jacques Maritain, M. et Madame

Havet, Jean Dietz, Geneviève Favre et Charles Péguy. La deuxième partie comprend trente-trois lettres rédigées entre 1906 et 1912. Elles ont été adressées à : sa mère, Geneviève Favre, Charles Péguy, Henri Massis, Maurice Barrès, Jacques Maritain, l'évêque de Sénégal à Dakar. La troisième et dernière partie contient soixante lettres écrites entre 1912 et 1914. Elles avaient pour destinataires : sa mère, Maritain, les révérends pères Clérissac, Hébert, Scheil, Barge, Barnabé Augier ; messeigneurs Jalabert, Gibier ; abbés Georges Tournebise, Reygeaud ; à Mesdames T., Lenfant ; Charles Péguy, Paul Bouget, Paul Claudel, le comte A. de Mun, Vallery-Radot, Henri Bordeaux, Francis Jammes, Corrie Psichari, Charles Maurras, capitaine Lenfant, Louis Lenfant, Mademoiselle M. Saint-René Taillandier.

La première partie s'intitule « L'adolescent » alors qu'elle contient des lettres écrites après sa majorité. Il y a, par exemple, les lettres de 1909. Or à cette période, il avait déjà vingt-six ans. En d'autres termes, il était déjà adulte. La question est alors de savoir de quelle adolescence s'agit-il. On notera aussi qu'aucun échange n'est signalé en 1899, 1901, 1905 et 1907. Enfin, aucune lettre adressée à sa mère ne figure dans cette partie. Dans la partie intitulée « Le voyageur », l'année 1908 n'est pas représentée. La dernière partie, titrée « Le croyant », comprend des missives écrites entre 1912 et 1914. La première année n'a qu'une lettre alors que la partie en compte soixante, soit plus de la moitié du recueil. Une telle présentation laisse croire que soit Psichari n'a pas beaucoup écrit soit ce n'est qu'après sa conversion qu'il s'est mis à écrire. Or, ce n'est pas le cas. Frédérique Neau-Dufour<sup>1781</sup> signale l'existence d'environ un millier de lettres qu'il aurait échangées. Sur quel(s) critère(s) les lettres ont-elles été choisies ? Peut-on réellement dater sa conversion à partir des échanges épistolaires ? Si oui, quelle en est alors la date précise ? Ces questions se posent d'autant plus que la conversion est un processus que le converti ne peut cerner au moment qu'il a lieu.

Les écrits d'Ernest Psichari publiés à titre posthume ont aussi paru sous la forme de *Carnets de route*. La première publication sous ce format date de 1948 chez Louis Conard. Il s'agit du premier livre du premier tome de ses *Œuvres complètes*. Le deuxième livre du tome est *Terres de soleil et de sommeil*. Le deuxième tome contient les deuxième et troisième romans. Le dernier tome comprend le dernier roman de l'auteur ainsi que le recueil de lettres présenté plus haut. Mais il existe une réédition de *Carnets de route* qui a servi de corpus à cette étude et que nous avons présentée au début de notre travail. Psichari a aussi une œuvre poétique intitulée *La Promenade dans l'été*. Il s'agit d'un recueil de quinze pages, publié en 1902 à Paris, chez C. Noblet. Nous n'avons pas pu nous le procurer.

---

<sup>1781</sup> Neau-Dufour, (F.), *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001, p. 10.

### ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARCHIVES DU MUSEE DE LA VIE ROMANTIQUE SUR ERNEST PSICHARI

#### **Documents sur la mort d'Ernest Psichari.**

- 48 - Copie d'une lettre du capitaine Charpentier. (Mayence, 19 octobre 1914). *Lettres de l'abbé Hubert, curé de Rossignol*  
49 - du 31 mars 1919  
50 - du 9 avril 1919  
51 - du 9 avril 1919 (2ff)  
52 - du 21 avril 1919  
53 - Lettre de J. Moreau (ex Chef d'Etat-Major de la 3<sup>o</sup> division coloniale) du 7 avril 1916 adressée à Madame Renan.  
54 - Lettre de la comtesse Gabrielle von der Straten Panthos du 9 avril 1919 (Du château de Rossignol)  
55 - Lettre de M. Kiesel du 9 avril 1919.  
56 - Croquis du village de Rossignol. 22 août 1914.  
57 - 58 - Cartons annonçant la Messe basse dite pour E. Psichari le 22 août 1914.

#### **Hommages à Ernest Psichari de**

- 59 - 60 - Pierre de Nolhac, février 1915 (Poème) et lettre s.d.  
61 - Lettre de Kosti Palamas du 8 novembre 1914 (de la Fédération Nationale d'assistance aux mutilés des armées de terre et de mer). (6ff) + Enveloppe  
62 - Claudel (Paul). Ernest Psichari.

#### **Articles de Journaux.**

- 63 - Marius Richard et Jean Roubier, « Sur les pas d'Ernest Psichari », 30 avril 1937.  
64 - Henri Davignon et Henri Massis, « Notre Hommage à Ernest Psichari » *Le XXe siècle*.  
65 - « Inauguration du monument Psichari à Rossignol », *Patriote Illustré*, 16 nov.1924.  
66 - « Le départ de la nouvelle mission Lenfant », *Le Grand Illustré*, 12 août 1906.  
67 - Affiche annonçant la parution de l'ouvrage d'Ernest Psichari : *Terre de Soleil et de Sommeil*.  
68 - Annonce de la parution de l'ouvrage d'Ernest Psichari : *Le voyage du Centurion*.  
69 - Annonce de la parution de l'ouvrage d'Ernest Psichari : *L'Appel des Armes*

#### **Articles concernant *Terres de soleil et de sommeil* (1908)**

- 75 - Article de Xavier Pelletier, s.d.  
76 - *Le Matin*, s.d.  
77 - *Dépêche de Tours*, 8 mars 1909  
78 - *La Vie heureuse*, mai 1909  
79 - *L'Opinion*, 26 novembre 1910, article d'Henri Massis.

#### **Articles concernant *L'Appel des Armes* (1913)**

- 80 - *L'Opinion*, 24 mai 1913, article de Jean de Pierrefeu  
81 - *Excelsior*, 23 janvier 1913, article de Francis Croisset  
82 - *Le Gaulois*, 31 mai 1913, article de A. de Mun  
83 - *La liberté*, 1<sup>er</sup> juin 1913, article de Maurice Spronck  
84 - *L'Intransigeant*, 6 juin 1913, article de Xavier Pelletier  
85 - *Paris-Midi*, 6 juin 1913, article de Marcel Guéraud  
86 - Article s.n., s.d.  
87 - *Le Journal*, 10 juin 1913  
88 - *Courrier de Bruxelles*, 6 juin 1913  
89 - *Petit Niçois*, 7 juin 1913  
90 - *Action française*, 8 juin 1913, article de Jacques Bainville

- 91 – *Les Nouvelles Montmartre*, 7 juin 1913  
 92 – *L’Intransigeant*, 7 juin 1913  
 93 – Article de Félicien Pascal, s.d.  
 94 – *Patriote des Pyrénées*, 8 juin 1913, article de G. Hannotaux  
 95 – *Nossiche Zeitung* Berlin, 6 juin 1913  
 96 – *Nord maritime*, 8 juin 1913, article d’Armand Grebauval  
 97 – *Le Temps*, 8 juin 1913  
 98 – *Le Journal des Débats*, 9 juin 1913  
 99 – *Gil Blas*, 9 juin 1913, article de Raoul Aubry  
 100 – *Eclair Comtois*, Besançon, 10 juin 1913, article de Gaston Jollivet  
 101 – Article d’André Lichtenberger, s.d.  
 102 – *Le Matin*, 11 juin 1913, article de Gustave Lanson  
 103 – *Indépendant Rémois*, 12 juin 1913, article de Henri Chantavoine  
 104 – *Mon Dimanche*, 13 juillet 1913  
 105 – *Gil Blas*, 11 juin 1913, article de Henri Chervet  
 106 – *L’Intransigeant*, 11 juin 1913  
 107 – *Courrier des Deux Sèvres*, Poitiers, 14 juin 1913  
 108 – *Neuilly Journal*, 14 juin 1913  
 109 – *Le Radical*, 11 juin 1913  
 110 – *La Guerre Sociale*, 11 juin 1913  
 111 – *Dépêche de l’Est*, 16 juin 1913  
 112 – *Croix des Hautes Alpes*, Poitiers, 21 juin 1913  
 113 – Article s.d.  
 114 – *La Croix*, Lourdes, 26 juin 1913  
 115 – *Dépêche de Lille*, 29 juin 1913  
 116 – *République française*, 2 juillet 1913, article de Louis Madelin  
 117 – *Le Soleil*, 1<sup>er</sup> juillet 1913, article de Georges Aunis  
 118 – Article de Marcel Bourgeois, s.d.  
 119 – *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> juillet 1913  
 120 – *Action française*, 29 juin 1913, article de Citron  
 121 – *Action française*, 30 juillet 1913  
 122 – *Les Annales*, N°1564  
 123 – *La Vie Littéraire*, s.d.  
 124 – *La Revue Française Politique et Littéraire*, s.d.  
 125 – *Les oeuvres et les hommes*, s.d.  
 126 – *Revue du Clergé français*, s.d.  
 127 – *Livres et Idées – La Revue*, s.d., article de Gabriel Trarieux

#### **Articles nécrologiques (1914 et 1915)**

- 128 – *Le Figaro*, 17 novembre 1914, article d’André Beaunier  
 129 – *Le Petit Parisien*, 12 novembre 1914  
 130 – *La Liberté*, 14 novembre 1914  
 131 – *Le Journal*, 12 novembre 1914  
 132 – *La Croix de la Marche*, 12 décembre 1914  
 133 – *L’Opinion*, 14 novembre 1914  
 134 – *L’Intransigeant*, 13 novembre 1914  
 135 – *Le Figaro*, 12 novembre 1914  
 136 – *L’Echo de Paris*, 13 novembre 1914, article de Maurice Barrès  
 137 – *L’Echo de Paris*, 8 janvier 1915, article de Maurice Barrès  
 138 – *Le Journal*, 13 novembre 1914  
 139 – *L’Echo de Paris*, 19 novembre 1914, article de Paul Bourget  
 140 – *Excelsior*, 13 novembre 1914, article de J. Ernest-Charles  
 141 – *L’Illustration*, 21 novembre 1914, article de Gustave Babin  
 142 – *L’Echo de Paris*, 1<sup>er</sup> décembre 1914, article de Maurice Barrès  
 143 – *L’Echo de Paris*, 24 décembre 1915, article de Maurice Barrès

- 144 – *Le Temps*, 13 novembre 1914
- 145 – *L'Action française*, 13 novembre 1914
- 146 – article italien de P. Croci, 26 novembre 1914
- 147 – *Les Annales*, 22 novembre 1914
- 148 – article d'André Germain, janvier 1915
- 149 – *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> décembre 1914
- 150 – *Le Journal*, 2 février 1915
- 151 – article de Lucien Dubech, s.d.
- 152 – article, s.d.

**Articles concernant « Les voix qui crient dans le désert » (1920)**

- 153 – *Revue Mondiale*, 1<sup>er</sup> mai 1920, article de Nicolas Ségur
- 154 – article de novembre 1924

**Inauguration d'une plaque commémorative, à Cherbourg, le 24 janvier 1937**

- 155 – *Ouest-Eclair*, 25 janvier 1937
- 156 – *Cherbourg Eclair*, 24 janvier 1937
- 157 – *Cherbourg Eclair*, 9 novembre 1936
- 158 – *Cherbourg Eclair*, 24 janvier 1937
- 159 – *Cherbourg Eclair*, 25 janvier 1937
- 160 – *Journal de Normandie*, 25 janvier 1937

**Articles divers sur Ernest Psichari**

- 161 – Article de André Germain, mai 1914
- 162 – Article concernant la nomination posthume d'Ernest Psichari à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur
- 163 – Article concernant la nomination posthume de Michel Psichari à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur
- 164 – Deux sonnets d'Edmond Rostand, *Le Figaro*, 15 janvier 1925
- 165 – *La Renaissance*, 8 janvier 1916, article de Charles Demange
- 166 – *Le Populaire*, 28 mars 1938, article de Louis Noguères
- 167 – *L'Opinion*, 21 août 1915, une page d'Ernest Psichari
- 168 – *Lecture pour tous*, 1<sup>er</sup> décembre 1919, une page sur la musique
- 169 – *Action française*, 20 août 1924, article de Jean Psichari
- 170 – *La Croix*, s.d.

**Psichari : brochures diverses :**

- 1 - BEDIER (Joseph). *Les crimes allemands*. Paris, Armand Colin, 1915.
- 2 - BOYER D'AGEN. *Propos de tombe*. Paris, A Lemerre, 1916.
- 3 - DUHAMELET (Geneviève). *Ernest Psichari, le Centurion*. Les convertis du 20e siècle. (3 exemplaires 3/1 - 3/2)
- 4 - HAVET (Louis). "D'une guerre à l'autre", extrait de la *Scientia*, vol. XVIII, 9<sup>e</sup> année. Paris, Alcan, 1915.
- 5 - HAVET (Louis). "Guerre sans analogues, paix sans analogues", extrait de *Scientia*, vol. XXV, 13<sup>e</sup> année. Paris, Alcan, 1919.
- 6 - KPIAPA (E.). Extraits des mélanges offerts à Octave et Melpo Merlier, 1951.
- 7 - MARITAIN (J.). "Ernest Psichari". Extrait de la *Revue Universelle*, 1<sup>er</sup> mars 1922, t.VIII, n°23.
- 12 - PSICHARI (Jean). *Au fils tué à l'ennemi*. Paris, 1915.
- 20 - QUONIAM (C.Th.). *Ernest Psichari*, conférence faite à la cité paroissiale de Saint-Clément, le 4 décembre 1936. Cherbourg. + carte de visite de l'auteur
- 22 - *Les atrocités allemandes*. Paris, publication L. G. Lemonnier.
- 23 – « Lettres d'un soldat », extrait de la *Revue de Paris*. Paris, 1915.
- 24 - Bulletin mutualiste de la « Versaillaise » 16 août 1938.
- 25 - Echo paroissial de Marigny le Châtel, juin 1932

#### **ANNEXE 4 : POLITIQUE EDITORIALE DE LA COLLECTION « AUTREMENT MÊMES » DE L'HARMATTAN**

Cette collection présente en réédition des textes introuvables en dehors des bibliothèques spécialisées, tombés dans le domaine public et qui traitent, dans des écrits de tous genres normalement rédigés par un écrivain blanc, des Noirs ou, plus généralement, de l'Autre. Exceptionnellement, avec le gracieux accord des ayants droit, elle accueille des textes protégés par copyright, voire inédits. Des textes étrangers traduits en français ne sont évidemment pas exclus. Il s'agit donc de mettre à la disposition du public un volet plutôt négligé du discours postcolonial (au sens large de ce terme : celui qui recouvre la période depuis l'installation des établissements d'outre-mer). Le choix des textes se fait d'abord selon les qualités intrinsèques et historiques de l'ouvrage, mais tient compte aussi de l'importance à lui accorder dans la perspective contemporaine. Chaque volume est présenté par un spécialiste qui, tout en privilégiant une optique libérale, met en valeur l'intérêt historique, sociologique, psychologique et littéraire du texte.

# BIBLIOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Beslier Geneviève G., *L'apôtre du Congo. Mgr Augourd*, Paris, éd. La Vraie France, 1946.

Biondi Carminella, *Le personnage noir dans la littérature française: essai de synthèse minimale d'une aventure humaine et littéraire*, [document numérique] 1999.

Bouda Etemad, *L'héritage ambigu de la colonisation. Economies, populations, sociétés*, Paris, Armand Colin, 2012,

- *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2005.

Cédula Claude, *L'Eglise et la Guerre : Réflexion sur le rapport entre le droit du conflit armé, la religion et la patrie glorifiée : Etude sur la guerre par l'exemple ou la fatalité nécessaire*, Thèse soutenue en Droit public, sous la direction de Bertrand Pauvert, Mulhouse, 2009.

Debaecker Pascale, *La pensée militaire d'Ernest Psichari*, Thèse soutenue en littérature française, sous la direction de Jacques Robichez, Paris 4, 1986.

Duval Eugène-Jean, *Aux sources officielles de la colonisation française 1870-1940*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Frank Field, *British and French writers of the First World War*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

Frémeaux Jacques, *Les empires coloniaux. Une histoire-monde*, Paris, CNRS, 2002.

Gilroy Paul, *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience* traduit de l'anglais Nordmann Charlotte, Paris, éd. Amsterdam, 2010.

<https://chrhc.revues.org>

Hugot Jean-François, *Le dilettantisme dans la littérature française : d'Ernest Renan à Ernest Psichari*, Lille, Atelier national Reproduction des thèses Université Lille III/ Paris, éd. Aux amateurs de livres, 1984.

Jauss Hans-Robert, *Pour une esthétique de la réception* [1978], trad. de l'allemand par Maillard Claude, Paris, Gallimard, 2005.

Klein Christine, *Exils et nostalgies dans les journaux personnels et la correspondance de Paul-Jean Toulet*, Thèse soutenue en Lettres Modernes, sous la direction de Geneviève Haroche-Bouzinac, Orléans, octobre 2012.

Lanson Gustave, « L'histoire littéraire et la sociologie », dans *Revue de métaphysique et de morale*, Paris, Hachette, 1965.

Larcen Alain, *Affinités littéraires, chemins intellectuels, itinéraires spirituels de Charles de Gaulle*, thèse soutenue en philosophie, sous la direction de Jean Borella à Nancy 2, 1993.

Lelotte Fernand, *Convertis du XX<sup>e</sup> siècle*, 2<sup>e</sup> série, Paris, Foyer Notre-Dame, 1960.



Marie-Claire Pioffet, *Espaces lointains, espaces rêvés dans la fiction romanesque du Grand siècle*, Paris, PUPS, 2007.

Marseille Jacques, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984.

Mill John Stuart, *L'utilitarisme suivi de l'Essai sur Bentham*, présentation, traduction et notes de Catherine Audard et Patrick Thierry, Paris, Puf, 2012.

Mohamed Sofiane Idir, *Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en Algérie : cas des régions de Béjaïa en Kabylie et Djanet dans le Tassili n'Ajjer*, Thèse soutenue en Sciences économiques, sous la direction d'Ameziane Ferguene, Grenoble, 2013.

Monnier Yves, *L'Afrique dans l'imaginaire français : (fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Monseigneur Augourd, *Trente-six années au Congo*, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1914.

Montesquieu Charles-Louis de Secondat, *L'esprit des lois*, éd. Robert Derathé et Denis de Casabianca, Paris, Garnier, 2011.

Pujarniscl Eugène, *Philoxène ou de la littérature coloniale*, présentation de Jean-Claude Blachère, avec la collaboration de Roger Little, Paris, L'Harmattan, 2010.

R. J., « L'idée d'empire », dans *Affaires étrangères : revue mensuelle de documentation internationale et diplomatique*, A9/n°1, 1939.

Raynal Guillaume-Thomas, *Histoire philosophique et politique des deux Indes*, Paris, F. Maspero, 1981.

Revue *Interculturel francophonies*.

Rivet Daniel, « De l'histoire coloniale à l'histoire des Etats indépendants » dans *L'histoire et le métier d'historien en France (1945-1995)*, Paris, EHSS, 1995.

Roland Barthes, *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 1999.

Rousseau Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; précédé de Discours sur les sciences et les arts*, Paris, éd. Gérard Mairet, 2013.

Saïd Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.

Sainte-Beuve Charles-Augustin, *Nouveaux lundis*, t. II, Paris, Calmann-Lévy, 3<sup>e</sup> éd., 1875.

Schaub J.-Frédéric, « La catégorie 'études coloniales' est-elle indispensable ? » dans *Annales. Histoire, sciences sociales* vol. 63 (3/2008), juin 2008.

Sibaud Emmanuel, « Cultures coloniales et impériales. Du discours colonial aux transactions culturelles du quotidien » dans Singaravélou Pierre et al., *Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013.

Smith Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduction de Germain Garnier, Paris, Flammarion, 1991.

Stora Benjamin, *La guerre des mémoires. La France face à son passé colonial*, Paris, éd. de l'aube, 2007.

Taine Hyppolite, *Histoire de la littérature anglaise*, tome I, Paris, Hachette, 1863.

Trivier, *Mon Voyage au Continent Noir. La Gironde en Afrique*, Paris, Firmin-Didot et Jean Rouam, 1891.

Vaillant Alain, *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, 2010.

Voltaire, *Candide ou l'optimisme*, éd. Alain Sandrier et Alain Jaubert, Paris, Gallimard, 2013.

[www.etudescoloniales.canalblog.com](http://www.etudescoloniales.canalblog.com)

[www.labyrinthe.revue.org](http://www.labyrinthe.revue.org)

[www.sielec.net](http://www.sielec.net)

Yuko Rokugawa, *Écriture de la pureté dans l'œuvre d'Anatole France*, Thèse soutenue Lettres modernes, sous la direction de Guy Larroux et de Valérie Dupuy, Toulouse 2, 2013.

## IERE PARTIE

Agulhon Maurice et al., *La France de 1914 à 1940*, Paris, A. Colin, 2005, 2<sup>e</sup> éd.

Almeida Fabrice et Delporte Christian, *Histoire des médias en France de la guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2003.

André Christophe, *Sérénité, vingt-cinq histoires d'équilibre intérieur*, Paris, Odile Jacob, 2012.

Antier Jean-Jacques, *Charles de Foucauld*, Paris, Perrin, 2004.

Archives de la Société de Géographie – Colis n° 10 – Mission du Haut-Logone.

Arrigo-Schwartz Martine, « Regards croisés sur une villégiature de la Belle Époque à Nice » dans *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 74 | 2007, mis en ligne le 15 novembre 2007, consulté le 01 janvier 2015. URL : <http://cdlm.revues.org/242>

Augiéras, « La grande chasse en Afrique » dans *Les cahiers de l'Afrique française*, supplément de janvier 1935.

Aymès, « Exploration de l'Ogoway » dans *Revue maritime et Coloniale*, t. 28, janvier-avril 1870-t. 29, mai-août 1870, p. 73.

Baechler Jean, *La nature humaine*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Bainville Jacques, « Les livres et les mœurs. Romanciers et historiens », dans *Action française*, 8 juin 1913, pièce n°90.

Baldeweck Yolande, « Frédérique Neau-Dufour, l'historienne de ceux qui ont dit non », dans *L'Alsace.fr*. <http://www.lalsace.fr/actualite/2013/02/04/frederique-neau-dufour-l-historienne-de-ceux-qui-ont-dit-non>

- Barbedor, « Note sur la faune et la flore du Gabon » dans *Bulletin de la Société de Géographie*, 5<sup>e</sup> série, t. 18, juil.-déc. 1869.
- Barrès, Maurice, *La Terre et les Morts (sur quelles réalités fonder la conscience française)*, Paris, Bureaux de « La Patrie Française, sd.
- Barrès Maurice, *Le culte du moi. 2. Un Homme libre*, [1889], InLibroVeritas, archives en ligne.
- *La Terre et les Morts (sur quelles réalités fonder la conscience française)*, Paris, bureaux de « La Patrie française », 1899.
- Becker Annette, *La Guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994.
- Becker, Jean-Jacques, *La France de 1914 à 1940*, Paris, P.U.F, 2010.
- Bertin Célia, *La femme à Vienne au temps de Freud*, Stock, 1989, passim.
- Blanchard Raoul, M. et Mme D. Faucher, *Cours de géographie. La France, la France d'Outre-Mer. Cours Moyen-Cours Supérieur Ière année (Certificat d'Etudes Primaires)*, Paris, Librairie Gedalge.
- Bonnerot Jean-Pierre, *Approche d'une vision chrétienne de la chevalerie*, éd. Numérique, 2004.
- Bony Jacques, *Lire le romantisme*, Paris, Armand Colin, coll. « Lettres Sup. », 2009.
- Boudon Raymond, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1992, [1986].
- Bougrab Jeannette et al., *Qu'est-ce qu'être français ?*, Paris, Hermann, 2009.
- Bourdé Guy, Martin Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1997.
- Bourget Paul, *Essais de psychologie contemporaine. Tome I*, Plon, 1924.
- Bouriau Christophe, *Qu'est-ce que l'humanisme ?*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2007.
- Brunetière Ferdinand, *Les raisons actuelles de croire : discours prononcé à Lille le 18 Novembre 1900 pour la clôture du 27e Congrès des Catholiques du Nord*, Paris, Librairie Bloud, 1907, 13<sup>e</sup> éd.,
- Brunschwig Henri, *La colonisation française. Du pacte colonial à l'union française*, Paris, Calmann-Levy, 1949.
- *Le vocabulaire usuel de la politique coloniale. Voir*  
<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2008/06/26/8230566.html>. 19/12/2014, 11h32
- Burac Robert, *Charles Péguy : la révolution et la grâce*, Paris, Robert, Laffont, 1994.
- Capitaine Loeffler, « De la Sanga au Chari et à la Bénoué. Les reconnaissances du capitaine Loeffler » dans *Renseignements coloniaux et documents* n°6, Comité de l'Afrique française, août 1902, p. 121-128.
- Capitaine Vincent Jacquin et al., « Les sphères de contextualisation. Réflexion méthodologique sur les passages de texte à texte(s) et la constitution des corpus ». <http://corpus.revues.org/index1685.html>
- Caron François, *La dynamique de l'innovation : changement technique et changement social (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Gallimard, 2010.
- Carton Henri, *Histoire de la critique littéraire en France*, Paris, A. Dupret, 1886. Voir <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb30201327t>
- Ceraud Marcel, « 'L'Appel des armes' par Ernest Psichari », dans *Paris Midi*, 06 juin 1913.

- Challaye, Félicien, *Le Congo français*, traduction nouvelle de Jean-Claude Lamoureux Paris, 2005.
- Chanoine Duilhé de Saint-Projet, *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, Paris, Société Générale de Librairie Catholique, 1885.
- Chanoine Dessers Léon, *L'Église catholique : Instructions d'apologétique*, Paris, Ch. Poussielgue, 1902.
- Chatelard Antoine, *Charles de Foucauld : le chemin vers Tamanrasset*, Paris, Karthala, 2002.
- Cohen Yves, *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern Peugeot, 1906-1919*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2001.
- Compagnon Antoine, « PSICHARI JEAN (1854-1929) » dans *Encyclopaedia Universalis*, document numérique. Voir <http://www.universalis.fr/encyclopedie/jean-psichari/>
- Crouzet François et al, *Le négoce international, XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Economica, 1989.
- Da Costa P., *Le scoutisme, une école de la vie*, Paris, Don Bosco, 2006.
- Davies Michael, *Pope Paul's New Mass*, Kansas City, Angelus Press, 2009.
- Dehoux Esther, *Des saints, une société. Des saints guerriers (Georges, Guillaume, Martin, Maurice, Michel) dans les images et la littérature du royaume franc (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers, novembre 2010. Voir [http://www.academia.edu/4095509/Des\\_saints\\_une\\_soci%C3%A9t%C3%A9.\\_Des\\_saints\\_guerriers\\_Georges\\_Guillaume\\_Martin\\_Maurice\\_Michel\\_dans\\_les\\_images\\_et\\_la\\_litt%C3%A9rature\\_du\\_royaum\\_e\\_franc\\_VIIIe-XIIIe\\_si%C3%A8cle\\_](http://www.academia.edu/4095509/Des_saints_une_soci%C3%A9t%C3%A9._Des_saints_guerriers_Georges_Guillaume_Martin_Maurice_Michel_dans_les_images_et_la_litt%C3%A9rature_du_royaum_e_franc_VIIIe-XIIIe_si%C3%A8cle_)
- Delahaye Philipp, *Ernest Psichari. Soldat chrétien*, Bruxelles, Chant d'Oiseau, 1945.
- Delporte Christian, « 1901-1944 : Un parfum d'âge d'or... » dans *La Presse à la Une*, voir <http://expositions.bnf.fr/presse/arret/04.htm>
- Dépêche de Tours* du 8 mars.
- Dictionnaire Larousse*. Voir <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/illusion/41569>.
- Dulucq Sophie et al., *Les mots de la colonisation*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007.
- Durand Jean-François, « Michelet, Leroux 1834: face à la question sociale » dans *Dans la tradition de Péguy. Hommage à Angelo Prontera*, Montpellier, Publications de l'Université de Montpellier 3, 2002.
- Eagleton Terry, *Critique et théorie littéraires. Une introduction*, traduit de l'anglais par Maryse Souchard, Paris, PUF, 1994.
- Encyclopédie multimédia de la Shoah*, <http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=63>
- Félix Torres, *La Dépêche du Midi. Histoire d'un journal en République 1870-2000*, Paris, Hachette, 2002. Voir <http://www.public-histoire.com/Livre-36>
- Ferry Jules, *Discours devant la Chambre des députés* du 29 juillet 1885.
- Fontana Jacques, *Les catholiques français pendant la Grande Guerre*, Paris, Cerf, 1990.
- Foucault Michel, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 2008.
- Fraisse Simone, *Péguy et le Moyen Age*, Paris, Honoré Champion, 1978.

Frémeaux Jacques, *Les empires coloniaux. Une histoire-monde*, Paris, CNRS, 2012.

Gallouédec L. et Maurette F., *Géographie générale. Classe de seconde (Sections A, B, C, D)*, Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1918, 3<sup>e</sup> éd.

Giovanni Levi, « Le passé lointain. Sur l'usage politique de l'histoire » dans Hartog François, Revel Jacques et al., *les usages politiques du passé*, Paris, éd. EHESS, [2001] 2004

Godechot Jacques, Guiral Pierre et al., *Histoire générale de la presse française. Tome III. De 1871 à 1940*, Paris, PUF, 1972.

Goichon Anne- Marie, *Ernest Psichari. D'après les documents inédits*, Paris, Louis Conard, 1925, 4<sup>e</sup> édition.

Grebauval Armand, « La pelle de M. Psichari », dans *Nord Maritime*, 8 juin 1913.

Grillet, Thierry, « 'L'œil toujours ouvert ' La presse dans la cité », dans *La Presse à la Une*, voir <http://expositions.bnf.fr/presse/arret/01.htm>

Guéraud, Marcel, « 'L'appel des Armes' par Ernest Psichari », dans *Paris-Midi*, 6 juin 1913.

Guillaume Pinson, « La femme masculinisée dans la presse mondaine de la Belle Epoque », dans Sophie Cassagnes-Brouquet, Mathilde Dubesset et al., *Héroïnes* n°30, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009.

Haris Alis, *Nos africains*, [1894], édition numérique gallica.bnf.fr.

Hausser Michel, « Jules Verne et l'Afrique des Noirs » in *Le roman colonial (suite). Itinéraires et contacts de cultures*, N°12, 2<sup>e</sup> semestre 1990.

Henri Massis avait publié le 26 novembre 1910 dans *L'Opinion*.

Hérodote, *Histoires*, traduit du grec par Pierre-Henri Larcher, Paris, F. Maspero, 1980.

Hobsbawm Éric J., « La France de 2008 dans le miroir de 1908 » dans *Les Echos*, 31/03/2008. Voir [http://www.lesechos.fr/31/03/2008/LesEchos/20141-007-ECH\\_la-france-de-2008-dans-le-miroir-de-1908.htm#rpxdzYQdlw0ccYm1.99](http://www.lesechos.fr/31/03/2008/LesEchos/20141-007-ECH_la-france-de-2008-dans-le-miroir-de-1908.htm#rpxdzYQdlw0ccYm1.99)

<http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/les-principaux-quotidiens>

<http://www.academie-francaise.fr/henriette-psichari>.

<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/ernest-renan>.

<http://www.crc-resurrection.org/1104-point-55-la-nation-creation-chretienne.html>, 19/03/13, 13h19.

<http://www.ecoutetpartage.fr/theme.htm#Libert%C3%A9>

<http://www.encyclopedie-anarchiste.org/articles/d/dilettantisme.html>

[http://www.histoire-image.org/site/etude\\_comp/etude\\_comp\\_detail.php?i=1142#sthash.F4wy23Uc.dpuf](http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=1142#sthash.F4wy23Uc.dpuf)

<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=1169#sthash.30m7RdFQ.dpuf>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mod%C3%A8le/51916#Qb5d57UCDY8cQRro.99>.

<http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climat-en-france/le-climat-en-metropole>

[http://www.walewski.org/upload/File/historique\\_du\\_groupe\\_touax2.pdf](http://www.walewski.org/upload/File/historique_du_groupe_touax2.pdf)

Huntington Samuel Phillips, *Le choc des civilisations*, traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel et al., Paris, O. Jacob, 2014.

Istace-Yacine Jean-Luc, *La question sociale chez Saint-Simon*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Jaurès Jean, *Œuvres de Jean Jaurès. VII. Pour la paix. IV : Europe incertaine, 1908-1911*, textes rassemblés, présentés et annotés par Max Bonnafous, Paris, éd. historique et politique, 1995.

Kalinowski Isabelle, « Hans-Robert Jaus et l'esthétique de la réception » dans *Revue germanique internationale* [En ligne], 8 | 1997, mis en ligne le 11 janvier 2011, consulté le 10 septembre 2014.  
URL : <http://rgi.revues.org/649>

*L'Action française*, 13 novembre 1914, pièce n°145.

*L'Echo de Paris* du 8 janvier 1915, du 1<sup>er</sup> décembre 1914, du 24 décembre 1915 et du 13 novembre 1914, 13 et 19 novembre 1914, 1<sup>er</sup> et 24 décembre 1914 et 8 janvier 1915.

*L'Intransigeant*, 13 novembre 1914 ;

*La Contre-Réforme Catholique au XXI<sup>e</sup> siècle*. Voir [www.crc-resurrection.org](http://www.crc-resurrection.org)

*La Sainte Bible*, Allauch, Société Biblique, 2010.

*La Vie heureuse* de mai 1909.

Labica Georges et Bensussan Gérard, *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, puf, 1985, 2<sup>e</sup> éd., [1982].

Lacroix-Riz Annie, *Le choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, Paris, A. Colin, 2009, 2<sup>e</sup> éd.

« Église Catholique Romaine, Une, Sainte et Apostolique. Défendre la Foi catholique, Démasquer la Secte apparue depuis Vatican II ». Voir [http://la-foi.fr/sekte\\_vaticanII/faux\\_messe.aspx#4](http://la-foi.fr/sekte_vaticanII/faux_messe.aspx#4).

Lagoueyte Patrick, *la vie politique en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ophrys, 1990.

Lanson Gustave, « Ernest Psichari. L'Appel des Armes », dans *Le Matin*, 11 juin 1913

*Larousse*, Paris, 2008.

Laurec J., « Ernest Psichari » dans *Le mois littéraire et pittoresque* n° 212, février 1917, Paris, Paul Feron-Vram.

Lauzère Aimé, *Le Lieutenant Psichari*, Paris, Maison de la Bonne Presse, 1941.

*Le Journal*, 12 et 13 novembre 1914 puis 2 février 1915 ;

*Le Petit Parisien*, 12 novembre 1914 ;

*Le Temps*, 13 novembre 1914.

Le Yaouanq Jean, *les structures sociales en France de 1815 à 1945*, Paris, 1998.

Legrand Marie-Dominique, *Lire l'Humanisme*, Paris, Dunod, 1993

Lelièvre Pierre, *Le fléau de Dieu*, Paris, Olendorff, 1920.

Lemaitre Jules, *Les Contemporains*, Paris, Lecène et Oudin, 1903, 5<sup>e</sup> série.



Leroy Benjamin, « Les troupes de marine en Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : le cas du Soudan français », dans *Revue historique des armées* [En ligne], 247 | 2007, mis en ligne le 13 juin 2008, consulté le 19 décembre 2014. URL : <http://rha.revues.org/1893>.

Lévy-Leboyer Maurice, *Histoire de la France industrielle*, Paris, Larousse, 1996.

Lichtenberger André, « L'Appel des Armes » sd, sl, pièce n°101.

*l'Opinion* du 14 novembre 1914.

Maingueneau Dominique, *Le contexte littéraire de l'œuvre. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.

Manca Tania, *Voyages européens en Afrique Subsaharienne (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Poétique d'un genre, variantes et évolutions d'un discours : François Le Vaillant, Calo Piaggia et Mary Kingsley*, Université Paris IV, sous la direction de Jacques Chevrier, 2005.

Maritain Jacques, *Antimodernes. Œuvres complètes*, Paris, éd. La Revue des Jeunes, 1922.

- *Humanisme intégral : problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté*, Paris, F. Aubier, 1937.
- *Primauté du spirituel*, Paris, Plon, 1927.

Maritain Raïssa, *Les grandes amitiés. Les aventures de la grâce*, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.

Marot Patrick, *Histoire de la littérature française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.

Massis Henri, « Notes et figures. Une figure française », dans *L'Opinion*, 26 novembre 1910. Pièce n°79.

- *La vie d'Ernest Psichari*, Paris, éd. L'art Catholique, 1920.

Maunier René, *La sociologie coloniale II. Le progrès du droit*, Paris, éd. Domat-Montchrestien, 1949.

Maurras Charles, *Pour un jeune Français : mémorial en réponse à un questionnaire*, Paris, Amiot-Dumont, 1949.

Maurras Charles, *Quand les Français ne s'aimaient pas : chronique d'une renaissance, 1895-1905*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1916.

Mbembe Achille, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale? (Entretien) » dans *Esprit*, « Pour comprendre la pensée postcoloniale », déc. 2006. Voir <http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=13807>

Merignhac A., *Précis de législation et d'économie coloniales*, Paris, Librairie de la société du Recueil Sirey, [1882] 1912.

Mgr Cauly, *Apologétique chrétienne : les mystères en face de la raison, accord des sciences et de la foi, question historiques*, Paris, J. de Gigord, 1916, 10<sup>e</sup> éd.

Michel Marc, « Panorama politique de l'Afrique noire française vers 1900 », dans *Revue historique des armées*, 1/2000.

Michelet Jules, *Ma jeunesse*, Paris, Calmann Levy, 1884.

Monière Denis, *Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1977.

Montier Edouard, *Jeunes chefs de file*, Paris, Spes, 1935.

Moutouh Hugues, *Ernest Psichari. L'aventure et la grâce*, Paris, Rocher, coll. « Biographie », 2007.



Mun de l'Académie française), « Le soldat », dans *Le Gaulois*, 31 mai 1913.

Neau-Dufour Frédérique, *Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, une amitié franco-allemande*, exposition itinérante

- *Avec de Gaulle, la naissance d'un gaullisme politique, témoignages 1946-1958*, Paris, Nouveau Monde, 2005.

- *Ernest Psichari. L'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001.

Ottaviani et Bacci, « Lettre à Paul VI », dans *Le Bref examen critique du nouvel Ordo Missae*. Voir <http://laportelatine.org/vatican/aberrations/>.

Paganelli Daniel, *Un petit-fils de Renan : Ernest Psichari*, Saint-Raphaël, éd. Tablettes, 1923.

Pédech Paul, *Ernest Psichari ou les chemins de l'ordre*, Paris, TEQUI, 2007.

Péguy Charles, *Œuvres en prose complètes*, t. I, Paris, Gallimard, 1987.

- *Victor-Marie, comte Hugo*, Paris, Gallimard, 1934.

Pelletier Xavier, « 'L'Appel des Armes' ». Une œuvre émouvante et vraie », dans *L'Intransigeant*, 06 juin 1913.

Petitier Paule, *Littérature et idées politiques au XIX<sup>e</sup> siècle 1800-1870*, Paris, Nathan, 1996.

Peyrade Jean, *Psichari maître de grandeur*, Paris, Julliard, coll. « Les Témoins de l'esprit », 1947.

Pierre Albert, « La presse française de 1817 à 1940 », dans Bellanger Claude,

Pierrefeu Jean de, « La vie littéraire. Le livre de la semaine. L'Appel des armes, par Ernest Psichari (G. Oudin et Cie), dans *L'Opinion*, 24 mai 1913

Prochasson Christophe, *les années électriques 1880-1910*, Paris, La découverte, 1991.

Prost A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010.

Provins, Michel, *Dégénérés*, Paris, Havard, 1897.

Psichari Henriette, *Ernest Psichari, mon frère*, Paris, Plon, 1933.

- *Des jours et des hommes, 1860-1961*, Paris, Grasset, 1962.

Quinard Claude, *Psichari, soldat d'Afrique*, Paris, éd. des Loisirs, 1944.

Renan Ernest, *Histoire des origines du christianisme. 3, Saint Paul*, édition numérique Gallica, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6106081r/f648.image>

*Renseignements coloniaux* n° 6. « Suppléments au Bulletin du Comité de l'Afrique française » d'août 1902 ; N°4, supplément au Bulletin du Comité de l'Afrique française, juin, 1902.

*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 73e Année, No. 2/3, Mar. - Jun., 1973.

Reynaud Paligot Carole, *La République raciale 1860-1930*, Paris, puf, 2006.

Ricard Alain, *Voyages de découvertes en Afrique. Anthologie 1790-1890*, Paris,

Ricœur Paul, *L'idéologie et l'utopie*, Paris, Seuil, 1997.

Rondet-Saint Maurice, *Dans notre empire noir*, Paris, Sté d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1929.

Roy Ivan du, «2008, 1929, 1908 : quand les crises passées nous avertissent des périls à venir 1er avril 2009 ». Voir <http://www.bastamag.net/2008-1929-1908-quand-les-crisis>.

Sailles Gabriel, *Ernest Renan*, Paris, Perrin, 1895.

Saint-Martin Vivien de, « Rapport sur le prix annuel de la Société de Géographie », dans *Bulletin de la Société de Géographie* 5<sup>e</sup> série, t. 3, janvier-juin, 1862.

Sans nom, « ‘L’Appel des Armes’ ». Ce livre est un événement », dans *Petit Niçois*, 7 juin 1913, pièce n°89.

Serre Jacques, *Explorations au cœur de l’Afrique. Le commandant Lenfant. 1865-1923*, Paris, L’Harmattan, 1997.

sn., « L’Appel aux armes » dans *Le Journal*, 10 juin 1913.

sn., « L’Appel des armes » dans *Le Temps*, 8 juin 1913.

sn., « Un petit-fils de Renan tué à l’ennemi », dans *Le journal*, 13 novembre 1914.

Spronck Maurice, « Le petit-fils » dans *La liberté*, 1<sup>er</sup> juin 1913.

Tadié Jean-Yves, *Introduction à la vie littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Dunod, 1998.

Viard Boris, *Lire les romantiques français*, Paris, puf, coll. « Licence Lettres », 2009.

Wagner Anne-Catherine, « Habitus » dans *Sociologie* [En ligne], *Les 100 mots de la sociologie*, mis en ligne le 01 mars 2012, consulté le 24 août 2014. URL : <http://sociologie.revues.org/1200>.

Winock Michel, *La Belle Epoque. La France de 1900 à 1914*, Paris, Perrin, 2003

[www.jesuismort.com](http://www.jesuismort.com).

Yon Jean-Claude, *Histoire culturelle de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2010

## II<sup>E</sup> PARTIE

Alain, *Eléments de philosophie*, Paris, Gallimard, 2013.

Archives d’Outre-Mer (AOM), fonds d’outre-mer (FOM), 1907.

Aristote, *De l’âme*, II, 412 à 20, traduit du grec ancien par Tricot Jules, Paris, Vrin, 1995.

Bailblé Éric, « La notion d’altérité dans l’histoire de France » dans *Synergies* n° 7, Pologne, 2010.

Barnat Joël, « Le Désir : manque ou plein ? », Conférence faite à la Société Philosophique du Luxembourg les 8 & 15 juillet 2004. Voir <http://www.psychanalyse.lu/articles/BernatDesir.htm>

Bentley William Holman, *Pioneering on the Congo*, Tome I, Cambridge, Cambridge University Press, [1900] 1975

Bidart Claire, *L’amitié un lien social*, Paris, La Découverte, 1997.

Blachère Jean-Claude, « Le Nu et le Vêtu » dans *Nudité et sauvagerie. Fantasmata coloniaux. Cahiers de la SIELEC* n°2, 2004.

- Blais Hélène et al., *Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2011.
- Bordes Alexis, *Dessins et Tableaux anciens du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> Siècl<sup>e</sup>*, Exposition du vendredi 15 Septembre au vendredi 20 octobre 2006, voir [http://dev.alexis-bordes.com/IMG/pdf/Cat\\_2006.pdf](http://dev.alexis-bordes.com/IMG/pdf/Cat_2006.pdf)
- Bourdin Dominique, « Eros et l'amour sur les questions et enjeux de l'amour et de la haine », dans Le Guen Claude, *Dictionnaire freudien*, Paris, puf, 2008.
- Brousseau Marc, *Des romans-géographes. Essai*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Brunet et al., *Mondes nouveaux*, Paris, Hachette, 1990.
- Buser Pierre et Debru Claude, *Le temps, instant et durée. De la philosophie aux neurosciences*, Paris, Odile Jacob, 2011.
- Castel Pierre-Henri, *Emotions, sentiments et affects : un point philosophique, puis psychanalytique*, [www.univ-lille.fr/culture](http://www.univ-lille.fr/culture).
- Castillo Durante Daniel, *Les dépouilles de l'altérité*, Québec, XVE éd., 2004.
- Chateaubriand F.-R. de, *Génie du christianisme*, Paris, Migneret, 1802.
- Clément Catherine, *Qu'est-ce qu'un peuple premier ?*, Paris, Hermann, 2011.
- Colonel Maclean, *A compendium of Kafir laws and customs*, [1858], Grahamstown, J. Salter, 1906.
- Coquery-Vidrovich Catherine, « Essai de périodisation de l'histoire africaine » dans Konaré A. Ba, *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris, La Découverte, 2008.
- « Chapitre XVIII: La population du Congo » dans *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 2* [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 26 février 2015). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/editionsehess/399>. ISBN : 9782713225673.
- Cosnier Jacques, *Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz, 1994.
- Danino Philippe et Oudin Eric, *Le bonheur. D'Aristote à Comte-Sponville*, Paris, Eyrolles, 2010.
- Dantzer Robert, *Les émotions*, Paris, puf, 2002.
- Delafosse Maurice, *L'âme nègre*, Paris, Payot, 1922.
- Delaplanche Jérôme, « Pour une approche typologique de la peinture de bataille du XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 83 | 2011, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 14 mars 2015. URL : <http://cdlm.revues.org/6128>.
- Descartes, *Discours de la méthode*, IV, éd. Buzon Frédéric de, Paris, Gallimard, 2009.
- Descartes, *Méditations métaphysiques*, Livre I, éd. Khodoss, Paris, puf, 2012.
- Durand Jean-François, « André Chevrillon : le Nu sauvage » dans *Nudité et sauvagerie. Fantômes coloniaux. Cahiers de la SIELEC n°2*, 2004.
- Durand Jean-François, Sévry Jean et al., *Regards sur les littératures coloniales, Tomme II. Afrique francophone*, Paris/Montréal, 2006.
- Ehrhard Jean, *Le destin du colonialisme*, Paris, Eyrolles, 1957.

Ferrere Rachel, *Histoire de la psychologie*. Voir [http://www.univ-ag.fr/modules/module\\_documents/get-document/default/UFR\\_Medecine/PACES\\_cours\\_UE17/Histoire\\_de\\_la\\_psychologie1.pdf](http://www.univ-ag.fr/modules/module_documents/get-document/default/UFR_Medecine/PACES_cours_UE17/Histoire_de_la_psychologie1.pdf)

Fontanier Pierre, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 2009.

Freud Sigmund, *Le délire et les rêves dans Gradiva de W. Jensen*, traduit de l'allemand par Dominique Tassel Paris, Points, 2013.

- « Sur les souvenirs-écrans » dans *Névrose, psychose et perversion*, Paris, puf, 1973.

- *Trois essais sur la théorie sexuelle*, Paris, Gallimard, 1987.

- « Pour introduire le narcissisme » dans *La vie sexuelle*, Paris, puf, 1969.

- *Formulations sur les deux principes de l'activité psychique*, traduction de Conté, se, sl, 1900.

Gouvard Jean-Michel, *La pragmatique, outil pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 1998.

Greimas Algirdas Julien, *Cours de sémantique : analyse actantielle*, St Cloud, Ecole Normale de St Cloud, 1964.

Halen Pierre, « Pour en finir avec une phraséologie encombrante : la question de l'Autre et de l'exotisme dans l'approche critique des littératures coloniales et post-coloniales » dans Durand Jean-François, *Regards sur les littératures coloniales. Afrique francophone : Découvertes. Tome I*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 41-62.

Hamon Philippe, *Imageries : littérature et image au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, José Cort Corti, 2007.

Harald Weinrich, *Le temps. Le récit et le commentaire*, traduit de l'anglais par Michèle Lacoste, Paris, Seul, 1973.

Henri Fréville, « Jean Ehrhard, "Le Destin du Colonialisme" » dans *Annales de Bretagne*, 1958, vol. 65, n° 3, pp. 400-402. Voir url : [/web/revues/home/prescript/article/abpo\\_0003-391x\\_1958\\_num\\_65\\_3\\_4473\\_t1\\_0400\\_0000\\_5](http://web/revues/home/prescript/article/abpo_0003-391x_1958_num_65_3_4473_t1_0400_0000_5), généré le 01 mars 2015.

<http://freud.lacan.pagesperso-orange.fr/textessite/fantasme.html>, 05/07/13, 12h55.

<http://theadamantine.free.fr/archiv.html>

<http://www.interferenceslitteraires.be/node/2>.

<http://www.nationalgallery.org.uk/paintings/henri-joseph-harpignies-a-river-scene>

<http://www.pacha-cartographie.com/afrique-sans-colonisation/>

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/diffusionnisme/>

[http://www.wild-touch.org/wp-content/uploads/2013/09/03\\_fiche-p%C3%A9dagogique\\_Foretprimaire-et-Foretsecondaire.pdf](http://www.wild-touch.org/wp-content/uploads/2013/09/03_fiche-p%C3%A9dagogique_Foretprimaire-et-Foretsecondaire.pdf)

*Interférences littéraires - Littéraire interférenties* : [www.interferenceslitteraires.be](http://www.interferenceslitteraires.be)

Jodelet Denise, « formes et figures de l'altérité » dans Sanchez-Mazas Margarita et Licata Laurent, *L'Autre : Regards psychosociaux*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2005.

Jouve Vincent, *La poétique du roman*, Paris, éd. SEDES, 1997.

Kant Emanuel, *Critique de la faculté de juger*, traduction de Renault Alain, Paris, éd. Aubier, 1995.

Koumba Victorien, « Sémiologie des textes », séminaire, Libreville, ENS section Prépa Lettres Supérieures II, 2003-2004.

*La Nouvelle Revue Française*, juillet 1913.

Laurentin Emmanuel «La fabrique de l'histoire» dans *France Culture* du 11 juin 2014.

Le Bihan Yann, « L'ambivalence du regard colonial porté sur les femmes d'Afrique noire » dans *Cahiers d'études africaines*, 2006/3 (n° 183), Paris, Éditions de l'EHESS, Page 513-537

Le Guen Claude, *Dictionnaire freudien*, Paris, puf, 2008.

Le Scanff Yvon, *Le paysage romantique et l'expérience du sublime*, Paris, Champ Vallon, 2007.

Lebi Simplicie Eugène, *Pour une histoire militaire du Congo-Brazzaville 1882-1992. Problèmes et perspectives de l'administration militaire*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Leroy-Beaulieu Paul, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1902, 5<sup>e</sup> édition.

Lévy Pierre, *Qu'est-ce que le virtuel ?*, Paris, La Découverte, 1995.

Lévy-Bruhl, *Primitifs. La mentalité primitive. L'âme primitive. La mythologie primitive*, Paris, anabet, 2007.

Louvel Liliane, *La description 'picturale'; pour une poétique de l'iconotexte*, traduit de l'anglais par Petit Laurence, Farnham, Ashgate, 2011.

Lucas David, « La philosophie antique comme soin de l'âme », dans *Le Portique* [En ligne], 4-2007 | Soins et éducation (II), mis en ligne le 14 juin 2007, consulté le 12 février 2015. URL : <http://leportique.revues.org/948>

Lucio Cristovã Maria Claro, « Description picturale : vers une convergence entre littérature et peinture », dans *Synergies Brésil* n°8, 2010, p. 91-101.

Mannoni Octave, *Prospéro et Caliban : psychologie de la colonisation*, Paris, puf, 1983.

Mar Daouda, « Nudité, sauvagerie et fantasmes coloniaux ou la conjonction du réel et de l'imagination en Afrique occidentale » dans *Nudité et sauvagerie. Fantasmes coloniaux. Cahiers de la SIELEC* n°2, 2004.

Mathé Roger, *L'aventure*, Paris, Bordas, 1989.

Melville J. Herskovits, *Les bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, François Maspero Éditeur, 1967.

Montalbetti Christine, « Fiction, réel, référence », dans *Littérature*, N°123, 2001, *Roman Fiction*. pp. 44-55, url : [/web/revues/home/prescript/article/litt\\_0047-4800\\_2001\\_num\\_123\\_3\\_1719](http://web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_2001_num_123_3_1719), généré le 16 mars 2015.

Mouralis Bernard, *les contre-littératures*, Paris, PUF, 1975

Nasio Juan-David, *Le livre de la douleur et de l'amour*, Paris, Payot, 1996.

Naumann Michel et al., *Nudité, sauvagerie, fantasmes coloniaux dans la littérature coloniale*, Paris, Kailash, 2004.

Neau-Dufour Frédérique, *Ernest Psichari, l'ordre et l'errance*, Paris, Cerf, 2001.

N'Goran David K., *Les Illusions de l'africanité : Une analyse socio-discursive du champ littéraire*, Paris, Publibook, 2012.

P.G., « Albert Sarraut : *Grandeur et servitude coloniales* » dans *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 1931, vol. 31, n° 1, url : /web/revues/home/prescript/article/befeo\_0336-1519\_1931\_num\_31\_1\_4519, généré le 02 mars 2015.

Pageaux Daniel-Henri, *Recherche sur l'imagologie : de l'Histoire culturelle à la Poétique*, Paris, Sorbonne Nouvelle, 1995.

Pagès Max, *Trace ou sens : le système émotionnel*, Paris, Hommes et groupes éditeurs, 1986.

Pazdro Michel et al dans *Guide des Opéras de Wagner*, Paris, Fayard, 1994.

Perrin André, « L'âme et le corps » dans *Cahiers philosophiques* n° 53, décembre 1992. Voir <http://philo.pourtous.free.fr/Articles/A.Perrin/ameetcorps.htm>, document généré le 26/02/15.

Platon, *Le Banquet, Phèdre ; Apologie de Socrate / Platon*, traduit par Luc Brisson, Paris, Flammarion, 2008.

Pontalis Jean-Baptiste, *entre le rêve et la douleur*, Paris, Gallimard, 1992.

Propp Vladimir L., *La morphologie du conte*, Paris, Gallimard, 1970.

R. P. van Wing, *Etudes Bakongo II. Religin et magie*, Tome IX-1, Bruxelles, Librairie Falk fils, 1938.

Riethauser Stéphane, *Regards sur l'amour entre hommes*. Voir <http://www.lambda-education.ch/content/menus/histoire/antiquite.html>.

*Le Petit Robert*, 2013.

Sanjay Subrahmanyam, « Aux origines de l'histoire globale », leçon inaugurale prononcée le jeudi 28 novembre 2013. Voir <http://books.openedition.org/cdf/3599>.

Sarraut Albert, *Grandeur et servitude coloniales*, Paris, Sagittaire, 1931.

Saussure Léopold, *Psychologie de la colonisation française : dans ses rapports avec les sociétés indigènes*, Paris, F. Alcan, 1899.

Schröder Ariane, *Perceval ou le Roman du Graal. Chrétien de Troyes*, Paris, Hatier, 2003.

Segalen Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Fata Morgana, éd. Manceron, 2007.

Seillan Jean-Marie, « Erotisme et sauvagerie dans quelques romans d'aventures africaines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » dans *Nudité et sauvagerie. Fantômes coloniaux. Cahiers de la SIELEC n°2*, 2004.

Serre Jacques, *Explorations au cœur de l'Afrique. Le commandant Lenfant 1865-1923*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Stevanovic Biljana et Mosconi Nicole, « La représentation des métiers chez des adolescent(es) scolarisé(es) au collège et au lycée : "Du mouvement mais pas de changement" » dans *Travail et Emploi* [en ligne] n° 109, Janvier-mars 2007.

*Toute une histoire*, émission télévisée du 30/01/2014.

Veinstein Alain, « Du jour au Lendemain » dans *France Culture*.

Winckelmann Johann, *Réflexions sur l'imitation des artistes grecs en sculpture et en peinture, version numérique*. Voir [http://agora.qc.ca/documents/corps--de\\_limportance\\_de\\_la\\_beaute\\_du\\_corps\\_chez\\_les\\_grecs\\_par\\_johann\\_winckelmann](http://agora.qc.ca/documents/corps--de_limportance_de_la_beaute_du_corps_chez_les_grecs_par_johann_winckelmann). Voir

[www.armand-colin.com/upload/Histoire\\_de\\_la\\_psychologie.pdf](http://www.armand-colin.com/upload/Histoire_de_la_psychologie.pdf)



Conseil de l'Europe, *Paysage et développement durable. Les enjeux de la Convention européenne du paysage*, Strasbourg, éd. du Conseil de l'Europe, 2006.

### III<sup>E</sup> PARTIE

Alis Harry, *Nos africains*, Paris, Hachette, 1894.

Audier Serge, *Contre l'héritage de la misère*, Paris, Le Bord de L'eau, 2009.

Bancel Nicolas et al., *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Pluriel, [2003] 2007.

Batt Noëlle, « Un malentendu continué. Trois remarques sur les croisements disciplinaires » dans *Fabula / Les colloques, Littérature et histoire en débats*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2079.php>, page consultée le 16 septembre 2014.

Baudoin Sébastien, « Le soleil titre la littérature » dans *Acta fabula*, vol. 10, n° 9, Notes de lecture, Novembre 2009, URL : <http://www.fabula.org/revue/document5323.php>, page consultée le 17 mars 2015.

Beau Marie-Lise, *La lune, approche scientifique et symbolique, influence sur les vèlages*, thèse soutenue à la faculté de médecine de Créteil, 2004.

Berlière J.-M., « Promesses d'un champ pionnier... » dans Bat Jean-Pierre, Courtin N. et al., *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Berns Thomas, *Souveraineté, droit et gouvernementalité. A partir des Six Livres de la République de Jean Bodin*, Clamécy, éd. Léo Scheer, 2005.

Biondi Jean-Pierre et Morin Gilles, *Les anticolonialistes (1881-1962)*, Paris, Robert Laffont, 1992.

Blais Hélène, « Reconfigurations territoriales et histoires urbaines » dans Singaravélou Pierre et al., *Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013.

Blais Hélène, Deprest Florence, Singaravélou Pierre, *Territoires impériaux une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, PUPS, 2011.

Blanchard Emmanuel, « Introduction » dans *Genèses* 1/2012 n° 86, p. 2-7, URL : [www.cairn.info/revue-geneses-2012-1-page-2.htm](http://www.cairn.info/revue-geneses-2012-1-page-2.htm).

Blanchard Emmanuel et Glasman Joël, « Le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente » dans Bat Jean-Pierre, Courtin N. et al., *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Blum Léon, *Pour être socialiste*, préface d'André Comte-Sponville, Paris, Albin Michel, 2012.

Boulogne Jacques, « Le Barbare, le primitif et le sauvage dans la tragédie grecque », dans *Études inter-ethniques*, n°10, 1995.

Bouquet Christian, « L'Etat en Afrique. Géographie politique de la maîtrise des territoires » dans *L'Espace Politique* [En ligne], 7 | 2009-1, mis en ligne le 30 juin 2009, consulté le 18 septembre 2014. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1224>

Brunschwig Henri, *Noirs et blancs dans l'Afrique noire française*, Paris, Flammarion, 1983.



*Bulletin officiel administratif de la Guinée française*, 1897, 29 janvier 1897.

Burbank Jane et Cooper Frederick, *Empires in World History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

Canu Adrien-Henri, *La pétaudière coloniale*, Paris, Chamuel, 1894.

Chaliand Gérard et Blin Arnaud, *Dictionnaire de stratégie militaire*, Paris, Perrin, 1998.

Challaye Félicien, *Souvenir sur la colonisation*, Paris, Picart, 1935.

Chapman Gary, *Les saisons du mariage*, traduit de l'anglais par Sonia Artiguebert, Paris, farel éd., 2012.

Christophe Paul, *1914-1915, quand Dieu se tait. La barbarie racontée jour après jour*, Paris, Cerf, 2014.

Coquery-Vidrovitch Catherine, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 1*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 09 mai 2015). Voir <http://books.openedition.org/editionsehess/359>. ISBN : 9782713225666.

- *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930. Tome 2*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2001 (généré le 15 juillet 2014). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/editionsehess/390>. ISBN : 9782713225673.

Dani Anna Carolina, *Des techniques ancestrales pour améliorer la production vivrière*, RFI, 12/12/2009. Voir <http://www.rfi.fr/contenu/20091212-techniques-ancestrales-ameliorer-production-vivriere/>

Daval R., *Jung et le symbolisme de la lune*, voir <http://michel-terestchenko.blogspot.fr/2011/09/jung-et-le-symbolisme-de-la-lune-par.htm>

Deschaumes Edmond, *Le pays des nègres blancs* [1893], présentation de Jean-Marie Seillan, Paris, L'Harmattan, 2005.

Desjacques Alain, « Y a-t-il une civilisation de Barbares ? Le cas des Mongols dans l'histoire » dans *Comparatisme et Société*, n°18 : *Lieux et figures de la barbarie*, Université de Lille, 2014.

Di Méo Guy, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan, 1998.

Dubois Sophie, « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication » dans *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, *Nouveaux chemins de l'histoire littéraire*, Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6742.php>, page consultée le 17 septembre 2014.

Dubucs Hadrien, « Aux origines coloniales de la géographie », dans *la vie des idées.fr*. Voir [http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080709\\_geographiecoloniale.pdf](http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20080709_geographiecoloniale.pdf)

Dufour Françoise, *De l'idéologie coloniale à celle du développement. Une analyse du discours France-Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Echaudemaison Claude-Danièle et al., *Dictionnaire d'Economie et de sciences sociales*, Paris, Nathan, 2001.

El Mechat Samia et al., *Coloniser, pacifier, administrer. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 2014.

Ernst Gilles, « Au XX<sup>e</sup> siècle, chroniques d'une mort éludée », dans *Mensuel* n°525. Voir <http://www.magazine-litteraire.com/mensuel/525/au-xxe-chroniques-mort-eludee-25-10-2012-57574>

Estoile Benoît de l', *Le goût des Autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.

Etemad Bouda, *De l'utilité des empires. Colonisation et prospérité de l'Europe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2005.

Everaert-Desmedt Nicole, *Sémiotique du récit*, Bruxelles, De Boeck, 2000, 3<sup>e</sup> éd.

Fabre Emile, *Les Sauterelles*, Paris, Illustrations, 1911.

Fall Babacar, « Le travail force en Afrique occidentale française (1900-1946) », dans *Civilisations* [En ligne], 41 | 1993, mis en ligne le 30 juillet 2009, Consulté le 09 août 2010. URL : <http://civilisations.revues.org/index1717.html> 09/08/10 11h05

Flourens Pierre, *Ontologie naturelle ou étude philosophique des êtres*, Paris, Garnier, 1864,

Foucault Michel, «Sécurité, territoire et population», dans *Cours du Collège de France*, 1977-1978 : 4e leçon, 1er février 1978, Juillet-Août, n<sup>os</sup> 167-168, septembre-décembre 1978, p. 12-29. DE III texte 239.  
 - *Résumé des cours 1970-1982*, Paris, Julliard, 1989.  
 - *Surveiller et punir : la naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 2014.

Ganiage Jean, *L'expansion coloniale de la France sous la troisième République (1871-1914)*, Paris, Payot, 1968.

Garic Robert, *Charles Péguy : la révolution et la grâce*, Paris, Laffont, 1994.

Gide André, *Voyage au Congo*, Paris, Gallimard, 1927.

Giraldi-Dei Cas Norah, Idmhand Fatiha, Fourez Cathy, *Comparatisme et Société*, n°18 *Lieux et figure de la barbarie*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014.

Girardet Raoul, *L'idée coloniale en France*, Paris, Hachette, 2005.

Girault Arthur, *Principes de colonisation et de législation coloniale*, Paris, L. Larose, 1895.

Glissant Edouard, *Le discours antillais*, Paris, Gallimard, 1997.

Grove Richard, *Green imperialism. Colonial Expansion, Tropical Island Edens and the Origin of Environmentalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995 et « Indigenous Knowledge and the Significance of South West India for

Hô Chi Minh, *Le procès de la colonisation française et autres textes de jeunesse*, présenté par Alain Ruscio, Pantin, Le Temps des Cerises, 2007.

Hossenjee Edo, *Philosophy of education : Plato to Freire*, Port Louis, édition inconnue, 1979. <http://books.openedition.org/editionsehess/376>>. ISBN : 9782713225666, 16/07/2012, 16h56.

<http://www.code-couleur.com/signification/violet.html>

[http://www.fabula.org/actualites/pratiques-et-enjeux-de-la-reecriture-dans-la-litterature\\_63648.php](http://www.fabula.org/actualites/pratiques-et-enjeux-de-la-reecriture-dans-la-litterature_63648.php)

[http://www.fabula.org/actualites/romance\\_27806.php](http://www.fabula.org/actualites/romance_27806.php).

[http://www.fabula.org/atelier.php?La\\_valeur\\_de\\_l%27oeuvre\\_litt%26acute%3Braire](http://www.fabula.org/atelier.php?La_valeur_de_l%27oeuvre_litt%26acute%3Braire).

<http://www.histoire-image.org/site/oeuvre/analyse.php?i=885#sthash.Ui2TIWuz.dpuf>.

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article285>, 11/07/2014, 23h00.

<http://www.ushistory.org/us/29.asp>

[https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/confinedspace\\_intro.html](https://www.cchst.ca/oshanswers/hsprograms/confinedspace_intro.html)

Jaffrelot Christophe, «Théories et typologies » dans Dieckhoff A., Jaffrelot C. et al., *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Paris, Presses de Sciences Po., 2006.

Käser Lothar, *Voyage en culture étrangère : guide d'ethnologie appliquée*, traduit de l'allemand par Jean-Jacques Streng, Charols, Excelsis, 2008.

Key Charles E., *Les explorations du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Payot, 1937.

Killingray David, *Policing and Decolonisation. Politics, Nationalism and the Police, 1917-1965*, Manchester, Manchester University Press, 1992.

Klein Félix, « La guerre vue d'une ambulance », dans Christophe Paul, *1914-1915, quand Dieu se tait. La barbarie racontée jour après jour*, Paris, Cerf, 2014.

Konaré Adame Ba et al., *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris, La Découverte, octobre 2008.

*L'Information*, 11 juin 1903,

Laroche Hugues, *Le crépuscule des lieux (Aubes et couchants dans la poésie française du XIX<sup>e</sup> siècle)*, Aix-en-Provence, Presses de l'université de Provence, 2007.

Laxaque S., *Les monstres dans la littérature*, CPC Biarritz et ASH Ouest, 2014. Voir

Le Roux Hugues, *Je deviens colon. Mœurs algériennes [1895]*, sl, Kessinger Publishing, 2009.

*Le temps des colonies* n°11, avril 2001.

Leroy-Beaulieu Paul, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin et Cie, 1902, 5<sup>e</sup> édition.

Liauzu Claude, *Dictionnaire de la colonisation française*, Paris, Larousse, 2007.

*L'inauguration de la ligne de chemin de fer "Congo Océan"*, vidéo daté du 10 juillet 1934. <http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04712/l-inauguration-de-la-ligne-de-chemin-de-fer-congo-ocean.html>, 01/07/2014, 17h21.

Little Roger, « Avatars de l'aventurier. Réflexion sur la fiction et la réalité à travers trois exemples de nature et d'époque différentes » dans Durand Jean-François, Seillan Jean-Marie et al., *L'Aventure coloniale. Les Cahiers de la SIELEC n°7*, Paris, Kailash, 2011, p. 120-134.

- « Colonisation et désillusion : une synchronie ? » dans Durand Jean-François et al, *Le désenchantement colonial, Les Cahiers de la SIELEC N°6*, Paris, Kailash, 2010.

M'Bemba-Ndoumba Gaston, *L'école d'expression française en Afrique : histoire inachevée de domination et d'émancipation sociale*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Maingon Carole, « La propagande coloniale dans les années 1930 » dans *L'Histoire par l'image*, voir [http://www.histoire-image.org/site/etude\\_comp/etude\\_comp\\_detail.php?i=873#sthash.nl8aLp1D.dpuf](http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?i=873#sthash.nl8aLp1D.dpuf)

Manceron Gilles, *Hommes & Libertés*, N° 144, octobre-novembre-décembre 2008. Voir <http://www.ldh-france.org/-Revue-Ho...>

Martin Jean, *Lexique de la colonisation française*, Paris, Dalloz, 1988.

Mazères F., *De l'Utilité des colonies, des causes intérieures de la perte de Saint-Domingue et des moyens d'en recouvrer la possession*, Paris [éds. Renard, 1814], Gallica (bibliothèque numérique).

Mbembe Achille, « l'Afrique de Nicolas Sarkozy » dans *Africultures*, 1er août 2007. Voir [www.africultures.com/php/?nav=article&no=6784](http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=6784).

Monfreid Henri de, *Les Secrets de la Mer Rouge*, Paris, Grasset, 1933.

Olver A. S. B., « La politique coloniale britannique » dans *Politique étrangère* N°2, 1945, 10e année, p. 119-126. Voir url : [/web/revues/home/prescript/article/polit\\_0032-342x\\_1945\\_num\\_10\\_2\\_5552](http://web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1945_num_10_2_5552), généré le 24 mars 2015.

P.C.C.P. Poitevin, « Une France inconnue. Quelques jours chez les sauvages. Sensationnelle découverte d'un savant », dans *L'écho du Boyau*, n°3, 15 août 1915.

Petitier Paule et Millet Claude, « L'histoire dans tous ses états » dans *Fabula / Les colloques, Littérature et histoire en débats*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2104.php>, page consultée le 16 sept. 2014.

Pitts Jennifer, « *Naissance de la bonne conscience coloniale. Les libéraux français et britanniques et la question impériale (1770-1870)* », traduit de l'anglais par Cordillot Michel, Ivry-sur-Seine, éds. de l'Atelier, 2008, document numérique. Voir [https://books.google.fr/books?id=iIdHAZJvRd0C&pg=PA253&lpg=PA253&dq=hypocrisie+coloniale&source=bl&ots=XbWCBhkoMA&sig=IHKaRSIxED-cGwK1HFolnULH4C8&hl=fr&sa=X&ei=gLkRVdbWCY\\_faOjDgfAP&ved=0CFEQ6AEwCg#v=onepage&q=hypocrisie%20coloniale&f=false](https://books.google.fr/books?id=iIdHAZJvRd0C&pg=PA253&lpg=PA253&dq=hypocrisie+coloniale&source=bl&ots=XbWCBhkoMA&sig=IHKaRSIxED-cGwK1HFolnULH4C8&hl=fr&sa=X&ei=gLkRVdbWCY_faOjDgfAP&ved=0CFEQ6AEwCg#v=onepage&q=hypocrisie%20coloniale&f=false)

Presumey V., « Un débat sur Marx et le colonialisme » dans *Démocratie et socialisme*, 6 nov. 2007, voir <http://www.democratie-socialisme.org/spip.php?article1315>.

Raffestin C., « écogénèse territoriale et territorialité » dans Auriac F., Brunet R. et al., *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986.

Renouvier Charles, *Manuel républicain de l'homme et du citoyen*, Paris, Garnier Frères, 1848.

*Le Petit Robert 2014*, Paris, Le Robert.

Roland Hubert, « Le ‘ nouveau barbare ‘ de Robert Müller : primitivisme littéraire, colonialisme et ‘hybridité’ », dans *Lieux et figures de la barbarie, Comparatisme et Société*, n°18, Bruxelles, Peter Lang, 2012, p. 167-180.

Rousseau André, « Le mot Barbare dans le vocabulaire indo-européen. Réflexions sur ses origines et son évolution sémantique dans les langues européennes modernes », dans *Études inter-ethniques, n°10 : Le Barbare, le Primitif, le Sauvage*, Lille, Université de Lille 3, 1995, p. 15-26.

Ruscio Alain, *Le crédo de l'homme blanc. Regards coloniaux : XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, éds. Complexe, 2002.

Sarraut Albert, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Fayaot, 1923.

Sautter Gilles, *Un projet colonial sans lendemain, le chemin de fer Bangui-Tchad (A.E.F.)*, Paris, CEA, 2000.

Segalen Victor, *Essai sur l'exotisme*, Paris, Fata Morgana/ éd. Gilles Manceron, 2007.

Seillan Jean-Marie, *Aux sources du roman colonial (1863-1914). L'Afrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Khartala, 2006.

Singaravelou Pierre et al., *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2007.

- *Les empires coloniaux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Points, 2013.

Tambadou Moustapha, « Structure de la trilogie d'Oyono », dans *Ethiopiennes numéro 33 revue socialiste de culture négro-africaine* huitième année, nouvelle série volume 1 n° 2, 2<sup>e</sup> trimestre 1983.

Taraud Christelle, *La colonisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2008.

Tocqueville Alexis, *Œuvres Complètes*, tome 3, Ecrits et discours politiques, vol. 1, éd. Jardin André, Paris, Gallimard, 1962.

Turbergue Jean-Pierre, *1914-1918. Les journaux de tranchées. La Grande Guerre écrite par les Poilus*, Paris, Le Grand Livre du mois, 1999.

Venayre Sylvain, « En guise d'introduction. L' "aventure coloniale" entre littérature et histoire » dans Durand Jean-François, Seillan Jean-Marie et al, *L'Aventure coloniale, Cahiers de la Cahier SIELEC*, n°7, Pondicherry/Paris, Kailash-SIELEC, 2011.

Voegtli Michael, « Identité collective », dans Fillieule Olivier et al., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po« Références », 2009, p. 292 -299 . Voir <http://www.cairn.info/dictionnaire-des-mouvements-sociaux---page-292.htm>

## CONCLUSION

Adame Ba Konaré et al., *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Paris, La Découverte, octobre 2008.

Batt Noëlle, « Un malentendu continué. Trois remarques sur les croisements disciplinaires » dans *Fabula / Les colloques, Littérature et histoire en débats*, URL : <http://www.fabula.org/colloques/document2079.php>, page consultée le 16 septembre 2014.

Bouquet Christian, « L'Etat en Afrique. Géographie politique de la maîtrise des territoires » dans *L'Espace Politique* [En ligne], 7 | 2009-1, mis en ligne le 30 juin 2009, consulté le 18 septembre 2014. URL : <http://espacepolitique.revues.org/1224>

Dubois Sophie, « Théorie & pratique de l'histoire littéraire : la littérature comme système & comme acte de communication », *Acta fabula*, vol. 13, n° 1, *Nouveaux chemins de l'histoire littéraire*, Janvier 2012, URL : <http://www.fabula.org/acta/document6742.php>, page consultée le 17 septembre 2014.

Dufour Françoise, *De l'idéologie coloniale à celle du développement. Une analyse du discours France-Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

[http://www.fabula.org/atelier.php?La\\_valeur\\_de\\_l%27oeuvre\\_litt%26acute%3Braire](http://www.fabula.org/atelier.php?La_valeur_de_l%27oeuvre_litt%26acute%3Braire)

Manceron Gilles, *Hommes & Libertés*, N° 144, octobre-novembre-décembre 2008. Voir <http://www.ldh-france.org/-Revue-Ho...>

Mbembe Achille, *l'Afrique de Nicolas Sarkozy sur le site de LDH Toulon*, 1er août 2007.

Petitier Paul et al.« L'histoire dans tous ses états » dans *Fabula / Les colloques, Littérature et histoire en débats*, <http://www.fabula.org/colloques/document2104.php>, page consultée le 16 septembre 2014.

Venayre Sylvain, « En guise d'introduction. L' « aventure coloniale » entre littérature et histoire » dans Durand Jean-François, Seillan Jean-Marie et al, *L'Aventure coloniale, Cahiers de la SIELEC*, n°7, Pondicherry-Paris, Kailash-SIELEC, 2011.

## TABLE DES MATIERES

<b>EXERGUE</b> .....	1
<b>DEDICACE</b> .....	2
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	3
<b>GLOSSAIRE</b> .....	4
<b>PRESENTATION DU CORPUS</b> .....	5
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	7
<b>IERE PARTIE : L’HOMME ET L’ŒUVRE</b>	
<b>CONTEXTUALISATION</b> .....	30
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE D’EMERGENCE</b>	
<b>DE L’HOMME ET DE L’ŒUVRE</b> .....	32
<b>I.1.1. DES IDEOLOGIES</b> .....	33
La pensée psycharienne : entre le saint-simonisme et le positivisme .....	34
Le nationalisme psycharien.....	39
Le colonialisme dans la pensée d’Ernest Psychari.....	44
<b>I.1.2. ERNEST PSICHARI ET LA “BELLE EPOQUE”</b> .....	51
Ernest Psychari et la situation politico-religieux de “La Belle Époque” .....	52
La société et l’économie de “La Belle Époque” chez Ernest Psychari .....	57
Avancées technologiques, savoirs et culture de “La Belle Époque”.....	63
<b>I.1.3. CONNAISSANCE DE L’AILLEURS ET DE L’AUTRE</b> .....	69
Les données géographiques du continent.....	70
La géographie humaine.....	76
L’autre et son habitus.....	82
Conclusion partielle.....	86
<b>CHAPITRE II : ERNEST PSICHARI : PORTRAITS</b> .....	87
<b>I.2.1. ERNEST PSICHARI : UN ROMANTIQUE HUMANISTE</b> .....	88
Sa sensibilité romantique.....	89
La passion de l’amitié.....	93
L’idéal humaniste.....	98
<b>I.2.2. PSICHARI : DILETTANTE OU NON DILETTANTE ?</b> .....	102
Volupté et jouissance intellectuelles chez Ernest Psychari.....	103



Soif de compréhension, multiplicité d'expériences et activité.....	107
Anti-dilettantisme ou "dilettante du devoir".....	111
<b>I.2.3. SAINT SOLDAT OU SOLDAT CHRETIEN.....</b>	<b>116</b>
Saint Soldat .....	117
Soldat chrétien.....	121
Chrétien et soldat.....	125
Conclusion partielle.....	129
<b>CHAPITRE III : LA RECEPTION DE L'ŒUVRE</b>	
<b>D'ERNEST PSICHARI.....</b>	<b>130</b>
<b>I.3.1. 1908-1913 : ENTRE GENIE ET ELUCUBRATIONS.....</b>	<b>131</b>
Le génie psicharien.....	132
Elucubrations d'un jeune bourgeois.....	136
Une œuvre réaliste dans son temps.....	140
<b>I.3.2. 1914-ANNEES 40 : APOLOGIE D'ERNEST PSICHARI.....</b>	<b>144</b>
Une personnalité publique, un héros national.....	145
Une mystique chevaleresque.....	149
Une figure du redressement.....	153
<b>I.3.3. ERNEST PSICHARI A L'AUBE DU 21<sup>E</sup> SIECLE.....</b>	<b>157</b>
« Ernest Psichari est un autre Charles de Foucauld ».....	158
Affinités gaullistes et identité française.....	163
Romantisme et vision post-coloniale de la colonie chez Psichari.....	168
Conclusion partielle.....	172
<b>II<sup>E</sup> PARTIE : IMAGOLOGIE PSICHARIENNE DE</b>	
<b>L'AFRIQUE.....</b>	<b>173</b>
<b>CHAPITRE IV : L'AFRIQUE : UN EXOTISME</b>	
<b>ENCHANTEUR.....</b>	<b>175</b>
<b>II.4.1. LA NATURE ROMANTIQUE.....</b>	<b>176</b>
Le paysage africain et l'expérience du <i>sublime</i> chez Ernest Psichari .....	177
La nature romantique : lieu de « diffusion » et d'expression du sujet.....	181
Nature et exaltation des sens.....	185
<b>II. 4.2. LES CORPS FASCINANTS .....</b>	<b>189</b>
Le "corps noir" ou l'éphèbe gréco-romain.....	190
Le corps mâle et la sexualité.....	194



L'âme ou le corps immatériel.....	198
<b>II.4.3. LA METAPHORE TEMPORELLE.....</b>	<b>202</b>
Le temps africain ou le présent historique.....	203
Le futur historico-présent du temps africain.....	207
Le passé futur ou le temps africain.....	212
Conclusion partielle.....	217
<b>CHAPITRE V : L'AVENTURE AFRICAINE D'ERNEST PSICHARI.....</b>	<b>218</b>
<b>II. 5.1. LES FORCES THEMATIQUES DE L'AFRIQUE DE L'AVENTURE.....</b>	<b>219</b>
Les désirs d'Ernest Psichari et son aventure africaine.....	220
Les besoins d'Ernest Psichari comme raisons de l'aventure.....	225
Les craintes comme raisons de l'aventure.....	229
<b>II.5.2. L'AFRIQUE : PRINCIPAL ACTANT DE L'AVENTURE.....</b>	<b>233</b>
L'Afrique et l'axe de la communication ou du savoir .....	235
Places et rôles de l'Afrique sur l'axe de la quête.....	239
L'Afrique et les relations conflictuelles des actants.....	243
<b>II.5.3. UNE AVENTURE HUMAINE.....</b>	<b>248</b>
L'amour comme expérience d'une aventure humaine.....	249
Une expérience humaine d'altérité.....	253
Une aventure des sentiments humains.....	257
Conclusion partielle.....	261
<b>CHAPITRE VI : LES NOUVEAUX MONDES AFRICAINS D'ERNEST PSICHARI.....</b>	<b>261</b>
<b>II.6.1. LES NOUVEAUX MONDES AFRICAINS D'ERNEST PSICHARI : UNE AFRIQUE VIRTUELLE ?.....</b>	<b>262</b>
Présentation des nouveaux mondes.....	263
Représentation des nouveaux mondes.....	268
L'Afrique virtuelle d'Ernest Psichari.....	272
<b>II.6.2. L'AFRIQUE VIRTUELLE DE PSICHARI : UN NOUVEAU MONDE WAGNERIEN ?.....</b>	<b>278</b>
L'écho des lieux.....	279
La transfiguration des personnages.....	286
<b>II.6.3. POETIQUE DES NOUVEAUX MONDES.....</b>	<b>291</b>
Images d'action et scènes de batailles.....	292

Les interférences picturales.....	296
Les procédés de référentialité .....	300
Conclusion partielle.....	304
<b>III<sup>E</sup> PARTIE : L'EXPEDITION AU HAUT-LOGONE... UNE ROMANCE BRISEE.....</b>	<b>305</b>
<b>CHAPITRE VII : LA DETERIORATION DES IMAGES COLONIALES.....</b>	<b>307</b>
<b>III.7.1. LA DECONSTRUCTION DES FIGURES.....</b>	<b>308</b>
La dichotomie des acteurs.....	309
Les indices spatiaux de déconstruction.....	315
Les indications temporelles de déconstruction.....	320
<b>III.7.2. AU-DELA DES TERRES VIERGES .....</b>	<b>325</b>
Au-delà des terres vierges : le soleil... ..	326
... La lune...la mort... l'anéantissement.....	330
... l'éclatement et la sauvagerie.....	334
<b>III.7.3. DESENCHANTEMENT ET DESILLUSION DE LA CULTURE.....</b>	<b>338</b>
La laideur de l'habitus et du caractère.....	339
Des barbares sans authenticité ni mysticisme.....	343
Désillusion, désenchantement et réécriture.....	347
Conclusion partielle.....	351
<b>CHAPITRE VIII : LA GOUVERNEMENTALITE COLONIALE.....</b>	<b>352</b>
<b>III.8.1. L'ADMINISTRATION COLONIALE ET SES AGENTS.....</b>	<b>353</b>
Accusations contre le système administratif.....	354
Hypocrisie de l'Administration et absence de cohésion entre agents.....	358
L'inadaptation des profils des agents.....	362
<b>III.8.2. LES DEFAILLANCES DU SYSTEME DE MAINTIEN DE L'ORDRE.....</b>	<b>366</b>
Le regard critique d'Ernest Psichari sur le système de sécurité .....	367
Des moyens de maintien de l'ordre douteux.....	371
Des méthodes de maintien de l'ordre inhumaines.....	375
<b>III.8.3. CRITIQUE DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE.....</b>	<b>379</b>

La politique de l'emploi et de l'offre.....	380
La politique de l'éducation et de la formation.....	384
Les investissements publics .....	388
Conclusion partielle.....	392
<b>CHAPITRE IX : UNE AUTRE VISION DE LA COLONIE ?.....</b>	<b>393</b>
<b>III.9.1. LA COLONIE SELON ERNEST PSICHARI.....</b>	<b>394</b>
La colonie : un territoire durable.....	395
Des territoires viables.....	399
La mise en valeur de la colonie selon Ernest Psichari.....	403
<b>III.9.2. GESTION ET CONTROLE DE LA COLONIE SELON ERNEST PSICHARI.....</b>	<b>407</b>
La « conquête pacifique ».....	408
Colonisation démocratique.....	412
Un socialisme colonial.....	416
<b>III.9.3 LA FINALITE DE LA COLONIE.....</b>	<b>419</b>
Les intérêts politiques et économiques de la colonie chez Ernest Psichari.....	420
La colonie, la morale et la civilisation.....	423
La colonie comme musée.....	427
Conclusion partielle.....	430
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>431</b>
<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>443</b>
<b>ANNEXE 2.....</b>	<b>446</b>
<b>ANNEXE 3.....</b>	<b>451</b>
<b>ANNEXE 4.....</b>	<b>454</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>455</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>475</b>

## RÉSUMÉ

### *L'AVENTURE AFRICAINE D'ERNEST PSICHARI*

Explorant les textes d'Ernest Psichari issus de la mission du Haut-Logone dirigée par le commandant Lenfant, à partir de l'histoire littéraire, cette étude tente de répondre aux questions suivantes : que signifie l'Afrique subsaharienne chez Psichari ? Comment la représente-t-il ? Quels sont les enjeux de ces figures et représentations ? Quels rapports avec la situation postcoloniale ? Cette recherche illustre que l'Afrique constitue quasiment l'unique cadre de ses productions. Plus qu'un cadre, plus qu'un décor, elle est un vivant actant qui, par son action omniprésente, transforme les autres actants. Mais elle demeure une terre à civiliser. Cette ambiguïté est entretenue par le fait que la pensée de Psichari, ses idéaux voire son style d'écriture laisse dans l'indécision. Car, il semble à la fois proche et éloigné des indigènes. Le ton alangui et impressionniste de son œuvre, situé entre rêve et réalité, alterne avec des passages plus affirmés et dénués de tout sentiment de douceur où le seul sentiment patriotique est de mise. Tout en affichant son amour pour les indigènes, défendant leurs droits et leurs cultures, Psichari ne dissimule pas son patriotisme en œuvrant pour la colonisation. Ce qui ne l'empêche pas de rejeter la gouvernementalité du système colonial de la III<sup>e</sup> République.

Mots-clés : colonisation, A.E.F., France, III<sup>e</sup> République, Ernest Psichari, Mission Haut-Logone, Commandant Lenfant, histoire littéraire, imagologie, romance brisée, gouvernementalité, postcolonial, Afrique, aventure, barbare, primitif, sauvage

### *ERNEST PSICHARI'S AFRICAN ADVENTURE*

Exploring Ernest Psichari's texts from the Haut-Logone Mission directed by Commandant Lenfant, from literary history, this study attempts to answer the following questions: what does Africa means for Psichari ? How does it represent? What are the challenges of these figures and representations? What relationship with the post-colonial situation? This research shows that Africa is virtually the only part of its productions. More than a frame, more than a decoration, it is a living actant which through its ubiquitous action transforms other actants. But it remains a civilized land. This ambiguity is maintained by the fact that Psichari's thought and ideals or his writing style leaves undecided. He seems both near and far natives. Impressionist and languid tone of his work, between dream and reality, alternates with passages more assertive and devoid of any sense of softness where the only patriotism is required. While displaying his love for the indigenous, defending their rights and cultures, Psichari does not hide his patriotism by working for colonization. This did not prevent him from rejecting the governmentality of the colonial system of the III<sup>e</sup> République.

Keywords: colonization, A.E.F., France, III<sup>e</sup> République, Ernest Psichari, Mission Haut-Logone, Commandant Lenfant, literary history, imagology, broken romance, governmentality, postcolonial, Africa, adventure, barbaric, primitive, wild.